

ENSEIGNEMENTS BIBLIQUES SITE BIBLIQUEST

<http://www.bibliquest.org/>

Volume n°7R

Doctrines

<i>LES VÉRITÉS FONDAMENTALES DU SALUT par Edward Dennett</i>	<i>page 001</i>
<i>La TRINITÉ par Georges André</i>	<i>page 022</i>
<i>Un croyant peut-il perdre son salut ? Par Paul Fuzier</i>	<i>page 023</i>
<i>NOS CORPS 1 Corinthiens 6:13, 20 par Paul Fuzier</i>	<i>page 025</i>
<i>MALADIES, MÉDECINE ET FOI par Paul Fuzier</i>	<i>page 026</i>
<i>La miséricorde par Paul Fuzier</i>	<i>page 030</i>
<i>Les Mystères dans le Nouveau Testament par Paul Fuzier</i>	<i>page 032</i>
<i>La Repentance par Paul Fuzier</i>	<i>page 037</i>
<i>Un mystérieux et merveilleux visiteur «l'Ange de Dieu ou de l'Éternel» par Philippe Laügt</i>	<i>page 040</i>
<i>LES ALLIANCES par J. N. Darby</i>	<i>page 045</i>
<i>Le BAPTÊME par J.N. Darby</i>	<i>page 047</i>
<i>L'ENLÈVEMENT des SAINTS et le RÉSIDU JUIF par J.N.Darby</i>	<i>page 051</i>
<i>Lier et Déliver par l'assemblée Matthieu 16:18-19 ; 18:15-20 par J.N. Darby</i>	<i>page 060</i>
<i>La résurrection Les deux résurrections Vérité fondamentale de l'Évangile par J. N. Darby</i>	<i>page 066</i>
<i>BAPTÊMES d'EAU et RÉMISSION des PÉCHÉS par André GIBERT</i>	<i>page 075</i>
<i>Les guérisons par la prière, le don des langues, les signes et les miracles par H.L.Heijkoop</i>	<i>page 077</i>
<i>Le lieu invisible et l'État de l'âme après la mort par Henri Rossier</i>	<i>Page 088</i>
<i>Un si grand Salut (Hébreux 2:3) par F.B. Hole</i>	<i>Page 091</i>
<i>MON ROYAUME — Luc 22:29, 30 ; Jean 18:36 par André Gibert</i>	<i>Page 110</i>
<i>YA-T-IL UNE RÉSURRECTION DU CORPS ? par Rudolf Brockhaus</i>	<i>page 113</i>
<i>La mort — un ennemi vaincu — 1 Corinthiens 15 Au sujet de la RÉSURRECTION par Christian Briem</i>	<i>page 123</i>
<i>Le Baptême chrétien par Christian Briem</i>	<i>page 142</i>
<i>Le Baptême Chrétien Sa signification — Au Nom de Jésus (distribué par André Espic)</i>	<i>page 151</i>
<i>La chute de l'homme: Quelle restauration? Par Jean Koechlin</i>	<i>page 154</i>
<i>Baptême — À propos de la formule du baptême</i>	<i>page 156</i>
<i>Les caractères d'un résidu, et comment Dieu s'en occupe Pierre Combe</i>	<i>page 157</i>
<i>Le lieu invisible et l'état de l'âme après la mort</i>	<i>page 161</i>
<i>Cinq sommaires sur le christianisme et l'enseignement de la Bible par Michael Hardt</i>	<i>Page 166</i>
<i>Le Seigneur Jésus Christ par Michael Hardt</i>	<i>Page 168</i>
<i>Le retour du Seigneur Jésus Christ par Michael Hardt</i>	<i>Page 175</i>
<i>L'Église (ou : assemblée) aujourd'hui par Michael Hardt</i>	<i>Page 177</i>
<i>L'inspiration de la Bible par Michael Hardt</i>	<i>Page 181</i>
<i>Sommaire sur l'Évangile du salut par Michael Hardt</i>	<i>Page 184</i>
<i>La Vie Éternelle par Michael Hardt</i>	<i>Page 190</i>

Bibliquest: <http://www.bibliquest.org/>

Un site pour la diffusion de l'évangile et de la vérité chrétienne selon la Bible (ou Saintes Écritures). Ce site a pour but

-de donner un accès commode et libre à la Parole de Dieu (= Bible = Saintes Écritures = Écriture Sainte. Elle comprend Ancien et Nouveau Testament)

-d'aider le lecteur à trouver le salut pour son âme

-de présenter les éléments essentiels de la vérité chrétienne selon la Bible

-d'aider le lecteur dans la compréhension de la Bible, qui est la Parole de Dieu

-de fournir des sources approfondies et abondantes pour aller plus avant dans la connaissance de la vérité chrétienne avec la Famille de sites complémentaires

-d'offrir la possibilité de correspondre pour trouver des réponses aux questions supplémentaires que vous vous posez.

« *Que dis-tu de toi-même ? Il dit : Moi, je suis la VOIX de celui qui crie dans le désert : Faites droit le chemin du Seigneur* » Jean 1:23

Ce que nous sommes

N'ayant d'autre objectif que d'amener les âmes à Christ et à la connaissance de Christ et à la marche avec Christ, nous n'aimons pas parler de nous (mais nous n'avons rien à cacher !) Quoi qu'il en soit, ce que nous sommes ressort de ce que nous publions, et l'orientation chrétienne évangélique en est évidente.

Ce que nous croyons

Bibliquest, comme les auteurs des ouvrages proposés, est profondément convaincu que les Saintes Écritures (la Bible tout entière) sont inspirées de Dieu. Ils en reconnaissent l'entière et immuable autorité et désirent encourager chacun à les lire chaque jour avec prière.

« *Toute écriture est inspirée de Dieu et utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger, pour instruire dans la justice* ».

2ème épître de Paul à Timothée chapitre 3 verset 16

Parmi les points fondamentaux de «la vérité de l'évangile» que nous a fait connaître Jésus, le Fils de Dieu, on peut citer bien incomplètement :

Les Saintes Écritures

La divine inspiration et l'autorité souveraine de la Bible (Ancien et Nouveau Testament) qui est la Parole de Dieu, exempte d'erreur dans les originaux.

Dieu

Un seul Dieu, Tout Puissant, en trois personnes : Père, Fils et Saint-Esprit - Créateur de l'univers et de la terre, et de tout ce qui existe.

Jésus-Christ

Vrai Dieu et vrai homme, sa préexistence éternelle, sa naissance d'une vierge, sa vie parfaite parmi les hommes, sa mort sur la croix pour expier nos péchés, sa résurrection et son ascension corporelles, son retour personnel, effectif et prochain, pour chercher les siens et juger le monde. Jésus est vivant et glorieux.

L'Homme et le Péché

La responsabilité de tout homme devant Dieu : tous ont péché et méritent la condamnation.

Le Salut

-La justification, opérée par la grâce de Dieu en Jésus-Christ et reçue uniquement par la foi (repentance indispensable) ; la nécessité de la nouvelle naissance conduisant à une vie de piété, de sainteté et de témoignage à la gloire de Dieu, par l'action du Saint-Esprit.

-Le pardon des péchés et la vie éternelle offerts gratuitement à celui qui croit au Seigneur Jésus ; la condamnation éternelle de celui qui ne croit pas.

L'Église

-La descente de l'Esprit Saint sur la terre après l'ascension du Christ, pour former l'Église.

-L'Église (ou l'assemblée) est composée de tous les chrétiens nés de nouveau. Ils sont unis à Jésus Christ en un seul corps par l'Esprit Saint, comme les membres du corps à la tête.

-Localement les chrétiens se rassemblent autour du Seigneur Jésus, reconnaissent son autorité et se soumettent à la direction du Saint Esprit et non à celle d'un homme.

-Les dons de l'Esprit Saint et son action pour l'édification, la croissance du corps de Christ.

L'Avenir

-L'attente du Seigneur Jésus qui va venir ressusciter les croyants déjà morts, changer le corps des croyants vivants et les enlever ensemble au ciel avec lui.

-Le règne à venir de Christ sur la terre et le jugement final des vivants et des morts qui n'auront pas cru.

-La félicité éternelle des rachetés ; le châtement éternel des pécheurs.

Qu'il puisse être dit de tous ceux qui aujourd'hui lisent ou entendent les Saintes Écritures

« *Vous avez accepté, non la parole des hommes mais (ainsi qu'elle l'est véritablement) la Parole de Dieu, laquelle opère en vous qui croyez* ». 1ère épître de Paul aux Thessaloniens chapitre 2 verset 13

Décharge de responsabilité

le contenu de ce site se veut ouvertement en faveur de la Bible et de la vérité qu'elle contient. Certains sujets relèvent de la controverse et les positions prises peuvent être considérées comme inacceptables par certaines personnes qui n'aiment pas la vérité biblique. Certaines conduites ou propos y sont positivement désapprouvés, voire condamnés : certaines personnes pourraient interpréter cela comme de l'incitation à la haine. Ce serait à tort, car Dieu aime le pécheur, même s'il hait le péché. Ceci AVERTIT le lecteur qui lit à ses propres risques.

LES VÉRITÉS FONDAMENTALES DU SALUT par Edward Dennett

Bibliquest

Certains sous-titres ont été ajoutés ou modifiés par Bibliquest

Table des matières

- 1 Chapitre 1 — L'âme travaillée
- 2 Chapitre 2 — 1° chose à apprendre : L'état de l'homme devant Dieu
- 3 Chapitre 3 — Le sang de Christ nécessaire à la rémission des péchés
 - 3.1 La Pâque
 - 3.2 Le grand jour des propitiations
 - 3.3 Ce que dit l'Écriture sur le sang de Christ
 - 3.4 Application du sang de Christ
- 4 Chapitre 4 — Il vous faut être nés de nouveau
 - 4.1 Pourquoi donc faut-il qu'un homme soit né de nouveau ?
 - 4.2 Comment donc un homme pourra-t-il être né de nouveau ?
 - 4.2.1 L'eau
 - 4.2.2 L'Esprit
 - 4.2.3 Conclusion sur ce « comment »
 - 4.2.4 La réponse complète du Seigneur à Nicodème
 - 4.2.4.1 La personne du Fils de l'homme
 - 4.2.4.2 L'oeuvre de Christ
 - 4.2.4.3 La foi est le lien entre le pécheur et Christ
 - 4.2.5 C'est ainsi qu'a lieu la nouvelle naissance.
- 5 Chapitre 5 — La paix avec Dieu — La justification
 - 5.1 La justification est par la foi
 - 5.2 L'objet proposé à la foi en vue de la justification
 - 5.3 Quiconque croit en Lui est justifié
 - 5.4 La paix est le privilège de celui qui est justifié
- 6 Chapitre 6 — «Que faut-il que je fasse pour être sauvé ?»
 - 6.1 Le jeune homme riche
 - 6.2 Le docteur de la loi — Luc 10
 - 6.3 Le geôlier de Philippes
- 7 Chapitre 7 — Les difficultés
 - 7.1 Mes péchés ont été trop nombreux et trop graves.
 - 7.2 Je ne sens pas assez mes péchés.
 - 7.3 Je ne puis être sûr que Christ soit mort pour moi ; que l'invitation de l'évangile s'adresse à moi personnellement.
 - 7.4 Peut-être ne suis-je pas un des élus ?
 - 7.5 Je ne puis pas croire.
 - 7.6 Je ne sens pas que je suis sauvé.
 - 7.7 Le blasphème contre le Saint Esprit.
 - 7.8 Le péché à la mort.
 - 7.9 La condition supposée en Hébreux 6:4-6,
- 8 Chapitre 8 — La délivrance
 - 8.1 Nous devons nous tenir pour morts au péché
 - 8.2 Nous devons nous tenir pour vivants à Dieu dans le Seigneur Jésus Christ
 - 8.3 Que le péché donc ne règne point dans votre corps mortel
 - 8.3.1 Le péché existera toujours dans le croyant
 - 8.3.2 La présence du péché en nous ne change rien à notre position parfaite
 - 8.3.3 Ma responsabilité est en rapport avec l'appréciation de Dieu
- 9 Chapitre 9 — L'Esprit qui habite dans le croyant
 - 9.1 L'Esprit comme témoin.
 - 9.2 L'Esprit comme sceau.
 - 9.3 L'Esprit comme arrhes.
- 10 Chapitre 10 — La position et la responsabilité
 - 10.1 La position du croyant en Christ
 - 10.2 La responsabilité
 - 10.2.1 Marcher comme Christ
 - 10.2.2 Marcher dans l'amour
 - 10.2.3 Encore Christ comme modèle
 - 10.2.4 Ayant dépouillé le vieil homme ... si quelqu'un est en Christ, c'est une nouvelle création
- 11 Chapitre 11 — La venue du Seigneur
 - 11.1 La venue du Seigneur dans les Évangiles
 - 11.2 La venue du Seigneur dans les Épîtres
 - 11.3 La venue du Seigneur dans l'Apocalypse
 - 11.4 L'attente vivante du Seigneur
 - 11.4.1 Une attente continuelle
 - 11.4.2 L'espérance de la venue du Seigneur comme encouragement à la fidélité
 - 11.4.3 L'attente de la venue de Christ nous sépare du mal
 - 11.4.4 Effets sur le coeur et la conscience
- 12 Chapitre 12 — Le jugement
 - 12.1 Pas de jugement pour les croyants
 - 12.2 Le tribunal de Christ
 - 12.2.1 Quand les croyants seront-ils manifestés devant le tribunal de Christ ?

12.2.2 Dans quel but les croyants seront-ils manifestés devant le tribunal de Christ ?

12.2.3 Le jugement des méchants aura lieu à la fin du millénium

12.3 Dernier appel

1 **Chapitre 1 — L'âme travaillée**

Nous désirons par ces quelques lignes répondre au besoin de ceux qui ont déjà été réveillés du sommeil de la mort spirituelle, et dont le principal intérêt est de connaître le moyen d'obtenir la paix avec Dieu. On peut caractériser l'état de leur âme par l'anxiété. Les personnes dans cet état sont nombreuses, surtout dans un temps comme celui-ci, où l'évangile de la grâce de Dieu est si largement proclamé. Il ne s'agit pas seulement de ceux qui sont émus au point de s'écrier : que faut-il faire pour être sauvé ? mais aussi de beaucoup d'autres qui, sous un extérieur calme et tranquille, cachent une véritable détresse d'âme. La profondeur et l'intensité de leurs sentiments varieront selon les individus et les circonstances. Chez quelques personnes ce ne sera que de l'inquiétude, chez d'autres on trouvera une réelle détresse d'esprit et de cœur ; tandis que chez d'autres encore ce sera une angoisse positive de l'âme. Mais quelle que soit la profondeur du sentiment, soit plus, soit moins, s'il y a la conviction de l'éloignement de Dieu ou de la culpabilité devant Lui, s'il y a de la douleur à cause du péché, et le plus faible désir de pardon et de réconciliation avec Dieu, en d'autres termes s'il y a une humiliation devant Dieu en se jugeant soi-même, c'est là cette anxiété spirituelle dont nous parlons ; car un tel état de cœur ne peut être produit que par l'Esprit de Dieu.

Le moyen employé pour provoquer cet état d'âme est, d'une manière ou d'une autre, la parole de Dieu. Cela n'est pas toujours apparent, car un cantique, une simple question de la part d'un ami, le souvenir des prières d'un parent, l'appel d'un prédicateur de l'évangile, peuvent avoir été employés comme flèche de conviction ; mais, dans tous ces exemples, c'est réellement la parole de Dieu sous ces formes diverses, que le Saint Esprit a employée pour éveiller l'âme insouciant. Sa propre Parole est, comme nous le savons, l'arme unique dont Dieu se sert pour atteindre ce but ; car il Lui a plu « par la folie de la prédication, de sauver ceux qui croient » (1 Cor. 1:21) ; et c'est pourquoi, dit l'apôtre « nous prêchons Christ crucifié, aux Juifs occasion de chute, aux nations folie, mais à ceux qui sont appelés, et Juifs et Grecs, Christ la puissance de Dieu et la sagesse de Dieu » (1 Cor. 1:23, 24).

Il y a plusieurs exemples de ce fait dans les Actes des apôtres. Au jour de la Pentecôte, nous voyons Pierre présenter, dans son discours, Christ crucifié, ressuscité et exalté, et accuser ses auditeurs du péché d'avoir rejeté et crucifié Celui que Dieu a ressuscité des morts. « Que toute la maison d'Israël donc sache certainement que Dieu a fait et Seigneur et Christ ce Jésus que vous avez crucifié. Et ayant ouï ces choses, ils eurent le cœur saisi de componction, et ils dirent à Pierre et aux autres apôtres : Que ferons-nous, frères ? » L'apôtre Paul fut humilié aux pieds du Sauveur d'une manière particulière et extraordinaire, mais ce fut aussi par la présentation de Christ, quoique en révélation et non par la prédication de la Parole. Prenons également l'exemple de Félix. Nous lisons que, comme l'apôtre discourait sur la justice, sur la tempérance et sur le jugement à venir, Félix fut effrayé et bien que, dans cet exemple, l'effet semble n'avoir été que momentanément, cela nous montre la puissance de la parole de Dieu sur l'âme. Le geôlier de Philippipe peut paraître au premier abord une exception à cette règle, mais sans aucun doute les événements surnaturels de la nuit pendant laquelle Paul et Silas se trouvaient sous sa garde ne furent que l'occasion de sa détresse d'âme, le moyen de fixer sur son cœur et sa conscience le message évangélique qu'il devait avoir entendu avant ce moment. Il en est bien souvent ainsi aujourd'hui. Fréquemment un danger ou une maladie soudaine, en transportant les hommes devant la perspective immédiate de la mort, rendent efficaces, par la puissance de l'Esprit, les messages et les avertissements de l'évangile, jusqu'alors méprisés ou négligés, remplissent les âmes de la crainte de la colère de Dieu à cause du péché, et les amènent à implorer sa miséricorde.

Là donc où nous voyons l'anxiété de l'âme, cette inquiétude dont nous avons parlé, nous pouvons être sûrs qu'elle est l'oeuvre du Saint Esprit par le moyen de la parole de Dieu. C'est à de telles personnes que nous désirons nous adresser.

Cher lecteur, êtes-vous dans cette condition à l'égard du salut ? Avez-vous été convaincu de péché, et le désir de votre âme est-il de connaître le chemin de la paix avec Dieu ? S'il en est ainsi, gardez-vous de faire la sourde oreille à la voix de l'Esprit de Dieu, de vous en moquer, ou de chercher à étouffer les convictions qu'il a déjà produites. Et, nous vous en supplions, gardez-vous aussi de différer. Dieu lutte en grâce avec vous. C'est pourquoi il est particulièrement vrai pour vous que « c'est maintenant le temps agréable ; voici, c'est maintenant le jour du salut » (2 Cor. 6:2). Gardez-vous de guérir les plaies de votre âme avec d'autres remèdes que ceux de l'évangile, de peur que vous ne soyez amené à dire : « Paix, paix ! et il n'y avait point de paix » (Jér. 6:14). Votre situation est pleine d'espoir, car Celui qui a éveillé vos besoins de salut vous envoie ce message : « Soyez réconciliés avec Dieu » (2 Cor. 5:20), et Sa propre Parole dit que : « Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en Lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle » (Jean 3:16). Laissez-moi vous supplier devant Dieu, de lire avec soin et avec prière, les pages suivantes, qui peuvent vous montrer la voie du salut telle qu'elle est révélée dans les Écritures. Et que Dieu veuille Lui-même vous enseigner et vous guider dans la paix qui est par la foi en Christ !

2 **Chapitre 2 — 1^o chose à apprendre : L'état de l'homme devant Dieu**

La première chose que les âmes angoissées ont besoin d'apprendre, c'est leur place et leur condition devant Dieu ; il leur faut comprendre comment Dieu Lui-même les considère. Car, aussi longtemps qu'elles demeureront dans l'illusion et dans l'ignorance à l'égard de leur propre condition, elles refuseront d'être sauvées par la grâce de Dieu. Jusqu'à ce qu'elles admettent et reçoivent le témoignage que Dieu rend d'elles-mêmes, elles ne recevront pas le témoignage qu'il rend au sujet de son Fils. Car l'évangile est pour des pécheurs, et, en conséquence, doit être proclamé aux pécheurs seulement. Je désire très vivement insister sur ce point auprès de tous ceux qui sont troublés dans leur âme, car plusieurs sont tenus pendant des mois, et même des années dans le doute et dans l'anxiété, parce que, sondant leurs propres cœurs, au lieu d'interroger la parole de Dieu, pour reconnaître leur vraie condition, ils ne prennent jamais devant Dieu la place qu'il leur assigne.

« Le cœur est trompeur par-dessus tout » (Jérémie 17:9), mais la parole de Dieu est la vérité (Jean 17:17), en sorte que c'est à elle seule que nous devons nous en rapporter.

Quel est donc le témoignage de Dieu à votre sujet ; au sujet de tous les hommes ? Attendez-vous à ce qu'il soit le plus mauvais possible !... « Par un seul homme le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort, et... ainsi la mort a passé à tous les hommes, en ce que tous ont péché » (Rom. 5:12). Et encore : « Il n'y a point de juste, non pas même un seul ; il n'y a personne qui ait de l'intelligence, il n'y a personne qui recherche Dieu ; ils se sont tous détournés, ils se sont tous ensemble rendus inutiles ; il n'y en a aucun qui exerce la bonté, il n'y en a pas même un seul ! » (Rom. 3:10-13). Et encore : « Il n'y a pas de différence, car tous ont péché et n'atteignent pas à la gloire de Dieu » (v. 22, 23). « L'Écriture a renfermé toutes choses sous le péché » (Gal. 3:22).

Tel est le témoignage des Écritures, d'après lequel tous les hommes sont pécheurs devant Dieu. Acceptez-vous ce témoignage comme vrai à votre égard ?

Je ne demande pas si vous l'admettez d'une manière générale, car bien des personnes en sont là, qui chercheront par la comparaison avec les autres, soit à s'excuser elles-mêmes, soit à tirer des conclusions à leur propre avantage. Le point important est celui-ci : que Dieu place tous les hommes sur le même terrain devant Lui ; il déclare que tous sont pécheurs. La question devant Lui n'est pas celle

du degré de péché ou de culpabilité, mais c'est qu'il n'y a pas de différence ; c'est que tous, quelle que soit leur position, leur caractère ou leur réputation, tous sont pécheurs, pécheurs sans excuse, sans une seule lueur d'espoir en eux-mêmes, puisque tous sont renfermés sous la même condamnation. La mort s'est étendue sur tous les hommes, parce que tous ont péché ; «car les gages du péché, c'est la mort» (Rom. 6:23).

Je vous le demande encore : Acceptez-vous ce témoignage de Dieu comme véritable dans votre cas particulier ? Vous humiliez-vous sous le jugement de vous-même devant Dieu, en reconnaissant que vous êtes un pécheur, objet de sa juste sentence contre le péché ?

S'il n'en est pas encore ainsi, je vous supplie de vous arrêter un peu et de considérer combien votre cause est désespérée ; car le Seigneur Jésus lui-même a dit : «Je ne suis pas venu appeler des justes, mais des pécheurs» (Matt. 9:13). Il n'y a donc pas de Christ, pas de Sauveur, sinon pour des pécheurs. En sorte qu'aussi longtemps que vous hésitez ou que vous refusez de prendre la place d'un pécheur perdu, vous êtes en dehors des limites de la grâce et de la miséricorde de Dieu dans l'évangile.

Mais si vous recevez le témoignage des Écritures à l'égard de votre propre état, nous pouvons dès lors dire de Celui qui «a porté nos péchés en son corps sur le bois» (1 Pierre 2:24) ; qui «a été blessé pour nos transgressions» et «meurtri pour nos iniquités» (És. 53:5) ; de Celui que «Dieu a présenté pour propitiatoire, par la foi en son sang» (Rom. 3:25) ; de Celui qui a pris réellement la place du pécheur et qui a supporté le jugement du pécheur : que quiconque croit en Lui ne périra pas, mais qu'il a la vie éternelle (2 Cor. 5:21 ; Jean 3:16). Mais le témoignage de la vérité va plus loin encore : non seulement vous êtes pécheurs, mais les Écritures enseignent encore que tous ceux qui ne sont pas sauvés sont morts dans leurs fautes et dans leurs péchés (Éph. 2:1). Le Seigneur Jésus dit aussi que le croyant «est passé de la mort à la vie» (Jean 5:24), montrant clairement que la condition antérieure du croyant était la mort, la mort spirituelle. En conséquence, le pécheur est à la fois sous la condamnation du péché et mort dans ses péchés. Ce qui, assurément, ne signifie pas qu'il n'a aucune vie, car il est évident qu'il a la vie physique. Mais ce qui est affirmé, c'est que par le péché, le pécheur est séparé de Dieu, retranché de la source de la vie (car Dieu est la source de la vie), et, par suite, qu'il est dans un état de mort spirituelle, n'ayant pas la vie, ni la puissance de la vie, pour Dieu. Toute la manière d'agir de Dieu envers les hommes, depuis Israël jusqu'à maintenant, est la preuve de la vérité de sa Parole. Je vous demande donc encore : recevez-vous ce second témoignage à votre égard ?

Bien-aimé lecteur, vous ne connaîtrez jamais le dénuement de votre condition jusqu'à ce que vous souscriviez vous-même à ce verdict. Les hommes disent : Tant qu'il y a de la vie il y a de l'espoir. Combien souvent de telles paroles ont soutenu les cœurs de ceux qui ont veillé au chevet d'un parent ou d'un ami malade ? Espérant contre espérance, ils ont refusé de croire que la fin était proche, et jusqu'à ce que la dernière pulsation soit arrivée avec le dernier soupir, ils n'ont pas voulu se croire en présence de la mort. Il en est souvent ainsi des pécheurs, de ceux même dont les âmes ont été déjà réveillées. Ils ne peuvent douter qu'ils soient des pécheurs et sous la condamnation, mais ils ne peuvent croire que leur état soit sans espoir, qu'ils n'aient en eux-mêmes aucune puissance de vie, ni de relèvement, ni de restauration, et par suite ils ne reconnaissent pas qu'ils sont entièrement ruinés, perdus «morts dans leurs fautes et dans leurs péchés». De cette manière, ils s'excluent eux-mêmes de la bénédiction et retournent, peut-être pour des années, dans les égarements et les combats, parce qu'ils se confient en leurs propres cœurs plutôt qu'à Dieu (et celui qui se confie en son propre cœur est un sot selon Prov. 28:26). Mais nous devons résolument fermer les yeux à toutes choses, pour recevoir le témoignage des Écritures ; car ce n'est pas ce que je pense, ou ce que je préfère, ou ce que je ressens, ou ce que je crois, mais ce que Dieu déclare, qui détermine mon état devant ses yeux. Il est le seul Juge ; et par conséquent s'il dit du pécheur qu'il est mort dans ses fautes et dans ses péchés, le pécheur est obligé de reconnaître que Dieu est vrai, et que tout homme est menteur (Rom. 3:4).

Acceptez-vous maintenant que, n'ayant pas la vie, votre état est désespéré ? Souscrivez au verdict de Dieu immédiatement ; car aussitôt que vous aurez pris la place d'un pécheur, reconnaissant la vérité de Dieu à votre égard, et confessant que vous êtes sous la juste condamnation du péché, aussitôt vous entrerez dans une position de bénédiction, où Dieu, dans sa grâce infinie, peut vous rencontrer, et où vous pouvez invoquer le Sauveur des pécheurs. Humiliez-vous donc devant Dieu dès à présent, et recevez le don inexprimable de son amour — son propre Fils — comme votre Sauveur, votre Rédempteur et votre Seigneur.

3 Chapitre 3 — Le sang de Christ nécessaire à la rémission des péchés

En supposant maintenant que les âmes travaillées dont nous parlons s'humilient devant le jugement de Dieu à l'égard de leur état, leur premier intérêt sera de savoir par quel moyen elles peuvent obtenir le pardon de leurs péchés. Le sang de Christ est le seul moyen pour délivrer de la culpabilité du péché. «Sans effusion de sang il n'y a pas de rémission» (Héb. 9:22). Ici est montrée la nécessité de la mort de Christ ; la nécessité, de fait, pour toute l'oeuvre de la rédemption. C'est pourquoi il est de toute importance que cette vérité soit bien comprise.

Nous avons déjà fait remarquer que la mort «a passé à tous les hommes, en ce que tous ont péché» (Rom. 5:12). Adam a encouru le premier cette sentence à cause de sa désobéissance à Dieu. Il avait été averti de ne pas manger de l'arbre de la connaissance du bien et du mal ; «car, au jour que tu en mangeras, tu mourras certainement» (Gen. 2:16, 17). Adam méprisa le commandement divin et tomba sous la terrible sentence de mort — pénalité que Dieu avait attachée à la désobéissance. Ainsi «par un seul homme le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort, et... ainsi la mort a passé à tous les hommes, en ce que tous ont péché» (Rom. 5:12). Il n'y a donc pas de différence ; tous pareillement sont pécheurs ; et c'est pourquoi chaque enfant de la race d'Adam est assujéti à la pénalité du péché, c'est-à-dire à la mort. Oui, la mort règne déjà (voyez Rom. 5:13-21) sur toute la famille humaine : chaque individu (excepté ceux qui croient au Seigneur Jésus Christ) étant sous la juste sentence de mort à cause du péché. «Mais Dieu constate son amour à lui envers nous, en ce que, lorsque nous étions encore pécheurs, Christ est mort pour nous» (Rom. 5:8). Il «a tant aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle» (Jean 3:16). Était riche en miséricorde, il a envoyé son propre Fils pour mourir, «le juste pour les injustes, afin qu'il nous amenât à Dieu» (1 Pierre 3:18). Et comme, lorsque Abraham était sur le point de sacrifier son fils, Dieu fournit un agneau pour être offert à sa place, en sorte qu'Isaac put être délivré et subsister (Gen. 22), de même aussi Dieu a donné un agneau pour être sacrifié en lieu et place du pécheur, «l'Agneau de Dieu qui ôte le péché du monde» (Jean 1:29). C'est là le secret de la mort de Christ. Il est mort comme le substitut du pécheur, dont il a supporté la condamnation, et expié la culpabilité.

La merveilleuse efficacité du sang de Christ, en présence du besoin des pécheurs, ressort du caractère de sa personne et de la nature de sa mort. Son sang est le symbole de sa mort, du sacrifice de sa vie ; car la vie est dans le sang (voyez Lévitique 17:10-14) ; en sorte que son sang purifie du péché, à cause de la valeur de sa mort aux yeux de Dieu à la place et en faveur du pécheur. Dieu a daigné nous enseigner ceci par des types et figures, en même temps que par un enseignement direct.

3.1 La Pâque

Considérons les Israélites au pays d'Égypte dans la nuit de la Pâque. Dieu était sur le point d'exécuter le jugement contre le pays d'Égypte, mais du moment que la justice avait son cours, Israël se trouvait sous le coup du jugement, autant que les Égyptiens. Comment alors épargner les premiers pendant que les derniers seraient frappés ? «Je passerai par le pays d'Égypte cette nuit-là, et je

frapperai tout premier-né dans le pays d'Égypte, depuis l'homme jusqu'aux bêtes, et j'exercerai des jugements sur tous les dieux de l'Égypte. Je suis l'Éternel. Et le sang vous sera pour signe sur les maisons où vous serez ; et je verrai le sang, et je passerai par-dessus vous, et il n'y aura point de plaie à destruction au milieu de vous, quand je frapperai le pays d'Égypte» (Ex. 12:12, 13 ; aussi v. 21-23). La seule différence, cette nuit-là (remarquez-le bien), entre Israël et l'Égypte était le sang. Il ne s'agissait pas de ce qu'était Israël comparé aux Égyptiens, mais le sang arrêta la main de l'ange exterminateur — le sang à l'extérieur de leurs maisons ; car l'Éternel avait dit : quand je verrai le sang, je passerai par-dessus vous. En type, le sang de l'agneau — car l'agneau avait été mis à mort — les purifiait de la culpabilité, de telle manière que Dieu pouvait avec justice épargner Israël, tandis qu'avec justice aussi il détruisait les premiers-nés d'Égypte.

3.2 Le grand jour des propitiations

Le grand jour des propitiations, dont nous avons le récit au chapitre 16 du Lévitique, nous fournit le même enseignement, car Aaron devait faire aspersion du sang du bélier et du bouc des sacrifices pour le péché sur le propitiatoire et devant le propitiatoire, où Dieu demeurait entre les chérubins ; «car, en ce jour-là, il sera fait propitiation pour vous, afin de vous purifier : et vous serez purs de tous vos péchés devant l'Éternel» (Lév. 16:30). Toutes ces choses n'étaient que des ombres de l'efficacité du sang de Christ. Ainsi nous lisons : «Notre pâque, Christ, a été sacrifiée» (1 Cor. 5:7), et encore : «Non avec le sang de boucs et de veaux, mais avec son propre sang», il est entré une fois pour toutes dans les lieux saints, «ayant obtenu une rédemption éternelle. Car si le sang de boucs et de taureaux — et la cendre d'une génisse avec laquelle on fait aspersion sur ceux qui sont souillés — sanctifie pour la pureté de la chair, combien plus le sang du Christ, qui, par l'Esprit éternel, s'est offert lui-même à Dieu sans tache, purifiera-t-il votre conscience des oeuvres mortes, pour que vous serviez le Dieu vivant !» (Héb. 9:12-14). Nous apprenons ainsi que «le sang de Jésus Christ son Fils nous purifie de tout péché» (1 Jean 1:7).

3.3 Ce que dit l'Écriture sur le sang de Christ

Nous pouvons donc maintenant faire ressortir distinctement, ce que l'Écriture enseigne du sang de Christ en rapport avec le péché :

1° C'est le seul moyen de purifier les coupables. C'est Dieu qui a établi et fourni ce moyen ; par conséquent, tout autre moyen est exclu. «Quand tu te laveras avec du nitre, et que tu emploierais beaucoup de potasse, ton iniquité reste marquée devant moi, dit le Seigneur, l'Éternel» (Jérémie 2:22). «Si je me lave avec de l'eau de neige, et que je nettoie mes mains dans la pureté, alors tu me plongeras dans un fossé, et mes vêtements m'auront en horreur» (Job 9:30, 31). Le sang de Christ seul peut rendre le pécheur plus blanc que la neige.

2° C'est le sang qui seul, en lui-même et par lui-même, possède cette efficacité. On ne peut rien y ajouter. Ce n'est pas le sang et quelque chose avec. Ajoutez-y quoi que ce soit, l'expérience, les prières ou la pénitence (toutes choses qui ont leur importance à leur propre place), et vous enlèverez son pouvoir de purifier.

3° C'est Dieu qui a fourni le sang. C'est Lui qui a livré son Fils à la mort. Cette provision pour les besoins du pécheur est entièrement l'effet de la grâce de Dieu et, par conséquent, tout à fait en dehors du pécheur lui-même. Dieu, dans sa miséricorde infinie et parce qu'il aimait le monde, s'est pourvu d'un Agneau pour le sacrifice ; et maintenant le précieux sang de l'Agneau est au profit de tous ceux qui croient (Jean 3:16). Il n'y a aucune limite quelconque dans son application, si ce n'est l'incrédulité du pécheur. Il est préparé pour tous, et chacun peut devenir par la foi l'objet de son précieux pouvoir de purification.

3.4 Application du sang de Christ

Cher lecteur, vous avez reconnu votre besoin de purification, et voici, Dieu a préparé ce qui peut seul satisfaire à ce besoin. Vous demandez : comment obtiendrai-je l'application de ce sang à moi-même ? C'est seulement et absolument par l'obéissance de foi. Reportons-nous à la nuit de la pâque (Ex. 12). Ce n'était pas assez que l'agneau fût égorgé, et que le sang fût dans le bassin ; mais l'Israélite avait reçu l'ordre d'asperger le sang pour lui-même sur le linteau et les deux poteaux de sa porte. Avec le bouquet d'hysope à la main, signe de son humiliation sous le juste jugement de Dieu, il arrosait de sang le linteau et les poteaux, confessant qu'il méritait lui-même la mort, et montrant sa foi dans le sang, comme moyen d'éloigner le destructeur et d'être garanti du jugement du juste Juge. Or maintenant l'Agneau a été offert et immolé, son sang a été versé. Mais le fait de ce sang versé ne vous assure pas de votre salut. La question est : Êtes-vous sous le couvert de ce sang ? Vous demandez encore : comment cela aura-t-il lieu ? C'est en vous humiliant comme l'Israélite devant le jugement que Dieu a prononcé contre le péché ; c'est en prenant la place d'un pécheur et en regardant au sang de Christ pour vous garantir de la juste sentence et de la juste punition du péché. Dès lors le sang de Christ est sur vous selon toute sa valeur ; il est entre le jugement et vous, pour vous abriter entièrement et pour toujours des conséquences du péché, ce sang ayant rencontré et satisfait toutes les exigences de la sainteté de Dieu contre vous : car Dieu a présenté Christ comme propitiatoire par la foi en son sang (Rom. 3:25). Il ne vous reste, par conséquent, absolument rien à faire, pas même le soin de rassembler l'hysope et d'asperger avec le sang. Vous avez à croire simplement la parole de Dieu, à considérer avec foi le sang déjà répandu, seul moyen de protection contre la mort et le jugement, et Dieu vous verra dès lors recouvert de toute son efficacité et de toute sa valeur, purifié de la souillure du péché et plus blanc que la neige. Ne tardez donc pas à chercher la protection du précieux sang de Christ. À minuit, l'Éternel frappa tous les premiers-nés au pays d'Égypte ; de même, soudain et sans avertissement, le jugement surprendra ceux qui rejettent Christ, car quand ils diront : Paix et sûreté, alors une subite destruction viendra sur eux... et ils n'échapperont point (1 Thess. 5:3). Aujourd'hui donc, écoutez l'appel de l'amour de Dieu, qui vous invite à fuir la colère à venir et à contempler l'Agneau de Dieu qui ôte le péché du monde (Jean 1:29).

4 Chapitre 4 — Il vous faut être nés de nouveau

Lorsque Nicodème vint auprès du Seigneur pour chercher de l'instruction, il reçut immédiatement cette réponse solennelle : «En vérité, en vérité, je te dis : Si quelqu'un n'est né de nouveau, il ne peut voir le royaume de Dieu» (Jean 3:3). Méditons un instant cette divine et pénétrante parole ; car quel que soit l'état d'une âme ou la profession de foi, s'il n'y a pas eu ce grand changement, «la nouvelle naissance», il n'y a pas encore la vie et pas de salut.

D'abord, à qui le Seigneur adressa-t-il ces paroles ? À Nicodème, un des principaux d'Israël, sur l'état duquel le rapprochement des second et troisième chapitres, nous donne la vraie lumière. Nous lisons : «Et comme il était à Jérusalem, à la Pâque, pendant la fête, plusieurs crurent en son nom, contemplant les miracles qu'il faisait. Mais Jésus lui-même ne se fiait pas à eux, parce qu'il connaissait tous les hommes, et qu'il n'avait pas besoin que quelqu'un rendît témoignage au sujet de l'homme ; car lui-même connaissait ce qui était dans l'homme. Mais (c'est ainsi qu'il faudrait lire) il y avait un homme d'entre les pharisiens, dont le nom était Nicodème, qui était un chef des Juifs» (Jean 2:23-25 ; 3:1, etc.). Ainsi donc un certain nombre de Juifs crurent en Jésus en contemplant ses miracles, et Nicodème était de ce nombre. Mais Jésus lui-même ne se fiait pas à eux, parce qu'il savait ce qui était dans l'homme et leur foi n'était en réalité qu'une conviction naturelle de la vérité des droits de Jésus, produite par l'évidence des miracles, une croyance intellectuelle au nom de Christ, sans humiliation de coeur devant Dieu. Aussi, quand Nicodème vint à Jésus de nuit, sans doute en quête de

quelque chose de plus et exprimant cette foi : Maître, nous savons que «tu es un docteur venu de Dieu ; car personne ne peut faire ces miracles que toi tu fais, si Dieu n'est avec lui», Jésus lui répondit en établissant d'abord la nécessité d'être né de nouveau. C'était comme s'il avait dit : «Vous pouvez croire en moi comme en un divin docteur et cependant être perdus. Il vous faut être nés de nouveau avant d'être capables d'entrer dans le royaume de Dieu».

Nous recevons ainsi une exhortation des plus solennelles en même temps qu'un avertissement nécessaire. Cette exhortation est : Prenez garde d'être satisfaits d'une profession de foi en Christ. L'avertissement est : N'oubliez jamais que tout est inutile si vous n'êtes pas nés de nouveau. Vous pouvez être très sérieux, très religieux, un modèle de zèle, en haute réputation de sainteté de conduite, ou d'oeuvres utiles et, néanmoins, votre âme peut être perdue, car si vous n'êtes pas nés de nouveau vous ne pouvez même voir le royaume de Dieu.

4.1 Pourquoi donc faut-il qu'un homme soit né de nouveau ?

La réponse à cette question nous conduit à l'une des parties les plus importantes de notre sujet. Nous avons déjà montré que tous les hommes sont pécheurs mais ce n'est pas seulement le fait d'être pécheurs, c'est encore d'avoir une nature mauvaise, corrompue et dépravée, et cette nature irrémédiablement corrompue est l'arbre qui produit tous les mauvais fruits du péché. Les actes de péché manifestent le caractère de cette nature, et cette nature est entièrement impropre pour la présence de Dieu. C'est ici la portée des paroles de notre Seigneur dans ce chapitre : «Ce qui est né de la chair est chair» (v. 6). Tout ce que nous sommes comme hommes naturels, comme enfants d'Adam, est chair et, dans cette chair, il n'habite aucun bien (Rom. 7:18).

Comprenons-nous que tous les hommes, sans exception, sont ainsi totalement corrompus et désespérément mauvais ? Oui, tel est le verdict de Dieu sur la nature humaine. Ce qui est né de la chair est chair.

Mais est-il possible que les nobles exemples rapportés par l'histoire, ou bien toutes les aimables, généreuses et bienfaitantes actions que nous rencontrons dans notre vie journalière, soient l'oeuvre de ceux dont la nature est si complètement dépravée ? Certainement il doit y avoir une différence, des degrés dans notre condition naturelle, car comment est-il possible de classer ensemble de telles actions et des péchés grossiers et flagrants ?

Il n'est pas question du caractère extérieur des actions des hommes, si elles provoquent les applaudissements ou le blâme de la part de leurs semblables ; car aussi longtemps qu'elles procèdent d'hommes qui ne sont pas nés de nouveau, elles ne valent rien aux yeux de Dieu. Car il n'y a pas «d'arbre mauvais qui produise de bon fruit... Car on ne récolte pas des figues sur des épines, ni ne cueille du raisin sur un buisson» (Luc 6:43, 44). La parole de Dieu est tout à fait explicite sur ce sujet. «La pensée de la chair est inimitié contre Dieu, car elle ne se soumet pas à la loi de Dieu, car aussi elle ne le peut pas. Et ceux qui sont dans la chair ne peuvent plaire à Dieu» (Rom. 8:7, 8). Ainsi, comme l'a dit Luther, ce n'est pas une question de faire, mais une question d'être ; non pas une question du caractère des actions, mais de leur nature, et Dieu déclare que cette nature est chair, et la chair ne peut être rien que mal à ses yeux. Il est écrit : «La chair et le sang ne peuvent pas hériter du royaume de Dieu, et la corruption non plus n'hérite pas de l'incorruptibilité» (1 Cor. 15:50).

C'est de là que ressort la nécessité d'être nés de nouveau. Ce qui est né de la chair est chair : «Ne t'étonne pas de ce que je t'ai dit : Il vous faut être nés de nouveau» (Jean 3:7). Cette nécessité est universelle dans son application. Elle concerne l'enfant soumis et obéissant, aussi bien que le fils prodigue, l'actif et zélé philanthrope aussi bien que le condamné dans sa prison. Car la chair est chair et ne peut entrer dans le royaume de Dieu. Il faut donc avoir une nouvelle nature et une nouvelle vie, et si ces choses ne se trouvent pas, quelle que soit la réputation morale d'un homme, il sera pour toujours exclu du royaume de Dieu.

4.2 Comment donc un homme pourra-t-il être né de nouveau ?

C'est là en substance la question de Nicodème : «Comment un homme peut-il naître quand il est vieux ? Peut-il entrer une seconde fois dans le sein de sa mère et naître ?» (Jean 3:4). Or, au lieu de répondre à la question de possibilité proposée par Nicodème, le Seigneur fait ressortir la manière dont un homme est né de nouveau : «En vérité, en vérité, je te dis : Si quelqu'un n'est né d'eau et de l'Esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu» (v. 5).

4.2.1 L'eau

Une grande difficulté a été soulevée par les efforts qui ont été tentés de toute part pour tordre le sens de ce symbole. Les ritualistes de bien des nuances ont essayé avec persistance d'appuyer sur ce passage leur faux enseignement de la régénération baptismale. Mais si nous nous bornons aux Écritures, nous trouverons que la difficulté disparaît. D'abord, il est évident que Nicodème aurait dû être en mesure de saisir le sens des paroles du Seigneur, car quand il réplique : «Comment ces choses peuvent-elles se faire ?» Jésus répond et lui dit : «Tu es le docteur d'Israël, et tu ne connais pas ces choses ?» (Jean 3:9, 10). Et si nous nous reportons à l'un des prophètes (dont les écrits auraient dû être connus de Nicodème en sa qualité de docteur d'Israël), nous y trouvons une anticipation claire de cet enseignement du Seigneur. Parlant de la restauration future d'Israël, le prophète Ézéchiel dit : «Je répandrai sur vous des eaux pures, et vous serez purs : je vous purifierai de toutes vos impuretés et de toutes vos idoles. Et je vous donnerai un coeur nouveau, et je mettrai au dedans de vous un esprit nouveau ; et j'ôterai de votre chair le coeur de pierre, et je vous donnerai un coeur de chair ; et je mettrai mon Esprit au-dedans de vous, et je ferai que vous marchiez dans mes statuts, et que vous gardiez mes ordonnances et les pratiquiez (Ézéchi. 36:25-27). Ici nous avons ce même rapprochement de l'eau et de l'Esprit, et un changement radical suit leur application, impliqué dans cette expression : «Un nouveau coeur». De plus, l'eau est citée dans ce passage dans le sens le plus familier aux Israélites, en rapport avec la purification.

En regard de cette citation, nous demandons quelle est la signification de l'eau ? Le Psaume 119 nous offre cette question : «Comment un jeune homme rendra-t-il pure sa voie ?» (v. 9). C'est, répond-il, «en y prenant garde selon ta parole». Nous lisons aussi dans le Nouveau Testament : «Par le lavage d'eau par la Parole» (Éph. 5:26), et encore : «Vous êtes déjà nets, à cause de la parole que je vous ai dite» (Jean 15:3. Lisez aussi Jean 13:5-11). L'eau est donc un symbole bien connu de la parole de Dieu. D'autre part, nous trouvons la Parole constamment associée avec la nouvelle naissance dans d'autres passages. «De sa propre volonté, il nous a engendrés par la parole de la vérité» (Jacq. 1:18). «Vous qui êtes régénérés, non par une semence corruptible, mais par une semence incorruptible, par la vivante et permanente parole de Dieu : parce que toute chair est comme l'herbe, et toute sa gloire comme la fleur de l'herbe : l'herbe a séché et sa fleur est tombée, mais la parole du Seigneur demeure éternellement. Or c'est cette parole qui vous a été annoncée» (1 Pierre 1:23, 25). L'apôtre Paul, faisant allusion au même sujet, dit aux Corinthiens : «Moi je vous ai engendrés dans le christ Jésus par l'évangile» (1 Cor. 4:15). Ainsi la parole de Dieu prêchée dans l'évangile est le premier moyen de la nouvelle naissance, que le Seigneur présente ici sous le type de l'eau.

4.2.2 L'Esprit

«C'est l'Esprit qui vivifie» (Jean 6:63). «La lettre tue, mais l'Esprit vivifie» (2 Cor. 3:6). L'Esprit agissant avec et par la parole de Dieu vivifie les âmes mortes, et elles sont nées de nouveau. La Parole ne peut faire cela sans l'intervention du Saint Esprit, mais l'Esprit de

Dieu se sert de la Parole comme instrument, pour amener les âmes de la mort à la vie, produisant en elles, à la fois, une nouvelle nature et une vie nouvelle. Les Écritures nous fournissent plusieurs illustrations de ce fait. Prenons la plus frappante de toutes — le jour de la Pentecôte. Les meurtriers du Seigneur Jésus étant rassemblés autour de Pierre et des autres apôtres, Pierre leur annonce la parole de Dieu et leur dit : «Que toute la maison d'Israël donc sache certainement que Dieu a fait et Seigneur et Christ ce Jésus que vous avez crucifié» (Actes 2:36). Au commencement du chapitre, dans le récit de la descente du Saint Esprit, il est dit des apôtres «qu'ils furent tous remplis de l'Esprit Saint et commencèrent à parler d'autres langues, selon que l'Esprit leur donnait de s'énoncer». Pierre parlait donc par la puissance du Saint Esprit et le même Esprit, revêtant la parole de Dieu d'une grande puissance, une multitude de personnes furent nées de nouveau ; le changement produit en elles fut constaté par le fait qu'ils «eurent le cœur saisi de componction et ils dirent à Pierre et aux autres apôtres : Que ferons-nous ?» (v. 37). Il en est de même aujourd'hui, quand des hommes sont nés de nouveau. C'est toujours par l'Esprit de Dieu, par le moyen de la Parole. Il n'y a pas d'autre moyen.

4.2.3 Conclusion sur ce « comment »

Nous pouvons, maintenant, en présence de l'enseignement du Seigneur, définir plus exactement le sens de ces paroles. Dans l'évangile de Jean, ch. 3, v. 9, Nicodème demande : «Comment ces choses peuvent-elles se faire ?» En premier lieu, le Seigneur lui reproche avec douceur son ignorance (v. 10) et son incrédulité (v. 11, 12), et ensuite il lui donne une réponse complète à la question qu'il lui avait adressée. Celle-ci comprend trois parties, qui révèlent ensemble tout le mystère que l'esprit de Nicodème ne pouvait comprendre.

4.2.4 La réponse complète du Seigneur à Nicodème

4.2.4.1 La personne du Fils de l'homme

Ceci est le fondement de tout dans la parole de Dieu, dans l'évangile, par lequel sous l'action de l'Esprit de Dieu les âmes sont amenées à la vie nouvelle. «Personne n'est monté au ciel, sinon Celui qui est descendu du ciel, le fils de l'homme qui est dans le ciel» (v. 13). Nous avons ici le grand mystère de l'incarnation du Fils de Dieu. Il était dans le ciel, mais il «est descendu du ciel». Il naquit d'une femme et devint le Fils de l'homme sur la terre, et toutefois pendant qu'il parle à Nicodème il peut dire de Lui-même «qui est dans le ciel». C'est le Dieu-Homme, vrai homme, et vrai Dieu, qui est ici révélé dans la personne du Fils de l'homme. C'est cette merveilleuse dignité de la personne de Christ, qui donne une vertu infinie à son oeuvre ; de là la nécessité de garder avec un soin jaloux la vraie doctrine de la personne de notre Seigneur, et de rejeter tout enseignement capable de déprécier soit sa nature humaine, soit sa nature divine. Tout ce qui est hostile à la personne de Christ, s'oppose à sa croix et à son sacrifice expiatoire. La personne de Christ est le fondement de l'évangile de la grâce de Dieu et lui donne son caractère. «Car c'est le Dieu qui a dit que du sein des ténèbres la lumière resplendît, qui a relui dans nos cœurs pour faire luire la connaissance de la gloire de Dieu dans la face de Christ» (2 Cor. 4:6).

4.2.4.2 L'oeuvre de Christ

C'est ici que nous trouvons le second des divins «il faut». «Il vous faut», dit le Seigneur, «être nés de nouveau». Et maintenant il dit : «Comme Moïse éleva le serpent dans le désert, ainsi il faut que le Fils de l'homme soit élevé, afin que quiconque croit en lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle» (Jean 3:14, 15). Mais pourquoi fallait-il que le Fils de l'homme fût élevé et crucifié ? C'était une nécessité morale, car «sans effusion de sang il n'y a pas de rémission» (Héb. 9:22). Parce que, prenant la place du pécheur, il devait être «blessé pour nos transgressions» et «meurtri pour nos iniquités» (És. 53:5) ; parce que, par le fait que nous étions sous le jugement et la condamnation du péché, il fallait qu'il mourût à notre place : car il a lui-même «porté nos péchés en son corps sur le bois» (1 Pierre 2:24). C'était, en un mot, en tant que substitut du pécheur, qu'il lui fallait être élevé, «afin que quiconque croit en lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle» (Jean 3:15). Il devient ainsi la source de la vie ; de plus, en résurrection il est la vie de chaque croyant (Col. 3:3, 4) ; car c'est dans la nouvelle naissance que cette vie est communiquée par la puissance de l'Esprit vivifiant. Mais, par le caractère de sa mort, comme substitut du pécheur sur la croix, il est la vie de ceux qui croient ; car c'est dans la mort qu'il a expié nos péchés, et fait la propitiation, et par ce moyen, il a enlevé toute barrière entre un Dieu de grâce et des pécheurs perdus. Dès lors il peut dire : «Celui qui croit en moi, encore qu'il soit mort, vivra» (Jean 11:25).

C'est ainsi une vie sortant de la mort, une vie dans un Sauveur crucifié et ressuscité, parce que «par la mort, il rendit impuissant celui qui avait le pouvoir de la mort» (Héb. 2:14), car «à moins que le grain de blé, tombant en terre, ne meure, il demeure seul ; mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruit» (Jean 12:24).

4.2.4.3 La foi est le lien entre le pécheur et Christ

La foi est le lien entre le pécheur et Christ, tout comme l'attouchement était le lien entre ceux qui étaient guéris et Christ, dans les jours de sa vie ici-bas. En sorte que «quiconque croit en lui» ne périt pas, mais a la vie éternelle (Jean 3:15, 16). Ceci sera compris tout de suite, si l'on considère le parallèle que le Seigneur place ici devant Nicodème. Il compare sa propre «élévation», à celle du serpent élevé par Moïse au désert (Nomb. 21:6-9). Des serpents mordaient les enfants d'Israël et les faisaient mourir ; ce fut au serpent qu'ils furent invités à regarder afin de vivre. Le péché a été la cause de notre mort. «Par un seul homme le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort, etc.» (Rom. 5:12). De même, c'est à Celui qui a été fait péché pour nous (2 Cor. 5:21), que nous sommes appelés à croire pour avoir la vie.

C'est donc ici le point capital à saisir, savoir le rapport qui existe entre le fait de regarder au serpent et la foi. Nous lisons : «Et Moïse fit un serpent d'airain, et le mit sur une perche ; et il arrivait que, lorsqu'un serpent avait mordu un homme, et qu'il regardait le serpent d'airain, il vivait» (Nomb. 21:9). Remarquez d'abord, que c'était l'Israélite mordu qui regardait, et secondement, qu'il regardait par obéissance de foi, croyant la parole de Dieu. Il en est exactement ainsi de Christ élevé. Quiconque prend la position d'un pécheur, reconnaissant qu'il est «mordu», perdu sans ressource par le péché, s'il regarde à Christ dans l'obéissance de la foi, ne périra pas, mais il a la vie éternelle. Nous voyons ainsi, comme dans la Pâque, qu'il n'y a pour le pécheur absolument aucune oeuvre à faire. Il a simplement à croire le témoignage que Dieu a donné de son Fils, savoir, que Dieu a réglé le compte du péché dans la mort de Christ et que dès lors il proclame la vie pour tous ceux qui croient. Dès que le pécheur a la foi dans le Seigneur Jésus Christ, il est né de nouveau ; il a la vie éternelle.

4.2.5 C'est ainsi qu'a lieu la nouvelle naissance.

L'évangile est prêché, cette parole de Dieu qui dit à une race coupable, que «Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique (livré à la mort), afin que quiconque croit en Lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle» (Jean 3:16). Le Saint Esprit revêt le message de Dieu de grâce et de puissance. Il pénètre dans les cœurs des pécheurs ; ils croient, ils sont vivifiés, ils naissent de nouveau, ils ont la vie éternelle (Jean 3:16).

Cher lecteur, êtes-vous né de nouveau ? Avec cette parole pénétrante devant les yeux, vous pouvez sans difficulté répondre à cette question. Si vous l'êtes, votre âme entière éclatera en actions de grâces à Dieu pour le don de son Fils unique ! Si vous ne l'êtes pas, laissez-moi vous avertir encore une fois qu'il n'est pas question de ce que vous pouvez être bon fils ou bonne fille, mari dévoué ou épouse affectionnée, bon père ou tendre mère. Si vous n'êtes né de nouveau, vous êtes en dehors du royaume de Dieu, ruiné, perdu sans espoir. Serez-vous satisfait d'une telle condition ? Que fût-il advenu si les Israélites mordus avaient refusé de regarder au serpent d'airain, disant : «Nous pouvons peut-être nous guérir» ? Ils seraient morts dans leur angoisse et leur péché. De même, si vous refusez de croire à Christ, de croire en Lui, il n'y a pas d'autre remède ; et au lieu d'avoir la vie éternelle, vous périrez pour toujours. Mais si vous vous soumettez à cette nécessité d'être né de nouveau, reconnaissant votre véritable condition devant Dieu, et regardant à Christ avec une foi simple, vous passerez immédiatement de la mort à la vie.

5 Chapitre 5 — La paix avec Dieu — La justification

«Ayant donc été justifiés sur le principe de la foi, nous avons la paix avec Dieu par notre seigneur Jésus Christ» (Rom. 5:1). C'est ici la conclusion à laquelle l'apôtre arrive, après avoir constaté les conditions en vertu desquelles Dieu peut rencontrer le pécheur en grâce et justifier quiconque croit en Jésus. Le principe que renferme cette conclusion est si important et si nécessaire à comprendre, que nous nous proposons de le considérer en détail, afin de montrer aux âmes angoissées comment Dieu a posé soigneusement le fondement de la paix, entièrement en dehors d'elles-mêmes, en sorte qu'elles puissent reconnaître que le Rocher sur lequel cette paix est fondée, c'est Christ seul et son oeuvre.

5.1 La justification est par la foi

La justification est par la foi ; c'est-à-dire sur le principe de la foi, en contraste avec le principe des oeuvres. Le souvenir de ce fait nous épargnerait bien des confusions, et c'est sur ce contraste que l'apôtre établit toute son argumentation. Ainsi, après avoir dépeint l'état des nations et des Juifs, et avoir prouvé que les uns et les autres sont convaincus de péché, il dit : «C'est pourquoi nulle chair ne sera justifiée» devant Dieu par des oeuvres de loi (Rom. 3:20). Et encore : «Nous concluons que l'homme est justifié par la foi, sans oeuvres de loi» (v. 28). De même, après avoir cité l'exemple de la justification d'Abraham : «Abraham crut Dieu, et cela lui fut compté à justice», il nous dit : «À celui qui ne fait pas des oeuvres, mais qui croit en celui qui justifie l'impie, sa foi lui est comptée à justice» (Rom. 4:3, 5). Nous avons, par conséquent, le contraste le plus complet entre la loi et l'évangile. La loi disait : «Celui qui aura fait ces choses vivra par elles» (Gal. 3:12) mais l'évangile proclame que Dieu justifie quiconque croit en Jésus (Rom. 3:26). Ce n'est donc plus une question d'oeuvres ou de quelque chose à faire de la part de l'homme, car Dieu a démontré la ruine complète et définitive de l'homme, dans toutes les positions où il avait été placé. Le gentil sans loi et le Juif sous la loi sont convaincus comme pécheurs, «afin que toute bouche soit fermée, et que tout le monde soit coupable devant Dieu» (Rom. 3:19). À cause de cela, l'homme est entièrement exclu de la possibilité de faire quoi que ce soit pour se restaurer, ou se sauver lui-même. Il est déjà sous la condamnation, perdu ; par conséquent, les oeuvres ou actions de quelque genre que ce soit sont entièrement sans profit. Et s'il doit maintenant être sauvé, ce ne peut être que sur le principe de la foi ; «car vous êtes sauvés par la grâce, par la foi, et cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu» (Éph. 2:8). Il n'a jamais, par ses plus grands efforts, obtenu aucune justice devant Dieu ; c'est pourquoi il ne peut éviter la justice de Dieu, telle qu'elle est révélée dans l'évangile, par la foi pour la foi (Rom. 1:17).

Il est très important de bien comprendre ce sujet ; car c'est à cela précisément que les Juifs se sont heurtés dès le commencement. Ainsi, nous lisons au chapitre 10, que «ignorant la justice de Dieu et cherchant à établir leur propre justice, ils ne se sont pas soumis à la justice de Dieu. Car Christ est la fin de la loi pour justice à tout croyant» (Rom. 10:3, 4). Jusqu'à ce que les âmes aient compris qu'elles ne peuvent pas «établir leur propre justice», que leurs justices sont «comme un vêtement souillé» devant Dieu (És. 64:6), elles n'accepteront jamais cette vérité, qu'elles ne peuvent être justifiées autrement que sur le principe de la foi et que le moyen pour être sauvées, c'est la grâce de Dieu envers nous dans le Seigneur Jésus. Mais une fois cela compris, le résultat est immense ; car nos yeux sont immédiatement détachés de nous-mêmes et dirigés vers Celui qui est le seul Sauveur. Nous abandonnons nos propres ressources, pour nous soumettre à la justice de Dieu qui est sur le principe de la foi.

5.2 L'objet proposé à la foi en vue de la justification

Nous pouvons maintenant rechercher quel est l'objet proposé à la foi en vue de la justification. Ceci est clairement défini en Romains 4. L'apôtre, comme nous l'avons vu, rapporte qu'Abraham crut Dieu et que cela lui fut imputé pour justice ; et, de plus, il met devant nos yeux les circonstances et le caractère de sa foi, faisant surtout remarquer qu'elle était antérieure à la circoncision et que la loi n'a rien eu à faire avec la promesse qu'il a reçue (v. 9-16). Ensuite il ajoute : «Or ce n'est pas pour lui seul qu'il a été écrit que cela lui a été compté, mais aussi pour nous, à qui il sera compté, à nous qui croyons en celui qui a ressuscité d'entre les morts Jésus notre Seigneur, lequel a été livré pour nos fautes et a été ressuscité pour notre justification» (v. 23-25). L'objet proposé à la foi d'Abraham était Dieu lui-même, dans la promesse qu'il serait «héritier du monde» (v. 13), et contre espérance il «crut avec espérance, pour devenir père de plusieurs nations, selon ce qui a été dit : Ainsi sera ta semence. Et n'étant pas faible dans la foi, il n'eut pas égard à son propre corps déjà amorti, âgé qu'il était d'environ cent ans, ni à l'état de mort du sein de Sara ; et il ne forma point de doute sur la promesse de Dieu par incrédulité, mais il fut fortifié dans la foi, donnant gloire à Dieu, et étant pleinement persuadé que ce qu'il a promis, il est puissant aussi pour l'accomplir. C'est pourquoi aussi cela lui a été compté à justice» (v. 18-22).

L'objet de sa foi était ainsi un Dieu de promesse ; mais l'objet proposé à notre foi est un Dieu d'accomplissement. Car la justice nous sera imputée, si nous «croyons en celui qui a ressuscité d'entre les morts Jésus notre Seigneur» (v. 24). C'est pourquoi Dieu est présenté au pécheur, dans l'évangile, comme Celui qui est intervenu en grâce, procurant la rédemption en Christ et proclamant que Christ a été livré pour nos offenses et ressuscité pour notre justification : c'est-à-dire un Dieu Sauveur, un Dieu qui n'exige maintenant du pécheur que la foi en Lui-même ; ne réclamant rien de l'homme, parce qu'il a envoyé son Fils unique pour prendre toutes nos responsabilités sur Lui, pour satisfaire, par sa mort, à toutes les exigences qu'un Dieu saint avait contre nous, et régler pour toujours la question du péché. Ainsi glorifié, Dieu peut maintenant, sur le fondement d'une oeuvre de rédemption accomplie, recevoir avec justice et justifier tous ceux qui croient. Dieu a pourvu de cette manière, en grâce, par les ressources d'amour de son propre coeur, à tous les besoins du pécheur, par le précieux sang de Christ, pour le purifier de sa culpabilité, et par une justice divine dans laquelle il peut subsister en Sa propre présence ; il a fourni, de fait, tout ce qui manquait au pécheur, pour l'amener, de son éloignement dans la condamnation et dans la mort, jusqu'à Dieu lui-même. Dans l'évangile de la grâce, il est donc présenté comme Celui qui donne et non comme Celui qui exige, puis comme objet de foi quant à son témoignage au sujet de ce qu'il a fait pour nous dans son Fils et par Lui.

Au troisième chapitre, le sang de Christ est présenté comme l'objet de la foi. «Étant justifiés gratuitement par sa grâce, par la rédemption qui est dans le christ Jésus, lequel Dieu a présenté pour propitiatoire, par la foi en son sang» (Rom. 3:24, 25). La portée de ce passage est différente : le monde entier est reconnu coupable devant Dieu (v. 19). La question, ici, est : comment satisfaire aux exigences de Dieu comme Juge ? la réponse se trouve dans le sang de Christ, donné par la grâce de Dieu, en sorte que le plus coupable peut venir et être justifié par la foi dans le sang de Christ (v. 24-26). Mais, dans le passage que nous avons examiné, Dieu se

manifeste, ainsi que nous l'avons dit plus haut (Rom. 4:18-22), comme un Dieu Sauveur, satisfait de l'oeuvre de Christ, dont la mort a fait l'expiation du péché ; il se présente ainsi, Lui-même, comme le Dieu de grâce dans la rédemption et comme l'objet de la foi du pécheur. Combien cela est simple et béni ! Qu'est-ce que Dieu demande des pécheurs ? Seulement qu'ils le croient, et qu'ils reçoivent son témoignage touchant ce qui a été accompli en leur faveur par la mort de son Fils. En même temps il leur présente, pour confirmer son témoignage, le fait de la résurrection du Seigneur Jésus d'entre les morts. C'est comme si Dieu nous disait : «Si vous avez besoin d'une preuve que Christ a été livré pour vos offenses, et qu'il les a expiées par sa mort, et que tous mes droits contre vous ont été complètement satisfaits, contemplez sa résurrection. Je l'ai ressuscité d'entre les morts et fait asseoir à ma droite dans la gloire, pour constater devant tous qu'il a achevé l'oeuvre de l'expiation et que je l'ai acceptée».

5.3 Quiconque croit en Lui est justifié

Quiconque croit en Lui est justifié, c'est-à-dire que nous sommes par la foi estimés justes devant Dieu, justes en Christ ; car Celui qui n'a pas connu le péché, Dieu «l'a fait péché pour nous, afin que nous devinssions justice de Dieu en lui» (2 Cor. 5:21). Ceci dépasse de beaucoup la purification de la culpabilité, ou le pardon des péchés, parce que nous avons dans la justification une justice positive qui nous rend propres pour la présence de Dieu. Le sang de Christ, comme nous l'avons vu, en est la cause méritoire, d'une valeur si infinie en notre faveur, que, glorifié ainsi dans l'expiation de nos péchés, Dieu peut avec justice, à cause de la justice de son Fils, nous recevoir, nous pardonner, nous justifier et nous amener dans la place où est Christ lui-même. Comme l'exprime ailleurs l'apôtre : «Or vous êtes de lui dans le christ Jésus, qui nous a été fait sagesse de la part de Dieu, et justice, et sainteté, et rédemption» (1 Cor. 1:30). Nous sommes si complètement identifiés avec Christ devant Dieu, que sa place est notre place, son acceptation notre acceptation, car nous sommes en Lui, c'est pourquoi l'apôtre Jean peut écrire : «Comme il est, lui, nous sommes, nous aussi, dans ce monde» (1 Jean 4:17). Ceci suffira pour montrer le caractère complet de notre justification, et pour aider des âmes angoissées à comprendre que c'est Dieu Lui-même qui justifie le croyant. Car s'il nous justifie, s'il est si complètement satisfait de ce qui a été fait pour nous, qu'il nous absout de toute oeuvre et nous fait asseoir en Christ devant Lui-même, qui peut nous condamner ? (Rom. 8:33, 34). Qui peut nous accuser, ou qui peut diminuer d'un point ou d'un trait la perfection de notre acceptation ? Dieu a parlé ; il a déclaré que nous sommes «justifiés par la foi», et sa parole demeure éternellement.

5.4 La paix est le privilège de celui qui est justifié

«Ayant donc été justifiés sur le principe de la foi, nous avons la paix avec Dieu par notre seigneur Jésus Christ». Ces paroles : «Nous avons la paix», ne signifient pas nécessairement que nous en jouissons ; car certainement, un grand nombre de ceux qui sont justifiés devant Dieu ne connaissent que très peu cette paix. Le fait est que la paix nous est donnée ; qu'elle est faite entre nos âmes et Dieu, que toute question entre Lui et nous est si parfaitement réglée, qu'il n'a plus rien contre nous et, par conséquent, la paix est notre privilège.

Mais si c'est une chose faite et qui nous est acquise, qu'est-ce qui empêche tant d'âmes de jouir de la possession de cette paix ? C'est uniquement l'incrédulité ; elles regardent au-dedans d'elles, à leur propre état, au lieu de regarder au-dehors à ce que Dieu a fait pour elles. Nous ne pouvons nous réjouir de cette paix que lorsque nous savons qu'elle nous appartient. Et nous ne pouvons savoir cela qu'en croyant la parole de Dieu. Mais si nous croyons, nous sommes justifiés, nous avons la paix, quels que puissent être nos sentiments ou notre expérience. Et de même aussi nous conserverons la jouissance de la paix par une confiance simple dans la parole de Dieu. Il est de la première importance de savoir qu'elle est à nous ; si les âmes sont ballottées de côté et d'autre par les doutes et les craintes, c'est qu'elles hésitent à croire à la plénitude de la grâce de Dieu. Elles sont par ce fait faibles et sans appui et deviennent la proie facile du tentateur ; tandis que si elles se reposaient avec confiance sur la parole certaine de Dieu qu'elles ont la paix, qui a été faite par l'oeuvre de Christ et faite pour elles, elles pourraient chanter au milieu de l'orage et présenter un front assuré devant toute difficulté. Elles ne seraient pas troublées par les perfides suggestions de Satan, sachant que la paix repose sur la croix de Christ, qu'elle est à la fois certaine et ferme, inaliénable et immuable ; un fondement sur lequel elles peuvent bâtir et demeurer en sûreté pour toujours. Car la paix de celui qui est justifié est le résultat d'une rédemption accomplie, fondée sur la croix, et dont la preuve est dans la résurrection de Christ.

Quelques-uns seront encouragés dans leur confiance, si nous leur rappelons que Dieu est juste, en même temps qu'il est Celui qui justifie ceux qui sont de la foi de Jésus (Rom. 3:26), c'est-à-dire qu'il est juste à l'égard des droits auxquels a satisfait l'oeuvre de Christ, ou plutôt Christ dans son oeuvre. C'est donc ce que Christ a acquis pour nous ; et c'est pour cela qu'il est notre paix (Éph. 2:14).

Il ne faut jamais oublier que cette paix n'existe pas en dehors de Christ, mais en Lui et par son moyen ; et en conséquence que c'est une paix juste, une paix que Dieu nous confère et nous accorde avec justice par le Seigneur Jésus Christ.

6 Chapitre 6 — «Que faut-il que je fasse pour être sauvé ?»

Ayant démontré quelle est la provision de Dieu pour le besoin des âmes, nous pouvons maintenant examiner le sujet, au point de vue de l'homme. Dès le moment qu'un homme est convaincu de péché, la question s'élève dans son coeur sous une forme ou sous une autre : «Que faut-il que je fasse ?» Il en fut ainsi au jour de la Pentecôte, quand les Juifs furent saisis dans leur coeur par la puissance du Saint Esprit, ensuite de la prédication de Pierre. «Hommes frères», dirent-ils, «que ferons-nous ?» Le geôlier demanda à Paul et à Silas : «Que faut-il que je fasse pour être sauvé ?» (Actes 16:30). Deux fois le Seigneur lui-même fut interrogé. «Que ferai-je afin que j'hérite de la vie éternelle ?» (Marc 10:17 et Luc 10:25). La question que Paul ou plutôt Saul adresse au Seigneur : «Que dois-je faire, Seigneur ?» (Actes 22:10) est différente, et il n'est pas nécessaire de l'examiner ici. Le propre de ces questions est que le «Je» occupe la place principale, ou plutôt peut-être l'idée de faire quelque chose. «Que faut-il que je fasse ?» C'est là un signe indubitable que les questionneurs n'ont pas encore appris ce que Dieu est, ni leur vraie place devant Lui. C'est à ce point de vue qu'il importe surtout d'examiner la question, parce qu'elle marque pour beaucoup d'âmes une époque caractéristique de leur carrière. Il y a très peu de personnes, en vérité, qui n'aient pas posé la même question à quelque époque de leur travail d'âme. Nous nous proposons donc d'examiner quelques-uns des exemples que nous avons cités, pour nous rendre compte de la réponse que nous fournit la parole de Dieu.

6.1 Le jeune homme riche

Prenons premièrement le cas du jeune homme de Marc 10:17 ; Matthieu 19:16 ; Luc 18:18. Nous lisons que lorsque Jésus «sortait sur la route, un homme accourut, et, se jetant à genoux devant lui, il lui demanda : Bon Maître, que ferai-je afin que j'hérite de la vie éternelle ? Et Jésus lui dit : Pourquoi m'appelles-tu bon ? Nul n'est bon, sinon un seul, Dieu. Tu sais les commandements : Ne commets point adultère ; ne tue point ; ne dérobes point ; ne dis point de faux témoignage ; ne fais tort à personne ; honore ton père et ta mère. Et répondant, il lui dit : Maître, j'ai gardé toutes ces choses dès ma jeunesse». Matthieu rapporte que le jeune homme ajouta : «Que me manque-t-il encore ?» «Et Jésus, l'ayant regardé, l'aima, et lui dit : Une chose te manque : va, vends tout ce que tu as et

donne aux pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel, et viens, suis-moi, ayant chargé la croix. Et lui, affligé de cette parole, s'en alla tout triste, car il avait de grands biens» (Marc 10:17-22). Cet exemple est d'autant plus frappant et instructif, que ce jeune homme était si irréprochable et d'une conduite si exceptionnelle. Il était à la fois sincère et intègre, un de ceux qui pouvaient dire comme Paul, que pour ce qui était de la justice par la loi, il était sans reproche (Phil. 3:6), car à l'énumération que le Seigneur lui fait des commandements, il répond : «J'ai gardé toutes ces choses dès ma jeunesse», et il ajoute : «Que me manque-t-il encore ?» (voyez Matt. 19:20). Ce jeune homme n'est-il pas le portrait de beaucoup de personnes de nos jours, jeunes gens et autres, dont toute la vie morale, dans son apparence extérieure du moins, ne laisse rien à désirer ? Doux, aimables et affectueux, attentifs à leurs devoirs de fils ou de filles, droits et honorables dans toutes les circonstances de la vie, et diligents aussi dans l'observance de tout ce qui est appelé devoirs religieux, ils gagnent l'estime de tout leur entourage, amis et connaissances. Que leur manque-t-il encore ? La réponse du Seigneur au jeune homme est aussi la réponse à notre question. Que renferme-t-elle donc ? D'abord que l'homme ne peut rien apporter à Dieu, et par conséquent qu'il ne peut rien faire pour hériter de la vie éternelle. Comme Paul, il doit apprendre que sa justice est comme un linge souillé, pour estimer que les choses qui lui étaient un gain comme homme naturel lui sont une perte à l'égard de Christ, et que rien de ce qu'il est, ou de ce qu'il a fait, ne lui donne de mérite devant Dieu ; ce qu'il a de meilleur même doit être mis de côté comme indigne et souillé.

En outre, le Seigneur entend qu'il faut que l'homme abandonne volontairement tout ce qu'il a — soi-même, sa propre justice et tout le reste — à cause de l'excellence de la connaissance de Jésus Christ. C'est pourquoi le Seigneur dit au jeune homme de vendre tout ce qu'il a et de le donner aux pauvres, et «viens, suis-moi, ayant chargé la croix».

Telle est la première réponse à la question : Que faut-il que je fasse pour hériter de la vie éternelle ? Il faut prendre la place de gens dénués, sans ressource — soi-même, le monde et toutes choses étant sans valeur — aux pieds de Jésus. Et n'oublions pas le solennel avertissement de tout ce récit, c'est que la supériorité du caractère et les avantages de la position, etc., doivent être classés parmi les plus grands obstacles pour venir à Christ, parce qu'ils déguisent et voilent souvent la réelle condition de l'âme devant Dieu.

6.2 Le docteur de la loi — Luc 10

L'exemple du docteur de la loi (Luc 10). Celui-ci est à plusieurs points de vue complètement différent de celui que nous venons de considérer ; car le docteur de la loi vient pour éprouver Christ, et occupe ainsi une place morale au-dessous du précédent. C'est pourquoi le Seigneur donne ici une leçon beaucoup plus profonde sur la véritable condition de l'homme. «Et voici, un docteur de la loi se leva pour l'éprouver, et dit : Maître, que faut-il que j'aie fait pour hériter de la vie éternelle ? Et il lui dit : Qu'est-il écrit dans la loi ? Comment lis-tu ? Et répondant, il dit : «Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, et de toute ton âme, et de toute ta force, et de toute ta pensée ; et ton prochain comme toi-même». Et il lui dit : Tu as bien répondu ; fais cela, et tu vivras. Mais lui, voulant se justifier lui-même, dit à Jésus : Et qui est mon prochain ? etc.» Alors suit la parabole du bon Samaritain (Luc 10:25-37). Ici le Seigneur prend, sur son propre terrain, le docteur de la loi qui vient pour l'éprouver, c'est-à-dire sur le terrain de la loi, et ainsi il accepte son témoignage des exigences de la loi, ajoutant les paroles prononcées après sa promulgation : «Fais cela, et tu vivras», lesquelles choses si l'homme les accomplit, il vivra par elles (Lév. 18:5). Mais il emploie la loi, selon son but divin, comme le type des exigences de Dieu à l'égard de l'homme dans la chair, et comme telle apportant la connaissance du péché (Rom. 3:20). Car ses paroles : «Tu as bien répondu ; fais cela, et tu vivras» (v. 28), amènent le docteur de la loi à la conviction de péché. Aussi lisons-nous : «Lui, voulant se justifier lui-même, dit à Jésus : Et qui est mon prochain ?» Le Seigneur l'avait sondé avec cette parole qui «est vivante et opérante, et plus pénétrante qu'aucune épée à deux tranchants, et atteignant jusqu'à la division de l'âme et de l'esprit, des jointures et des moelles ; et elle discerne les pensées et les intentions du cœur» (Héb. 4:12). Mais au lieu de s'humilier, il cherche à en esquiver l'application, en insinuant même l'impossibilité d'accomplir le commandement divin. Il cherche à se justifier, comme s'il était possible à un homme d'être justifié devant Dieu, en alléguant que puisqu'il ne peut définir le commandement divin, on ne peut s'attendre à ce qu'il l'accomplisse. Mais le Seigneur a fait entrer dans son âme la connaissance du péché, et maintenant, pour lui enseigner aussi qui est son prochain, il propose la parabole de l'homme tombé entre les mains des voleurs, et comment il a été secouru par un Samaritain.

Quelles sont les leçons qu'on peut tirer de cette réponse à la question : «Que faut-il que j'aie fait pour hériter de la vie éternelle ?» Ce n'est pas seulement que l'homme ne peut rien faire, mais qu'il est convaincu comme pécheur devant Dieu ; en sorte que nous avons dans cette parabole le tableau de la condition de l'homme. Elle est ainsi décrite : «Un homme descendit de Jérusalem à Jéricho, et tomba entre les mains des voleurs, qui aussi, l'ayant dépouillé et l'ayant couvert de blessures, s'en allèrent, le laissant à demi mort» (v. 30). Le lieu même où le voyageur est assailli est significatif. Il descendait de Jérusalem, la cité de Dieu, à Jéricho, la ville maudite (Josué 6:26), peinture frappante du voyage du pécheur vers la perdition. Il tombe entre les mains des voleurs qui le dépouillent, le blessent et s'en vont, le laissant à demi mort ; et ainsi, le voilà gisant sans aide et sans espoir, et sur le point de mourir. Qui ne verra dans ce tableau la condition de l'homme pécheur ? Et quelle folie ne serait-ce pas à celui qui se trouve dans un tel état de demander : Que faut-il que j'aie fait pour hériter de la vie éternelle ? La question est plutôt : Qu'y a-t-il à faire pour le sauver ? Et c'est ce que le Seigneur veut enseigner au docteur de la loi — la folie d'un pécheur qui demande ce qu'il peut faire, tandis que, s'il est sauvé, ce doit être par la grâce et par l'intervention d'un autre. Cette dernière vérité est dépeinte dans le Samaritain. Mais auparavant un sacrificateur et un lévite passent par là et abandonnent le malheureux homme à son sort, montrant l'impuissance de la loi à sauver l'âme. Alors le Samaritain se présente, «et, le voyant, il fut ému de compassion, et s'approcha et banda ses plaies, y versant de l'huile et du vin ; et l'ayant mis sur sa propre bête, il le mena dans l'hôtellerie et eut soin de lui. Et le lendemain, s'en allant, il tira deux deniers et les donna à l'hôtelier, et lui dit : Prends soin de lui ; et ce que tu dépenseras de plus, moi, à mon retour, je te le rendrai» (v. 33-35). Qui est donc le Samaritain ? Certainement, nul autre que Christ — Christ, dans la compassion de son amour, cherchant et sauvant ceux qui étaient perdus. Car il est ému de pitié par la misère de l'homme pauvre et abandonné, il bande ses plaies, il le conduit dans un lieu sûr, le soigne, l'entretient, et pourvoit à tous ses besoins jusqu'à son retour. De toute cette scène nous apprenons donc : 1° que l'homme est pécheur ; 2° en tant que pécheur, qu'il est à la fois perdu et sans aide ; 3° par conséquent qu'il ne peut rien faire ; et 4° que, s'il doit être sauvé, ce sera seulement par Christ, et par ce que Christ a fait.

6.3 Le geôlier de Philippes

Ceci nous amène à examiner l'exemple du geôlier (Actes 16). Nous prenons celui-ci plutôt que celui des Juifs au jour de la Pentecôte, parce que la question qu'il pose est plus positive. Paul et Silas avaient été mis en prison à Philippes, à l'instigation d'une foule irritée ; et sur le minuit, lisons-nous, les apôtres priaient et chantaient les louanges de Dieu, lorsque «tout d'un coup il se fit un grand tremblement de terre, de sorte que les fondements de la prison furent ébranlés ; et incontinent toutes les portes s'ouvrirent, et les liens de tous furent détachés» (Actes 16:25, 26). Le gardien de la prison fut terrifié et, dans l'agitation du moment, croyant que les prisonniers s'étaient enfuis, il se serait tué sans l'intervention de Paul. «Et ayant demandé de la lumière, le geôlier s'élança dans la prison, et tout tremblant il se jeta aux pieds de Paul et de Silas. Et les ayant menés dehors, il dit : Seigneurs, que faut-il que je fasse pour être sauvé ? Et ils dirent : Crois au seigneur Jésus, et tu seras sauvé, toi et ta maison» (v. 27-31).

Pourquoi Paul et Silas répondent-ils autrement au geôlier, que le Seigneur ne l'avait fait dans les deux cas précédents ? La réponse, dans chaque exemple, est appropriée à la condition morale du questionneur. Paul et Silas peuvent porter immédiatement les yeux du geôlier sur Christ, parce qu'il est venu dans la condition morale représentée par l'homme mourant de la parabole précédente. En sorte que, si quelques-uns de mes lecteurs ont la même question à poser, ils ne peuvent en recevoir la réponse avant d'avoir pris la même position. Nous avons déjà insisté sur cette vérité dans le deuxième chapitre, mais nous devons encore l'accentuer ici. Car jusqu'à ce que la leçon ait été acceptée, le chemin du salut ne peut être connu. Cher lecteur, avez-vous appris, non seulement que vous ne pouvez rien apporter à Dieu, que même les choses qui pourraient vous être avantageuses auprès des hommes sont sans valeur devant Lui, mais encore que vous êtes pécheur et, comme tel, perdu et ruiné ; que, partant, vous ne pouvez rien faire pour votre salut et que, si vous devez être sauvé, ce sera par l'oeuvre de grâce d'un autre ? S'il en est ainsi, nous pouvons dès maintenant développer devant vous la vérité bénie contenue dans ces paroles : «Crois au Seigneur Jésus, et tu seras sauvé» (v. 31).

Donc, pour être sauvé, pour avoir la vie éternelle, il vous faut croire au Seigneur Jésus Christ. Ce n'est pas une question de faire, mais de croire. Maintenant, ce n'est pas ce que le pécheur peut faire, mais ce que Christ a fait, car il a pris sur lui ce que j'avais mérité, tandis que je reçois le fruit de ce qu'il a fait. Dorénavant ce sera : «Crois au Seigneur Jésus, et tu seras sauvé». Il n'y a pas d'autre chemin ; c'est pourquoi le salut est toujours attaché à la foi. Prenons quelques exemples : «Ta foi t'a sauvée, va-t'en en paix» (Luc 7:50). «Lève-toi, et t'en va ; ta foi t'a guéri» (Luc 17:19). «Qui croit au Fils a la vie éternelle» (Jean 3:36). «Celui qui entend ma parole, et qui croit celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle et ne vient pas en jugement ; mais il est passé de la mort à la vie» (Jean 5:24). «En vérité, en vérité, je vous dis : Celui qui croit en moi, a la vie éternelle» (Jean 6:47). «Tous les prophètes lui rendent témoignage, que, par son nom, quiconque croit en lui reçoit la rémission des péchés» (Actes 10:43). «Ayant donc été justifiés sur le principe de la foi, nous avons la paix avec Dieu par notre Seigneur Jésus Christ» (Rom. 5:1, etc.).

Eh bien ! cher lecteur, croyez-vous au Seigneur Jésus Christ ? Nous avons montré la position que le pécheur doit occuper premièrement ; qu'il doit recevoir le témoignage que Dieu porte à son sujet — coupable, abandonné et perdu. Si vous acceptez la parole de Dieu touchant votre état et votre condition, nous pouvons vous indiquer l'Agneau de Dieu qui ôte le péché du monde, car Celui qui nous déclare ce que nous sommes à ses yeux, par notre nature et notre conduite, est aussi Celui qui a pourvu à notre rédemption en Christ : «Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle» (Jean 3:16). Détournez vos regards de vous-même pour les porter sur Christ, acceptez le témoignage de Dieu concernant Christ, et dans cette contemplation vous passerez de la mort à la vie. «La parole est près de toi, dans ta bouche et dans ton coeur, c'est-à-dire la parole de la foi, laquelle nous prêchons, savoir que, si tu confesses de ta bouche Jésus comme Seigneur et que tu croies dans ton coeur que Dieu l'a ressuscité d'entre les morts, tu seras sauvé. Car du coeur on croit à justice, et de la bouche on fait confession à salut» (Rom. 10:8-10).

7 Chapitre 7 — Les difficultés

Dès que l'âme est réveillée, convaincue de péché et dirigée vers Christ, les difficultés apparaissent souvent de tous côtés, comme des obstacles insurmontables à la bénédiction désormais si ardemment désirée. Amplifiées par l'incrédulité inhérente à nos coeurs, et renouvelées continuellement par l'activité de Satan, elles paraissent insolubles. Aussi serons-nous peut-être utile à quelques-uns, en exposant et développant les formes qu'elles revêtent le plus fréquemment. En même temps, nous rappellerons que le seul capable de résoudre efficacement les difficultés est le Seigneur lui-même ; et qu'elles ne cesseront d'oppresser l'esprit que si on les expose simplement devant le trône de la grâce.

7.1 Mes péchés ont été trop nombreux et trop graves.

Combien souvent de telles paroles sont prononcées par le pécheur convaincu, quand il entend parler de la plénitude de la grâce de Dieu dans le Christ Jésus. «Oui, dit-il, Christ est capable de sauver et Dieu, je n'en doute pas, désire faire grâce. Mais je suis trop coupable. J'ai péché contre la lumière et la connaissance ; d'autres peuvent venir pour être sauvés ; mais pour moi il n'y a pas d'espoir !» Deux ou trois remarques montreront le fond de cette objection. Premièrement, c'est un doute sur l'efficacité du précieux sang de Christ ; car s'il n'est pas capable de vous purifier, c'est qu'il ne peut pas purifier de tout péché. En outre, cela indique qu'on se défie de la sincérité de Dieu, quand il invite les pécheurs par la prédication de son évangile, qui dit : Quiconque croit en Christ ne périra pas, mais il a la vie éternelle (Jean 3:16). «Que celui qui veut prendre gratuitement de l'eau de la vie» (Apoc. 22:17). Or si vous dites que vous n'êtes pas du nombre de ces «quiconque», qu'est-ce, sinon mettre en doute la vérité de Dieu ? Le Seigneur lui-même dit encore : «Je ne suis pas venu appeler des justes, mais des pécheurs» (Matt. 9:13). Ce n'est pas quelques pécheurs, mais tous les pécheurs. Ainsi, être un pécheur, c'est être qualifié pour venir à Christ ; et plus vous êtes convaincu de votre état de péché, plus aussi il vous faut être convaincu qu'il n'y a rien dans votre cas qui puisse vous exclure de la miséricorde de Dieu.

La racine d'une telle objection n'est-elle peut-être pas votre propre justice ? car, en réalité, c'est dire que vous n'êtes pas assez digne. Comme quelqu'un l'a dit : «Lorsque Dieu parle, si je refuse de le croire, à cause de ma propre appréciation, je le fais menteur» (voyez 1 Jean 5:10). Quand Dieu proclame son amour, si je refuse d'y croire, parce que je ne me trouve pas assez digne, je démontre seulement l'orgueil enraciné dans mon coeur ; car l'amour de Dieu se manifeste spontanément, sans rien demander en retour. Il n'est pas éveillé par mes mérites, mais par ma misère. Il n'est pas question non plus de ce que je mérite, mais de ce que Christ mérite. Christ a pris la place du pécheur sur la croix, afin que le pécheur puisse partager sa place dans la gloire. Christ a reçu ce que méritait le pécheur, afin que le pécheur puisse recevoir ce que Christ mérite. En sorte que le moi est tout à fait mis de côté.

D'ailleurs, ajoutons que le Seigneur a répondu par anticipation à votre objection pendant qu'il était sur la terre, en recevant plusieurs des plus abjects et des plus dégradés. La femme de mauvaise vie (Luc 7:37-39) et le brigand sur la croix (Luc 23:40-43), sont des monuments éternels de sa bonne volonté à recevoir les plus coupables. Combattez maintenant de telles pensées par les exemples simples et les déclarations claires de la parole de Dieu, et n'acceptez jamais, même pour un moment, aucune suggestion qui tende à voiler la bienveillance du Sauveur pour recevoir, ou son pouvoir pour sauver «tous» et «quiconque» vient se repentir à ses pieds.

7.2 Je ne sens pas assez mes péchés.

Cela est bien vrai, et c'est un reproche que même les croyants ont à se faire, et qu'ils se feront jusqu'à la fin de leur vie sur la terre. Ce sera donc aussi le cas de toute âme angoissée, et si ce sentiment est moins profond, c'est la preuve de la dureté produite dans le coeur par le péché. Mais cela démontre en même temps un plus grand et plus urgent besoin de Christ, car cette absence de sentiment de péché prouve la séparation de Dieu et la nécessité de la réconciliation par le sang de Christ. Cela ne veut pas dire qu'un sentiment profond soit une meilleure condition pour venir à Christ, comme si nous devions nous purifier nous-mêmes premièrement d'une certaine partie de notre méchanceté. Non, l'évangile ne réclame des hommes aucune part de sentiment ; il ne demande pas de préparation du coeur, mais il proclame un salut actuel pour tous ceux qui croient.

«Mais ne dois-je pas premièrement me repentir ?» Laissez-moi vous demander : Qu'entend-on pas repentance ? C'est simplement prendre la place d'une personne jugée, la place d'un pécheur devant Dieu, acceptant l'appréciation de Dieu sur mes péchés. Toute la

confusion à cet égard provient de la fausse idée que la repentance signifie : «Être affligé à cause du péché, et prendre la résolution de l'abandonner» ; et c'est pourquoi beaucoup de personnes s'arrêtent d'abord à chercher ou à produire en elles-mêmes cet état d'âme. Mais la seule question que vous ayez à résoudre est : Êtes-vous un pécheur, et acceptez-vous le jugement de Dieu sur vous comme pécheur ? Si vous le faites, il n'y a rien du côté de Dieu qui s'interpose entre vous et le Sauveur des pécheurs. Voici le grand message de l'évangile : «Crois au Seigneur Jésus, et tu seras sauvé, toi et ta maison» (Actes 16:31).

7.3 Je ne puis être sûr que Christ soit mort pour moi ; que l'invitation de l'évangile s'adresse à moi personnellement.

Et pourquoi ? Si Dieu répète dans sa Parole plusieurs fois : «Quiconque croit» sera sauvé (Jean 3:15, 16:36 ; Actes 10:43, etc.), n'est-il pas évident que vous êtes de ce nombre, aussi évident que si votre nom y était écrit ? Un évangéliste le disait récemment : «Si vous voyiez cet avis au-dessus d'une porte : Quiconque veut, peut entrer, vous comprendriez immédiatement que vous avez le droit d'entrer ; et si quelqu'un vous contestait ce droit, prétendant que l'avis n'est pas assez clair, vous diriez qu'il est hors de sens».

Quand donc nous lisons dans l'Écriture : «Que celui qui veut prenne gratuitement de l'eau de la vie» (Apoc. 22:17), n'est-ce pas une incrédule obstinée, que d'exprimer un doute au sujet de l'invitation qui nous est adressée ? Le récit suivant, qui est récent, nous fournit un exemple de ce genre :

Un homme, réveillé par la conscience de ses péchés, était angoissé par cette difficulté. Malgré tous les passages de l'Écriture qui lui étaient présentés, il restait toujours inquiet. Rentré chez lui, il passa une grande partie de la nuit seul avec Dieu. Enfin, il prit un morceau de papier, et écrivit : «Dis-leur : Je suis vivant, dit le Seigneur, l'Éternel, si je prends plaisir en la mort du méchant» (Ézéch. 33:11) ; à quoi il ajouta : «Je suis un de ces méchants» ; et au-dessous : «Le Seigneur, l'Éternel, ne prend point plaisir en ma mort». Il eut dès lors devant les yeux la preuve qu'il se trouvait dans les limites de la miséricorde divine.

Tout pécheur peut arriver à la même conclusion. Que celui qui est troublé par le doute à ce sujet, prenne, par exemple Jean 3:16, et écrive ce passage en se l'appliquant à lui-même, et il reconnaîtra de la manière la plus claire, qu'il est du nombre de ceux auxquels Dieu adresse ce mot «quiconque». Il n'y a en vérité d'autre limite à la grâce de Dieu dans l'évangile, que l'incrédulité de notre méchant cœur.

7.4 Peut-être ne suis-je pas un des élus ?

De tous les doutes, celui-ci est le plus inutile, mais Satan l'entretient bien activement. Les choses cachées appartiennent à Dieu, et aucune investigation ni raisonnement ne peut les sonder. Rappelons-nous que le pécheur n'a absolument rien à faire dans le conseil de Dieu. L'élection s'applique aux saints, et aux saints seuls. La réponse à faire à la difficulté, si on la ressent sincèrement, c'est ceci : suis-je pécheur ? Si vous pouvez y répondre nettement, alors l'invitation évangélique, comme nous l'avons précédemment démontré, s'adresse à vous, car l'état de pécheur est le seul qui nous permette de venir à Christ.

7.5 Je ne puis pas croire.

Examinons un peu cette objection. Qu'est-ce donc que vous ne pouvez croire ? Ne pouvez-vous croire que vous êtes pécheur ? Dieu vous en rend témoignage dans sa Parole ; et s'il faut que cette vérité vous soit confirmée, l'expérience d'un seul jour devrait vous suffire. Non, vous ne doutez pas que vous ne soyez un pécheur. Ne pouvez-vous donc croire le témoignage de Dieu à l'égard de son Fils ? Quel est ce témoignage ? C'est qu'il «a été livré pour nos fautes et a été ressuscité pour notre justification» (Rom. 4:25) ; qu'il a souffert «une fois pour les péchés, le juste pour les injustes, afin qu'il nous amenât à Dieu» (1 Pierre 3:18) ; que Celui qui n'a pas connu le péché, Dieu «l'a fait péché pour nous, afin que nous devinssions justice de Dieu en lui» (2 Cor. 5:21). Le croyez-vous ? Vous répondez : «Certainement je crois cela !» Eh bien ! voyez, ce qui en résulte : vous croyez d'un côté que vous êtes un pécheur ; et de l'autre, que Christ est mort pour les pécheurs ; pourquoi dire maintenant que «vous ne pouvez pas croire» ? Laissez-moi vous poser encore une question : Croyez-vous que Dieu soit satisfait de l'oeuvre que Christ a achevée par sa mort ? Pour répondre à cette question, souvenez-vous de deux choses : d'abord, la résurrection de Christ et son exaltation à la droite de Dieu prouvent que Dieu est satisfait, qu'il a entièrement accepté la propitiation faite sur la croix. En second lieu, le fait que c'est Dieu lui-même qui fait publier l'évangile de grâce, démontre que sa justice est apaisée. C'est fondé sur la croix que ce message vous est adressé : «Soyez réconciliés avec Dieu !» (2 Cor. 5:20). Croyez-vous maintenant que Dieu soit satisfait ? Vous ne pouvez pas en douter. Que reste-t-il donc ? C'est vous-même qui n'êtes pas satisfait. C'est bien là que gît la difficulté.

Si quelqu'un «ne peut pas croire», c'est donc bien plutôt qu'il ne veut pas croire, qu'il refuse de s'humilier comme pécheur devant le jugement de Dieu ; car dès que nous avons vraiment pris notre place de pécheurs, l'offre du salut devient pour nous une joyeuse nouvelle. Supposons, par exemple, qu'une famille tombe dans le besoin, qu'elle soit près de mourir de faim, et que quelqu'un lui apporte des vivres, en les lui offrant gratuitement — que penseriez-vous d'une réponse comme celle-ci : «Nous ne pouvons pas croire que ce soit pour nous» ? Il en est de même lorsqu'un pécheur, sous la condamnation, fait aux invitations de l'évangile, cette réponse : Je ne puis pas croire, cela n'est pas pour moi. Or, souvenez-vous que c'est Dieu qui parle. N'est-il pas digne de foi ? Si un ami vous faisait part d'une nouvelle et que vous lui répondiez : «Je ne puis vous croire», ne serait-ce pas une injure ? Continuerez-vous donc à mettre en doute la vérité et la sincérité de Dieu ?

7.6 Je ne sens pas que je suis sauvé.

C'est là le langage de plusieurs. Ils pensent, ils affirment même, qu'ils croient en Christ, mais ils ne jouissent pas de la paix !

Comment peut-on obtenir l'assurance du salut ? Beaucoup de personnes s'attendent à ressentir une joie soudaine, ou comptent sur quelque sentiment particulier pour jouir de cette assurance. Une jeune personne vint un jour me visiter, disant : «Je sais maintenant que je suis sauvée, car je suis si heureuse», à quoi je répondis : «Et si vous n'êtes pas heureuse demain, direz-vous : Je sais maintenant que je ne suis pas sauvée, parce que je suis si misérable» ? Elle comprit tout de suite qu'elle bâtissait sur un mauvais fondement. Comment donc avoir la certitude du salut ? C'est : par la foi — la foi dans cette parole de Dieu, lorsqu'il dit : «Quiconque croit» en Christ ne périra pas, mais il a la vie éternelle (Jean 3:16). J'ai le droit, si je crois, et que ma confiance repose sur sa parole, de dire que je suis sauvé ; et je reçois la paix, comme conséquence de ma foi dans le témoignage de Dieu.

Tel est l'ordre divin. Premièrement, la foi au Seigneur Jésus Christ ; en second lieu, la connaissance, ou, comme on peut aussi l'appeler, l'assurance du salut, conséquence de ma foi dans la parole de Dieu ; et enfin, la paix, comme résultat de l'assurance de mon salut. Prenons un exemple. Supposons que je doive 1000 francs, et que je n'aie rien pour payer ; je me trouve dans l'embarras et l'anxiété. Mais qu'un ami me dise : «Ne t'inquiète pas de cette dette, je l'ai réglée», si je crois sa parole, je suis immédiatement délivré de mon angoisse, sinon, je ne suis pas délivré du tout. Il en est de même de l'assurance du salut. Si je crois en Jésus, j'apprends que toutes les exigences de Dieu à mon égard ont été satisfaites, et de cette manière, en me confiant à sa parole, j'ai la paix, mais non autrement. Il est de la plus grande importance de saisir cette vérité ; car plusieurs, supposant que l'assurance du salut dépend du sentiment intérieur, restent bien longtemps dans un état d'inquiétude et de malaise. Mais lorsque nous avons reconnu que notre confiance est fondée sur l'immuable vérité de Dieu, nous ne doutons pas un instant du salut, en dépit des variations de nos

expériences intérieures. Nous perdons trop souvent de vue le fait (comme nous l'avons déjà relevé plus haut) que le fondement de notre paix est entièrement en dehors de nous-mêmes, et qu'elle repose sur l'oeuvre que Christ a achevée pour nous.

Voici la déclaration de Dieu : «Ayant donc été justifiés sur le principe de la foi, nous avons la paix avec Dieu par notre Seigneur Jésus Christ» (Rom. 5:1). Il faut remarquer que nous n'avons parlé que du fondement de l'assurance. Quand on a la paix, on a, on doit avoir, des expériences heureuses ; car Dieu envoie, pour habiter dans les coeurs des rachetés, son Esprit qui rend témoignage avec leur esprit qu'ils sont les enfants de Dieu. Mais les expériences heureuses suivent la connaissance du salut et ne peuvent la précéder.

7.7 Le blasphème contre le Saint Esprit.

Comme bien des âmes angoissées sont retenues dans la crainte d'avoir commis ce péché, et se croient ainsi exclues de la miséricorde de l'évangile, nous désirons en préciser le caractère. Voici les termes dans lesquels le Seigneur parle de ce péché : «Tout péché et tout blasphème sera pardonné aux hommes ; mais le blasphème contre l'Esprit ne sera pas pardonné aux hommes. Et quiconque aura parlé contre le fils de l'homme, il lui sera pardonné ; mais quiconque aura parlé contre l'Esprit Saint, il ne lui sera pardonné ni dans ce siècle, ni dans celui qui est à venir» (Matt. 12:31, 32 ; voir aussi Marc 3:28-30).

Ce péché est donc le «blasphème», ou «parler contre» l'Esprit Saint. Le Seigneur venait de faire un miracle. Nous lisons : «Alors il lui fut amené un démoniaque aveugle et muet, et il le guérit ; de sorte que l'homme aveugle et muet parlait et voyait» (Matt. 12:22). Les foules, qui voyaient le miracle furent profondément émues de cette preuve du pouvoir et de la miséricorde de Dieu, manifestée en Jésus, ce qui leur fit dire : «Celui-ci serait-il le fils de David ?» Mais les ennemis de Christ — les pharisiens — en prennent occasion pour montrer leur inimitié, et ne pouvant nier le miracle accompli devant leurs yeux — le reconnaissant même — ils en attribuent le pouvoir au démon. Ils disaient : «Celui-ci ne chasse les démons que par Bээлзэбул, chef des démons». C'est l'explication que donne le Seigneur lui-même du blasphème contre le Saint Esprit, dans le passage de l'évangile de Marc : «C'était parce qu'ils disaient : Il a un esprit immonde». Le péché dont nous parlons est donc celui d'attribuer volontairement à Satan le pouvoir exercé par le Saint Esprit. C'est là blasphémer contre le Saint Esprit, parce qu'on donne à ses opérations le caractère de celles d'un démon. Pour éviter toute possibilité d'erreur, développons un peu le raisonnement.

a) Le pouvoir que Jésus exerçait, par lequel il faisait des miracles, et poursuivait son oeuvre, était celui du Saint Esprit (Luc 4:1-18 ; És. 61:1, 2 ; Jean 3:34 ; 14:10, etc.).

b) Ce fut donc par le pouvoir du Saint Esprit qu'il chassa le démon de l'homme aveugle et muet.

c) Les pharisiens ne reconnaissaient le miracle ; ils l'avaient vu, ils ne pouvaient le nier.

d) Ils avaient donc devant eux une preuve frappante de la mission du Sauveur ; car ce miracle constatait son titre de Messie.

e) Au lieu de se rendre à l'évidence pour recevoir le Seigneur Jésus, ils la rejettent et en prennent occasion pour discréditer le Seigneur en l'accusant d'être le représentant du diable.

f) C'est donc cet outrage de propos délibéré que le Seigneur appelle le blasphème contre l'Esprit Saint. La présence du Saint Esprit dans l'assemblée au milieu de la chrétienté aggrave le caractère du péché en général, et on peut dire, dans un sens, que tout péché commis par un chrétien est un péché contre le Saint Esprit, mais ce n'est certainement pas le sens de celui dont nous nous occupons et que le Seigneur a caractérisé par ces termes : «le blasphème contre le Saint Esprit». C'était le péché dans lequel sont tombés ces Juifs qui l'observaient, péché qui ne leur fut pas pardonné. Combien, dans ce cas encore, la parole de Dieu reçue et crue simplement sans contestation ni raisonnement, est efficace pour calmer les terreurs par lesquelles le diable cherche à maintenir les âmes dans un état de trouble et d'inquiétude, étranger à cette paix qui glorifie Dieu et l'oeuvre du Seigneur Jésus Christ.

Le premier jugement d'un homme qui est tombé dans le péché irrémissible, c'est de n'en avoir pas conscience, de n'en être pas travaillé, et si une âme est angoissée au sujet de ses péchés, c'est bien la preuve, au contraire, que Dieu la cherche pour lui pardonner et non pour lui imputer le péché duquel le Seigneur Jésus a dit lui-même : «Quiconque proférera des paroles injurieuses contre l'Esprit Saint, n'aura jamais de pardon».

Encore aujourd'hui, devant les témoignages que Dieu nous donne au sujet de son saint Fils Jésus, si quelqu'un se présente avec le propos délibéré de les repousser tous, même les plus concluants, comme les pharisiens témoins des miracles de Christ, cet homme est bien exposé, si le diable lui en fournit l'occasion, à renouveler le même crime que ses devanciers. Le Seigneur en sera le juge. Qu'il daigne, par ces lignes et les avertissements de sa sainte Parole, garder nos lecteurs de ces abîmes de perdition.

7.8 Le péché à la mort.

On confond souvent ce péché-ci avec celui que nous venons de considérer. Et cependant le passage de l'Écriture nous montre que c'est quelque chose de tout à fait différent. Voici le passage : «Si quelqu'un voit son frère pécher d'un péché qui ne soit pas à la mort, il demandera pour lui ; et il lui donnera la vie, savoir à ceux qui ne pèchent pas à la mort. Il y a un péché à la mort : pour ce péché-là, je ne dis pas qu'il demande» (1 Jean 5:16). D'abord, il s'agit du péché d'un croyant. «Si quelqu'un voit son frère», etc. ; c'est pourquoi c'est de la mort du corps, et non de la mort éternelle, dont il est question ici.

Au chapitre 5 des Actes, nous avons dans Ananias et Sapphira un exemple frappant de ce péché et du jugement redoutable qui l'a suivi. La position et le témoignage de l'assemblée étaient tels en ce moment, que Dieu a dû intervenir immédiatement pour punir les coupables. Le salut éternel d'Ananias et de sa femme ne fut pas entamé, s'ils ont été véritablement des croyants, enfants de Dieu par la foi en Jésus Christ, mais le résultat du châtement, dont ils ont été les objets, est mentionné au v. 11 : «Et une grande crainte s'empara de toute l'assemblée et de tous ceux qui entendaient parler de ces choses», et au v. 13 : «Nul n'osait se joindre à eux», tandis que nous lisons au v. 14 : «Des croyants d'autant plus nombreux se joignaient au Seigneur, une multitude tant d'hommes que de femmes».

Les coupables de ce «péché à la mort» sont retranchés, et il y a un résultat de sanctification pour ceux qui en sont les témoins dans l'assemblée, et de crainte salutaire pour ceux du dehors. Dans la première épître aux Corinthiens, l'apôtre Paul fait allusion à des cas que Dieu a jugés d'un même jugement et qui sont aussi «des péchés à la mort».

Au sujet de la cène, il dit : «Car celui qui mange et qui boit (indignement), mange et boit un jugement contre lui-même, ne distinguant pas le corps (du Seigneur). C'est pour cela que plusieurs sont faibles et malades parmi vous, et qu'un assez grand nombre dorment» (1 Cor. 11:29, 30). C'est-à-dire que, par l'intervention de Dieu dans la discipline, un assez grand nombre étaient morts.

Nous concluons de ce qui précède, que personne ne peut déterminer d'avance ce qui constitue le «péché à la mort», parce que c'est le Seigneur seul qui en juge. En effet, le même acte peut constituer un péché plus grave dans des circonstances différentes. Sans aucun doute, il y a eu bien des Ananias et des Sapphira depuis les apôtres, qui n'ont pas été frappés de la même manière ; mais cet exemple suffit à démontrer que le péché est celui d'un croyant et qu'il a entraîné la mort du corps, et non la mort de l'âme. Or il est certain que c'est ce dernier point qui préoccupe les âmes travaillées.

7.9 La condition supposée en Hébreux 6:4-6,

La condition supposée en Hébreux 6:4-6, est souvent une vraie difficulté. Mais en examinant soigneusement le passage, on reconnaît qu'il n'est pas applicable à ceux qui sont travaillés par le désir d'avoir la paix avec Dieu. Il est dit : «Car il est impossible que ceux qui ont été une fois éclairés, et qui ont goûté du don céleste, et qui sont devenus participants de l'Esprit Saint, et qui ont goûté la bonne parole de Dieu et les miracles du siècle à venir, et qui sont tombés, soient renouvelés encore à la repentance, crucifiant pour eux-mêmes le Fils de Dieu et l'exposant à l'opprobre». Constatons d'abord que ce passage ne peut s'entendre d'une personne qui a été réellement convertie, car rien dans l'Écriture n'est enseigné d'une manière plus catégorique que l'impossibilité qu'un enfant de Dieu périsse (voir Jean 10:27-29 ; Rom. 8:28-39 ; 1 Cor. 1:8, 9 ; Éph. 1:13, 14 ; Philippiens 1:6, 7, etc.). Mais souvenons-nous que l'épître a été adressée aux chrétiens hébreux ; et la condition supposée par ce passage est celle de personnes qui avaient renoncé au judaïsme, par la conviction de la vérité du christianisme, et qui, jusqu'à un certain point, avaient été éclairées par la puissance du Saint Esprit, sans être converties ou nées de nouveau véritablement. Elles avaient été introduites dans les bénédictions sans avoir réellement la vie ; et c'est à leur sujet que l'Écriture nous dit que, si elles retombent, il est impossible de les renouveler par la repentance, etc. Pourquoi ? Parce que c'est retourner d'une manière délibérée au système qu'elles savent n'être plus selon la volonté de Dieu ; c'est s'identifier de nouveau avec la nation qui a crucifié le Fils de Dieu, et ainsi adhérer en connaissance de cause à l'acte de la nation, comme crucifiant pour elles-mêmes le Fils de Dieu, et l'exposant à l'opprobre (v. 6).

La condition supposée ici est donc celle des apostats volontaires. L'Esprit de Dieu l'a sans doute signalée comme un avertissement solennel, applicable à bien des personnes qui se trouvent associées en quelque manière à des croyants. Par exemple, celles qui font profession d'être chrétiennes sans en avoir la réalité, qui ont reçu plus ou moins de lumière jusqu'à reconnaître le caractère divin de la rédemption sans être jamais nées de nouveau. Il se peut même qu'elles soient zélées pour Christ d'une manière extérieure et formaliste. C'est à de telles âmes que s'adresse l'avertissement, car si elles abandonnent ce qu'elles savent être la vérité, en reniant Celui qu'elles ont reconnu comme le Christ de Dieu, elles tombent dans un état d'endurcissement sans espoir. Cet état est beaucoup plus fréquent qu'on ne le pense, et il est très dangereux, par le fait que, lorsque l'ennemi voit une âme se tenir ainsi sur la limite extérieure de la connaissance de Christ, il suscite habilement des tentations et des occasions de chute pour pousser les âmes dans une apostasie formelle et irrémédiable.

Mais lorsqu'une âme, qui a appris quelque chose du Seigneur Jésus Christ, souhaite d'en connaître davantage et de faire des progrès, qu'elle prenne bon courage, le Seigneur la considère avec compassion et répondra à ses besoins ; les derniers passages que nous venons de considérer auront pour effet, non de l'éloigner du Seigneur Jésus, mais bien de la rejeter davantage sur Lui comme la divine ressource pour le salut. Car l'Esprit de Dieu ajoute au chap. 10 de l'épître aux Hébr., v. 39 : «Mais pour nous, nous ne sommes pas de ceux qui se retirent pour la perdition, mais de ceux qui croient pour la conservation de l'âme». La Parole fait ici la distinction entre ceux qui se retirent et ceux qui croient. Celui qui croit «ne se retire pas», et si quelqu'un se retire, c'est «qu'il n'a pas cru», encore qu'il en ait eu l'apparence pendant un certain temps.

Nous avons examiné plusieurs des difficultés qui se présentent le plus fréquemment sur le chemin de la foi. Il en est beaucoup d'autres, suscitées par les circonstances particulières de chaque âme, mais le Seigneur donnera par sa Parole le moyen d'y faire face dans un esprit de prière, car «la lumière se lève dans les ténèbres pour les hommes droits» (Ps. 112:4), et «l'entrée de tes paroles illumine» (Ps. 119:130).

8 Chapitre 8 — La délivrance

Un grand nombre d'âmes, après avoir été réveillées ou même vivifiées, et mises à l'abri sous la protection du précieux sang de Christ, en restent souvent là sans entrer dans la pleine connaissance du salut.

Elles ont parfois une «bonne espérance» d'être sauvées, après quoi le péché reprend le dessus dans le cœur avec un tel empire, que le sentiment de leur profonde corruption les replonge sans cesse dans l'incertitude et dans l'angoisse.

Ces personnes restent ainsi en dehors de cette plénitude de bénédiction qui est la part de tout croyant en Christ, et cela, par le fait de leur ignorance des deux natures et des ressources qui sont en Christ, de la part de Dieu, soit pour le péché dans la chair, soit pour les actes du péché. C'est souvent par le défaut d'enseignement, ou bien c'est la conséquence d'un mauvais enseignement sur la parfaite délivrance que nous trouvons en Christ, quant à notre culpabilité et quant à notre nature corrompue, car le croyant peut dire : «Il n'y a donc maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont dans le christ Jésus ; car la loi de l'Esprit de vie dans le christ Jésus, m'a affranchi de la loi du péché et de la mort» (Rom. 8:1, 2).

Cette vérité est développée d'une manière particulière dans l'épître aux Romains, depuis le chap. 5 jusqu'à la fin du chap. 8. Voici quelques mots d'un auteur sur cette partie de l'Écriture :

«Jusqu'ici la grande vérité de la rémission des péchés du croyant a été pleinement exposée, et elle se termine avec les privilèges bénis qui appartiennent à l'homme justifié, mais toujours en rapport avec l'efficace expiatoire du sang de Jésus, ce qui a été manifesté dans sa résurrection. Quoique ce soit précieux, ce n'est pas tout ce qu'il faut au croyant. Il peut devenir très misérable par la découverte du mal qui est au-dedans de lui-même, et s'il n'apprend pas bientôt la vérité qui s'applique à cette difficulté, il est exposé à tomber dans l'indifférence à l'égard du péché, ou bien dans un esprit de servitude. Combien de chrétiens n'ont jamais connu l'étendue de leur délivrance, et s'en vont gémissant de jour en jour en faisant des efforts contre leur corruption naturelle, qu'ils reconnaissent aussitôt inutiles.

Et, d'autre part, plusieurs se complaisent dans un repos trompeur, en mettant en balance leur foi au pardon des péchés par le sang de Christ comme contrepoids à leur plaie intérieure qu'ils supposent incurable ; et cela sans plus de guérison que ceux dont nous venons de parler, qui, pour s'améliorer, luttent sincèrement, mais vainement. Ni les uns, ni les autres, n'ont compris l'application à eux-mêmes de la sentence, déjà exécutée contre le vieil homme à la croix, ni leur nouvelle position devant Dieu en Christ ressuscité d'entre les morts. Le but de l'Esprit est de révéler cette vérité, dans les passages mentionnés aux chap. 5 à 8 de l'épître aux Romains».

Les expressions soulignées dans l'extrait précédent sont confirmées d'une manière frappante dans le chap. 7, où nous trouvons un homme vivifié, né de nouveau, mais qui, ne sachant pas qu'il est délivré de la loi, gémit sous le fardeau de son péché, en sorte qu'il s'écrie : «Je suis charnel, vendu au péché» (v. 14) ; et encore : «Je prends plaisir à la loi de Dieu selon l'homme intérieur ; mais je vois dans mes membres une autre loi qui combat contre la loi de mon entendement et qui me rend captif de la loi du péché qui existe dans mes membres. Misérable homme que je suis, qui me délivrera de ce corps de mort ?» (v. 22-24). C'est là précisément le cas d'un grand nombre d'âmes angoissées.

Cette situation, si éloignée de ce qu'elles souhaitent et espèrent, les replonge dans le doute à l'égard de leur salut.

Comment donc Dieu a-t-il pourvu à ce besoin de l'âme ? La réponse à cette question est de nouveau la mort du Seigneur Jésus Christ. Car non seulement, comme nous l'avons vu, il a porté nos péchés en son corps sur le bois, mais il a été fait péché pour nous (2 Cor. 5:21), comme il est dit : «Dieu, ayant envoyé son propre Fils en ressemblance de chair de péché, et pour le péché, a condamné le péché dans la chair» (Rom. 8:3).

Le chap. 6 de l'épître aux Romains est la confirmation de cette vérité. Ayant démontré, dans le chap. 5, que «là où le péché abondait, la grâce a surabondé, afin que, comme le péché a régné par la mort, ainsi aussi la grâce régnât par la justice pour la vie éternelle par Jésus Christ notre Seigneur» (v. 20, 21), l'apôtre ajoute : «Que dirons-nous donc ? Demeurerions-nous dans le péché afin que la grâce abonde ? — Qu'ainsi n'advienne ! Nous qui sommes morts au péché, comment vivrons-nous encore dans le péché ? — Ignorez-vous que nous tous qui avons été baptisés pour le christ Jésus, nous avons été baptisés pour sa mort ? Nous avons donc été ensevelis avec lui par le baptême, pour la mort, afin que comme Christ a été ressuscité d'entre les morts par la gloire du Père, ainsi nous aussi nous marchions en nouveauté de vie. Car si nous avons été identifiés avec lui dans la ressemblance de sa mort, nous le serons donc aussi dans la ressemblance de sa résurrection ; sachant ceci, que notre vieil homme a été crucifié avec lui, afin que le corps du péché soit annulé, pour que nous ne servions plus le péché. Car celui qui est mort est justifié du péché» (Rom. 6:1-7).

Si nous reportons notre attention sur les expressions que nous avons soulignées, le sujet s'éclaircira pour nous.

a) Nous apprenons, en effet, que nous participons à la mort de Christ ; «nous avons été baptisés pour sa mort» ; «notre vieil homme a été crucifié avec lui» (v. 3-6). C'est sur le principe de la substitution, dont le récit suivant nous offre une illustration familière, mais frappante :

C'était au temps de Napoléon Ier ; un jeune homme fut appelé au service militaire, mais ses moyens le lui permettant, il acheta un remplaçant. Celui-ci partit, et fut tué dans une bataille. Peu de temps après, un décret ordonna une nouvelle conscription. Cette fois encore le sort tomba sur le même jeune homme, mais il prétendit qu'il était mort. Lorsqu'on lui demanda l'explication de sa déclaration, il répondit que son remplaçant ayant été tué, il devait être considéré comme mort. En effet, ce cas singulier fut porté devant les tribunaux, dûment examiné, et il fut établi qu'au point de vue de la loi, le jeune homme devait être tenu pour mort par le fait de la mort de son remplaçant ; il fut donc libéré de la conscription.

Il en est de même pour nous, lorsque nous croyons au Seigneur Jésus Christ. Nous sommes dès lors unis à Lui, et nous pouvons affirmer que nous sommes morts dans la personne de notre substitut, et qu'en Lui, tout jugement et toute condamnation dus à nos péchés ont été exécutés et supportés.

b) Nous sommes, par conséquent, «morts au péché» (v. 2) ; et comme tels, nous sommes justifiés du péché (v. 7). C'est-à-dire que notre nature adamique — la racine du péché — notre vieil homme, a été jugé par Dieu dans la mort de Christ, de sorte que le châtement a déjà été subi, et notre sentence si complètement exécutée sur Christ que, devant Dieu, nous sommes regardés judiciairement comme morts, et, comme tels, nous sommes justifiés du péché, absous de toute accusation à cet égard, et délivrés complètement dans la mort de Christ.

Les passages suivants montrent les conséquences pratiques de cette vérité : «Or si nous sommes morts avec Christ, nous croyons que nous vivrons aussi avec lui, sachant que Christ, ayant été ressuscité d'entre les morts, ne meurt plus ; la mort ne domine plus sur lui. Car en ce qu'il est mort, il est mort une fois pour toutes au péché ; mais en ce qu'il vit, il vit à Dieu. De même vous aussi, tenez-vous vous-mêmes pour morts au péché, mais pour vivants à Dieu dans le christ Jésus. Que le péché donc ne règne point dans votre corps mortel pour que vous obéissiez aux convoitises de celui-ci», etc. (v. 8-12). Cela nous rappelle (implicitement du moins) que nous participons non seulement à la mort de Christ, mais aussi à sa résurrection. «Or si nous sommes morts avec Christ, nous croyons que nous vivrons aussi avec lui» (v. 8) ; et cette vérité est confirmée par le fait que «en ce qu'il est mort, il est mort une fois pour toutes au péché ; mais en ce qu'il vit, il vit à Dieu» (v. 10).

Viennent ensuite les exhortations suivantes :

8.1 Nous devons nous tenir pour morts au péché

Les termes mêmes de l'exhortation en indiquent le sens, car si nous étions matériellement morts, l'apôtre ne nous dirait pas de nous tenir pour morts. Ce qu'il faut donc faire, c'est d'accepter ce pour quoi Dieu nous tient. Nous ayant jugés à la croix de Christ quant à notre nature adamique, il nous considère comme ayant subi notre jugement, et par conséquent, comme morts à ses yeux. Telle est son appréciation de tout croyant, quant au vieil homme ; et telle doit être aussi l'appréciation du croyant lui-même. Ce que Dieu déclare, nous devons le croire, en dépit de toutes les expériences contraires ; et puisqu'il nous tient pour crucifiés avec Christ, nous devons nous tenir aussi pour tels : «Je suis crucifié avec Christ», dit l'apôtre Paul aux Galates (chap. 2:20), et aux Colossiens (chap. 2:20) : «Si vous êtes morts avec Christ». Cette vérité est le motif par excellence pour résister à la tentation, et nous devrions nous y tenir ferme en présence de toute sollicitation au péché, nous rappelant que notre vieil homme a été crucifié avec Christ, afin que «le corps du péché soit annulé, pour que nous ne servions plus le péché» (Rom. 6:6).

Ainsi, c'est notre position devant Dieu qui détermine notre responsabilité ; si je cède au péché, je renie de fait ma mort avec Christ, car le péché est la preuve de la vie et de l'activité de la chair. Mais si, par la foi, j'accepte la manière dont Dieu m'apprécie, je ne puis laisser régner le péché dans mon corps mortel, ni obéir à ses convoitises. La mort de Christ est pour moi, de cette manière, le moyen de la délivrance. Je me tiens pour mort au péché, et ma paix reste assurée, parce que je sais que cette chair qui est encore en moi, et qui peut, si je ne la garde pas dans la mort, tomber à chaque instant dans les convoitises — que cette chair a déjà été jugée, et condamnée sur la croix.

8.2 Nous devons nous tenir pour vivants à Dieu dans le Seigneur Jésus Christ

Mais, d'un autre côté, nous devons nous tenir aussi pour vivants à Dieu dans le Seigneur Jésus Christ. C'est un fait qui ressort de notre résurrection avec Christ (bien que cette vérité ne soit pas rappelée, d'une manière spéciale, dans le passage qui nous occupe), car ce n'est que par notre identification avec Christ ressuscité que nous pouvons «vivre à Dieu». Dans l'épître aux Colossiens, nous trouvons cette doctrine pleinement développée, et l'apôtre établit son exhortation sur ce fait : «Si donc vous avez été ressuscités avec le Christ, cherchez les choses qui sont en haut, où le Christ est assis à la droite de Dieu ; pensez aux choses qui sont en haut, non pas à celles qui sont sur la terre ; car vous êtes morts, et votre vie est cachée avec le Christ en Dieu» (Col. 3:1-3). Non seulement nous avons été crucifiés avec Christ, mais en Christ nous avons passé par la mort ; car Dieu «nous a ressuscités ensemble» avec Christ (Éph. 2:6).

Remarquons bien deux choses. C'est en Christ que nous vivons à Dieu ; et notre position doit être une question de foi, car nous devons nous tenir pour vivants. Nous vivons déjà en Christ réellement, mais ce n'est pas le sujet traité dans ce passage. Il nous faut accepter l'appréciation de Dieu sur ce point, malgré tout ce qui s'y oppose intérieurement et extérieurement. Puisque Dieu me tient pour mort au péché, et vivant à Lui dans le christ Jésus, il faut que j'en fasse autant ; car mon appréciation est le fondement de ma foi et de ma confiance, aussi bien que la mesure de ma responsabilité.

Devant Dieu, nous sommes donc amenés par la mort et la résurrection de Christ, de notre ancien état et de notre ancienne sphère, à une position où la chair n'a pas accès ; la délivrance est si complète que non seulement il est dit : «Il n'y a donc maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont dans le christ Jésus», mais encore : «Vous n'êtes pas dans la chair, mais dans l'Esprit, si du moins l'Esprit de Dieu habite en vous» (Rom. 8:1-9). Telle est notre position parfaite devant Dieu, en Christ ressuscité d'entre les morts.

8.3 Que le péché donc ne règne point dans votre corps mortel

Nous sommes maintenant à même de comprendre l'exhortation qui termine le passage que nous avons cité : «Que le péché donc ne règne point dans votre corps mortel pour que vous obéissiez aux convoitises de celui-ci» (Rom. 6:12, etc.). Notre position devant Dieu en Jésus Christ est comparée ici à notre condition pratique. Il nous tient, comme nous l'avons vu, pour morts au péché ; mais cette exhortation suppose la présence du péché dans le croyant. Or c'est dans l'intelligence de ce contraste et de ses conséquences, qu'on trouve la réponse aux difficultés si fréquentes du commencement de la vie chrétienne, lesquelles retiennent souvent les croyants dans l'esclavage pendant des années, et même durant leur vie entière. Il convient donc d'y porter d'autant plus d'attention. Résumons sur ce sujet l'enseignement que nous venons de trouver dans la parole de Dieu.

8.3.1 Le péché existera toujours dans le croyant

Quoiqu'il soit complètement délivré devant Dieu, la chair reste toujours la même en lui ; de sorte qu'il doit toujours dire : «En ma chair, il n'habite point de bien». Il ne peut donc jamais s'attendre à une amélioration dans le caractère de la chair. Ce qu'elle était avant notre conversion, elle le sera toujours jusqu'à notre départ pour être avec Christ, soit à sa venue, soit par la mort (Rom. 7:18 ; 8:1-13 ; Gal. 3:16-26).

8.3.2 La présence du péché en nous ne change rien à notre position parfaite

La présence du péché en nous ne change rien à notre position parfaite, ou à notre acceptation complète devant Dieu en Jésus Christ ; car Dieu nous tient pour morts au péché. Telle est son appréciation judiciaire à notre égard et, par conséquent, il considère le péché comme déjà jugé en nous dans la mort de Christ. Ainsi le péché a été condamné dans la chair (Rom. 8:3). L'existence du péché au-dedans de moi, à la condition que je n'y cède pas, mais que je le condamne, ne peut donc pas troubler ma jouissance de l'amour de Dieu ; car je tiens la chair en moi pour jugée, selon la propre estimation de Dieu. Ainsi, non seulement ma position est immuable, mais ma paix et ma communion demeurent aussi à toujours.

8.3.3 Ma responsabilité est en rapport avec l'appréciation de Dieu

Ma responsabilité est en rapport avec l'appréciation de Dieu. S'il me tient pour mort au péché, je dois en faire autant ; et je ne dois donc pas permettre que le péché règne dans mon corps mortel, pour obéir à ses convoitises. Car si je permets au péché de régner, je contredis Dieu, qui me considère comme mort au péché. Je dois donc me tenir dans la mort, et mortifier mes membres qui sont sur la terre (Col. 3:5), parce que je suis mort avec Christ. Nous avons maintenant trouvé le secret. Je ne puis me débarrasser de l'adversaire. Mais Dieu l'a jugé, et je n'ai qu'à agir selon ce jugement ; à le maintenir dans cette place de mort où Il l'a déjà mis. C'est pourquoi il ne nous est pas dit de chasser le péché, de le déraciner ou de nous en débarrasser, comme des moralistes, et même des théologiens nous exhortent à le faire, dans leur ignorance de l'Écriture. Mais nous ne devons pas laisser régner le péché, nous devons, plutôt, le maintenir à la place qui lui a été assignée, sous la condamnation de la mort.

Vous vous écrierez peut-être : «Ah ! mais c'est justement ma difficulté ! Comment moi, qui suis si chétif et si faible, puis-je faire cela ?» C'est toujours là le langage de l'incrédulité. Voyez David en présence de Goliath. Trouvait-il impossible de lutter contre un adversaire si puissant ? Pas du tout. Il était persuadé que la victoire resterait à l'Éternel ; que Goliath, étant l'ennemi du Seigneur, serait livré ce jour-là entre ses mains (1 Sam. 17:45-47). Il mesurait son adversaire selon la force du Seigneur, et à cette mesure Goliath était petit et impuissant. Il devrait en être ainsi de nous. Bien que le péché qui est en nous soit fort et actif, Celui qui nous dit de nous y tenir pour morts, nous donne la puissance pour obéir à son exhortation. Il nous a donné l'Esprit qui habite en nous, et si, par l'Esprit, nous faisons mourir les actions du corps, nous vivrons (Rom. 8:13) ; si nous marchons par l'Esprit, nous n'accomplirons point la convoitise de la chair (Gal. 5:16). L'Esprit de Dieu est donc notre force dans la lutte, et ce pouvoir qui nous est donné, afin que le péché ne règne pas dans notre corps mortel, est tout à fait suffisant.

Le Seigneur en soit béni ! Nous pouvons donc, comme Israël, nous tenir de l'autre côté de notre mer Rouge, et chanter : «Jah est ma force et mon cantique, et il a été mon salut» (Ex. 15:2).

9 Chapitre 9 — L'Esprit qui habite dans le croyant

«Vous êtes tous fils de Dieu par la foi dans le christ Jésus» (Gal. 3:26). «Et, parce que vous êtes fils, Dieu a envoyé l'Esprit de son Fils dans nos cœurs, criant : Abba, Père» (4:6). Tel est l'ordre divin. Nous sommes nés de l'Esprit par la foi dans le christ Jésus, et ainsi déclarés fils. Dès lors Dieu envoie l'Esprit, comme Esprit d'adoption, pour habiter dans nos cœurs. On remarquera que la venue de l'Esprit pour habiter dans nos cœurs, ne coïncide pas avec notre adoption comme fils, mais qu'elle en est la conséquence.

Les voies de Dieu envers le peuple d'Israël nous fournissent encore un exemple de cet ordre divin. Pendant la nuit pascalle, lors même qu'il était en Égypte, Israël se trouvait complètement à l'abri par le sang ; mais «le salut» n'est mentionné qu'après la traversée de la mer Rouge, non plus que «l'habitation sainte de Dieu» ; et, en effet, nous savons que Dieu n'a pas habité au milieu de son peuple avant de l'avoir retiré de l'Égypte et introduit dans le désert à travers la mer Rouge. Il en est de même maintenant. Il se peut qu'une âme soit vivifiée, née de nouveau, qu'elle soit mise à l'abri par le sang de Christ, mais il faut que l'Esprit de Dieu habite en elle pour qu'elle puisse crier : «Abba, Père» (Gal. 4:6). C'est pourquoi, dans l'épître aux Romains, la doctrine de l'habitation de l'Esprit Saint dans le croyant n'est le sujet de l'enseignement que depuis le chap. 8 (*). Tant que le croyant ne connaît pas la délivrance du péché et de la loi, il n'est pas capable de profiter de ce précieux enseignement, mais dès que cette question : «Misérable homme que je suis, qui me délivrera de ce corps de mort ?» est résolue, nous lisons : «Vous n'êtes pas dans la chair, mais dans l'Esprit, si du moins l'Esprit de Dieu habite en vous» (Rom. 8:9).

(*) Le passage du chap. 5, vers. 4 y touche seulement au sujet de l'amour de Dieu versé dans nos cœurs.

La vérité est donc que l'Esprit habite en toute âme sauvée ; et, sans doute qu'au commencement, lorsque l'évangile était annoncé — et annoncé dans toute sa plénitude, sa simplicité, et sa puissance — ceux qui le reçurent par la grâce de Dieu, furent immédiatement amenés des ténèbres à la lumière, et reçurent en même temps le sceau de leur rédemption, savoir le don de l'Esprit Saint. Mais actuellement, au milieu de la confusion qui règne partout, l'évangile est tellement corrompu par les pensées humaines, que la plénitude de la grâce de Dieu en Jésus Christ est rarement proclamée, et beaucoup de personnes, une fois vivifiées, tâtonnent longtemps encore dans l'obscurité, et soupirent dans un esprit de servitude, n'ayant pas encore reçu cet Esprit d'adoption, par lequel seul les croyants peuvent s'écrier : «Abba, Père». «L'Esprit lui-même rend témoignage avec notre esprit, que nous sommes enfants de Dieu» (Rom. 8:16) ; mais si nous n'avons pas goûté cette précieuse vérité, de manière à pouvoir crier dans une confiance filiale : «Abba, Père», c'est que l'Esprit Saint n'habite pas en nous.

Nous allons maintenant développer l'enseignement de l'Écriture à ce sujet.

Comme nous l'avons déjà vu, à la suite de notre adoption comme fils, l'Esprit de Dieu fait sa demeure en nous. C'est cette vérité qui distingue les chrétiens des saints de l'ancienne dispensation. Les croyants juifs étaient vivifiés, nés de nouveau, mais ils ne connaissaient pas cette habitation de l'Esprit de Dieu dans les saints ; car «l'Esprit n'était pas encore, parce que Jésus n'avait pas

encore été glorifié» (Jean 7:39). Il opérait par sa puissance, car c'était Lui qui vivifiait les saints juifs, aussi bien que les chrétiens. Il les fortifiait aussi pour la marche et pour le service ; mais sa venue du ciel, pour habiter personnellement dans les croyants et dans l'Église, a été la conséquence de la mort, de la résurrection, et de l'exaltation de Christ. Cette différence est très visible, sous un certain aspect, dans une des prières du psalmiste : «Ne me renvoie pas de devant ta face, et ne m'ôte pas l'esprit de ta sainteté» (Ps. 51:11) ; tandis que l'apôtre Paul dit : «N'attristez pas le Saint Esprit de Dieu, par lequel vous avez été scellés pour le jour de la rédemption» (Éph. 4:30). Quoique l'Esprit opérât par ses influences dans le coeur du psalmiste, il était possible qu'il perdît ce précieux pouvoir ; mais actuellement les croyants, bien qu'ils puissent l'attrister, sont scellés par l'Esprit Saint pour le jour de la rédemption. De même que la présence du Saint Esprit sur la terre dans la maison de Dieu caractérise la chrétienté, ainsi aussi son habitation dans le coeur des enfants de Dieu actuels les distingue des croyants des précédentes dispensations. C'est le Saint Esprit qui nous unit à Christ, qui nous fait membres de son corps, de sa chair et de ses os (1 Cor. 12:13 ; Éph. 5:30) ; et cette union, cette position comme membres de son corps, n'était pas possible avant que Christ eût été glorifié, et qu'il eût pris sa place comme Chef dans les cieux. L'Esprit se présente sous différents points de vue, que nous désirons examiner brièvement.

9.1 L'Esprit comme témoin.

La présence du Saint Esprit sur la terre est le témoignage de la rédemption accomplie. Avant son départ, le Seigneur avait promis d'envoyer «un autre Consolateur» (Jean 14:16, 17, 25, 26 ; 15:26, 27 ; 16:7-14) ; et il dit nettement à ses disciples qu'il enverrait sur eux la promesse de son Père et qu'ils devaient demeurer dans la ville de Jérusalem jusqu'à ce qu'ils fussent revêtus de la puissance d'en haut (Luc 24:49). La venue du Saint Esprit au jour de la Pentecôte fut donc le signe irrécusable de l'achèvement de l'oeuvre de la rédemption, la preuve que Dieu l'avait acceptée, et qu'il était satisfait de l'oeuvre accomplie par Christ. «C'est l'Esprit qui rend témoignage, car l'Esprit est la vérité» (1 Jean 5:6).

Et si nous recherchons ce qui est dit de l'Esprit comme Celui qui demeure dans les enfants de Dieu, nous l'avons déjà vu, il est Celui qui «rend témoignage avec notre esprit, que nous sommes enfants de Dieu» (Rom. 8:15, 16 ; Gal. 4:6, 7). Sous cet aspect, il est pour chaque âme individuellement le témoin de la rédemption accomplie, en sorte que tout enfant de Dieu devrait savoir par ce témoignage certain, qu'il est sauvé. Mais on peut demander : «Comment ce témoignage de notre adoption nous est-il rendu ?» Le fait même de sa présence en nous en rend témoignage ; et par cette présence, il éveille en nous des affections qui conviennent à notre relation avec Dieu. Il engendre en nous le désir de jouir de l'amour du Père, et nous met en état de crier, dans la sainte intimité de notre position filiale : «Abba, Père». Il confirme à nos âmes la parole à laquelle nous nous sommes confiés, pour la révélation de notre place et des bénédictions qui nous appartiennent comme enfants de Dieu, et ainsi il rend clairement témoignage avec notre esprit. Assurément, ce n'est pas un témoignage pour l'ouïe ; c'est notre esprit seul qui peut le discerner et le comprendre ; mais il n'en est pas moins positif. Au contraire, il tire son efficace de ce qu'il est le secret vivant entre nous et Dieu.

On ne doit pas oublier, cependant, que la force et la clarté de son témoignage dépendent de certaines conditions. «Car tous ceux qui sont conduits par l'Esprit de Dieu, ceux-là sont fils de Dieu.» De même que le fait d'être conduits par l'Esprit de Dieu est la preuve que nous sommes fils de Dieu, de même aussi, quand nous marchons dans une obéissance et une dépendance simples, notre esprit peut mieux discerner le témoignage divin de notre adoption. Tandis que si nous marchons d'une manière qui l'attriste, c'est en vain que nous attendrons la voix de son témoignage, car nous l'aurons réduit au silence. Dieu ne permet pas à ses enfants de marcher dans la négligence, ou de faire reposer la certitude de leur salut sur le fait qu'ils sont fils ; mais il nous rappelle que si nous sommes à Lui, nous serons conduits par l'Esprit, lequel rendra témoignage avec notre esprit, et nous apprendra à crier : «Abba, Père».

9.2 L'Esprit comme sceau.

Cette vérité nous est présentée dans plusieurs passages. «Or celui qui nous lie fermement avec vous à Christ et qui nous a oints, c'est Dieu, qui aussi nous a scellés» (2 Cor. 1:21, 22). «Auquel aussi ayant cru, vous avez été scellés du Saint Esprit de la promesse» (Éph. 1:13) ; et dans la même épître nous sommes exhortés à ne pas attrister «le Saint Esprit de Dieu», par lequel nous avons «été scellés pour le jour de la rédemption» (4:30). Le Saint Esprit qui a été donné pour habiter dans les croyants est Lui-même le sceau ; en d'autres termes, Dieu les désigne et les adopte ainsi comme siens, déclarant qu'ils Lui appartiennent à cause de l'Esprit qui habite en eux. C'est en figure comme l'apposition d'un cachet ou sceau. Or un sceau n'indique pas seulement la propriété, mais il sert également de protection. Aussi est-il dit que les croyants sont scellés pour le jour de la rédemption. Ils sont protégés par le sceau jusqu'à ce que le Seigneur revienne les chercher Lui-même. Ce ne sont que les croyants qui sont scellés ; et ils ne sont scellés qu'après leur acquisition au Seigneur, après leur délivrance de l'esclavage (comme nous l'avons déjà vu), par la mort et la résurrection de Christ ; — et jusqu'à ce qu'ils soient non seulement délivrés, mais définitivement sauvés.

9.3 L'Esprit comme arrhes.

Dans deux des passages que nous avons cités, l'Esprit est appelé les arrhes. «Qui aussi nous a scellés, et nous a donné les arrhes de l'Esprit dans nos coeurs» (2 Cor. 1:22). «Auquel aussi ayant cru, vous avez été scellés du Saint Esprit de la promesse, qui est les arrhes de notre héritage, pour la rédemption de la possession acquise, à la louange de sa gloire» (Éph. 1:13, 14). Dans ce dernier passage, le Saint Esprit, que Dieu communique maintenant, est considéré comme «les arrhes de notre héritage» ; c'est-à-dire il est les prémices de ce dont nous hériterons dans le Seigneur Jésus Christ, par son oeuvre accomplie.

Quand quelqu'un achète une propriété, il paie une partie du prix d'achat comme garantie de la fermeté de l'acquisition ; et c'est aussi ce que Dieu, dans sa grâce, nous accorde — l'Esprit pour habiter en nous comme les arrhes de notre héritage, et pour nous assurer ainsi que nous posséderons tout ce qu'il nous a promis. Il daigne s'engager, si nous osons parler ainsi, à accomplir sa propre parole ; car les arrhes sont en même temps une promesse et une garantie. Mais le Saint Esprit est encore davantage, parce que, comme nous l'avons vu, il est aussi le sceau, qui nous conserve pour l'héritage et nous certifie que Dieu nous y fera parvenir à la louange de sa gloire.

Ce serait dépasser le but de ces pages, que d'exposer en détail toutes les opérations de l'Esprit qui habite en nous. Nous devons nous borner à indiquer qu'en Lui seul est notre puissance pour la louange (Jean 4:23, 24 ; Phil. 3:3) ; pour la prière (Rom. 8:26, 27 ; Éph. 6:18 ; Jude 20) ; pour la marche (Rom. 8:13 ; Gal. 5:16-26) ; pour le service (1 Cor. 2:4 ; 1 Thess. 1:5, etc.) ; pour l'intelligence de la vérité (1 Cor. 2:9-16 ; Jean 16:13 ; 1 Jean 2:20-27) ; pour le progrès dans la connaissance (Éph. 3:16-19), etc. De même que c'est l'Esprit qui caractérise notre existence devant Dieu — car nous ne sommes pas dans la chair, mais dans l'Esprit, si du moins l'Esprit de Dieu habite en nous (Rom. 8:9) — de même aussi c'est Lui qui seul est la source de la force dans toute l'activité de notre vie spirituelle, soit envers Dieu, soit envers les hommes. Vérité précieuse ! car ce n'est qu'en connaissant notre propre faiblesse et notre impuissance, que nous pouvons apprendre la leçon de la dépendance de Dieu ; et si nous sommes dans la dépendance, l'Esprit de Dieu est en liberté pour agir au-dedans de nous selon sa volonté.

Il est très important pour les âmes travaillées et pour les jeunes croyants, de ne pas confondre l'oeuvre de l'Esprit en nous avec l'oeuvre de Christ pour nous. Comme quelqu'un l'a dit : «Nous sommes constamment disposés à considérer quelque chose en nous-

mêmes comme nécessaire au fondement de la paix. Nous sommes portés à regarder à l'oeuvre de l'Esprit en nous, plutôt qu'à l'oeuvre de Christ pour nous, comme fondement de notre paix. C'est une erreur. Ce n'est pas le Saint Esprit qui a fait la paix ; c'est Christ. Et la bonne nouvelle que Dieu fait annoncer maintenant par le Saint Esprit est «la paix par Jésus Christ» (comp. Actes 10:36 ; Éph. 2:14, 17 ; Col. 1:20). Le Saint Esprit révèle Christ. Il nous le fait connaître, nous fait jouir de Lui, nous nourrit de Lui. Il rend témoignage de Christ, prend les choses de Christ, et nous les communique. Il est la puissance pour la communion ; il est le sceau, le témoin, les arrhes et l'onction. En un mot, ses opérations sont essentielles. Sans Lui, nous ne pouvons ni voir, ni connaître, ni ressentir, ni manifester quoi que ce soit de Christ. Cette vérité est claire, et elle est comprise et admise par tout chrétien sincère et bien enseigné».

Toutefois le fondement de la paix est Christ lui-même, Christ dans son oeuvre accomplie sur la croix. Car quiconque croit «en Celui qui a ressuscité d'entre les morts Jésus notre Seigneur, lequel a été livré pour nos fautes et a été ressuscité pour notre justification», est justifié ; et étant «justifiés sur le principe de la foi, nous avons la paix avec Dieu par notre seigneur Jésus Christ» (Rom. 4:24, 25 ; 5:1). Il faut toujours nous rappeler que le fondement de la paix se trouve en dehors de nous-mêmes ; mais, comme nous l'avons indiqué, le Saint Esprit qui habite en nous est la conséquence de notre adoption comme fils de Dieu.

Nous ne pouvons attacher trop d'importance à cette vérité, que l'Esprit de Dieu habite en nous, lorsque nous croyons ; ni être trop attentifs à ne pas l'attrister par les actions impies de la chair (voir Éph. 4:29-32). Aussi l'apôtre pose-t-il solennellement cette question : «Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint Esprit qui est en vous, et que vous avez de Dieu ? Et vous n'êtes pas à vous-mêmes ; car vous avez été achetés à prix. Glorifiez donc Dieu dans votre corps» (1 Cor. 6:19, 20) ; il nous exhorte de même : «Marchez par l'Esprit, et vous n'accomplirez point la convoitise de la chair». «Si nous vivons par l'Esprit, marchons aussi par l'Esprit» (Gal. 5:16, 25).

10 Chapitre 10 — La position et la responsabilité

Nulle exposition du salut qui se rattache à la foi en Christ ne serait complète, sans les explications nécessaires sur la position de bénédiction parfaite dans laquelle nous sommes ainsi introduits. Il est incontestable que nombre d'âmes vivifiées sont retenues dans les liens du doute et de la perplexité, parce qu'elles ignorent les conséquences de ce que Christ a accompli à leur égard ; tout comme elles ne comprennent pas suffisamment leur responsabilité, avant d'avoir saisi ce qu'est leur vraie position en Christ.

10.1 La position du croyant en Christ

Nous avons appris que le pardon des péchés est la portion immédiate de tous ceux qui croient en Christ. Cette bénédiction si grande et si touchante n'est cependant pas tout ce que la grâce de Dieu nous apporte. Il est écrit : «Ayant donc été justifiés sur le principe de la foi, nous avons la paix avec Dieu par notre seigneur Jésus Christ» (Rom. 5:1). Le verset qui suit parle de deux autres bénédictions : l'accès «par la foi, à cette faveur dans laquelle nous sommes», c'est-à-dire à la pleine faveur de Dieu en Christ ; et «nous nous glorifions dans l'espérance de la gloire de Dieu» ; c'est-à-dire la manifestation finale des bénédictions dont nous jouissons actuellement. Ces dons de la grâce de Dieu par Christ sont notre part ici-bas, comme à des hommes justifiés, de même que la réconciliation parfaite et éternelle, exposée dans d'autres passages (Col. 1:21, 22). Mais la parole de Dieu nous conduit encore plus loin, comme nous l'avons même déjà entrevu dans notre chapitre sur la délivrance. Elle nous montre quelle est notre position en Christ.

Quelle est donc notre position, notre place, devant Dieu ? C'est en Christ et là où il est actuellement. Expliquons-nous. Nous avons vu (chap. 8) que Dieu considère tout croyant comme étant mort avec Christ ; en sorte que l'apôtre pouvait écrire aux Colossiens : «Vous êtes morts, et votre vie est cachée avec le Christ en Dieu» (Col. 3:3) ; et le verset 1 dit aussi que nous avons été «ressuscités avec le Christ». Dans l'épître aux Éphésiens, nous trouvons en outre que : «Dieu, qui est riche en miséricorde, à cause de son grand amour dont il nous a aimés, alors même que nous étions morts dans nos fautes, nous a vivifiés ensemble avec le Christ (vous êtes sauvés par la grâce), et nous a ressuscités ensemble, et nous a fait asseoir ensemble dans les lieux célestes dans le Christ Jésus» (Éph. 2:4-6). Ces expressions se rapportent à une oeuvre déjà accomplie, et elles nous apprennent que, même pendant notre séjour dans le corps et sur la terre, nous sommes vus devant Dieu, assis ensemble dans les lieux célestes, dans le Christ Jésus. L'oeuvre de Christ à notre égard est si efficace et si merveilleuse, et a glorifié Dieu de telle manière, que maintenant il peut, même avec justice, nous accorder une position en Christ dans les lieux célestes. Car Christ a non seulement porté nos péchés, terminant par sa mort l'histoire du vieil homme pour tous ceux qui croient, puisqu'ils ont été crucifiés avec Lui ; mais il a aussi glorifié Dieu dans cette oeuvre (Jean 13:31, 32 ; 17:4, 5), et par cela il a obtenu pour nous une position d'acceptation actuelle et certaine, selon la nature et la faveur de Dieu qu'il a glorifié. C'est là notre place devant Dieu ; ce n'est pas seulement que notre vieil homme et ses péchés sont exclus de la présence de Dieu, mais que nous sommes en Christ devant Dieu. La situation du croyant est donc celle de quelqu'un qui a été crucifié avec Christ, ressuscité avec Lui, et qui est assis maintenant en Lui dans les lieux célestes. Dieu l'a fait sortir de son ancien état ; car il n'est pas dans la chair, si du moins l'Esprit de Dieu habite en lui (Rom. 8:9) ; sa nouvelle position est en Christ, et nécessairement là où est Christ. La mesure de notre acceptation est celle de Christ ; car «comme il est, lui, nous sommes, nous aussi, dans ce monde» (1 Jean 4:17).

Les jeunes croyants éprouvent souvent de la difficulté à saisir cette vérité ; mais il faut bien remarquer qu'il ne s'agit nullement d'acquiescer ou d'expérimenter telle ou telle chose. Cette position est acquise à tout croyant ; et la difficulté disparaîtra lorsque au lieu de nous considérer nous-mêmes, nous considérerons Christ ! Si nous nous arrêtons en face de nos faiblesses, de nos défauts, de nos imperfections, de nos péchés, il nous est difficile de comprendre comment des êtres si dénués dans la pratique peuvent occuper une place aussi parfaite et immuable devant Dieu. Mais quand nous regardons à Christ, à son sang précieux, à ce qu'il a été pour Dieu sur la croix, et à l'oeuvre qu'il y a accomplie, n'est-il pas véritablement digne de la place qu'il occupe ? Or c'est de cette dignité que dépend notre acceptation. Tout ce que nous étions, quant à la vieille nature, a disparu de devant Dieu ; Christ seul reste, et nous en Lui. Notre place, notre position devant Dieu est dorénavant la réponse à la dignité et aux mérites de son propre Fils. Il peut donc à juste titre nous garantir du jugement par le sang, nous faire sortir d'Égypte, nous conduire à travers la mer Rouge au-delà du Jourdain, et nous faire asseoir dans les lieux célestes en Christ.

Notre position est inaltérable et immuable, parce qu'elle est établie en Christ. Connaissant la perfection de notre rédemption, par notre union avec Celui qui a été ressuscité d'entre les morts, nous avons une confiance et une paix permanentes. Nous pouvons changer, varier de sentiment et de connaissance, mais Christ ne change jamais ; il est «le même, hier, et aujourd'hui, et éternellement» (Héb. 13:8). C'est pourquoi, notre position étant en Lui, nous demeurons pour toujours dans la clarté de la présence de Dieu ; car devant Dieu est notre véritable demeure, bien que nous ne nous en rendions pas toujours compte. Irons-nous donc chercher une autre demeure ? Plus nous comprendrons la beauté et le prix de notre position en Christ, plus nous serons à l'aise et heureux dans la présence et la gloire de Dieu.

10.2 *La responsabilité*

Mais un privilège si merveilleux comporte une responsabilité ; et c'est de quoi nous désirons nous occuper maintenant.

10.2.1 *Marcher comme Christ*

Comme nous l'avons vu, nous sommes en Christ devant Dieu ; et, ce qui est non moins merveilleux, Christ est en nous ici-bas (Jean 15:4 ; Gal. 2:20 ; Éph. 3:17 ; Col. 1:27, etc.) ; ce sont ces vérités qui déterminent notre responsabilité, et qui en sont la mesure ; car, si Dieu nous a donné une place en Christ là où il est, c'est afin que nous puissions Lui rendre témoignage là où nous sommes. Citons des exemples de cette vérité dans l'Écriture : «Celui qui dit demeurer en Lui, doit lui-même aussi marcher comme Lui a marché» (1 Jean 2:6). Considérant ce passage sous sa forme la plus précise, nous pouvons demander : Comment le Seigneur Jésus a-t-il marché ? — Toujours comme Celui qui était venu d'en haut. Il a pu dire à Nicodème : «Le Fils de l'homme qui est dans le ciel», et tout son séjour sur la terre en était l'expression ; car la vie qu'il parcourait était une vie céleste — la vie de Celui qui était venu du Père pour le révéler, et pour manifester la perfection du ciel sur la terre. Il pouvait ainsi dire : «Celui qui m'a vu, a vu le Père» (Jean 14:9) ; car au point de vue moral, il était la représentation parfaite du Père. C'est de cette manière que nous devrions marcher — comme ceux qui n'appartiennent pas à la terre, mais au ciel, et qui manifestent sur la terre le caractère du ciel, car nous sommes morts avec Christ. Nous sommes non seulement morts avec Lui au péché, mais nous sommes morts aussi avec Lui à ce monde dans lequel nous sommes, et nous avons été ressuscités ensemble avec Lui. Notre bourgeoisie est dans les cieux (Phil. 3:20), et il faut que notre marche soit en conformité avec elle. L'apôtre Paul résume cette vérité dans ce remarquable passage : «Portant toujours partout dans le corps la mort de Jésus, afin que la vie aussi de Jésus soit manifestée dans notre corps. Car nous qui vivons, nous sommes toujours livrés à la mort pour l'amour de Jésus, afin que la vie aussi de Jésus soit manifestée dans notre chair mortelle» (2 Cor. 4:10, 11). C'est donc la mort d'un côté, et la vie de l'autre ; la mort quant à tout ce que nous étions dans la chair, la vie quant à tout ce que nous sommes en Christ, ou plutôt quant à Christ Lui-même, comme étant notre vie manifestée même dans notre chair mortelle. C'est pourquoi nous sommes obligés de mortifier nos membres qui sont sur la terre (Col. 3:5) ; et il est évident que cette obligation découle du fait que notre place est en Christ ressuscité d'entre les morts. L'apôtre nous démontre qu'il en avait saisi toute l'étendue, lorsqu'il dit : «Pour moi, vivre c'est Christ» (Phil. 1:21) ; et dans la mesure où nous pourrions en vérité tenir un tel langage, dans la même mesure nous aurons compris quelle est notre haute position en Christ.

10.2.2 *Marcher dans l'amour*

Notre responsabilité est présentée encore à un autre point de vue dans le passage suivant : «Soyez donc imitateurs de Dieu comme de bien-aimés enfants, et marchez dans l'amour, comme aussi le Christ nous a aimés et s'est livré lui-même pour nous, comme offrande et sacrifice à Dieu, en parfum de bonne odeur» (Éph. 5:1, 2). L'apôtre Jean nous exhorte de la même manière : «Par ceci nous avons connu l'amour, c'est que lui a laissé sa vie pour nous ; et nous, nous devons laisser nos vies pour les frères» (1 Jean 3:16). Enfin nous avons un exemple dans l'évangile de Jean, chap. 13, fourni par le Seigneur lui-même. Le Seigneur Jésus, ayant lavé les pieds de ses disciples, et s'étant remis à table, leur dit : «Savez-vous ce que je vous ai fait ? Vous m'appelez maître et seigneur, et vous dites bien, car je le suis ; si donc moi, le seigneur et le maître, j'ai lavé vos pieds, vous aussi vous devez vous laver les pieds les uns aux autres. Car je vous ai donné un exemple, afin que, comme je vous ai fait, moi, vous aussi vous fassiez» (Jean 13:12-15). L'amour de Christ envers nous, manifesté quand il s'est livré à la mort pour nous, nous est donc proposé comme exemple. S'il a laissé sa vie pour nous, nous devrions aussi laisser nos vies pour les frères. Un tel sacrifice est l'expression la plus parfaite de l'amour, et notre responsabilité est d'agir ainsi.

Remarquez dans le premier passage que nous avons cité, avec quel soin l'Esprit de Dieu définit le caractère de l'amour que nous sommes appelés à manifester et comment il ne lui permet pas de dégénérer en bonté et en amabilité humaines. C'est comme «Christ nous a aimés et s'est livré Lui-même pour nous, comme offrande et sacrifice à Dieu, en parfum de bonne odeur». Bien que nous soyons appelés à aimer nos frères jusqu'à la fin, c'est Dieu, et non eux, qui doit être l'objet placé devant nos âmes. Notre amour doit s'exercer comme devant Lui, et nous ne pouvons le faire que dans le chemin de l'obéissance. «Par ceci nous savons que nous aimons les enfants de Dieu, c'est quand nous aimons Dieu et que nous gardons ses commandements» (1 Jean 5:2). C'est pourquoi le sacrifice offert par notre Seigneur, est caractérisé comme l'obéissance jusqu'à la mort (Phil. 2:8) ; et il en parle ainsi lui-même : «J'ai le pouvoir de la laisser, et j'ai le pouvoir de la reprendre : j'ai reçu ce commandement de mon Père» (Jean 10:18). Nous devons donc toujours avoir Christ devant nos âmes — Christ comme le mobile de toutes nos actions, en marchant sur les traces de son amour, et en nous aimant les uns les autres, comme Lui-même nous a aimés (Jean 15:12).

10.2.3 *Encore Christ comme modèle*

L'apôtre Pierre nous présente une autre face de notre responsabilité, en nous exposant la marche de Christ : elle a trait aux ennemis et à ceux qui nous persécutent : «Si, en faisant le bien, vous souffrez, et que vous l'enduriez, cela est digne de louange devant Dieu, car c'est à cela que vous avez été appelés ; car aussi Christ a souffert pour vous, vous laissant un modèle, afin que vous suiviez ses traces, lui qui n'a pas commis de péché, et dans la bouche duquel il n'a pas été trouvé de fraude ; qui, lorsqu'on l'outrageait, ne rendait pas d'outrage, quand il souffrait, ne menaçait pas, mais se remettait à celui qui juge justement ; qui lui-même a porté nos péchés en son corps sur le bois, afin qu'étant morts aux péchés, nous vivions à la justice ; par la meurtrissure duquel vous avez été guéris» (1 Pierre 2:20-24).

C'est donc Christ, à tous les points de vue, qui est toujours le sujet de notre responsabilité dans la pratique de la vie. «Je suis crucifié avec Christ ; et je ne vis plus, moi, mais Christ vit en moi ; — et ce que je vis maintenant dans la chair, je le vis dans la foi, la foi au Fils de Dieu, qui m'a aimé et qui s'est livré lui-même pour moi» (Gal. 2:20).

10.2.4 *Ayant dépouillé le vieil homme ... si quelqu'un est en Christ, c'est une nouvelle création*

À l'appui de ce que nous avons exposé, citons encore les deux passages si explicites d'Éphésiens 4:20-32 et de Colossiens 3. Là aussi la Parole fonde l'exhortation sur notre position en Christ. Nous transcrivons le dernier, pour en indiquer le caractère général. La première partie du chapitre (Col. 3) considère la mort et la résurrection avec Christ, comme nous en avons déjà parlé. Ensuite viennent des instructions pratiques ; c'est ainsi que l'apôtre pose le fondement de toute notre conduite : «Ne mentez point l'un à l'autre, ayant dépouillé le vieil homme avec ses actions et ayant revêtu le nouvel homme qui est renouvelé en connaissance, selon l'image de Celui qui l'a créé, où il n'y a pas Grec et Juif, circoncision et incirconcision, barbare, Scythe, esclave, homme libre ; mais où Christ est tout et en tous. Revêtez-vous donc, comme des élus de Dieu, saints et bien-aimés, d'entrailles de miséricorde, de bonté», etc. (Col. 3:9-12). Sans reprendre en détail l'enseignement de ce passage, nous ferons remarquer que l'exhortation adressée aux croyants Colossiens, est basée sur le fait qu'ils avaient «dépouillé le vieil homme», et qu'ils avaient «revêtu le nouvel homme». Mais quand ont-ils dépouillé le vieil homme ? C'est dans la mort de Christ que notre vieil homme (notre Adam) a été crucifié (Rom. 6:6). Et quand ont-ils revêtu le nouvel homme ? Dans la résurrection (Col. 2:11-13 ; 3:1-5). C'est de ce fait que dépend toute notre responsabilité. Car si, par la grâce,

j'ai dépouillé le vieil homme, je suis responsable de ne plus vivre selon le vieil homme, mais de mortifier mes membres qui sont sur la terre ; et si j'ai revêtu le nouvel homme, c'est afin de marcher dignement ; car Dieu nous a fait sortir, par la mort et la résurrection de Christ, du vieil état et de la misérable situation dans lesquels Adam était tout et en tous, et nous a introduits dans celle où Christ est tout et en tous. Si donc Christ dans la gloire est la mesure de ma vocation, il est aussi la mesure de ma responsabilité ; et ces deux choses étant mises en regard l'une de l'autre dans la parole de Dieu, nous devons aussi en faire de même dans nos propres âmes. «Si quelqu'un est en Christ, c'est une nouvelle création» (2 Cor. 5:17) ; c'est-à-dire qu'il est introduit dans cette nouvelle création de laquelle Christ est le commencement et le Chef ; et ainsi tout croyant est responsable de marcher d'une manière digne de la position dans laquelle il a été introduit.

11 Chapitre 11 — La venue du Seigneur

Dès que le croyant a été amené des ténèbres à la merveilleuse lumière de Dieu, un objet d'espérance est placé devant ses yeux par les Écritures. C'est la venue ou le retour du Seigneur Jésus Christ. Ce fait se retrouve dans presque tous les livres du Nouveau Testament ; aussi est-il d'autant plus surprenant que l'espérance du retour du Seigneur ait été perdue de vue par l'Église professante en général.

Mais examinons les Écritures sur ce sujet.

11.1 La venue du Seigneur dans les Évangiles

Nous remarquons d'abord que le Seigneur a constamment appelé l'attention de ses disciples sur cette vérité. Dans l'évangile de Matthieu, elle se retrouve fréquemment, et «la parabole des vierges» en est un exemple frappant (Matt. 25). Dans l'évangile de Marc, nous trouvons cette exhortation : «Veillez donc ; car vous ne savez pas quand le maître de la maison viendra, le soir, ou à minuit, ou au chant du coq, ou au matin ; de peur qu'arrivant tout à coup, il ne vous trouve dormant» (13:35-37). Dans l'évangile de Luc, nous lisons : «Que vos reins soient ceints et vos lampes allumées ; et soyez vous-mêmes semblables à des hommes qui attendent leur maître, à quelque moment qu'il revienne des noces, afin que, quand il viendra et qu'il heurtera, ils lui ouvrent aussitôt» (12:35, 36). Enfin, dans l'évangile de Jean, nous avons ces paroles bénies et d'une portée si intime : «Que votre cœur ne soit pas troublé ; vous croyez en Dieu, croyez aussi en moi. Dans la maison de mon Père, il y a plusieurs demeures ; s'il en était autrement, je vous l'eusse dit, car je vais vous préparer une place. Et si je m'en vais et que je vous prépare une place, je reviendrai, et je vous prendrai auprès de moi ; afin que là où moi je suis, vous, vous soyez aussi» (14:1-3).

11.2 La venue du Seigneur dans les Épîtres

Nous avons cité ces passages comme exemples seulement de la manière dont le Seigneur annonçait son retour à ses disciples ; nous passerons maintenant aux autres livres du Nouveau Testament, car c'est après la résurrection et l'ascension de Christ, que le Saint Esprit propose cette vérité comme l'espérance particulière du croyant. En effet, aussitôt que le Seigneur fut élevé au ciel du milieu de ses disciples, un message est adressé à ceux-ci : «Hommes galiléens, pourquoi vous tenez-vous ici, regardant vers le ciel ? Ce Jésus, qui a été élevé d'avec vous dans le ciel, viendra de la même manière que vous l'avez vu s'en allant au ciel» (Actes 1:10, 11). Dans les épîtres aux églises ou aux saints, nous trouvons la même chose. La première dans l'ordre chronologique est la 1^o épître aux Thessaloniens ; et, en parlant de leur conversion, l'apôtre dit : «Car eux-mêmes racontent de nous quelle entrée nous avons eue auprès de vous, et comment vous vous êtes tournés des idoles vers Dieu, pour servir le Dieu vivant et vrai, et pour attendre des cieux son Fils, qu'il a ressuscité d'entre les morts, Jésus» (1 Thess. 1:9, 10 ; voir aussi 2:19, 20 ; 3:13 ; 4:13-18, etc.). La 2^o épître aux Thessaloniens s'occupe du même sujet, et relève quelques erreurs, dans lesquelles les saints étaient en danger de tomber, à cause d'un mauvais enseignement (2 Thess. 2:1-6). Dans l'épître aux Colossiens, c'est la même doctrine : «Quand le Christ qui est notre vie, sera manifesté, alors vous aussi, vous serez manifestés avec Lui en gloire» (3:4), ce qui nous prouve que les saints auront été ravis pour rencontrer le Seigneur avant son apparition. De même, dans l'épître aux Philippiens, nous lisons : «Notre bourgeoisie est dans les cieux, d'où aussi nous attendons le Seigneur Jésus Christ» (3:20). Et dans l'épître à Tite : «Attendant la bienheureuse espérance et l'apparition de la gloire de notre grand Dieu et Sauveur Jésus Christ» (2:13).

11.3 La venue du Seigneur dans l'Apocalypse

Enfin le dernier livre de la Bible présente à la foi cet objet, au commencement et à la fin. De toutes les églises, c'est celle de Philadelphie qui paraît s'accorder le mieux avec l'Esprit du Seigneur ; aussi c'est à elle qu'il dit : «Je viens bientôt ; tiens ferme ce que tu as, afin que personne ne prenne ta couronne» (Apoc. 3:11). Et le Seigneur termine ses communications aux siens, en même temps que tout le canon de la vérité inspirée, par ces paroles : «Celui qui rend témoignage de ces choses dit : Oui, je viens bientôt» (Apoc. 22:20) — preuve suffisante de la manière dont il veut que nos cœurs s'occupent de sa venue.

Non seulement il est vrai que nous devons nous tenir toujours dans l'attitude de ceux qui attendent le Seigneur Jésus, mais encore l'enseignement de l'Écriture ne laisse pas de place pour faire intervenir quoi que ce soit entre le temps présent et cette venue, et il n'y a pas d'événements qui doivent préoccuper nos cœurs pour les détourner de leur espérance. À quel moment que ce soit, même pendant qu'on lit ces lignes, le Seigneur peut descendre du ciel «avec un cri de commandement, avec une voix d'archange, et avec la trompette de Dieu», pour ressusciter ses saints qui se sont endormis, et pour transmuier les vivants, en sorte qu'ils puissent être ravis «dans les nuées à la rencontre du Seigneur, en l'air» (1 Thess. 4:15-18). Aussi l'apôtre, dans l'attente immédiate de cet événement, nous dit : Nous, les vivants qui demeurons, nous serons ravis, etc. (v. 17) ; et encore : «Nous ne nous endormirons pas tous, mais nous serons tous changés» (1 Cor. 15:51). C'est l'esclave méchant qui dit dans son cœur : «Mon maître tarde à venir» (Matt. 24:48) ; et Pierre nous dit de même, qu'aux derniers jours il y aura des moqueurs, «marchant dans la moquerie selon leurs propres convoitises et disant : Où est la promesse de sa venue ?» (2 Pierre 3:3, 4).

11.4 L'attente vivante du Seigneur

Ainsi tout croyant devrait être caractérisé par l'attente vivante de la venue du Seigneur. Car, comme nous l'avons vu constamment dans ces pages, nous sommes un peuple céleste, et par conséquent notre espérance est aussi céleste ; et nous attendons le Seigneur Jésus, parce qu'il nous a dit Lui-même de le faire. D'ailleurs il lui a plu de nous révéler que l'achèvement de notre rédemption aura lieu à cette époque-là. C'est alors que nous Lui serons rendus semblables (1 Jean 3:2) ; corporellement aussi bien que moralement (Phil. 3:21). Car si nous sommes morts quant au corps avant son retour, il nous ressuscitera d'entre les morts, en nous communiquant des corps de résurrection semblables au sien ; ou si nous sommes encore sur la terre, «nous serons tous changés : en un instant, en un clin d'oeil, à la dernière trompette, car la trompette sonnera et les morts seront ressuscités incorruptibles, et nous (c'est-à-dire les vivants), nous serons changés» (1 Cor. 15:51, 52). Alors, non seulement nous serons associés avec Lui dans la gloire, mais encore «nous serons toujours avec le Seigneur» (1 Thess. 4:17).

11.4.1 Une attente continue

Cette espérance devrait produire en nous un effet des plus salutaires. L'Écriture nous offre plusieurs exemples de la puissance qu'elle exerce sur nos âmes ; au premier chef se trouve l'attente continue de la venue de Christ, qui est la pierre de touche de notre condition spirituelle. Tel est le caractère particulier de la parabole des vierges (Matt. 25:1-13) : toutes les vierges disent être fidèles, mais cinq sont appelées prudentes, et cinq appelées folles. Toutes avaient des lampes, et avaient l'intention de sortir à la rencontre de l'époux. Extérieurement, il n'y avait pas de différence entre elles ; et, d'après le récit de la parabole, ce qui les distinguait essentiellement ne fut reconnu que lorsque se fit entendre le cri : «Voici l'époux !» C'est à ce moment, à cette approche, et pour aller à sa rencontre, qu'elles se réveillent de leur sommeil, et que toutes préparent leurs lampes ; mais alors les vierges folles s'aperçoivent que l'huile leur manque. Jusqu'ici, elles avaient pensé que tout allait bien. Elles se disaient fidèles, et toute leur apparence, extérieurement du moins, était celle des enfants de Dieu ; mais maintenant, devant l'arrivée soudaine du Seigneur, elles sont prises au dépourvu : elles ne sont pas nées de nouveau ; elles ne possèdent pas un Esprit qui rende témoignage avec leur esprit qu'elles soient des enfants de Dieu ! Leur profession était fautive et elles ne peuvent s'avancer avec cela, à la rencontre de l'époux. Aussi cherchent-elles à se procurer de l'huile ; mais c'est en vain ; il est trop tard ! Celles qui étaient prêtes sont allées avec l'époux aux noces ; «et la porte fut fermée» (v. 10). Cependant, elles se présentent encore devant la porte, et se tenant dehors, elles s'écrient : «Seigneur, Seigneur, ouvre-nous ! Mais lui, répondant, dit : En vérité, je vous dis : je ne vous connais pas» (v. 11, 12). Or voici la leçon solennelle que le Seigneur lui-même en tire : «Veillez donc ; car vous ne savez ni le jour ni l'heure» (v. 13). La situation des vierges folles dans la parabole sera celle de chacun d'entre nous, qui n'aura pris que la lampe de la profession sans se pourvoir de l'huile nécessaire ; qui ne sera chrétien que de nom, qui ne sera pas né de nouveau, et qui n'aura pas reçu l'Esprit d'adoption.

L'attente de Christ révèle, outre le véritable état des vierges folles, celui des vierges prudentes. Celles-ci s'étaient endormies de même que les folles, et c'est le cri : «Voici l'époux», qui les éveille, et les porte à préparer leurs lampes pour sortir à sa rencontre. C'est seulement lorsqu'elles sont ainsi prêtes qu'elles entrent avec lui aux noces (v. 10). De fait, si les croyants attendent constamment leur Seigneur, il leur est impossible de s'endormir. En esprit ils sont déjà dans sa présence, et leur état et leurs associations y sont constamment jugés.

Cette parabole nous montre que quatre choses sont nécessaires pour être prêt à rencontrer le Seigneur : la première et la plus essentielle, c'est l'huile ; en second lieu, la lampe préparée ; troisièmement, la séparation — elles devaient sortir pour rencontrer l'époux ; et enfin, la vigilance, car c'est en cédant au sommeil, qu'elles ont manqué. En sorte que c'est l'attente continue et journalière du Seigneur, qui dispose les croyants à être prêts pour sa sainte présence.

11.4.2 L'espérance de la venue du Seigneur comme encouragement à la fidélité

Cette espérance devrait aussi nous encourager à être fidèles dans le service. Telle est la portée de la parabole qui suit (Matt. 25:14 et suiv.), d'un homme qui, «s'en allant hors du pays, appela ses propres esclaves et leur remit ses biens... à l'un, il donna cinq talents ; à un autre, deux ; à un autre, un» ; de même que celle des dix mines (Luc 19:12-27). À propos du méchant esclave, dont nous avons déjà parlé, il est dit : «Le maître de cet esclave-là viendra en un jour qu'il n'attend pas, et à une heure qu'il ne sait pas, et il le coupera en deux et lui donnera sa part avec les hypocrites», (Matt. 24:50, 51). Ainsi la venue de Christ fournit deux mobiles à la fidélité : elle fournit à la fois un encouragement aux fidèles, et un avertissement au serviteur insouciant. Le premier dira dans une joyeuse anticipation : «Mon Seigneur vient bientôt ; — il faut donc que je sois diligent jusqu'à son retour» ; tandis que l'autre, s'il réfléchit, doit dire : «Que fera mon Seigneur à sa venue, s'il me trouve insouciant et infidèle ?» Plus nous vivons sous l'influence de l'attente de Christ, plus nous serons portés à servir comme sous son regard, car nous savons qu'il fera compte avec nous à son retour.

11.4.3 L'attente de la venue de Christ nous sépare du mal

L'attente de la venue de Christ a aussi pour effet de nous séparer du mal, dans notre cœur et dans notre vie. L'apôtre Jean nous dit : «Bien-aimés, nous sommes maintenant enfants de Dieu, et ce que nous serons n'a pas encore été manifesté ; nous savons que quand Il sera manifesté, nous lui serons semblables, car nous le verrons comme il est. Et quiconque a cette espérance en lui se purifie, comme lui est pur» (1 Jean 3:2, 3). Rien ne nous détache si complètement de tout ce qui ne convient pas à la présence du Seigneur, comme l'attente continue de sa venue. Sachant qu'il peut venir à chaque instant, et vivant dans cette attente, nous chercherons à éloigner de nous tout ce qui ne peut recevoir le sceau de son approbation, soit dans notre cœur, soit dans nos habitudes, soit dans notre vie et notre marche. Cela nous portera à juger tout ce qui est en nous, aussi bien que tout ce qui nous entoure, à la lumière de sa présence, comme étant déjà avec lui en esprit ; et ainsi, l'ayant constamment devant nos âmes, nous nous purifierons comme lui est pur.

11.4.4 Effets sur le cœur et la conscience

Les vérités que nous venons d'examiner ne sont qu'une partie des effets produits par l'attente vivante de la venue de Christ. Si l'on médite davantage l'Écriture sur ce sujet, on trouvera que la venue de Christ est toujours associée avec le cœur et la vie du croyant. Nous en avons cependant dit assez pour montrer quel est le caractère pratique de cette doctrine. On fait donc du tort au jeune croyant en lui cachant cette vérité bénie. Car, si la croix de Christ est le fondement du salut, la venue de Christ en est l'accomplissement, et, comme nous l'avons vu, c'est au jour de cette apparition que nous serons aussi, dans nos corps, rendus semblables au Seigneur. S'il ignore cette vérité, le chrétien est privé d'une espérance qui, par la puissance du Saint Esprit, non seulement le fortifie contre le découragement, le soutient dans la détresse et dans le combat, le console dans la perte de ceux qui lui sont chers, excite son zèle, et évoque son affection, mais qui opère encore puissamment pour sa sanctification pratique. C'est pourquoi Satan multiplie ses efforts, dans le but de l'obscurcir aux yeux des croyants ; il est toutefois étrange qu'un si grand nombre d'entre eux tombent dans son piège ; cela d'autant plus, que le Seigneur a assimilé pour toujours son retour avec le mémorial solennel et touchant de sa propre mort : «Car toutes les fois que vous mangez ce pain et que vous buvez la coupe, vous annoncez la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne» (1 Cor. 11:26).

12 Chapitre 12 — Le jugement

Il règne une telle confusion dans les esprits, soit parmi les croyants, soit parmi les inconvertis, sur le sujet du jugement, que nous nous proposons de l'examiner ici à la lumière de l'Écriture.

L'idée générale est celle d'un jour de jugement final, auquel tous les hommes, tant ceux qui seront sauvés que ceux qui seront perdus, se tiendront devant Dieu pour recevoir la rétribution selon ce qu'ils auront fait. C'est pourquoi l'on soutient que nous ne pouvons savoir, avant ce jour-là, si nous sommes sauvés ou non.

12.1 Pas de jugement pour les croyants

Le Seigneur a déclaré expressément lui-même que les croyants n'auront jamais à comparaître pour leurs péchés devant le trône du jugement. Voici le passage : «En vérité, en vérité, je vous dis que celui qui entend ma parole, et qui croit celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle et ne vient pas en jugement ; mais il est passé de la mort à la vie» (Jean 5:24). N'est-ce pas la pleine assurance que les croyants ne viendront pas en jugement ? En effet, ce résultat est attaché à la possession de la vie éternelle ; car si la question de notre état de péché devant Dieu n'eût pas été réglée, comment pourrions-nous entrer en possession de la vie éternelle ? Or nous apprenons que nous l'avons dès à présent : «Celui qui entend ma parole, et qui croit celui qui m'a envoyé, a (non pas aura) la vie éternelle» (voir aussi Jean 3:36 ; 6:47 ; 1 Jean 5:13, etc.).

Le type de cette précieuse vérité se trouve, comme nous l'avons vu, dans la distinction que Dieu a faite à l'égard d'Israël en Égypte, au soir de la Pâque, quand il a frappé tout premier-né. Israël avait été complètement préservé du pouvoir de l'ange destructeur par le sang de l'agneau. De la même manière, tout croyant est abrité, par le sang de Christ, du jugement de Dieu sur le péché ; car Christ a subi le jugement à sa place sur la croix, de sorte qu'il peut dire : Lui-même a porté mes péchés en son corps sur le bois (1 Pierre 2:24). Vous dites peut-être : Oui, mais ce sont les péchés que j'ai commis dans le passé. — Nous vous répondons : Non, mais vos péchés, tous vos péchés, si vous êtes un croyant. Vous n'en aviez pas commis un seul avant la mort du Sauveur ; et néanmoins il en a pris tout le fardeau, et a subi le jugement qui leur était dû, afin que notre culpabilité entière pût être ôtée pour toujours. Quelle précieuse vérité ! Ainsi, non seulement nous sommes morts avec Christ, mais nous avons aussi été ressuscités ensemble avec Lui (Éph. 2 ; Col. 3) ; nous avons donc passé par le jugement dans la mort de Christ, de sorte que nous nous trouvons maintenant de l'autre côté du jugement, c'est-à-dire du côté de la résurrection, et nous pouvons, avec une parfaite confiance, nous écrier : «Qui tentera accusation contre des élus de Dieu ? — C'est Dieu qui justifie ; qui est celui qui condamne ?» (Rom. 8:33, 34).

12.2 Le tribunal de Christ

Mais s'il est vrai que les croyants ne seront plus amenés en jugement à cause du péché, il faut cependant qu'ils soient tous manifestés devant le tribunal de Christ. «Nous avons, dis-je, de la confiance, et nous aimons mieux être absents du corps et être présents avec le Seigneur. C'est pourquoi aussi, que nous soyons présents ou que nous soyons absents, nous nous appliquons avec ardeur à lui être agréables ; car il faut que nous soyons tous manifestés devant le tribunal du Christ, afin que chacun reçoive les choses accomplies dans le corps, selon ce qu'il aura fait, soit bien, soit mal» (2 Cor. 5:8-10). Nulle affirmation ne pourrait être plus précise au sujet de la manifestation de tous (nous tous, tous les croyants) devant le tribunal de Christ. Nous posons donc les deux questions suivantes : Quand aura lieu cette manifestation des croyants ? et : Dans quel but ces derniers seront-ils là devant le tribunal ?

12.2.1 Quand les croyants seront-ils manifestés devant le tribunal de Christ ?

Nous avons vu, dans le chapitre précédent, que l'espérance du croyant est la venue de Christ. À sa venue, les morts en Christ seront ressuscités, les vivants seront changés, et les uns et les autres seront ravis ensemble dans les nuées à la rencontre du Seigneur en l'air (1 Thess. 4:16-18). Cette espérance ne concerne que les croyants seuls, et c'est la «résurrection de vie», dont notre Seigneur parle dans l'évangile de Jean. On en comprendra mieux la signification si nous citons le passage en entier. «L'heure vient en laquelle tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront sa voix ; et ils sortiront, ceux qui auront pratiqué le bien, en résurrection de vie ; et ceux qui auront fait le mal, en résurrection de jugement» (Jean 5:28, 29). Au verset 24, il promet la vie éternelle à tous ceux qui entendent sa parole, et qui croient en Celui qui l'a envoyé ; et il déclare qu'ils ne viendront pas en jugement, mais qu'ils sont passés de la mort à la vie. Ensuite il dit : «En vérité, en vérité, je vous dis que l'heure vient, et elle est maintenant, que les morts entendront la voix du Fils de Dieu, et ceux qui l'auront entendue vivront». Cela est basé sur le fait que : «comme le Père a la vie en lui-même, ainsi il a donné au Fils aussi d'avoir la vie en lui-même ; et il lui a donné autorité de juger aussi, parce qu'il est fils de l'homme» (v. 26, 27). Après quoi, nous trouvons le passage déjà cité : «Ne vous étonnez pas de cela ; car l'heure vient, etc.» (v. 28).

Les deux sujets traités par ces passages sont la vie et le jugement, en rapport avec Christ comme source de la vie et exécuter du jugement. Comme Fils de Dieu, il communique la vie ; comme Fils de l'homme, il est revêtu de l'autorité pour exécuter le jugement. Par conséquent, il offre la vie pendant l'heure qui «est maintenant», et il exécutera le jugement pendant l'heure qui «vient». L'heure qui «est maintenant», a duré depuis le moment où ces paroles ont été prononcées, et elle finira avec la dispensation présente. Ainsi donc, au verset 25, il s'agit de ceux qui sont morts spirituellement ; c'est pourquoi il est dit : «Ceux qui l'auront entendue vivront» ; car ce sont seulement ceux qui entendent la voix du Fils de Dieu dans l'évangile, qui passent de la mort à la vie. Mais il nous est dit ensuite que l'heure vient, en laquelle tous ceux qui sont dans les sépulcres... sortiront ; et «l'heure» dont il est question désigne, de même que celle du verset 25, une époque ou une dispensation, sans limitation de durée. Or nous apprenons par d'autres portions de l'Écriture (1 Cor. 15:23 ; 1 Thess. 4:15-18 ; Apoc. 20:4-6, etc.), que la résurrection de vie aura lieu au retour du Seigneur, tandis que la résurrection de jugement n'aura lieu qu'à la fin du millénium, à l'ouverture de l'état éternel. Nous comprenons ainsi que la résurrection de vie de ceux qui ont entendu la parole du Fils de Dieu, qui ont cru Celui qui l'a envoyé, et qui ont reçu la vie éternelle, est quelque chose d'entièrement différent de la résurrection de jugement ; différent quant à l'époque et quant au but et au résultat.

Ceci renferme en outre un autre enseignement très sérieux, que nous ne ferons que mentionner c'est celui que tous les hommes doivent rendre hommage au Fils de Dieu, et s'ils ne le font pas maintenant en s'humiliant devant Lui et en se jugeant eux-mêmes, pour recevoir de Lui la vie éternelle, ils y seront contraints au jour où il exécutera le jugement, comme Fils de l'homme, sur tous, selon leurs oeuvres. Actuellement il agit en grâce, mais alors il agira en juste jugement.

Ayant vu que les croyants ne participent pas à la résurrection de jugement, il nous reste à rechercher quand ils seront manifestés devant le tribunal de Christ ? La réponse évidente à cette question se trouve dans plusieurs passages : c'est à son retour, et consécutivement à la première résurrection (1 Cor. 1:7, 8 ; 1 Thess. 1:9, 10 ; 3:12, 13 ; 2 Thess. 1:10 ; 1 Tim. 6:13-16 ; Tite 2:11-14, etc.). Voici du reste l'enseignement que nous fournissent les paraboles de Matthieu 25:14, etc. ; Luc 19:11, etc. Dans le premier de ces passages, nous lisons : «Et longtemps après, le maître de ces esclaves vient et règle compte avec eux» (Matt. 25:19) ; dans le dernier, il leur dit en partant : «Trafiquez jusqu'à ce que je vienne» (Luc 19:13). Et dans toutes les exhortations que Jésus adresse aux disciples à l'égard de leur responsabilité de serviteurs, le but vers lequel il dirige leurs regards est sa venue.

12.2.2 Dans quel but les croyants seront-ils manifestés devant le tribunal de Christ ?

Nous pouvons maintenant répondre à notre seconde question. «Dans quel but les croyants seront-ils manifestés devant le tribunal de Christ ?» Nous avons vu que ce n'est pas pour être jugés à cause du péché ; car la possession de la vie éternelle les en exempte, et le jugement dû à leurs péchés et à leur état de péché a été déjà subi par leur Substitut dans sa mort. Mais les croyants seront manifestés, «afin que chacun reçoive les choses accomplies dans le corps» ; et ainsi, c'est pour le croyant l'épreuve de son service dans ces oeuvres accomplies dans le corps. On ne peut trop insister sur cette vérité, et la serrer dans les coeurs et les consciences ; car la pensée que nous devons être manifestés devant le tribunal de Christ nous excitera au zèle et à la fidélité. Rappelons-nous cependant, qu'avant d'être ainsi jugés, nous aurons déjà été ressuscités, et rendus semblables à notre Seigneur (Phil. 3:20, 21 ; 1

Jean 3:2), corporellement aussi bien que spirituellement ; en sorte que nous aurons pleine communion avec lui dans son jugement sur nos oeuvres.

Là le Seigneur pèsera dans sa juste balance toutes les oeuvres que les siens auront faites pour Lui, dans l'intégrité et la sincérité de leurs coeurs et dans la vérité, et leur en donnera la récompense multipliée selon la grandeur de ses richesses et de sa bonté, d'après ce qu'il a dit : «Voici, je viens bientôt, et ma récompense est avec moi, pour rendre à chacun selon que sera son oeuvre» (Apoc. 22:12).

Mais aussi, selon cette toute-science par laquelle il discerne les pensées et les intentions du coeur, «toutes choses sont nues et découvertes» devant Lui (Héb. 4:12, 13), il éliminera sévèrement tout ce qui, dans ces mêmes oeuvres, est un fruit de l'activité de la chair, si indirect ou si caché qu'il puisse être, et de cela nous ferons la perte. Dieu veuille que la solennité de cette épreuve, qui sera faite devant notre Sauveur lui-même, de toute notre vie pour Lui, nous rende sérieux et attentifs pour marcher dès à présent comme en sa sainte présence et «pour Lui plaire à tous égards». «Or le Dieu de paix lui-même vous sanctifie entièrement ; et que votre esprit, et votre âme, et votre corps tout entiers, soient conservés sans reproche en la venue de notre seigneur Jésus Christ» (1 Thess. 5:23).

12.2.3 Le jugement des méchants aura lieu à la fin du millénium

La terre a été la scène de maints jugements des vivants, et elle le sera encore. «Quand le Fils de l'homme viendra dans sa gloire, et tous les anges avec lui, alors il s'assiéra sur le trône de sa gloire, et toutes les nations seront rassemblées devant lui», etc. (Matt. 25:31, etc.). On confond fréquemment cette scène avec celle qui a lieu devant le grand trône blanc (Apoc. 20) ; mais c'est quelque chose d'entièrement différent. Comme la Parole le déclare, c'est le jugement des nations vivantes, à la venue du Fils de l'homme dans sa gloire ; et c'est donc un jugement qui précédera sa domination «depuis le fleuve jusqu'aux bouts de la terre». Le récit du jugement dernier se trouve dans l'Apocalypse : «Et je vis les morts, les grands et les petits, se tenant devant le trône ; et des livres furent ouverts ; et un autre livre fut ouvert qui est celui de la vie. Et les morts furent jugés d'après les choses qui étaient écrites dans les livres, selon leurs oeuvres. Et la mer rendit les morts qui étaient en elle ; et la mort et le hadès rendirent les morts qui étaient en eux, et ils furent jugés chacun selon leurs oeuvres. Et la mort et le hadès furent jetés dans l'étang de feu : c'est ici la seconde mort, l'étang de feu. Et si quelqu'un n'était pas trouvé écrit dans le livre de vie, il était jeté dans l'étang de feu» (20:12-15).

C'est la «résurrection de jugement», dont le Seigneur parle dans l'évangile de Jean ; elle comprendra tous les inconvertis, et eux seuls. Il est vrai que le livre de vie s'y trouve, mais ce n'est pas pour indiquer que les saints y seront jugés.

Le livre de vie est ouvert pour démontrer que les noms de ceux qui doivent être jugés n'y sont pas ; et ainsi ils sont condamnés sur un terrain négatif aussi bien que positif. Leurs noms ne sont pas écrits dans le livre de vie, et leurs oeuvres prouvent qu'ils méritent le juste jugement. Ils tombent sans espoir sous la sentence éternelle de l'étang de feu — ce qui est la seconde mort — sentence à laquelle il est impossible d'échapper, et contre laquelle il n'y a pas d'appel.

12.3 Dernier appel

Est-ce que quelques-uns de mes lecteurs ne sont pas encore sauvés ? Laissez-moi vous engager à considérer cette scène solennelle. Celui qui s'assied sur le grand trône blanc, comme Juge, est le même qui, assis maintenant dans la gloire à la droite de Dieu, vous est présenté comme Sauveur. Le décret que Dieu a prononcé à son égard est : «Qu'au nom de Jésus se ploie tout genou des êtres célestes, et terrestres, et infernaux, et que toute langue confesse que Jésus Christ est Seigneur, à la gloire de Dieu le Père» (Phil. 2:10, 11). Personne donc ne peut y échapper ; mais la question qui vous concerne, et qui vous concernera éternellement, c'est si vous ploierez le genou devant lui, maintenant que c'est le temps agréable, et le jour du salut, ou si vous serez forcés de vous humilier devant lui, lorsqu'il se présentera comme votre Juge sur le trône. Humiliez-vous devant lui maintenant, vous jugeant vous-mêmes, et prenant la place de pécheurs ; en regardant vers lui comme vers le Sauveur, l'Agneau de Dieu qui ôte le péché du monde ; alors vous ne viendrez pas en jugement ; mais dans sa contemplation, vous passerez de la mort à la vie. Si vous le refusez comme Sauveur, dédaignant la grâce de Dieu qui promet la vie éternelle à tous ceux qui croient en Lui, vous aurez à vous humilier sous la verge de son jugement, et en même temps à confesser qu'il est Seigneur à la gloire de Dieu le Père. Alternative terrible !

Oh ! que le Seigneur emploie cette pensée même, pour vous amener à ses pieds comme pécheur perdu, afin que, le recevant comme votre Sauveur, vous soyez du nombre des bienheureux qui attendent son retour, et qui n'auront jamais à comparaître devant le grand trône blanc.

La TRINITÉ par Georges André

· Dieu avait clairement déclaré à Israël par Moïse: «L'Éternel, notre Dieu, est un seul Éternel» (Deutéronome 6:4). Aussi le premier commandement de la loi précisait-il: «Tu n'auras point d'autre dieux devant ma face». 1 Timothée affirme:«Dieu est un» ou «il y a un seul Dieu» (selon la note).

· Et pourtant Dieu s'est manifesté en trois personnes: le Père, le Fils et le Saint Esprit.

À la première page de la Parole de Dieu, Elohim (le mot qui signifie Dieu) est au pluriel; le verbe qui suit est au singulier, impliquant déjà cette Trinité encore mystérieuse.

D'aucuns voient une allusion voilée à cette Trinité dans la triple bénédiction de Nombres 6:24-26 : D'abord la bénédiction du Père; puis la lumière et la grâce qui seront apportées par le Fils; enfin la gloire de Christ révélée par l'Esprit Saint (Jean 16:14) avec la paix qui en est le fruit (Galates 5:22).

Mais il faut arriver au Nouveau Testament et au baptême de Jean pour que la Trinité soit pleinement révélée: Jésus vient au Jourdain et prend place, quoi que sans péché lui-même, avec ceux qui confessaient les leurs. Pour qu'il ne soit pas confondu avec ceux qui l'entourent, la voix du Père se fait entendre: «Celui-ci est mon Fils bien-aimé en qui j'ai trouvé mon plaisir» et Jésus vit «l'Esprit de Dieu descendre comme une colombe et venir sur Lui» (Matthieu 3:16-17).

Au moment de quitter les siens, le Seigneur Jésus les envoie pour faire disciples toutes les nations et les baptiser «pour le nom du Père et du Fils et du Saint Esprit» (Matthieu 28:19). Remarquons le nom et non pas les noms.

Et l'apôtre terminera la deuxième épître aux Corinthiens en écrivant: «Que la grâce du Seigneur Jésus Christ, et l'amour de Dieu, et la communion du Saint Esprit soient avec vous tous».

Ce qui était voilé dans l'Ancien Testament, est pleinement révélé dans le Nouveau. La foi accepte cette révélation (d'un Dieu unique en trois personnes) telle que la Parole nous la donne, sans que nous puissions sonder complètement ce mystère (1 Corinthiens 13:12).

Un croyant peut-il perdre son salut ? Par Paul Fuzier

Bibliquest

Les sous-titres ont été ajoutés par Bibliquest. ME 1943 p. 177
(Hébreux 5:12 : Vous devriez être des docteurs vu le temps)

Table des matières

- 1 L'ennemi cherche à faire douter de Dieu
- 2 Les versets qui insistent sur les œuvres
- 3 Principes d'interprétation. Importance du contexte
- 4 Le cas d'Abraham selon les Romains et selon Jacques
- 5 C'est Dieu qui justifie
- 6 Romains 11
- 7 Philippiens 2:12. Travailler à son propre salut
- 8 Hébreux 6
- 9 Se réveiller du sommeil. Montrer sa foi par des œuvres

1 L'ennemi cherche à faire douter de Dieu

L'ennemi ne laisse jamais le croyant en repos. Il est sans cesse en activité (Job 1:7 ; 2:2), accusateur des frères devant Dieu jour et nuit (Apoc. 12:10), cherchant à les faire broncher ou bien essayant de les troubler. Depuis le commencement, ses moyens pour accomplir cette œuvre de destruction restent les mêmes : aujourd'hui encore, afin d'ébranler la foi, il sème le doute dans les cœurs et c'est toujours le : « Quoi, Dieu a dit ? » de Genèse 3:1.

2 Les versets qui insistent sur les œuvres

Que des âmes soient troublées sur un sujet aussi clair et aussi souvent exposé que celui de la justification par la foi, c'est bien la preuve que l'ennemi renouvelle toujours ses assauts. Une voix s'est fait entendre à leurs oreilles ; elle a présenté la Parole (comme lors de la tentation du Seigneur Jésus au désert, Matt. 4:6 ; Luc 4:10) : « Vous voyez qu'un homme est justifié par les œuvres et non par la foi seulement » (Jacq. 2:24) ; et elle a tenu ce langage : tu vois combien ta conduite laisse à désirer — où sont les œuvres que tu accomplies ? Il n'y a rien, c'est donc la preuve que tu n'es pas justifié. Tu as la foi, mais cela ne suffit pas puisque la Parole dit que l'on n'est pas justifié par la foi seulement. D'autres passages sont présentés aussi ; leur sens est faussé et ils entretiennent le doute dans cette âme angoissée. C'est Rom. 11:22 : « Toi aussi, tu seras coupé... », ou Phil. 2:12 : « Travaillez à votre propre salut avec crainte et tremblement ». C'est encore Hébr. 6:4-6 pour laisser croire que le racheté de Christ peut très bien perdre son salut et pour ôter tout espoir de restauration à ceux qui ont bronché : « il est impossible que ceux qui ont été une fois éclairés, et qui ont goûté du don céleste, et qui sont devenus participants de l'Esprit Saint, et qui ont goûté la bonne parole de Dieu et les miracles du siècle à venir, et qui sont tombés, soient renouvelés encore à la repentance, crucifiant pour eux-mêmes le Fils de Dieu, et l'exposant à l'opprobre ». Si les mots ont un sens, dira l'âme troublée, il n'y a aucun doute... Elle est ainsi maintenue dans une inquiétude continuelle au sujet de son salut, ayant toujours peur de ne pas accomplir assez d'œuvres pour l'obtenir ou pour ne pas le perdre.

3 Principes d'interprétation. Importance du contexte

Une double remarque : il est dangereux d'isoler un texte de son contexte et, d'autre part, la Révélation constitue un tout. De la Parole il est dit : « Les jugements de l'Éternel sont la vérité, justes tous ensemble » (Ps. 19:9). Cette expression « tous ensemble » nous montre bien que le sens d'un passage doit être recherché en accord avec les vérités connues du Saint Livre. Ce double principe doit toujours nous guider dans l'examen d'une portion des Écritures.

4 Le cas d'Abraham selon les Romains et selon Jacques

Au sujet de la justification, l'apôtre Paul écrit aux Romains : « à celui qui ne fait pas des œuvres, mais qui croit en celui qui justifie l'impie, sa foi lui est comptée à justice » (Rom. 4:5), tandis que l'enseignement de l'apôtre Jacques est celui-ci : « Vous voyez qu'un homme est justifié par les œuvres et non par la foi seulement » (Jacq. 2:24). Isolés de leur contexte, ces deux passages apparaissent contradictoires et c'est cette apparente contradiction qui est un sujet de trouble pour plusieurs.

Il faut redire encore une fois que deux sujets bien différents sont traités dans ces deux pages de la Parole : dans l'épître aux Romains, c'est la justification devant Dieu — dans l'épître de Jacques, devant les hommes. Dieu lit dans mon cœur, Il peut y discerner la réalité de ma foi sans que des œuvres soient nécessaires pour cela. Tandis que ceux qui m'entourent ne peuvent en juger que par ma vie pratique : « Par mes œuvres je te montrerai ma foi » (Jacq. 2:18).

Un même exemple — celui d'Abraham — est choisi dans les deux passages cités, et c'est tout à fait remarquable. Romains 4 fait allusion à la scène de Genèse 15 : « Regarde vers les cieux et compte les étoiles... Ainsi sera ta semence ». Voilà ce que Dieu a dit. Il suffit de croire pour être justifié : « Et il crut l'Éternel et il lui compta cela à justice » (v. 5:6). C'est le verset rappelé en Rom. 4:3, cité également en Jacq. 2:23, mais précédé alors de ces mots : « Et l'écriture a été accomplie qui dit... ». Quand cette écriture a-t-elle été accomplie ? Lorsqu'Abraham a offert son fils Isaac sur l'autel (v. 21). La scène de Genèse 15, au cours de laquelle a été prononcée la parole accomplie en Genèse 22 est bien antérieure. Isaac n'était pas né alors : la foi précède les œuvres qui en sont seulement la conséquence et le témoignage devant le monde. En Genèse 22, il y avait des témoins — « deux de ses jeunes hommes » — quoiqu'ils n'allèrent pas jusqu'au lieu du sacrifice.

Quel est le résultat dans chacune de ces deux circonstances ? Genèse 15 : Abraham crut Dieu. Cela lui est compté à justice, il est justifié devant Dieu par sa foi. Il n'est pas question d'œuvres : « à celui qui ne fait pas des œuvres, mais qui croit... » (Rom. 4:5). Genèse 22 : ses œuvres manifestent sa foi. Il n'est pas dit ici que cela lui est compté à justice ; ce sont deux messages qui lui sont adressés : « Mais l'ange de l'Éternel lui cria des cieux.. » (v. 11). « Et l'ange de l'Éternel cria des cieux à Abraham une seconde fois.. » (v. 15). Que sont ces deux messages ? Le premier : « Maintenant, je sais que tu crains Dieu.. » (v. 12). Le second : « Parce que tu as fait cette chose-là... certainement je te bénirai... » (v. 16-18).

Il est donc bien clair que nous sommes justifiés devant Dieu par la foi. Les œuvres que nous sommes appelés à accomplir n'ajoutent rien à un salut parfait qui est sur le principe de la foi seulement ; elles manifestent cette foi aux yeux de notre entourage et montrent que nous vivons dans la crainte de Dieu (Gen. 22:12), elles nous procurent non le salut, mais la bénédiction dans le chemin (Gen. 22:16-18). Ces vérités sont exposées aussi dans d'autres passages : Éph. 2:8-10 ; Tite 3:5-8 ; Gal. 2:16 entr'autres.

5 **C'est Dieu qui justifie**

Ajoutons ce que nous dit encore l'épître aux Romains au sujet de la justification : c'est Dieu qui justifie (8:30 et 34), Dieu et non pas l'homme. Pourquoi le fait-Il ? Parce qu'Il est un Dieu de grâce : « étant justifiés gratuitement par sa grâce » (3:24). Mais comment peut-Il justifier des coupables puisqu'Il est aussi un Dieu juste et saint ? C'est en vertu de l'œuvre accomplie à la croix : le sang de Christ a été répandu et nous sommes « justifiés par son sang » (5:9). Cela, il suffit de le croire — « justifiés sur le principe de la foi » (5:1) — pour avoir la paix avec Dieu.

6 **Romains 11**

La véritable portée du chap. 11 de l'épître aux Romains est perdue de vue quand on l'applique au salut de l'âme. D'autres passages de la Parole (épître aux Éphésiens par exemple), nous enseignent que les rachetés de Christ sont vivifiés et ressuscités ensemble avec Lui, assis ensemble dans les lieux célestes en Lui — que l'Église est un seul corps avec Lui. Comment donc pourrait-il être question de rejeter ce qui est un avec Christ dans le ciel ? Dans le chap. 11 de l'épître aux Romains, c'est de la terre qu'il s'agit et non du ciel : l'image choisie par l'apôtre — un arbre — le montre bien. Cet olivier représente non l'Église, mais la nation juive et l'olivier sauvage, les nations. L'apôtre écrit : « car je parle à vous, nations, en tant que moi je suis en effet apôtre des nations.. » (v. 13). L'Évangile a été annoncé aux nations, mais si elles ne persévèrent pas dans la crainte de Dieu, elles seront coupées (v. 22), de la même façon que l'ont été les branches de l'olivier franc, c'est-à-dire Israël. Pourrait-il y avoir dans le corps de Christ des membres que l'on arracherait pour faire place à d'autres ? Y a-t-il dans ce corps une différence quelconque entre Juifs et gentils ? L'apôtre Pierre ne dit-il pas aux Juifs, en parlant des croyants d'entre les nations : « il n'a fait aucune différence entre nous et eux... » (Actes 15:8, 9), et l'apôtre Paul n'écrit-il pas aux Éphésiens : « Car c'est lui qui est notre paix, qui des deux en a fait un... afin qu'il créât les deux en lui-même pour être un seul homme nouveau, en faisant la paix ; et qu'il les réconciliât tous les deux en un seul corps à Dieu par la croix » (2:14-16) ? Il est donc hors de doute que dans le chap. 11 de l'épître aux Romains il ne s'agit pas du corps de Christ, mais des Juifs et des nations, responsables du témoignage de Dieu sur la terre. Se servir de cette portion des Écritures pour affirmer que le croyant qui ne marche pas fidèlement peut perdre son salut serait une erreur. Ce serait en contradiction avec tout le reste de l'enseignement de la Parole à ce sujet.

7 **Philippiens 2:12. Travailler à son propre salut**

L'explication de Phil. 2:12 a été donnée bien souvent aussi. Ce n'est pas la justification que l'apôtre a en vue quand il écrit : « Travaillez à votre propre salut avec crainte et tremblement ». Dans l'épître qu'il adresse aux Philippiens, il présente le salut comme le but à atteindre, la délivrance au terme de la course. Possédant le salut sur le principe de la foi (n'est-ce pas précisément à Philippiens qu'il a répondu à la question du geôlier : « Crois au Seigneur Jésus et tu seras sauvé, toi et ta maison » ? (Actes 16:30-32) nous sommes appelés à travailler en vue de cette délivrance finale : c'est un travail incessant, un combat à livrer contre celui qui voudrait nous faire tomber en chemin. Sans doute, s'il fallait mener ce combat avec nos propres forces et nos seules ressources, qui de nous pourrait prétendre atteindre le but ? Mais « c'est Dieu qui opère en nous et le vouloir et le faire selon son bon plaisir » (v. 13). Ainsi, nous pouvons attendre avec une confiance entière « l'adoption, la délivrance de notre corps » (Rom. 8:23, 24). Le salut de nos âmes est acquis, c'est celui de nos corps que nous attendons.

8 **Hébreux 6**

Le premier verset de l'épître aux Hébreux montre bien qu'elle a été adressée à des croyants juifs. Dieu avait parlé aux pères par les prophètes ; quand Il a parlé dans le Fils, son peuple l'a rejeté et crucifié. Toutefois, ils l'ont fait par ignorance (Actes 3:17). L'Évangile leur est alors annoncé, la repentance leur est prêchée. Mais si après avoir écouté, après être entrés dans la profession chrétienne, ils rejettent Christ en retournant au judaïsme, Dieu n'a pas d'autre troyen de salut à leur offrir. C'est ce que l'apôtre Pierre dira, après avoir prononcé les paroles que nous venons de citer (Actes 4:12). Le passage considéré du chap. 6 de l'épître aux Hébreux s'applique donc à des Juifs qui ont eu pour un temps la profession chrétienne, mais non pas la vie de Dieu. La « bonne parole de Dieu » qu'ils ont entendue, qu'ils ont goûtée, les a éclairés ; c'est le cas pour tant de professants encore de nos jours. Ils sont devenus « participants de l'Esprit Saint » — ce n'est pas l'expression d'Éph. 1:13 qui est employée ici : « ayant cru, vous avez été scellés du Saint Esprit », ce n'est pas le sceau du Saint Esprit que Dieu met sur ses enfants comme une marque de propriété — ils ont été dans la chrétienté, maison de Dieu sur la terre, « habitation de Dieu par l'Esprit » (Éph. 2:22), mais ils n'ont jamais fait partie du « seul corps » (Éph. 1:23 ; 4:4).

Rien dans ces versets ne permet de dire qu'un enfant de Dieu peut perdre son salut et qu'il est impossible qu'il soit renouvelé à la repentance s'il est tombé. Un croyant qui tombe ne perd pas son salut, il perd la jouissance de sa communion avec le Seigneur. Ce sont deux choses très différentes (Lév. 21:21-23).

9 **Se réveiller du sommeil. Montrer sa foi par des œuvres**

Nous sommes sans doute dans des temps de relâchement. À bien des égards, il est utile d'arrêter notre attention sur notre responsabilité. « C'est déjà l'heure de nous réveiller du sommeil » (Rom. 13:11-14), et cette exhortation s'adresse aussi à nous : « Souviens-toi donc d'où tu es déchu et repens-toi et fais les premières œuvres » (Apocalypse 2:5). Nous avons besoin de considérer sérieusement notre marche individuelle et collective, répondant à l'invitation qui nous en est faite (Lam. de Jér. 3:40). On pourrait peut-être douter qu'il soit réellement sauvé — Dieu seul lit dans les cœurs — celui qui dirait : je suis sauvé, que m'importe de marcher fidèlement ou non ! Celui qui croit devient celui qui aime parce que l'amour de Dieu est versé dans son cœur et cet amour est manifesté en gardant Sa parole (Jean 14:21-23). C'est en cela que nous avons à montrer notre foi par des œuvres.

Mais si notre salut dépendait de notre marche, qui oserait alors prétendre être sauvé ? Chercher à réveiller la conscience des saints assoupis en leur affirmant que c'est toute la question de leur salut qui peut être mise en cause parce que leur marche n'est pas ce qu'elle devrait être, aurait pour seul résultat de troubler au lieu de réveiller. Notre vie est liée à celle de notre bien-aimé Sauveur : « parce que moi je vis, vous aussi vous vivrez » (Jean 14:19). De ses brebis auxquelles Il a donné la vie éternelle, Il peut dire : « elles ne périront jamais ; et personne ne les ravira de ma main. Mon Père qui me les a données est plus grand que tous, et personne ne peut les ravir de la main de mon Père » (Jean 10:28, 29). Ce salut qui repose sur l'œuvre parfaite de Christ, accomplie à la croix et que nous avons reçu par la foi ne peut nous être ôté. C'est cette assurance qui fait notre joie et qui est notre paix.

Qu'aucun enfant de Dieu ne doute de son salut : il repose sur ce que Christ a fait et non sur ce que nous faisons. Mais que chacun d'eux manifeste sa foi par des œuvres, pour entendre cette parole : « Maintenant je sais que tu crains Dieu... certainement je te bénirai » — pour jouir d'une heureuse communion et avec le Père et avec le Fils : « nous viendrons à lui et nous ferons notre demeure chez lui » (Jean 14:23) — pour connaître toute la joie qui est dans l'obéissance : « Si vous gardez mes commandements, vous demeurerez dans mon amour... Je vous ai dit ces choses afin que ma joie soit en vous et que votre joie soit accomplie » (Jean 15:10, 11).

NOS CORPS 1 Corinthiens 6:13, 20 par Paul Fuzier

Bibliquest

Les sous-divisions ont été ajoutées par Bibliquest. ME 1950 p. 57

Table des matières

- 1 Le corps pour le Seigneur
- 2 Le Seigneur pour le corps
 - 2.1 L'exemple de l'apôtre Paul — Usure et vieillesse
 - 2.2 Même dans la mort
 - 2.3 Dans la résurrection
 - 2.4 Dans la gloire

1 Le corps pour le Seigneur

Le corps est « pour le Seigneur », dit l'apôtre Paul aux chrétiens de Corinthe (1 Cor. 6:13). Cette parole s'adresse à la conscience de chacun des rachetés ; elle fait appel à notre responsabilité. Nous devons veiller sur nos corps pour plusieurs raisons : d'abord, parce que « nos corps sont des membres de Christ » ; ensuite, parce que « notre corps est le temple du Saint Esprit » et enfin, parce que nous avons été « achetés à prix ». Nous sommes donc responsables de glorifier Dieu dans notre corps (1 Cor. 6:15, 19, 20). Dans une autre épître, l'apôtre nous exhorte « par les compassions de Dieu, à présenter nos corps en sacrifice vivant, saint, agréable à Dieu » (Rom. 12:1). Avant sa conversion, un croyant livrait « ses membres au péché comme instruments d'iniquité », mais après qu'il a été affranchi de la puissance du péché, il est rendu capable de se livrer lui-même à Dieu « comme d'entre les morts étant fait vivant, et ses membres à Dieu, comme instruments de justice » (Rom. 6:13).

Notre corps appartient au Seigneur, car Il s'est livré à la mort de la croix pour le salut de nos corps aussi bien que pour celui de nos âmes. Possédant déjà le salut de notre âme, nous attendons « l'adoption, la délivrance de notre corps » — c'est en ce sens que « nous avons été sauvés en espérance » (Rom. 8:23-24). Quel respect le croyant devrait-il donc avoir pour son corps, puisque ce corps a été acheté à prix, puisqu'il est le temple du Saint Esprit, membre de Christ et qu'il appartient au Seigneur ! Mais encore, puisque le corps est « pour le Seigneur », quel désir nous devrions avoir de mettre notre corps au service de Celui à qui il appartient, de livrer nos membres à Dieu comme instruments de justice — c'est-à-dire d'employer pour le Seigneur les capacités physiques et intellectuelles qui nous ont été données !

Seigneur, toi qui pour nous t'offris en sacrifice,
Remplis-nous de ferveur pour mettre à ton service
Nos jours, nos biens, nos corps, nos cœurs !

2 Le Seigneur pour le corps

Mais il y a, dans le verset 13 du sixième chapitre de la première épître aux Corinthiens, une deuxième parole dite par l'apôtre à ces croyants. Si la première est pour la conscience, la seconde est bien de nature à toucher notre cœur : « Le Seigneur est pour le corps ». Combien il est réconfortant de savoir que le Seigneur veut s'occuper de notre corps comme Il s'occupe de notre âme ! Il a sauvé notre âme et, pendant que nous cheminons ici-bas, Il la nourrit, la fortifie et l'enrichit ; Il désire qu'elle fasse des progrès dans la connaissance de Lui-même, qu'elle « prospère » — selon l'expression de 3 Jean 2, ce verset nous parlant tout à la fois de la prospérité de l'âme et de celle du corps. Quelle grâce ! Il prend soin également de nos corps ! Sans doute, nous avons à connaître la souffrance, nous sommes dans des corps d'infirmités et les conséquences du péché se font sentir dans le corps du racheté comme dans celui de l'incrédule. Il y a aussi, pour le croyant, la discipline que le Père dispense à ses enfants et qui nous atteint parfois dans nos corps, de bien des manières (Job 33:19 ; 1 Cor. 11:30). Avec sympathie nous pensons à tous ceux qui souffrent si douloureusement dans leur corps ; nous aimerions les encourager en leur disant : malgré tout, « le Seigneur est pour le corps » — n'en doutez jamais !

2.1 L'exemple de l'apôtre Paul — Usure et vieillesse

Lorsque, en prison, l'apôtre Paul écrivait la seconde épître à Timothée, il ressentait toutes les rigueurs de cette captivité. Qu'en était-il pour lui si déjà, quelques années auparavant, il avait écrit à Philémon : « étant tel que je suis, Paul, un vieillard » ? Usé avant l'âge, il portait dans son corps les traces de tant de fatigues accumulées dans le chemin du service, les marques des souffrances et des persécutions endurées de la part des ennemis de l'Évangile (2 Tim. 3:10-11 ; cf. 2 Cor. 1:8 à 11 ; 4:8 à 10 ; 11:23 à 27). N'avait-il pas dit aux Galates : « Je porte en mon corps les marques du Seigneur Jésus » ? (Gal. 6:17). Ses souffrances physiques, dans cette froide prison, devaient être très grandes ; certains détails nous montrent combien il appréhendait les rigueurs de l'hiver : « quand tu viendras, apporte le manteau que j'ai laissé en Troade, chez Carpus... Empresse-toi de venir avant l'hiver » (2 Tim. 4:13 et 21). Mais le Seigneur n'abandonne jamais ses serviteurs ! L'apôtre a expérimenté la réalité de la promesse de Jésus : « Si quelqu'un me sert, le Père l'honorera » (Jean 12:26). Le Seigneur s'occupe de l'âme, Il s'occupe aussi du corps. Pour donner à l'apôtre les consolations dont il avait besoin dans son âme, Il lui envoie Onésiphore. Alors qu'en Asie tous s'étaient détournés de lui — et combien Paul en souffrait ! — seul Onésiphore, serviteur préparé par le Maître pour soutenir le cher apôtre, n'avait pas eu honte de sa chaîne et l'avait « souvent consolé ». Mais le Seigneur avait aussi formé un autre serviteur pour s'occuper tout spécialement de l'apôtre, dans son corps : « Luc seul est avec moi ». Démas l'avait abandonné, Crescens était parti en Galatie, Tite en Dalmatie, Luc « le médecin bien-aimé » était seul auprès de lui. Sans doute, Luc était bien qualifié pour encourager l'apôtre dans son âme, comme Onésiphore l'avait fait, mais combien son service devait être apprécié de Paul pour tout ce qui concernait son corps ! Dieu lui avait laissé un frère et c'était « le médecin bien-aimé » ! La grâce divine pourvoyait à ses besoins, aux besoins de son âme comme aussi à ceux de son corps (2 Tim. 1:15-18 ; 4:10).

2.2 Même dans la mort

Le Seigneur prendra soin de nous jusqu'au moment où « le corps de notre abaissement » sera transformé à la ressemblance de son corps glorieux (Phil. 3:21). « Dieu a ressuscité le Seigneur, et il nous ressuscitera par sa puissance » (1 Cor. 6:14). Jusqu'à ce moment-là, Il s'occupera de notre corps, que nous soyons en vie sur la terre ou « délogés ». Moïse et Élie, sur la montagne de la transfiguration, représentent en type, Moïse les croyants qui auront passé par la mort et Élie ceux qui seront enlevés sans passer par la mort lorsque le Seigneur viendra (Luc 9:28 à 36 ; 2 Pierre 1:16). Considérons l'enterrement de Moïse : l'Éternel lui fait voir tout le pays de la promesse, puis Il a une parole à lui adresser, enfin « Il l'enterra » (Deut. 34:1 à 6 ; cf. Jude 9). Lorsque l'âme d'un racheté est recueillie dans le repos de la présence de Dieu, le Seigneur prend soin de son corps. L'âme est bienheureuse dans le séjour de la paix ; le croyant « délogé » est « avec Christ », ce qui est « de beaucoup meilleur » (Phil. 1:23), tandis que son corps, déposé dans la tombe, est aux soins du Seigneur. Pensée consolante !

2.3 Dans la résurrection

Le jour de la première résurrection est proche ! C'est alors que Dieu « nous ressuscitera par sa puissance ». « Nous serons tous changés : en un instant, en un clin d'œil... » (1 Cor. 15:51-52). Comme cette expression est remarquable, exprimant tout à la fois la puissance de notre Dieu et son amour insondable : en un clin d'œil ! « Les morts en Christ ressusciteront premièrement ». Où sont tous les morts en Christ qui ressusciteront dans ce jour-là — tous les morts en Christ, depuis Abel jusqu'au dernier des croyants qui passera par la mort avant l'enlèvement de l'Église ? — où sont-ils, dans la terre ou au fond des mers ? où sont-ils les corps des martyrs brûlés sur les bûchers ? — Comment les retrouver tous ?... Quelle puissance que celle de notre Dieu ! Il n'en manquera aucun ! Il saura où se trouve chacun d'eux, Il aura pris soin de leur corps, poussière retournée à la poussière, comme Il a pris soin du corps de Moïse. Et c'est « en un clin d'œil » qu'Il les ressuscitera tous ! — Mais encore, pendant ce « clin d'œil », Il nous ravira de la scène de ce monde, « nous, les vivants qui demeurons ». Là encore, Il n'en oubliera aucun. Tous seront « ravis ensemble », avec les morts en Christ ressuscités, « à la rencontre du Seigneur en l'air » (1 Thess. 4:13-18). Quel encouragement pour ceux qui souffrent dans leur corps ! Plus qu'un « clin d'œil » peut-être et les souffrances auront pris fin à jamais pour faire place à la félicité céleste ! Le corps d'un racheté, déposé en terre, est une « semence » (1 Cor. 15:42-44). « Semé » réveille l'espérance au moment où le regard est fixé sur le sépulcre : nous déposons dans la tombe le corps d'un croyant, mais nos cœurs sont consolés parce que nous savons que le tombeau rendra plus tard la « semence » en résurrection. Quelle moisson pour Celui qui verra du fruit du travail de son âme, au jour glorieux de la première résurrection !

2.4 Dans la gloire

Alors notre corps sera transformé à la ressemblance de celui de Christ. Ce corps dont Il se sera occupé et pendant notre vie sur la terre et dans la mort (pour tous ceux qui auront à passer par la mort), Il le « changera », le « transformera » (1 Cor. 15:51-52 ; Phil. 3:21). Ce « corrompible » (le terme désigne « les morts en Christ ») revêtira « l'incorruptibilité » et ce « mortel » (le terme désigne « nous, les vivants qui demeurons »), « l'immortalité » (1 Cor. 15:53). « La délivrance de notre corps », après laquelle nous soupérons (Rom. 8:23) sera accomplie. Et dans des corps glorifiés, semblables à celui de Christ — « nous lui serons semblables, car nous le verrons comme il est » (1 Jean 3:2) — nous exalterons à jamais Celui qui a voulu faire pour nous des choses magnifiques, qui a sauvé notre âme et notre corps, qui aura gardé notre âme et pris soin de notre corps jusqu'à ce jour-là ! (Ps. 121 ; 1 Thess. 5:23-24).

MALADIES, MÉDECINE ET FOI par Paul Fuzier

Bibliquest

Maladies : P. Fuzier - ME 1966 p.29-40 Correspondance : auteur inconnu - ME 1968 p 78-82

La maladie d'Épaphrodite - ME 1957 p. 223, 224

Les sous-titres ont été ajoutés par Bibliquest

Table des matières

- 1 Maladies
 - 1.1 Origine de la maladie
 - 1.1.1 Péchés en général ou péché particulier
 - 1.1.2 Le Seigneur liant guérison, pardon des péchés, et foi
 - 1.2 Guérisons (d'inconvertis) : des signes confirmant la Parole
 - 1.3 Servitude de la corruption, dépérissement de l'homme extérieur
 - 1.4 Discipline
 - 1.4.1 Discipline du Père
 - 1.4.2 Discipline corrective
 - 1.4.3 Intervention préventive
 - 1.4.4 Épreuve de la foi
 - 1.4.5 Buts multiples de Dieu
 - 1.4.6 Situation à peser. Désordres
 - 1.4.7 Ne pas persévérer dans un chemin d'égarement
 - 1.4.8 Troubles de l'esprit
 - 1.5 Recevoir instruction, retourner à l'Éternel
- 2 Correspondance au sujet du recours aux médecins
 - 2.1 Question
 - 2.2 Réponse
 - 2.2.1 Buts divers de Dieu
 - 2.2.2 Moyens de guérison
 - 2.2.3 Refuser des soins ?
 - 2.2.4 Exemples de la Parole
 - 2.2.5 Autres dérives
- 3 La maladie d'Épaphrodite — Phil. 2:25-27

1 Maladies

1.1 Origine de la maladie

1.1.1 Péché en général ou péché particulier

La maladie est l'une des conséquences de l'entrée du péché dans le monde. Adam n'aurait jamais connu dans le jardin d'Éden ni la maladie, ni la souffrance, ni la mort s'il avait obéi au commandement de l'Éternel qui lui défendait de manger « de l'arbre de la connaissance du bien et du mal » (Gen. 2:17). C'est à l'instigation de Satan que le premier homme a été conduit à la désobéissance ; il faut d'ailleurs, c'est un principe constant, chercher l'activité de l'ennemi à l'origine de toute désobéissance et la réelle confession d'un péché devrait toujours nous amener à juger ces deux points : comment et pourquoi avons-nous prêté l'oreille à la voix de notre redoutable adversaire ?

Les Juifs voyaient dans la maladie non pas seulement une conséquence générale du péché mais aussi la conséquence directe d'un péché commis par celui qui en était frappé ou par celui qui se trouvait lié à la faute. C'est ainsi, par exemple, que les disciples interrogent le Seigneur au sujet de l'aveugle-né : « Rabbi, qui a péché : celui-ci, ou ses parents, pour qu'il soit né aveugle ? » (Jean 9:2). La réponse du Seigneur montre bien que la maladie n'est pas toujours une conséquence directe d'un péché commis, si même elle peut l'être parfois, comme l'Écriture nous en donne ailleurs des exemples sur lesquels nous serons amenés à revenir.

1.1.2 *Le Seigneur liant guérison, pardon des péchés, et foi*

Plusieurs scènes des Évangiles nous autorisent à dire que la maladie est bien un des signes de la présence du péché dans le monde ; le Seigneur lie les deux choses et, guérissant la maladie, apporte le pardon des péchés. Il dira par exemple aux scribes : « Pourquoi pensez-vous du mal dans vos cœurs ? Car lequel est le plus facile, de dire : Tes péchés sont pardonnés, ou de dire : Lève-toi et marche ? Or, afin que vous sachiez que le fils de l'homme a le pouvoir sur la terre de pardonner les péchés... ; alors il dit au paralytique : Lève-toi, prends ton lit, et va dans ta maison. Et il se leva et s'en alla dans sa maison ». De même lorsqu'il s'adresse au paralytique du réservoir de Béthesda : « Voici, tu es guéri ; ne pêche plus, de peur que pis ne t'arrive » (Matt. 9:4 à 7 ; Jean 5:14). On pourrait multiplier les exemples. — Remarquons encore que le rétablissement miraculeux de la santé par la puissance du Seigneur est généralement présenté comme découlant de la foi. Aux deux aveugles qui viennent à Lui, Il pose cette question : « Croyez-vous que je puisse faire ceci ? », question à laquelle ils répondent : « Oui, Seigneur » ; « Alors il toucha leurs yeux, disant : Qu'il vous soit fait selon votre foi. Et leurs yeux furent ouverts ». Au lépreux guéri qui, seul des dix, revient sur ses pas pour glorifier Dieu et rendre grâce à Jésus en se jetant à ses pieds, le Seigneur adresse cette parole : « Lève-toi, et t'en va ; ta foi t'a guéri ». Nous pourrions rappeler également l'histoire de la femme cananéenne et, là encore, multiplier les exemples. Ceux que nous avons cités (Matt. 9:28, 29 — comp. Marc 10:51, 52 ; Luc 17:15 à 19 ; Matt. 15:28) suffisent pour établir que les maladies sont bien, d'une manière générale, une conséquence de la nature pécheresse de l'homme ; mais « la puissance du Seigneur était là pour les guérir » (Luc 5:17). Cette puissance était exercée par le Seigneur Lui-même ou encore par le moyen des disciples, envoyés par Lui. Après qu'il les eut envoyés deux à deux, leur donnant autorité sur les esprits immondes, il nous est dit qu'ils « prêchèrent qu'on se repentît, et chassèrent beaucoup de démons, et oignirent d'huile beaucoup d'infirmités et les guérèrent » (Marc 6:7, 12, 13). Les douze ne pouvaient déployer une telle puissance que par la foi, dans l'exercice du jeûne et de la prière, ainsi que le Seigneur devait le leur montrer dans une circonstance où leur incapacité avait été manifeste (cf. Marc 9:14 à 29).

1.2 *Guérisons (d'inconvertis) : des signes confirmant la Parole*

Après l'ascension du Seigneur, les apôtres, envoyés pour « prêcher l'évangile à toute la création », reçurent des « dons signes », en particulier le pouvoir de guérir les malades et les infirmes, « le Seigneur coopérant avec eux, et confirmant la parole par les signes qui l'accompagnaient » (cf. Marc 16:15 à 20). Mais il faut souligner ici deux points importants : tout d'abord, ces « signes » n'ont été donnés que pour un temps, ils n'étaient plus nécessaires pour « confirmer la parole » des envoyés du Seigneur lorsque l'ensemble des écrits inspirés, la Parole complète, devint le moyen de discerner le caractère de l'envoyé (de sorte qu'il faut prendre garde aujourd'hui à la véritable origine de l'activité des guérisseurs ou prétendus tels) ; ensuite, ce pouvoir de guérison ne fut exercé que durant la période où le Saint Esprit pouvait agir puissamment, sans être contristé comme il l'est de nos jours, et seulement pour servir de « signe, non à ceux qui croient, mais aux incrédules » (1 Cor. 14:22). Il nous est dit par exemple : « Et Dieu faisait des miracles extraordinaires par les mains de Paul ; de sorte que même on portait de dessus son corps des mouchoirs et des tabliers sur les infirmes ; et les maladies les quittaient et les esprits malins sortaient » (Actes 19:11, 12). Par la puissance de Dieu, Paul guérissait les malades de corps et d'esprit. Actes 28:8, 9 nous le montre encore guérissant le père de Publius et les autres malades qui se trouvaient dans l'île de Malte. Mais cette puissance n'a été exercée par lui ni pour guérir Éphraïm, ou Trophime laissé « malade à Milet », ni Timothée sujet à de « fréquentes indispositions » (Phil. 2:27 ; 2 Tim. 4:20 ; 1 Tim. 5:23). C'est donc bien que la maladie ne peut être considérée de la même manière suivant qu'elle atteint un croyant ou un incrédule, bien qu'elle demeure toujours et pour tous une conséquence de l'entrée du péché dans le monde.

1.3 *Servitude de la corruption, dépérissement de l'homme extérieur*

Pour le croyant en effet, la maladie est bien une des preuves les plus saisissantes de la chute ; elle fait partie de « la servitude de la corruption » dont parle l'apôtre (Rom. 8:21) et constitue l'un des aspects — l'une des causes ou aussi l'un des effets, suivant le cas — du dépérissement de « l'homme extérieur » (cf. 2 Cor. 4:16). Bien des maladies de ceux qui atteignent un âge avancé ne sont pas autre chose que la conséquence de ce dépérissement de l'homme extérieur.

1.4 *Discipline*

1.4.1 *Discipline du Père*

Mais le croyant est appelé à voir dans la maladie l'un des moyens dont Dieu se sert, dans son amour, pour l'exercice de sa discipline envers lui, dans le sens le plus large du terme, c'est-à-dire l'ensemble de ses dispensations à son égard en vue de sa formation. N'oublions pas que la discipline du Père s'exerce uniquement envers ses enfants ; le « tous » de Hébr. 12:8 désigne seulement les « fils » et non tous les hommes, le contexte le montre à l'évidence. Les incrédules ont affaire, comme tous les hommes indistinctement, avec le gouvernement de Dieu, selon le principe posé en Galates 6:7 ; mais ils ne connaissent jamais la discipline du Père à l'égard de ses enfants puisqu'ils n'en sont pas, bien que Dieu puisse se servir d'une maladie pour amener un incrédule à la repentance et à la foi en Christ.

1.4.2 *Discipline correctrice*

La maladie peut être, dans certains cas, un châtement envoyé par Dieu, une discipline « correctrice » pour un croyant qui va toujours plus loin sur un chemin d'égaré, ayant refusé d'écouter tous les avertissements qui lui ont été adressés. Si nous désobéissons aux enseignements de la Parole, raisonnant dans nos cœurs pour essayer de nous justifier ou d'apaiser notre conscience, méprisant tout avertissement, soyons assurés que tôt ou tard Dieu interviendra pour nous ramener car Il nous aime beaucoup plus qu'un père n'aime un enfant indocile et rebelle. — Lorsqu'Asa « fut malade des pieds », c'était n'en doutons pas un châtement infligé par Dieu à ce roi qui, au lieu de s'appuyer sur Lui seul, avait cherché du secours auprès du roi de Syrie et qui, après avoir ainsi « agi follement », « s'irrita contre le voyant, et le mit en prison », puis « opprima quelques-uns du peuple » ; c'était aussi un moyen de manifester son état. Asa reste sourd et rebelle : pas plus qu'il ne l'avait fait lors de ses luttes avec Baësha, roi d'Israël, « dans sa maladie aussi, il ne rechercha pas l'Éternel, mais les médecins » (2 Chron. 16:7 à 14). Image d'un croyant qui a manqué, qui est averti de telle ou telle manière, qui au lieu d'écouter « s'irrite » et « s'indigne » contre les instruments dont Dieu se sert pour lui parler, et qui, atteint par une maladie envoyée comme châtement, cherche la guérison auprès des seuls médecins, au lieu de recevoir l'instruction que Dieu veut lui donner par ce moyen, ce qui serait pour lui le vrai chemin de la restauration, de la guérison, de la bénédiction ! Prenons garde de ne pas imiter l'exemple d'Asa si nous avons à connaître des circonstances semblables ! — Par quels exercices profitables, au contraire, est passé un Ezéchias lorsqu'il fut « malade à la mort » ! Aussi nous est-il dit que « ayant été malade, il fut rétabli de sa maladie » (Ésaïe 38). Que de fois on aimerait faire comprendre à tel ou tel malade que la guérison n'est pas tellement dans le secours du médecin (si utile qu'il puisse être comme donné par Dieu et reçu de Lui), mais dans la confession et l'humiliation !

1.4.3 *Intervention préventive*

Une maladie envoyée à un croyant peut être aussi, entre les mains de Dieu, un moyen pour le garder, le préserver d'une chute à laquelle il pourrait être exposé. C'est ainsi qu'il fut donné à l'apôtre Paul « une écharde pour la chair » afin, dit-il, « que je ne m'enorgueillisse pas » ; et cela l'amène à se glorifier dans ses infirmités, à y prendre plaisir (cf. 2 Cor. 12:7 à 10). Il s'agit là d'une discipline que nous pourrions appeler « préventive » et qui n'est en aucune manière un châtement de Dieu, bien que, dans le cas de l'apôtre, Dieu se serve d'un « ange de Satan pour le souffleter » (ib. 7).

1.4.4 *Épreuve de la foi*

La maladie peut être également, pour un croyant fidèle, l'épreuve de la foi. Dieu la lui envoie, le fait passer par un tel chemin, pour montrer ce que peut produire la vie divine, dans la puissance de l'Esprit Saint, au travers de circonstances douloureuses où l'on voit les conséquences de la désobéissance et de la chute du premier homme. S'approcher de tels malades, c'est être le spectateur de véritables triomphes. Dieu opère ce qu'écrivit David dans le Psaume 41 : « Tu transformeras tout son lit, quand il sera malade » (v. 3). Une telle épreuve sera « trouvée tourner à louange, et à gloire, et à honneur, dans la révélation de Jésus Christ » (1 Pierre 1:7). Quel encouragement précieux pour celui qui est appelé à la traverser !

1.4.5 *Buts multiples de Dieu*

Dans bien des cas sans doute, et sans que nous perdions de vue les distinctions qui précèdent, Dieu poursuit un double but en dispensant à l'un des siens telle ou telle maladie : Il veut produire en lui, pour qu'il en opère le dépouillement, la recherche de ce dont Il aimerait le voir délivré, quelque mal, quelque habitude, quelque relation qui le fait désobéir à la Parole ; Il veut ensuite développer chez lui les activités du nouvel homme. De telle sorte que si l'homme extérieur est amené à dépérir, l'homme intérieur l'est à se renouveler de jour en jour (cf. 2 Cor. 4:16). Quelle bénédiction le croyant trouvera dans la maladie chaque fois qu'il en sera ainsi, et quel témoignage il rendra tout autour de lui ! Et même une discipline envoyée comme châtement pourra devenir l'épreuve de la foi, l'histoire de Josaphat en est un exemple bien connu (cf. 2 Chron. 18 à 20). Remarquons d'ailleurs à ce propos que le même cas de maladie présente souvent, tout à la fois, plusieurs sinon l'ensemble des caractères que nous venons de distinguer dans les paragraphes précédents. Remarquons aussi que par le moyen des maladies — et, plus généralement, des épreuves qu'Il trouve bon de nous dispenser — le Seigneur parle à l'entourage familial et à l'assemblée tout autant et parfois plus qu'au malade lui-même.

1.4.6 *Situation à peser. Désordres*

Certes, dans tous les temps les enfants de Dieu ont eu à connaître bien des souffrances, à traverser bien des maladies, mais ne semble-t-il pas que dans les jours actuels de semblables exercices se trouvent multipliés ? Cela ne devrait-il pas au moins nous conduire à de sérieuses réflexions ? Nous voulons bien penser que nombre de maladies endurées par tant de chers enfants de Dieu sont l'épreuve de leur foi — nous en avons eu, et en avons encore, de très précieux témoignages, Dieu en soit béni ! — ; d'autres sont de ces disciplines « préventives » ou « formatives », qui nous sont dispensées pour nous préserver de chute ou en vue de notre formation, de notre développement spirituel, pour nous préparer peut-être à l'accomplissement de tel service que le Seigneur veut nous confier. Mais n'en est-il pas, parfois, qui sont à l'aboutissement d'un chemin de désobéissance et ne peut-on en être frappé ? À une assemblée en désordre, l'apôtre écrivait : « C'est pour cela que plusieurs sont faibles et malades parmi vous, et qu'un assez grand nombre dorment. Mais si nous nous jugions nous-mêmes, nous ne serions pas jugés. Mais quand nous sommes jugés, nous sommes châtiés par le Seigneur, afin que nous ne soyons pas condamnés avec le monde » (1 Cor. 11:30 à 32). N'arrive-t-il pas, hélas ! que nos vies individuelles, nos maisons, une assemblée locale peut-être, soient plus ou moins caractérisées par un certain désordre ? Nous ne voulons pas tant parler de dérèglements qui révoltent les consciences — bien qu'ils puissent être parfois — mais de l'oubli, dans la marche pratique, de ce qu'est l'ordre selon Dieu. Dieu nous donne des enseignements dans sa Parole ; y obéir nous fera marcher dans le respect de l'ordre établi par Lui, tandis que lorsque nous y désobéissons l'ordre selon Dieu n'est plus maintenu et, que nous en ayons conscience ou non, nous vivons dans un désordre plus ou moins accusé. Sans doute pas grave à nos yeux dans la plupart des cas : nous agissons selon nos pensées ou sentiments personnels, désireux de faire pour le mieux et nous croyons fermement avoir ainsi l'approbation de Dieu, perdant de vue qu'elle ne peut nous être accordée que si nos voies sont réglées par la Parole et par la Parole seule. Nous péchons souvent « par erreur », c'est-à-dire en « ne faisant pas tous ces commandements » (cf. Nomb. 15:22 et suivants) : cela résulte, en bien des cas, de notre peu de connaissance de l'Écriture, de l'ignorance où nous sommes de tel de ses enseignements. Dieu permet que, tôt ou tard, l'enseignement ignoré ou oublié nous soit rappelé ; il serait grave alors de continuer à agir comme par le passé, au lieu de confesser un péché que Dieu est prêt à pardonner : cela nous conduirait au péché « par fierté ». De l'âme qui a commis un tel péché, il est dit qu'elle a « outragé l'Éternel », « méprisé la parole de l'Éternel » et « enfreint son commandement » (cf. Nomb. 15:30, 31). Ce n'est plus « ne pas faire tous ces commandements... tout ce que l'Éternel vous a commandé », mais « enfreindre » positivement un commandement de Dieu que l'on ne peut prétendre ignorer.

1.4.7 *Ne pas persévérer dans un chemin d'égarement*

Dieu nous garde de prendre ces choses à la légère et de persévérer dans un chemin de désobéissance à sa Parole ! Bien des arguments sont parfois mis en avant pour essayer d'excuser une telle conduite : Dieu est plein de grâce, dira-t-on par exemple, Il sait quelle est notre extrême faiblesse, notre incapacité à faire tout ce qu'Il nous demande... — comme si Dieu ne nous avait pas donné toutes les ressources nécessaires pour une marche fidèle, nous commandait ce que nous ne pouvons accomplir et pouvait se satisfaire de désobéissances délibérées et non jugées ; ou encore : Mais il en est tant qui n'y regardent pas de si près et qui sont si heureux, dont les affaires prospèrent... — comme si les culpabilités des uns ou des autres pouvaient être une justification de nos propres défaillances et comme si nous n'avions pas chacun affaire avec Dieu et si nous ne devions pas tous comparaître un jour devant le tribunal de Christ ! ; ou bien même : Après tout, nous avons toujours agi ainsi, pourquoi changer ? — comme si la patience et le support de Dieu envers nous pouvaient justifier la persévérance dans le mal ! L'on pourrait citer bien d'autres argumentations du même genre ; qu'il nous suffise de poser la question : qui peut seul nous suggérer de telles pensées, sinon l'ennemi de nos âmes ? C'est lui qui, par le moyen de tant de ruses subtiles, nous conduit insensiblement et souvent même sans que nous en ayons conscience sur un chemin d'égarement. Il nous habitue à des désobéissances, généralement peu graves à nos yeux (mais aux yeux de Dieu, toute désobéissance est grave dans son principe même), puis à d'autres qui revêtent un caractère plus sérieux et c'est ainsi qu'il s'efforce de nous entraîner toujours plus loin dans cette voie ! Si nous restons sourds à tous les appels de la grâce divine, si nous refusons d'écouter, l'ennemi finira par nous endurcir dans la désobéissance : un croyant qu'il a engagé dans un tel chemin perd toute force spirituelle pour résister aux tentations et devient une proie facile pour l'adversaire qui a de plus en plus d'emprise sur lui et peut même aller dans certains cas jusqu'à prendre possession de son esprit, ce que Dieu permet dans l'exercice de son gouvernement.

1.4.8 Troubles de l'esprit

On parle beaucoup de nos jours de maladies mentales et de maladies nerveuses, sans doute plus qu'en d'autres temps. En dehors de celles qui peuvent provenir d'une certaine hérédité, ou, encore, de l'affaiblissement de facultés usées par l'âge, sont-elles toutes uniquement la conséquence de l'agitation des villes, des conditions de l'existence moderne qui provoque une incontestable fatigue nerveuse ? On peut se le demander. Au début de son histoire, il nous est dit de Saül que « l'Esprit de Dieu le saisit » ; mais ensuite, après que Samuel lui eut déclaré : « Parce que tu as rejeté la parole de l'Éternel, il t'a aussi rejeté comme roi », nous lisons : « Et l'Esprit de l'Éternel se retira d'avec Saül, et un mauvais esprit envoyé par l'Éternel le troublait », esprit qui ne se retirait de lui que grâce à l'intervention de David « fils d'Isaï, le Bethléhémitte, qui sait jouer, un homme fort et vaillant, et un homme de guerre, et qui a l'intelligence des choses, et un bel homme, et l'Éternel est avec lui » (cf. 1 Sam. 10:6, 10 ; 15:23 à 26 ; 16:14 à 23). Dieu a la puissance de garder nos esprits aussi bien que nos corps. Job, traversant une douloureuse épreuve, a pu Lui dire : « Tu m'as donné la vie, et tu as usé de bonté envers moi, et tes soins ont gardé mon esprit » ; Dieu avait permis à Satan de « toucher à ses os et à sa chair » mais Il a « gardé son esprit » (Job 2:4 à 7 ; 10:12). Pourquoi donc permet-Il que l'ennemi agisse sur l'esprit d'un racheté, parfois jusqu'à en prendre possession ? Certes, Il est Souverain et qui peut percer le secret de ses voies ? Que cependant de telles circonstances nous conduisent à de profonds exercices avec Lui qui, dans la communion réalisée, peut s'Il le juge à propos nous faire connaître alors quelque chose de son « secret » (cf. Ps. 25:14). Et quoi qu'il en soit, nous pouvons au moins poser la question : ne peut-il y avoir parfois, dans de semblables circonstances, comme ce fut le cas pour Saül le roi impie (s'il fut le roi selon la chair, son histoire ne nous montre-t-elle pas, précisément, ce à quoi peut conduire l'activité de la chair en nous ?), une discipline de Dieu à l'égard de l'un des siens qui a méconnu tel enseignement de sa Parole et qui a persisté dans ses voies alors qu'Il lui adressait, par tant de moyens à sa disposition, des avertissements qu'il a refusé d'écouter, imitant le triste exemple du roi Asa ? Des désobéissances répétées, non jugées, font de nous une proie facile pour l'adversaire et sont susceptibles d'amener sur nous un châtement de Dieu, pour l'exercice duquel Il peut se servir de Satan comme instrument. Comme ce fut le cas pour Asa, tous les médecins du monde sont impuissants dans de telles maladies, c'est vers Dieu que l'âme doit se tourner, dans l'humiliation et la confession sincère de son péché, criant à Lui pour une pleine délivrance et une entière restauration.

1.5 Recevoir instruction, retourner à l'Éternel

Dieu nous préserve de passer rapidement et avec plus ou moins d'indifférence sur tant de douleurs qui atteignent la famille de la foi ! Puissions-nous « regarder », « y appliquer notre cœur », « voir » et chacun en « recevoir instruction » (cf. Prov. 24:32). Dieu nous parle et de bien des manières, « recherchons nos voies, et scrutons-les, et retournons jusqu'à l'Éternel » (cf. Lam. de Jér. 3:22 à 42). Il est prêt à recevoir une confession droite et franche et à pardonner entièrement celui qui la fait (cf. 1 Jean 1:9), que cela encourage à l'abandon d'un chemin d'égarement une âme qui y persévérerait, peut-être parce qu'elle n'a connu jusqu'ici aucune discipline douloureuse. Gardons-nous d'oublier que ce n'est jamais nous qui aurons le dernier mot, Dieu en soit béni !

Par dessus tout, puissions-nous être profondément pénétrés de l'amour dont le Seigneur nous aime, de ce qu'Il a fait et de ce qu'il fait pour nous, de ce qu'il est pour nous tout le long du chemin et que cet amour touche nos cœurs de telle manière que, à l'imitation de notre parfait Modèle, nous soyons amenés à dire en toute vérité : « C'est mes délices, ô mon Dieu, de faire ce qui est ton bon plaisir, et ta loi est au-dedans de mes entrailles » (Ps. 40:8).

2 Correspondance au sujet du recours aux médecins

Auteur inconnu ME 1968 p 78-82

2.1 Question

« Comment expliquer, à des incrédules surtout, mais aussi à des chrétiens faibles en foi (Rom. 14) que (sans penser le moins du monde aux théories de certaines sectes de nos jours !) nous estimons légitime de recourir à la médecine, alors que nous affirmons être aux soins du Seigneur, entièrement, pour tous les besoins de notre vie ? Je vous avoue n'être pas au clair là-dessus, ni tellement sûr de moi lorsque je vais consulter un docteur. Je me souviens trop d'Asa — et même d'Achazia en un sens, car le principe du manque de confiance était au fond le même...

À voir la facilité avec laquelle beaucoup de chrétiens se tournent vers le docteur et semblent attendre leur secours de la médecine seule, on peut se demander s'ils n'en ont pas entièrement oublié le sens de la discipline paternelle (Hébreux 12) et le rôle si profondément bienfaisant de la souffrance. Hélas, ne vivons-nous pas trop souvent à la manière des hommes, en conformité avec ce siècle ? L'esprit laodicéen, en ce domaine, autant et plus encore peut-être qu'en un autre, nous atteint manifestement. Que Dieu nous garde de nous y engager plus avant ! Car n'est-ce pas ce qui caractérise l'homme d'aujourd'hui, que cette superbe confiance en lui-même, en son pouvoir, ne voulant plus reconnaître en rien la main de Dieu, et prétendant se débarrasser de tous les maux par son génie ? »

2.2 Réponse

L'article « sur les Maladies » publié dans le *Messager évangélique* de 1966, page 29, répond en partie à la question de notre frère, et la réponse que nous croyons pouvoir donner ci-après à sa demande, à savoir s'il est légitime pour un croyant de consulter un médecin en cas de maladie, découle tout naturellement des considérations que l'on trouvera dans l'article en question.

2.2.1 Buts divers de Dieu

La maladie est un des moyens les plus habituels et les plus efficaces employés par notre Père pour parler à ses enfants, que ce soit à titre de discipline paternelle — ou pour nous apprendre une leçon (la patience par exemple) — ou pour nous arrêter sur un mauvais chemin — ou pour nous mettre en garde contre des dangers que nous ne voyons peut-être pas — ou pour nous mettre un temps, ou définitivement, à l'écart de notre service habituel — ou pour nous humilier — ou pour nous apprendre à sympathiser avec d'autres malades — ou pour être en témoignage à d'autres (personnel d'un hôpital et voisins du lit par exemple — ou encore pour exercer nos proches, etc. Les leçons sont variées et il nous appartient de les apprendre en les acceptant humblement, avec reconnaissance et même avec joie, au lieu de nous plaindre, comme c'est, hélas, souvent le cas.

2.2.2 Moyens de guérison

À première vue, ce qui précède pourrait paraître justifier la pensée que, puisque Dieu nous a envoyé la maladie, il ne nous appartient pas, à nous, de chercher à y mettre fin en consultant un médecin ou en prenant des médicaments. Mais, en agissant ainsi, en refusant les soins et les médicaments que Dieu, dans sa bonté, met à notre disposition et que Lui seul peut rendre efficaces, nous pouvons tout aussi bien manifester de la volonté propre. Avons-nous le droit de le faire ? Les soins du médecin et les remèdes qu'il prescrit ne sont-ils pas les moyens de guérison mis à notre portée par la main toute-puissante et bénissante à laquelle nous avons à regarder avec

dépendance et confiance ? Ce n'est pas, en effet, dans le médecin lui-même, ou encore le chirurgien, qu'il nous convient de mettre notre confiance, mais en Dieu seul qui, si nous le Lui demandons et s'il le juge bon, donnera efficacité au remède prescrit et guidera la main du chirurgien.

2.2.3 Refuser des soins ?

Le cas d'un malade refusant cette aide nous paraît semblable à celui d'un homme qui, près de se noyer, repousserait une main tendue vers lui pour le sauver, en disant : « Je m'attends à Dieu seul pour me tirer de là ». N'est-ce pas Dieu qui Lui envoie un sauveur ?

Négliger la santé de notre corps en alléguant le fait incontestable que Dieu en prend soin serait, au fond, la même chose que se refuser à tout effort en vue de nous nourrir, du moment que nous avons demandé à Dieu, conservateur de tous les hommes et spécialement des fidèles, de nous donner le pain qu'il nous faut ; ce serait méconnaître Genèse 3:17. En fait, il n'y a pas de différence fondamentale entre un usage sobre et sain de la médecine, et l'alimentation de nos corps. Le tout est de voir en notre Père la source unique de tout bien.

2.2.4 Exemples de la Parole

Qu'a fait l'apôtre Paul pour que Timothée fût soulagé de ses fréquentes indispositions ? Il ne l'a pas guéri miraculeusement, comme sans doute il aurait pu le faire, ni engagé à ne rien faire en attendant la guérison, mais il lui a proposé un remède : « Use d'un peu de vin » (1 Tim. 5:23). Le bon Samaritain use d'huile et de vin pour soigner le blessé, et Ésaïe de même ordonne une masse de figues pour guérir l'ulcère dont souffrait Ezéchias. Le prophète Jérémie parle du baume de Galaad, de médecin et d'appareil de pansement (Jér. 8:22).

Notre correspondant cite le cas d'Asa. Il est dit, en effet (2 Chron. 16:12), que, dans sa maladie, il ne rechercha pas l'Éternel, mais les médecins. Son péché a donc été de rechercher les médecins au lieu de l'Éternel, alors que Lui seul peut agir, le cas échéant, par le moyen des médecins : ils n'ont aucun pouvoir sans le secours de l'Éternel ; et si nous mettons notre confiance en eux, nous serons confus.

Admirons donc, et célébrons la bonté de Dieu qui met à la disposition des hommes des remèdes efficaces dans la mesure où il le trouve bon. N'est-ce pas là un sujet de reconnaissance à ajouter à tant d'autres, « car sa bonté demeure à toujours » ?

Dieu veuille nous garder d'agir comme Asa.

2.2.5 Autres dérives

Nous désirons ajouter encore à ce sujet les deux remarques suivantes. Il ne nous semble pas, comme on le croit parfois, que ce soit une preuve de foi que de refuser les soins d'un médecin pour des motifs dits religieux, et d'utiliser, par contre, pour se soigner, des moyens empiriques prônés par les journaux, ou par des personnes incompetentes. D'autre part, ne manque-t-il pas aussi parfois de foi en Dieu, celui qui s'adresse à un premier médecin, puis à un second, puis à un autre encore, sans autre motif que vouloir hâter une guérison estimée trop lente ? N'est-ce pas là, non seulement manquer de confiance envers les médecins, mais surtout manquer de foi envers Celui qui dirige les médecins ?

Bien que le sujet soit quelque peu différent, on lira ou relira avec profit la brochure « La prière et les guérisons » par S. P.

3 La maladie d'Épaphrodite — Phil. 2:25-27

Auteur inconnu ME 1957 p. 223, 224

... Il y avait assez de puissance dans l'Église au commencement pour guérir toutes espèces de maladies ; mais nous ne voyons pas que ce genre de puissance ait été employé pour l'Église.

L'Église devait connaître des choses plus profondes que les signes et les miracles qui peuvent étonner l'âme sans l'introduire dans la communion avec Dieu. L'Église est placée dans la pleine possession de la vie, et c'est le bon plaisir du Seigneur que de donner à ses membres la force de supporter le poids de la maladie ; ou de faire que la maladie soit pour eux l'occasion de manifester leur propre sympathie et de mettre en exercice l'amour des saints. Il vaut mieux apprendre à connaître la sympathie de Dieu, que d'être témoin de sa puissance et Dieu prend plaisir à voir ses enfants trouver dans son cœur leur asile et leur habitation. Assurément, comme homme, l'apôtre Paul aurait été extrêmement heureux de voir Épaphrodite se rétablir par un pouvoir miraculeux ; mais Paul et Épaphrodite étaient enseignés à la même école. Aussi, l'un et l'autre devaient-ils apprendre ce qu'étaient les trésors de la miséricorde de Dieu. Dieu voit les afflictions de ses saints, Il en a compassion et leur fait connaître non seulement sa puissance mais encore son amour. Il plut à Dieu d'exercer la sympathie de son serviteur Paul par la maladie d'Épaphrodite et aussi de manifester tout ce qu'il y avait de sympathie en Lui-même pour Paul et pour Épaphrodite.

Combien notre foi est petite et sait peu nous introduire dans les sympathies de Dieu ! Combien peu nous savons les faire participer à nos douleurs ! L'injuste pensée qu'Il aime à nous envoyer tristesse sur tristesse ne s'élève que trop souvent dans nos cœurs.

La miséricorde par Paul Fuzier

Bibliquest

Les sous-titres ont été ajoutés par Bibliquest. ME 1943 p. 29

Table des matières

- 1 Miséricorde de Dieu pour nous sauver — Tite 3
- 2 Miséricorde pour nous régénérer — 1 Pierre 1
- 3 Miséricorde pendant notre pèlerinage — 2 Cor. 1
- 4 Miséricorde pour le service — 2 Cor. 4:1
- 5 Miséricorde au trône de grâce — Hébr. 4:14-16
- 6 Miséricorde pour la vie éternelle — Jude 21
- 7 L'exemple du Seigneur — Luc 10
- 8 Autres exemples

1 Miséricorde de Dieu pour nous sauver — Tite 3

La miséricorde de Dieu est un côté de son amour, comme aussi sa grâce. La grâce se déploie envers des coupables : c'est l'amour manifesté en faveur de ceux qui, ne méritant que le jugement et la condamnation, ne sont pas dignes d'être aimés. La miséricorde s'exerce envers des êtres misérables qui inspirent pitié et compassion. Dieu a vu l'état dans lequel nous gissions — état qui nous est dépeint dans les trois premiers versets du chapitre 2 de l'épître aux Éphésiens — et alors que nous étions moralement morts, incapables par conséquent de sortir de cette condition misérable, Il a eu compassion de nous parce qu'Il est « riche en miséricorde »

(v. 4). Au moment choisi de Lui, « la bonté de notre Dieu Sauveur et son amour envers les hommes sont apparus » (Tite 3:4). C'est alors qu'Il nous sauva « non pas sur le principe des œuvres » (Éph. 2:9), « non sur le principe d'œuvres accomplies en justice que nous, nous eussions faites » (Tite 3:5), mais « selon sa propre miséricorde ». Le motif qui l'a conduit à accomplir l'œuvre de notre salut est dans son cœur : c'est sa miséricorde infinie, ce sentiment de profonde compassion envers des êtres misérables, sans force et perdus — c'est le « grand amour dont Il nous a aimés » tout indignes que nous en étions, car « nous étions, nous aussi, autrefois, insensés, désobéissants, égarés, asservis à diverses convoitises et voluptés, vivant dans la malice et dans l'envie, haïssables, nous haïssant l'un l'autre » (Tite 3:3). Sept caractères, plénitude du mal ! C'est envers de tels que sa bonté et son amour sont apparus, manifestés dans le don de son Fils. Oui, Il est « riche en miséricorde » !

2 Miséricorde pour nous régénérer — 1 Pierre 1

Pour nous procurer le salut qui est « selon sa propre miséricorde », Dieu a accompli une œuvre en dehors de nous, mais Il doit faire aussi une œuvre en nous : « le lavage de la régénération et le renouvellement de l'Esprit Saint » (Tite 3:5). Par le lavage de la régénération, nous sommes retirés de notre état d'enfants d'Adam, faisant partie d'une race pécheresse et perdue, et introduits dans une position dans laquelle Dieu peut bénir. En ayant ainsi fini avec notre vie dans la chair, une vie nouvelle nous est communiquée par le renouvellement de l'Esprit Saint.

L'apôtre Pierre nous enseigne aussi que « le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus Christ » nous a régénérés « selon sa grande miséricorde » (1 Pierre 1:3). Tout au long de cette première épître, il considère le chrétien comme ne possédant rien autre que la nouvelle naissance, capable cependant de cheminer sans rien avoir sur la terre et sans avoir encore obtenu aucune des choses promises, le cœur disposé à la louange, bénissant le Dieu qui « selon sa grande miséricorde » lui a donné cette vie qu'il possède pour l'éternité et que nul ne peut lui ravir, se réjouissant « d'une joie ineffable et glorieuse ». Bien que, dans les versets 6 et 7, l'apôtre parle d'épreuves et d'affliction — et il en est souvent question dans l'épître — ce ne peut être toutefois un obstacle à cette joie.

3 Miséricorde pendant notre pèlerinage — 2 Cor. 1

Au début de la seconde épître aux Corinthiens, l'apôtre Paul aussi nous parle d'affliction : il rappelle celle qu'il avait connue en Asie, alors qu'excessivement chargé, il avait « désespéré même de vivre ». Et il commence sa lettre par les mêmes paroles que celles de l'apôtre Pierre : « Béni soit le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus Christ ». Pourquoi peut-il bénir Dieu ? Parce que, dans son affliction, il a appris à le connaître comme « le Père des miséricordes et le Dieu de toute consolation ». Cette miséricorde qui s'est exercée envers nous, alors que nous étions des pécheurs, pour nous sauver, nous régénérer, est encore en activité durant notre pèlerinage. Notre tendre Père voit la souffrance et la misère et la détresse de ses chers enfants. Il les entoure de ses divines compassions ! Père des miséricordes...

4 Miséricorde pour le service — 2 Cor. 4:1

Quand il était « un blasphémateur, un persécuteur et un outrageux », l'apôtre avait été un objet de la miséricorde divine : « mais miséricorde m'a été faite... », et cela, pour qu'il soit « un exemple de ceux qui viendront à croire en Jésus Christ pour la vie éternelle » (1 Tim. 1:13-16). Puis, durant sa carrière et son ministère — c'est encore comme « ayant obtenu miséricorde » que le ministère lui a été confié (2 Cor. 4:1) — au travers des circonstances si difficiles qu'il a dû traverser, il a appris à connaître Dieu comme « Père des miséricordes ». La miséricorde divine... Comme il l'a appréciée, combien il en a joui, comme il l'a sentie nécessaire pour chacun des rachetés. Un détail semble le montrer. Dans toutes ses épîtres, il commence par la même salutation : « Grâce et paix à vous », sauf dans les deux dernières (1 et 2 Tim.) où il écrit : « Grâce, miséricorde, paix ». Sans doute, ce sont deux épîtres individuelles, tandis que la plupart des autres sont adressées à des assemblées — et l'assemblée dans la position élevée où elle a été placée en vertu de l'œuvre de Christ ne peut être considérée comme objet de miséricorde. Il semble pourtant que l'apôtre, arrivé tout à la fin de sa carrière, réalise tout le prix de la miséricorde divine. Aussi, il en appelle la faveur sur son « enfant bien-aimé ».

5 Miséricorde au trône de grâce — Hébr. 4:14-16

Dans l'épître aux Hébreux, il nous dit ce qui nous est nécessaire pour le voyage : la Parole et la sacrificature de Christ (4:12-15). Quelle sympathie parfaite que celle du « grand souverain sacrificateur... Jésus le Fils de Dieu », Homme en même temps, car Il est Celui qui a été « rendu semblable à ses frères » (2:17). Il a été ici-bas un Homme dans la faiblesse qui caractérise la nature humaine, un Homme dépendant qui a dit : « Garde-moi, ô Dieu... », un Homme qui a senti en perfection toutes les peines du chemin. Et cela, « afin qu'il fût un miséricordieux et fidèle souverain sacrificateur ». Miséricordieux ! Il voit la souffrance de celui qui pleure, Il la comprend et, ému de compassion comme aux jours de sa chair, Il sympathise et console. Dans le cœur meurtri, Il apporte plus de joie que si la souffrance avait été épargnée. Ensuite, pour répondre à nos besoins si nombreux, il y a le « trône de la grâce » (4:16). Nous n'avons pas à l'assiéger, nous pouvons toujours nous en approcher « avec confiance », car notre Dieu est « un secours dans les détresses, toujours facile à trouver » (Ps. 46:1). « Au moment opportun », nous aurons la délivrance. Dieu l'a promis ! Mais ce moment, choisi par Lui avec amour et sagesse, quand sera-t-il ? C'est peut-être pendant longtemps que notre patience et notre foi seront mises à l'épreuve... N'y a-t-il rien dès l'instant même où, nous étant approchés, nous avons déposé notre fardeau ? Il y a déjà, pour le cœur, la jouissance de cette pensée : Celui qui veut s'occuper de nous est un Dieu de miséricorde. « ... afin que nous recevions miséricorde ». Quelle paix cela apporte dans le cœur que de pouvoir compter sur la grâce et la miséricorde d'un Dieu puissant et fidèle !

6 Miséricorde pour la vie éternelle — Jude 21

Mais nous arrivons au terme du voyage. Dieu a compassion de nous, Il ne veut pas nous laisser ici-bas, Il désire avoir auprès de Lui ces êtres misérables dont Il s'est chargé, que « riche en miséricorde » Il a sauvés, qu'Il a conduits et gardés tout le long du chemin. Le Seigneur vient ! Il va nous introduire dans la maison du Père et c'est sa miséricorde qui le fera : « ... attendant la miséricorde de notre Seigneur Jésus Christ pour la vie éternelle » (Jude 21). C'est encore cette miséricorde infinie qui décernera les récompenses qu'Il voudra donner au grand jour des rétributions (2 Tim. 1:16-18). « Dans ce jour-là », Onésiphore et tant d'autres avec lui exalteront ensemble la miséricorde divine. Cette miséricorde n'est pas seulement pour Onésiphore, elle est aussi pour « la maison d'Onésiphore », pour la maison de celui qui a été fidèle, qui a manifesté de l'amour, qui n'a pas craint l'opprobre de Christ, qui a apporté consolation et encouragement à un cœur affligé.

7 L'exemple du Seigneur — Luc 10

Quel sujet offert à notre méditation que celui de la miséricorde infinie de notre Dieu — du Seigneur Jésus, Celui qui a voulu être ici-bas notre prochain. Lequel était « le prochain » de l'homme tombé entre les mains des voleurs ? « C'est celui qui a usé de miséricorde envers lui » (Luc 10:37). Cette miséricorde a été manifestée quand il vint vers celui qui gisait à demi-mort, quand, « ému de

compassion », il banda ses plaies, y versant de l'huile et du vin, quand il le mit sur sa propre monture pour le conduire jusque dans l'hôtellerie, quand il remit les deux deniers à l'hôtelier pour qu'il eût « soin de lui » jusqu'à la fin. Et il y a aussi son retour ! Miséricorde infinie !

Mais, « Jésus lui dit : Va et toi fais de même ». Cette parole n'est-elle pas pour chacun de nous aussi ? « Soyez donc miséricordieux comme aussi votre Père est miséricordieux » (Luc 6:36).

8 **Autres exemples**

Quelle mesure : « Fais de même » — « comme votre Père ! » — C'est en méditant sur toute l'étendue de la miséricorde divine envers nous, en considérant combien nous en avons besoin tous les jours, que nous pourrons user de miséricorde envers nos frères, réalisant l'exhortation de l'apôtre : « Revêtez-vous donc comme des élus de Dieu, saints et bien-aimés, d'entrailles de miséricorde » (Col. 3:12). L'esclave auquel son seigneur, miséricordieux — « touché de compassion » (Matth. 18:27) — avait remis une forte dette, ne faisait preuve, lui, d'aucune miséricorde quand « étant sorti, il trouva un de ceux qui étaient esclaves avec lui, qui lui devait cent deniers ; et l'ayant saisi, il l'étranglait disant : Paye si tu dois quelque chose » (v. 28). Nous sommes, bien souvent, animés de sentiments semblables alors que nous devrions au contraire imiter un Mephibosheth : se souvenant de toute la miséricorde dont David avait usé à son égard, il en use à son tour envers son serviteur Tsiba qui pourtant l'avait calomnié (2 Sam. 9 ; 19:24-30).

Le Seigneur nous demande aussi de rendre témoignage à la miséricorde dont nous avons été les objets. Au démoniaque guéri, Il pouvait dire : « Va dans ta maison, vers les tiens, et raconte-leur tout ce que le Seigneur t'a fait et comment Il a usé de miséricorde envers toi » (Marc 5:19).

Puissions-nous méditer davantage sur toute l'étendue et la profondeur et la richesse de la miséricorde divine, afin de pouvoir mieux répondre au désir du Seigneur exprimé dans ces deux paroles :

« Raconte-leur tout ce que le Seigneur t'a fait et comment Il a usé de miséricorde envers toi ».

« Soyez donc miséricordieux comme aussi votre Père est miséricordieux ».

Les Mystères dans le Nouveau Testament par Paul Fuzier

Table des matières détaillée

- 1 Mystères
 - 1.1 Les mystères au sens du Nouveau Testament
 - 1.2 Mystères ayant trait au mal et à son développement.
 - 1.3 Mystère relatif au gouvernement de Dieu.
 - 1.4 Mystères prononcés par ceux qui parlaient en langues dans l'assemblée.
 - 1.5 Mystères qui constituent l'ensemble des secrets de Dieu.
 - 1.6 Mystères ayant trait à la Personne et aux gloires de Christ :
 - 1.6.1 Mystère de Dieu.
 - 1.6.2 Mystère de la volonté de Dieu.
 - 1.6.3 Sagesse de Dieu en mystère.
 - 1.7 Mystères concernant Christ et l'Assemblée :
 - 1.7.1 Mystère du corps de Christ
 - 1.7.2 Mystère de l'Épouse.
 - 1.7.3 Mystère des sept étoiles.
 - 1.8 Mystères relatifs à la marche du croyant ici-bas :
 - 1.8.1 Mystère de la foi.
 - 1.8.2 Mystère de la piété.
 - 1.9 Mystères du royaume (Matt. 13:11 ; Marc 4:11).
 - 1.10 Mystère de la Venue du Seigneur (1 Cor. 15:51 à 58).

1 **Mystères**

ME 1967 p.175, 201

1.1 Les mystères au sens du Nouveau Testament

Plusieurs passages des Écritures nous occupent de « mystères ». Ce terme évoque surtout pour nous le « mystère caché dès les siècles en Dieu » d'Éphésiens 3:9, c'est-à-dire l'Assemblée, mais il est aussi employé à propos d'autres sujets que celui-là. D'une façon générale, l'Esprit de Dieu entend par « mystère » ce qui demeure incompréhensible à notre entendement et ne peut être connu que dans la mesure et au moment où Dieu se plaît à nous le révéler ; que l'accomplissement en soit actuel ou encore à venir. Présentement, les « mystères » ne sont pas tous accomplis (cf. Apoc. 10:7), mais ils nous ont tous été révélés, à l'exception cependant d'un seul : le mystère de l'union de la divinité et de l'humanité, le mystère de la Personne du Fils (cf. Matt. 11:27). Il est à noter toutefois que le mot « mystère » n'est pas employé dans ce dernier passage, bien qu'il y ait là pour nous un insondable mystère. Que Dieu nous garde de chercher à sonder ce qu'Il n'a pas trouvé bon de nous révéler, d'essayer de « regarder dans l'arche » ! (cf. 1 Sam. 6:19).

Nous considérerons brièvement, dans les pages qui vont suivre, les différents « mystères » dont il est question dans la Parole. À peu d'exceptions près, les passages qui nous en occupent se trouvent dans les écrits de l'apôtre Paul, ce qui n'est pas pour nous surprendre, puisqu'il a été un fidèle « administrateur des mystères de Dieu » (cf. 1 Cor. 4:1, 2). Pour faciliter l'exposé, il paraît souhaitable de grouper ces différents « mystères » en diverses catégories :

1. les mystères ayant trait au mal et à son développement,
2. le mystère relatif au gouvernement de Dieu,
3. les mystères prononcés par ceux qui parlaient en langues dans l'assemblée,
4. les mystères qui constituent l'ensemble des secrets de Dieu,
5. les mystères ayant trait à la Personne et aux gloires de Christ,
6. les mystères concernant Christ et l'Assemblée,
7. les mystères relatifs à la marche du croyant ici-bas,
8. les mystères du royaume,
9. le mystère de la venue du Seigneur.

Il nous semble préférable de commencer par les mystères compris dans les quatre premiers groupes, sans beaucoup nous y arrêter d'ailleurs, afin de n'avoir plus à nous occuper ensuite que de ceux dans la considération desquels nous trouverons, plus spécialement que dans les premiers, nourriture et rafraîchissement pour nos âmes.

1.2 Mystères ayant trait au mal et à son développement.

Dans cette classe peuvent être rangés « le mystère d'iniquité » et « le mystère de la femme et de la bête qui la porte » (2 Thess. 2:7; Apoc. 17:7). Le mystère d'iniquité opérait déjà du temps de l'apôtre, à plus forte raison aujourd'hui, et il opérera jusqu'à la fin, c'est-à-dire jusqu'à l'enlèvement des saints ayant part à la première résurrection, la résurrection d'entre les morts. Viendra ensuite l'apostasie de la chrétienté : la « grande maison » ne comprendra plus que les professants sans vie, à quelque dénomination chrétienne qu'ils se soient précédemment rattachés, et l'union du monde chrétien, après avoir été si longtemps vainement recherchée, sera alors réalisée : ce sera Babylone, la Babylone orgueilleuse, riche et puissante dont nous parlent les chapitres 17 et 18 de l'Apocalypse. La corruption idolâtre de la religion chrétienne, qui atteindra son apogée à ce moment-là, est figurée par « la grande prostituée » du chapitre 17, sur le front de laquelle est écrit un nom : « Mystère, Babylone la grande, la mère des prostituées et des abominations de la terre » (v. 1 à 7). Quel mystère en effet, que celle qui a la prétention d'être l'Église de Christ et la seule Église soit véritablement l'origine de toute la corruption qui s'est développée dans la chrétienté pour arriver à maturité lorsque l'apostasie — reniement complet et public du christianisme — et la manifestation de « l'homme de péché » feront suite au « mystère d'iniquité » (cf. 2 Thess. 2:1 à 12).

Le développement de l'iniquité au sein de l'Église professante, pourtant responsable d'obéir à la volonté divine, constitue bien un mystère. Quels sont ceux qui ont conscience d'une telle iniquité et de son développement, en dehors des croyants qui, instruits par la Parole et l'Esprit de Dieu, ont la révélation de ce mystère comme aussi du « mystère de la femme et de la bête qui la porte » ? La « Bête » est une figure de l'Empire romain qui reparaitra sous une dernière forme quand « la bête... montera de l'abîme », c'est-à-dire quand cet Empire recevra puissance et autorité de Satan lui-même. Que celle qui était responsable de présenter Christ à ce monde, d'y être en témoignage pour Dieu, se laisse « porter » par une puissance qui reçoit son autorité du diable, quel mystère ! Ce mystère, Dieu a voulu nous le révéler : « Je te dirai, moi, le mystère... » (Apoc. 17:7). Et n'est-ce pas en vue d'un but pratique : « Sortez du milieu d'elle, mon peuple, afin que vous ne participiez pas à ses péchés, et que vous ne receviez pas de ses plaies... » (18:4) ? Se retirer de Babylone avant qu'elle ne soit jugée « en un seul jour... en une seule heure » (ib. 8 à 10), c'est ce à quoi nous sommes invités déjà maintenant ; bien que nous n'ayons pas à sortir de la « grande maison », nous n'en sommes pas moins exhortés à nous « retirer de l'iniquité » — c'est une responsabilité individuelle — afin de « poursuivre la justice, la foi, l'amour, la paix, avec ceux qui invoquent le Seigneur d'un cœur pur » (2 Tim. 2:19 à 22). C'est ainsi que se trouve rassemblé le peuple de Dieu — « mon peuple » — dans la séparation de tout mal, ne « participant pas aux péchés » de cet ensemble qui va être manifesté, après l'enlèvement de la vraie Église, comme « Babylone la grande » et qui déjà en revêt de si nombreux caractères.

1.3 Mystère relatif au gouvernement de Dieu.

C'est le gouvernement de Dieu à l'égard de son peuple terrestre qui nous est spécialement présenté — parmi tant d'actes de son gouvernement — comme un mystère : « Car je ne veux pas, frères, que vous ignoriez ce mystère-ci, afin que vous ne soyez pas sages à vos propres yeux : c'est qu'un endurcissement partiel est arrivé à Israël jusqu'à ce que la plénitude des nations soit entrée ; et ainsi tout Israël sera sauvé... » (Rom. 11:25, 26).

Ce passage de l'Écriture nous révèle un mystère qui correspond à l'accomplissement du propos de Dieu à l'égard de son peuple Israël, propos déjà annoncé par le prophète Ésaïe (6:9, 10), puis confirmé par le Seigneur lui-même alors qu'il était ici-bas, rejeté par son peuple (cf. Marc 4:12 ; 3:20 à 35). « Un endurcissement partiel est arrivé à Israël », de sorte qu'Israël est mis de côté en tant que témoignage de Dieu ; il devait en être ainsi afin que l'évangile puisse être prêché aux nations, désormais responsables de maintenir le témoignage de Dieu dans ce monde : elles sont vues dans la figure de « l'olivier sauvage » maintenant « devenu coparticipant de la racine et de la graisse de l'olivier » (Rom. 11:17). C'est ainsi que la « réjection » d'Israël est « la réconciliation du monde » (ib. 15). Mais quand « la plénitude des nations sera entrée », c'est-à-dire quand sera complet le nombre de ceux qui doivent faire partie de l'Église, Dieu reprendra ses relations avec Israël, non plus incrédule mais croyant (ib. 25 et 23), le résidu croyant devant constituer un tout, le vrai Israël peuple terrestre de Dieu ; c'est dans ce sens qu'il est écrit : « tout Israël sera sauvé » (ib. 26 — cf. Rom. 9:27).

Dieu ne voulait pas nous laisser ignorer « ce mystère-ci », mystère qui demeure impénétrable pour l'incrédule : l'histoire d'Israël, sa condition présente — confirmation pour nous croyants, s'il en était besoin, de la vérité de l'Écriture — demeure un mystère pour les hommes de ce monde. — Mais si Dieu a endurci le cœur du peuple ce n'est pas avant de l'avoir averti, ce n'est pas sans avoir usé de beaucoup de patience envers lui et c'est parce que d'abord Israël s'est endurci qu'ensuite, dans son gouvernement, Dieu l'a endurci. Il en fut de même jadis pour le Pharaon ; nous trouvons à plusieurs reprises cette expression : « Le cœur du Pharaon s'endurcit », ou : « Le Pharaon s'endurcit » (Ex. 7:13, 22 ; 8:15, 19, 32 ; 9:7, 35), tandis que nous lisons ensuite : « Et l'Éternel endurcit le cœur du Pharaon » (9:12 ; 10:20, 27 ; 11:10 ; 14:8), ou encore : « J'ai endurci son cœur et le cœur de ses serviteurs » (10:1), « J'endurcirai le cœur du Pharaon » (14:4), ce que d'ailleurs l'Éternel avait à l'avance déclaré à Moïse car Il connaît la fin d'une chose avant son commencement (cf. 4:21 ; 7:3).

De tout cela nous pouvons dégager un enseignement moral utile à chacun : il est toujours très sérieux de refuser d'écouter les avertissements que Dieu nous adresse et d'endurcir notre cœur ! Nous risquons d'avoir à connaître, comme le Pharaon ou comme le peuple d'Israël, l'exercice du jugement gouvernemental de Dieu et si Lui-même endurcit notre cœur qu'en sera-t-il de nous ? Pour l'incrédule, ce peut être le sort terrible du Pharaon : « Le Pharaon, roi d'Égypte, n'est qu'un bruit ; il a laissé passer le temps ! » (Jér. 46:17). Avoir laissé passer le temps de la patience de Dieu, être à jamais perdu ! Pour le croyant, la question de son salut éternel n'est certes pas mise en cause, mais quelles souffrances dans le temps actuel et quelle perte au jour de la manifestation et de la rétribution devant le tribunal de Christ ! (cf. 2 Cor. 5:9, 10).

1.4 Mystères prononcés par ceux qui parlaient en langues dans l'assemblée.

L'apôtre fait observer aux Corinthiens que « les langues sont pour signe, non à ceux qui croient, mais aux incrédules » (1 Cor. 14:22). Dans ces premiers temps de l'histoire de l'Église où le don des langues s'exerçait pour la prédication de l'évangile — les envoyés du Seigneur pouvaient être ainsi reconnus comme parlant de sa part et le don s'exerçait en vue de l'utilité : les auditeurs entendaient l'évangile chacun dans sa propre langue — plusieurs, probablement pour se faire valoir, parlaient en langues dans l'assemblée bien que leur auditoire ne fût pas à même de les comprendre. Ils ne parlaient donc pas aux hommes mais à Dieu ; personne ne les comprenait, en esprit ils prononçaient des « mystères » : ce qu'ils disaient était peut-être excellent en soi mais n'était d'aucun profit pour l'assemblée, à moins que quelqu'un n'interprêtât (ib. 5). Or, et l'apôtre insiste sur ce point, toute action dans l'assemblée doit être en vue de l'édification. Pour qu'il en soit ainsi, il faut en premier lieu (la condition est nécessaire mais pas suffisante) que chacun sache ce qui est dit (ib. 15 à 17).

Là encore nous avons un enseignement utile à retenir : un frère qui agit dans l'assemblée doit, selon l'enseignement même de l'Écriture, s'exprimer de façon à être compris de tous. Il doit donc, d'abord, parler distinctement et d'une voix assez forte pour être entendu, ensuite présenter, dans la dépendance de l'Esprit Saint, avec simplicité et clarté, ce qui pourra être aisément saisi par l'auditoire, de façon qu'il y ait une réelle édification. Il n'y a dans l'assemblée aucune place pour des discours confus et touffus, pour des exposés subtils et compliqués tendant à piquer la curiosité beaucoup plus qu'à nourrir l'âme, pour ce qui est le fruit de l'imagination de quelqu'un qui se recherche lui-même au lieu de chercher à édifier l'assemblée !

1.5 Mystères qui constituent l'ensemble des secrets de Dieu.

Dans le chapitre 13 de sa première épître aux Corinthiens, l'apôtre nous dit quel doit être le mobile de l'exercice des dons : c'est l'amour ; si ce n'est pas ce mobile qui les fait agir, leur exercice sera sans grand fruit. L'apôtre prend quelques exemples pour mettre en relief ce qu'il désire enseigner dans ce chapitre : « si j'ai la prophétie », écrit-il au verset 2, c'est-à-dire la révélation des événements à venir, « et que je connaisse tous les mystères », c'est-à-dire tous les secrets de Dieu, « et toute connaissance », connaissance des Écritures, « et que j'aie toute la foi de manière à transporter des montagnes », une pleine et entière confiance en la toute-puissance de Dieu (cf. Matt. 21:21, 22), « mais que je n'aie pas l'amour, je ne suis rien ».

Dieu nous a révélé tous les mystères dont il est question dans l'Écriture sauf, nous l'avons remarqué, celui de la Personne du Fils tout à la fois Dieu et homme. Cette révélation pourrait nous conduire à nous enorgueillir, comme aussi d'ailleurs le fait (si nous en étions capables) de distribuer « tous nos biens » ou de ne pas reculer dans un chemin devant nous conduire à « livrer notre corps » ; mais si tout cela est connu ou accompli sans que nous « ayons l'amour », nous ne sommes rien, cela ne nous profite de rien (cf. 1 Cor. 13:3). Soyons donc reconnaissants pour tout ce que Dieu a trouvé bon de nous révéler par sa Parole et son Esprit, mais que « la connaissance de tous les mystères » ne soit pas pour nous la connaissance qui « enfle », qu'elle demeure sans cesse liée à l'amour et au service de l'amour qui « édifie ». Qu'elle nous soit utile pour manifester un amour vrai, dans l'obéissance à la Parole, l'amour qui « se réjouit avec la vérité » (1 Cor. 13:6).

Nous en arrivons maintenant aux mystères concernant Christ Lui-même, sa Personne, ses gloires, son Assemblée.

1.6 Mystères ayant trait à la Personne et aux gloires de Christ :

mystère de Dieu (Col. 2:2 ; Apoc.10:7),
mystère de la volonté de Dieu (Éph. 1:9),
sagesse de Dieu en mystère (1 Cor. 2:7).

1.6.1 Mystère de Dieu.

Ce mystère comprend l'ensemble des conseils de Dieu pour la gloire de son Fils, conseils non encore pleinement accomplis (cf. Apoc. 10:7) et qui ne le seront que lorsque Christ sera établi comme Centre de toutes choses. Quand Dieu aura « réuni en un toutes choses dans le Christ... » (Éph. 1:10), « le mystère de Dieu aussi sera terminé » (Apoc. 10:7) et le mal à jamais ôté. En attendant, et c'est bien un mystère pour lequel il nous faut l'enseignement et la révélation des Écritures, le méchant prospère avec une apparence d'impunité ; de sorte que beaucoup raisonnent comme le faisait autrefois Asaph avant d'entrer dans les sanctuaires de Dieu (cf. Ps. 73). Le « mystère de Dieu » n'est pas encore terminé !

L'apôtre désirait que les Colossiens — et nous avec eux — connaissent leur union avec Christ, Chef du corps, de l'Assemblée, et également connaissent Christ comme Celui qui est le Centre des conseils de Dieu. C'est le « mystère de Dieu, dans lequel sont cachés tous les trésors de la sagesse et de la connaissance ». Ces « trésors » sont « cachés » à l'homme, car pour en jouir il faut connaître Dieu pleinement révélé en Christ, et l'homme ne veut pas de Christ ! Ce que l'homme appelle « sagesse » ou « connaissance » est tout autre chose que ces « trésors » cachés dans le « mystère de Dieu ».

Les Colossiens, comme aussi les Laodicéens, se glorifiaient de leur sagesse, mais cette sagesse avait pour effet de les détacher de Christ, ce n'était donc pas la sagesse selon Dieu. Semblable danger nous guette, conséquence sans doute, pour une part au moins, du large développement des études : il est un certain « intellectualisme religieux » qui conduit généralement, pour ne pas dire toujours, à faire perdre de vue l'essentiel, Christ Lui-même, et à nous occuper des spéculations de l'esprit humain, d'autant plus porté à se glorifier qu'il s'exerce sur les choses de Dieu. On risque ainsi d'être amené à considérer avec une condescendance plus ou moins marquée le défaut d'instruction, et même la simplicité de croyants humbles et modestes, mais souvent beaucoup plus spirituels ; on cherche à sortir des « sentiers battus » ; on s'emploie à réaliser, par principe, un « non-conformisme » qui n'est, dans la plupart des cas, que désobéissance à la Parole ; on se livre finalement aux dangereuses séductions de la philosophie chrétienne — à l'égard de laquelle l'apôtre nous met en garde (Col. 2:4, 8) — et à des jeux de l'esprit qui ont pour résultat certain de nous éloigner de Christ et de « la simplicité quant au Christ » (cf. 2 Cor. 11:3) et qui sont une profanation des choses saintes ! Combien nous avons besoin d'être conscients de semblables dangers et convaincus de la nécessité de veiller ! Le secret pour être gardé de ce piège de l'ennemi c'est d'entrer d'une manière toujours plus profonde dans « la connaissance du mystère de Dieu, dans lequel sont cachés tous les trésors de la sagesse et de la connaissance ». C'est dans cette connaissance que sont « cachés » tous ces « trésors », nulle part ailleurs ! Puissions-nous tenir ferme le Chef et croître dans la connaissance du « mystère de Dieu » !

C'est ainsi que nous pourrions nous affermir dans la foi et, avec simplicité et pureté, « annoncer le mystère du Christ » (Col. 4:3).

1.6.2 Mystère de la volonté de Dieu.

Dieu a voulu non seulement nous placer dans une position et une relation nouvelles mais encore nous faire connaître « le mystère de sa volonté », « savoir de réunir en un toutes choses dans le Christ, les choses qui sont dans les cieux, et les choses qui sont sur la terre... » (Éph. 1:9, 10). Lorsque les diverses dispensations auront pris fin, Christ aura l'administration universelle de toutes choses dans les cieux et sur la terre ; c'est là le propos de Dieu de toute éternité, « le mystère de sa volonté selon son bon plaisir », mystère que dans sa grâce Il a voulu nous révéler.

Dieu n'a pas voulu que Satan et l'homme aient le dernier mot dans cette création « assujettie à la vanité » et dans la « servitude de la corruption » (cf. Rom. 8:20, 21) : c'est Christ qui mettra un terme à l'histoire de cette terre par son règne glorieux, l'action de Satan après le règne étant seulement pour montrer que le cœur de l'homme est resté le même bien qu'il ait connu mille ans de justice et de paix, et la puissance de l'ennemi étant aussitôt et définitivement brisée. Dieu placera toutes choses entre les mains de son Fils, l'Homme Christ Jésus, pour en assurer le gouvernement à sa gloire, et nous Lui serons associés dans son règne !

Selon le « bon plaisir de sa volonté », Dieu a voulu faire de nous ses enfants. Davantage encore, Il a voulu nous « faire connaître le mystère de sa volonté » : Il donnera à Christ la suprématie sur toutes choses. Enfin, selon « le conseil de sa volonté » Il a voulu nous associer à Christ dans cette position glorieuse (cf. Éph. 1:5, 9 et 11).

1.6.3 Sagesse de Dieu en mystère.

« Aucun des chefs de ce siècle » n'a connu « la sagesse de Dieu en mystère, la sagesse cachée, laquelle Dieu avait préordonnée avant les siècles pour notre gloire », « car s'ils l'eussent connue, ils n'eussent pas crucifié le Seigneur de gloire » (1 Cor. 2:7, 8). En effet, s'ils avaient pu discerner toute la gloire et la sagesse de Dieu en Christ, ils ne l'eussent pas crucifié !

L'Ancien Testament ne nous dévoile pas les conseils de Dieu relativement à la gloire céleste, conseils qui sont « la sagesse de Dieu en mystère » ; ils nous sont révélés dans le Nouveau Testament. La comparaison d'Ésaïe 64:4 et de 1 Corinthiens 2:9 (qui cite ce verset d'Ésaïe 64:4) nous le montre clairement. Ésaïe 64 : « Et jamais on n'a entendu, jamais on n'a ouï de l'oreille, jamais l'œil n'a vu hors toi, ô Dieu, ce que Dieu a préparé pour celui qui s'attend à lui » ; 1 Corinthiens 2 : « mais selon qu'il est écrit : « Ce que l'œil n'a pas vu, et que l'oreille n'a pas entendu, et qui n'est pas monté au cœur de l'homme, ce que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment » — mais Dieu nous l'a révélée par son Esprit... »

Il y a pour le chrétien davantage que « Jésus Christ crucifié » (1 Cor. 2:2), il y a — et cela parce qu'il a été crucifié, puis ressuscité d'entre les morts — un « mystère », une « sagesse de Dieu en mystère » maintenant révélés à ceux qui en ont fini avec leur état ancien, les « parfaits », ou hommes faits, du verset 6. La sagesse de Dieu a trouvé en Christ le moyen de réaliser son propos d'éternité : en finir avec l'homme et introduire dans sa présence sainte un homme nouveau ayant part à sa gloire. C'est ce que, dès les temps éternels, Il a « préparé pour ceux qui l'aiment ».

1.7 Mystères concernant Christ et l'Assemblée :

mystère du corps de Christ (Éph. 3:3, 4, 9 ; 6:19 ; Col. 1:26, 27 ; Rom. 16:25),

mystère de l'Épouse (Éph. 5:32),

mystère des sept étoiles (Apoc. 1:20).

Ces différents mystères constituent « le mystère » par excellence. Les passages qui nous en occupent nous sont si familiers que nous nous bornerons à un rappel sommaire des vérités qu'ils nous présentent.

1.7.1 Mystère du corps de Christ

Il a été donné à l'apôtre Paul « de mettre en lumière devant tous quelle est l'administration du mystère caché dès les siècles en Dieu » (Éph. 3:9). Ce mystère lui a été donné à connaître « par révélation » (ib. 3) et non par l'intermédiaire d'instruments humains (cf. Gal. 1:1, 11, 12). Il venait déjà d'en parler « en peu de mots » dans les deux premiers chapitres de son Épître aux Éphésiens, plus particulièrement dans les versets 11 à 22 du chapitre 2 et surtout dans les trois derniers, ce qui permettait aux croyants d'Éphèse de « comprendre quelle était son intelligence dans le mystère du Christ » (Éph. 3:3, 4). Toute distinction se trouvait abolie entre Juifs et Gentils, le « mur mitoyen de clôture » était détruit et les deux étaient réconciliés « en un seul corps à Dieu par la croix » (cf. Éph. 2:13 à 18). De telle sorte que maintenant les nations deviennent cohéritières — d'un même corps avec les Juifs — coparticipantes de sa promesse (c'est-à-dire le Saint Esprit — cf. 2:18) dans le Christ Jésus (3:6).

Dans le chapitre 3 de cette Épître aux Éphésiens — comme aussi d'ailleurs en Colossiens 4:3, passage cité plus haut à propos du « mystère de Dieu » — l'apôtre parle du « mystère du Christ » (v. 4) : c'est la révélation de la gloire de Christ, Chef du corps, de l'assemblée. L'Assemblée lui est inséparablement unie : l'ensemble, Christ et l'Assemblée, est appelé « le Christ » (1 Cor. 12:12). — Dans le chapitre 6, l'apôtre emploie l'expression « mystère de l'évangile » (v. 19) : ce « mystère » a trait à la Personne que l'Évangile nous fait connaître comme Sauveur et Seigneur et l'Évangile que Paul annonçait c'était le propos de Dieu relatif à Christ et à l'Assemblée, « caché dès les siècles en Dieu » et maintenant révélé.

Dans l'Épître aux Colossiens, où l'apôtre parle aussi du « mystère qui avait été caché dès les siècles et les générations » (1:26), il nous est dit que ce mystère « a été maintenant manifesté à ses saints » ; dans les Éphésiens, « maintenant révélé à ses saints apôtres et prophètes par l'Esprit » ; dans les Romains, « donné à connaître à toutes les nations » (Col. 1:26 ; Éph. 3:5 ; Rom. 16:26).

Ce mystère, écrit Paul aux Colossiens, a été « maintenant manifesté à ses saints, auxquels Dieu a voulu donner à connaître quelles sont les richesses de la gloire de ce mystère parmi les nations, c'est-à-dire Christ en vous l'espérance de la gloire » (1:26, 27). Juifs et nations ne forment plus maintenant qu'un seul corps, mais les Juifs attendaient un Messie qui devait être manifesté en gloire sur la terre pour y établir le royaume (cf. Luc 24:21 ; Actes 1:6). Les prophètes avaient annoncé à Israël le Messie et la gloire avec Lui ; or, pouvaient dire ceux auxquels l'évangile était annoncé, bien que le Messie soit venu nous n'avons pas la gloire. C'était là pour eux un mystère. C'est pourquoi l'apôtre leur écrit ceci : Christ demeure en nous — d'une manière invisible sans doute, précieuse réalité pour la foi cependant ; nous avons donc ainsi, non pas encore la gloire mais « l'espérance de la gloire ». Telle est la portée de « la gloire de ce mystère » : « Christ en vous l'espérance de la gloire ».

Rappelons ici que le « mystère » a deux caractères différents dans les Éphésiens et dans les Colossiens : dans les Éphésiens, c'est nous en Christ, Juifs et Gentils unis en un seul corps, par le Saint Esprit, avec Christ Tête glorifiée dans le ciel ; dans les Colossiens, les croyants sont vus sur la terre, ressuscités avec Christ, ayant à marcher comme tels ici-bas. Aussi quand l'apôtre parle du « mystère » dans l'Épître aux Colossiens il le présente en relation avec la marche des croyants, c'est « Christ en vous ». Dans les Éphésiens, nous sommes « en Christ » devant Dieu ; dans les Colossiens, Christ est « en nous » devant le monde. Les deux choses sont étroitement liées (cf. Conférences de Genève, 1912, p. 64).

Dans l'Épître aux Romains, l'apôtre désire surtout montrer comment les relations de l'homme avec Dieu, interrompues après l'entrée du péché dans le monde, ont pu être rétablies sur le pied de la justice ; ce n'est qu'incidemment qu'il présente le croyant comme étant « en Christ », « un seul corps en Christ » (8:1 ; 12:5). Mais il ne peut clore cet Évangile sans introduire le sujet des conseils de Dieu ; c'est ainsi qu'il parle du « mystère à l'égard duquel le silence a été gardé dès les temps éternels » (16:25). La révélation des conseils de Dieu est contenue dans l'évangile ; l'apôtre emploie l'expression « mon évangile », évangile qui a pour point de départ Christ dans la gloire et présente la précieuse vérité de l'union des croyants, en un seul corps, avec un Christ glorifié dans le ciel.

1.7.2 Mystère de l'Épouse.

Quel mystère que celui de l'union de Christ et de l'Épouse ! L'apôtre applique à cette union Genèse 2:24 : « C'est pourquoi l'homme laissera son père et sa mère, et sera joint à sa femme ; et les deux seront une seule chair » (Éph. 5:31). Et afin de faire comprendre que ce « mystère » concerne l'union de Christ et de son Épouse, et non celle du mari et de la femme, il ajoute : « Ce mystère est grand ; mais moi je parle relativement à Christ et à l'assemblée » (ib. 32).

1.7.3 Mystère des sept étoiles.

« Le mystère des sept étoiles que tu as vues dans ma droite, et les sept lampes d'or : les sept étoiles sont les anges des sept assemblées, et les sept lampes sont sept assemblées » (Apoc. 1:20).

Celui qui est le Chef du corps, de l'assemblée tient « dans sa droite », c'est-à-dire sous son autorité, « l'ange » de chaque assemblée. « L'ange » désigne ici une ou plusieurs personnes, représentant devant le Seigneur l'état de l'assemblée et se trouvant étroitement

liées à la responsabilité de cet état. En d'autres termes : la partie spirituellement responsable de l'état de l'assemblée. Il y a là un « mystère », dans lequel seule la foi peut pénétrer : c'est Christ qui tient sous son autorité les représentants moraux des assemblées, c'est Lui qui a la direction et le pouvoir d'administration de l'assemblée.

1.8 Mystères relatifs à la marche du croyant ici-bas :

mystère de la foi et mystère de la piété (1 Tim. 3:9 et 16).

1.8.1 Mystère de la foi.

La foi est ici l'ensemble des enseignements que Dieu nous donne pour que, les mettant en pratique, nous puissions marcher d'une manière qui lui plaise. C'est par conséquent un « mystère » pour l'esprit de l'homme, incapable de comprendre une marche soumise à de telles directions. Ce « mystère de la foi » doit être gardé « dans une conscience pure », c'est-à-dire non seulement saisi par l'intelligence spirituelle mais encore reçu de telle manière que l'enseignement divin pénètre le cœur et exerce profondément la conscience afin qu'il produise tous ses effets sanctifiants dans la marche. La connaissance ne doit pas être seulement une affaire d'intelligence, elle est liée à une conscience exercée devant Dieu et doit agir en elle de façon à la maintenir dans un état de pureté.

1.8.2 Mystère de la piété.

Une lecture superficielle de la Parole nous conduirait à penser qu'il n'y a guère de lien entre les versets 15 et 16 de 1 Tim. 3, alors que tout au contraire la relation entre les deux est très étroite. L'apôtre écrit à Timothée « afin qu'il sache comment il faut se conduire dans la maison de Dieu qui est l'assemblée du Dieu vivant, la colonne et le soutien de la vérité ». Pour qu'une telle conduite soit réalisée, la vie de chaque croyant doit être une vie de piété et c'est pourquoi l'apôtre nous dit aussitôt quel est le « mystère », ou le secret de la piété. L'ordre est inverse de celui que l'on considère généralement comme normal : certes, le croyant trouve de précieuses ressources dans l'assemblée mais ce n'est pas là le point de départ. Le point de départ, c'est la vie individuelle, nourrie de Christ, la vie de piété. Que chacun la réalise avec fidélité, il y aura vie et prospérité dans l'assemblée, l'ordre y sera maintenu et vu. Et une assemblée en ordre et en paix — Dieu veuille que ce soit le lot de chaque assemblée locale ! — permettra des réunions heureuses et bénies, au cours desquelles la présence du Seigneur sera goûtée et l'Esprit Saint agira sans rien qui le contriste ; chacun en éprouvera l'onction et la puissance, il y aura une réelle édification pour tous. Mais, répétons-le, le point de départ c'est une vie de piété vécue par chaque croyant individuellement. Cela réduit à néant les propos mis en avant pour essayer d'excuser telle ou telle défaillance : l'état de l'assemblée est si mauvais qu'il n'y a rien de surprenant à nos manquements individuels ! Nos manquements individuels sont la conséquence du déclin de la piété et ils sont à l'origine de l'état de faiblesse des assemblées, avec toutes les conséquences qui en découlent.

Le but de l'apôtre en écrivant sa première Épître à Timothée étant celui qui est défini au verset 15 du chapitre 3, nous comprenons pourquoi il écrit aussitôt le contenu du verset 16 et pourquoi aussi il est question de la piété tout au long de l'Épître (1:9 ; 2:2 ; 3:16 ; 4:7, 8 ; 5:4 ; 6:5, 6, 11). Pour pouvoir se développer et se manifester, la vie de Dieu a besoin d'un aliment : Christ ; elle a une source cachée, secrète à laquelle elle puise. On en voit seulement les effets mais il y a un secret, un « mystère » dont le croyant a la clef. En dehors de la foi en ce mystère, il n'est pas de vraie et enrichissante piété.

La piété est une chose incompréhensible, profondément mystérieuse pour les hommes de ce monde ; et cela parce qu'elle a une source secrète, cachée à tous les yeux : on peut en voir les différentes manifestations, certaines d'entre elles tout au moins, mais il est impossible de discerner ce qui est à leur origine. Le croyant seul a la connaissance d'un tel « mystère », d'un tel secret, qui n'a de valeur et de puissance que parce qu'il réside dans la connaissance d'une Personne « inconnaissable » et cependant donnée à connaître : Christ, pleine et parfaite révélation de Dieu à l'homme, « Dieu manifesté en chair ». Le grand et insondable mystère de la Personne du Fils, vrai Dieu et vrai homme, Dieu et homme tout à la fois, mystère que nous ne sonderons jamais, est étroitement lié au « mystère de la piété ». Le « mystère de la piété » n'est pas un ensemble de doctrines, c'est la connaissance d'une Personne à laquelle sont liées les affections du cœur renouvelé. La piété ne peut être produite en dehors de cette connaissance de « Dieu manifesté en chair... » (1 Tim. 3:16). Tel est le « secret », le seul secret d'une vie de piété, qui conduira à la réalisation pratique de ce qu'est effectivement l'assemblée : « la colonne et le soutien de la vérité » (ib. 15).

1.9 Mystères du royaume (Matt. 13:11 ; Marc 4:11).

« À vous il est donné de connaître les mystères du royaume des cieux », ou « le mystère du royaume de Dieu ». En raison de l'incrédulité de son peuple, le Seigneur parlait aux foules en paraboles, accomplissant ainsi la prophétie d'Ésaïe 6:9, 10, « et en particulier il interprétait tout à ses disciples » (cf. Matt. 13:10 à 17, 34, 35 ; Marc 4:10 à 12, 33, 34). Si le Messie, roi d'Israël, avait été reçu par son peuple, le royaume aurait été établi et il n'y aurait pas eu de « mystères du royaume des cieux ». Mais Christ a été rejeté et crucifié ; ressuscité, Il a pris place dans le ciel comme Homme glorifié et dès lors le royaume a revêtu une forme mystérieuse, présentée par le Seigneur dans les paraboles de Matthieu 13, Marc 4 et Luc 8. Les hommes peuvent-ils comprendre que les croyants s'attachent à un Seigneur invisible et lui témoignent soumission et obéissance ? C'est pour eux un mystère !

Le royaume de Dieu n'est pas un autre royaume que le royaume des cieux : c'est le même royaume, mais envisagé au point de vue moral. Nous sommes exhortés à en manifester les caractères : « Car le royaume de Dieu n'est pas manger et boire, mais justice, et paix, et joie dans l'Esprit Saint. Car celui qui en cela sert le Christ est agréable à Dieu et approuvé des hommes » (Rom. 14:17, 18).

1.10 Mystère de la Venue du Seigneur (1 Cor. 15:51 à 58).

Le « mystère » ici c'est que les saints ne passeront pas tous par la mort, il est maintenant révélé. C'était là une chose entièrement nouvelle car sous l'économie précédente (exception faite d'Énoch et d'Élie) tous les justes ont dû passer par la mort. Les morts en Christ ressusciteront lorsque le Seigneur reviendra — l'apôtre développe ce sujet dans la partie précédente du chapitre et dans le chapitre 4 de sa première Épître aux Thessaloniciens — mais des saints seront alors vivants sur la terre. Ils seront « changés » et il faut qu'ils le soient, car « la chair et le sang » (c'est-à-dire l'état de l'homme après la chute, la nature pécheresse de l'homme) « ne peuvent pas hériter du royaume de Dieu » (1 Cor. 15:49, 50). Mystère pour l'incrédule ! Dieu soit béni de nous l'avoir révélé !

Rendons grâce à Celui qui a voulu nous donner à connaître ces différents « mystères » ! Puissions-nous, conduits par son Esprit, pénétrer davantage dans cette précieuse connaissance, n'oubliant pas que la connaissance doit exercer la conscience et que la responsabilité y est toujours attachée ! « Car à quiconque il aura été beaucoup donné, il sera beaucoup redemandé ; et à celui à qui il aura été beaucoup confié, il sera plus redemandé » (Luc 12:48).

La Repentance par Paul Fuzier

Bibliquest

Les sous-titres ont été ajoutés par Bibliquest

Table des matières

- 1 La repentance — Nécessité et caractères
 - 1.1 Recevoir l'évangile, est-ce simple ou difficile ?
 - 1.2 Se repentir est une nécessité. Est-ce simple ou difficile ?
 - 1.3 2 aveugles de Matt. 20. Confession précise et confiance
 - 1.4 Dieu se réjouit quand il y a repentance (2 Pier. 3:9 ; Luc 15:7)
 - 1.5 La bonté de Dieu qui pousse à la repentance. David
 - 1.6 Repentance des lèvres superficielle
 - 1.6.1 Pharisien
 - 1.6.2 Quand Israël eut peur de prendre possession de Canaan
 - 1.6.3 Saül dans l'affaire d'Amalek
 - 1.7 Ceux qui refusent délibérément de se repentir
 - 1.8 Le remords qui n'est pas de la repentance
 - 1.9 Repentance collective
 - 1.10 Un long travail de Dieu avant la repentance
 - 1.11 Le pardon assuré quand il y a repentance (vraie)
 - 1.12 Des cœurs soumis et droits

1 La repentance — Nécessité et caractères

ME 1961 p. 169-183

1.1 Recevoir l'évangile, est-ce simple ou difficile ?

Nous qui, par grâce, sommes « justifiés sur le principe de la foi » (Rom. 5:1), nous avons peine à comprendre qu'un homme inconverti ne puisse recevoir généralement qu'avec beaucoup de difficultés l'évangile qui lui est présenté et, à plus forte raison, qu'il lui soit parfois impossible de l'accepter. C'est si simple, disons-nous, comment peut-il donc se faire que des personnes de bon sens, n'ayant aucun parti pris, se déclarent incapables de saisir avec foi les vérités élémentaires concernant le salut ? Et pourtant, ne nous arrive-t-il pas trop souvent de manquer de foi pour la marche chrétienne, tout autant qu'elles pour le salut ? Dieu nous a fait des promesses, elles sont consignées dans sa Parole ; en un certain sens, nous les croyons, nous savons bien qu'elles sont certaines et qu'Il les accomplira — en un autre sens, nous ne les croyons pas : nous ne savons pas nous en emparer avec une foi vivante et marcher avec l'entière confiance qu'elles seront accomplies. C'est ainsi que nous pourrions dire, nous aussi : « Je crois, viens en aide à mon incrédulité » (Marc 9:23, 24). Pour une chose aussi importante, aux conséquences éternelles, que le salut de l'âme, nous mettons sans réserve notre confiance en Jésus seul ; tandis que pour ce qui concerne la vie chrétienne, nous préférons nous reposer sur tel ou tel appui humain plutôt que sur Dieu seul. La marche par la foi nous est aussi difficile — aussi impossible parfois — que, pour un inconverti, le salut par la foi.

1.2 Se repentir est une nécessité. Est-ce simple ou difficile ?

Nous pouvons faire la même remarque au sujet de la repentance. L'évangile qui est annoncé est celui que prêchait déjà l'apôtre Paul : « la repentance envers Dieu et la foi en notre seigneur Jésus Christ » (Actes 20:21). La nécessité de la repentance pour obtenir le salut par la foi n'est d'ailleurs pas dans l'évangile seulement, elle se retrouve aussi bien dans le message de Jean le baptiseur que dans celui de Jésus, tout au début de son ministère ici-bas ; c'est un seul et même appel : « Repentez-vous, car le royaume des cieux s'est approché » (Matt. 3:2 ; 4:17). Jésus rejeté, crucifié, le royaume sera établi mais en mystère et, après sa résurrection, le Seigneur dira à ses disciples : « il fallait que le Christ souffrît, et qu'il ressuscitât d'entre les morts le troisième jour, et que la repentance et la rémission des péchés fussent prêchées en son nom à toutes les nations, en commençant par Jérusalem » (Luc 24:46, 47). C'est ainsi que Pierre, à Jérusalem même, pouvait dire aux Juifs dans son premier discours : « Repentez-vous, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus Christ, en rémission des péchés » (Actes 2:38-39). Nous comprenons donc que se repentir, c'est le premier pas à faire dans le chemin de la foi et, par la grâce de Dieu, nous avons été amenés à cela — « repentance envers Dieu » — et nous avons ensuite saisi le salut par « la foi en notre seigneur Jésus Christ » (Actes 20:21). Par contre, dans la marche chrétienne, lorsque nous avons manqué, combien il nous est difficile de le reconnaître et de nous repentir ! Dans la généralité des cas, nous essayons plutôt de nous justifier, nous cherchons de bonnes excuses et nous mettons facilement les responsabilités et les torts sur d'autres épaules, nous efforçant ainsi de nous disculper. N'agissons-nous pas ainsi à la manière de l'incrédule qui ne veut pas admettre sa culpabilité devant Dieu et refuse de se repentir ? Nous présentons l'évangile à cette âme encore dans son état de péché, nous la pressons de se repentir pour connaître tout ce que procure « la foi en notre seigneur Jésus Christ », nous insistons sur le fait que, si elle ne veut pas se repentir elle se ferme elle-même la porte de la bénédiction et ce refus de la repentance, que l'on trouve, hélas ! chez beaucoup, nous étonne. Pourtant, à notre tour, plutôt que de confesser un péché, confession qui nous rendrait la joie du salut (cf. Ps. 51:12), nous demeurons dans un état où nous ne pouvons goûter ni joie ni bénédiction, essayant de cacher notre faute aux yeux de Dieu et même à nos propres yeux. Nous perdons alors de vue ce qui est dans le cœur de Dieu. Notre Dieu est un Dieu miséricordieux et plein de grâce, Il se plaît à bénir, Il y trouve sa joie, mais Il ne peut le faire que lorsque le péché a été confessé, qu'il s'agisse d'un inconverti ou d'un croyant qui a bronché en chemin. Ce qu'Il attend pour ouvrir son cœur et ses bras, c'est cette parole qui, lorsqu'elle est dite avec sincérité, traduit une vraie repentance : « J'ai péché ». Que d'âmes demeurent dans la souffrance, la main de Dieu étendue sur elles, parce que les lèvres ne peuvent arriver à prononcer cette parole ou parce qu'elles la prononcent sans qu'il y ait eu un réel travail de cœur et de conscience !

Plusieurs portions des Écritures nous disent la nécessité de la repentance et le caractère qu'elle doit présenter.

1.3 2 aveugles de Matt. 20. Confession précise et confiance

L'exemple des deux aveugles de Matthieu 20 (v. 29 à 34) illustre l'enseignement déjà rappelé d'Actes 20 à propos de « la repentance envers Dieu et la foi en notre seigneur Jésus Christ ». Repentance envers Dieu : c'est la reconnaissance de leur état, un état misérable qui ne peut inspirer que de la pitié et qui les conduit donc à s'écrier : « Aie pitié de nous, Seigneur, Fils de David », et encore, après que la foule les eut repris, « ils criaient plus fort, disant : Aie pitié de nous Seigneur, Fils de David ». Mais ils ne se contentent pas d'une confession générale — ce que nous acceptons de faire, parfois — ils disent ce qui caractérise plus particulièrement leur état — et cela,

nous avons beaucoup plus de peine à le reconnaître et à l'exprimer. Ils sont aveugles, aussi disent-ils : « Seigneur, que nos yeux soient ouverts ». Et c'est en même temps l'expression de leur confiance en Jésus qui seul peut ouvrir leurs yeux : c'est « la foi en notre seigneur Jésus Christ ». — Ce récit illustre aussi bien la repentance exprimée et la foi manifestée par un inconverti qui se tourne vers le Seigneur que la repentance d'un croyant qui a péché et la confiance dont il témoigne en Celui qui seul peut le pardonner et le guérir.

1.4 Dieu se réjouit quand il y a repentance (2 Pier. 3:9 ; Luc 15:7)

Aujourd'hui encore, l'évangile est prêché dans ce monde et des pécheurs sont invités à se repentir. C'est le temps de la patience de Dieu, ainsi que l'écrit l'apôtre Pierre : « Il est patient envers vous, ne voulant pas qu'aucun périsse, mais que tous viennent à la repentance » (2 Pierre 3:9). Tel est le désir de son cœur : que tous viennent à la repentance ! Parce que tous ont à se repentir. Hélas ! comme aux jours où le Seigneur était sur la terre, il y a encore tant de « justes qui n'ont pas besoin de repentance » (Luc 15:7), c'est-à-dire des hommes qui se croient justes, qui le sont à leurs propres yeux et estiment par conséquent n'avoir aucune raison de se repentir. Quel aveuglement et quelle méconnaissance de ce que Dieu enseigne dans sa Parole ! S'il veut que « tous viennent à la repentance » c'est bien parce qu'il n'est pas un seul homme qui n'ait à se repentir. — Cette expression de Luc 15:7 peut aussi s'appliquer à un croyant qui a péché et qui, au lieu de se repentir, essaye de se justifier ; il est, à ses yeux, un juste qui n'a pas besoin de repentance. Il peut s'en réjouir mais nul ne partage cette joie. Quel contraste entre un tel état et celui du « pécheur qui se repent » (Luc 15:7, 10). Pour ce dernier, il y a de la joie dans le ciel. Dieu se réjouit en entendant l'expression d'une vraie repentance parce qu'il peut alors pardonner et bénir et tel est le propos de son cœur.

1.5 La bonté de Dieu qui pousse à la repentance. David

Comment un inconverti ou un croyant qui a péché peuvent-ils être conduits à cette repentance qui ouvre la porte à la bénédiction divine, mais qui est tellement en opposition avec les tendances de nos cœurs naturels ? Il faut que la grâce de Dieu opère et produise un profond travail de repentance. De telle sorte que si nous sommes conduits à nous repentir, il ne faut pas nous en glorifier et nous croire en cela meilleurs que d'autres ; c'est « la bonté de Dieu » qui « pousse à la repentance » (Rom. 2:4).

C'est la bonté de Dieu qui a conduit David à se repentir. Il avait commis un grave péché (2 Sam. 11:4-5), péché qu'il espérait pouvoir cacher à son entourage. Pour cela, il en commet un second (v. 15 à 17). Ne jetons pas la pierre à David ! Ne nous est-il pas arrivé aussi d'être conduits à un deuxième manquement pour essayer de dissimuler le premier ? Comme David autrefois, nous oublions que l'on ne peut rien cacher à Dieu et qu'il découvre ce que nous essayons de couvrir. Voilà donc David coupable d'un double péché, adultère et meurtre, et n'ayant nullement conscience de ce qu'il a fait. À tel point qu'il ne comprend pas les paroles du prophète que Dieu lui envoie et prononce lui-même, sans le savoir, sa propre condamnation ! C'est un premier stade : il nous arrive aussi parfois d'avoir commis telle ou telle faute et de ne pas en avoir conscience. Mais « la bonté de Dieu » s'occupe de nous comme alors du roi d'Israël. Les moyens employés sont divers ; pour David, nous est-il dit, « l'Éternel envoya Nathan » (2 Sam. 12:1). C'est le deuxième stade : Dieu opère pour réveiller une conscience endurcie, qui n'a pas le sentiment du péché commis. Le résultat de ce travail, c'est la repentance — troisième stade. David déclare alors : « J'ai péché contre l'Éternel » (2 Sam. 12:13). Le Psaume 32, le Psaume 51 traduisent les sentiments éprouvés par David, dans son cœur et sa conscience, avant qu'il ne se repente : « Quand je me suis tu, mes os ont dé péri... » (Ps. 32:3-4) — lorsqu'il confesse son péché : « Car je connais mes transgressions, et mon péché est continuellement devant moi. Contre toi, contre toi seul, j'ai péché... » (Ps. 51:3-4 et suivants) — et enfin, après qu'il s'est repenti : « Tu as pardonné l'iniquité de mon péché... Tu m'entoures des chants de triomphe de la délivrance... » (Ps. 32:5, 7). Comme elle fut profonde, la repentance de David ! Le prophète lui avait fait connaître la grâce de Dieu qui pardonne au pécheur repentant : « l'Éternel a fait passer ton péché ; tu ne mourras pas », mais aussi ce qu'est le juste gouvernement de Dieu : « Toutefois, comme par cette chose tu as donné occasion aux ennemis de l'Éternel de blasphémer, le fils qui t'est né mourra certainement » (2 Sam. 12:13, 14). David passe alors sept jours dans le jeûne et la supplication, couché sur la terre ; cependant, il se soumet entièrement à ce que Dieu opère dans son gouvernement et, lorsque l'enfant est mort, il se lève de terre, et, lavé, oint, ayant changé de vêtements, il entre dans la maison de l'Éternel et se prosterne devant Lui (2 Sam. 12:16-20). Tel est le résultat du travail accompli en celui que la bonté de Dieu pousse à la repentance.

1.6 Repentance des lèvres superficielle

1.6.1 Pharisiens

Ce que Dieu désire, c'est une vraie repentance et non pas seulement quelques mots prononcés des lèvres sans qu'il y ait un véritable travail de cœur et de conscience. Des pharisiens et des sadducéens venaient au Jourdain pour être baptisés par Jean du baptême de la repentance ; ils répondaient, extérieurement, à l'appel qui avait retenti dans le désert de Judée : « Repentez-vous, car le royaume des cieux s'est approché ». Pouvaient-ils s'en réjouir ? Y avait-il « de la joie au ciel » ? En aucune manière. Car Dieu discerne la réalité qu'une trompeuse apparence recouvre. Et Jean est amené à dire à ces hommes : « Race de vipères, qui vous a avertis de fuir la colère qui vient ? Produisez donc du fruit qui convienne à la repentance... » (Matt. 3:2 et 7, 8 — cf. Luc 3:3 à 8). La repentance ne doit pas être des lèvres seulement, elle doit être vue, dans ses fruits. Pharisiens et sadducéens ne voulaient pas rester à l'écart ; considérant les foules qui allaient se faire baptiser au Jourdain, ils estimaient que, pour conserver sur elles l'autorité dont ils étaient jaloux, ils devaient s'associer à ce qu'ils prenaient pour une sorte de mouvement religieux. Sans doute pensaient-ils qu'en agissant ainsi ils maintiendraient sous leur joug ces foules qui risquaient de leur échapper. Ils manifestent donc une certaine repentance mais elle n'est qu'extérieure ; sans aucun fruit, elle est sans valeur aux yeux de Dieu car Dieu veut de la réalité et non des formes extérieures recouvrant un état que l'on cherche à cacher.

1.6.2 Quand Israël eut peur de prendre possession de Canaan

L'Ancien Testament nous donne aussi quelques exemples d'une repentance superficielle.

Le peuple d'Israël avait manifesté son incrédulité, refusant de monter et de prendre possession du pays de Canaan ; au lieu de se confier en Dieu, les Israélites eurent peur du peuple qui habitait alors le pays. Aussi, durent-ils partir pour le désert, par le chemin de la mer Rouge. Que firent-ils ? Ils semblèrent se repentir : « Nous avons péché contre l'Éternel ». Mais ce n'était qu'une confession des lèvres, il n'y avait pas le « fruit qui convient à la repentance ». Tout au contraire, après cette confession ils déclarèrent aussitôt : « nous monterons, et nous combattons, selon tout ce que l'Éternel, notre Dieu, nous a commandé ». Il était trop tard pour le faire ; ce n'était plus, à ce moment-là, ce que l'Éternel avait commandé. Aussi, sur l'ordre de l'Éternel, Moïse les arrête. Mais ils n'écoutèrent pas, se rebellèrent contre le commandement de l'Éternel et furent battus : l'Amoréen, qui habitait cette montagne, les tailla en pièces en Séhir, jusqu'à Horma. Cela les conduira-t-il maintenant à une sincère repentance ? Moïse, leur rappelant ces circonstances, leur dira plus tard : « Et à votre retour vous pleurâtes devant l'Éternel ». Mais il n'y avait pas plus de réalité dans leurs larmes qu'il n'y en avait eu précédemment dans leurs paroles ; aussi Moïse ajoute : « et l'Éternel n'écouta point votre voix et ne vous prêta point l'oreille » (Deut. 1:32 à 45).

1.6.3 Saül dans l'affaire d'Amalek

L'histoire de Saül nous offre un autre exemple d'une repentance superficielle. Après avoir entendu les paroles de Samuel (1 Sam. 15:16 à 23), Saül déclare : « J'ai péché, car j'ai transgressé le commandement de l'Éternel et tes paroles », mais il n'y a là aucune vraie humiliation ; au fond, s'il a agi ainsi c'est, d'après lui, la faute du peuple et non la sienne, car il ajoute : « j'ai craint le peuple et j'ai écouté leur voix ». Et après que Samuel a insisté sur le fait que lui, Saül, a « rejeté la parole de l'Éternel », le roi d'Israël déclare bien, une seconde fois : « J'ai péché », mais sans qu'il y ait davantage de réalité que la première fois, car il dit aussitôt à Samuel : « Honore-moi maintenant, je te prie, en la présence des anciens de mon peuple et en la présence d'Israël » (1 Sam. 15:24 à 30). On peut assurer : « J'ai péché », on peut le répéter, ce ne sont que mots qui n'ont aucune valeur pour Dieu s'ils ne traduisent pas ce qu'il y a dans le cœur, s'il n'y a pas le fruit qui convient à la repentance.

Dans les exemples que nous venons de rappeler, il n'y a en fait aucun travail intérieur de repentance, il y a simplement une attitude extérieure, des paroles qui peuvent en certains cas tromper les hommes mais jamais Celui dont il nous est dit qu'Il connaît tous les hommes et ce qui est dans l'homme (cf. Jean 2:24, 25).

1.7 Ceux qui refusent délibérément de se repentir

L'Écriture nous parle aussi d'un refus délibéré de se repentir — Dieu donne du temps aux hommes pour se repentir, c'est le temps de sa patience (cf. 2 Pierre 3:9), Il donne du temps aussi à un croyant qui a manqué, qui peut-être jusque-là a refusé de se repentir, laissant son cœur s'endurcir. Et même la Jésabel de Thyatire, tellement coupable pourtant, a eu du temps pour se repentir, si elle l'avait voulu : « Et je lui ai donné du temps afin qu'elle se repentît ; et elle ne veut pas se repentir de sa fornication » (Apoc. 2:20, 21). Elle « méprise les richesses de sa bonté, et de sa patience, et de sa longue attente », elle « ne connaît pas que la bonté de Dieu pousse à la repentance » (Rom. 2:4), « elle ne veut pas se repentir ». Aussi, elle n'échappera pas au jugement : « Voici, je la jette sur un lit, et ceux qui commettent adultère avec elle, dans une grande tribulation, à moins qu'ils ne se repentent de ses œuvres ; et je ferai mourir de mort ses enfants. ». Ce jugement aura des conséquences selon Dieu « dans toutes les assemblées » : « et toutes les assemblées connaîtront que c'est moi qui sonde les reins et les cœurs » (Apoc. 2:22, 23). — De même, les jugements apocalyptiques laisseront les hommes qui ne seront pas détruits par eux dans un état semblable à celui de Jésabel : ils ne se repentiront pas (cf. Apoc. 9:20, 21 ; 16:8-11).

1.8 Le remords qui n'est pas de la repentance

En dehors de la repentance superficielle et du refus de se repentir, il y a encore le retour sur la faute qui se manifeste alors qu'il est déjà trop tard pour se repentir. Tel fut le cas de Judas : « Alors Judas, qui l'avait livré, voyant qu'il était condamné, ayant du remords, reporta les trente pièces d'argent aux principaux sacrificateurs et aux anciens, disant : J'ai péché en livrant le sang innocent. Mais ils dirent : Que nous importe ! tu y aviseras. Et ayant jeté l'argent dans le temple, il se retira ; et s'en étant allé, il se pendit » (Matt. 27:3 à 5). Trop tard aussi pour Ésaü « qui pour un seul mets vendit son droit de premier-né ; car vous savez que, aussi, plus tard, désirant hériter de la bénédiction, il fut rejeté, (car il ne trouva pas lieu à la repentance), quoiqu'il l'eût recherchée avec larmes » (Hébr. 12:16, 17). — De Judas, d'Ésaü, d'autres encore sans doute, il peut être dit ce qui est dit du Pharaon : « il a laissé passer le temps » (Jér. 46:17). Combien il est sérieux de « laisser passer le temps » durant lequel on peut encore se repentir !

1.9 Repentance collective

La repentance n'est pas seulement individuelle, elle doit présenter parfois un caractère collectif. Il est très frappant de remarquer que, dans les chapitres 2 et 3 du livre de l'Apocalypse, qui retracent l'histoire de l'Église responsable sur la terre pendant le temps de l'absence du Seigneur, un appel à la repentance est adressé dans chacune des sept épîtres, sauf dans deux d'entre elles : celles écrites à Smyrne et à Philadelphie. La première des deux est caractérisée par la fermeté dans l'épreuve, la seconde par la fidélité dans la faiblesse. Dans les épîtres adressées aux cinq autres, il y a chaque fois cette exhortation : « Repens-toi », ou une exhortation analogue (2:5, 16, 21, 22 ; 3:3 et 19). Éphèse, Pergame, la Jésabel de Thyatire, Sardes et Laodicée sont invitées à se repentir. — La deuxième Épître aux Corinthiens nous donne un autre exemple de repentance collective ; l'apôtre écrit « à l'assemblée de Dieu qui est à Corinthe, avec tous les saints qui sont dans l'Achaïe tout entière » : « Maintenant je me réjouis, non de ce que vous avez été attristés, mais de ce que vous avez été attristés à repentance... Car la tristesse qui est selon Dieu opère une repentance à salut dont on n'a pas de regret... » (2 Cor. 1:1 ; 7:9, 10). — Que de motifs nous avons aujourd'hui de nous humilier et de nous repentir, si nous considérons l'état de la chrétienté comme aussi celui du témoignage ! Puisse-t-on vraiment être « attristés à repentance » et Dieu veuille que cette repentance ne soit pas superficielle ! Écoutons l'exhortation adressée autrefois par l'Éternel au peuple d'Israël : « Revenez à moi de tout votre cœur, avec jeûne, et avec pleurs, et avec deuil ; et déchirez vos cœurs et non vos vêtements... », c'est-à-dire : gardez-vous de ce qui n'aurait qu'une apparence extérieure, comme le fait de déchirer ses vêtements ; que votre humiliation soit profonde et sincère ! (Joël 2:12 à 14).

1.10 Un long travail de Dieu avant la repentance

Il faut souvent un long et patient travail de Dieu en nous pour nous conduire à une semblable repentance. Lisons le livre de Job, nous verrons avec quelle sagesse et quelle patience Dieu a opéré, soit par le moyen d'instruments soit directement Lui-même, dans le cœur et la conscience du patriarche. Mais quels résultats produits ! Quel exemple d'une vraie et profonde repentance ! En vérité Job a pu dire à l'Éternel : « Je sais que tu peux tout, et qu'aucun dessein n'est trop difficile pour toi. Qui est celui-ci qui, sans connaissance, voile le conseil ? J'ai donc parlé, et sans comprendre, de choses trop merveilleuses pour moi, que je ne connaissais pas. Écoute, je te prie, et je parlerai ; je t'interrogerai, et toi, instruis-moi. Mon oreille avait entendu parler de toi, maintenant mon œil t'a vu ». Et il termine par ces paroles qui disent jusqu'où a été le travail de Dieu en lui : « C'est pourquoi j'ai horreur de moi, et je me repens dans la poussière et dans la cendre » (Job 42:1 à 6). Pouvoir exprimer cela en vérité, c'est témoigner d'une réelle et sincère repentance et c'est le vrai chemin de la bénédiction : « Et l'Éternel bénit la fin de Job plus que son commencement » (Job 42:12). Dieu pardonne à celui qui se repent — c'est d'ailleurs sur le même principe que nous sommes exhortés à nous pardonner les uns aux autres : « Si ton frère pêche, reprends-le, et s'il se repent, pardonne-lui... » (Luc 17:3, 4) — et ensuite, Il peut bénir.

1.11 Le pardon assuré quand il y a repentance (vraie)

Si Dieu pardonne à tout pécheur qui se repent, c'est en vertu de l'œuvre expiatoire de Christ. Le sang de Christ a coulé à la croix, de son côté percé, et ce sang, dont la valeur aux yeux de Dieu est infinie, nous purifie de tout péché. Dieu peut donc assurer un plein pardon au pécheur repentant qui se place sous la parfaite efficace du sang d'expiation. Sa Parole nous le dit aussi clairement qu'il est possible : « Si nous confessons nos péchés, il est fidèle et juste pour nous pardonner nos péchés, et nous purifier de toute iniquité » — « Le sang de Jésus Christ son Fils nous purifie de tout péché » (1 Jean 1:9 et 7).

Mais Dieu n'assure le pardon que s'il y a d'abord une vraie repentance — « Si nous confessons nos péchés... » — car, agir autrement serait passer à la légère sur le péché, ce qui est impossible puisque « Dieu est lumière » et qu'Il a « les yeux trop purs pour voir le mal » (1 Jean 1:5 ; Habakuk 1:13). L'ennemi déploie ses efforts et multiplie ses ruses pour répandre dans la chrétienté tant de fausses doctrines qui, en définitive, sous des apparences très différentes, ont au moins un point commun : elles tendent à affaiblir dans l'âme le sentiment du péché, en en atténuant plus ou moins le caractère et les conséquences. Même dans la marche pratique du croyant le plus attaché au sain enseignement, il peut y avoir aussi une certaine inclination à penser que l'on peut bien, après tout, ne pas y regarder de si près : nous sommes faibles, dira-t-on, incapables souvent de résister à la tentation, notre manquement est si peu de chose et d'autres autour de nous font bien pis encore ; autant de mauvaises raisons que l'adversaire vient nous suggérer pour nous faire passer à la légère sur le péché commis. Disons-le : au fond, c'est véritablement là ce qui est à la base d'à peu près tous les maux dont nous souffrons et sur lesquels nous gémissons. Si nous avons toujours la juste appréciation de ce qu'est le péché aux yeux de Dieu — son expiation n'a-t-elle pas nécessité l'horreur des trois heures sombres, au cours desquelles Dieu a dû abandonner Celui qui portait alors l'éternité de notre châtement ? — nous serions amenés à porter sur un péché commis le même jugement moral que Dieu porte sur lui et, par suite, à réaliser cette vraie confession, cette « repentance envers Dieu » qui nous conduirait à goûter pleinement la joie de la communion, avec toute la bénédiction qui en découle. Est-ce trop de dire que nos vies individuelles, comme aussi la vie de l'assemblée, en seraient transformées ?

1.12 *Des cœurs soumis et droits*

Pour cela, pour nous « pousser à la repentance », il faut toute « la bonté de Dieu », qui se manifeste en particulier dans l'exercice du ministère du Seigneur comme « avocat auprès du Père » (1 Jean 2:1). Avec des cœurs soumis, notre volonté propre étant brisée, laissons le Seigneur remplir à notre égard, lorsque nous avons péché, ce service d'amour ! Qu'ainsi nous soyons délivrés de cette tendance que nous avons à toujours chercher à nous justifier et qui est celle du cœur naturel, aussi bien chez l'incrédule que dans le croyant — et cela dès le commencement (cf. Gen. 3:12). Que Dieu nous donne des cœurs droits devant Lui, qui sachent reconnaître ce en quoi nous avons manqué et s'en humilier ! Qu'Il nous garde de toute propre justice qui estime n'avoir pas besoin de repentance, comme aussi de cette repentance superficielle qui nous fait déchirer, ostensiblement peut-être, nos vêtements sans que nos cœurs soient touchés ! Et n'oublions jamais qu'Il se plaît à bénir et que, chaque fois que cela est nécessaire, Il attend pour nous pardonner, nous délivrer, nous bénir, que nous ayons exprimé les paroles qui traduisent notre sincère et profonde repentance !

Un mystérieux et merveilleux visiteur «l'Ange de Dieu ou de l'Éternel» par Philippe Laügt

21.03.2002

Gen. 16:7, 10; 21:17 ; 22:11, 15 ; 31:11-13 ; Osée 12:5-6 ; Gen. 48:15 ; Ex. 3:2, 4 ; Ex. 14:19-20 ; Nomb. 14:11 ; Nomb. 22:27 ; Jos. 5:13-15 ; 6:2 ; Jug. 2:1-5 ; 6:12-22 ; 13:13-22 ; Zach. 3:1-2 ; 12:8.

«L'Ange qui m'a délivré de tout mal» (Gen. 48:16).

«Voici mon Ange ira devant toi» (Ex. 32:34).

«L'Ange de l'Éternel campe autour de ceux qui le craignent et les délivre» (Ps. 34 :7).

«L'Ange de sa face les a sauvés» (És. 63:9).

Table des matières

- 1 Les anges
 - 1.1 Le témoignage du Seigneur
 - 1.2 Le témoignage des Écritures
 - 1.3 Les sortes d'anges
 - 1.4 Leurs services
- 2 L'Ange de l'Éternel
- 3 Quelques apparitions de l'Ange :
 - 3.1 1° apparition à Agar
 - 3.2 2° apparition à Agar
 - 3.3 Abraham
 - 3.4 Jacob
 - 3.5 Moïse
 - 3.6 Balaam
 - 3.7 Josué
 - 3.8 De Guilgal à Bokim
 - 3.9 Debora
 - 3.10 Gédéon
 - 3.11 Parents de Samson
 - 3.12 Joshua (Zacharie 3)
 - 3.13 Zacharie 12
- 4 En résumé, l'Ange de l'Éternel est Dieu
 - 4.1 Les passages de l'Écriture
 - 4.2 Autres raisons

1 Les anges

Il est souvent question des anges dans les Écritures, de la Genèse à l'Apocalypse. Cent-quatre-vingt fois environ dans l'Ancien Testament, et cent-soixante-cinq fois dans le Nouveau Testament. Leur activité dans le Ciel et sur la terre nous est relatée. Leurs manifestations à venir sont prophétiquement annoncées. Il n'est pas question de mettre leur existence en doute, comme le faisait pourtant autrefois les sadducéens (Act. 23:8) et les rationalistes aujourd'hui.

1.1 Le témoignage du Seigneur

Un seul témoignage suffit pour réduire au silence tous ces incrédules : celui du Seigneur Jésus Christ. Dans les paraboles du royaume, Il présente les anges comme des moissonneurs, à la consommation du siècle (Matt. 13:39, 41, 49). Il montre aussi comment ils lui seront associés, lors de sa venue en gloire (Matt. 16:27 ; 24:30-31 ; 25:31 ; 2 Thes. 1:7).

Pierre est repris par le Seigneur pour avoir emporté l'oreille droite de l'esclave du souverain sacrificateur. Il lui dit : « Remets ton épée en son lieu... Penses-tu que je ne puisse pas maintenant prier mon Père et il me fournira plus de douze légions d'anges ? » (Matt. 26:53).

Aux sadducéens, le Seigneur précise que ceux qui ressuscitent d'entre les morts, sont semblables aux anges dans les cieux : ils ne se marient pas et ne sont pas donnés en mariage (Marc 12:25 ; Matt. 22:30).

Il montre aussi leur intérêt vis-à-vis de tout ce qui se déroule sur la terre : « Il y a de la joie devant les anges de Dieu pour un seul pécheur qui se repent » (Luc 15:10). Ils désirent « regarder de près » dans le plan de la rédemption (1 Pier. 1:12). Ils ont vu l'homme tomber, s'éloigner de Dieu, le déshonorer. Maintenant, ils prennent part à la joie du ciel.

Le Seigneur déclare que désormais on verra les anges de Dieu « montant et descendant sur le Fils de l'homme » (Jean 1:52). Il parle ainsi en relation avec sa venue en puissance et en gloire, sa seconde venue, qui est encore à venir. Alors une relation sera établie par lui entre les cieux et la terre purifiés.

La Parole de Dieu enseigne que les anges sont des êtres créés par Christ et pour Lui (Col. 1:16 ; Matt. 26:53). Ils occupent une place plus élevée que les hommes (Ps. 8:5 ; Hébr. 2:7). Mais, en Christ, les hommes sont élevés au-dessus des anges, et associés à Lui, ils jugeront les anges (1 Cor 6:1).

On ne trouve pas dans l'Écriture de réponse précise à la question suivante : À quel moment les anges ont-ils été créés ? Quand Dieu répond à Job du milieu du tourbillon, Il demande : « Où étais-tu quand j'ai fondé la terre et que tous les fils de Dieu éclataient de joie » ? (Job 38:4-7). Ils avaient donc été créés avant que Dieu établisse la terre sur ses bases et lui donne sa mesure.

Ils sont appelés six fois fils de Dieu dans l'Ancien Testament (Gen. 6:2 ; Job 1:6 ; 2:1 ; 38:7 ; Ps. 29:1 ; 89:6) Mais ils ne sont jamais appelés fils du Seigneur. Dans l'hébreu, c'est toujours Bnai (le mot pour fils) Elohim (le nom du Dieu Créateur) et jamais Bnai Jehovah. Ce dernier nom désigne des pécheurs rachetés, amenés dans une relation filiale par la rédemption. Les Bnai Elohim sont des créatures qui ne sont pas tombées dans le péché, des fils de Dieu par création. Tandis que les pécheurs sauvés par grâce sont appelés les fils de Dieu dans la nouvelle création.

Les anges n'ont pas une descendance comparable à celle des humains, mais ils sont très nombreux. Dans une de ses visions nocturnes, Daniel les voit autour du Trône de Dieu : « Mille milliers le servaient et des myriades de myriades se tenaient devant Lui » (Dan. 7:10).

Jean lui aussi, a une vision qui rappelle celle de Daniel : « Et je vis et j'ouïs une voix de beaucoup d'anges à l'entour du trône et des animaux et des anciens ; et leur nombre était des myriades de myriades, et des milliers de milliers, disant à haute voix : « Digne est l'Agneau » (Apoc. 5:11). L'épître aux Hébreux 12:22 parle « des myriades d'anges, l'assemblée universelle ». C'est une multitude de l'armée céleste qui est apparue au moment de la naissance de Christ, louant Dieu et disant : « Gloire à Dieu dans les lieux très-hauts » (Luc 2:13). L'Éternel des armées seul en connaît le nombre exact.

1.2 Le témoignage des Écritures

Les anges, soumis à Christ, Le servaient (Matt. 4:11 ; Marc 1:13). À Gethsémani, un ange du ciel lui apparaît, le fortifiant (Luc 22:34). Ils l'adoraient dans le ciel, avant son incarnation et le font depuis qu'il est glorifié : « Anges et autorités lui étant soumis » (Hébr. 1:4-6 ; 1 Pier. 3:22). La position et le rôle dévolu aux anges ne doit pas nous entraîner à leur rendre culte (Apoc. 19:10 ; 22:8-9 ; Col. 2:18).

1.3 Les sortes d'anges

Dans le monde angélique, vaste royaume de lumière et de gloire, se trouvent ceux qui servent Dieu. Mais il y a aussi les anges déchus, ceux qui n'ont pas gardé leur origine, ceux qui ont abandonné leur propre demeure (Jude 5). Ce sont les démons (Jacques 2:13) dont le chef est Satan (Ésaïe 14:12), dont l'esprit opère parmi les fils de la désobéissance (Éph 2:2).

Il y a également des Trônes, des Seigneuries, des Dominations, des Principautés et des Autorités (Rom. 8:38 ; Éphés. 1:21 ; 3:10 ; Col. 1:16 ; 2:15). On connaît aussi parfois le nom de chérubins, gardiens de la sainteté de Dieu, de Séraphins, d'archanges : Gabriel et Michaël (Michel).

1.4 Leurs services

Ces anges, envoyés de la part de Dieu, ont toutes sortes de services. Ce sont, en particulier, « des esprits administrateurs », envoyés pour servir en faveur de ceux qui doivent hériter du salut (Hébr. 1:14). On se souvient de leur rôle, dans le Nouveau Testament, auprès de Zacharie (Luc 1:13-19) de Marie (Luc 1:26-39), des bergers (Luc 1:8-15), au réservoir de Béthesda (Jean 5:4). C'est un ange qui parle à Philippe (Act. 8:26), à Corneille (Act. 10:3, 22). Un ange vient au secours de Pierre (Act. 12:8-11) et un autre fortifie Paul (Act. 27:23).

2 L'Ange de l'Éternel

Mais il y a Un Ange qui est appelé « l'Ange de sa face » ou « l'Ange de l'Éternel », qui apparaît par moments, mystérieux et merveilleux visiteur.

Il est Celui qui rachète, qui sauve et qui entoure le peuple de Dieu d'une haie de protection. Il est à la fois distinct et un avec l'Éternel, étant semblable à Lui. Il révèle la face de Dieu (Gen. 32:30) ; Le nom de l'Éternel est en Lui (Ex. 23:21) et sa présence signe la présence divine (Ex. 32:34 ; 33:14 ; És. 63:9). Son nom est merveilleux (Jug. 13:18) et se retrouve dans la prophétie d'Ésaïe 9:6 appliquée au Messie. Il sera appelé admirable. Il ne peut s'agir que du Seigneur Jésus lui-même. Lui seul est le Rédempteur, le Sauveur et le Guide des hommes. Cette Personne merveilleuse peut apparaître sous une forme humaine. Mais il parle et agit comme Dieu. La Parole en parle comme de l'Éternel.

On appelle ces apparitions des Théophanies ou des Christophanies, c'est à dire des manifestations visibles de Dieu ou de Christ. Ce sont des incarnations du Seigneur Jésus sous une forme humaine, avant son Incarnation, où il a pris cette forme de manière durable. Ces apparitions ont au moins un double but :

Préparer la nation juive à une révélation de Dieu, « à la ressemblance des hommes ». « La Parole devint chair et habita au milieu de nous » (Jean 1:14). « Dieu a été manifesté en chair » (1 Tim. 3:16).

Mettre en évidence l'œuvre du Seigneur Jésus dans la rédemption : le salut et la conduite de Son peuple à travers les âges.

De la première Création jusqu'à la Gloire, Dieu s'est manifesté en Christ, pour la bénédiction de l'homme.

3 Quelques apparitions de l'Ange :

3.1 1^o apparition à Agar

L'Ange de l'Éternel apparaît d'abord à Agar (Gen. 16:7 et 21:17). C'est sa première mention dans l'Écriture. Sa visite à cette pauvre pécheresse montre toute sa tendresse. Il est toujours Celui qui est venu chercher et sauver ce qui était perdu (Luc 19:10).

Il apparaît à cette esclave égyptienne. Elle a été au centre de tristes querelles dans la famille d'Abram. Depuis dix ans, le patriarche déjà âgé attend la naissance du fils annoncé par l'Éternel (Gen. 15:5-6). Dans son impatience, Abraham écoute la voix de sa femme. Faut-il donc aider Dieu à réaliser ses promesses ?

Agar va devenir la mère d'Ismaël, elle méprise sa maîtresse. Saraï avait engagé son mari à user de ce subterfuge ; maintenant elle l'accuse injustement. Abram répond à sa femme : «Voici ta servante est entre tes mains». Alors Saraï la maltraite. Agar est forcée de quitter la tente d'Abram et s'enfuit de devant sa maîtresse (Gen. 16:6-7).

L'Ange de l'Éternel la trouve près d'une fontaine (Gen. 16:7), dans le désert, à Shur sur le chemin de l'Égypte. Il lui dit : «Retourne vers ta maîtresse et humilie-toi sous sa main». L'humiliation et la confession de nos fautes est la première chose que Dieu nous demande quand il se fait connaître à nos âmes.

Puis Il lui parle, comme Dieu seul peut le faire : Il connaît tous les secrets de nos vies. Il révèle l'avenir à Agar : «Je multiplierai beaucoup ta semence, et elle ne pourra se nombrer à cause de sa multitude. Tu es enceinte, et tu enfanteras un fils, et tu appelleras son nom Ismaël, car l'Éternel a entendu ton affliction».

Agar reconnaît l'Ange, comme plus tard le fera Nathanaël (Jean 1:49-50), sous son vrai caractère : «Elle appela le nom de l'Éternel qui lui avait parlé : Tu es le Dieu qui te révèle ; car elle dit : N'ai-je pas vu ici, après qu'il s'est révélé» (Gen. 16:13). Elle le reconnaît comme le Dieu qui voit et se laisse voir.

Chacun de nous a-t-il fait cette rencontre décisive ? Dieu s'est-il révélé à nous comme étant vivant ? C'est en Christ qu'il s'est fait connaître (Jean 8:19 ; 2 Cor. 4:6).

Ce point d'eau remarquable, situé entre Kadès et Béred, portera désormais le nom de Beër-Lakhaï-roï (Gen. 16:14). C'est le puits du Vivant qui se révèle, Isaac y viendra à son tour, plus tard, méditer avant de rencontrer Rébecca (Gen. 24:62).

L'Ange est Celui qui, après son incarnation, bien des siècles plus tard, rencontrera une autre femme, au bord du puit de Sichar, en Samarie. Il mettra ses secrets en évidence, et elle aussi confessera qu'il est Celui aux yeux duquel toutes choses sont nues et découvertes : «Venez, voyez un homme qui m'a dit tout ce que j'ai fait» (Jean 4:29).

3.2 2° apparition à Agar

Lors de sa seconde apparition de l'Ange à Agar (Gen. 21:17), les circonstances sont tout autres ! Le nom d'Abram a été changé en Abraham, et celui de Saraï en Sara (Gen. 17:5, 15). Elle a donné le jour à Isaac, le fils promis. Lors du grand festin qu'Abraham fait le jour où Isaac est sevré, Sara voit rire le fils d'Agar l'Égyptienne. Il manifeste ainsi son amertume à l'égard de ce demi-frère. Car Ismaël, enfant d'Abraham selon la chair, issu d'Agar l'esclave, n'a désormais plus aucun droit aux richesses et aux bénédictions paternelles (Gen. 21:8).

Lecteur, avec Abraham, Isaac et Jacob, faisons-nous partie des «cohéritiers de la même promesse», la cité céleste ? (Héb. 11:9-10, 16).

La fête est troublée, Sara presse son mari de chasser la servante et son fils, car, dit-elle : «le fils de cette servante n'héritera pas avec mon fils, avec Isaac» (Gen. 21:10. On lit dans Galates 4:21-31 en détail, la signification allégorique de cette scène.

Abraham se soumet, car Dieu lui-même approuve dans cette circonstance la mère d'Isaac. Le patriarche obéissant, se lève, selon son habitude, de bon matin, et renvoie avec tristesse Agar et Ismaël. Il leur donne du pain et une outre d'eau, mais elle sera bientôt vide.

Alors cette pauvre mère erre dans le désert de Beër-Shéba avec son enfant. Finalement, réduite à la dernière extrémité, elle le jette dans son désespoir sous un arbrisseau, car elle disait : «Que je ne voie pas mourir l'enfant». Puis assise vis-à-vis de lui, elle élève sa voix et pleure (Gen. 21:16).

«Mais Dieu entendit la voix de l'enfant» et l'Ange de Dieu (non pas de l'Éternel comme au chapitre 16) appelle des cieus Agar et lui dit : « Qu'as-tu Agar ?». Agar et Ismaël n'étaient plus en relation directe avec le Dieu de la révélation. Toutefois l'Ange ajoute : «Ne crains point, car Dieu a entendu la voix de l'enfant là où il est».

L'Écriture met l'accent sur ce fait si précieuse pour nos cœurs : Dieu a entendu cet enfant. D'ailleurs son nom, Ismaël, signifie : Dieu entend. Il faut s'encourager et engager nos enfants et nos jeunes à la prière. Dieu entend et Il répond.

Alors l'Éternel ouvre les yeux d'Agar et elle voit un puits d'eau. Elle peut remplir son outre et éteindre la soif de son enfant. «Dieu fut avec l'enfant et il grandit». Il habite dans le désert de Paran et devient tireur d'arc.

3.3 Abraham

L'Ange de l'Éternel s'adresse aussi à Abraham. Déjà au chapitre 18 de la Genèse, il est évident que l'un des trois hommes venus annoncer à Sara la naissance d'un enfant et entretenir le patriarche du sort de Sodome, était l'Éternel (18:17, 19-20, 22, 33). Mais dans la scène poignante du chapitre 22, «Dieu éprouve Abraham» et met sa foi à rude épreuve. C'est une figure de Christ allant à la Croix, sous le regard de Dieu.

Abraham doit lui-même offrir son fils en holocauste. «Ton unique, celui que tu aimes» (Gen. 22:2). C'est la première fois dans l'Écriture qu'il est question d'amour, et au verset 5, d'adorer.

Abraham obéit, se lève de bon matin, bâte son âne, prend avec lui deux de ses jeunes hommes et Isaac. Il voit le lieu de loin et s'y rend seul avec son fils, sur cette chaîne de montagnes de Morija, où Jérusalem est située (2 Chr. 3:1).

À la question d'Isaac : «Où est l'agneau pour l'holocauste ?» Abraham répond : «Mon fils, Dieu se pourvoira de l'agneau pour l'holocauste» (Gen. 22:7-8).

Mais l'Ange de l'Éternel a les regards fixés sur cette scène, il crie des cieus et arrête la main d'Abraham à l'instant même où il va frapper son fils.

Par contre aucune voix ne se fera entendre à Golgotha pour arrêter l'épée qui devait frapper le Fils. Dieu «n'a pas épargné son propre Fils, mais il l'a livré pour nous tous» (Rom. 8:32).

Au verset 15 de Genèse 22, l'Ange de l'Éternel crie des cieus à Abraham une seconde fois et lui fait des promesses qu'aucun ange crée n'a jamais pu faire. «J'ai juré par moi-même, dit l'Éternel : Parce que tu as fait cette chose-là, que tu ne m'as pas refusé ton fils, ton unique, certainement je te bénirai, et je multiplierai abondamment ta semence. L'apôtre précisera que cette semence était Christ» (Gal. 3:16). Dieu met en évidence la grandeur du sacrifice d'où l'étendue de sa satisfaction.

L'Ange de l'Éternel, qui intervient personnellement dans cette scène, savait tout ce qu'il devrait souffrir pour accomplir «au temps convenable» la volonté de Dieu, son Père (Rom. 5:6-8).

Abraham appelle le nom de ce lieu-là : «Jehovah-Jiré, comme on dit aujourd'hui : En la montagne de l'Éternel, il y sera pourvu» (Gen. 22:14). De cette provision découle le don du Fils de Dieu, obéissant jusqu'à la mort et à la mort de la Croix, accomplissant la grande rédemption.

3.4 Jacob

Jacob a bien connu cet Ange : Pendant sa vie tumultueuse, il l'a plusieurs fois rencontré. Il a appris à discerner en Lui le Rédempteur, le Saint d'Israël ou même le Saint de Jacob, un titre que le prophète Ésaïe lui donne fréquemment (És. 1:4 ; 5:19 ; 29:23).

L'Ange de Dieu appelle Jacob en songe, qui répond : Me voici. Alors il lui déclare : «Je suis le Dieu de Béthel, où tu oignis une stèle, où tu fis un vœu. Maintenant lève-toi, sors de ce pays, et retourne au pays de ta parenté» (Gen. 31:11, 13).

Mais la plus grande manifestation de cet Ange aura lieu plus tard, au torrent du Jabbok, quand «un homme» lutte avec Jacob jusqu'au lever de l'aurore, et finalement touche et luxe l'emboîture de la hanche de Jacob. Jacob triomphe, non par sa force, mais par ses supplications (Gen. 32:24-32). En la présence de Dieu, toute la trame de sa vie antérieure passe devant ce patriarche, avec ses plans, ses ruses et ses mensonges.

Alors Jacob reçoit le nom d'Israël (vainqueur de Dieu): «Car tu as lutté avec Dieu et tu as prévalu ». Il porte pourtant désormais en son corps la marque de sa propre faiblesse. Il apprend cette vérité de base dans la vie d'un croyant : «Quand je suis faible, alors je suis fort» (2 Cor. 12:10)

Jacob voudrait connaître le nom de son interlocuteur. Ce dernier lui répond : «Pourquoi me demandes-tu mon nom ?». Nous sommes souvent lents, comme Jacob, à comprendre les pensées d'amour de Dieu à notre égard, mais Lui est fidèle.

Le patriarche appelle le lieu : Peniel, «car j'ai vu Dieu face à face et mon âme a été délivrée» (Gen. 32:24-32). Le prophète Osée décrit cette rencontre : «Oui, Jacob lutta avec l'Ange et prévalut : il pleura et le supplia. À Béthel, il le trouva ; et là, il parla avec nous ; l'Éternel, le Dieu des armées — l'Éternel est son mémorial» (Osée 12:5-6).

Plus tard encore, et contre toute attente, Jacob retrouvera Joseph. Devenu Israël, il est amené à reconnaître le travail de Dieu en lui. Brisé, il est maintenant heureux. La fin de sa vie est l'expression du triomphe de sa foi : «Jacob mourant bénit chacun des fils Joseph, et adora appuyé sur le bout de son bâton (Héb. 11:21). Il bénit Joseph et dit : «Le Dieu devant la face duquel ont marché mes pères, Abraham et Isaac, le Dieu qui a été mon berger depuis que je suis jusqu'à ce jour, l'Ange qui m'a délivré de tout mal, bénisse ces jeunes hommes» (Gen. 48:15-16).

3.5 Moïse

Moïse, «instruit dans toute la sagesse des égyptiens, puissant dans ses paroles et dans ses actions» (Act. 7:22), avait dû s'enfuir au pays de Madian. Il était devenu berger et il faisait paître son troupeau derrière le désert, à la montagne de Dieu, en Horeb. Les voies divines semblent parfois incompréhensibles, mais elles abaissent l'orgueil et la gloire de l'homme. Il y a déjà quarante ans que ce zélé serviteur est exilé en Madian. Durant cette longue préparation, que de sentiments de détresse auraient pu l'accabler.

L'Ange de l'Éternel lui apparaît maintenant dans une flamme de feu, au milieu d'un buisson à épines. Les épines sont une des conséquences du péché (Ex. 3:2 ; Gen. 3:17-18).

Ce buisson, tout ardent de feu, mais «qui n'était pas consumé», était une figure de ce peuple d'Israël souffrant, retenu en Égypte en esclavage. Dieu avait entendu leur gémissement, et s'était souvenu de son alliance.

On a parfois pensé que seule la flamme était visible. Mais les termes employés impliquent que l'Ange est apparu comme s'élevant de la flamme (Deut. 33:16). Sa présence au milieu de cette fournaise était le secret qui avait empêché Israël de se consumer (És. 43:2). C'était toujours Sa grâce qui garde les élus.

Étonné devant ce miracle, Moïse décide de se détourner pour voir «cette grande vision». Il voudrait comprendre pourquoi le buisson ne se consumait pas ! (Ex. 3:3).

Le feu de l'épreuve a pour but de consumer les liens et le mal non jugé qui subsistent en nous et de mettre en évidence la foi. En Christ seul le feu divin n'a rien trouvé à consumer (Ps. 17:3).

Au verset 4, c'est la même Personne qui est appelée ici l'Éternel (Jehovah) et Elohim (Dieu). La juxtaposition de ces deux noms divins est tout à fait remarquable : L'Éternel voit que Moïse se détournait pour voir, et Dieu l'appela du milieu du buisson, et dit : Moïse ! Moïse ! Il répond : Me voici». Alors Dieu lui commande d'ôter ses sandales «car le lieu où tu te tiens est une terre sainte» (Ex. 3:4-5). C'est la première mention dans l'Écriture de la sainteté.

L'Ange de l'Éternel annonce lui-même : «Je suis le Dieu de ton père, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob» (Ex. 3:6). La révélation ne pouvait pas être plus claire, plus explicite. Et Moïse cache sa face, car il craignait de regarder vers Dieu. Quand il lui demande son nom, il se révèle comme étant : «JE SUIS CELUI QUI SUIS».

Plus tard, Le Seigneur, sur la terre, parlera de la même manière : «Avant qu'Abraham fût, je suis» (Jean 8:39). On se rappelle les sept grands «JE SUIS» de l'évangile de Jean (6:35 ; 8:12 ; 10:7 ; 10:11 ; 11:25 ; 14:6 et 15:1).

L'Éternel déclare alors à Moïse qu'il est descendu pour délivrer Son peuple (Ex. 3:8). Il descendra plus tard pour sauver les pécheurs. À la sortie d'Égypte, ayant devant lui la Mer Rouge, et derrière lui le Pharaon et ses chars, Israël doit apprendre qu'il n'y a pas de trop grande difficulté pour l'Éternel. Il les prend par la main (Jér. 31:32). L'ange de Dieu qui allait devant le camp d'Israël, partit et s'en alla derrière eux, avec la colonne de nuée, entre le camp d'Israël et celui des Égyptiens (Ex. 14:19-20). À présent, que pouvait donc craindre le peuple ?

Au désert l'Éternel donne sa Loi à son peuple, et l'entoure de Ses soins vigilants. Il lui donne Son Ange pour le conduire (le Seigneur lui-même) et pour diriger ses combats. Il recommande à son peuple Israël : «Prends garde à toi à cause de Sa présence, et écoute Sa voix ; ne l'irrite pas».

«Mon Ange ira devant toi et t'amènera vers l'Amoréen, et le Héthien et le Phérézien, et le Cananéen, le Hévien et le Jébusien et JE les exterminerai» (Ex. 23:20-23).

Laissons-nous ainsi conduire, sans nous laisser aller à la désobéissance qui est du mépris (Nomb. 14:11).

3.6 Balaam

Cet Ange de l'Éternel, figure de Christ avant son incarnation, apparaît encore à Balaam (le dévoreur du peuple) alors que le long séjour d'Israël au désert touche à sa fin (Nomb. 22:22). Balaam personnifie dans l'Écriture un clergé complaisant qui se loue à prix d'argent (Deut. 23:4). Comme plus tard avec Josué, cet Ange se place trois fois sur le chemin, son épée nue dans sa main (Nomb. 22:23). Mais ici, cet Ange s'oppose à Balaam. L'ânesse sur laquelle il est monté est seule d'abord à le voir ! (Nomb. 22:27). Elle se détourne à plusieurs reprises et finit par se coucher sous Balaam, tandis que ce dernier, qui ne voit toujours pas l'Ange, est de plus en plus irrité, et frappe à coups redoublés sur sa bête !

Dans sa perversité, poussé par son amour de l'argent, au mépris de la pensée de Dieu, ce devin (Jos. 13:22) voulait absolument répondre à l'invite de Barak, roi de Moab et maudire Israël. Il voulait surtout recevoir le «salaire d'iniquité» (2 Pier. 2:15-16).

Alors l'Éternel ouvre la bouche de l'ânesse, pour réprimer la folie du prophète. Il ouvre aussi les yeux de Balaam (Nomb. 22:31) pour le voir, sous son apparence d'Ange de l'Éternel. Balaam s'incline, se prosterne, il dira même : «j'ai péché» (Nomb. 22:34). Finalement l'Ange de l'Éternel lui permet d'aller avec les hommes de Balak, mais précise : «Tu ne diras que la parole que JE te dirai» (Nomb. 22:35). Comment maudirait-il ce que Dieu n'a pas maudit ?» (Nomb. 23:8).

3.7 Josué

L'Ange apparaît aussi à Josué (Jos. 5:13-15). Il s'agit probablement d'une des théophanies les plus frappantes et les plus solennelles de l'Écriture. Le peuple se trouve à Guilgal, où la circoncision rappelle qu'il faut se tenir pour morts au péché (Rom. 6:11). Israël mange le vieux blé du pays et célèbre la Pâque.

C'est le moment où Josué est près de Jéricho, cette terrible forteresse de l'ennemi, apparemment imprenable. Il lève ses yeux et voici «un homme, se tenait debout devant lui, son épée nue dans sa main». Josué va vers lui et l'interroge : «Es-tu pour nous ou pour nos ennemis ?». Il répond : «Non, car c'est comme chef de l'armée de l'Éternel que je suis venu maintenant» (Jos. 5:14). C'est l'Ange promis dès les premiers jours de l'Exode (Ex. 23:23). Jésus est pour nous dans le ciel et il prend la direction de nos combats.

Alors Josué tombe sur sa face contre terre et lui rend hommage. Un simple ange n'aurait pas accepté qu'il se prosterner devant lui. Le chef de l'armée de l'Éternel lui dit, comme à Moïse : «Ôte ta sandale de ton pied, car le lieu sur lequel tu te tiens est saint». Josué doit apprendre la sainteté et la suprématie de Dieu.

«Et l'Éternel dit à Josué : Vois, j'ai livré en ta main Jéricho» (Jos. 6:2). Dans ce mystérieux visiteur, on peut discerner le Seigneur sous l'aspect d'un homme, et l'identifier comme le «Chef de notre salut» (Héb. 2:10).

3.8 De Guilgal à Bokim

Au début du livre des Juges, ce même Ange de l'Éternel monte de Guilgal à Bokim, le lieu des pleurs (Jug. 2:1-5). Il reproche au peuple, délivré de l'Égypte et introduit dans le pays promis par serment à leurs pères, d'avoir ouvertement désobéi à l'Éternel. Il a traité alliance avec les habitants du pays et n'a pas démolé leurs autels.

L'Ange de l'Éternel leur demande : «Pourquoi avez-vous fait cela ?». Si nous ne marchons pas dans le chemin de Sa volonté, le chemin de la victoire deviendra rapidement celui de la défaite. L'Ange de Sa face annonce qu'il ne chassera plus ces nations de devant eux et que leurs dieux leur seront en piège. En entendant ces nouvelles fâcheuses, le peuple pleure et sacrifie à l'Éternel.

3.9 Debora

Mais ces signes extérieurs de repentance seront sans lendemain. La ruine va grandissant. Pourtant Dieu intervient encore et leur envoie des «sauveurs». C'est dans la bouche de Debora, la prophétesse, que l'Ange de l'Éternel place un message solennel : «Maudissez Méroz (bâti de cèdres). Maudissez, maudissez ses habitants ! car ils ne sont pas venus au secours de l'Éternel, avec les hommes forts» (Juges 5:23). Qu'ont-ils fait pour être ainsi maudits ? ILS N'ONT RIEN FAIT. Ils sont restés neutres, dans leur confort. Ils n'ont pas combattu les combats de l'Éternel et n'ont pas apporté d'aide à leurs frères.

On retrouve les mêmes dispositions d'esprit chez les hommes de Succoth et de Penuel. Alors que Gédéon, malgré sa lassitude, poursuit toujours l'ennemi, il demande : «Donnez, je vous prie, du pain au peuple qui me suit, car ils sont fatigués».

Mais non seulement ils n'ont pas participé au combat, mais ils refusent d'aider les combattants à reprendre des forces (Jug. 8:4-9).

3.10 Gédéon

L'Ange de l'Éternel apparaîtra aussi à Gédéon, alors qu'il battait du froment dans un endroit insolite, un pressoir. Noble tâche de sa part, car il cherche à mettre sa famille, menacée par les pillages constants de Madian, à l'abri de la disette. Cette rencontre avec l'Ange de l'Éternel est une figure de celle que nous devons absolument avoir avec le Seigneur, sur la base de l'œuvre de la Croix.

L'Ange s'adresse à lui : «L'Éternel est avec toi, fort et vaillant homme» (Jug. 6:12). Mais Gédéon ne trouve pas trace en lui-même de cette force dont l'Ange lui parle. Aussi sa réponse est plutôt celle du désespoir (Jug. 6:13).

Mais l'Éternel le regarde, et lui dit : «Va avec cette force que tu as et tu sauveras Israël de la main de Madian. Ne t'ai-je pas envoyé ?» (Jug. 6:14). La force dont Gédéon dispose désormais est celle que Dieu fournit (1 Pier. 4:11).

L'Ange de l'Éternel accepte ensuite avec condescendance que Gédéon prépare et dispose un présent, au demeurant maladroit, à son intention ; il s'assied jusqu'à ce que Gédéon soit de retour. Puis il lui fait déposer la chair et les pains sans levain «sur ce rocher-là», et verser le bouillon dessus». Cet ensemble typifiait faiblement Christ aux yeux de Dieu (Jug. 6:20).

Puis l'Ange de Dieu étend le bout du bâton qu'il avait dans sa main. Il fait monter le feu du rocher et la chair et les pains sans levain, sont consumés. Puis l'Ange de l'Éternel disparaît de devant ses yeux (Jug. 6:21).

Persuadé qu'il va mourir, Gédéon s'écrie : «Ah ! Seigneur, si c'est pour cela que j'ai vu l'Ange de l'Éternel face à face ! Mais l'Éternel lui dit : Ne crains point, tu ne mourras pas» (Jug. 6:22-23).

On reconnaît dans ces paroles de paix la voix de Jésus ? À Nazareth, pendant les jours de sa chair (Héb. 5:7), «tous lui rendaient témoignage et s'étonnaient des paroles de grâce qui sortaient de sa bouche» (Luc 4:22).

3.11 Parents de Samson

On trouve encore dans ce livre des Juges, l'Ange qui se manifeste auprès des parents de Samson. Ce ménage pieux sans enfants, appartient à la tribu de Dan (Jug. 13:2-21). Le peuple est dans un état de ruine si avancé, qu'il ne crie même plus à l'Éternel. Il osera même plus tard reprocher à Samson de les troubler en s'opposant à l'ennemi (Jug. 15:11-12) !

L'Ange apparaît d'abord à l'épouse de Manoah. Il lui annonce qu'elle va devenir la mère de celui qui commencera à sauver Israël de la main des Philistins. Il sera nazaréen dès le ventre de sa mère, selon les principes de Nombres 6. Elle doit elle-même se séparer pour Dieu en s'abstenant des joies qui sont la part des autres humains.

Elle décrit ce visiteur à son mari : «Un homme de Dieu est venu vers moi, et son aspect était comme l'aspect d'un ange de Dieu, très terrible» (Jug. 13:6). Alors Manoah supplie l'Éternel et l'Ange apparaît à nouveau à la femme, comme elle était aux champs. Averti par son épouse, Manoah se lève et la suit. Il demande à l'Ange : «Es-tu l'homme qui a parlé à cette femme ? Il répond : C'est moi».

L'Ange délivre à nouveau son message : ce n'est pas la règle du jeune enfant qui est en vue, mais plutôt celle de sa mère.

Manoah voudrait apprêter un chevreau à son visiteur. Mais ce dernier n'accepte pas de manger avec lui et lui propose d'offrir un holocauste à l'Éternel. Dans cette scène, outre l'holocauste, le gâteau et le rocher sont autant d'images de Christ qui nous sont familières.

Manoah avait désiré ardemment connaître personnellement l'Ange. Maintenant il lui demande son nom, «afin que nous t'honorions, quand ce que tu as dit arrivera»

«Pourquoi me demandes-tu mon nom ? Il est merveilleux » (Jug. 13:16-17 ; És. 9:6), lui répond l'Ange et parce qu'il est merveilleux, il ne peut que faire une chose merveilleuse. Il monte dans la flamme de l'autel, sous les yeux de Manoah et de son épouse, qui tombent face contre terre.

Nous pouvons assimiler cet Ange de l'Éternel à cet Enfant qui nous est né, ce Fils qui nous a été donné, le Seigneur Jésus.

Alors «Manoah connut que c'était l'Ange de l'Éternel». Ce n'était pas un ange mais Dieu, lui-même. Il dit à sa femme : «Nous mourrions certainement, car nous avons vu Dieu», Mais sa femme montre plus de bon sens et déclare : «Si l'Éternel eût pris plaisir à nous faire

mourir, il n'aurait pas accepté de notre main l'holocauste et le gâteau, et ne nous aurait pas fait voir toutes ces choses» ! (Jug. 13:22-23).

Dans cette si belle scène, Celui qui est à la fois un homme et Dieu est devant nos yeux.

3.12 Joshua (Zacharie 3)

Le livre de Zacharie nous entretient encore de cet Ange. Dans les visions de la nuit, Joshua, le grand sacrificateur, doit être purifié. Ses vêtements sont sales. Il est présenté comme un type de la nation coupable. Il se tient devant l'Ange de l'Éternel, tandis qu'à sa droite, Satan est là pour s'opposer à lui (Ps. 109:6).

Se présenter souillé devant Dieu n'est-ce pas encourir une condamnation certaine ? L'Éternel a donné des instructions précises concernant la purification des sacrificateurs (Lév. 8-9).

Mais l'Éternel tance Satan, avant qu'il prononce une seule parole d'accusation. Joshua est un tison sauvé du feu. Satan aurait bien voulu que Dieu l'y jette à nouveau !

Joshua est revêtu d'habits de fête par ceux qui se tiennent devant l'Ange de l'Éternel, qui désigne ici le Seigneur Jésus, dans son rôle d'avocat (1 Jean 2:1-2). Sommes-nous habituellement dans la présence du Seigneur, pour être en mesure d'aider nos frères et sœurs qui se trouveraient dans une situation comparable ?

Satan est un ennemi vaincu, Christ intervient sans cesse en notre faveur pour lui fermer la bouche et assurer notre relèvement.

3.13 Zacharie 12

On retrouve une fois encore, l'Ange de l'Éternel, dans le chapitre 12 de ce livre de Zacharie. Il est question ici du siège final, encore à venir, de Jérusalem, et de la victoire divine. L'action de Dieu en faveur de Jérusalem est le thème principal de ce livre (Zach. 1:17). L'Éternel veut la gloire de la maison de David : Jérusalem demeurera encore à sa place. L'Éternel protégera ses habitants. Même ceux d'entre eux qui chancellent, seront parés de la dignité royale. «La maison de David sera comme Dieu, comme l'Ange de l'Éternel devant eux» (Zach. 11:8). Comprendons que la royauté elle-même revêtira un caractère divin, allusion à ce Prince qui sera, sur la terre, le représentant du Roi de gloire (Ézé. 45:7-8, 22-24). Mais Dieu agira aussi en eux. C'est la repentance qui rendra possible le relèvement de Jérusalem (Zach. 12:10-14).

4 En résumé, l'Ange de l'Éternel est Dieu

4.1 Les passages de l'Écriture

Pour tenter de résumer cette étude, l'Ange de l'Éternel (Jehovah) est le Seigneur Jésus Christ dans l'ancienne alliance avant son incarnation. L'examen attentif des passages qui parlent de Lui met en évidence qu'Il est Dieu, il s'agit de la Seconde Personne de la Trinité (Dieu le Père, Dieu le Fils et Dieu le Saint-Esprit). L'Écriture montre d'abord qu'Il est Dieu. Quand Il apparaît à Agar, elle reconnaît qu'elle se trouve en présence de Dieu, elle dit : « Tu es le Dieu qui te révèle » (Gen. 16:13). Quand l'Ange s'adresse à Abraham sur le mont Morija, Il s'identifie Lui-même avec l'Éternel (en Hébreu YHWH, ou Jehovah ; Gen. 22:16). Jacob entend aussi l'Ange se présenter lui-même comme le Dieu de Béthel (Gen. 31:13). Quand il bénit Joseph, Jacob devenu désormais Israël, se sert sans distinction des noms de Dieu et de l'Ange (Gen. 48:15-16). Au buisson ardent, c'est l'Ange de l'Éternel qui apparaît (Ex. 3:2) et pourtant Moïse cache sa face, «car il craignait de regarder vers Dieu» (Ex. 3:6). L'Éternel qui précédait Israël dans une colonne de nuée (Ex. 13:21) ne diffère pas de l'Ange de Dieu (Ex. 14:19). Gédéon craignait de mourir car, en voyant l'Ange de l'Éternel, il avait vu Dieu (Jug. 6:22-23). L'Ange de l'Éternel dit à Manoah que son nom est Merveilleux (Jug. 13:18), ce qui est un des titres divins (És. 9:6). Quand Jacob lutte avec l'Ange, c'est en fait avec Dieu lui-même (Osée 12:3-4). Ce sont des preuves convaincantes que chaque fois qu'il est question de l'Ange de l'Éternel dans l'Ancien Testament, c'est en référence à la Dèité.

4.2 Autres raisons

On peut encore présenter quatre arguments pour confirmer ce qui précède :

1 - Cette Seconde Personne, Dieu le Fils, est le Dieu visible du Nouveau Testament (Col. 1:15 ; Jean 1:18). Il est venu sur la terre, comme l'humble Jésus de Nazareth. Le monde fut fait par Lui et le monde ne l'a pas connu (Jean 1:10). Mais à ceux qui l'ont reçu, il leur a donné le droit d'être enfants de Dieu. Quelle grâce d'être de ceux-là ! (Jean 1:12).

2 - L'Ange de l'Éternel de l'Ancien Testament n'apparaît plus après que Christ s'est incarné.

3 - L'Ange de l'Éternel aussi bien que Christ sont les Messagers du Père.

4 - Le Père et le Saint-Esprit sont invisibles pour l'homme.

Par ailleurs il n'y a pas de seule raison valable pour dénier que l'Ange de l'Éternel est cette Seconde Personne. Tout contribue, au contraire, à l'identifier à Christ dans le Nouveau Testament.

Comme Ange de l'Éternel, Christ se distingue absolument des autres anges, seul il est incréé. C'est le Messager de l'Éternel, il n'est appelé un ange que du fait de son office.

L'Ange de l'Éternel, campant avec puissance

Autour de ses enfants,

Les garde et les soutient ; il est leur délivrance

Dans leurs dangers pressants

LES ALLIANCES par J. N. Darby

Bibliquest

Le sujet n'est traité que partiellement (rien sur la nouvelle alliance ni sur l'alliance éternelle)

Les subdivisions et sous-titres ont été ajoutés par Bibliquest — ME 1901 p. 267

Table des matières

1 - Ce qu'est une alliance

2 - Adam

3 - Noé

4 - Abraham

5 - Israël

6 - Les nations

1 - Ce qu'est une alliance

Parmi les hommes, une alliance est un accord entre deux parties, dans lequel chacune s'engage à certaines conditions.

On voit une alliance entre peuples, en Josué 9.

Entre particuliers et amis, en Genèse 26:26-33 ; 31:44-54.

Dans ce cas, il y a toujours plus ou moins un état de réciprocité entre les deux parties contractantes. Mais dans les alliances de Dieu avec les hommes, il en est autrement. La souveraineté de Dieu est gardée. C'est, en général, une disposition à laquelle Dieu s'oblige par une révélation, soit avec condition, soit sans condition.

2 - Adam

Il y en a eu plusieurs.

On appelle quelquefois « alliance des œuvres » l'état conditionnel sous lequel Adam était placé en Eden. Une seule parole de l'Écriture semble établir cela ; c'est Osée 6:7, cité par Paul dans Romains 5:14 : « Eux, comme Adam, ont transgressé l'alliance ». Mais, dans le récit (Genèse 2), ce fait ne nous est pas donné dans ces termes. Ces paroles d'Osée signifient seulement que les Israélites avaient violé l'alliance qu'ils avaient reçue de Dieu, — qu'ils avaient péché contre des ordres positifs et qu'en cela ils avaient péché selon la similitude du péché d'Adam (Romains 5). Le propre de la position d'Adam en Eden, était la possession par pure bonté de Dieu de la jouissance de toutes ces bénédictions et l'obligation de les conserver par son obéissance, en se gardant de toucher à l'arbre de la connaissance du bien et du mal. C'était là sa responsabilité.

3 - Noé

La première alliance de Dieu qui soit mentionnée dans la Parole, est celle que Dieu fit au sujet de la création après le déluge. C'est alors qu'on trouve l'expression « alliance » pour la première fois (Genèse 9). Deux malédictions pesaient sur la terre. Maudite en Adam, elle ne donnait son fruit qu'au travail de l'homme. Maudite en Caïn, elle refusait son fruit à ses labeurs. Dans le premier cas, la terre était maudite à cause de l'homme (Genèse 3:17) ; dans le second, l'homme était maudit de la part de la terre (4:11). Sous cette double sentence, loin de revenir à Dieu, l'homme, au contraire, ne montre que plus d'impiété. Alors Dieu porte remède à ce mal par le jugement. Le déluge survient et submerge l'ancien monde. Noé seul est épargné avec les siens, et c'est par lui que Dieu va recommencer un monde nouveau. Au sortir de l'arche, Noé offre à Dieu un holocauste, au sujet duquel il est dit que « Dieu flaira une odeur agréable ». C'est alors que, par une promesse sans condition, Dieu confie à Noé son alliance avec la création ; alliance dans laquelle il s'engage à ne plus frapper toute chose vivante comme il l'a fait, et à donner en continuité, tant que la terre sera, les semences et les moissons, le froid et le chaud, l'été et l'hiver, le jour et la nuit (Genèse 8:21, 22).

4 - Abraham

Il est à remarquer que, par le déluge, Dieu montre que dès lors les bénédictions et les jugements découleront de son gouvernement. Satan s'empare de cet arrangement et s'en fait le chef. Trompés par lui, les hommes lui rendent un culte comme s'il était Dieu et Seigneur (1 Corinthiens 8:5, 6 ; 10:20). C'est là l'origine de l'idolâtrie. Alors dans la famille de l'idolâtre Taré (Josué 24:2), Dieu choisit Abraham et l'appelle à quitter la maison de son père pour le suivre au pays qu'il lui montrerait. Puis il lui révèle son alliance. C'est donc en sortant Abraham d'entre les idolâtres, que Dieu lui donne son alliance. Elle lui est répétée plusieurs fois. On la voit mentionnée dans les chapitres 12, 15, 17 et 22 de la Genèse, mais toujours avec ce caractère, de reposer sur une promesse et non sur une condition.

Au chapitre 12, elle est présentée sous sa forme la plus générale. Il y entre deux éléments très importants à distinguer. 1° « Je te ferai devenir une grande nation, et je te bénirai, et je rendrai ton nom grand, et tu seras une bénédiction... Je donnerai ce pays à ta semence » (v. 2, 7). 2° « En toi seront bénies toutes les familles de la terre » (v. 3).

Deux bénédictions, l'une relative à la semence charnelle, les Juifs ; l'autre relative à la semence spirituelle, les croyants, fils d'Abraham par une foi semblable à la sienne (Romains 4:11). Élément qui admet les gentils.

Le chapitre 15 a pour objet seulement la bénédiction terrestre de l'alliance générale mentionnée au chapitre 12. Il y a (v. 6) la première expression de la justice de la foi ; puis, l'alliance proprement dite, l'héritier et sa postérité charnelle héritière avec lui, et enfin l'héritage (v. 18-21).

Quant à l'alliance proprement dite, il a plu au Seigneur d'en assurer l'accomplissement à Abraham en passant au milieu des victimes divisées. Il condescend jusqu'à accepter la forme usitée parmi les hommes pour confirmer leurs engagements. En pareil cas, ainsi qu'on le voit en Jérémie 34:18, on immolait une victime, et les parties contractantes passaient entre les moitiés de la victime placées l'une vis-à-vis de l'autre. Par cet acte, elles déclaraient tenir jusqu'à la mort même, les choses auxquelles elles s'engageaient. Jérémie reproche aux Juifs de n'avoir pas gardé l'alliance dans laquelle ils s'étaient engagés à renvoyer leurs esclaves hébreux en passant entre les deux moitiés du veau. — Ici, comme l'alliance de Dieu est par une promesse, Abraham ne s'engage à rien ; Dieu seul est obligé. C'est pourquoi il passe seul entre les moitiés des victimes (Genèse 15:12, 17).

Dans le chapitre 17, Dieu se révèle lui-même à Abraham, et lui donne son nom de relation, celui sur lequel seront basées ses relations avec Lui : le Dieu Tout-puissant (Exode 6:3). Selon cette révélation, Abraham doit marcher devant la face de Dieu et être parfait ; il doit se conduire de manière à montrer que Dieu est « le Dieu Tout-puissant », et cela en se confiant par la foi en sa puissante protection. Cette précision du nom de Dieu devenait importante pour le témoin du seul vrai Dieu dans un temps où la terre se couvrait de dieux étrangers. Ce chapitre, comme le ch. 15, a pour objet particulier les bénédictions temporelles de la postérité charnelle. Dieu, en rappelant son alliance, donne à Abraham le signe de la circoncision, figure du crucifiement de la chair (Romains 2:29).

Enfin, dans le chapitre 22, nous retrouvons les deux éléments que nous avons remarqués au chapitre 12.

1° « Ta postérité possédera la porte de ses ennemis ». 2° « Toutes les familles de la terre se béniront — ou « seront bénies » — en ta semence » (v. 18).

Mais ce qui frappe ici, c'est que l'alliance déjà exprimée dans ses termes complets au chapitre 12, est ici confirmée après qu'Isaac a été recouvert par une sorte de résurrection (Hébreux 11:19). Ainsi, déjà dans le type, Dieu montre ses promesses basées sur l'œuvre de Christ et assurées en résurrection. C'est à cette occasion que Dieu, ne pouvant jurer par un plus grand, jura par Lui-même pour ratifier ses promesses, non proprement à Abraham, mais selon que nous l'apprend le Saint-Esprit (Galates 3:17), à Christ, et selon que nous le montre ce type et que l'Écriture nous le déclare ailleurs (Actes 13:34), à Christ ressuscité.

L'alliance donnée à Abraham est répétée à Isaac et à Jacob. À Isaac, sous ses deux caractères de bénédictions temporelles pour la postérité charnelle, et de bénédictions en sa semence pour la postérité spirituelle (Genèse 26:3-4). À Jacob, deux fois. D'abord sous ses deux formes (Genèse 28:13, 14), à Béthel, puis dans le même lieu, lorsqu'il revenait de chez Laban, mais seulement en ce qui regarde les bénédictions temporelles (Genèse 35:11, 12).

5 - Israël

Considérons maintenant l'alliance de Sinaï. Celle-ci reposait sur des termes qui la distinguaient essentiellement de toutes les autres. Dieu d'une part, et le peuple de l'autre, se rencontrent sur un pied de réciprocité. Israël ignorant sa faiblesse, s'engage pour sa part à tenir les conditions proposées et n'hésite pas à dire : « Nous ferons tout ce que l'Éternel a commandé » (Exode 19). Mais quelques jours sont à peine écoulés, que déjà l'alliance est rompue. Le peuple a violé la première des conditions auxquelles il s'est engagé ; il

s'est fait un autre dieu ; il a adoré le veau d'or. En sortant d'Égypte, il allait au désert pour faire un repas à l'Éternel (Exode 5:1), et voilà qu'il le fait à un dieu étranger !

L'alliance étant conditionnelle, les relations étaient gâtées. Le peuple avait promptement perdu la pensée de Dieu. Il avait dit : « Ce Moïse, cet homme qui nous a fait monter du pays d'Égypte, nous ne savons ce qui lui est arrivé » ; et Dieu à son tour avait aussi cessé de dire : « Mon peuple ». Il dit à Moïse : « Va, ton peuple s'est vite détourné » (Exode 32:1, 7, 8). Mais Moïse intercède pour le peuple et rappelle à Dieu les promesses qu'il a faites à Abraham sans condition. C'est ainsi qu'au sujet du péché, la médiation toujours rappelle la grâce. Dieu introduit alors une autre alliance fondée sur la suprématie en vertu de laquelle il exerce la miséricorde envers qui il veut (Exode 34:8-11). Mais comme elle est gratuite, ce n'est plus avec le peuple qu'il traite. Il s'adresse au Médiateur (Exode 33:13-19). Ici le peuple d'Israël se trouve dans une position toute particulière. C'était par grâce qu'il avait été tiré d'Égypte et conduit jusqu'à Sinaï. Pendant ce trajet il tombe, sans recevoir de châtement, dans les mêmes péchés qui lui en valurent de si douloureux ensuite ; parce que depuis Sinaï il se trouvait sous la loi. Par l'alliance de médiation donnée à Moïse après le veau d'or, Israël se trouve donc de nouveau sous la grâce ; c'est par elle qu'il subsiste devant Dieu ; mais ce n'est plus uniquement la grâce comme avant la loi ; l'alliance de Sinaï n'est pas effacée par celle-ci. La loi demeure dans les voies gouvernementales de Dieu envers son peuple. D'ailleurs Dieu avait un but à atteindre par la loi, savoir la révélation de la ruine complète de l'homme. Et, dans ce sens, les choses n'avaient pas mal commencé dès le premier jour. Il peut, pour cela, la laisser dans les mains du peuple qui l'a acceptée, puisque sa grâce vient de reprendre la haute main en suprématie pour maintenir le lien entre Dieu et son peuple. On voit une autre alliance de Dieu avec Israël, donnée au pays de Moab avant de passer le Jourdain (Deutéronome 29). Elle est conditionnelle et a pour objet non des bénédictions à atteindre, mais à conserver par l'obéissance. Par grâce, Dieu introduira son peuple dans la terre de la promesse ; à lui de s'y tenir par la fidélité. Ce cas a quelque ressemblance avec celui d'Adam en Eden.

Jusqu'ici nous avons vu, relativement à Israël, trois alliances qui peuvent se résumer ainsi :

1° En Sinaï, alliance conditionnelle dans laquelle les bénédictions sont accordées à l'obéissance.

2° Après la chute de Sinaï, alliance de médiation, fondée sur la suprématie de Dieu (Exode 34).

3° En Moab, alliance où la permanence des bénédictions données gratuitement est conservée par la fidélité (Deutéronome 29). C'est pour cela qu'il est dit en Romains 9:4 : « les alliances ».

6 - Les nations

Avec les nations, Dieu n'a jamais traité d'alliance ; il ne l'a fait qu'avec son peuple. Si les gentils ont part aux bénédictions de la nouvelle alliance, c'est plutôt comme objets indirects, comme sauvageon enté [greffé] sur l'olivier franc ; étant en Jésus qui est le garant de la nouvelle alliance, ils y participent en Lui.

Cependant, en Zacharie 11:10, il est dit que Dieu a rompu « l'alliance qu'il avait traitée avec tous les peuples » — celle, sans doute, qui aurait eu lieu par la venue du Shilo, à qui appartient l'assemblée des peuples (Genèse 49:9-10). Mais elle a été rendue impossible, parce que les Juifs et les gentils ont rejeté Celui qui devait les réunir (Actes 4:27).

Le BAPTÊME par J.N. Darby

Bibliquest

Les sous-titres ont été ajoutés par Bibliquest ; Notes and Comments, vol. 2, p. 140-153,

Table des matières

- 1 - Le Baptême : Le Jourdain ou la mer Rouge ?
- 2 - La mer Rouge
- 3 - Issue certaine ou incertaine ?
- 4 - Le Baptême : Point de départ de la course dans le monde
- 5 Les Baptême dans les épîtres - Vue rapide
 - 5.1 - Romains
 - 5.2 - Éphésiens
 - 5.3 - Colossiens
- 6 - Le Jourdain comme type — Accès aux lieux célestes
- 7 - Le Baptême correspond à la mer Rouge, non pas au Jourdain
- 8 - Le Baptême dans les épîtres : vue plus détaillée
 - 8.1 - Romains
 - 8.2 - 1 Corinthiens
 - 8.3 - Colossiens
 - 8.4 - Éphésiens
- 9 - Ce que le type du Jourdain a de plus que celui de la mer Rouge
- 10 - Position en Christ et marche sur la terre
- 11 - La Baptême ne préserve pas de tomber — Distinction entre l'église (vrais croyants) et la profession chrétienne
- 12 - Les origines du Baptême
- 13 Ce que signifient : « être sauvé » - le salut

1 - Le Baptême : Le Jourdain ou la mer Rouge ?

Le baptême n'est jamais figuré par le Jourdain, mais par la mer Rouge. Il nous amène là où nous trouvons la nourriture et la boisson spirituelles, et c'est dans le désert que nous les trouvons. En Canaan, il n'y en a plus, la manne cesse, et le peuple mange le vieux blé du pays. Près du Jourdain, nous sommes tout près du ciel, et le passage du Jourdain nous y conduit. Le baptême ne nous amène pas à la jouissance des privilèges célestes, mais à la jouissance des provisions que Dieu nous donne pour le chemin terrestre, la délivrance du monde gouverné par Satan ne nous introduisant pas dans le lieu de l'habitation de Dieu.

2 - La mer Rouge

Ce sujet demande à être développé plus longuement. Le sang exprime le jugement de Dieu contre les pécheurs, qui constituent pourtant son peuple, alors qu'ils sont encore en Égypte. À travers bien des épreuves, ils parviennent à la mer Rouge, où ils sont délivrés de leur ancienne condition. Leur rédemption est complète ; elle est même une figure de la délivrance finale, puisque les Égyptiens sont détruits. Mais, bien que la délivrance soit complète et qu'ils soient conduits jusqu'à Dieu, ils restent dans le monde, alors même qu'il est jugé. Le monde reste pour eux un désert, bien qu'ils y trouvent la manne, l'eau, les grappes de raisin et la

direction pour suivre leur chemin. Il ne s'agit pas là d'une position céleste, mais de la position propre à Israël ou, par analogie, de celle de l'église sur la terre (bien qu'elle ait une espérance céleste).

Après le passage de la mer Rouge, c'est Mara, la manne, les caillies, l'eau du rocher, Amalek, autant de scènes du désert ; puis la fête de Jéthro avec Aaron et Moïse, et le retour de Séphora. Cette vie dans le désert est la conséquence immédiate du passage de la mer Rouge. Le chant du cantique de Moïse exprime que nous sommes conduits à Dieu, que les ennemis seront aussi tranquilles qu'une pierre, et que nous nous dirigeons vers le lieu où les mains de Dieu ont établi son habitation. Ils furent baptisés pour Moïse, mais Moïse lui-même n'est jamais entré en Canaan. Le désert est la place où la responsabilité de l'homme est mise à l'épreuve jusqu'à son arrivée en Canaan ; c'est la figure présentée par 1 Cor. 10:1-13. Ils ne furent pas baptisés pour Moïse dans le Jourdain.

3 - Issue certaine ou incertaine ?

Bien que la rédemption soit complète, les personnes sorties hors de la mer Rouge sont désormais elles-mêmes responsables de persévérer jusqu'au but. Cela suppose qu'elles pourraient ne pas atteindre le but du voyage. Les ressources de la grâce les garderont, si leur foi est réelle, mais leur bénédiction est conditionnelle : «si», comme en Colossiens 1, en Hébreux ou en 1 Cor. 9 et 10. La position extérieure est bien fondée sur la mort de Christ, sur une entière délivrance, mais elle est mise à l'épreuve en chaque individu. Cette mise à l'épreuve apparaît même dans les Colossiens, mais non pas toutefois dans les Éphésiens, où il n'est question du baptême qu'en relation avec la profession de la foi et la seigneurie de Christ. L'épître aux Éphésiens parle du combat, du gouvernement, de l'armure de Dieu qui rend capable de tenir ferme au mauvais jour, mais non d'un voyage dont l'issue est incertaine, bien que je sois sûr de tomber si je ne compte que sur moi-même ; et même si cela arrivait, je serais assuré d'être porté par un Autre. Tout, dans cette épître, est absolument ferme, et c'est sur cette base que le croyant est mis à l'épreuve.

4 - Le Baptême : Point de départ de la course dans le monde

Le baptême se place sur le terrain de la rédemption par la mort de Christ, et pas seulement de la protection du jugement par le sang sur les poteaux. Par le baptême, je vais plus loin : je suis amené à avoir part à («être baptisé pour») Sa mort, extérieurement, et de là je suis appelé à marcher en nouveauté de vie. Je me tiens moi-même pour mort, si je suis vrai, si bien que je suis alors identifié à Lui dans la ressemblance de sa résurrection. Je suis appelé à me tenir moi-même pour mort au péché et pour vivant à Dieu en Lui. Je commence ma course dans ce monde sur le terrain béni de la rédemption, responsable de me tenir moi-même pour mort au péché (*) et vivant à Dieu, et pour me présenter à Dieu comme vivant d'entre les morts. Et quel privilège béni de traverser un tel monde, libre par la rédemption, pour vivre pour Dieu et le servir ! L'Esprit de Dieu m'est donné, et si cela est réel, cela finira certainement bien.

(*) Ceci cependant est une réalité pour les chrétiens sur la base de l'intelligence spirituelle qu'ils possèdent. Le baptême les associe seulement avec la mort de Christ, extérieurement ; ils doivent alors se tenir pour morts au péché. Mais il n'est pas parlé d'être crucifié avec Christ tel que nous le trouvons ailleurs («je suis crucifié») : ce fait est possible seulement quand la foi est réelle.

5 Les Baptême dans les épîtres - Vue rapide

5.1 - Romains

Romains 6 va plus loin encore : il présente la mort de Christ comme la mort pour le péché, et nous applique l'état de l'homme Christ Jésus, homme sans péché, mort et ressuscité. Nous sommes aussi baptisés pour Sa mort, pour avoir une part en elle ; nous sommes vivants à Dieu dans le Christ Jésus ressuscité (donc vivants à Christ ressuscité — non pas vivants à la loi), le péché ne régnant plus sur nous. L'homme dans la chair était vivant, il est passé dans la mort, avec Christ, et il est identifié à Lui dans la ressemblance de sa résurrection pour marcher en nouveauté de vie. Mais on ne trouve pas de résurrection avec Lui à proprement parler.

5.2 - Éphésiens

L'épître aux Éphésiens considère la chose d'une manière tout à fait différente : elle ne parle du baptême, au chap. 4, que comme signe extérieur d'une profession, en contraste avec l'unité du corps. Dans ce passage, nous n'avons pas à mourir, ni ne sommes morts parce que nous vivions dans le péché, mais nous étions morts dans nos péchés et nous sommes vivifiés ensemble avec Lui, ressuscités ensemble, assis ensemble dans les lieux célestes dans le Christ Jésus. C'est pourquoi cette épître ne parle pas de notre justification, mais d'une nouvelle création ; nous sommes ce que Dieu fait de nous en Christ, son Artisan : nous étions morts, Christ est venu en grâce ici-bas pour nous, accomplissant l'oeuvre de la rédemption, ôtant le péché, et nous introduisant avec Lui dans une nouvelle position.

5.3 - Colossiens

La doctrine de l'épître aux Colossiens se situe entre celle de l'épître aux Romains et celle de l'épître aux Éphésiens. Une espérance est conservée dans les cieux (1:23 ; 1:27). Nous sommes ressuscités avec Lui (non pas seulement une nouvelle création), pardonnés de toutes nos fautes et appelés à avoir nos affections en haut où Christ est assis (cela ne signifie pas être en Lui, puisque notre vie est cachée avec Lui là-haut : 3:1-3). Christ est notre vie, Il est en nous, nous sommes parfaits en Lui (en Lui, non parce que nous sommes assis dans des places célestes, mais parce que nous sommes parfaits). Nous sommes morts, ressuscités avec Lui, mais encore sur la terre, non pas seulement délivrés de notre ancien état, mais participant au nouvel état parce que nous avons la vie du ciel, où Il est assis. Il n'est pas question de l'union réalisée dans le corps par le Saint Esprit, mais de vie. Il est question du caractère de la vie, de la vie de Christ et en Christ dans les cieux, mais non d'union : nous siégeons là en Lui par le Saint Esprit.

6 - Le Jourdain comme type — Accès aux lieux célestes

À la mer Rouge, Dieu délivre et sauve son peuple ; il juge aussi le mal manifesté par les hommes. Dans les deux cas, il agit dans ce monde. Mais au Jourdain, l'homme responsable dans ce monde, pieux ou impie, disparaît. Nous devons assumer notre condition de responsabilité, et maintenant nous rencontrons la mort. Les pierres du mémorial sont dans le Jourdain. Mais nous rencontrons la mort dans le lieu même de la mort, parce que nous étions loin de Dieu. Non seulement nous subissons le jugement que Dieu avait prononcé, mais nous étions loin, abandonnés de Dieu. L'Arche vint ici-bas, elle nous tira hors de la mort, à travers la mort, et nous introduisit dans les cieux où Christ est allé après avoir glorifié Dieu. Moïse est une figure de la responsabilité légale : il vit dans le monde, meurt et n'a d'autre relation avec le pays qu'une vision lointaine, comme un homme mort, hors du monde, contemplerait les choses qui y sont ; il n'est pas une nouvelle création. Ici, Christ n'est pas vu versant son sang, ni comme le Rédempteur au lieu même du jugement. Il prend la place de l'homme à travers la mort, y étant entré, et nous associant à Lui, la traversée du désert étant terminée, c'est-à-dire la vie ici-bas, et nous introduisant dans les lieux célestes en Lui. Le symbole du baptême n'a rien à faire avec cela. La signification du baptême, dans les Colossiens, implique notre résurrection avec Christ par la foi en l'opération de Dieu qui l'a ressuscité, mais nous place sur la terre où nous éprouvons nos affections et vivons notre espérance, appelés à être bientôt dans les cieux, mais étant encore sur la terre. Notre union à Christ par le Saint Esprit n'est pas figurée par le baptême.

L'épître aux Romains donne une conclusion : vivre dans l'obéissance et la droiture ici-bas. Celle aux Colossiens présente une autre conséquence de notre position : vivre en esprit dans les cieux. Celle aux Éphésiens constate que nous sommes assis dans les lieux célestes. Ce qui est toujours en vue, c'est la présence et la puissance de Christ qui opère en nous sur la terre pour faire de nous des instruments de Dieu ici-bas.

En un mot, le Jourdain est la mort qui sépare du monde ceux qui le traversent et leur ouvre l'accès des lieux célestes qu'ils partagent avec un Christ glorifié. La mer Rouge est la mort qui rachète, délivre, et engage à vivre pour Dieu dans ce monde, et les «si» demeurent. La mer Rouge délivre et engage la responsabilité de celui qui vit dans ce monde ; s'il a la vie, il atteindra le but. Le Jourdain est la mort à tout cela et l'entrée en Canaan pour être uni à Christ.

7 - Le Baptême correspond à la mer Rouge, non pas au Jourdain

Le baptême correspond au passage de la mer Rouge, non du Jourdain, en incluant la pensée supplémentaire de la résurrection, nos péchés étant laissés derrière nous : «nous ayant pardonné toutes nos fautes» (Col. 2:13). Je marchais dans mes péchés, quand je vivais en eux ; maintenant j'ai dépouillé le vieil homme et revêtu le nouveau. C'est un acte individuel, la réception intérieure d'une profession : «un seul Seigneur, une seule foi» (Éph. 4:5). Il n'est pas question de conflit avec les puissances spirituelles de méchanceté ni de la conquête de Canaan. En Égypte, il y avait des esclaves, non des combattants ; en Canaan, il y a les hôtes du Seigneur. Dans le désert, les Israélites sont avec Dieu pour leur bien ; en Canaan, ils sont en face de Satan pour Dieu. Par conséquent, la signification du baptême va plus loin dans les Colossiens que dans les Romains, mais ne nous place pourtant jamais au-dessus du corps de Christ, ni dans le corps, ni dans l'unité du corps. Le baptême sauve, si nous lavons nos péchés en Lui, et si nous allons dans la mort en Lui, et Col. 2 ajoute que nous sommes ressuscités ; c'est donc un acte individuel. L'assemblée n'est pas appelée à mourir. Elle est première-née dans la nouvelle création, et quand nous sommes ressuscités dans le baptême, c'est par la foi en Dieu et par la résurrection de Jésus Christ ; mais ce n'est pas l'entrée dans les lieux célestes. Il n'y avait pas d'arche dans la mer Rouge, ni de pierres dressées en son milieu ou tirées d'elle pour être un mémorial. De même, Paul n'a pas été envoyé pour baptiser, et, sans abroger le baptême évidemment, nous appelle avec soin, tels que nous sommes, baptisés ou non ; mais il a reçu une révélation au sujet de la cène, qui est le symbole de l'unité du corps pour ceux qui y participent.

8 - Le Baptême dans les épîtres : vue plus détaillée

J'ai ajouté ici ou là quelques notes pour bien m'expliquer sur le baptême et la nature des épîtres. Il est clair que le baptême, bien qu'il parle aussi de la résurrection en présentant Christ comme notre vie, ne nous sort jamais de ce monde, mais nous place dans une position de responsabilité, comme il est écrit : «afin que... nous marchions en nouveauté de vie» (Rom. 6:4).

Dans l'épître aux Colossiens, il est écrit : «si du moins vous demeurez dans la foi, fondés et fermes» (Col. 1:23). De là la force de l'avertissement dans 1 Cor. 10:2, 5 : «... tous ils ont été baptisés... Mais Dieu n'a point pris plaisir en la plupart d'entre eux». Nous sommes appelés à marcher dans ce monde comme morts et vivant de nouveau, étant dans le désert, mais le baptême ne va pas plus loin. De là vient l'expression concernant l'église visible extérieurement : «un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême» (Éph. 4:5). Et nous avons une bonne conscience par la résurrection : «Lève-toi et sois baptisé, et te lave de tes péchés, invoquant son nom» (Act. 22:16) ; nous sommes reçus parmi le peuple de Dieu responsable dans ce monde, comme les ouvriers dans la vigne. Le désert, le monde, est un endroit où les résultats servent de test. Les promesses de la foi sont sûres, nous sommes faits compagnons de Christ, «si» — dans cet aspect des choses — nous regardons à Lui, étant dans ce monde, dans un désert. Cela n'enlève rien au plein réconfort de la promesse et de la fidélité de Dieu envers la foi, mais c'est le caractère des épîtres aux Colossiens, aux Hébreux et de Pierre.

8.1 - Romains

L'épître aux Romains présente un caractère particulier. Elle décrit le terrain sur lequel se trouve l'individu, l'origine et la nature de cette place. Elle ne traite pas de la profession chrétienne, sauf dans quelques exhortations, mais de la nature des choses et de leur réelle valeur. Quant au baptême, elle exprime son vrai caractère, la mort au péché : nous avons été baptisés pour la mort de Christ. En face du péché, je dois me tenir moi-même comme un homme mort : j'en ai fini avec lui. Dans le baptême, j'abandonne ce que je suis. Cela implique que Christ est mort et ressuscité, fondement de notre justification (chap. 3 et 4). Christ a accompli son travail. Notre profession est d'aller dans la mort pour avoir une part en elle pour ne plus vivre dans le péché. Dans le baptême, il n'y a allusion ni à l'église, ni au corps, ni à la maison, ni à la profession chrétienne (sinon en exhortations), mais on y trouve l'expression de la place individuelle du croyant.

8.2 - 1 Corinthiens

La première épître aux Corinthiens s'adresse à «tous ceux qui en tout lieu invoquent le nom de notre seigneur Jésus Christ» (1:2), ceux-ci étant supposés sincères et placés dans la position de saints, et cependant la question de leur sincérité est posée. Le problème de la position et de sa réalisation publique est examiné au chap. 10. Il est parlé du corps au chap. 12. Il est question de la profession responsable — «saints appelés, avec tous ceux qui en tout lieu invoquent le nom de notre seigneur Jésus Christ» — au chap. 1. Il est parlé du sage architecte, mais aussi de la possibilité de trouver du bois, du foin, du chaume, et des corrupteurs, au chap. 3, et du résultat, le mélange des matériaux bons et mauvais, avec l'espérance que tout sera bien à la fin, mais avec un sérieux avertissement pour le présent. De même, les épîtres de Pierre et aux Hébreux font la distinction entre les individus qui persévèrent et ceux qui retournent en arrière, bien qu'il ne soit pas question de l'église. L'épître aux Corinthiens présente le développement de l'église sur la terre. L'église est d'abord telle qu'il la veut, mais son édification dépend aussi de la responsabilité et du travail de l'homme ici-bas. Nous ne trouvons pas dans cette épître les conséquences futures de ce travail, comme nous les trouvons dans les épîtres aux Thessaloniens, à Timothée et ailleurs. Rom. 11 parle de l'arbre de la promesse, mais n'expose pas la doctrine de l'église. Mais 1 Cor. 3 parle du bois, du foin, du chaume comme éléments constitutifs de l'édifice de Dieu sur la terre à côté du travail de Dieu : «vous êtes...», «Dieu a placé... dans l'assemblée...» (3:9, 16 ; 12:28).

8.3 - Colossiens

Les Colossiens vont plus loin que la doctrine de la justification exposée dans les Romains, et de son application dans la conduite individuelle. «Le baptême, dans lequel aussi vous avez été ressuscités ensemble par la foi en l'opération de Dieu qui l'a ressuscité d'entre les morts» (Col. 2:12). Les Romains font allusion au fait que nous sommes ensevelis, et les Éphésiens au fait que nous sommes «morts...», vivifiés ensemble avec le Christ» (2:5). Mais en Colossiens, nous sommes pardonnés et vivifiés, non pas unis à lui ni assis dans les lieux célestes. Cette vérité est seulement entrevue : le saint est mort et ressuscité avec Christ, regarde en haut où Christ est assis, et sa vie est cachée avec Lui en Dieu là-haut. (Dans ce passage, il n'est pas question du Saint Esprit. Or c'est lui qui forme le corps et l'unit à Christ). Notre vie est avec Christ dans les cieux, d'où il sera manifesté, et nous aussi avec lui en gloire.

L'union avec lui, la rencontre avec lui et le fait d'être pour toujours avec lui ne sont pas envisagés ici. La vérité du corps et de la tête est sous-entendue, mais le message au chrétien est : «vous êtes morts», «vous avez été ressuscités», «cherchez les choses qui sont en haut, où le Christ est assis». Cela suppose que nous sommes avec lui avant qu'il n'apparaisse en gloire, sinon nous ne pourrions pas apparaître avec lui en gloire, mais ce point n'est pas traité ici. Sur ce sujet, les Colossiens vont un peu plus loin que les Romains. L'exhortation ne dit pas : «Sois baptisé pour la mort, toi, pécheur vivant, afin de te tenir maintenant pour mort et de marcher dans ce monde en nouveauté de vie», mais : «étant ensevelis avec lui dans la mort, ressuscités avec lui, étant pardonnés, regardez où Christ, qui est votre vie, est assis». «Ensevelis» signifie, ici, que les croyants en ont complètement fini avec leur ancienne condition de pécheurs, et qu'ils réalisent ce fait qu'ils sont ressuscités ensemble par la foi, par l'opération même de Dieu qui a ressuscité Christ d'entre les morts. C'est aussi ce qui est envisagé dans les Romains, mais avec en plus la responsabilité de la marche. Il s'agit, en Colossiens, d'une explication donnée à des chrétiens authentiques sur la nature de leur véritable position, non par profession mais par la foi, en contraste avec les formes et les ordonnances. Il n'est pas dit : «baptisés pour», mais : «ressuscités ensemble avec». Toutes leurs fautes étant pardonnées, ils sont des «saints et fidèles frères en Christ» (Col. 1:2).

L'épître aux Romains donne l'explication du baptême en relation avec la vie passée et la responsabilité individuelle présente. L'épître aux Corinthiens présente le baptême en relation avec le corps des professants dans ce monde, Christ étant le Seigneur. L'épître aux Colossiens en donne la signification en fonction de la place occupée par les fidèles en Christ, en contraste avec les ordonnances. Les Colossiens réalisent la circoncision dans sa vraie puissance, et pas seulement symboliquement, tout comme le baptême qui leur a montré qu'ils sont morts, ensevelis et ressuscités (c'est-à-dire sortis de leur ensevelissement) par la foi en l'opération de Dieu dans la résurrection de Christ, afin qu'ils aient leurs affections, non dans ce qui est dans le monde, mais dans ce qui est dans les lieux où Christ, leur vie, se trouve (*). Toutefois ceci est l'extrême limite de la portée du baptême ; dans ce passage, il n'est pas question d'être assis ensemble avec lui à la droite de Dieu par la foi.

(*) En Col. 2:12, j'ai appliqué le grec «en ho» («en qui», ou «dans lequel», expression applicable à une personne ou à une chose) au baptême. Il n'y a aucun doute que «autô... en ho» («avec lui... en qui») soit le sujet principal de la phrase, mais les deux utilisations du mot «ensemble» («étant ensevelis ensemble en lui» ou «ensevelis avec lui», et «vous avez été ressuscités ensemble par la foi») semblent indiquer une relation beaucoup plus forte. Par ailleurs «dans lequel vous avez été ressuscités ensemble en lui» aurait été une construction forcée, si «dans lequel» désignait le Christ. De plus, l'expression «étant ensevelis avec lui dans le baptême» exprime bien les deux côtés : «avec lui» (Christ), et «dans lequel» (le baptême).

8.4 - Éphésiens

L'épître aux Éphésiens, bien que proche de l'épître aux Colossiens, présente un enseignement différent. Elle ne mentionne pas ce à quoi un pécheur encore vivant meurt, mais rappelle qu'un pécheur mort est créé de nouveau ; c'est l'ouvrage de Dieu. Elle ne fait pas mention du fait de mourir au péché, ni du baptême, sinon en relation avec la foi de la profession chrétienne et la seigneurie de Christ. Le corps, l'Esprit et l'espérance vont ensemble parce que «nous avons tous été baptisés d'un seul Esprit pour être un seul corps» (1 Cor. 12:13), et nous abondons en espérance par sa puissance : c'est notre commune profession. Dans l'épître aux Colossiens, il n'est pas question de justification, mais nous sommes accomplis en lui et nous avons à regarder en haut. L'épître aux Éphésiens ne parle pas non plus de justification, mais nous invite à réaliser que nous sommes assis en Christ dans les lieux célestes, que nous avons à croître en toutes choses jusqu'à lui, «à la mesure de la stature de la plénitude du Christ», et que nous avons à manifester les caractères de Dieu, lumière et amour, selon le modèle que nous avons en Christ. Naturellement, comme nous ne sommes pas exhortés à mourir à quoi que ce soit, le sujet du baptême n'est pas développé. En quelque sorte, son application est déjà passée.

9 - Ce que le type du Jourdain a de plus que celui de la mer Rouge

La mer Rouge, dans un sens, ne connut d'autre résultat que Canaan. Ainsi en est-il de la rédemption : la terre promise, c'est pour Israël une réalité, et pour nous c'est le type du ciel. Ainsi en Exode 3 et 6, il n'est pas parlé du désert : Canaan est le propos de Dieu et le désert en est seulement le chemin. Dans ce sens, la mer Rouge et le Jourdain ont une signification semblable et, quant à la terre, le jugement est complet à la mer Rouge. Mais leur signification est très différente si nous considérons les pensées et les voies de Dieu envers nous et en nous. À la mer Rouge, il n'y a pas d'arche, les plantes des pieds des sacrificateurs n'ont pas à se poser dans les eaux, il n'y a pas l'expérience de la mort, même si elle a perdu son pouvoir. À la mer Rouge, Dieu délivre en puissance : sa verge frappe les eaux et le peuple est délivré. C'est la rédemption : les Israélites sont portés sur des ailes d'aigle et conduits à Dieu, conduits par sa puissance à la demeure de sa sainteté comme un peuple racheté et ils échappent à leur condition d'esclavage. À travers le Jourdain, ils entrent sur le terrain de la promesse. L'arche va devant eux, Christ entre dans la mort et, avec une puissance divine, il en ressort à sec, et nous passons de l'autre côté. C'est un pas que nous n'avons pas franchi de nos propres pieds et la nature ne peut pas le faire : «Tu ne peux pas me suivre maintenant, mais tu me suivras plus tard» (Jean 13:36). Nous en avons fini avec le désert comme avec l'Égypte, avec la manne, avec la nuée pour nous guider, avec les conditions du désert ; le Jourdain nous place dans la position de l'épître aux Éphésiens. Ce n'est pas encore l'union avec Christ, mais nous occupons des places célestes, ce que nous pouvons réaliser par l'union en Christ par le baptême du Saint Esprit. Nous faisons alors l'expérience d'Éphésiens 6:12.

L'épître aux Colossiens, comme je l'ai dit, reconnaît la réalité du désert pour que nous soyons «accomplis en lui». Elle nous parle aussi de la circoncision du Christ et de nous en lui comme «ceux qui sont dans le Christ Jésus» (Rom. 8:1), mais elle nous expose aux expériences du désert. Dans l'épître aux Éphésiens, bien que nos privilèges nous soient présentés comme l'objet d'un désir, celui de réaliser la présence de Christ dans nos cœurs par la foi et de résister au diable grâce à l'armure de Dieu, toutefois il n'y a pas de «si» quant à notre position : nous ne sommes pas ressuscités par le baptême, mais plutôt ressuscités ensemble et assis ensemble, comme Dieu a ressuscité Christ, «à cause de son grand amour dont il nous a aimés». Il n'y a pas de «si», car l'Esprit nous a scellés pour le jour de la rédemption.

En somme, le baptême nous introduit sur le terrain de la foi et de la rédemption, par la mort et la résurrection, dans une position de responsabilité. Ainsi en 1 Corinthiens 10, on peut prêcher la vérité, avoir les sacrements (*), et être rejeté et tomber dans le désert.

(*) Il ne s'agit pas des sept sacrements de l'église catholique (baptême, cène, confirmation, repentance, ordination, mariage, extrême-onction), mais d'un geste public témoignant de l'adhésion à une vérité scripturaire. Dans ce sens, nous en trouvons deux dans la Parole : le baptême et la cène (NdT).

10 - Position en Christ et marche sur la terre

Le don de la vie éternelle et le sceau de l'Esprit nous conduisent à la conscience d'être en Christ, unis à Lui-même dès maintenant, assis dans des places célestes, attendant d'être bientôt avec Lui portant son image. Nous sommes pleinement assurés par la foi d'être «en Christ», et d'occuper présentement une place éternelle. Nous avons la vie éternelle, une rédemption éternelle, nous sommes héritiers de Dieu, cohéritiers de Christ. De fait, nous sommes ici-bas sur la terre, détenteurs d'une foi et d'une espérance, pour y poursuivre notre séjour vers les choses que nous espérons ; nous sommes dans le désert sur le pied de la rédemption et de la

responsabilité pour en quelque manière atteindre le repos (Héb. 4:1). Nous avons à persévérer dans les promesses auxquelles la foi se confie, dans la puissance qui nous garde par la foi pour l'héritage conservé pour nous, tout en ayant à traverser, à marcher par la foi, à persévérer, à atteindre, sans retourner à la perte, bien que le croyant soit gardé : «Celui qui a commencé en vous une bonne oeuvre, l'achèvera jusqu'au jour de Jésus Christ» (Phil. 1:6) ; nous savons que nous avons été préconnus par Jésus Christ pour que nous puissions connaître à l'avance le résultat en gloire de son oeuvre envers nous. Ce résultat, nous n'en bénéficions pas encore, mais il donne un sens utile à notre traversée du désert. En cela, l'épître aux Philippiens est le modèle de la marche pratique. Mais tout est terrestre, même le jugement à la mer Rouge, en contraste avec le Jourdain qui débouche sur Canaan, le combat, la puissance et le gouvernement : Jéricho, Guilgal, la Pâque et le vieux blé.

Le Jourdain est, en un sens, une répétition de la mer Rouge. Dans les deux cas, c'est la mort comme en Rom. 3:20. La mer Rouge offre la possibilité d'une réconciliation (Rom. 5:11). Mais le Jourdain présente la mort et la résurrection avec Christ pour entrer dans la position et la puissance d'un Christ glorifié (Rom. 5:12 à 8, 39).

11 - La Baptême ne préserve pas de tomber — Distinction entre l'église (vrais croyants) et la profession chrétienne

L'épître aux Corinthiens est extrêmement importante, parce qu'elle nous présente ensemble la profession chrétienne et la vraie église : l'assemblée de Dieu formée de tous ceux qui invoquent le nom du Seigneur (un seul Seigneur, une seule foi), et l'assemblée comme corps. Elle nous présente aussi un sacrement extérieur, le baptême, qui ne préservait ni les Corinthiens ni les Hébreux de tomber. De fait l'édifice de Dieu peut être construit avec du bois, du foin et du chaume. C'est l'église sur la terre, supposée telle avec tous ses privilèges, mais responsable : «Affermissez-vous jusqu'à la fin» (1 Cor. 1:8 ; 16:13). Les Corinthiens étaient des hommes charnels, bien qu'ils ne fussent pas supposés être dans leur état naturel dans la vie de Dieu. C'est pourquoi ils sont invités à prendre garde, comme au chapitre 10 : «Vous êtes l'édifice de Dieu» (1 Cor. 3:9), mais il peut renfermer du bois et du foin. Ils formaient le temple de Dieu, même si ce temple peut être corrompu. Leurs corps sont les membres de Christ, les temples du Saint Esprit, mais l'apôtre est prêt à livrer l'un d'entre eux à Satan. Il peut écrire : «Celui qui est faible... périra», et «... pour ne pas être une occasion de chute pour mon frère» par l'usage de la viande (1 Cor. 8:11, 13). Toutefois le Seigneur gardera sûrement les siens. Il nous a tous appelés pour le même but (1:7-9), et si les chrétiens à Corinthe aussi étaient appelés ainsi, c'était bien pour être éprouvés dans ce monde et remporter le prix : «Courez de telle manière que vous le remportiez» (9:24). Au chapitre 10 apparaît le professant réprouvé, la chute malgré les sacrements, et, au chap. 11, l'invitation à la vigilance contre le mal et à la soumission personnelle, malgré la participation à la profession et aux privilèges des sacrements (comp. l'olivier en Rom. 11). En 1 Cor. 11, ils sont considérés comme un corps : «Nous sommes châtiés par le Seigneur, afin que nous ne soyons pas condamnés avec le monde» (11:32). «Et si un membre souffre, tous les membres souffrent avec lui» (12:26). L'unité me semble être traitée après le chap. 10:15. Mais même là, les hommes peuvent avoir des dons et de la puissance, et n'être rien. Le chap. 15 est un sujet en lui-même. Tout ceci est très important comme instruction pour l'église, et mériterait d'être considéré en détail, mais le principe est clair.

Éphésiens 4:4 correspond à 1 Cor. 12 et Éphésiens 4:5 à 1 Cor. 1:2. Sous un certain aspect, l'épître aux Colossiens est plus proche de celle aux Romains que l'épître aux Éphésiens, parce que, dans les Colossiens, nous mourons alors que nous sommes vivants ; nous sommes ensevelis pour la mort. En Éph. 2:1, nous sommes morts et Christ prend place dans la mort et nous unit à Lui ; c'est notre position en Lui, et non pas en espérance seulement. Cela correspond plus au Jourdain qu'à Canaan et à Josué, qui représentent pourtant cette union. Mais Christ vient dans la mort, détruit son pouvoir, et de là résulte l'association avec Christ là où il se trouve. Ce n'est pas notre espérance pendant que notre vie est cachée avec le Christ, mais nous sommes assis dans les lieux célestes en Lui.

Dans les Colossiens, nous sommes ressuscités avec Lui, mais l'apôtre s'arrête là. C'est pourquoi les caractères qui appartiennent à Lui seul sont mis en évidence, dans les chapitres 1 et 2 en particulier : «Il est le premier-né d'entre les morts». Et si nous sommes ressuscités, ce n'est pas une question d'union ou de position mais de foi dans l'opération de Dieu qui a ressuscité Christ. C'est la vie, non pas, comme cela a déjà été dit, l'action du Saint Esprit. Nous ne sommes vus ni «assis dans les lieux célestes dans le Christ Jésus» (Éph. 2:6), ni «vivifiés ensemble avec (litt.: dans) le Christ» (Éph. 2:5).

Le contraste entre l'adresse de la première épître aux Corinthiens et celle aux Éphésiens me semble marqué par l'intention de l'Esprit. L'épître aux Éphésiens s'adresse aux «saints et fidèles» et Dieu a donné Christ pour être «chef sur toutes choses à l'assemblée». Dans la nouvelle création, les uns et les autres, Juifs et nations, sont en Lui ; la maison de Dieu est une, substituée par Dieu au judaïsme, formée par Dieu, vue dans sa condition dernière et présente. Au chapitre 4, nous avons, soit dit en passant, les trois unités de l'Esprit et du corps, du Seigneur et de la profession, du Dieu et Père de tous au-dessus de tout et en nous tous. En 1 Corinthiens, l'assemblée locale est liée à la profession chrétienne et forme un ensemble mélangé : «tous ceux qui en tout lieu invoquent le nom de notre seigneur Jésus Christ» ; il s'agit de la profession chrétienne extérieure en général. Au chap. 12, en relation avec les dons, leur exercice et l'opération du seul Esprit ici-bas, nous trouvons l'assemblée vue comme corps de Christ, et l'assemblée locale représentant, sur la terre, cette assemblée qui est le corps de Christ.

La question que l'on peut se poser est de savoir si «l'assemblée de Dieu..., saints appelés» ne doit pas être distinguée de «tous ceux qui...». Il ne fait aucun doute que l'assemblée peut être une chose mélangée, mais elle est évoquée comme représentant l'assemblée de Dieu tout entière. Les «tous ceux qui» forment l'ensemble de la profession chrétienne. Cette considération donne une grande importance à l'enseignement du chap. 12. L'apôtre y fait une première allusion au chap. 10:15, et le chap. 12 contient l'enseignement complet. Le chap. 10, en présentant les sacrements comme des ordonnances extérieures, suggère la possibilité que ceux qui y prennent part soient perdus. C'est le caractère de cette épître, nous l'avons vu : la responsabilité de l'église sur la terre. Mais la responsabilité implique l'intelligence des vérités exprimées (10:15, 17), soit la communion du corps du Christ, de ceux qui forment un seul corps, dépendant tous d'une même tête. Cette vérité est bien connue, mais elle donne sa vraie valeur à notre position, c'est-à-dire à la position de l'église dans ce monde. Le chap. 10:1-14 présente les sacrements extérieurs (le baptême et la cène) et la jouissance de certains privilèges (comp. Rom. 11:17, bien qu'il ne s'agisse pas là de l'église, mais le principe est le même — Rom. 11:5) ; puis les versets 14 à 17 font appel à la compréhension de l'homme sage.

12 - Les origines du Baptême

Il y a, je crois, une progression dans l'enseignement du baptême, mais son instruction reste plutôt obscure en tant qu'institution chrétienne. Jean le baptiseur prêchait le baptême de repentance ; il préparait le chemin en invitant ses frères à croire en Celui qui venait après lui. Son rôle était de retirer la nation du terrain sur lequel elle se tenait, et de l'appeler à la repentance, et, en fait, de former un résidu propre à recevoir Christ. La rémission des péchés était le but recherché par ceux qui étaient baptisés. Il prêchait la repentance, ils étaient baptisés pour cela, et étaient ainsi prêts à recevoir le Messie, le Fils de l'homme qui avait le pouvoir sur la terre même de pardonner les péchés. Mais quand Pierre prêche, il prêche Jésus rejeté et exalté, fait Seigneur et Christ, et non la repentance ; quand ils sont saisis de componction, il leur dit : «repentez-vous», mais le baptême était en rémission de péchés, parce que l'oeuvre qui procurait cette rémission était pleinement accomplie. Ils étaient baptisés en rémission des péchés. La repentance était toujours exigée de l'homme. Jean appelait à la repentance, c'était sa mission, mais la rémission devait venir après.

Le baptême de Jean était donc le baptême de repentance ; le baptême chrétien est un baptême en rémission des péchés. Paul a reçu un nouveau mandat. Il n'a pas été appelé à travailler au milieu d'un peuple connu, pour en tirer des âmes pour la repentance et la rémission, et les séparer de la génération perverse. Paul prend l'homme tel qu'il est (sans désavouer les privilèges des Juifs) et le conduit dans la lumière de la présence de Dieu. Il ne dépendait ni des hommes, ni du peuple, ni des Gentils vers lesquels il était envoyé ; il n'appartenait à personne, sinon à un Christ glorifié, envoyé pour ouvrir les yeux des hommes et pour les engager à se tourner des ténèbres à la lumière et du pouvoir de Satan à Dieu, pour recevoir la rémission de leurs péchés et une part avec ceux qui sont sanctifiés, par la foi en Jésus (Act. 26:15-18). Il n'est pas envoyé pour baptiser, mais pour appeler en tout lieu les hommes à se repentir et à se tourner vers Dieu ; c'est l'essentiel de son travail. Sa mission ne consiste pas dans la rémission proprement dite (le jugement de soi-même, de ses inconséquences en relation avec la position occupée, les avantages offerts à la loi, Christ présenté à Israël), mais dans un changement complet, dans la délivrance de la cécité et du pouvoir de Satan, pour accéder à la lumière et à Dieu, en vue d'obtenir la rémission de leurs péchés et une part, par la foi en Christ, avec ceux qui sont sanctifiés. C'est ce service qu'il accomplit d'abord à Damas, puis en Judée, et enfin au milieu des Gentils, pour appeler les hommes à se repentir et à se tourner vers Dieu. Le témoignage rendu au milieu des Gentils, c'est celui d'un état tout nouveau où le baptême n'a aucune part, pas plus que dans la mission de Jean. Paul appelle, mais il n'est pas envoyé pour baptiser. Il baptise parfois, mais nous trouvons dans l'Écriture l'usage du baptême plus que l'ordre de baptiser.

Le commandement de baptiser a été donné aux apôtres à l'intention des Gentils seuls, sans mention de la repentance ni de la rémission. C'était l'ordre de faire disciples toutes les nations en les baptisant et les enseignant ensuite. Luc fait bien allusion à la repentance et à la rémission des péchés, mais pas au baptême. Marc dit expressément : «Celui qui aura cru et qui aura été baptisé sera sauvé» (16:16) parce que, s'il refusait le baptême, il refusait d'être un chrétien qui considère le baptême comme vraiment significatif. Il ne fait aucun doute que ceux qui recevaient la Parole étaient baptisés, même les Gentils. Cela est historiquement clair, mais le baptême chrétien prenait une autre signification. Cette mission n'était pas formellement destinée à un Juif, mais introduite par habitude juive et par l'autorité du Saint Esprit, selon la pratique de Jean le baptiseur, puis des apôtres, et de tous les croyants. D'abord, le baptême était pratiqué pour la repentance en vue de la rémission, ensuite pour la rémission et la réception du Saint Esprit, puis la mission s'élargit : tous ceux qui étaient baptisés pour Christ (tous, je suppose, mais je prends le fait dans son principe) étaient baptisés pour Sa mort, placés dans la ressemblance de sa mort, pour revêtir Christ. Il n'est question ni de Juif ni de Gentil ni de rien de tel. Le baptême continue encore aujourd'hui, sous la forme seulement d'une action personnelle qui ne fait pas explicitement partie de la mission confiée aux apôtres (Marc 16:15), mais y étant incluse. Marc en souligne la pratique, non comme un ordre auquel on obéit, mais comme un signe extérieur de la profession chrétienne : revêtir Christ. Je ne pense pas que Paul n'ait jamais commandé à personne d'être baptisé, mais les chrétiens l'étaient et il baptisa aussi lui-même.

13 Ce que signifient : «être sauvé» - le salut

Le salut est essentiellement la résurrection à travers la mort de Christ. Nul doute que, selon les conseils de Dieu, les ressuscités soient placés dans les lieux célestes. Mais la résurrection est un nouvel état : «Il nous a vivifiés ensemble avec le Christ (vous êtes sauvés par la grâce)» (Éph. 2:5) ; et alors vient l'accomplissement de ces conseils. Ainsi dans les Romains nous sommes justifiés et présentés comme fruit de sa justice à Dieu. Et le Seigneur de dire : «Je monte vers mon Père et votre Père, et vers mon Dieu et votre Dieu».

Les conseils de Dieu nous placent individuellement dans les lieux célestes et, en plus, comme membres du corps de Christ ; et le Juif et le Gentil sont ressuscités ensemble, et cela implique de fait l'unité du corps. Mais quand nous sommes vus comme vivifiés ensemble avec Christ, nous sommes envisagés comme étant morts dans nos péchés et vivifiés : c'est une nouvelle création, une place complètement nouvelle ; c'est le salut. L'épître aux Romains retourne plus loin en arrière : en Christ nous sommes morts au péché. L'épître aux Colossiens développe tout cela en pratique, mais celle aux Romains développe la vie et la nature : nous étions morts et nous sommes maintenant vivants par Christ et affranchis du péché. Mais le fait d'être en Christ et dans le corps de Christ, bien qu'étant reconnu comme vérité chrétienne, ne fait pas partie de l'enseignement de cette épître où le pécheur est justifié par l'effusion du sang et la résurrection de Christ. Les Colossiens et les Éphésiens présentent une nouvelle création qui implique les conseils de Dieu en justice. La résurrection de Christ apparaît en justification de vie, dans les Romains, et en vivification avec Christ, dans les Colossiens et les Éphésiens. La résurrection avec Lui, dans les Colossiens, implique, comme partie intégrante du même plan et résultat du même travail, notre position de bénédiction dans les lieux célestes et dans le corps de Christ.

La résurrection, après la mort effective de Christ, nous purifie et nous place dans une nouvelle position, dans une nouvelle vie. Elle nous sauve. Nous sommes morts au péché, vivants à Dieu.

L'essence de cette vérité réside dans le terme «zōopoïédō» (faire vivre, vivifier) :

[exemples : — «Dieu ... qui fait vivre les morts et appelle les choses qui ne sont point comme si elles étaient» (Rom. 4:17). — «Celui qui a ressuscité le Christ d'entre les morts vivifiera vos corps mortels aussi» (Rom. 8:11)].

Quand il s'agit de la résurrection, le terme employé est «égéirō» (réveiller, ressusciter), ou «anastasis ék tôn nékrôn» (résurrection d'entre les morts) :

[exemples : — «Celui qui a ressuscité d'entre les morts Jésus notre Seigneur, lequel a été livré pour nos fautes et a été ressuscité pour notre justification» (Rom. 4:24-25 ; 1 Cor. 15:20). — «... son Fils, ... déterminé Fils de Dieu... par la résurrection des morts» (Rom. 1:3-4 ; 1 Pi. 1:3)].

Le terme «suzōopoïédō» (vivifier ensemble avec) implique notre état actuel d'hommes vivifiés introduits dans la même gloire [exemples : — Col. 2:13 ; Éph. 2:5].

Quant au terme «sunégéirō» (ressusciter ensemble avec), il se trouve en Col. 2:12, précisément en relation étroite avec le baptême.

Il est à noter, quant au baptême, que baptiser au nom de Jésus est :

— «én tō onomati» [litt. : «dans le nom de»] (Act. 10:48),

— «épi tō onomati» [litt. : «sur le nom de», «au nom de»] (Act. 2:38)].

Mais baptiser pour le nom du Père et du Fils et du Saint Esprit, c'est «éis to onoma» [litt. : «vers le nom de», «pour le nom de»] (Matt. 28:19 (*))]. C'est la seule différence de termes entre le baptême au nom de Jésus ou au nom du Père. Il se trouve pourtant une exception en Act. 8:16 où, bien qu'il s'agisse du seigneur Jésus, c'est l'expression «éis to onoma» qui est employée.

(*) «éis to onoma» est l'expression la plus fréquemment employée pour le baptême (Rom. 6:1-4 ; Matt. 28:19 ; Act. 19:3 ; 1 Cor. 10:2...) (NdT).

L'ENLÈVEMENT des SAINTS et le RÉSIDU JUIF par J.N.Darby

Bibliquest

Extraits-condensé d'un texte plus complet figurant en anglais dans *Collected Writings 11:118-167*; sous-titres ajoutés par Bibliquest

Table des matières

1. - Introduction — Intérêt du sujet
2. - Le Résidu juif au temps de la fin
 - 2.1. - Passages de l'Écriture démontrant l'existence d'un Résidu juif
 - 2.2. - Passages de l'Écriture décrivant l'état moral du Résidu juif
 - 2.3. - Passages d'Ésaïe au sujet du Résidu juif
 - 2.4. - Passages des Psaumes au sujet du Résidu
 - 2.5. - Passages du Nouveau Testament au sujet du Résidu juif
3. - L'Église, son origine et ses caractéristiques propres
4. - Enlèvement de l'Église
 - 4.1. - L'enlèvement a lieu avant l'apparition du Seigneur et est le privilège spécifique de l'Église (liée à Christ)
 - 4.2. - Trois aspects du retour de Christ
 - 4.3. - Attendre constamment le Seigneur
5. - L'Église préservée de la grande tribulation
 - 5.1. - Les divers passages pertinents
 - 5.2. - Portée de Apoc. 7:14 (...ceux qui viennent de la grande tribulation)

1 - Introduction — Intérêt du sujet

L'enlèvement des saints à la rencontre du Seigneur en l'air, avant sa manifestation au monde, et l'existence, avant que le Seigneur se manifeste, d'un Résidu juif en qui le Saint Esprit opérera en grâce, ce sujet attire heureusement aujourd'hui l'attention des chrétiens. Il leur est rappelé par le Saint Esprit, et a fait assez de chemin pour être maintenant exposé à rencontrer de l'opposition ; mais l'opposition sera profitable, car elle conduira les chrétiens sérieux à examiner l'Écriture et, par le secours d'en haut, cet examen leur fera découvrir des vérités remplies d'intérêt pour leurs âmes. D'une part, il jettera plus de jour sur le vrai caractère de l'Église, et sur la nature de sa relation avec Christ ; de l'autre, il mettra plus distinctement en lumière les voies de Dieu dans le gouvernement de ce monde : deux sujets qui résument l'enseignement de l'Écriture, à l'exception toutefois du premier de tous : la réconciliation de l'âme avec Dieu.

L'enlèvement des saints, avant l'apparition de Christ, n'est point un privilège limité exclusivement à l'Église : d'autres croyants y participeront ; mais, en tant que nous y avons part nous-mêmes, cela nous intéresse au plus haut point. L'enlèvement est en rapport avec la gloire du royaume ; il sera donc le privilège de tous les saints qui régneront. Toutefois, et bien que ce privilège céleste soit commun à tous les saints qui jouiront de la gloire céleste, la question qui se présente est celle-ci : Qu'est-ce que l'Église ? Considérer l'Église dans son caractère distinctif, sera utile pour éviter toute confusion, attendu qu'il y aura sur la terre, après l'enlèvement des saints et avant l'apparition du Seigneur, un Résidu juif qui attendra la délivrance, et que sa condition sera conforme en beaucoup de points, avec l'état spirituel des saints qui ont vécu ici-bas avant la formation de l'Église. Occupons-nous donc en premier lieu de ce Résidu.

2 - Le Résidu juif au temps de la fin

2.1 - Passages de l'Écriture démontrant l'existence d'un Résidu juif

Qu'il y ait, à la fin des temps, un Résidu juif délivré par le Seigneur lors de son apparition, et béni sur la terre après sa délivrance, c'est une vérité sans controverse possible pour quiconque reçoit le témoignage de l'Écriture. Nous lisons dans Zacharie 13:8, 9 : «Il arrivera dans tout le pays, dit l'Éternel, que deux parties y seront retranchées et expireront ; mais un tiers y demeurera de reste. Et le tiers, je l'amènerai dans le feu, et je les affinerai comme on affine l'argent, et je les éprouverai comme on éprouve l'or. Ils invoqueront mon nom, et moi, je leur répondrai ; je dirai : C'est ici mon peuple ; et lui, dira : L'Éternel est mon Dieu».

Le Résidu qui se trouvera en Judée à l'époque où deux parties du peuple seront retranchées, et qui y sera affiné par le feu, appartiendra spécialement aux deux tribus formant l'ancien royaume de Juda. Quant aux dix tribus d'Israël, leur cas est à certains égards différent : les rebelles d'entre eux n'entreront point dans le pays. Le Seigneur opérera un triage, et ne laissera entrer que ceux d'entre ces tribus qui hériteront de la bénédiction (Ézéch. 20:34-38).

Touchant le Résidu de Juda, le prophète Daniel déclare ce qui suit : «Et en ce temps-là se lèvera Micaël, le grand chef, qui tient pour les fils de ton peuple ; et ce sera un temps de détresse tel, qu'il n'y en a pas eu depuis qu'il existe une nation jusqu'à ce temps-là. Et en ce temps-là ton peuple sera délivré : quiconque sera trouvé écrit dans le livre» (12:1).

Et le prophète Ésaïe nous dit : «Le Résidu reviendra, le Résidu de Jacob, au Dieu fort ; car ton peuple Israël fût-il comme le sable de la mer, un Résidu seulement reviendra» (10:21, 22).

Il est évident, d'après ces textes, qu'il y aura un Résidu d'Israël, épargné par le Seigneur, et que c'est ce Résidu qui entrera dans la jouissance des privilèges du peuple élu, et sera établi par l'Éternel dans le pays de la promesse, pour le posséder. Mais ce qui est important à connaître, c'est la condition morale du Résidu. Sera-t-il dans l'état chrétien ? dans la condition morale de l'Église ?

2.2 - Passages de l'Écriture décrivant l'état moral du Résidu juif

Malachie (3:16 à 4:6) nous dépeint d'une manière très claire l'état du Résidu des derniers jours. Nous lisons : «Alors ceux qui craignent l'Éternel ont parlé l'un à l'autre, et l'Éternel a été attentif et a entendu, et un livre de souvenir a été écrit devant lui pour ceux qui craignent l'Éternel, et pour ceux qui pensent à son nom. Et ils seront à moi, mon trésor particulier, dit l'Éternel des armées, au jour que je ferai ; et je les épargnerai comme un homme épargne son fils qui le sert. Alors vous reviendrez, et vous ferez la différence entre le juste et le méchant, entre celui qui sert Dieu et celui qui ne le sert pas.

Car voici, le jour vient, brûlant comme un four ; et tous les orgueilleux, et tous ceux qui pratiquent la méchanceté seront du chaume, et le jour qui vient les brûlera, dit l'Éternel des armées, de manière à ne leur laisser ni racine, ni branche. Et pour vous qui craignez mon nom, se lèvera le soleil de justice ; et la guérison sera dans ses ailes ; et vous sortirez, et vous prospérerez comme des veaux à l'engrais. Et vous foulerez les méchants, car ils seront de la cendre sous la plante de vos pieds, au jour que je ferai, dit l'Éternel des armées.

Souvenez-vous de la loi de Moïse, mon serviteur, que je lui commandai en Horeb pour tout Israël, — des statuts et des ordonnances. Voici, je vous envoie Élie, le prophète, avant que vienne le grand et terrible jour de l'Éternel. Et il fera retourner le cœur des pères vers les fils, et le cœur des fils vers leurs pères, de peur que je ne vienne et ne frappe le pays de malédiction».

Ces paroles de l'Esprit de Christ, adressées à Israël avant la venue du Messie et de Jean Baptiste son précurseur, ont une importance toute particulière comme étant le témoignage qui clôt, pour Israël, la parole prophétique. Les derniers jours y sont distinctement présentés. Le Résidu nous y est dépeint, et ses caractères ne pourraient être tracés d'une manière plus claire, plus simple et plus positive. Selon ce tableau, le Résidu d'Israël est un Résidu pieux, un peuple qui craint l'Éternel. Les fidèles qui le composent sont identifiés avec les hommes pieux d'Israël au temps des prophètes ; — l'Éternel les déclarera siens, quand il mettra à part ses plus précieux joyaux ; — ils sont mis en contraste avec les méchants ; — c'est sur eux que le soleil de justice se lèvera, apportant la guérison dans ses ailes ; — en ce jour, ils triompheront judiciairement de leurs oppresseurs ; — ils sont invités à se rappeler Moïse et la loi donnée à Israël.

L'identification du Résidu des derniers jours avec ceux qui, au temps des prophètes, avaient des oreilles pour entendre, — la liaison de «ce jour» qui vient avec l'époque où les prophètes parlaient, sans aucun indice qu'il puisse y avoir une interruption pendant cette durée, tout cela est caractéristique du langage de la prophétie. Nous aurons de nouveau l'occasion de faire cette remarque au sujet du témoignage de Christ, le grand prophète d'Israël.

2.3 - Passages d'Ésaïe au sujet du Résidu juif

Ces données suffisent pour démontrer l'existence du Résidu juif. Mais comme ce sujet est un thème constant de la prophétie, il ne sera pas sans intérêt de le développer par de nouvelles citations. Commençons par Ésaïe, qui présente des vérités générales sur les voies de Dieu envers Israël, et qui montre aussi le rapport plus particulier du Résidu avec les opérations morales de Dieu au milieu de son peuple.

Chapitre 1:9 — «Si l'Éternel des armées ne nous eût laissé un bien petit Résidu, nous aurions été comme Sodome, nous ressemblerions à Gomorrhe».

Chapitre 8:11-18 — «Car ainsi m'a dit l'Éternel avec main forte, et il m'a averti de ne pas marcher dans le chemin de ce peuple, disant : Ne dites pas conjuration, de tout ce dont ce peuple dira conjuration, et ne craignez pas leur crainte, et ne soyez pas effrayés ; l'Éternel des armées, lui, sanctifiez-le, et que lui soit votre crainte, et lui, votre frayeur ; et il sera pour sanctuaire, et pour pierre d'achoppement et rocher de trébuchement aux deux maisons d'Israël, pour piège et pour lacet aux habitants de Jérusalem. Et beaucoup d'entre eux trébucheront, et tomberont, et seront brisés, et enlacés, et pris. Lie le témoignage, scelle la loi parmi mes disciples. Et je m'attendrai à l'Éternel qui cache sa face de la maison de Jacob, et je l'attendrai.

Voici, moi et les enfants que l'Éternel m'a donnés, nous sommes pour signes et pour prodiges en Israël de la part de l'Éternel des armées qui demeure en la montagne de Sion».

En présence des dangers dont l'approche d'ennemis confédérés contre lui menacera Juda aux derniers jours, le Résidu est engagé à ne point rechercher le secours des forces de l'homme. Le Seigneur des armées lui sera pour sanctuaire. Mais où trouver le Seigneur ? Cette question introduit Christ, qui sera pour la nation une pierre d'achoppement, mais un sanctuaire pour ceux qui regardent à Lui : car le Seigneur est l'Éternel des armées (comp. És. 40). Le témoignage est cacheté, la loi est scellée parmi les disciples ; et ces derniers sont enseignés, selon l'esprit de la prophétie, à s'attendre à l'Éternel qui cache sa face de la maison de Jacob. En un mot, le Seigneur maintient avec le Résidu, en vertu de la foi, la relation de l'Éternel avec Israël.

Le chapitre 26 décrit, dans un cantique de délivrance, la condition du Résidu, c'est-à-dire le caractère et le véritable état de ces justes qui, sous l'oppression des impies, ont attendu l'Éternel «dans le chemin de ses jugements».

Dans les premiers versets du chapitre 61, nous trouvons le Résidu des derniers jours en rapport évident avec le ministère de Christ, lorsqu'il était sur la terre, — tout privilège chrétien ou de l'Église étant omis, — et la gloire future de Sion, la bénédiction terrestre des Juifs pendant le millénium, faisant suite au ministère de notre Seigneur. «L'Esprit du Seigneur, l'Éternel, est sur moi, parce que l'Éternel m'a oint pour apporter de bonnes nouvelles aux débonnaires : il m'a envoyé pour panser ceux qui ont le coeur brisé, pour proclamer aux captifs la liberté, et aux prisonniers l'ouverture de la prison, pour proclamer l'année de la faveur de l'Éternel et le jour de la vengeance de notre Dieu, pour consoler tous ceux qui mènent deuil, pour mettre et donner à ceux de Sion qui mènent deuil l'ornement au lieu de la cendre, l'huile de joie au lieu du deuil, un vêtement de louange au lieu d'un esprit abattu, afin qu'ils soient appelés térébinthes de justice, le plant de l'Éternel pour qu'il soit glorifié.

Et ils bâtiront ce qui était ruiné dès longtemps, ils relèveront les désolations anciennes, et ils renouvelleront les villes ruinées, les lieux désolés de génération en génération».

2.4 - Passages des Psaumes au sujet du Résidu

Si nous prenons les Psaumes, nous trouverons qu'ils abondent sur le sujet du Résidu. Ils présentent les pensées et les sentiments de ces fidèles, sous un double aspect : la relation du juste avec l'Éternel, et l'accomplissement des conseils de Dieu touchant son Oint : ces deux classes de vérités sont résumées dans les Psaumes 1 et 2.

Psaume 1 — Les Psaumes, dès le début, distinguent entre le juste et le reste du peuple. La justice est ce qui caractérise moralement le Résidu : car l'homme qui ne marche point selon le conseil des méchants «prospérera» ; tandis que les méchants eux-mêmes «ne subsisteront point dans le jugement, ni les pécheurs dans l'assemblée des justes». De plus, la bénédiction temporelle des Juifs est celle que recevra le juste, et la loi est la mesure de sa justice. Ainsi, la première chose que les Psaumes nous offrent, c'est la position du Résidu, et le résultat de cette position selon le gouvernement de Dieu : les méchants sont jugés, et la bénédiction est prononcée sur le Résidu seulement.

Mais les versets 1 à 3 parlent du juste, et les versets 5 et 6, des justes. Cette distinction a lieu, évidemment, pour donner au Seigneur sa place d'identification avec le Résidu de son peuple ; car le Christ a été par excellence le Juif pieux, l'homme qui ne marchait point selon le conseil des méchants.

Psaume 2 — Après la position du Résidu, ce qui est immédiatement présenté par les Psaumes, c'est la rébellion des chefs gentils et juifs contre l'Éternel et contre son Oint, — puis le décret assuré qui établit cet Oint sur le trône de Sion en sa qualité de Fils de Dieu, — enfin l'invitation aux rois et aux juges de la terre de se soumettre à Lui, de peur qu'ils ne périssent. Telles sont les pensées de Dieu, et telles seront les conséquences de son gouvernement.

Psaumes 3 à 7 — Mais une autre scène doit précéder l'accomplissement du décret de Dieu à l'égard de son Oint. Nous voyons l'homme pieux en butte aux hostilités incessantes des impies. Ces Psaumes décrivent les divers sentiments des justes exposés à leur haine : leur foi malgré les efforts des ennemis et devant l'apparent abandon de Dieu, leurs louanges à Dieu, leur confiance paisible, leurs requêtes contre les méchants, etc.

Psaume 8 — Le moment arrive enfin où le décret de Dieu s'accomplit, et où le Seigneur reçoit la domination universelle. Le Seigneur, rejeté ici-bas quand il se présenta dans sa qualité de Messie (l'Oint du Psaume 2), apparaît maintenant dans la gloire du Fils de l'homme (*), et prend la suprématie et la domination sur toutes les oeuvres de Dieu.

(*) Comparez Luc 9, qui nous montre le Seigneur, vers la fin de son ministère, défendant à ses disciples de dire qu'il est le Christ : le Fils de l'homme devait mourir.

Dans ce Psaume, on voit distinctement le Résidu et le privilège qu'il possède d'avoir l'Éternel pour Seigneur. Il le célèbre de ce qu'il a rendu son nom magnifique par toute la terre, en établissant le Fils de l'homme sur toutes ses oeuvres. Évidemment ce langage n'est point celui des méchants qui seront frappés quand le Seigneur prendra possession du gouvernement ; c'est le langage du Résidu : d'abord souffrant, puis délivré.

Psaume 16:1-3 — «Garde-moi, ô Dieu ! car je me confie en toi.

Tu as dit à l'Éternel : Tu es le Seigneur, ma bonté ne s'élève pas jusqu'à toi. Tu as dit aux saints qui sont sur la terre, et aux excellents : En eux sont toutes mes délices». Le premier verset est cité dans l'épître aux Hébreux, pour montrer que Celui qui sanctifie et ceux qui sont sanctifiés sont tous d'un. Nous voyons dans ce Psaume que Christ prend devant Dieu la place de serviteur, non pas une place divine, et qu'il entre ensuite en association avec le Résidu fidèle. Cela eut lieu historiquement, quand le Seigneur reçut le baptême de Jean Baptiste. Ce baptême était le premier signe de l'action du Saint Esprit, pour séparer le Résidu du reste des Juifs, en vue de l'entière purification de l'aire du Seigneur. Évidemment, il n'y avait pas lieu à la repentance pour le Seigneur ; mais en recevant le baptême de Jean, Il est entré dans la position d'association qu'il prend avec le Résidu de son peuple.

La citation des premiers Psaumes fournit, sur le sujet du Résidu, des indications assez claires pour nous dispenser d'aller plus avant dans le livre des Psaumes. Seulement, rappelons ici que le Résidu y est présenté comme une classe de personnes fidèles à l'Éternel, ayant une position distincte du reste du peuple, et souffrant la violence des impies pour sa fidélité. En principe, tout cela existe depuis la première venue de Christ, — époque où la position du Résidu et des rebelles s'est définitivement dessinée, — et durera jusqu'à l'établissement du trône en Sion, alors que le jugement atteindra les méchants, et délivrera le Résidu, événement que les deux premiers Psaumes nous ont fait connaître.

Un trait qu'il n'est pas moins important de rappeler, comme appartenant aux Psaumes, c'est l'identification de Christ avec ces fidèles qui souffrent pour la justice. Parfois, nous voyons Christ entrant, en esprit [Bibliquest : 1 Pierre 1:11; 3:19] , dans la position de ces fidèles pieux et affligés, et éveillant leurs sentiments par son Esprit qui est en eux. D'autres fois, nous voyons l'Esprit montant à la hauteur de Christ lui-même entré personnellement dans leur position, et nous dépeignant les sentiments du Messie en des termes qui deviennent des prophéties du Christ. Entré en grâce dans leurs épreuves, — car dans toutes leurs détresses, il a été en détresse [Bibliquest : Ésaïe 63:9] , — le Seigneur, dans ce livre, parle le plus souvent le langage du Résidu, quoiqu'il lui arrive aussi d'exprimer, parfois, des choses qui ne s'appliquent qu'à lui seul.

2.5 - Passages du Nouveau Testament au sujet du Résidu juif

Si nous passons aux écrits du Nouveau Testament, nous trouverons qu'ils mettent le sceau de leur témoignage sur les promesses et les espérances d'Israël, tout en introduisant des espérances célestes et plus élevées. Il est impossible que le Nouveau Testament annule la bénédiction que Dieu a une fois promise et assurée à son peuple. «Les dons de grâce et l'appel de Dieu sont sans repentir» [Bibliquest : Romains 11:29] ; cela est dit des promesses faites à Israël. «Jésus Christ a été serviteur de la circoncision, pour la vérité de Dieu, pour la confirmation des promesses faites aux pères» [Bibliquest : Romains 15:8] . Le fait que Jésus a été rejeté a-t-il mis de côté les promesses ? Loin de là. C'est précisément ce sur quoi l'apôtre insiste en Romains 11. Il montre qu'en vertu de la mort de Christ, les promesses s'accompliront par pure grâce, et que cette mort assure leur accomplissement. Notre seule recherche portera donc sur ce point-ci : le Résidu a-t-il été reconnu comme en relation avec le royaume, quand les promesses ont été ratifiées par le Christ ?

L'Évangile de Luc, avant de se placer sur un terrain plus vaste, car les gentils sont le sujet qu'il embrasse, commence par nous montrer Christ, lorsqu'il est venu ici-bas, entrant dans une relation intime avec Israël. L'Esprit de Dieu, au commencement de cet Évangile, met le sceau sur les promesses d'Israël et les espérances du Résidu. Ces fidèles nous sont présentés comme attendant la délivrance de Jérusalem (chap. 2:38). Ils sont justes et pieux, ils attendent la consolation d'Israël ; et, par l'Esprit Saint, ils voient dans le Christ «le salut de Dieu, lumière pour la révélation des gentils, et gloire d'Israël, le peuple de Dieu». — Les bergers, recevant des anges la nouvelle de la naissance du Christ, apprennent que, dans la cité de David, leur est né le Christ, le Seigneur, sujet de joie pour tout le peuple. — À Marie, il est annoncé que l'enfant qui naîtra d'elle, sera appelé Fils du Très-haut, et que le trône de David, son père, lui sera donné. La protection d'Israël, «son serviteur», est aussi le sujet final de la louange de Marie dans son entrevue avec Élisabeth, sa cousine. — Le cantique de Zacharie est composé d'actions de grâces envers le Dieu qui a visité et racheté son peuple, et lui a donné une corne de salut, dans la maison de David, son serviteur. Tels sont les sujets proclamés par l'inspiration à l'occasion de la naissance de Christ.

L'évangile de Matthieu contient la présentation de Christ aux Juifs et les conséquences de son rejet, savoir la substitution d'un nouvel ordre de choses à l'économie judaïque. Il est ainsi d'un grand intérêt de savoir, à quel point cet Évangile nous montre que, malgré le nouvel ordre de choses, les promesses assurées par grâce au peuple d'Israël (Rom. 11:29), restent à accomplir en leur temps. Il suffit d'un moment d'examen pour découvrir que cet accomplissement est tout particulièrement lié au service des disciples de Christ, durant Sa vie ; et que leur témoignage, semblable en ce point à celui des prophètes, passe par-dessus la période intermédiaire de l'Église, sans la mentionner.

Le sermon sur la montagne (chap. 5-7) dépeint moralement le Résidu et décrit les qualités de ceux qui héritent du royaume, qualités qui sont en contraste avec la propre justice formaliste des Juifs. Deux grands principes caractérisent l'enseignement du Seigneur dans ce discours : la spiritualité de la loi, et la révélation du nom du Père. Il est à remarquer que la persécution y est supposée, et qu'une récompense céleste en sera le fruit pour les persécutés. Ce discours est un exemple de l'enseignement que le Seigneur Jésus donnait à Israël.

Matthieu 10 jette un grand jour sur le point que nous considérons. Nous y trouvons le Seigneur envoyant les douze apôtres en mission dans le pays d'Israël. Leur commission est de ne point aller sur le chemin des gentils, ni d'entrer dans aucune ville des Samaritains ; mais d'aller vers les brebis perdues de la maison d'Israël, et de leur déclarer que le royaume des cieux s'est approché. Ils doivent, dans les villes où ils entreront, s'informer des personnes dignes, c'est-à-dire chercher, non de pauvres pécheurs comme tels, mais le Résidu fidèle ; et, en même temps, ils doivent rejeter ceux qui ne les recevront point, et prononcer contre eux le jugement le plus sévère, en secouant la poussière de leurs pieds. Quoique cette mission s'accomplît au milieu d'Israël, les disciples s'y trouveraient comme des brebis au milieu des loups. La nation était connue, son infidélité, constatée, et le jugement, imminent ; aussi les disciples n'avaient-ils autre chose à faire qu'à chercher ceux qui étaient dignes, les enfants de paix, le Résidu qui échappait à l'état général du peuple.

Il y a plus. Le verset 18 mentionne des circonstances qui dépassent l'époque où notre Seigneur était ici-bas. Les disciples sont avertis qu'ils seront menés devant les gouverneurs et devant les rois, pour rendre témoignage à eux et aux nations, — que l'Esprit de leur Père parlera en eux, — et qu'ils seront haïs de tous à cause du nom de Jésus. Lorsqu'ils seront persécutés dans une ville, ils devront s'enfuir dans une autre : car ils n'auront pas achevé de parcourir les villes d'Israël que le Fils de l'homme ne soit venu (v. 20-23).

Nous voyons donc ici une mission circonscrite à la Judée, poursuivie pendant la vie du Seigneur, continuée après lui sous l'influence du Saint Esprit, et devant durer jusqu'à la fin, — une mission qui, bien que ne dépassant pas la limite des villes d'Israël, ne sera pas

accomplie avant l'arrivée du Fils de l'homme. Toute la période de l'Église ici-bas est omise dans cette prophétie. Cela se remarque aussi dans les prophètes : souvent, à l'occasion de circonstances présentes, ils passent sans transition aux événements du jour à venir. Le Seigneur agit de même dans l'exemple que nous venons de donner.

Aucun sujet ne saurait être mieux défini que celui du Résidu de la fin des temps. Ce témoignage, qui ne s'adresse qu'à Israël, et devant lequel les gentils ne sont que des ennemis associés à l'hostilité des Juifs, ne saurait être le témoignage de l'Église, ni l'oeuvre du ministère qui travaille à sa formation. Et notez que cette mission donnée par le Seigneur au sujet du royaume, demeure la même à la fin, et qu'elle sera en cours d'accomplissement jusqu'au jour de l'apparition du Fils de l'homme. Ce chapitre de Matthieu terminera nos citations du Nouveau Testament au sujet du Résidu. Mais, avant d'en venir au point spécial de l'enlèvement des saints, accordons un moment d'attention à l'Église.

3 - L'Église, son origine et ses caractéristiques propres

L'Église se présente dans une condition bien différente de celle du Résidu. D'abord, il est expressément déclaré que l'Église est un mystère resté caché dans l'Ancien Testament : «Le mystère du Christ, lequel, en d'autres générations, n'a pas été donné à connaître aux fils des hommes, comme il a été maintenant révélé à ses saints apôtres et prophètes par l'Esprit : savoir que les nations seraient cohéritières et d'un même corps et coparticipantes de sa promesse dans le Christ Jésus, par l'Évangile». Et encore : «L'administration du mystère caché dès les siècles en Dieu» (Éph. 3:4-6, 9). Bien des choses, obscures sous l'Ancien Testament, étaient néanmoins révélées ; mais ce mystère-là était caché en Dieu.

Quand le Père eut révélé à Simon, fils de Jonas, la vérité que Jésus n'est pas seulement le Christ, mais le Fils du Dieu vivant, le Seigneur put parler de son Église, car c'est sur le fondement de la vie éternelle, existant dans le Fils de Dieu, et déployée en Lui par la résurrection, qu'elle devait être fondée ; mais Jésus n'en parla que comme d'une chose future : «Sur ce roc je bâtirai mon assemblée». Jésus a été déclaré Fils de Dieu «en puissance... par la résurrection des morts» [Bibliquest : Romains 1:4] , pouvoir qui annule celui de Satan. Sa mort était nécessaire «pour rassembler en un les enfants de Dieu dispersés». Son départ eut lieu, afin que le Consolateur pût venir : «Si je ne m'en vais, le Consolateur ne viendra pas à vous ; mais si je m'en vais, je vous l'enverrai» (Jean 16:7). Ainsi, Jésus ayant passé par la mort, et étant monté en haut, le fondement de toute bénédiction était posé, et en particulier pour l'Église. Puis, selon la promesse du Père, le Saint Esprit, le Consolateur est descendu, et l'Église a été formée : «Le Seigneur ajoutait tous les jours à l'assemblée ceux qui devaient être sauvés» (Actes 2:47).

Toutefois, pour autant que nous en sommes informés par l'Écriture, la doctrine de l'Église n'était pas encore enseignée à ce moment-là. Les chrétiens restaient dans le judaïsme ; ils demeuraient zéloteurs de la loi ; beaucoup de sacrificateurs obéissaient à la foi, et rien n'indique qu'ils eussent résigné leur sacerdoce. C'est à Paul qu'était réservée la communication du mystère de Christ.

On peut remarquer, ce qui semblera étonnant à plusieurs, que l'Église n'est jamais nommée dans aucune épître, si ce n'est dans celles de Paul. Jean parle d'une assemblée particulière, dans sa troisième épître ; mais l'Assemblée, le corps de Christ, n'est mentionnée que par l'apôtre des gentils.

Saul de Tarse, instrument de l'inimitié des Juifs contre le nom de Jésus, et représentant de leur résistance finale au Saint Esprit, fut arrêté sur le chemin de Damas par le Seigneur qui lui apparut dans sa gloire céleste, donnant un exemple de sa souveraine grâce, en lui faisant miséricorde et le suscitant comme serviteur de cette grâce auprès des gentils. «Pourquoi me persécutes-tu ?» «Je suis Jésus que tu persécutes», telles sont les paroles que, du sein de sa gloire, le Seigneur lui fait entendre. Par ces paroles, et par l'acte de clémence qu'il exerçait envers un grand pécheur, le Seigneur montre l'immensité de la grâce qui allait se déployer, par le ministère qu'il suscite en ce jour-là. Ces fidèles que Saul persécutait jusque dans les villes des gentils, c'était Jésus lui-même dans le ciel ; eux et Jésus n'étaient qu'un : l'Église sur la terre est unie à Christ dans le ciel, et forme un seul corps avec Lui. Tel a été le point de départ du ministère de Paul. Cet apôtre nous apprend lui-même qu'il a été fait serviteur de l'assemblée «pour compléter la parole de Dieu».

Dans quels termes nous parle-t-il de l'Église ? Il dit dans son épître aux Éphésiens (chap.1) : Dieu a déployé sa puissance en Christ, «en le ressuscitant d'entre les morts ; — et il l'a fait asseoir à sa droite dans les lieux célestes, au-dessus de toute principauté, et autorité, et puissance, et domination, et de tout nom qui se nomme, non seulement dans ce siècle, mais aussi dans celui qui est à venir ; et il a assujéti toutes choses sous ses pieds, et l'a donné pour être chef sur toutes choses à l'Assemblée, qui est son corps, la plénitude de celui qui remplit tout en tous». Selon ces termes, l'Église est donc une Assemblée unie à Christ ; mais unie à Lui après qu'il a été ressuscité et assis à la droite de Dieu dans les lieux célestes, élevé à une position dans laquelle il remplit tout en tous ; l'Église est unie à Lui, dans cette gloire, pour être son corps, l'accomplissement de la Tête. Dans l'épître aux Colossiens, nous lisons également (chap. 1) : «Il est le chef du corps, de l'Assemblée, lui qui est [le] commencement, [le] premier-né d'entre les morts». Et dans le 12^e chapitre de l'épître aux Romains : «Nous qui sommes plusieurs, sommes un seul corps en Christ».

Un autre principe qui appartient à la formation de l'Église sur la terre est que : nous, Juifs et gentils, nous sommes «édifiés (grec : bâtis) ensemble, pour être une habitation de Dieu par l'Esprit» (Éph. 2). Vérité également exprimée dans le chapitre 12 de la première épître aux Corinthiens : «De même que le corps est un et qu'il a plusieurs membres, mais que tous les membres du corps, quoiqu'ils soient plusieurs, sont un seul corps, ainsi aussi est le Christ. Car aussi nous avons tous été baptisés d'un seul Esprit pour être un seul corps, soit Juifs, soit Grecs, soit esclaves, soit hommes libres».

Le baptême du Saint Esprit, par lequel l'Église a été formée, a eu lieu le jour de la Pentecôte : «Jean a baptisé avec de l'eau ; mais vous, vous serez baptisés de l'Esprit Saint, dans peu de jours» (Actes 1:5). C'est un acte qui procède de Christ, à qui il appartient de baptiser du Saint Esprit : «Celui sur qui tu verras l'Esprit descendre, et demeurer sur lui, c'est celui-là qui baptise de l'Esprit Saint» (Jean 1:33). Et afin de donner cet Esprit à ses saints, Jésus est monté dans le ciel pour le recevoir : «Si je ne m'en vais, le Consolateur ne viendra pas à vous ; mais si je m'en vais, je vous l'enverrai» (Jean 16:7). «Ayant donc été exalté par la droite de Dieu, et ayant reçu de la part du Père l'Esprit Saint promis, il a répandu ce que vous voyez et entendez» (Actes 2:33). Ainsi l'Église ou l'Assemblée, qui est le corps de Christ uni à lui dans le ciel, a été formée et placée dans cette unité, après que Christ, la Tête du corps, a été exalté à la droite de Dieu, et qu'il a envoyé le Saint Esprit ici-bas pour rassembler en un tous les saints.

Avant qu'Israël formât une nation, les saints marchaient individuellement par la foi. Quand Israël fut devenu un peuple, les saints se trouvaient être des individus appartenant à une nation reconnue de Dieu, mais dont la masse se composait d'inconvertis. L'unité du peuple, car il y en avait une, rejetait nécessairement les gentils : c'était une unité dans la chair, à laquelle le Saint Esprit n'avait aucune part. Mais après la mort et l'exaltation de Celui qui mourut non seulement pour la nation, mais aussi pour réunir en un les enfants de Dieu dispersés, tout changea sous ce rapport. La distinction entre Juifs et gentils fut effacée. Les uns et les autres furent, par la foi, réconciliés avec Dieu et réunis par le Saint Esprit envoyé du ciel, pour former une seule Assemblée, le corps de Christ, la demeure du Saint Esprit sur la terre.

À quel point cette Assemblée est-elle demeurée dans son intégrité ici-bas, ou à quel degré s'est-elle corrompue, ce n'est pas ce dont nous nous occupons maintenant. Notre sujet était de considérer l'Église, dans son existence primitive et scripturaire. Ce qu'on peut dire d'elle, c'est qu'elle est unique, et que rien d'autre qu'elle ne saurait être l'Assemblée de Dieu, l'Église. Elle est l'Épouse de Christ. Elle est dans une relation qui n'appartient qu'à elle seule. Elle est appelée à participer aux souffrances de Christ ; et, comme pour Ève

que Dieu présenta à Adam, Christ se présentera l'Assemblée à lui-même, comme son Épouse, une Église glorieuse n'ayant ni tache, ni ride, ni rien de semblable.

Si le mot «Assemblée» est appliqué à des assemblées particulières de chrétiens en différents endroits, c'est parce que, dans ces endroits, elles formaient l'Assemblée de Dieu. «Le Seigneur ajoutait tous les jours à l'Assemblée ceux qui devaient être sauvés» (le Résidu, les sōzomenous). Il a mis dans l'Assemblée, premièrement des apôtres, secondement des prophètes, etc. — Il est aussi à remarquer que, lorsque le Seigneur ajoutait à l'Assemblée ceux qui devaient être sauvés, ce n'étaient pas des personnes qui fussent déjà de l'Église. Elles étaient, par grâce, reçues dans une Assemblée que le Saint Esprit venait d'instituer. Elles n'en faisaient donc pas partie auparavant. Et leur qualité de membres de la nation juive, fut-ce même de membres pieux, ne leur conférait point, comme on le voit, celle de faire partie de l'Église.

4 - Enlèvement de l'Église

Examinons maintenant le témoignage de Dieu, touchant notre enlèvement pour être avec Christ.

4.1 - L'enlèvement a lieu avant l'apparition du Seigneur et est le privilège spécifique de l'Église (liée à Christ)

La réunion de l'Église avec Christ n'a rien à faire avec l'apparition du Fils de l'homme pour le monde. L'Église a sa place ailleurs qu'ici-bas. Elle est déjà maintenant assise en Christ, dans les lieux célestes ; il reste à accomplir qu'elle y soit en personne. Le Seigneur, au moment où il devait quitter ses disciples ; leur dit : «Je vais vous préparer une place. Et si je m'en vais et que je vous prépare une place, je reviendrai, et je vous prendrai auprès de moi ; afin que là où moi je suis, vous, vous soyez aussi» (Jean 14:2, 3). Ce que l'Église a donc à attendre pour elle-même, n'est pas l'apparition de Christ, événement qui ne manquera pas d'avoir lieu, mais d'être recueillie au ciel auprès du Seigneur.

C'est aussi ce que Paul déclare par ces paroles : «Le Seigneur lui-même, avec un cri de commandement, avec une voix d'archange, et avec la trompette de Dieu, descendra du ciel ; et les morts en Christ ressusciteront premièrement ; puis nous, les vivants qui demeurons, nous serons ravis ensemble avec eux dans les nuées à la rencontre du Seigneur, en l'air ; et ainsi nous serons toujours avec le Seigneur» (1 Thess. 4:16, 17). Rien n'est plus clair : nous serons réunis à Christ quand nous irons au-devant de lui en l'air ; nous n'avons pas à attendre auparavant sa venue pour le monde.

Que la venue de Christ, pour nous recueillir, ne soit pas son apparition, cela paraît encore évident par les premiers versets du troisième chapitre de l'épître aux Colossiens : «Quand le Christ qui est notre vie, sera manifesté, alors vous aussi, vous serez manifestés avec lui en gloire». Cela montre que nous serons déjà avec lui quand il apparaîtra. L'identification des saints avec Christ lui-même, est l'essence de la bénédiction de l'Église. Christ est notre vie, notre justice. La gloire qu'il a reçue de Dieu, il nous l'a donnée. Nous sommes les membres de son corps : chair de sa chair et os de ses os. Nous souffrons avec lui, et nous régnerons avec lui. Il est caché en Dieu, notre vie est aussi cachée avec lui en Dieu. Il apparaîtra, et avec lui nous apparaîtrons. Mais pour que nous apparaissions avec le Seigneur, il est nécessaire que nous ayons été auparavant réunis auprès de lui ; car lorsqu'il apparaîtra, nous l'accompagnerons. Ceci ne fixe aucune époque pour l'enlèvement de l'Église, mais révèle ce qui est beaucoup plus important : la différence complète qui existe dans les relations avec Christ, entre les saints célestes et ceux qui ne le verront qu'au moment où il apparaîtra. Ces derniers seront bénis sous son règne, et demeureront en rapport avec la terre. Les premiers apparaîtront et régneront avec Christ lui-même. Ils sont identifiés avec lui. Quand cette vérité est affaiblie, c'est l'oeuvre de Satan.

Il y a des vérités communes à tous les hommes : celle, par exemple, d'être manifestés devant le tribunal de Christ. Il en est qui sont la prérogative des croyants seulement : telle est notre association avec Christ, premier-né entre plusieurs frères, et notre privilège d'être l'Épouse de Christ, son corps. Celui qui attend, pour notre réunion avec Jésus, le moment de son apparition, méconnaît l'espérance propre de l'Église et sa relation avec Christ. Sur ce point, il n'y a pas de transaction possible. Ignorer nos privilèges est une chose — et c'est, hélas ! plus ou moins la part de chacun — les nier en est une autre. Quand nous réalisons que nous apparaîtrons avec Christ, et que, par conséquent, notre espérance n'est pas son apparition, vu qu'auparavant nous serons avec lui, nos pensées et nos affections spirituelles sont complètement changées. Ajoutons que notre espérance n'est pas même la gloire dans laquelle nous apparaîtrons avec Jésus, tout merveilleux que cela soit, mais le bonheur d'être réunis avec Lui. Ces précieuses promesses : «Je reviendrai, et je vous prendrai auprès de moi ; afin que là où moi je suis, vous, vous soyez aussi» [Bibliquest : Jean 14:3] , sont notre part, et «ainsi nous serons toujours avec le Seigneur» [Bibliquest : 1 Thessaloniens 4:17] .

4.2 - Trois aspects du retour de Christ

Le retour de Christ est présenté, dans les Écritures, sous trois aspects différents. D'abord, à un point de vue général. Nous ne disons pas avec les moqueurs : «Toutes choses demeurent au même état dès le commencement de la création». Nous avons été convertis pour attendre du ciel le Fils de Dieu. Nous savons qu'il viendra, et nous l'attendons. De cette manière, tout est moralement fini entre nous et ce monde : notre espérance n'y est pas. Telle est la pensée du chrétien instruit dans la Parole, quel que puisse être son degré de lumière quant aux détails.

En second lieu, la scène de ce monde ne présente à notre esprit que mal et confusion. Nous savons que ce mal grandira, et qu'à sa maturité les hommes seront en rébellion ouverte contre Dieu. Nous savons aussi que Dieu jugera ce monde par l'homme qu'il a ordonné pour cela, — que le Seigneur, par conséquent, jugera les vivants et les morts à son apparition et en son règne, — qu'il établira son royaume sur la terre par le jugement. Nous savons encore que les résultats de son jugement gouvernemental seront manifestés dans les saints en ce temps-là, de telle manière que, si pour le monde ce sera le jour du Seigneur, pour les saints, ce sera le moment auquel les résultats de leur responsabilité seront manifestés. Le Seigneur viendra et comptera avec ses serviteurs : il donnera à l'un dix villes, à l'autre cinq, etc.

En troisième lieu, outre la venue de Christ et la manifestation de sa justice, le privilège spécial de la réunion, par grâce, des saints avec le Seigneur, doit aussi avoir son accomplissement. Sans aucun doute, nous serons manifestés devant le tribunal de Christ, afin de rendre compte à Dieu pour nous-mêmes ; mais ce fait ne contredit nullement notre privilège, car nous y arriverons, étant déjà semblables à Christ. Ce qui fera de notre réunion avec le Seigneur une chose si heureuse, ce sera moins l'apparition avec lui qui en sera la suite, que notre réception dans le lieu où Il est, notre introduction dans la maison du Père, et notre place avec Christ au siège céleste du gouvernement de son royaume. Ce fait aura lieu à la venue de Christ, par la résurrection et la transmutation des saints, et leur enlèvement à sa rencontre en l'air, événement qui précédera son apparition avec tous les saints.

Telle est la doctrine de l'enlèvement de l'Église, — doctrine de la plus haute importance, parce qu'elle touche directement aux relations de l'Église avec Christ et à sa séparation complète d'un monde où elle n'a aucune part. C'est l'acte qui couronnera notre parfaite justification.

4.3 - Attendre constamment le Seigneur

Quant à l'époque, personne ne peut la dire. Mais sur ce point, il y a une différence capitale entre notre réunion avec le Seigneur et notre apparition avec Lui. Lors de ce dernier événement, aura lieu le jugement de ce monde. L'apparition du Seigneur est donc en rapport avec le monde, dont elle clôt l'histoire. Mais auparavant cette histoire aura atteint sa dernière période ; des événements révélés dans la Parole se seront accomplis, et les personnages objets du jugement auront paru sur la scène ; tandis que l'Église n'a point d'événement terrestre à placer entre elle et le ciel. Elle est unie à Christ, et celui-ci s'est déjà rendu auprès de Dieu. Comme lui, elle n'est pas de ce monde ; elle est ressuscitée avec lui et cachée avec lui en Dieu. C'est la certitude que le caractère de l'Église est céleste, et qu'en vertu de son appel et de sa relation avec Christ, elle est en dehors des événements de ce monde, qui fait de son enlèvement un sujet si simple et si clair.

D'autre part, nier son enlèvement, la rabaisse au niveau de la terre, et détruit son caractère spirituel et sa position céleste. Notre appel est céleste, notre espérance n'est point un sujet prophétique, car la prophétie n'a aucun rapport avec le ciel, les événements qu'elle annonce ont la terre pour théâtre. Nous attendons la promesse que le Seigneur nous a faite, de venir et de nous prendre auprès de lui, afin que là où il est nous y soyons aussi.

Quoique ce qui précède puisse déjà servir de réponse, il n'est pas inutile de poser formellement la question : Quand le chrétien doit-il attendre le Seigneur ! La réponse est : Toujours.

Attendre constamment le Seigneur, caractérise un état spirituel selon Dieu. «Soyez vous-mêmes semblables à des hommes qui attendent leur maître, à quelque moment qu'il revienne des noces, afin que, quand il viendra et qu'il heurtera, ils lui ouvrent aussitôt. Bienheureux sont ces esclaves, que le maître, quand il viendra, trouvera veillant. En vérité, je vous dis qu'il se ceindra et les fera mettre à table, et, s'avançant, il les servira. Et s'il vient à la seconde veille, et s'il vient à la troisième, et qu'il les trouve ainsi, bienheureux sont ces esclaves-là. Mais sachez ceci, que si le maître de la maison eût su à quelle heure le voleur devait venir, il eût veillé et n'eût pas laissé percer sa maison. Vous donc aussi soyez prêts ; car, à l'heure que vous ne pensez pas, le Fils de l'homme vient». Continuant ensuite à parler du service des saints, le Seigneur ajoute : «Bienheureux est cet esclave-là que son maître, lorsqu'il viendra, trouvera faisant ainsi. En vérité, je vous dis qu'il l'établira sur tous ses biens. Mais si cet esclave-là dit en son cœur : Mon maître tarde à venir, et qu'il se mette à battre les serviteurs et les servantes, et à manger et à boire et à s'enivrer, le maître de cet esclave-là viendra en un jour qu'il n'attend pas, et à une heure qu'il ne sait pas, et il le coupera en deux, et lui donnera sa part avec les infidèles» (Luc 12). D'où nous voyons qu'en principe l'attente constante de la venue de Jésus comme d'une chose actuelle, caractérise ceux qui seront bénis quand il viendra. Ce qui conduit le méchant serviteur à toutes ses mauvaises actions, ce n'est pas de nier la venue du Seigneur, mais d'avoir perdu le caractère qui répond à cette venue, et d'en avoir abandonné l'attente immédiate.

Cette faute a été le premier pas qui a fait sortir l'Église de la simplicité de la foi, et l'a fait entrer dans la voie de l'autorité cléricale et de la mondanité, et lui a fait perdre son autorité spirituelle.

5 - L'Église préservée de la grande tribulation

Avant de terminer, considérons quelques passages, pour montrer que nous serons à l'abri de la tribulation qui sévira sur le monde, mais plus spécialement sur les Juifs rentrés comme nation dans leur pays.

5.1 - Les divers passages pertinents

Dans l'épître à Philadelphie (Apoc. 3), en rapport avec la venue très prochaine du Seigneur, ceux qui gardent la parole de la patience de Christ (car il attend patiemment lui aussi) reçoivent la promesse d'être gardés de l'heure de l'épreuve qui viendra sur le monde pour éprouver ceux qui habitent sur la terre. Ce terme, employé fréquemment dans l'Apocalypse, exprime beaucoup plus que la simple condition d'hommes vivant ici-bas. Ce sont des personnes caractérisées par ceci : qu'elles ont sur la terre le lieu de leur demeure, leur chez soi. — En Apoc. 12:10-12, il est dit : «Et j'ouïs une grande voix dans le ciel, disant : Maintenant est venu le salut et la puissance et le royaume de notre Dieu et le pouvoir de son Christ, car l'accusateur de nos frères, qui les accusait devant notre Dieu jour et nuit, a été précipité ; et eux l'ont vaincu à cause du sang de l'Agneau et à cause de la parole de leur témoignage ; et ils n'ont pas aimé leur vie, même jusqu'à la mort. C'est pourquoi réjouissez-vous, cieux et vous qui y habitez. Malheur à la terre et à la mer, car le diable est descendu vers vous, étant en grande fureur, sachant qu'il a peu de temps».

Ce passage ne traite pas de l'enlèvement de l'Église, car cet événement aura eu lieu avant la scène décrite ici. L'enlèvement de l'Église est compris dans celui de l'enfant mâle qui doit gouverner les nations (12:5) ; car l'Église est un avec Christ, et elle gouvernera avec lui. Mais je trouve ici la révélation positive que trois ans et demi avant la fin (c'est-à-dire au commencement de la dernière demi-semaine de Daniel 9), Satan, «l'accusateur de nos frères», est précipité du ciel ; le triomphe de ceux qu'il accusait est célébré ; la fin de leur épreuve fait d'eux des habitants du ciel.

Alors commence le temps de la grande colère de Satan contre les habitants de la terre. La persécution a fini pour une classe de fidèles ; mais elle commence pour une autre, pour celle que le Seigneur délivrera par son apparition. Et remarquez que ce moment est exactement l'époque dont le prophète Daniel a parlé, et à laquelle le Seigneur fait allusion, comme à un temps de persécution telle qu'il n'y en eut jamais de semblable depuis le commencement du monde. Il est clair aussi que la femme persécutée représente la nation juive. Ce sont donc les habitants de la terre que la tribulation atteindra : l'Église, qui est du ciel, ne traversera point cette épreuve. Le Seigneur a promis de la «garder de cette heure».

Si le lecteur a retenu ce fait, clairement démontré d'après l'Écriture, savoir : l'existence d'un Résidu juif à la fin, Résidu distinct de l'Église, ayant des espérances juives, reconnues de Dieu, et un caractère judaïque ; — s'il a retenu aussi que l'Église se trouve avec Christ dans une relation qui n'appartient qu'à elle, relation toute particulière comme celle du corps avec la tête ; que cette union a été produite par le Saint Esprit descendu du ciel ; — s'il est en outre évident par la Parole que nous ne resterons pas sur la terre jusqu'au moment de l'apparition de Christ ; — le lecteur, dis-je, possède les jalons qui le guideront sûrement à travers le détail des faits que cette vérité embrasse. Ces jalons ne le sortiront pas de la bonne direction, et le garderont d'affaiblir les divines relations sur lesquelles nos affections les plus saintes et les plus précieuses sont fondées.

La question de savoir si nous passerons par la tribulation, me paraît recevoir de la Parole une solution très simple. Comment savons-nous qu'il y aura une tribulation ? Nous le savons par les Écritures. Je l'admets ; mais il n'est aucun des passages qui révèlent cette crise finale, qui ne montre en même temps que l'Église n'y sera pas. Ces passages sont Jérémie 30:7 ; Daniel 12:1 ; Matthieu 24:21 ; Marc 13:19 ; auxquels on peut ajouter Apocalypse 3:10 et 7:14. Maintenant, quelles sont les personnes qui traverseront ces jours d'angoisse ? À l'exception du chapitre 7:14 de l'Apocalypse, qui présente une légère difficulté, tous ces témoignages montrent à l'évidence que ce sont les Juifs qui seront dans la tribulation, non l'Église.

Jérémie nous dit de ce jour qui n'a point de semblable : «C'est le temps de la détresse pour Jacob, mais il en sera sauvé». Daniel nous montre que ce jour de «détresse tel, qu'il n'y en a pas eu depuis qu'il existe une nation», sera le jour de l'indignation sur Israël, car le peuple en question ici, comme dans toute la prophétie à laquelle ces paroles appartiennent, est le peuple de Daniel. «En ce temps-là ton peuple sera délivré ; quiconque sera trouvé écrit dans le livre». Le Seigneur en citant ce passage dans sa prophétie de Matthieu

24, ne laisse pas le moindre doute qu'il s'applique à Israël, à ceux du peuple qui seront en Palestine, et plus exclusivement à ceux qui seront dans la Judée et à Jérusalem. Cela est évident, d'après des expressions comme celle-ci : «Quand donc vous verrez l'abomination de la désolation, dont il a été parlé par Daniel le prophète, établie dans le lieu saint (que celui qui lit comprenne), alors que ceux qui sont en Judée s'enfuient dans les montagnes ; que celui qui est sur le toit ne descende pas pour emporter ses effets hors de sa maison ; et que celui qui est aux champs ne retourne pas en arrière pour emporter son vêtement... Et priez que votre fuite n'ait pas lieu en hiver, ni un jour de sabbat». En un mot, la grande tribulation sévira à Jérusalem, en Judée et parmi les Juifs. La prophétie de Marc 13 a évidemment rapport aux mêmes événements et n'exige pas de commentaire. Ainsi donc, Jérémie, Daniel et le Seigneur lui-même, déclarent que la tribulation a rapport aux Juifs. Ce sera le temps de «la détresse de Jacob».

Mais Apocalypse 3:10, parle de «l'heure de l'épreuve», qui viendra «sur la terre habitée tout entière, pour éprouver ceux qui habitent sur la terre». C'est donc quelque chose de plus général que la tribulation circonscrite aux Juifs, annoncée par Jérémie, par Daniel, et mentionnée par le Seigneur. En rapport avec cette tribulation générale, l'Église qui attend le Seigneur, est nommée. Mais que lui est-il dit ? «Je te garderai de cette heure». Elle reçoit, en même temps que l'annonce de cette heure qui approche, la précieuse promesse, qu'ayant gardé la parole de la patience de Christ, elle sera gardée hors de cette heure ; vérité confirmée par le chapitre 12 de l'Apocalypse, dans lequel nous avons vu que l'épreuve des saints célestes est passée quand la période de trois ans et demi, qui est celle de la grande tribulation, commence. — Le «malheur à la terre» (v. 12), prononcé à ce moment-là, est pour d'autres, pour les Juifs.

5.2 - Portée de Apoc. 7:14 (...ceux qui viennent de la grande tribulation)

Tels sont donc les témoignages de l'Écriture touchant la tribulation à venir. Tous, à l'exception d'un seul passage, déclarent unanimement qu'elle sera pour les Juifs, non pour l'Église.

Ce passage (Apoc. 7:9-17), obscur pour plusieurs, on le présente parfois pour ébranler l'attente des saints dans la venue du Seigneur avant la tribulation.

Disons d'abord que prendre un passage dont l'application est difficile, parce qu'une certaine obscurité l'enveloppe, et s'en servir pour troubler l'esprit des saints et les ébranler quant aux vérités les plus simples et les plus importantes, est un indice d'erreur et une oeuvre de l'Ennemi.

Il est évident d'après la promesse faite à Philadelphie, que ce passage ne se rapporte point à l'Église. Tout le confirme. La famille de sauvés du chapitre 5 forme une classe distincte des vingt-quatre anciens qui représentent les rois et les sacrificateurs célestes assis sur des trônes devant Dieu. L'un de ces anciens explique à Jean, au chapitre 7, quelles sont ces personnes venues de toute nation, et tribus, et peuples et langues ; et montre précisément dans sa description que cette classe est aussi distincte que possible de celle des vingt-quatre anciens.

L'expression du verset 15: «Celui qui est assis sur le trône dressera sa tente sur eux» est exacte, mais si la langue le permettait, il faudrait lire : «tabernaclera». Sans aucun doute, c'est une allusion à la nuée qui abritait les enfants d'Israël dans le désert. Or nous voyons, en conformité avec cela, que la seule bénédiction conférée à cette classe de sauvés, est finalement celle d'être protégés, nourris, rafraîchis et délivrés de toute douleur.

C'est après que les élus des douze tribus d'Israël ont été scellés, que cette grande foule arrive sur la scène, formant une classe distincte de toutes celles qui ont précédé : distincte, par conséquent, et bien différente de celle des anciens (chap. 5:10). Un des anciens fait connaître à Jean quelles sont les personnes qui composent cette multitude ; mais à l'exception du cri jeté par elles : «Le salut est à notre Dieu qui est assis sur le trône, et à l'Agneau», on remarque un silence complet. Ces gens sauvés de la douleur sont abrités, rafraîchis et bénis, mais ne prennent aucune part dans l'activité et la joie des autres. Ils ne présentent non plus aucune intercession, ni aucune louange pour la délivrance accordée à d'autres. Leur privilège est de servir Dieu dans son temple (v. 15), sans participer en rien aux scènes célestes, dans lesquelles on s'occupe des conseils de Dieu et où l'on célèbre ses actes : bien plus, ce sont les saints des lieux célestes représentés par un ancien qui sont capables d'expliquer l'énigme de cette classe additionnelle de personnes, «se tenant devant le trône et devant l'Agneau». Il suffit de comparer le passage qui nous occupe avec celui auquel nous venons de faire allusion (Apoc. 5), pour reconnaître que les saints mentionnés dans ces deux chapitres forment deux classes distinctes.

En somme, quelles sont les évidences de l'Écriture au sujet de la tribulation ? Nous avons trouvé six passages qui mentionnent ce temps d'angoisse : quatre d'entre eux révèlent positivement et clairement que la tribulation sera pour les Juifs ; un autre déclare que les saints de l'Église en seront gardés ; et le dernier, parlant des gentils, les distingue de la manière la plus positive des anciens couronnés et assis sur des trônes, lesquels représentent l'Église et les saints dans le ciel. Ainsi, l'Écriture est, sur ce sujet, aussi claire que la lumière elle-même.

Lier et Délirer par l'assemblée Matthieu 16:18-19 ; 18:15-20 par J.N. Darby

Bibliquest

Les sous-titres ont été ajoutés par Bibliquest ME 1876 p.434 et 461

Table des matières

- 1 - Introduction
 - 1.1 - Un besoin de certitude du salut
 - 1.2 - Une place anormale donnée aux rites
 - 1.3 - Jouissance d'une rédemption complète et accomplie
- 2 - Matthieu 16
 - 2.1 - Différences entre les évangiles
 - 2.2 - Contexte de Matthieu 16
 - 2.3 - La révélation sur l'Église. Christ bâtit. Ici, pas de responsabilité de l'homme
 - 2.4 - Les clefs sont pour le royaume, pas pour l'Église. Distinction entre les deux. Autorité de Pierre
- 3 - Le ciel sanctionne les actes de Pierre et des 2 ou 3 réunis au nom du Seigneur. Leur sphère de compétence
- 4 - Le pardon
 - 4.1 - Pardon absolu du Nouveau Testament
 - 4.2 - Pardon « administratif » de l'Ancien Testament
- 5 - Autorité de Pierre (Matt. 16:19) et autorité de l'assemblée (Matt. 18:15-20)
- 6 - La rémission des péchés confiée à tous les apôtres en Jean 20
- 7 - Encore le pardon absolu des péchés
- 8 - Le gouvernement de Dieu sur Ses enfants
- 9 - Pardon gouvernemental ou administratif
 - 9.1 - Job et les Psaumes
 - 9.2 - Dans le Nouveau Testament, les saints interviennent dans le pardon
 - 9.3 - 1 Jean 5 et Jacques 5
- 10 - Châtiment de Dieu, discipline de l'assemblée, jugement final
- 11 - Acceptation devant Dieu et discipline
- 12 - Livrer à Satan
- 13 - Discipline et limite de compétence de l'église quant au pardon

1 - Introduction

1.1 - Un besoin de certitude du salut

Tout ce qui peut mettre les âmes au clair sur des passages que l'on met en avant pour appuyer les erreurs du papisme et du puseyisme est de saison aujourd'hui, ne fût-ce que pour fournir une réponse à ceux qui, moins que d'autres, ont été exercés sur de pareils sujets, même pour le cas où leur foi personnelle serait bien établie par une connaissance positive de la vérité. La bonté de Dieu peut préserver un homme des erreurs du papisme, mais j'ai toujours éprouvé que, là où la rédemption n'est pas bien connue, il n'y avait, pour ce qui concerne la doctrine, rien qui garantît l'âme des envahissements de ce système. Ses superstitions et ses erreurs positives peuvent suffire, par la miséricorde de Dieu, pour le faire rejeter, et nous devons en rendre grâce à Dieu ; mais, pour ce qui concerne la paix et l'acceptation devant Dieu, une grande partie du monde évangélique est si peu affranchie de la foi papiste que, dans des jours comme les nôtres, où règne la confusion et où la superstition prévaut de toutes parts, il n'y a pas lieu d'être étonné, si des gens tombent dans les pièges que les agents de Rome placent devant les âmes. Même la doctrine de « l'assurance du salut », cette doctrine universellement reconnue à l'époque de la Réformation et condamnée par le concile de Trente comme la vaine confiance des hérétiques, est condamnée aujourd'hui par une multitude de protestants comme présomptueuse, et n'existe vraiment que chez très peu d'entre eux dans la simplicité d'une foi bien établie, quoique, Dieu en soit béni, le nombre de ces âmes aille en augmentant. Là où la rédemption est réellement connue, là où ce que Christ a positivement promis est devenu la possession de l'âme, selon qu'il est écrit : « En ce jour-là vous connaîtrez que moi je suis en mon Père, et vous en moi, et moi en vous » (Jean 14), le système tout entier du papisme et du ritualisme est renversé et ne peut plus trouver de place dans l'âme. Le papisme et le ritualisme s'occupent à replâtrer continuellement la conscience pour ceux qui sont encore loin de Dieu, les laissant répondre pour eux-mêmes au jour du jugement : le vrai croyant est, avec une conscience parfaite, dans la présence de Dieu ; — il est agréable dans le Bien-aimé, il a pleine liberté pour entrer dans le lieu très saint maintenant, et il sait que Dieu ne se souviendra plus jamais de ses péchés ni de ses iniquités.

1.2 - Une place anormale donnée aux rites

Là où une âme jouit de ces bénédictions, tous les accommodements du papisme sont vains. Mais combien peu de ceux qui le rejettent, lui ou le ritualisme, en sont là ! Un Juif avait son sacrifice pour chaque péché ; un catholique romain a son absolution, chaque fois que l'occasion se présente ; — le chrétien, par une seule offrande, a été rendu parfait à perpétuité, quoiqu'il puisse s'humilier et faire confession à Dieu pour chacune de ses fautes. Mais le monde évangélique parle de réaspersion avec le sang de Christ ; ou bien, là où il écoute Calvin, on lui apprend, pour le cas où quelqu'un a péché, à reporter ses yeux en arrière vers le baptême ou à recourir à la cène du Seigneur comme à un moyen de pardon ; car, dans la théologie de la Réformation, les sacrements sont présentés comme un moyen pour la rémission des péchés. Sur ces points, la théologie protestante est trop vague et trop inconséquente pour tenir tête aux affirmations des erreurs du papisme, de ces erreurs mortelles et destructives de la foi. La pleine rédemption, cette vérité fondamentale que Christ, par une seule offrande, a rendu parfaits à perpétuité ceux qui sont sanctifiés, que nous sommes agréables dans le Bien-aimé, que Christ paraît maintenant pour nous devant la face de Dieu, notre éternelle justice, — tout cela on ne le connaît pas ou on le craint ; et l'on veut établir une vraie absolution sacerdotale dans une conscience sans assurance. Dans l'un et l'autre cas, le salut est incertain, et on a abandonné la doctrine de l'Écriture .

1.3 - Jouissance d'une rédemption complète et accomplie

On ne peut trop insister sur la nécessité d'une vie pieuse chez les rachetés ; mais l'Écriture ne fera jamais de cette vérité, quelque importante qu'elle soit, un moyen d'affaiblir la vérité ou la plénitude de la rédemption. Les sacrements, comme on les appelle, sont infiniment précieux en leur lieu et place — mais ils ne sont pas là pour détruire ou neutraliser l'efficacité de ce dont ils sont les signes. Les exhortations et les avertissements, Dieu en soit béni, abondent pour nous qui, comme rachetés, avons à traverser le désert et qui avons à demeurer dans une continuelle dépendance de la grâce pour que nous persévérions jusqu'au bout ; mais jamais elles ne nous sont données pour nous faire douter de la fidélité de Celui qui exerce cette grâce, en nous amenant jusqu'au bout de notre pèlerinage,

nous affermissant jusqu'à la fin, pour que nous soyons irréprochables dans le jour de notre Seigneur Jésus-Christ. Nous avons appris notre péché et notre condamnation, mais aussi la substitution de Christ pour nous, et la vérité que nous sommes faits la justice de Dieu en Lui ; en sorte que la question de notre justice devant Dieu ne peut jamais être soulevée de nouveau, car Christ est toujours notre justice, et toujours dans la présence de Dieu pour nous. Notre faiblesse, nous l'apprenons tous les jours ; mais afin de connaître que la puissance de Christ s'accomplit dans l'infirmité. Nous pouvons, hélas ! tomber dans le péché ; mais Christ en fait une occasion d'intercéder pour nous, de nous laver les pieds. Nous pouvons avoir besoin d'être châtiés par le Seigneur parce que nous ne nous jugeons pas nous-mêmes ; mais nous sommes les objets de cette discipline, « pour que nous ne soyons pas condamnés avec le monde » (1 Corinthiens 11:30-32). Dieu exerce et éprouve de toutes sortes de manières la vie qu'il a donnée ; mais, parce que Christ vit, nous aussi nous vivons. Mon but toutefois n'est pas de poursuivre maintenant le témoignage que l'Écriture nous fournit d'une rédemption complète et accomplie, dans la jouissance de laquelle, selon sa sûre efficacité, nous entrons maintenant par la foi (ce qui en soi-même serait un sujet bien plus intéressant), mais de m'occuper des passages et des sujets qui peuvent être une difficulté pour les âmes, en rapport avec le pardon des péchés et l'autorité ecclésiastique. Cela nous amènera à considérer quelque peu le gouvernement de Dieu et la discipline de sa maison, le royaume de Dieu et ce qu'on appelle le pouvoir des clés.

2 - Matthieu 16

Le passage bien connu du chapitre 16 de l'évangile de Matthieu nous servira de point de départ.

2.1 - Différences entre les évangiles

La différence essentielle entre les évangiles synoptiques (Matthieu, Marc et Luc) et l'évangile de Jean, c'est que les trois premiers nous montrent Christ présenté à la responsabilité de l'homme et spécialement des Juifs dans ce monde, avec le résultat qui en découle ; tandis que l'évangile de Jean envisage les Juifs comme étant réprouvés, et développe la souveraine grâce et l'amour qui élit, en rapport avec la personne du Fils de Dieu comme homme dans ce monde (celui-ci, et non pas seulement le judaïsme, étant considéré comme sa sphère), et puis le don du Saint-Esprit, comme conséquence de son départ. Il y a ceci de particulier dans Luc, l'un des trois premiers, que nous y trouvons, dans les chapitres 1 et 2, le tableau si profondément intéressant du résidu fidèle en Israël, et puis Christ présenté avec une généalogie qui ne nous le montre pas comme descendant d'Abraham et de David, mais qui le fait remonter jusqu'à Adam : Luc met plus pleinement en évidence la grâce, en tant que révélée à l'homme en Lui.

2.2 - Contexte de Matthieu 16

Dans l'évangile de Matthieu, qui parle spécialement de Christ comme Emmanuel, le Messie, le récit développe de grands principes plutôt que les faits dans leur ordre historique : au chapitre 16, auquel j'ai fait allusion plus haut, il nous a amené ainsi à ce moment où les Juifs avaient pratiquement rejeté le Sauveur ; de sorte que, au verset 20, Jésus enjoint expressément à ses disciples de ne plus dire à personne qu'il était le Christ, et commence à leur montrer (v. 21) qu'il fallait qu'il souffrit ; puis la substitution de l'Église et du royaume des cieux au lieu et place du système juif (dans ce chap. 16) et la gloire à venir du Fils de l'homme dans son royaume (au chap. 17), sont placées devant nous par l'Esprit de Dieu. L'Église et le royaume des cieux forment, par conséquent, l'importante révélation du Seigneur au chapitre 16. Arrêtons-nous y donc un moment.

2.3 - La révélation sur l'Église . Christ bâtit. Ici, pas de responsabilité de l'homme

Tout est fondé sur la révélation de la personne du Fils de Dieu. Les hommes s'étaient formés diverses opinions à son sujet, mais le Père lui-même avait révélé à Simon Barjonas que Jésus était « le Fils du Dieu vivant » : sur ce rocher, Christ dit qu'il bâtirait son Église. La vraie force du verset 18 est dans les mots : « Et moi aussi je te dis ». Le Père avait dit à Simon ce que Christ était ; Christ dit à Pierre ce que lui, Simon, était : il est Pierre, ou une pierre. Mais sur cette doctrine de sa personne comme Fils du Dieu vivant, autrement dit, sur un Christ ressuscité, Christ bâtirait son Église ; car la résurrection était le témoignage public qu'il était le Fils du Dieu vivant et toute la puissance de Satan, qui a le pouvoir de la mort, ne prévaudrait pas contre ce que Christ bâtirait ainsi. La chose importante à remarquer ici, c'est que Christ, et Christ seul, est celui qui bâtit : aucun homme n'a rien à faire avec cela ; et ce que Christ bâtit n'est pas non plus encore achevé, c'est un édifice qui continue jusqu'à ce que le temple tout entier soit complet selon la pensée de Dieu. Ainsi parle Pierre dans sa première épître (1 Pierre 2:4-5) : « Duquel vous approchant comme d'une pierre vivante..., vous-mêmes aussi, comme des pierres vivantes, êtes édifiés une maison spirituelle » ; — il n'est question, nous le voyons, d'aucun instrument humain. Ainsi encore, Paul nous dit (Éphésiens 2:20, 21) : « Ayant été édifiés sur le fondement des apôtres et prophètes, Jésus-Christ lui-même étant la maîtresse pierre du coin, en qui tout l'édifice, bien ajusté ensemble, croit pour être un temple saint dans le Seigneur ». Ici encore, comme plus haut, il n'y a personne qui bâtit, si ce n'est Christ ; et l'édifice croît seulement pour être un temple dans le Seigneur. J'ai fait ressortir ailleurs le contraste qu'il y a entre ceci et le chapitre 3 de la première épître aux Corinthiens, où l'instrumentalité et la responsabilité de l'homme sont introduites : Paul est un sage architecte ; quelques-uns pouvaient bâtir du bois, du foin, du chaume, mais être sauvés eux-mêmes (v. 12-15) ; d'autres pouvaient corrompre le temple de Dieu, et être eux-mêmes détruits (v. 16, 17). Mais je n'entre pas ici davantage dans ce sujet, faisant remarquer seulement que ceux que Paul a ici devant lui, il les envisage comme étant déjà le temple du Seigneur et l'édifice de Dieu, non pas seulement comme croissant pour l'être.

Matthieu 16 nous apprend que l'homme ne prend aucune part à l'édification de ce contre quoi les portes du hadès ne prévaudront pas : c'est Christ qui bâtit ; tandis que dans ce en quoi la responsabilité de l'homme est engagée, on peut édifier du foin, du bois, du chaume, et l'œuvre peut être détruite par le feu. Confondre ces deux choses, ce qui est l'ouvrage de Christ seul, et ce en quoi la responsabilité de l'homme est engagée, c'est faire une confusion très funeste, sur laquelle sont basées toutes les prétentions du papisme et du puseyisme ; c'est tomber dans une doctrine des plus perverses, qui rejette sur Dieu la responsabilité du mauvais ouvrage de l'homme et l'oblige à le maintenir et à le sanctionner.

2.4 - Les clefs sont pour le royaume, pas pour l'Église . Distinction entre les deux. Autorité de Pierre

Remarquez de plus qu'il n'y a pas de « clefs » pour l'Église . L'Église et son édification n'ont rien à faire avec les clefs : Christ ne bâtit pas avec des clefs. Les clefs sont les insignes de l'administration du royaume ; et ce sont elles qui ont été confiées d'une manière particulière à Pierre personnellement. Mais les paroles du Seigneur, ici, ne confient à Pierre absolument aucune part dans l'édification de l'Église, et lui-même n'y prétend pas non plus, quand, dans sa première épître il se réfère à ce passage. Il participe en une manière remarquable de ce sur quoi l'Église est fondée : il est une pierre ; il participe à la nature de la pierre vivante, du Fils du Dieu vivant, vérité sur laquelle l'Église est fondée ; mais c'est tout. Pour ce qui est du royaume des cieux, le Seigneur en avait confié à Pierre l'administration d'une manière spéciale ; mais le royaume n'est pas l'Église, et ne le sera jamais. D'une manière générale, nous pouvons dire que ceux qui composent l'Église ont une part au royaume, qu'ils y régneront, quand le moment sera venu, comme maintenant ils souffrent pour lui. C'est maintenant le royaume et la patience de Jésus-Christ, et plus tard, ce sera le royaume et la gloire. Christ, comme l'avait fait d'abord Jean le baptiseur, avait prêché le royaume des cieux comme s'étant approché, ce que firent

aussi les douze (Matthieu 3:1-2 ; 4:17 ; 10:7) ; puis, lorsque finalement le royaume fut établi, mais non pas en puissance extérieure, Pierre en eut d'une manière spéciale l'administration, comme nous voyons au livre des Actes. Le Seigneur ajoutait à l'Église tous les jours — alors publiquement — ceux qui devaient être sauvés (Actes 2:41-47) : c'était l'œuvre propre du Seigneur. Mais Pierre, nous le voyons, soit en témoignage envers les Juifs ou les gentils, soit pour le choix ou l'établissement des diacres, ou bien dans son intervention à l'égard d'Ananias et de Sapphira, avait la direction administrative de l'œuvre ; ce qu'il prêche aussi, c'est la seigneurie de « l'Homme glorifié », comme chose présente (Actes 2), et son retour en puissance pour l'accomplissement des prophéties (Actes 3). L'assemblée était là, et le Seigneur ajoutait à l'assemblée ; mais le témoignage était rendu à la seigneurie de Christ, fait Seigneur, et puis revenant en puissance. Dans le cas de Corneille (Actes 10), l'Église n'entre pas en question. Pierre ne prêche jamais, dans aucune occasion, que Jésus est le Fils de Dieu : il présente Christ comme exalté par la droite de Dieu, fait Seigneur et Christ (voyez Actes 2:33-36). Dans cette administration du royaume qui est confiée à Pierre, le ciel met son sceau sur les actes de Pierre. Quoi qu'il liât ou déliât, il le faisait avec une autorité que le ciel sanctionnait. Je parlerai dans un moment du pardon ; mais, en général, ce que Pierre établissait selon son autorité apostolique dans l'administration du royaume, avait la sanction du ciel. Mais les clefs dont il est question en Matthieu 16, n'ont aucun rapport avec l'Église, et Pierre n'a rien à faire avec l'édification de cette Église contre laquelle les portes du hadès ne prévaudront pas. L'Écriture ne confond jamais le royaume et l'Église.

3 - Le ciel sanctionne les actes de Pierre et des 2 ou 3 réunis au nom du Seigneur. Leur sphère de compétence

De plus, l'acte de lier et de délier n'est pas restreint au pardon, même si, d'une manière collatérale, il inclut celui-ci. Tout ce que Pierre établissait par l'autorité qui lui avait été confiée, était sanctionné dans le ciel, comme l'était aussi tout ce que deux ou trois, réellement réunis au nom de Christ, pouvaient faire (Matt. 18:15-20). Ce que deux ou trois faisaient ainsi, était aussi sanctionné dans le ciel, autant que les actes administratifs, de Pierre, mais seulement ce qui était de la compétence de Pierre, ou confié au service de la position dans laquelle il était placé, ou bien aussi de la compétence de deux ou trois assemblés au nom de Christ. Le fait que la sanction du ciel reposait sur ce qu'ils faisaient n'implique pas qu'ils pussent décider de tout ce dont le ciel pouvait décider. La sanction donnée à tous les actes d'une autorité inférieure, n'implique pas que celle-ci puisse faire tout ce que l'autorité supérieure a le droit ou la compétence de faire. Bien des choses peuvent ne pas être abandonnées à l'autorité inférieure : il faut savoir ce qui est réellement de son ressort. Par conséquent, ces mots : « Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel », n'impliquent nullement que Pierre ou l'Église puisse lier quoi que ce soit dans le ciel. Tout ce qui dans le christianisme appartenait au ciel lui-même, tout ce qui était fait dans le ciel, était en dehors du ressort et de Pierre et de l'Église ; ni Pierre ni l'Église n'avaient, dans ce domaine-là, aucun pouvoir. Pierre liait ou déliait les choses sur la terre, et là seulement : l'administration qui lui était confiée n'allait pas au delà. Ce qu'il faisait dans cet ordre de choses, le ciel le sanctionnait ; mais Pierre n'avait rien à faire avec ce qui était lié ou délié dans le ciel lui-même. C'est là un point de la plus haute importance à plus d'un égard. Lui, Simon Barjonas, avait reçu l'administration du royaume, appuyée de l'autorité du ciel ; cette charge, qui lui était confiée, était des plus importantes et des plus solennelles, mais elle n'allait pas plus loin que cela.

La même charge, dans la sphère à laquelle elle se rapportait, est confiée à toute assemblée chrétienne, à deux ou trois assemblés au nom du Seigneur ; car telle est l'assemblée dont il est question dans Matthieu 18. Mais nul ne rêve qu'une assemblée comme celle-là puisse lier ou délier en dehors de la propre sphère de son action, et puisse décider de quoi que ce soit dans le ciel. Ce qu'elle fait selon l'institution de Christ, le ciel le tient pour bon ; mais ce fait ne confère aucun pouvoir de lier au delà de la sphère dans laquelle l'administration est bornée ; la sanction du ciel sur ce qui est au dedans de ses limites, n'est pas la même chose que de donner un pouvoir par delà ses limites.

4 - Le pardon

J'aborde maintenant ce qui concerne le pardon.

4.1 - Pardon absolu du Nouveau Testament

Tous les vrais chrétiens sont pardonnés, ont reçu le pardon de leurs péchés, et Dieu ne se souviendra plus jamais de leurs péchés, ni de leurs iniquités. Dieu nous a vivifiés ensemble avec Christ, nous ayant pardonnés toutes nos fautes : « Je vous écris, enfants », dit Jean en s'adressant à tous les chrétiens, « parce que vos péchés vous sont pardonnés par son nom » (1 Jean 2:12). Tout ceci ne peut être ni lié, ni délié par qui que ce soit ; car Dieu est intervenu, et a lui-même vidé toutes les questions. La rémission des péchés est la part de quiconque jouit de la vraie position d'un chrétien : il est accepté, rendu agréable dans le Bien-aimé. Nous avons la rédemption par le sang de Christ, la rémission des péchés. Par Christ, nous tous qui croyons, nous sommes justifiés de toutes choses. Christ nous est fait « justice » de la part de Dieu (voyez Éphésiens 1:6-7 ; Actes 13:38-39 ; 1 Corinthiens 1:30-31, etc., etc.).

4.2 - Pardon « administratif » de l'Ancien Testament

Dans l'Ancien Testament tout ceci n'avait pas été mis en lumière. Il y avait un pardon occasionnel, et la pleine acceptation de la personne devant Dieu n'était pas révélée davantage que le vrai caractère du péché. On pouvait offrir un sacrifice pour expier des fautes commises ; pour certains autres péchés, il n'y avait point de remède (voyez Nomb. 15:24-29, 30-31). Dieu pouvait envoyer un prophète pour annoncer le pardon des péchés : — c'était un pardon administratif. La justice de Dieu n'était pas révélée ; elle est révélée dans l'évangile. Jusque-là il y avait la patience d'un Dieu qui savait, il n'y a pas besoin de le dire, le pourquoi de sa patience ; mais la fin du chapitre 3 de l'épître aux Romains montre, de la manière la plus claire, que la rémission actuelle des péchés, selon la justice révélée de Dieu, vint par l'évangile : « Lequel Dieu a présenté pour propitiatoire par la foi en son sang, afin de montrer sa justice à cause du support des péchés précédents dans la patience de Dieu, afin de montrer, dis-je, sa justice dans le temps présent, en sorte qu'il soit juste et justifiant celui qui est de la foi de Jésus ». C'est ici une déclaration de la plus haute importance sur le sujet qui nous occupe. Dieu avait été juste en usant de patience quant aux péchés des Abraham, des David et d'autres, à cause du sacrifice de Christ ; et cette justice était « montrée » maintenant et son fondement mis en évidence.

C'est par le christianisme que, comme nous lisons en Romains 1, la justice de Dieu est maintenant révélée ; et Christ a été fait péché pour nous, afin que nous devinssions justice de Dieu en Lui (1 Corinthiens 5:21). C'est pourquoi la paix et la rémission des péchés devaient être prêchées en son nom : tous ceux qui croyaient étaient justifiés. Les prophètes rendaient témoignage que, par son nom, quiconque croyait en Lui avait la rémission de ses péchés, et cette rémission était venue maintenant et annoncée au nom de l'Agneau immolé, avec le précieux témoignage, pour ceux qui le recevaient, que Dieu ne se souviendrait plus jamais de leurs péchés ni de leurs iniquités, — que Christ, assis à perpétuité à la droite de Dieu, était là le témoin perpétuel que l'œuvre était accomplie et agréée de Dieu, ce dont le Saint-Esprit venu ici-bas, en vertu de l'élévation de Christ à la droite de Dieu, rendait témoignage, — et que Christ est assis là à perpétuité, parce que, par une seule offrande, il a rendu parfaits à perpétuité ceux qui sont sanctifiés (Hébreux 10:11).

Il ne s'agit nullement ici d'une question quant à des péchés commis aujourd'hui ou demain, mais d'une œuvre accomplie avant que nous eussions commis aucun péché ; et nous entrons dans l'efficace présente de cette œuvre devant Dieu, efficace perpétuellement

présentée à Dieu, en Celui qui en est l'éternel témoin ; de plus, nous sommes en Lui, rendus agréables dans le Bien-aimé, notre vie en étant la démonstration pratique pour d'autres, en leur montrant que, si nous sommes en Lui, Lui est aussi en nous. Il ne s'agit pas d'administration, dans tout cela, mais de la condition et de la position de tout vrai chrétien. Pierre prêchait cela, aussi Paul, comme nous pouvons lire dans les chapitres 2, 10, 13 du livre des Actes et dans les passages que j'ai cités de Romains 1 et 3, et de Hébreux 10. Ils prêchaient cela ; et, pour autant qu'il s'agissait de la réception des païens ou des juifs par le baptême, ils administraient cela extérieurement, quoique ce dernier acte, le baptême, fût accompli par tout chrétien quelconque lorsque l'occasion s'en présentait : les apôtres eux-mêmes baptisaient en réalité très rarement. Mais un chrétien était un homme pardonné et accepté de Dieu selon la valeur et l'efficace, devant Dieu, de l'œuvre de Christ qui ne varie jamais. Le chrétien était toujours agréable devant Dieu en Christ, selon l'éternelle valeur de l'œuvre de Christ. « Nous avons la rémission des péchés », « quiconque croit est justifié », sont des paroles apostoliques. Une fois qu'un homme était chrétien, Simon Barjonas n'avait rien à administrer sous ce rapport.

5 - Autorité de Pierre (Matt. 16:19) et autorité de l'assemblée (Matt. 18:15-20)

Ceci nous amène à un autre point, en relation avec ce qui précède. Le privilège dont Simon, le fils de Jonas, jouissait, lui était absolument personnel. Pierre était bienheureux par la révélation que le Père lui avait faite, et les clefs du royaume lui étaient données à lui ; il était Pierre, lui seul étant désigné ainsi par le Seigneur. À lui, Pierre, et à lui seul, les clefs de l'administration du royaume des cieux étaient données. Ce que lui, Simon, lierait sur la terre, serait lié dans le ciel, ce qu'il délierait serait délié. Il était le premier serviteur fidèle et prudent, divinement instruit du Maître de la maison ; le privilège dont il jouissait ainsi lui était absolument personnel, comme l'était, pour lui, la révélation de Christ par le Père.

Mais l'Écriture nous montre, dans un autre passage, que la sanction du ciel sur l'acte de lier et de délier sur la terre, est la part d'un autre dépositaire de pouvoir, où l'autorité n'est pas un privilège personnel et qui se rapporte au royaume, mais un privilège qui se rapporte à l'assemblée, et qui, si la grâce de Dieu le donne, peut exister à quelque époque que ce soit pendant que le christianisme subsiste, savoir là où deux ou trois sont assemblés au nom de Christ, parce que Christ est là au milieu d'eux (voyez Matthieu 18:15-20). Il ne s'agit point ici d'aucune autorité personnelle de l'un ou de tous les membres, mais de l'autorité d'une assemblée, en vertu de la présence de Christ au milieu d'elle. Les termes du passage sont si clairs en eux-mêmes, que le sens ne présenterait aucune difficulté à personne, si les idées qui ont cours dans le monde n'avaient pas revêtu ces paroles du Seigneur d'un sens que rien, dans les expressions, ne permet de lui donner. Si un frère avait péché contre un autre, celui-ci devait tâcher de gagner son frère ; s'il ne réussissait pas, il devait prendre encore une ou deux personnes, afin que tout ne fût pas établi seulement sur le témoignage de l'offensé, pour le cas où il faudrait en venir à un jugement. Si cela encore n'amenait pas de résultat, il fallait dire la chose à l'assemblée ; et si l'homme ne voulait pas écouter l'assemblée, il devait être tenu pour un homme des nations. L'assemblée chrétienne prenait la place de la synagogue ; et, là où l'assemblée avait agi, le jugement (jusqu'à ce que l'homme se fût repenti) était final : celui qui avait péché était regardé comme étant dehors, comme un homme des nations. D'abord, il fallait qu'un frère allât ; ensuite lui avec d'autres ; enfin, que l'assemblée fût prévenue : c'était la discipline des saints, assemblés en quelque lieu que ce soit. Et, pour rendre la chose bien précise, le Seigneur dit : « Là où deux ou trois sont assemblés en mon nom, je suis là au milieu d'eux ». Rien en vérité ne peut être plus clair. Le passage ne dit pas un mot de clergé, de ministres (quelque utiles que puissent être ces derniers par leurs dons pour le service), ni même d'anciens, quoique ceux-ci eussent leurs fonctions locales aussi ; mais il établit pour nous que, là où deux ou trois sont assemblés au nom du Seigneur, Christ est là au milieu d'eux.

C'est donc ici le siège permanent de l'exercice de cette autorité, — dans la sphère qui lui appartient — dont les actes sont sanctionnés dans le ciel. La même autorité que le Seigneur avait donnée à Simon Barjonas personnellement, était l'autorité confiée aux deux ou trois assemblés au nom de Christ ; et elle existe partout où deux ou trois sont ainsi réunis au nom du Seigneur. Ce point est de la plus grave importance ; la perpétuité du pouvoir de lier et de délier se trouve dans deux ou trois assemblés au nom du Seigneur. Dans l'Apôtre choisi, le privilège était personnel, et ne se continuait en aucun autre.

C'est une erreur de penser que la rémission seule est l'exercice de ce pouvoir de lier ou de délier. Ce que l'Apôtre écrivait devait être reçu comme « le commandement du Seigneur » (1 Corinthiens 14:37).

6 - La rémission des péchés confiée à tous les apôtres en Jean 20

La rémission des péchés est un cas particulier, un cas qui, après tout, ne se rattache que collatéralement à l'autorité générale de lier ou de délier confiée à Simon. Le pardon est bien plus directement lié à la communication du Saint-Esprit et à la mission des apôtres, elles que nous les trouvons au chapitre 20 de l'évangile de Jean : le chapitre 16 de Matthieu ne s'y rapporte pas directement. Dans le chapitre 18 de Matthieu, il entre en question, comme nécessairement impliqué d'une manière administrative dans l'exercice de l'autorité (nous aurons plus loin à revenir sur ce point). Le chapitre 20 de Jean nous présente la mission générale des apôtres, qui, comme nous l'avons vu, avait la rémission des péchés pour principal objet ; car, pour ce qui concerne l'état d'un homme individuellement, la repentance et la rémission des péchés embrassaient le cercle tout entier de son témoignage, l'un et l'autre, cela va sans dire, au nom du Seigneur Jésus. Les apôtres agissaient avec l'autorité du Seigneur en cette matière, Paul, comme il le déclare expressément, étant introduit sur la scène, envoyé par Christ lui-même pour y avoir part.

7 - Encore le pardon absolu des péchés

Mais ce pardon avait un double caractère. Tous les chrétiens, comme nous l'avons vu, étaient des hommes pardonnés : ils avaient le pardon par le sang de Christ, la rémission des péchés. Jean leur écrit parce que leurs péchés leur étaient pardonnés : « Je vous écris, enfants, parce que vos péchés vous sont pardonnés par son nom » (1 Jean 2:12). Dieu nous a vivifiés ensemble avec Christ, nous ayant pardonné toutes nos fautes ; nous sommes personnellement pardonnés et rendus agréables, Dieu ne se souvenant plus de nos péchés, et nous ayant rendus parfaits à perpétuité. Cela est vrai, ou bien l'Écriture ne l'est pas, — si vrai, qu'il n'y a plus d'offrande pour le péché (Hébreux 10:18). Si nos péchés ne sont pas pardonnés complètement et pour toujours (je parle de l'imputation du péché, et de la juste colère divine en jugement contre le pécheur), ils ne peuvent jamais l'être, puisqu'il n'y a plus d'offrande pour le péché, et que, sans effusion de sang, il n'y a pas de rémission. Je ne parle pas de péchés passés, présents, et futurs, car je ne devrais pas avoir l'idée de pécher dans l'avenir. On se trompe sur ce point, en se préoccupant du temps de la faute, et ensuite du changement de la condition de la personne, nécessaire pour le pardon, et on perd ainsi de vue ce qui rend juste le pardon, au lieu de voir son fondement dans une œuvre parfaite et complète, acceptée de Dieu, et accomplie par Christ, soit pour les croyants qui ont précédé, soit pour ceux qui sont venus après ; œuvre crue d'abord, sous forme d'une justice pré-espérée, maintenant crue et accomplie comme propitiation révélée et effectuée. Si je parle de temps, tous mes péchés étaient à venir quand Christ les porta ; mais Dieu me montre une œuvre complète acceptée de lui, selon la valeur et dans la bonne odeur de laquelle nous sommes toujours devant lui. Dieu, pour l'amour de Christ, nous a pardonné en Christ. C'était là le grand témoignage du christianisme : appelés par lui à la repentance, les hommes avaient reçu la rémission de leurs péchés par la foi en Christ, et Dieu ne se souviendrait plus jamais de leurs péchés : ils étaient justifiés.

8 - Le gouvernement de Dieu sur Ses enfants

Mais à côté de la réconciliation avec Dieu et l'homme par le précieux sang de la croix, il y a le gouvernement des enfants de Dieu. Dieu « ne retire pas ses yeux de dessus les justes », dit Élihu à Job ; et puis, il s'étend sur les voies de Dieu qui châtie les justes, et qui les restaure et les fait jouir de nouveau de la bénédiction, après qu'ils se sont humiliés sous sa main ; c'est précisément la leçon que Job avait à apprendre, et qui nous est enseignée dans le livre qui nous parle de ces choses. Les trois amis de Job voulaient que ce monde fût un témoin adéquat des voies de Dieu envers l'homme, quant au bien et au mal, et par conséquent que Job fût un hypocrite. Mais nous apprenons précisément dans ce livre, que c'est quand un homme est juste devant Dieu, que Dieu intervient dans ses voies pour le profit pratique de cet homme et pour qu'il apprenne à se connaître lui-même ; nous voyons que celui que le Seigneur aime, il le discipline, et qu'il fouette tout fils qu'il agrée (comparez Hébreux 12). Ici, l'idée du pardon, au lieu d'être liée à l'imputation du péché comme culpabilité, et à la condamnation comme conséquence, se trouve mise en rapport avec le châtement infligé au juste, sous le déplaisir certainement, ou, si vous voulez, sous la colère. Si nous nous jugions nous-mêmes, nous ne serions pas jugés par le Seigneur ; mais quand nous, les chrétiens, sommes jugés, nous sommes châtiés par le Seigneur, afin que nous ne soyons pas condamnés avec le monde (1 Corinthiens 11:31:32). Quand on souffre cette discipline, ou le pardon qui se rattache au relèvement de celui qui l'a attirée sur lui, avec le pardon par lequel nous sommes rendus agréables et réconciliés à Dieu, on ne connaît pas la rédemption. Je ne dis pas qu'on la renie intentionnellement, mais on ne la connaît pas. Pour une conscience purifiée par le sang de Christ, le péché est ôté et la question du salut est vidée. Si l'homme n'est pas purifié, pardonné, justifié, complètement et pour toujours, il ne peut jamais l'être, car Christ ne peut pas mourir de nouveau ; et, comme l'Apôtre s'applique à le montrer, s'il n'en était pas ainsi, il faudrait que Christ souffrît souvent, car il n'y a que cela qui ôte le péché. Il a souffert une fois pour les péchés, le Juste pour des injustes (1 Pierre 3:18). Christ est notre justice, et nous sommes en Christ devant Dieu ; mais, précisément pour cette raison, Dieu ne permettra pas chez nous quelque péché que ce soit : il nous châtie pour notre profit, afin que nous participions à sa sainteté (Hébreux 12:10).

9 - Pardon gouvernemental ou administratif

9.1 - Job et les Psaumes

Voyons ce que dit l'Écriture du pardon, en rapport avec ces voies de Dieu envers le juste, soit qu'elle emploie le mot de pardon, soit qu'elle s'occupe pratiquement du sujet. Le livre tout entier de Job est une histoire de ces voies de Dieu dont je parle. Je rappellerai particulièrement le chapitre 33 : « Alors il ouvre l'oreille aux hommes et scelle l'instruction qu'il leur donne, pour détourner l'homme de ce qu'il fait ; et il cache l'orgueil à l'homme ; Il préserve son âme de la fosse, et sa vie de se jeter sur l'épée. Il est châtié aussi sur son lit par la douleur, ... » (v. 16-19), « S'il y a pour lui un messager, un interprète, un entre mille, pour montrer à l'homme ce qui, pour lui, est la droiture, Il lui fera grâce, et il dira : Délivre-le pour qu'il ne descende pas dans la fosse : j'ai trouvé une propitiation... Il suppliera Dieu, et [Dieu] l'aura pour agréable ; et il verra sa face avec des chants de triomphe » (v. 23, 24, 26). L'homme n'est pas présenté ici comme un homme juste ; mais Dieu, dans ses voies, est occupé de lui en grâce pour le corriger ; et quand le but de Dieu est atteint, Dieu retire sa main qu'il faisait peser sur lui.

Au chapitre 36 du même livre, il s'agit expressément des voies de Dieu envers l'homme juste. Ici encore, Dieu ouvre leur oreille à la discipline ; et s'ils l'écoutent et le servent, ils achèveront heureusement leurs jours et leurs années dans les plaisirs ; mais s'ils n'écoutent point, ils seront passés au fil de l'épée, et ils mourront sans connaissance. Les Psaumes sont pleins de ce principe ; on peut dire que c'est leur sujet principal, quoique fondé sur l'expiation. « Bienheureux l'homme que tu châties, ô Jah ! et que tu enseignes par ta loi, pour le mettre à l'abri des mauvais jours » (Psaume 94:12, 13) . « Jah m'a sévèrement châtié, mais il ne m'a pas livré à la mort » (Psaume 118:18). « Tu as été pour eux un Dieu qui pardonnait, et prenait vengeance de leurs actes » (Psaume 99:8).

9.2 - Dans le Nouveau Testament, les saints interviennent dans le pardon

Dans le Nouveau Testament, nous trouvons une intervention positive et intelligente des saints dans l'administration de ce pardon. En premier lieu, en effet, les hommes sont appelés à se juger eux-mêmes, afin qu'ils ne soient pas châtiés (1 Corinthiens 11:31, 32). Mais nous trouvons aussi deux cas où d'autres saints ont à faire avec cette discipline, à part le pouvoir apostolique : la discipline, et puis la prière des frères, ou la prière de la foi des anciens. Et d'abord, pour ce qui regarde la discipline, le méchant avait été ôté du milieu de l'assemblée ; et par là, en même temps que l'assemblée était purifiée du mal, celui qui avait péché avait été ramené à lui-même ; et il était profondément humilié de son péché. Alors l'Apôtre invite l'assemblée à lui pardonner ; la punition avait été suffisante, et les saints devaient ratifier envers cet homme leur amour. Il ne s'agissait nullement du fait qu'il était la justice de Dieu ou qu'il avait une part à cette justice, mais c'était du gouvernement de l'Église et du maintien de sa sainteté ici-bas qu'il était question. Le méchant homme ne pouvait pas, dans sa méchanceté, jouir du précieux privilège qui était la part de l'Église ; il avait été exclu, et puis, maintenant qu'il était humilié, il sentait sa faute : on devait lui pardonner. C'était, on le voit, l'administration et le gouvernement actuel de l'Église ici-bas, et avec la sanction du ciel. En même temps, l'Apôtre use de son autorité apostolique ; et, comme d'abord il avait jugé lui-même le cas (1 Corinthiens 5), ainsi maintenant il pardonne (2 Corinthiens 2:7-10). Il avait la même autorité que le Seigneur avait donnée aux apôtres au chapitre 20 de l'évangile de Jean, et l'assemblée à Corinthe était appelée à exercer son autorité à elle, concurremment avec lui, en s'occupant de l'affaire. L'Apôtre prenait soin qu'il n'y eût pas de division entre lui et l'assemblée ; C'est là le sens des versets 10 et 11 de ce passage de la seconde épître aux Corinthiens.

9.3 - 1 Jean 5 et Jacques 5

L'intervention d'un chrétien, quel qu'il soit, en faveur d'un frère qui a péché, nous est présentée au chapitre 5 de la première épître de Jean. Un péché peut amener la mort sur un chrétien, la mort corporelle dans ce monde, et cela en une double manière : irrémédiablement d'abord, quand il est tombé dans un péché qui a un caractère tel qu'on ne peut pas prier pour l'homme qui l'a commis (il en fut ainsi pour Ananias et Sapphira) ; ou bien il s'agit d'un péché qui pourrait amener la mort en résultat, si l'homme n'est pas humilié, comme il est dit au chapitre 36 de Job : « Puisqu'il y a de la colère, prends garde qu'il ne t'enlève pas par le châtement ». S'ils n'obéissent pas, ils périront, savoir quand il ouvre leur oreille à la discipline. Il faut que le chrétien sache discerner les cas où le péché a un caractère qui provoque la terreur et l'indignation, et non l'intercession. Mais s'il s'agit d'un péché qui n'est pas « à la mort », quoique celui qui l'a commis ne s'en soit pas repenti, — ce péché peut amener le frère qui l'a commis à être retranché, à être retiré par la discipline : alors il faut prier pour lui, et la vie du frère qui a péché sera épargnée. Le frère, en ce sens, est pardonné ; le résultat de son péché, dont il était menacé, est écarté par l'intercession. Ainsi au chapitre 42:8, du même livre de Job, l'effet du déplaisir de Dieu doit être détourné par l'intercession de Job. Dans Jacques, c'est la prière de la foi des anciens qui doit intervenir. Un chrétien était-il malade, il devait envoyer chercher les anciens de l'assemblée, et ceux-ci, l'oignant d'huile au nom du Seigneur, devaient prier pour lui ; et la prière de la foi ramènerait le malade à la santé ; le Seigneur le relèverait, et, s'il avait commis des péchés, ils lui seraient pardonnés, ces paroles du passage impliquant évidemment que, si ses péchés avaient été l'occasion de la maladie, cela n'empêchait pas l'efficacité de la prière ; mais les péchés seraient pardonnés et la santé de l'homme rétablie.

10 - Châtiment de Dieu, discipline de l'assemblée, jugement final

Telles sont les différentes phases du pardon administratif. Dieu, dans son gouvernement, ne tenait plus celui qui avait péché comme tombant sous le jugement, selon ce gouvernement exercé ici-bas ; — nous ne parlons pas d'acceptation en Christ, mais du gouvernement des enfants de Dieu. Le châtiment pouvait venir de la propre main de Dieu, ou bien ce pouvait être aussi la discipline de l'assemblée. Il ne s'agit point du jugement final. Le croyant a toute assurance pour le jour du jugement, parce que, comme Christ est, il est lui aussi dans ce monde (1 Jean 4:17) ; mais, comme invoquant le Père, et sachant qu'il est racheté par le précieux sang de Christ, comme d'un Agneau sans défaut et sans tache, il est appelé à se conduire avec crainte tout le temps de son séjour ici-bas ; car le Père juge tout homme selon ses œuvres (1 Pierre 1:15 et suiv.). Pour ce qui regarde le jugement final, le Père ne juge personne ; mais il a donné tout le jugement au Fils (Jean 5:22) ; toutefois, il y a le jugement de nos voies tandis que nous marchons vers la gloire que Christ a obtenue pour nous : il y a un jugement des voies de tous. Ceux qui ne se repentent pas, amassent la colère pour le jour du jugement et de la damnation des hommes impies ; mais Dieu ne détourne pas ses yeux de dessus les justes, et c'est notre Dieu qui est un feu consumant. Là où il y a du vrai or, le feu en sépare l'écumé. Nous pouvons passer par la tribulation pour ce qui est bon, par une tribulation dans laquelle nous pouvons nous glorifier ; nous pouvons être châtiés pour une transgression positive, ayant à nous humilier sous la puissante main de Dieu ; nous pouvons nous trouver placés sous une discipline qui a un but correctif quant à notre état, et qui même, comme dans le cas de Paul (2 Cor. 12:7), anticipe le mal, pour notre bénédiction.

11 - Acceptation devant Dieu et discipline

Il faut distinguer le pardon absolu et l'acceptation absolue du croyant devant Dieu, d'avec le pardon qui se rapporte à la discipline divine (ou même à la discipline ecclésiastique), de ceux qui sont acceptés de Dieu, discipline qui résulte du fait que les yeux de Dieu ne se retirent pas de dessus le juste. Le reniement de la plénitude du premier de ces pardons est la grande plaie du christianisme moderne.

Les hommes peuvent s'opposer à cette vérité et la contredire, comme on le fait toujours pour toute vérité importante ; mais, si la parole de Dieu est vraie, étant justifiés par la foi, nous avons la paix avec Dieu, et nous sommes purifiés ; nous n'avons plus conscience de péchés ; par une seule offrande nous sommes rendus parfaits à perpétuité. Les saints de l'Ancien Testament ne connaissaient pas ces choses. Le christianisme est la révélation de la justice de Dieu : c'est ce qui faisait que l'Apôtre s'en glorifiait (Romains 1:17). Cette justice était déclarée ou « montrée » alors (Romains 3:26). La discipline de Dieu et le jugement de l'assemblée, car l'assemblée juge ceux de dedans (1 Corinthiens 5), le pardon, à propos du déplaisir présent de Dieu quant à la conduite des enfants, viennent quand l'acceptation devant Dieu est parfaite et s'appliquent aux enfants de Dieu justes et agréés de lui. Dans l'Ancien Testament, ces choses n'étaient pas distinguées avec la même clarté, parce que la pleine rémission des péchés n'était pas encore révélée, pas plus que la colère du ciel contre toute iniquité des hommes, ni la justice divine ; en sorte que la différence qu'il y a entre ces choses ne pouvait pas être manifestée, parce qu'elle dépendait de cette rémission et de cette position nouvelle en justice, de notre entrée dans le lieu très saint par le voile déchiré. C'est pourquoi les protestants même ne connaissent pas réellement cette position et ne savent où ils en sont quant au pardon.

Quelques observations seront à leur place ici. D'abord, on peut remarquer que toute la discipline procède de la main de Dieu, même quand des méchants sont les instruments suscités par Satan. C'est Dieu qui a incité Satan à agir comme instrument à l'égard de Job (voir Job ch. 1 et 2). L'interprète, l'homme de prière, peut être le moyen d'ôter le mal, mais aucune autorité humaine n'en impose un. La discipline qui châtie est le jugement du Seigneur, la main du Père sur son enfant : elle n'a rien à faire avec l'Église, ni l'Église avec elle. L'Église ou l'assemblée agit seulement lorsqu'un mal est prouvé, en ôtant du milieu d'elle-même, et en se purifiant ainsi, ou en ramenant, quand la personne retranchée est humiliée. L'assemblée juge « ceux de dedans » et pardonne, là où il y a un juste motif pour qu'on puisse le faire. Le Seigneur châtie en amour, pour nous rendre participants de sa sainteté. Il pardonne et retire la discipline quand il le trouve juste et bon. La prière individuelle peut détourner la mort quand la colère est là ; ou bien la prière des anciens de l'assemblée, si elle est la prière de la foi, peut rendre la santé quand la maladie est une discipline, et le pardon être ainsi accordé. Dieu peut trouver bon et nécessaire d'infliger un châtiment permanent, comme il le fit dans le cas de Jacob qui boita toute sa vie.

La pleine rémission des péchés était inconnue dans l'Ancien Testament ; sa proclamation est de l'essence du christianisme, ainsi que la paix avec Dieu par la justification. Parler d'un croyant non justifié est une contradiction dans les termes mêmes : tous ceux qui croient sont justifiés. Mais la justification, tout en ayant une portée plus étendue, signifie certainement, que le péché n'est pas imputé. Bienheureux est l'homme dont la transgression est pardonnée, et dont le péché est couvert ! Bienheureux est l'homme à qui Jéhovah n'impute point son iniquité ; — mais à celui qui croit en Celui qui justifie l'impie, sa foi lui est comptée à justice (Romains 4:5).

12 - Livrer à Satan

J'ajouterai encore que l'acte de livrer à Satan (voyez 1 Cor. 5, et 1 Tim. 1:20) est un acte de puissance, — et que, ôter du milieu de l'assemblée un méchant, est un devoir attaché à la fidélité de l'assemblée. Sans doute, exclure de l'assemblée de Dieu est une chose très sérieuse qui nous laisse exposés à la douleur, au tourment du cœur, et cela de la part de l'ennemi ; mais l'acte proprement dit de livrer à Satan, est un acte de puissance positive. Dieu, dans le cas de Job, le fit pour le bien de Job. Paul le fit (1 Corinthiens 5), quoiqu'agissant dans l'assemblée réunie, pour la destruction de la chair ; et ailleurs (1 Timothée 1), sans qu'il soit question de l'assemblée, à l'égard d'Hyménée et d'Alexandre, afin qu'ils apprirent à ne pas blasphémer. Toute discipline est pour la correction et le bien de la personne qui en est l'objet, en même temps qu'elle a pour but de maintenir la sainteté de la maison de Dieu et de purifier les consciences des saints eux-mêmes.

13 - Discipline et limite de compétence de l'église quant au pardon

Il ne faut pas confondre le fait que ce que l'Église lie est lié dans le ciel, avec une capacité de l'Église de lier et de délier tout ce que le ciel peut lier ou délier. Ce que l'Église, c'est-à-dire tout ce que deux ou trois assemblés au nom du Seigneur, lient dans la sphère qui leur est confiée, est sanctionné par le ciel ; mais l'Église n'a rien à voir dans le pardon des péchés comme non-imputation de la culpabilité, oui dans le sens de constituer une personne juste : car le ciel (c'est-à-dire, Dieu lui-même) l'a fait pour le croyant, et l'Église ne peut pas plus lier cela que le délier. L'Église n'a aucun pouvoir ni juridiction quelconque dans ce sens ; elle a une sphère de discipline dans laquelle elle pardonne ou juge, et ses actes justes dans cette sphère, sont sanctionnés dans le ciel. Il est très important aussi de remarquer que le pouvoir de lier et de délier conféré à Simon Pierre, en Matthieu 16, se rapporte à l'administration du royaume des cieux. Pierre, ici, n'a rien à faire avec l'Église : l'Église, c'est Christ qui la bâtit. Quand l'Église pardonne, c'est une assemblée peut-être de deux ou trois réunis au nom du Seigneur. Les apôtres pouvaient administrer le pardon, et ils l'ont fait, en recevant dans l'Église de Dieu des personnes appelées par la grâce (Jean 20:23). Paul agit dans la même puissance, et reconnaît cette puissance dans l'assemblée, quant à la discipline ; mais cela, comme je l'ai fait remarquer plus haut, est bien différent de la non-imputation de la coulpe du péché. Simon Pierre liant ou déliant n'avait rien à faire avec l'Église. Deux ou trois, assemblés au nom du

Seigneur, lient ou délient en matière ecclésiastique, mais l'acte de lier ou de délier ainsi, n'a rien de commun avec une autorité quelconque, supposée appartenir à l'Église comme corps.

La résurrection Les deux résurrections Vérité fondamentale de l'Évangile par J. N. Darby

1 - LA RÉSURRECTION

Plusieurs chrétiens, considérant l'espérance de l'Église en Christ, ont peut-être été amenés à voir l'importance de la doctrine de la résurrection ; mais, plus nous sondons les Écritures, plus nous voyons dans cette doctrine la vérité fondamentale de l'Évangile — la vérité qui donne à la rédemption son caractère, et leur vraie puissance à toutes les autres vérités. Qui ne sait, par exemple, que le christianisme a sa racine et son fondement dans un fait solennel et de toute importance : la mort de notre précieux Sauveur ? Mais s'il avait été possible que la mort eût retenu le Sauveur sous sa puissance, cette mort, au lieu d'être le fondement de la joie et la certitude du salut, aurait été la source d'un désespoir profond que rien n'aurait pu dissiper.

C'est la résurrection qui jette ses rayons éclatants même dans les ténèbres de la tombe de Christ, tombe du seul juste, et trophée de ce qui semblait être la victoire du prince de ce monde. C'est la résurrection qui explique la soumission momentanée de Christ à la puissance du diable et au jugement nécessaire de Dieu.

Nous voyons aussi comment cette vérité caractérise la prédication des apôtres. Nous lisons (Actes 4) que les sacrificateurs étaient en peine de ce que ces derniers annonçaient par Jésus la résurrection d'entre les morts. « Ce Jésus », disaient-ils, « Dieu l'a ressuscité, ce dont nous, nous sommes tous témoins » ; et lorsqu'ils veulent choisir quelqu'un pour remplir le vide que le crime et la mort de Judas avaient fait dans leurs rangs, Pierre, se levant au milieu d'eux, déclare que la résurrection doit être le sujet solennel de leur témoignage. « Il faut donc », dit-il, « que d'entre les hommes qui se sont rassemblés avec nous pendant tout le temps que le Seigneur Jésus entrait et sortait au milieu de nous, en commençant depuis le baptême de Jean, jusqu'au jour auquel il a été élevé au ciel d'avec nous, quelqu'un d'entre eux soit témoin avec nous de sa résurrection » (Actes 1:21, 22). Enfin, sans vouloir multiplier les citations, Paul dit : « Si Christ n'a pas été ressuscité, votre foi est vaine, vous êtes encore dans vos péchés » (1 Cor. 15:17). Tout ce chapitre nous montre l'importance de la résurrection des croyants aussi bien que de celle de Christ lui-même, deux vérités développées dans le Nouveau Testament et indissolublement liées. Il est aussi à remarquer, parmi toutes les subtilités de Satan, que de même qu'il opposait la prétendue justice des pharisiens à la parfaite et divine justice de Christ notre Sauveur, ainsi il avait préparé l'incrédulité des sadducéens pour combattre la doctrine fondamentale de la résurrection prêchée par les apôtres qui en étaient les témoins (Actes 5:17).

C'est cette doctrine de la résurrection, et la gloire qui en sera la suite, qui lient ensemble le fondement et les espérances de la foi chrétienne ; et c'est aussi la même doctrine qui unit nécessairement la justification et ce qui est la puissance de la vie chrétienne — je veux dire la sanctification (*).

(*) Le croyant est sanctifié par Christ et en Christ ; et cette sanctification effective est la source de toute sainteté pratique. Le croyant est saint, et par conséquent doit être saint dans toute sa conduite (1 Pierre 1:15). Ce principe, que Dieu nous a sanctifiés et que, par conséquent, nous avons à être saints dans notre esprit et dans nos voies, a toujours été le même. Dieu sépare pour lui-même du mal qui existe, et après, donne une suite de directions pour garder dans une séparation pratique ceux qu'il a séparés. Voyez, pour la sanctification d'Israël, Lévitique 20:24-26. Actuellement, la sanctification est la séparation des individus d'avec le monde ; Dieu l'opère pour lui-même en Christ, de sorte que ceux qui sont ainsi séparés ne sont pas du monde comme Christ n'était pas du monde. Ils sont en lui comme ressuscités et sanctifiés dans la puissance d'une nouvelle vie, si cela est réel en eux.

On dit communément que la résurrection de Christ est la preuve de la vérité de la religion chrétienne, et la démonstration que l'oeuvre de Christ dans sa mort a été accomplie. C'est, en effet, une vérité, mais elle s'adresse aux incrédules. Si nous voulons démontrer la vérité du christianisme à ceux qui ne croient pas, le fait de la résurrection est le pivot, pour ainsi dire, sur lequel tourne la preuve de cette vérité. Dieu l'a donnée dans ce but. Mais pour les chrétiens, pour ceux qui croient déjà au Sauveur, pour ceux dont l'espérance est déjà fondée sur la certitude de la Parole, et qui désirent éprouver la puissance de cette Parole dans leurs âmes régénérées, la résurrection, telle que l'Écriture la présente, contient beaucoup plus que cela.

L'état misérable de l'Église, et l'une des conséquences de son long sommeil, a été sa satisfaction de recouvrer, par la grâce de Dieu, et peut-être seulement en mesure, la vérité de la plénitude de l'oeuvre de Christ ; mais les chrétiens sont trop souvent disposés à s'arrêter là, ou même à l'espérance d'y avoir part. Nous pensons peu à sonder la Parole pour découvrir les richesses qui y sont contenues, pour trouver l'excellence de la connaissance de Christ, la portion et l'héritage de toute âme régénérée.

Quelquefois cette indolence charnelle cherche à s'excuser elle-même sous prétexte de sagesse ; on voudrait, dit-on, éviter une connaissance spéculative ; d'autres fois, on la couvre d'une activité extérieure qui a peu de puissance réelle, parce qu'elle est due à l'habitude et au devoir (ou du moins elle est la connaissance de l'habitude et du devoir), et n'est pas l'expression de la vie d'une âme étreinte par l'amour de Christ qui agit puissamment en elle. Il n'en est pas de même des chrétiens vivants ; ils ont faim et soif de Dieu. Et où trouveront-ils ce qui satisfera leurs désirs, sinon en Christ et dans toute la gloire qui lui appartient, dans la bonté et la puissance qu'il a manifestées, et qui seules peuvent remplir les âmes de ceux qui croient en lui ?

Paul, en parlant de la doctrine en question, n'avait aucune de ces pensées, quelque sages qu'elles semblent être selon la chair. Il regardait toutes choses comme une perte, en comparaison de l'excellence de la connaissance du Christ Jésus son Seigneur, pour qui il avait souffert la perte de toutes, et il les estimait comme des ordures, afin qu'il gagnât Christ et fût trouvé en lui, ayant non sa justice qui était de la loi, mais celle qui est par la foi en Christ, la justice qui est de Dieu moyennant la foi ; pour connaître Jésus Christ et la puissance de sa résurrection d'entre les morts. Il faisait une chose : oubliant les choses qui étaient derrière lui et tendant avec effort vers celles qui étaient devant, il courait droit au but pour le prix de l'appel céleste de Dieu dans le Christ Jésus (Phil. 3:14).

Il trouvait donc dans la résurrection, non seulement la certitude des fondements de sa foi (Rom. 1:4) et la preuve que la satisfaction pour le péché avait été offerte (1 Cor. 15:17), mais beaucoup plus que cela. La résurrection, pour cet apôtre, comme pour Pierre, était l'objet et la source d'une espérance vivante, la puissance de la vie au-dedans de l'âme. Il cherchait à connaître la puissance de la résurrection : il souffrait la perte de toutes choses, pourvu qu'en quelque manière que ce fût, il pût y parvenir. Si l'Église a perdu sa vie, sa puissance spirituelle, elle ne peut pas espérer les recouvrer en se cachant à elle-même ce qui agissait avec tant d'énergie dans l'âme de Paul, ce qui se présentait à l'esprit de Pierre comme l'aurore de la bénédiction. Cherchons donc, bien-aimés frères, la vérité sur ce sujet, et examinons la précieuse parole de Dieu, afin d'être instruits sur ces puissants objets de la foi. Que l'Esprit de Dieu nous conduise dans toute la vérité, selon la promesse de notre Seigneur ! Il n'a jamais manqué de l'accomplir ; attendons-nous donc à lui !

J'ai dit que le fondement et les espérances de la foi chrétienne sont liés ensemble par cette vérité de la résurrection. 1 Corinthiens 15, montre clairement qu'elle est l'objet de l'espérance chrétienne. En ce qui nous concerne, ce même chapitre nous enseigne qu'elle en est aussi le fondement : « si Christ n'a pas été ressuscité, votre foi est vaine, vous êtes encore dans vos péchés ».

Quant à la Personne de Christ (vérité fondamentale de tout le christianisme), nous lisons qu'il a été « déterminé Fils de Dieu, en puissance, selon l'Esprit de sainteté, par la résurrection des morts » (Rom. 1:4). Dans la même épître, nous trouvons : « Lequel a été livré pour nos fautes et a été ressuscité pour notre justification » (4:25). Au chapitre 8, la gloire de Christ ressuscité nous est présentée

comme l'objet de notre espérance : «Il les a aussi prédestinés à être conformes à l'image de son Fils, pour qu'il soit premier-né entre plusieurs frères» (v. 29). Qu'y a-t-il de plus beau et de plus frappant ? La manière dont ces choses sont mises en rapport les unes avec les autres est très claire. L'Église voit Christ glorifié à la droite de Dieu. Dans ce fait elle a la preuve que tout a été accompli pour elle, et qu'une justice qui peut subsister même devant le trône de Dieu, lui appartient dans la Personne de Christ. Mais la gloire lui montre aussi le résultat de cette justice (voy. Phil. 2:6-10). Elle voit dans la Personne de Christ la gloire qui en est la conséquence, c'est-à-dire la gloire qui appartient à l'Église elle-même comme participant à cette justice, en vertu de son union avec Christ : «La gloire que tu m'as donnée», dit le Seigneur, «je la leur ai donnée». Nous avons là le vrai sens de Galates 5:5 : «Nous, par l'Esprit, sur le principe de la foi, nous attendons l'espérance de la justice». Nous n'attendons pas la justice, nous l'avons déjà en Christ, par la foi. Telle est la position spéciale de l'Église. Justifiés par la foi, mais voyant en Christ, non seulement cette justice accomplie, mais aussi la gloire qui, pour ainsi dire, en est la récompense, nous, comme justifiés, comme remplis de l'Esprit par lequel nous contemplons ainsi Christ — l'Esprit dont la présence est le sceau de cette justice — nous attendons la gloire comme étant ce qui nous appartient, comme ce qui est dû à la justice à laquelle nous participons.

L'emploi que Paul fait de la vérité de la résurrection relativement à la justification du pécheur est très remarquable. Nous verrons qu'en posant la résurrection comme fondement de la justification par la foi, la justification est inséparablement unie à la sanctification. À la fin du chapitre 3 aux Romains, l'apôtre avait parlé du sang de Christ comme de ce que Dieu avait présenté comme objet de la foi justifiante. Au chapitre 4, il continue ce sujet, et, parlant de la justification d'Abraham, il démontre que ce patriarche fut justifié par la foi ; mais l'objet de sa foi était que sa semence égalerait en nombre les étoiles du ciel. Comment une telle déclaration pouvait-elle être l'objet d'une foi justifiante ? L'apôtre répond à cela : «Il n'eut pas égard à son propre corps déjà amorti... étant pleinement persuadé que ce qu'il a promis, il est puissant aussi pour l'accomplir. C'est pourquoi aussi cela lui a été compté à justice. Or ce n'est pas pour lui seul qu'il a été écrit que cela lui a été compté, mais aussi pour nous, à qui il sera compté, à nous qui croyons en celui qui a ressuscité d'entre les morts Jésus notre Seigneur» (v. 19-24). Ainsi la foi en la puissance de Dieu «qui fait vivre les morts», fut la foi qui justifia Abraham. Pierre donne le même caractère à la foi justifiante : «Vous, qui, par lui, croyez en Dieu qui l'a ressuscité d'entre les morts», dit-il (1 Pierre 1:21).

L'Église (*) voit Christ mort pour les péchés qu'elle a commis. C'est la fin de tout ce qu'elle a fait comme issue du premier Adam, de tout ce que ses membres font comme ayant en eux-mêmes, et la tirant de lui, la nature du premier Adam. L'amour merveilleux du Sauveur l'a conduit à se mettre à la place de l'Église, et à devenir son substitut en subissant les douleurs de la mort, le juste jugement du Dieu très saint, et les souffrances résultant de sa colère — jugement dont il sentit toute la puissance, parce qu'il est saint lui-même ; colère dont il éprouva tout le poids, toute l'horreur, parce qu'il aimait selon l'amour même de Dieu. Lui, dis-je, s'étant livré lui-même à la mort dans ce but, rendit son esprit, courbé sous le poids de nos péchés. Satan, le prince de ce monde, qui avait la puissance de la mort, bien que ne trouvant rien en Christ qui lui donnât un pouvoir quelconque sur lui, se réjouit de sa victoire sur le seul juste, sur la seule espérance du monde, et dit par la bouche de ses serviteurs : Ha ha ! Ha ha ! en même temps que la mort se glorifiait d'avoir englouti sa plus noble victime. Mais la joie de Satan fut de courte durée ; le triomphe du prince des ténèbres ne fit que mettre en évidence sa défaite. Il avait rencontré, non pas des hommes captifs sous son pouvoir dans le premier Adam, mais le Chef de notre salut. Il avait eu à soutenir le combat avec Lui, il avait eu à déployer toute sa puissance, toute sa force, contre Celui qui avait pris notre cause en main. Mais Christ s'était assujéti lui-même à la justice de Dieu, et non à ceux qui persécutaient Celui que Dieu avait frappé. En apparence, le diable exécutait la sentence, parce qu'il avait sur nous la puissance de la mort comme jugement de Dieu, mais la sentence elle-même était la justice de Dieu contre nous. Or la justice de Dieu était satisfaite, et la puissance de Satan détruite : «Par la mort, il rendit impuissant celui qui avait le pouvoir de la mort» (Héb. 2:14).

(*) L'auteur voit dans l'Église les croyants seulement. Il ne s'agit pas ici de l'église professante [ou faisant profession extérieure de christianisme]. (Note du trad.)

Semblable au soleil lorsqu'il se lève, la résurrection a brillé sur le monde. La foi seule l'a contemplée, la foi de ceux dont les yeux étaient ouverts pour voir le résultat grand et définitif du combat, les conséquences du jugement de Dieu qui était tombé sur Christ. Or c'était la foi de ceux que Dieu avait choisis pour rendre témoignage à la complète victoire de son Fils qui seul avait entrepris et seul pouvait entreprendre le combat ; pour en rendre témoignage à un monde entièrement aveuglé par Satan. La victoire fut remportée par Christ seul, mais l'Église, objet de cette victoire, participe à tous ses résultats. C'est abaisser beaucoup la position de l'Église que de dire simplement qu'elle est bénie de Dieu, bénie par Christ. Elle est bénie avec Christ ; elle est la compagne de sa gloire, cohéritière de toutes les promesses. Elle a communion avec Celui qui bénit ; elle entre dans la joie de son Seigneur. Participant de la nature divine, elle sent, en communion avec Celui qui en est la source, la joie et les délices que le Dieu d'amour trouve en bénissant, parce qu'il est l'amour même. Comment donc l'Église participe-t-elle ici-bas à la victoire de Christ et aux fruits de cette victoire ? C'est par son union avec Celui qui a été pour chacun de ses membres un Esprit vivifiant, et les a vivifiés et unis ensemble à lui-même comme membres de son corps.

Christ est leur vie, et, en vertu de leur union avec lui, ils sont rendus participants de toutes les conséquences de ce qu'il a fait, de tout ce qui est en lui comme ressuscité, de toute la faveur dans laquelle il est devant Dieu — c'est une vie et une union qui fait d'eux les objets de la satisfaction que Dieu prend en lui, et qui, lorsque le temps sera venu, les fera participer à toute la gloire dont il est l'héritier, et dans laquelle il sera manifesté. Dieu, et par conséquent la foi aussi, envisage l'Église comme morte avec Christ : ses péchés ayant été placés sur Lui, leur souvenir devant Dieu est enseveli dans le sépulcre de Christ. En tant que Dieu juste, il ne s'en souvient plus : agir autrement, serait ne pas estimer le sang de Christ à sa juste valeur, ce ne serait pas être juste envers lui. «Il est fidèle et juste pour nous pardonner».

Ce ne sont pas nos péchés qui sont devant Dieu ; c'est le sang de Christ. Il nous estime comme rachetés au prix de son sang. Mais les saints sont vus aussi comme ressuscités avec Christ, vivants, devant le Père, de la vie de Christ, châtiés par le Père (qui les aime parfaitement, comme il aime le Fils lui-même), quand ils se détournent des voies qui lui plaisent — voies appropriées à une telle vie, à une telle union ! «Je suis le vrai cep», dit Jésus, «et mon Père est le cultivateur». Dieu, avec justice, nous regarde comme étant en Christ, aussi parfaits devant lui que Christ lui-même — nos péchés ayant pris fin à la croix. Dans son amour, il nous châtie comme étant en Christ, lorsque nous ne marchons pas dans ses voies, selon la puissance de Christ ressuscité, et comme héritiers de la gloire dont il a hérité en résurrection.

L'Écriture parle de ce sujet dans les termes suivants : «Rendant grâces au Père qui nous a rendus capables de participer au lot des saints dans la lumière ; qui nous a délivrés du pouvoir des ténèbres, et nous a transportés dans le royaume du Fils de son amour» (Col. 1:12, 13). «Étant ensevelis avec lui dans le baptême, dans lequel aussi vous avez été ressuscités ensemble par la foi en l'opération de Dieu qui l'a ressuscité d'entre les morts. Et vous, lorsque vous étiez morts dans vos fautes et dans l'incirconcision de votre chair, il vous a vivifiés ensemble avec lui, nous ayant pardonné toutes nos fautes, ayant effacé l'obligation qui était contre nous, laquelle consistait en ordonnances et qui nous était contraire, et il l'a ôtée en la clouant à la croix : ayant dépouillé les principautés et les autorités, il les a produites en public, triomphant d'elles en la croix» (Col. 2:12-15). La victoire de Satan sur le premier Adam avait

rendu l'adversaire maître de ses possessions et de son héritage : «La création a été assujettie à la vanité». La victoire du second Adam sur Satan l'a dépouillé de tout ce qu'il avait pris au premier Adam.

Dieu, dans sa bonté et dans la sagesse de ses conseils, n'en a pas encore manifesté les résultats ; mais la victoire est complète. L'Église le sait — du moins devrait-elle le savoir. Les conséquences, pour nous, de cette victoire sont les suivantes : «Si donc vous avez été ressuscités avec le Christ, cherchez les choses qui sont en haut, où le Christ est assis à la droite de Dieu ; pensez aux choses qui sont en haut, non pas à celles qui sont sur la terre ; car vous êtes morts, et votre vie est cachée avec le Christ en Dieu. Quand le Christ qui est notre vie, sera manifesté, alors vous aussi, vous serez manifestés avec lui en gloire» (Col. 3:1-4). Dans sa prière à ce sujet pour les Éphésiens, l'apôtre dit : «Les yeux de votre cœur étant éclairés, pour que vous sachiez quelle est l'espérance de son appel» — l'appel du Dieu de notre Seigneur Jésus Christ, le Père de gloire, nommé le Dieu de notre Seigneur Jésus Christ, parce que Christ est considéré comme Chef de l'Église et comme homme — «et quelles sont les richesses de la gloire de son héritage dans les saints, et quelle est l'excellente grandeur de sa puissance envers nous qui croyons, selon l'opération de la puissance de sa force, qu'il a opérée dans le Christ, en le ressuscitant d'entre les morts ; — (et il l'a fait asseoir à sa droite dans les lieux célestes, au-dessus de toute principauté, et autorité, et puissance, et domination, et de tout nom qui se nomme, non seulement dans ce siècle, mais aussi dans celui qui est à venir ; et il a assujetti toutes choses sous ses pieds, et l'a donné pour être chef sur toutes choses à l'Assemblée, qui est son corps, la plénitude de celui qui remplit tout en tous)». Et quand «nous étions morts dans nos fautes», continue l'Esprit par la plume de l'apôtre, il «nous a vivifiés ensemble avec le Christ (vous êtes sauvés par la grâce), et nous a ressuscités ensemble, et nous a fait asseoir ensemble dans les lieux célestes dans le Christ Jésus». (Éph. 1:18-23 ; 2:5, 6).

Les saints sont donc envisagés par Dieu comme ressuscités avec Christ, et, par conséquent, comme parfaitement justifiés de tous leurs péchés. Ils sont purs, selon la pureté dans laquelle Christ paraît devant Dieu, parce qu'ils sont présentés à Dieu en lui et avec lui. Mais comment un saint participe-t-il maintenant d'une manière effective à des bénédictions si grandes ? C'est en participant à la vie dans la puissance de laquelle Christ est ressuscité. Et c'est ainsi que, par la doctrine de la résurrection, telle que l'Écriture la présente, la justification et la sanctification sont nécessairement unies. C'est ainsi que j'ai part à la justice de Dieu, en étant vivifié de la vie dans laquelle Christ a été ressuscité d'entre les morts, et sorti du tombeau, toutes mes fautes étant pardonnées. Mais cette vie est ici-bas la vie de sainteté. Elle est la source de la sainteté en nous ; elle est la sainteté même, la vie de Dieu en nous. C'est en cela que nous avons la volonté d'appartenir à Dieu, reconnaissant la grâce qui nous a rachetés et convaincus que notre vie n'est pas de nous, mais de Lui. C'est dans la puissance de cette vie que nous cherchons les choses qui sont en haut, qui sont en Christ et qui sont à lui ; par elle que nos affections sont attirées vers Dieu. La vraie sanctification consiste en cela, le vieil homme étant jugé comme mort, parce que Christ est mort à cause de lui. « Le corps est bien mort à cause du péché », — c'est son unique fruit, — « l'Esprit est vie à cause de la justice ». Ainsi Christ, en nous donnant la vie, qui est une nature nouvelle et sainte en nous, nous rend participants de tout ce qu'il a fait pour nous comme ressuscité d'entre les morts, et de toute son acceptation devant le Père de gloire.

De plus, nous ne pouvons justement estimer le péché pour ce qu'il vaut, si ce n'est par la résurrection. En voici la raison : c'est la doctrine de la résurrection et le fait que nous sommes ressuscités avec Christ, qui nous enseignent que nous étions morts dans nos péchés. Autrement, ce serait peut-être une guérison, une amélioration de l'homme tel qu'il est, une mise à l'abri de la mort par l'aide de Christ, une agitation des eaux (Jean 5:4), pour que nous nous y plongions nous-mêmes et soyons guéris. C'est de cette manière que l'homme naturel envisage la portée du péché, comme les juifs avec Marthe et Marie, lorsqu'ils disaient : « Celui-ci, qui a ouvert les yeux de l'aveugle, n'aurait-il pas pu faire aussi que cet homme ne mourût pas ? » Et : « Seigneur, si tu eusses été ici, mon frère ne serait pas mort ».

Mais si nous avons été ressuscités avec Christ, c'est parce que nous étions morts dans nos péchés. La doctrine de notre entière misère, de notre chute complète, découle, et sort, pour ainsi dire, de cette vérité. La bénédiction y est proportionnée ; car la mort a passé, et tout ce qui appartient au vieil homme est mort, par la foi, avec Christ. Nous avons une autre vie, tout à fait nouvelle, dans laquelle nous vivons et disons : « Nous sommes débiteurs, non pas à la chair pour vivre selon la chair ».

Il y a une autre conséquence de la résurrection : c'est le sentiment de l'entière faveur de Dieu attachée au fait que nous sommes fils : la faveur « dans laquelle nous sommes ». Étant entrés dans le lieu saint par la croix, nous sommes dans la faveur de Dieu ; ayant reçu, non l'esprit de servitude, mais l'Esprit d'adoption, nous crions : « Abba, Père ! » Notre participation à la résurrection fait que nous sommes nés de Dieu. Ayant été affranchis, nous sommes devant Dieu comme ses enfants, ceux qu'il a agréés, ses saints. L'amour a été manifesté envers nous, en ce que même dans ce monde nous sommes en Christ, tels qu'il est lui-même devant Dieu, parce que nous lui sommes unis par l'Esprit qu'il nous a donné. Notre relation filiale avec le Père, comme purifiés du péché et revêtus de la robe de justice (relation qui répand la joie dans l'âme) découle de cette doctrine. Il nous a donné le privilège de devenir des enfants de Dieu — non des serviteurs, mais des enfants.

Voilà donc plusieurs précieux résultats de cette vérité de la résurrection et qui nous appartiennent dès ici-bas. Notre union avec Christ en est le fondement. Nous pouvons suivre ces résultats, même à l'égard de notre corps, jusque dans la gloire. La résurrection de Christ est les prémices, celle des saints la moisson. Il existe une relation intime entre la résurrection des saints et la résurrection de Christ, en vertu de l'union de l'Église avec lui, parce que le même Esprit, qui est l'Esprit de Christ, demeure en lui et dans tous les membres de son corps.

Il n'en est pas ainsi quant aux méchants, bien que ce soit la puissance de Christ qui les ressuscite ; ce n'est pas à cause de leur union avec lui, ni parce que son Esprit habite en eux, car il n'y habite pas, et ils ne sont pas unis à Christ. Ainsi la résurrection effective est une chose qui appartient aux saints, comme étant le plein résultat de leur union avec Christ, et elle n'est pas un préliminaire nécessaire de leur jugement. De fait, Christ a déjà été jugé pour eux et a subi la pénalité de tous leurs péchés.

La résurrection des saints est la conséquence de ce qu'ils ont subi en Christ le jugement de leurs péchés, et elle n'est pas le préliminaire de leur jugement par Christ.

Elle est la réception par Christ de l'Église qui a souffert avec lui, afin d'être avec lui dans la gloire de son royaume, comme nous lisons en Jean 14 : « Dans la maison de mon Père, il y a plusieurs demeures ». Christ n'est point allé là pour y être seul : « S'il en était autrement, je vous l'eusse dit, car je vais vous préparer une place. Et si je m'en vais et que je vous prépare une place, je reviendrai, et je vous prendrai auprès de moi ; afin que là où moi je suis, vous, vous soyez aussi ». Voici le jugement de l'Église au retour de Christ : les saints sont manifestés devant son tribunal, mais ils sont déjà glorifiés. Cela n'infirmé pas le fait qu'il y aura des différences de gloire parmi les saints, que les uns seront à sa droite et les autres à sa gauche dans son royaume (*), mais cela montre seulement que leur résurrection résulte de ce que leur jugement a été exécuté sur Christ. Ce sera la plénitude parfaite de la vie que l'Église possède déjà comme ressuscitée avec lui, l'effet de l'union des saints avec lui, parce que le même Esprit habite en lui et en eux. Il est nécessaire qu'à la manifestation de Christ, les corps de ceux qui sont à lui, jouissent aussi des privilèges du royaume, comme faisant partie de ce qu'il a acheté, et qu'ils soient ainsi complètement et finalement délivrés de la puissance de Satan et de la mort. « Si l'Esprit de celui qui a ressuscité Jésus d'entre les morts habite en vous », dit l'apôtre aux Romains, « celui qui a ressuscité le Christ d'entre les morts vivifiera vos corps mortels aussi, à cause de son Esprit qui habite en vous ». Ce passage nous révèle clairement que la résurrection

des saints est une conséquence de la résurrection de Christ ; et qu'en fait, la résurrection de l'Église est une conséquence de l'intérêt que Dieu prend en elle, comme il le fait à l'égard de Christ, son Chef.

(*) Voyez Matthieu 20:20-23.

Nous allons voir que plusieurs passages montrent la place spéciale des saints dans la résurrection, et que l'Écriture parle de la résurrection de l'Église comme étant entièrement distincte de celle des méchants. Ainsi Paul, dans un passage déjà cité, dit : « Si en quelque manière que ce soit je puis parvenir à la résurrection d'entre les morts ». (Phil. 3:11). De même en 1 Corinthiens 15 : « Les prémices, Christ ; puis ceux qui sont du Christ, à sa venue ». En Luc 20, le Seigneur montre que l'existence de la relation entre Dieu et Abraham suppose nécessairement la résurrection, et pas seulement la vie de son esprit séparé du corps. Plusieurs autres passages déclarent aussi cette vérité, et affirment de plus que cette résurrection appartient exclusivement aux enfants de Dieu. Le Seigneur parle de « ceux qui seront estimés dignes d'avoir part... à la résurrection d'entre les morts ». Comment seraient-ils estimés dignes d'avoir part à la résurrection, si elle est une chose commune aux saints et au monde — en un mot, si les saints et le monde sont ressuscités en même temps ? Le Seigneur ajoute : « Ils ne peuvent plus mourir ; car ils sont semblables aux anges, et ils sont fils de Dieu, étant fils de la résurrection ». On voit ici comment la puissance de la résurrection est identifiée avec le privilège d'être enfants de Dieu.

Le rapport entre les deux résurrections, est traité en Jean 5:21-29. « Car comme le Père réveille les morts et les vivifie, de même aussi le Fils vivifie ceux qu'il veut ; car aussi le Père ne juge personne, mais il a donné tout le jugement au Fils ; afin que tous honorent le Fils comme ils honorent le Père... En vérité, en vérité, je vous dis que celui qui entend ma parole, et qui croit celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle et ne vient pas en jugement ; mais il est passé de la mort à la vie... L'heure vient en laquelle tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront sa voix ; et ils sortiront, ceux qui auront pratiqué le bien, en résurrection de vie ; et ceux qui auront fait le mal, en résurrection de jugement ». Nous voyons ici les deux grands moyens par lesquels la gloire du Fils qui s'est abaissé, est établie et maintenue. Il vivifie et il juge. Il vivifie de même que le Père. Lui seul juge ; le Père ne juge personne.

Les saints sont vivifiés, afin d'avoir communion avec le Père et avec le Fils. Christ, en jugement, revendique et maintient sa gloire et son droit sur tous ceux qui l'ont méprisé ou qui se sont opposés à sa gloire, afin que tous, même les méchants, honorent le Fils, comme ils honorent le Père.

À cette fin, nous voyons qu'il y a deux résurrections : la résurrection de vie, c'est-à-dire l'accomplissement de l'oeuvre de Christ dans la vivification des saints ; la puissance de résurrection déjà appliquée à leurs âmes quand ils ont été régénérés, maintenant appliquée à leurs corps. Ensuite, la résurrection de jugement, afin que ceux qui ont fait le mal soient jugés. Je ne parle pas ici de l'intervalle ; je dis seulement qu'il y a deux résurrections différentes aussi bien quant à leur objet et à leur caractère, que quant aux personnes qui y ont part. Je ferai remarquer en passant, que l'expression sur laquelle s'appuient ceux qui objectent à l'interprétation qui suppose un intervalle entre les deux résurrections, n'a nullement la portée qu'ils y attachent. Le Seigneur dit : « L'heure vient » ; et ils voient en cela la preuve que la résurrection des justes et des injustes aura lieu en même temps ; mais ils oublient que le Seigneur emploie le même mot (v. 25) pour désigner le temps de son ministère et au moins dix-huit cents ans d'une nouvelle période qui a commencé à sa résurrection.

Les caractères des deux résurrections dont j'ai parlé, sont très importants, et distinguent de toute manière ces deux événements. L'une, celle des saints qui ont souffert avec Christ, est l'application à nos corps de la puissance de la vie de Christ notre Sauveur, afin d'accomplir sa parole envers nous — la résurrection étant la rédemption des corps, et la conséquence de ce que Christ a fait pour nous quand il nous a sauvés du jugement. L'autre résurrection est la revendication de sa gloire en jugement et l'exercice de la justice du Dieu vivant contre tous ceux qui ont péché. En conséquence, la première résurrection est ce que nous attendons avec un ardent désir, afin d'être avec Christ ; car, lorsqu'il sera manifesté, nous aussi, nous serons manifestés avec lui en gloire. Ce moment après lequel la création entière soupire, est appelé en Romains 8:19, « la révélation des fils de Dieu », « la liberté de la gloire des enfants de Dieu ».

Il y a, dans les Écritures, un passage sur ce sujet qui m'a beaucoup frappé, et qui montre d'une manière instructive la différence qu'il y a à considérer la résurrection comme un événement commun à l'Église et au monde, ou comme un privilège spécial aux saints et à l'Église, en vertu de la puissance de la vie qui est en Christ. Je parle de Jean 11. Jésus dit à Marthe : « Ton frère ressuscitera ». Marthe répond : « Je sais qu'il ressuscitera en la résurrection, au dernier jour ». Il y a dans ses paroles une foi réelle dans une vérité qu'elle avait apprise. Marthe n'était pas sadducéenne. C'est la croyance générale de l'Église : « Il ressuscitera au dernier jour ». Cela est hors de doute, mais peut se dire du plus méchant homme. Alors « Jésus lui dit : Moi, je suis la résurrection et la vie : celui qui croit en moi, encore qu'il soit mort, vivra ; et quiconque vit, et croit en moi, ne mourra point, à jamais. Crois-tu cela ? » — c'est-à-dire la puissance de Jésus quand il est présent et la puissance qu'il manifestera quand il reviendra. « Elle lui dit : Oui, Seigneur, moi je crois que tu es le Christ, le Fils de Dieu, qui vient dans le monde » (v. 27). Ceci encore est une bonne confession ; ceux qui sont sauvés, le croient sans doute aussi. Mais c'est là que, de fait, la majeure partie des croyants s'arrêtent.

« Et ayant dit cela, elle s'en alla et appela secrètement Marie, sa soeur, disant : Le maître est venu, et il t'appelle ». Pourquoi Marthe agit-elle ainsi ? D'où venait cette hâte de quitter Jésus, ce précieux Consolateur, pour appeler sa soeur ? N'était-ce pas du sentiment secret qu'elle ne pouvait converser avec Jésus sur de tels sujets ? Elle croyait qu'il était le Fils de Dieu, mais : « Je suis la résurrection et la vie », était quelque chose de trop profond pour elle. Son coeur n'était pas à l'aise dans la compagnie de Jésus parlant ainsi. Et n'avons-nous pas quelque sentiment semblable ? Les privilèges les plus doux, les plus précieux de l'Église, ne sont-ils pas souvent les choses qui éloignent les enfants de Dieu ? Ils ne sont pas à leur aise quand Christ parle de ces choses. Il faut qu'ils aillent chercher quelque Marie. C'est un appel qui s'adresse à d'autres qu'à eux. Quelle était la différence de caractère entre ces deux femmes, toutes deux aimées du Seigneur ? « Une femme nommée Marthe le reçut dans sa maison. Et elle avait une soeur appelée Marie, qui aussi, s'étant assise aux pieds de Jésus, écoutait sa parole ; mais Marthe était distraite par beaucoup de service ». Le coeur de Marthe n'était pas à l'aise, à cause de son manque de communion avec Jésus, et ne pouvait entrer dans ces précieuses et encourageantes vérités que le coeur de Jésus, rempli de puissance de consolation, versait sur elle pour soulager la douleur qui la brisait. Les comprendre dépassait les pensées habituelles de Marthe, et ayant exprimé tout ce qu'elle pouvait dire en réponse à Jésus, elle va chercher sa soeur qui — sa conscience le lui disait — était plus capable de comprendre ce qui venait du coeur de Jésus — plus capable de rester en communion avec lui et de soutenir une conversation qui lui était pénible, à elle, parce que son intelligence spirituelle n'était pas à cette hauteur. Combien souvent l'état de Marthe serait appelé sagesse ! Combien souvent les choses dont le coeur de Jésus déborde — la révélation de nos bénédictions — sont désignées comme propres à troubler l'Église, peut-être même sont regardées comme des rêveries ! Combien souvent l'Église persiste à rester dans les ténèbres, fuyant Jésus et sa bonté, pour se cacher à elle-même son incapacité d'avoir communion avec lui au sujet de ces choses — contente de pouvoir faire la même confession que Marthe : « Oui, Seigneur, ... tu es le Christ, le Fils de Dieu, qui vient dans le monde ».

« Je suis riche... je n'ai besoin de rien ». Ah ! pauvre Église, puisse l'amour de Jésus briller sur toi ! Qu'il te donne d'avoir une telle confiance en son amour, que tu ne te lasses jamais de tirer de son coeur ces douces et précieuses vérités qui y sont renfermées — vérités qui attachent l'âme à sa Personne et lui donnent la force de marcher dans le monde en séparation de coeur pour lui — vérités

qui sont la puissance de cette secrète communion avec lui, laquelle nous rend fidèles durant son absence, joyeux en sa présence, notre âme calme au milieu de toute la misère d'un monde ruiné par la mort, et nous hâtant d'accourir vers lui quand nous entendons ces douces paroles : « Le Maître est venu, et il t'appelle ». Qu'il en soit ainsi, ô Jésus, notre Seigneur ! Daigne, oui, daigne jeter tes regards sur ton Église, sur ta pauvre Église, qui t'aime et que tu aimes ! Si elle est faible, fortifie-la ; si elle s'est détournée, ô Dieu ! elle t'aime cependant. Ramène, oh ! ramène-la à Toi-même ; à Toi, sa félicité et sa joie, sa joie éternelle, son Sauveur et sa force. Amène-la près de Toi. Où trouvera-t-elle ce qui renouvellera sa force, sinon en Toi, qui es la résurrection et la vie ?

Une chose reste encore pour terminer l'esquisse que j'ai tenté de faire de cet important sujet. Je sais que, bien loin de l'avoir épuisé, je n'ai fait que l'effleurer.

Par rapport aux dispensations de Dieu, la résurrection est le sujet fondamental de la parole de Dieu, puisque le péché et la mort sont entrés dans le monde et que le péché règne par la mort. Si le péché règne par la mort, la résurrection seule peut être la victoire sur le péché, et c'est une victoire complète et finale ; car celui qui est mort est justifié ou quitte du péché. « Or si nous sommes morts avec Christ, nous croyons que nous vivrons aussi avec lui, sachant que Christ ayant été ressuscité d'entre les morts, ne meurt plus ; la mort ne domine plus sur lui » (Rom. 6:7-9). Dans toute l'Écriture, nous trouvons cette vérité plus ou moins clairement révélée — fondement de toute espérance et de tout jugement moral. (Voyez Ps. 17:49 ; És. 38). Même la restauration du peuple juif est décrite comme une résurrection. (Voyez Ézéché. 27 ; És. 26). Là est la source de la joie, comme nous le voyons dans le Psaume 16, et en Job 19. Et c'était une vérité si positive — une notion si nécessaire aux pensées de Dieu et de ses saints, que lorsque Dieu dit : « Je suis le Dieu d'Abraham », le Seigneur explique ces paroles comme montrant qu'Abraham devait ressusciter, car « Dieu n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants ». (Matt. 22:32).

Je disais qu'il restait une chose. On pense généralement que le chapitre 20 de l'Apocalypse est le seul passage de la parole de Dieu qui appuie la notion d'une résurrection à part pour les saints. Nous avons déjà vu que cette pensée se rattache à toutes les grandes vérités de la parole de Dieu.

Que les saints ressuscitent à la venue de Christ, est une chose reconnue, comme nous l'avons vu (1 Cor. 15:23 ; Phil. 3:20, 21 ; 1 Thess. 4:15-17). En Apocalypse 19:20, nous avons les détails. Là, nous voyons que la résurrection des saints précédera de mille ans celle du reste des morts, afin que ceux qui ont souffert avec Christ règnent aussi avec lui quand il prendra le royaume, et apparaissent avec lui en gloire, quand lui, qui est leur vie, apparaîtra.

Chrétien, connais-tu la puissance de la résurrection de Christ ? Tes pensées sont-elles celles de quelqu'un qui est ressuscité avec lui, qui s'occupe des choses d'en haut où Christ est assis à la droite de Dieu ? Ton salut est-il pour ton âme une chose accomplie, de telle sorte que, dans la parfaite confiance d'une nouvelle vie devant Dieu, tu peux, sous la conduite du bon Berger, comme brebis connue du Seigneur, entrer et sortir et trouver de la pâture dans les champs de son bon plaisir ? Comme ressuscité avec lui, es-tu mort au péché, mort aux plaisirs, à la grandeur, à la gloire passagère du monde qui a crucifié le Seigneur de gloire ? Les choses du monde n'exercent-elles plus d'influence sur tes pensées — sur ta vie ; ces choses qui, dans la mesure où elles concernaient l'homme, ont causé la mort de Jésus ? Ne désires-tu pas être quelque chose dans ce monde ? Ah ! si cela était, c'est que tu ne te tiens pas pour mort. Les ténèbres qui entouraient la croix sont encore sur ton cœur. Tu ne respirez pas l'air frais et pur de la résurrection de Jésus, de la présence de ton Dieu. Oh ! peuple de Dieu stupide et insensible — qui ignores tes vrais trésors, ta vraie liberté ! Oui, être vivant avec Christ, c'est être mort à tout ce que la chair désire.

Mais si la vie de résurrection de Christ, la joie de la lumière de sa présence, le divin et tendre amour dont Jésus est l'expression et l'objet, brillent sur toi ; si la beauté de la sainteté dans les lieux célestes, si l'hommage parfait et universel rendu à Dieu par des cœurs qui jamais ne se lassent, dont les adorations ne servent qu'à renouveler leur force ; si toutes les choses remplies de la gloire de Dieu, donnant occasion aux louanges dont la source ne tarit point et dont les sujets ne manquent jamais ; si ces choses te plaisent, alors mortifie tes membres qui sont sur la terre. « Vous êtes venus à la montagne de Sion ; et à la cité du Dieu vivant, la Jérusalem céleste ; et à des myriades d'anges, l'assemblée universelle ; et à l'assemblée des premiers-nés écrits dans les cieux ; et à Dieu, juge de tous ; et aux esprits des justes consommés ; et à Jésus, médiateur d'une nouvelle alliance ; et au sang d'aspersion qui parle mieux qu'Abel ». Et crois-tu que les honneurs, la gloire, la grandeur, les plaisirs, les convoitises de ce monde dont Satan est le prince, puissent entrer là ? La porte est trop étroite — la porte de la mort, la mort d'un Christ crucifié et rejeté — la porte de la mort, qui, si elle est la délivrance de la culpabilité du péché, est aussi la délivrance de son joug. Par cette porte, le péché n'entre point ; là doit être laissé tout ce qui appartient à la chair. Ce sont des choses qui ne peuvent être cachées avec Christ en Dieu ; elles ont joué leur triste rôle en le crucifiant sur la terre !

L'amitié du monde est inimitié contre Dieu. Chrétien crois-tu cela ? C'est une nouvelle vie que celle qui entre dans ces lieux saints, où toutes choses sont nouvelles, afin d'être la joie et la jouissance d'un peuple ressuscité. Chrétien, chrétien, la mort a écrit sa sentence sur toutes choses ici-bas ; en les aimant, en t'y attachant, tu ne fais que remplir les mains de la mort. La résurrection de Christ te donne le droit de les ensevelir, et d'ensevelir avec elles la mort elle-même dans le sépulcre — oui, dans le sépulcre de Christ ; afin que, morts au péché, nous vivions à Dieu, héritiers de toutes les promesses avec Christ dans une vie nouvelle. Souviens-toi que si tu es sauvé, tu es ressuscité avec Christ.

Veuille Celui de qui procède toute grâce et tout don parfait, t'accorder de comprendre et de réaliser cette précieuse vérité !

2 - LES DEUX RÉSURRECTIONS

La doctrine de deux résurrections distinctes — une première et une seconde — a été traitée occasionnellement dans plusieurs des écrits qui parlent de la venue du Seigneur. Mais ce sujet, en vertu de son importance et de l'erreur dans laquelle des vues antiscrituraires induisent l'esprit — s'attaquant même à l'Évangile — me paraît réclamer une étude toute spéciale. La doctrine d'une première résurrection se lie à plusieurs autres vérités telles que notre salut définitif en Christ, notre part avec Lui dans la gloire et les bénédictions futures ; enfin le fait de son retour. Tous ces sujets seront traités dans les pages ci-après ; mais mon but est de montrer tout d'abord comment l'Écriture envisage le sujet particulier des deux résurrections.

Sont-elles au nombre de deux et quel est leur vrai caractère ? La réponse est : Oui, il y a deux résurrections entièrement distinctes, soit comme caractère, soit comme époque. L'aspect tout entier de la résurrection des saints est absolument distinct de celui de la résurrection des méchants.

Nous sommes prédestinés à être conformes à l'image du Fils de Dieu pour qu'il soit Premier-né entre plusieurs frères. C'est là le résultat complet des desseins de Dieu à notre égard qui se rapportent évidemment à notre condition de ressuscités. De là vient que nous sommes ressuscités en gloire et que, dans sa nature, notre résurrection est tout à fait distincte de celle des méchants qui ont encore à être jugés. Elle est le résultat complet de la rédemption à laquelle les méchants n'ont aucune part quelconque. Elle n'est pas ce qui conduit, par un jugement futur, à une décision quant à notre condition à venir, mais elle est le fait que nous sommes, par la puissance de Dieu, dans la position que la grâce ineffable de la rédemption nous a faite. Ce seul passage de Romains 8:29 nous prouve immédiatement la grande importance de cette question.

La résurrection d'un saint n'est pas le préliminaire d'un jugement qui décidera de son état, mais elle est son introduction dans une condition où il sera semblable à Christ et pour toujours avec Lui dans la maison du Père — son introduction en puissance dans la condition que la rédemption lui a obtenue. Pesez un moment l'immense importance de cette vérité, incontestable pour ceux qui reconnaissent l'autorité des Écritures. Nous sommes ressuscités en gloire. Quel sceau une telle parole ne met-elle pas à l'efficacité de la rédemption et à la nature de notre association vitale avec Christ ! Nous avons la vie en Christ ressuscité. Notre rédemption et l'efficacité de l'oeuvre de Christ sont si complètes que la puissance qui nous appelle hors du tombeau ne sert qu'à nous placer dans une conformité immédiate et glorieuse avec Christ glorifié qui est notre vie. Il est évident que ceci ne peut s'appliquer à la résurrection des méchants, mais présente avec elle le contraste le plus absolu.

Une résurrection commune, dont le résultat dépendrait ensuite d'un jugement, est entièrement contraire à l'Écriture, c'est une tradition, peut-être profondément enracinée dans l'enseignement de l'Église à son déclin, mais qui n'a aucun fondement dans l'Écriture. L'on verra bientôt que, sous l'influence de cette tradition, le caractère tout entier de l'Évangile et la doctrine de l'état actuel de l'âme sont falsifiés. La résurrection des saints ne doit pas avoir pour résultat un jugement incertain ou indéterminé, mais elle est elle-même le résultat de la rédemption, une résurrection en gloire.

En considérant un autre aspect de la résurrection des saints nous trouverons ce fait amplement confirmé. Nous lisons, au chapitre 8 de l'épître aux Romains : «Si l'Esprit de celui qui a ressuscité Jésus d'entre les morts habite en vous, celui qui a ressuscité le Christ d'entre les morts vivifiera vos corps mortels aussi, à cause de son Esprit qui habite en vous». La résurrection des saints est le résultat et la conséquence du fait que le Saint Esprit habite en eux. Comme Jésus a été ressuscité d'entre les morts par Celui dont l'Esprit habite en nous, et dans la puissance de cet Esprit (selon l'enseignement de Pierre), nous serons aussi ressuscités par (ou à cause de) cet Esprit qui habite en nous. Il est également bien clair que ceci ne peut aucunement se rapporter aux méchants. La nature de notre résurrection est différente. Elle est le résultat de la présence en nous du Saint Esprit, ce dernier étant déjà le témoin qu'il n'y a pour nous aucune condamnation, puisque nous sommes en Christ et Christ en nous. Ce qui nous a sauvés, ce qui nous a fait marcher dans la sainteté, en nouveauté de vie comme enfants de Dieu, a pour résultat ce qui démontre pleinement à qui nous appartenons. De même que Christ fut déterminé Fils de Dieu, en puissance, selon l'Esprit de sainteté, par la résurrection des morts, de même nous, marchant ici-bas par ce même Esprit, nous sommes par Sa puissance, manifestés fils de Dieu en résurrection. Les enfants de Dieu sont les enfants de la résurrection.

Je désire maintenant montrer que dans l'Écriture la résurrection des méchants et celle des justes ne sont jamais confondues l'une avec l'autre. Ce serait confondre une condition qui est le résultat de la rédemption ainsi que la grâce et la puissance qui l'amènent, avec une condition qui est le résultat du péché de l'homme et qui se terminera par le jugement. Il est vrai que, dans l'un et l'autre cas, la puissance divine est à l'oeuvre pour appeler les morts hors de leurs tombeaux. Cette confusion jette une complète obscurité sur l'Évangile lui-même, par lequel nous avons part (et c'est par la foi et le Saint Esprit que nous le savons) au résultat de la rédemption. Il y aura une résurrection tant des justes que des injustes. Voilà qui est clairement établi. Ceux qui ont fait le mal sortiront de leurs tombeaux en résurrection de jugement. Cela donne un caractère particulier à la résurrection des méchants, mais nous ne nous occuperons pas davantage de leur cas ; notre but spécial est la résurrection des saints. Il suffit de dire que les méchants ressusciteront, et ressusciteront pour être jugés. Prenons d'abord 1 Corinthiens 15 comme l'expression la plus complète de ce que l'Écriture nous enseigne sur ce sujet. Nous passerons ensuite à 1 Thessaloniens 4 qui ajoute quelques détails très précis.

1 Corinthiens 15 ne s'applique qu'aux croyants, et va plus loin encore ; il établit distinctement qu'eux seuls ressusciteront à la venue du Seigneur. La résurrection décrite ici est celle des saints. «Il est semé en corruption, il ressuscite en incorruptibilité ; il est semé en déshonneur, il ressuscite en gloire» (v. 42, 43). Il est clair que cela ne s'applique qu'aux croyants. De plus il est dit : «La mort a été engloutie en victoire», acte de puissance qui nous fait porter l'image du céleste (v. 42, 43, 49, 54). Rien ne prouve plus clairement que nous avons ici la description de la résurrection des saints. Il y a plus encore (v. 20 et suivants) : «Mais maintenant Christ a été ressuscité d'entre les morts, prémices de ceux qui sont endormis». Christ n'est pas prémices des méchants, voués à la condamnation. Or plus loin il est formellement parlé du rang de chacun dans la résurrection, et les méchants sont laissés de côté : «Chacun dans son propre rang : les prémices, Christ ; puis ceux qui sont du Christ, à sa venue» (v. 23). C'est-à-dire que, lorsque l'ordre propre de la résurrection est considéré, ceux qui sont du Christ et dont Il est les prémices, sont les seuls qui ressuscitent à Sa venue. La fin vient ensuite «quand il aura remis le royaume à Dieu le Père». Nous avons donc une révélation spéciale au sujet de l'ordre dans lequel a lieu la résurrection ; nous y apprenons que ceux qui sont du Christ, ceux dont Il est les prémices, ressusciteront à Sa venue et porteront Son image.

Cela est pleinement confirmé dans l'Apocalypse (chap. 20) où nous voyons qu'à la fin, lorsque les morts qui n'ont pas eu part à la première résurrection se tiendront devant le trône et que les livres ayant été ouverts ils seront jugés d'après les choses qui y sont écrites, il n'est pas question de la venue de Christ. Car Il est assis sur le grand trône blanc, et de devant Sa face s'enfuit la terre et le ciel. Il n'est donc pas question de Sa venue.

Dans le second passage que nous avons cité, 1 Thessaloniens 4, nous trouvons de nouveau des instructions précises sur ce point. «Le Seigneur lui-même... descendra du ciel ; et les morts en Christ ressusciteront premièrement ; puis nous, les vivants qui demeurons, nous serons ravis ensemble avec eux dans les nuées à la rencontre du Seigneur... et ainsi nous serons toujours avec le Seigneur». Les saints qui seront transmués sont associés avec les saints ressuscités pour aller à la rencontre du Seigneur et pour être toujours avec Lui ; mais il n'est question ici que des morts en Christ, ou des saints vivants qui seront changés. La séparation n'a lieu qu'en vertu de la grâce et de la foi, et non en vertu du jugement. Jésus vient chercher les siens pour qu'ils soient toujours avec Lui. À ce moment Il transforme le corps de leur abaissement en la conformité du corps de sa gloire (Phil. 3:21). Il est absolument certain que cela ne s'applique qu'aux saints, et que les méchants n'ont pas de part à cette résurrection.

Telle est donc la doctrine formelle de la Parole : la grâce sépare ici-bas les méchants d'avec les croyants, et Christ à Sa venue ressuscite les justes afin de leur donner une part avec Lui.

Remarquez de quelle manière, en 1 Corinthiens 15, les saints sont associés avec Christ. Si nous ne ressuscitons pas, Christ n'a pas été ressuscité non plus, dit l'apôtre, et il insiste sur ce point. Nous sommes si bien liés avec Lui que notre cas ne peut être séparé du sien. S'il n'a pas été ressuscité, nous sommes encore dans nos péchés ; et cela montre clairement que si au contraire Il a été ressuscité, nous ne sommes plus dans nos péchés. En Adam tous meurent ; dans le Christ tous sont rendus vivants. Ceux qui sont unis à ces deux chefs ont respectivement la même part qu'eux. Christ est les prémices de ceux qui sont endormis. «Tel qu'est le céleste, tels aussi sont les célestes. Et... nous porterons aussi l'image du céleste». Toutes ces paroles nous enseignent, non une résurrection commune des justes et des injustes qui ne devraient être séparés que par le jugement, mais la précieuse vérité que les saints sont associés à Christ et séparés des méchants.

Les autres passages qui traitent de ce sujet nous montrent-ils que quelque erreur s'est glissée dans notre esprit et que les passages cités jusqu'ici, quelque clairs qu'ils paraissent, n'enseignent nullement cette vérité ? Bien au contraire, tous les autres passages confirment la doctrine d'une résurrection distincte des justes. «La pareille te sera rendue», dit le Seigneur, «en la résurrection des justes» (Luc 14:14). «Mais ceux qui seront estimés dignes d'avoir part à ce siècle-là et à la résurrection d'entre les morts», dit Luc

20:35, «ne se marient ni ne sont donnés en mariage, car aussi ils ne peuvent plus mourir ; car ils sont semblables aux anges, et ils sont fils de Dieu, étant fils de la résurrection». Nous voyons ici que certains sont estimés dignes d'avoir part à la résurrection d'entre les morts, et de devenir semblables aux anges ; et qu'ils sont prouvés fils de Dieu parce qu'ils appartiennent à cette résurrection et qu'elle est leur part. Si tous étaient ressuscités ensemble, cela ne pourrait être vrai. Il y a une résurrection qui n'appartient qu'aux enfants de Dieu et qui prouve qu'ils sont tels.

Le chapitre 5 de Jean est tout aussi clair. Il nous présente deux grands moyens par lesquels le Fils est glorifié : Il vivifie avec le Père, et Il est seul juge. Ces deux choses ne sont pas confondues. Le jugement a pour but d'obliger chacun à l'honorer. Mais à quelle catégorie est-ce que j'appartiens ? Ceux qui ont entendu Sa parole et cru à Celui qui l'a envoyé, sont vivifiés ; ils ont la vie éternelle ; ils ne viendront pas en jugement, mais sont passés de la mort à la vie. Christ a déjà vivifié des âmes comme Fils de Dieu. «Ne vous étonnez pas de cela ; car l'heure vient en laquelle tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront sa voix ; et ils sortiront, ceux qui auront pratiqué le bien, en résurrection de vie ; et ceux qui auront fait le mal, en résurrection de jugement» (v. 28, 29). Il y a donc deux résurrections distinctes de caractère et de nature, l'une en jugement, l'autre en vie et complétant pour le corps ce qui a déjà été fait pour l'âme. Le mot «heure» est allégué ici par certaines personnes pour montrer que ces deux résurrections sont simultanées. Cette question a relativement peu d'importance en comparaison du fait que les saints seront ressuscités à part comme ayant déjà été acceptés, et que les méchants seront ressuscités pour être jugés.

Mais l'opinion suivant laquelle le mot «heure» signifie la même époque n'a pas de fondement. Il y a une heure pendant laquelle les âmes sont vivifiées pour avoir une part avec Christ (v. 25), une autre pendant laquelle le jugement sera exécuté (v. 28). La première a certainement duré plus de 1900 ans et comprend deux périodes distinctes, Christ sur la terre, et Christ dans le ciel. Cet argument n'a aucun fondement alors qu'il repose sur un mot signifiant d'une part au verset 28 un seul et même moment et d'autre part au verset 25 plus de 1900 ans. Il suffit d'une concordance pour montrer la faiblesse de cette argumentation. Les versets 39, 40, 44, 54 (du chap. 6) mentionnant le dernier jour confirment ce que nous disons ; ils montrent comment s'accomplira la promesse de la vie éternelle. Il serait sans importance d'insister sur la résurrection d'un homme au dernier jour comme preuve certaine de faveur et de vie éternelle, si le plus méchant homme était ressuscité exactement de la même manière, le sort de tous deux devant être établi par le jugement.

Il est bon d'affirmer que la notion de la venue de Christ à la fin du monde est antiscrituraire. Lors du jugement des morts qui a lieu à la fin du monde (le dernier ennemi qui sera aboli trouvant alors sa fin) Christ ne vient pas ; Il est assis, comme nous l'avons dit plus haut, sur le grand trône blanc ; le ciel et la terre s'enfuient de devant sa face, les morts se tiennent devant le trône et les livres sont ouverts sans qu'il y ait aucun retour à la terre.

De même la consommation du siècle (au chapitre 13 de Matthieu et ailleurs) n'est pas la fin de cette terre quand elle sera consumée, mais la fin de l'économie actuelle ; phrase bien connue parmi les juifs qui parlaient du olam-hazeh, ce monde ou ce siècle, et du olam-havo, le siècle à venir, ce dernier étant l'époque du règne du Messie. «Le dernier jour», que nous avons mentionné, fait allusion à cela ; le croyant ressuscitera quand Christ viendra et mettra fin à ce siècle (aiôn). Ces termes ne sont certainement pas «la fin du monde». Christ ne pouvait pas donner la gloire aux siens lorsqu'il parlait ; mais lorsqu'il entrera dans son royaume, Il les ressuscitera et ils régneront avec Lui.

Dans l'épître aux Philippiens, nous trouvons la confirmation de la même vérité : «Si en quelque manière que ce soit je puis parvenir à la résurrection d'entre les morts» ; ce serait un effort bien inutile ; et si l'homme le plus incrédule pouvait y avoir aussi part, il ne serait pas question d'y parvenir. Si, au contraire, les saints doivent être ressuscités à part en gloire, c'est un but qui mérite d'être sérieusement poursuivi. En grec ce passage a une force que le français ne rend pas. L'apôtre a inventé un mot grec pour exprimer cette résurrection distincte — exanastasis — une résurrection d'entre les morts. C'était ce que Paul cherchait à atteindre. Christ, l'objet de la faveur divine, a été ressuscité d'entre les morts, lui, les prémices ; et Paul espérait faire partie de la récolte du Christ lorsqu'il reviendra du ciel, comme il le dit à la fin du chapitre : «D'où aussi nous attendons le Seigneur Jésus Christ comme Sauveur, qui transformera le corps de notre abaissement en la conformité du corps de sa gloire». Il est donc évident que l'Esprit insiste sur une résurrection qui appartient aux saints et à laquelle les méchants n'ont aucune part. On s'en aperçoit même au sujet des vérités les plus ordinaires : «Attendait l'adoption, la délivrance de notre corps». L'apôtre n'aurait pu se servir d'une expression semblable pour exprimer que le corps sera délivré du pouvoir de la mort, s'il avait eu en vue une commune résurrection en vue du jugement — et que cela fût une pensée chrétienne. Comment, dans ce cas, la résurrection pourrait-elle être «l'adoption» et la mort serait-elle engloutie en victoire ?

Nous avons déjà examiné 1 Thessaloniens 4. Les morts en Christ ressuscitent, les vivants sont changés, tous ensemble vont à la rencontre du Seigneur en l'air et ainsi ils seront pour toujours avec le Seigneur ; cet exposé n'a pas besoin de commentaire pour démontrer que les méchants sont exclus de cette scène.

Je voudrais seulement ajouter que, si ce chapitre et 1 Corinthiens 15 parlent très clairement de la résurrection des saints comme ayant lieu à la venue du Seigneur, les passages qui traitent de sa venue pour les saints confirment la même vérité de la manière la plus claire. Par exemple : «Si je m'en vais et que je vous prépare une place, je reviendrai, et je vous prendrai auprès de moi ; afin que là où moi je suis, vous, vous soyez aussi» (Jean 14:3). Christ revient pour prendre les siens auprès de Lui. Il est inutile d'ajouter que les méchants en sont naturellement exclus.

De même il est dit dans l'épître aux Hébreux : «Comme il est réservé aux hommes de mourir une fois, — et après cela le jugement, ainsi le Christ aussi, ayant été offert une fois pour porter les péchés de plusieurs, apparaîtra une seconde fois, sans péché, à salut à ceux qui l'attendent» (chap. 9:27, 28). Ici encore l'incrédule n'a aucune part au salut et à l'attente du Seigneur. Remarquez encore, dans ce passage, que cette part du croyant est en contraste avec la mort et le jugement — part naturelle de l'homme déchu. Plus nous sommes familiers avec le Nouveau Testament, plus nous voyons combien Christ et le croyant sont associés par le Saint Esprit ; de telle sorte que la vie et la résurrection appartiennent à tous deux : seulement Christ les possède par droit divin et nous par grâce. Ces croyants se confiaient en Dieu qui ressuscite les morts ; ils savaient que Celui qui a ressuscité le Seigneur Jésus, nous ressuscitera aussi avec Jésus et nous présentera avec tous les saints ; ils savaient aussi que «si notre maison terrestre qui n'est qu'une tente, est détruite, nous avons un édifice de la part de Dieu, une maison qui n'est pas faite de main, éternelle, dans les cieus» (2 Cor. 5:1) ; ils attendaient que ce qui est mortel fût «absorbé par la vie». Dieu les avait formés à cela même, et leur avait aussi donné les arrhes de l'Esprit, afin qu'ils eussent toujours confiance.

La froide doctrine d'une résurrection commune à tous, aboutissant au jugement, exclut de telles pensées. Lorsque Christ vient pour juger les vivants sur la terre, et qu'Il les trouve mangeant, buvant, achetant, vendant, etc., (ce qui n'est évidemment pas le grand trône blanc où seuls les morts apparaissent), toute l'Écriture déclare que les saints apparaîtront avec Lui : «Et l'Éternel, mon Dieu, viendra, et tous les saints avec toi». «Le Seigneur est venu au milieu de ses saintes myriades». «Quand le Christ... sera manifesté, alors vous aussi, vous serez manifestés avec lui en gloire». «Et les armées qui sont dans le ciel le suivront sur des chevaux blancs, vêtues de fin lin, blanc et pur». «Ceux qui sont avec lui, appelés, et élus, et fidèles». Les anges viendront assurément avec Lui, mais combien de ces passages ne s'appliquent ni ne peuvent s'appliquer aux anges ! «Nous apparaîtrons avec Lui en gloire». Ainsi donc avant que Christ juge qui que ce soit, même les vivants, les saints auront été ressuscités et seront avec Lui. Dieu amènera avec Jésus ceux qui

se sont endormis par Lui, comme nous l'avons vu en 1 Thessaloniens 4, où il nous est expliqué comment ils s'en iront pour revenir ainsi. C'est cette parfaite association avec Christ qui donne une telle valeur à la doctrine d'une résurrection distincte des saints.

Nous ne sommes pas seulement sauvés par Christ, mais bénis et glorifiés avec Lui et semblables à Lui, le premier-né entre plusieurs frères. La résurrection est donc à la fois le témoignage et l'espérance des apôtres et des saints, comme nous le voyons dans l'Écriture. Il est clairement enseigné que nous serons heureux dans l'intervalle. Des passages comme 2 Corinthiens 5, Philippiens 1, des exemples comme celui du brigand sur la croix et celui d'Étienne, en sont la preuve certaine, de fait et comme doctrine ; seulement nous n'aurons pas de conformité absolue avec Jésus lorsqu'après la mort nos esprits seront avec Lui, mais lorsque nous serons ressuscités et glorifiés comme Lui, semblables à Lui et le voyant tel qu'Il est.

On peut voir dans ce qui précède que j'ai traité ce sujet au point de vue de l'enseignement de l'Écriture, cherchant ce qu'elle nous dit de la résurrection des saints et de quelle manière elle les associe à Christ. La résurrection des méchants, bien que mentionnée comme distincte et aboutissant au jugement, est simplement constatée et n'est jamais longuement traitée ; tandis que la résurrection des saints est largement développée comme leur part exclusive, et distincte de la première par sa nature, son principe, son objet et son époque.

Je ne sache pas qu'il soit parlé directement de la résurrection des méchants (sauf dans le discours de Paul à Félix et dans le chapitre 5 de l'évangile de Jean) jusqu'au livre de l'Apocalypse que nous allons considérer. Nous y voyons des trônes de jugement avec ceux qui y sont assis. Parmi eux se trouvent ceux qui ont été décapités pour le témoignage de Jésus et pour la parole de Dieu, et ceux qui n'ont pas rendu hommage à la Bête. «Le jugement leur fut donné... et ils vécurent et régnèrent avec le Christ mille ans». Ceux-ci composent la première résurrection. Remarquez que dans ce moment-là Christ est déjà venu ; que le ciel a été ouvert, que les noces de l'Agneau ont eu lieu, que sa femme s'est préparée, et que la Bête a été jugée. Je ne parle pas du moment exact de la résurrection au milieu de ces événements car il n'en est pas du tout parlé ici, mais je parle de l'époque à laquelle tout cela prend place. Babylone est jugée par Dieu, les noces de l'Agneau sont venues, de sorte que son Épouse est là tout entière ; la Bête est détruite par Christ, Roi des rois et Seigneur des seigneurs ; les armées qui l'accompagnent sont sans aucun doute les saints, car ils sont vêtus de robes blanches et ceux qui sont avec lui sont appelés et élus, et fidèles (chap. 17:14). La première de ces épithètes ne peut absolument pas s'appliquer aux anges.

Lorsque l'Assemblée sera au complet, les saints ressuscités seront assis sur des trônes ; parmi eux se trouveront ceux qui ont été décapités pour la parole de Dieu ; parler comme on l'a fait d'une résurrection de principes est donc une absurdité. C'est pour leurs principes que ceux que l'on trouve ici ont été décapités ; Christ n'épouse pas des principes, mais l'Assemblée, selon l'Écriture. Or c'est ici un exposé qui concerne des personnes : «Bienheureux et saint celui qui a part à la première résurrection». Sont-ce donc là des principes ? «Sur eux la seconde mort n'a pas de pouvoir ; mais ils seront sacrificateurs de Dieu et du Christ». Qui a jamais entendu parler de principes qui seraient des sacrificateurs ? On pourrait à la rigueur parler figurativement de principes régnants, mais non de principes sacrificateurs ! Notez qui sont ces rois et ces sacrificateurs ; car dans le même livre nous lisons : «Celui qui nous aime, et qui nous a lavés de nos péchés dans son sang ; — et il nous a faits un royaume, des sacrificateurs pour son Dieu et Père». Christ a-t-il lavé de leurs péchés ses propres principes ? Ceux qu'il a lavés sont sacrificateurs et règnent avec Lui. Et encore, selon sa promesse, si nous souffrons avec Lui, nous régnerons aussi avec Lui.

Plus loin nous lisons : «le reste des morts ne vécut pas jusqu'à ce que les mille ans fussent accomplis». Y avait-il d'autres principes qui ne vécurent pas ? Il est réellement absurde d'appliquer cette expression à des principes ; il est donc également absurde de l'appliquer à ceux dont ils sont le reste.

Dans chaque cas, par conséquent, il est question d'hommes morts, et dans chaque cas il est parlé de leur résurrection. En un mot le règne promis de bénédiction et de paix sur la terre sera accompagné d'une résurrection des saints et du jugement des méchants sur la terre.

Ésaïe ajoute à cela un témoignage frappant. Au chapitre 25 nous lisons : «Le chant des terribles a été apaisé... Il détruira en cette montagne (Sion, Jérusalem) la face du voile qui couvre tous les peuples, et la couverture qui est étendue sur toutes les nations. Il engloutira la mort en victoire». Ce passage nous parle de jugement, puis de la bénédiction qui s'étend de Jérusalem à toutes les nations pour enlever les ténèbres qui les couvrent, et nous présente, en troisième lieu, la déclaration expresse que cela arrivera par la résurrection des saints : «Alors s'accomplira la parole qui est écrite : La mort a été engloutie en victoire». Pour un esprit soumis à l'Écriture et ne se fiant pas à la tradition ou à ses propres raisonnements, ce point est, me semble-t-il, aussi clair que l'Écriture peut le rendre. Si cet argument avait quelque valeur, on pourrait encore ajouter que l'Assemblée l'a cru pendant 200 ans. La mondanité et les hérésies augmentèrent dans la proportion du déclin de cette vérité, et en furent la conséquence, comme le Seigneur l'avait prédit dans la parabole des méchants esclaves.

Je vais citer un autre passage, non qu'il se rapporte en quoi que ce soit à ce sujet, mais parce qu'on croit généralement qu'il s'y rapporte — c'est la parabole des brebis et des chèvres (Matt. 25:31). Ne s'agit-il pas ici, nous dit-on, de tous les hommes, dont les uns sont placés à la droite du Fils de l'Homme et les autres à sa gauche ? La réponse est simple : Il n'y a rien du tout dans ce passage qui se rapporte à la résurrection, mais, comme il nous le dit, il s'agit ici des nations. Ce sont les vivants, non les morts ; les nations sur la terre paraissant devant le Christ quand Il viendra dans sa gloire et s'assiéra sur le trône du jugement et rassemblera toutes les nations pour les juger selon la déclaration des prophètes. Mais de plus nous avons ici trois classes et non pas deux : les brebis, les chèvres et les frères ; une troisième classe qui ne vient pas en jugement, mais que le Seigneur désigne en parlant aux brebis aussi bien qu'aux chèvres par ces mots : «ceux-ci qui sont mes frères». Ceci nous conduit à un autre point bien défini qui montre que ce jugement n'est pas général. Les chèvres et les brebis sont jugées selon la façon dont elles ont traité ces frères qui représentent Christ. Ce qui leur a été fait, lui a été fait à Lui. Or cela n'est pas, et ne peut pas être, la base d'un jugement général. Comme nous le voyons en Romains 2, il y a des hommes qui périront sans loi ; il y en a qui seront jugés par la loi. En fait, la grande majorité des païens (nous ne craignons pas de dire : les neuf dixièmes de tous ceux qui feront partie d'un jugement général) n'auront jamais été en contact avec ceux qui représentent Christ, en sorte que la question ne pourra être soulevée. En un mot le passage ne s'applique pas du tout à un jugement général de ceux qui sont ressuscités, mais (comme cela est dit) au jugement des nations.

Tout lecteur attentif verra que ce qui concerne le témoignage parmi les juifs est traité au chapitre 24:31. Ensuite, ce qui concerne les chrétiens est traité dans trois paraboles, depuis le verset 42 du chapitre 24 jusqu'au verset 30 du chapitre 25, les esclaves fidèles ou méchants, les vierges sages ou folles, les serviteurs responsables de faire valoir leurs talents. Enfin, poursuivant au verset 31 du chapitre 25 le sujet du chapitre 24:31, le Seigneur reprend le jugement de la troisième catégorie, les Gentils : ce jugement se rapportant au témoignage particulier rendu par Lui et les siens, et n'étant pas un jugement général des hommes sur des bases générales. Beaucoup de personnes oublient presque qu'il y a un jugement des vivants aussi bien que des morts, et que Dieu « a établi un jour auquel il doit juger en justice la terre habitée, par l'homme qu'il a destiné à cela » (Actes 17:31).

L'immense importance de la vérité sur laquelle nous insistons, et la manière dont elle change le ton de notre christianisme n'aura pas échappé au lecteur chrétien. Au lieu de laisser les croyants mélangés à la masse des incrédules, pour attendre ensemble la décision du jour du jugement, comme si les saints n'étaient pas rachetés, sauvés, et n'avaient pas une liaison spéciale avec Christ — ce qui

change entièrement leur position — cette vérité manifeste clairement leur union avec Christ et leur séparation des incrédules. Nous avons Christ, les prémices, puis ceux qui sont du Christ et qui participeront à la résurrection d'entre les morts, la même résurrection que Lui, en vertu de la parfaite faveur dans laquelle ils sont acceptés.

J'ajouterai ici que la résurrection «d'entre les morts» et la résurrection «des morts» ne sont pas confondues dans l'Écriture. La résurrection des morts est la doctrine générale selon laquelle les morts ressusciteront et ne resteront pas dans le tombeau. La résurrection d'entre les morts en vertu de la faveur divine qui repose sur quelques-uns, les prend du milieu des autres qui sont laissés en arrière ; en sorte que les premiers sont ressuscités en gloire pour être avec Christ et semblables à Lui pour toujours. Il est évident que ceci est une vérité tout à fait différente de la soi-disant résurrection générale pour le jugement. Nous sommes séparés des méchants et complètement associés avec Christ. En même temps cette pensée ne touche nullement les vérités fondamentales de l'Évangile, au contraire, elle les renforce ; et cela a aussi son importance, car les hérésies se basent toujours sur des vérités mal comprises ou altérées.

Les deux résurrections donnent un relief tout particulier à la valeur de l'expiation, à l'efficacité absolue de la rédemption, au fait que Christ est notre vie et que nous avons reçu le Saint Esprit. Le fait que nous sommes ressuscités avec Christ, associés à Lui, identifiés avec Lui, apparaît ainsi dans toute sa simplicité et sa force scripturaire ; tandis qu'il est pratiquement mis de côté, si nous sommes mélangés à tous les incrédules qui ont rejeté le Seigneur et qui paraîtront en jugement. L'union de Christ avec son peuple devient ainsi plus claire, tandis que son union divine avec le Père et d'autres vérités fondamentales restent comme toujours à la base de toute la vérité. Son humanité apparaît plus claire que jamais par notre union avec Lui. L'immortalité de l'âme garde son importance vitale, et l'heureux état intermédiaire de l'âme des croyants est manifesté avec plus d'évidence. En effet, si les saints sont soumis à un jugement final pour décider de leur sort, comment peuvent-ils avoir été au ciel avec Christ en attendant ce moment ? Comment penser que Paul, après avoir été plus de 1900 ans avec Christ doit attendre pour savoir s'il sera ou non avec Lui ? Tandis que, si la résurrection des saints n'est pas ce jugement, mais la jonction par la puissance de Christ d'un corps glorifié et d'un esprit bienheureux, cela devient très simple. Notre esprit part pour être avec Christ, comme l'Écriture l'enseigne continuellement ; au temps voulu notre corps ressuscitera en gloire et nous serons rendus conformes à l'image du Fils, nous porterons son image et serons semblables à Lui dans la gloire. S'en aller pour être avec Christ est de beaucoup meilleur ; mais nous attendons sa venue pour obtenir un corps glorieux. La première résurrection, celle d'entre les morts (la seule que l'Écriture reconnaisse pour les saints) lie les affections, la foi, l'espérance du chrétien à Christ — et c'est la plus grande bénédiction que nous puissions avoir dans ce monde.

Des chrétiens sincères demanderont avec raison : S'il en est ainsi, que devient notre comparution devant le tribunal de Christ ? J'ajouterai donc quelques mots sur ce sujet. Nous avons déjà vu qu'en Jean 5 il est positivement établi que le croyant ne viendra pas en jugement, mais il nous faut rechercher la signification des passages qui se rapportent à ce sujet et comprendre toute leur force.

Il ressort clairement de 2 Corinthiens 5 et de Romains 14 que chacun de nous rendra compte de lui-même à Dieu. Le résultat pour les méchants est certainement l'exécution de la sentence de condamnation (non pas la condamnation même, car celui qui ne croit pas est déjà condamné) ; mais ils recevront les choses accomplies dans le corps, étant précipités de devant le grand trône blanc dans l'étang de feu. Je ne m'arrêterai pas davantage sur ce sujet, quelque solennel et important qu'il soit ; ce n'est pas le sujet de notre présente étude. Les vivants (Matt. 25 ; 2 Thess. 1 et Apoc. 19) et les morts (Apoc. 20) subiront un châtement éternel, mais l'Écriture est aussi claire au sujet de ceux qui sont sauvés. Nous paraîtrons tous devant le tribunal de Christ, nous rendrons tous compte à Dieu de nous-mêmes. À Dieu ne plaise qu'un iota de l'Écriture soit affaibli en quelque manière que ce soit ! Nous avons à recevoir la vérité dans ses moindres détails et à l'appliquer par grâce dans toute sa force. Recherchons donc quelle est la pensée de l'Esprit dans ce passage du tribunal. Il est frappant de voir comment l'Écriture évite ici le mot jugement, même lorsque nous pourrions l'attendre, quand il est question des saints.

Il y a deux côtés de notre position comme chrétiens qui éclairent cette question. Nous nous tenons devant Dieu pour jouir de Lui, en la présence duquel il y a plénitude de joie. Et en outre Dieu nous a donné d'avoir une précieuse part dans l'activité de son amour envers les autres, activité dont le plein exercice se lie clairement avec notre propre état spirituel. Pour qu'il sorte et combatte avec nous, il ne faut pas d'Acan dans le camp d'Israël. Quant à notre position devant Dieu, nous sommes parfaits en Christ : Il est ma vie, ma justice aussi bien que celle de Paul ; nous serons tous rendus conformes à l'image du Fils de Dieu. Tel qu'est le céleste, tels aussi sont les célestes. Mais lorsque nous en venons à l'activité spirituelle, combien est grande la différence ! Nous sommes tous semblables à Christ, tous rendus capables de participer au lot des saints dans la lumière, nous entrons tous dans la joie de notre Maître : mais, à côté de cela, chacun recevra sa propre récompense selon son propre travail. Le résultat que Christ a obtenu pour chacun de nous est le même ; nous serons rendus conformes à sa propre gloire, nous serons avec Lui dans la maison du Père. Mais, quoique tout soit grâce, chacun de nous aura sa propre récompense pour l'oeuvre que le Saint Esprit a accomplie par son moyen. Les Thessaloniens ne seront pas notre joie et notre couronne dans le jour du Seigneur, comme ils seront celle de Paul. Si nous avons bâti du bois, du foin, du chaume, nous pourrions être sauvés, mais nous en éprouverons une perte. C'est bien là une partie de la vérité et cela n'empêche pas que notre acceptation soit parfaite, la même pour tous, que nous soyons la justice de Dieu en Christ et que Dieu nous ait tous formés pour la gloire.

Chacun de nous recevra pour lui-même les choses accomplies dans le corps. Pour les méchants, ce sera naturellement le châtement et la condamnation ; pour les saints, la récompense — mais avant ce moment-là ils sont déjà ressuscités, glorifiés, leur corps transformé en la conformité du corps glorieux de Christ. Il est dit : «Aie autorité sur dix villes», «Sois établi sur cinq villes», etc. (Luc 19). Mais il y a plus encore que cela ; nous connaissons comme nous avons été connus, nous rendrons compte de nous-mêmes à Dieu, et par conséquent de tout en détail. Il n'y aura rien de secret qui ne soit révélé, ni rien de caché qui ne vienne en lumière. Nous n'aurons plus aucune trace de notre nature pécheresse ; mais si nous rendons compte de nous-mêmes à Dieu, il est clair que cela doit être de toutes choses, sinon ce ne serait pas un compte rendu exact et complet. Si nous savons que nous sommes en Christ et que tout est découvert devant Dieu, cela ne nous alarme pas. Si mon lecteur se sent mal à l'aise à ce sujet, c'est qu'il n'est pas en règle avec Dieu. S'il avait déjà maintenant tout découvert devant Dieu, il ne serait pas effrayé de devoir le faire alors. S'il a revêtu la plus belle robe, il n'aura pas honte de dire quels horribles haillons il avait auparavant. Ah ! s'il ne possède pas cette robe, je comprends qu'il doive essayer de dissimuler et de cacher ses haillons et sa nudité. Mais dire que nous rendrons compte de nous-mêmes à Dieu ne signifie pas que nous serons jugés, car alors nous serons déjà dans la gloire comme nous l'avons vu ; certains d'entre nous auront déjà été avec Christ pendant des siècles.

Mais cette comparution est un grand gain. Je regarde aujourd'hui en arrière et je vois comment le Dieu souverain et saint m'a épargné, gardé, conduit, préservé de chutes, et relevé lorsque j'étais tombé ; comment Il n'a pas détourné ses yeux de moi — comment non seulement Il a opéré pour moi un grand salut, mais n'a jamais cessé de me diriger et de veiller sur moi, faisant travailler toutes choses ensemble pour mon bien — comment Il m'a suivi dans mes circonstances, mes dangers, mes difficultés, comment Il m'a accordé la grâce et administré la discipline dont j'avais besoin, en vertu de l'intercession de Christ. Est-ce que je ne désire pas connaître tout cela ? Je le crois maintenant, et lorsque je regarde en arrière je puis citer mille circonstances où Il a agi ainsi à mon égard, et je ne doute pas qu'Il l'ait fait en toute occasion. Mais alors je le verrai dans la perfection. Quelle scène de grâce ce sera ! Eh bien, je me

réjouirai avec adoration lorsque je verrai tout cela, comme j'adore et en suis reconnaissant — oh ! combien reconnaissant ! — déjà ici-bas. Si je venais en jugement, ce devrait être pour avoir rejeté toute l'oeuvre de Christ, et ma condamnation serait certaine. Mais il n'y a pas de jugement et ne peut y en avoir. Je connaîtrai comme j'ai été connu, et je verrai toutes les voies de Dieu à mon égard. Mais il y a dans le jugement de nous-mêmes un autre résultat actuel. Nous sommes manifestés à Dieu. La foi anticipe ce moment et produit un résultat pratique et actuel de sanctification — nous sommes ainsi gardés sous l'oeil de Dieu. Nous avons été, dit l'apôtre, manifestés à Dieu (2 Cor. 5:11). (Ce n'est pas simplement que nous le serons).

Cette vérité est très importante et nous en avons tous besoin. Quoique les saintes affections doivent être et soient notre part la plus élevée, nous avons, dis-je, besoin de tenir nos consciences sous le regard de Dieu en traversant ce monde, en nous jugeant selon la manière dont Dieu lui-même juge les choses. Être manifestés à Dieu nous pousse à persuader les hommes qui sont encore exposés au jugement de ce grand jour ; cela nous rend attentifs à nous abstenir de juger les autres et à ne pas mettre une pierre d'achoppement sur leur chemin. Telles sont les conséquences que l'apôtre tire même de la frayeur de Dieu, sans mentionner jamais la crainte du jugement pour nous-mêmes qui serons parfaitement semblables en ce jour au Seigneur lui-même. Or «grâces à Dieu pour son don inexprimable !» (2 Cor. 9:15).

BAPTÊMES d'EAU et RÉMISSION des PÉCHÉS par André GIBERT

ME 1959 p. 85

Le baptême de Jean et le baptême chrétien sont l'un et l'autre un baptême d'eau «en rémission des péchés» (Luc 3:3 ; Actes 2:38), mais ils diffèrent entièrement en ce qu'ils appartiennent à des dispensations différentes, l'une où les péchés étaient supportés sans être encore expiés, l'autre qui succède à l'expiation accomplie. L'un était seulement «pour la repentance», l'autre est «pour la mort». Mais la rémission des péchés, dont ils parlent l'un et l'autre, est fondée pour tous deux sur la même oeuvre, bien qu'aucun d'eux n'effectue cette rémission : ils sont des signes, aussi bien l'un que l'autre.

Jean baptisait «immédiatement avant l'arrivée de Jésus» (Actes 13:24). Son baptême se liait au message : «Repentez-vous, car le royaume des cieux s'est approché». Il était appliqué à ceux qui, à l'ouïe de ce message, sortaient vers le prophète, déclaraient se repentir et confessaient leurs péchés. Le baptême d'eau ne constituait évidemment pas en lui-même cette repentance, il était le signe que l'on se repentait. Ce signe était nouveau dans l'histoire du peuple et de l'humanité, puisqu'il se rapportait à l'imminence de la venue du Messie, longtemps prédite, en vue de laquelle il fallait sans retard se repentir. Il n'apportait pas davantage, par lui-même, la rémission des péchés.

Comme signification générale, le baptême indique le rattachement d'un individu à un ordre de choses déterminé, il le met en association avec d'autres personnes, et tous ensemble avec quelqu'un dont dépend cet ordre de choses : les baptisés sont mis à part en vue de ce quelqu'un, ou à cause de lui. Les Israélites avaient «tous été baptisés pour Moïse» (1 Cor. 10:2), c'est-à-dire pour l'ordre de choses instauré par le moyen de Moïse ; ils étaient placés en association avec lui, dans le chemin où il les conduisait. Jean baptisait pour la repentance, c'est-à-dire en vue de l'état dans lequel devait se trouver le peuple pour recevoir le Messie devant qui Jean, comme messenger, préparait le chemin. Cette repentance était indispensable : le Messie ne pouvait être manifesté en gloire qu'à un peuple qui aurait rompu avec son passé coupable, et attendrait avec crainte, en condamnant ses voies d'égarément, Celui qui allait venir tenant son van en sa main pour nettoyer entièrement son aire. «Afin qu'il fût manifesté à Israël, à cause de cela je suis venu baptiser d'eau» (Jean 1:31). Mais la même prophétie qui annonçait le messenger disait de Celui qu'il précéderait : «Qui supportera le jour de sa venue et qui subsistera lorsqu'il se manifestera ?» (Malachie 3:1, 2).

Ces pécheurs repentants attendaient donc, à la fois tremblants et confiants. Le signe mis sur eux parlait d'une purification à accomplir — «Il purifiera les fils de Lévi et les affinera comme l'or et comme l'argent» (v. 3). Ils le reconnaissaient en confessant leurs péchés. Jean n'ôtait pas ces péchés, il ne le pouvait pas, et il n'avait pas été suscité pour cela, mais cette purification était nécessaire préalablement au royaume messianique. Le baptême marquait la rupture avec l'état de souillure et de péché propre à un passé qui, par la grâce de Dieu et la fidélité à ses promesses, prenait fin pour la délivrance et la bénédiction d'un peuple renouvelé. C'est là ce que célèbre Marie (Luc 1:54) ; et Zacharie prophétise «la connaissance du salut» donnée «à son peuple dans la rémission de leurs péchés» (v. 77).

Dieu annonçait le salut à son peuple pécheur et digne de mort. Celui-ci avait à reconnaître et à confesser cet état, laissant Dieu faire le reste. Présentement, Il replaçait les fidèles dans ces eaux du Jourdain à travers lesquelles Il avait autrefois introduit le peuple en Canaan. Comme autrefois elles étaient la figure de la mort, salaire du péché, mais Dieu en même temps assurait la rémission des péchés. Baptisés, ils n'avaient qu'à attendre le Roi. À travers le chant des complaintes, la voix de la grâce se faisait entendre. «Consolez, consolez mon peuple» (Ésaïe 40:1). «Voici ton Dieu», lui était-il crié ; et sans doute ce peuple était comme l'herbe périssable, mais la Parole de l'Éternel, permanente et vivante, était celle de Sa promesse. «Préparez le chemin» (v. 1-11). Jean recevait, l'un après l'autre, ceux qui se déclaraient prêts, quoique indignes et pleurant leurs péchés, à recevoir le Roi ; il les faisait entrer dans le groupe peu à peu grossi qui déclarait vouloir l'accueillir.

Encore une fois, ce baptême n'était qu'un signe. Leurs péchés étaient confessés, non effacés. Si leur rémission était assurée, Jean ne disait pas comment elle serait obtenue, cela ne faisait pas partie de son message. Dieu agirait. Mais en se repentant et en confessant leurs péchés, les fidèles montraient qu'ils recevaient avec foi les paroles de Jean.

Or ces paroles dirigeaient leur foi vers un autre, Celui qui devait venir. Ces croyants prenaient la suite de tous ceux qui avaient «à l'avance espéré dans le Christ». Ils se plaçaient tout à la fin de cette file bénie, dont la confiance avait toujours été que «Dieu se pourvoirait d'un agneau pour l'holocauste». De tous temps, en effet, la rémission des péchés était restée subordonnée à l'effusion du sang rédempteur, prédit, figuré par le sang des sacrifices, mais non encore offert (Hébreux 9:22 ; 10:18). Non qu'il n'y eût pas eu jusque là des péchés remis : les croyants de l'Ancien Testament avaient bien été mis en relation avec Dieu comme pardonnés, il y avait eu bien des rémissions dans l'exercice du gouvernement de Dieu, mais toujours sur la base de l'oeuvre future à accomplir au moment voulu par Dieu. Il y avait, dans tous les sacrifices offerts, à la fois «un acte remémoratif de péchés» et l'affirmation que Dieu interviendrait pour leur expiation. En attendant, les péchés étaient «supportés», dans une justice qui serait démontrée plus tard (Romains 3:25). Le baptême dans l'eau du Jourdain exprimait en somme la même chose d'une autre manière.

Le moment arrivait où Dieu allait intervenir. Jean, le dernier et le plus grand des prophètes, annonçait quelque chose de nouveau, de plus élevé, quelque chose de solennel et d'heureux à la fois, un autre baptême, qu'effectuerait le Messie lui-même, baptême «de l'Esprit Saint et de feu», — donc en puissance de bénédiction et de purification définitives.

Le Messie apparaît. «Jésus vient de Galilée au Jourdain auprès de Jean, pour être baptisé par lui» (Matth. 3:13). Il se tient avec les baptisés, ces «excellents de la terre». Le chemin préparé par Jean était celui de leur repentance, Lui allait ouvrir celui de leur salut. Lui n'avait pas de péchés à confesser, et Il n'était pas encore chargé de ceux du peuple, mais en s'associant à eux Il s'associait au travail de Dieu, dont l'Esprit poussait ce peuple à se repentir et agissait en grâce dans des coeurs. «Il nous est convenable d'accomplir toute justice», dit-Il à Jean. Tu es là pour rendre témoignage de la lumière et signifier à ce peuple ce qui convient à son état dans cette

lumière qui se lève pour lui ; et moi, la lumière en qui est la vie, je prends place parmi les miens devant Dieu qui s'occupe d'eux dans une grâce et une vérité jamais révélées encore.

C'est alors que Jean déclare : «Voilà l'Agneau de Dieu qui ôte le péché du monde», désigne Jésus comme «un homme qui prend place avant moi, car il était avant moi», et enfin «rend témoignage que Celui-ci est le Fils de Dieu».

Ces déclarations allaient bien au delà de ce que les fidèles les plus pieux pouvaient comprendre. Que dire de l'autre côté de ces scènes merveilleuses, le Saint Esprit descendant sur Jésus, la voix du Père se faisant entendre et désignant son Fils bien-aimé ! Une chose du moins était certaine pour eux, c'est que, si la repentance était sincère et générale, les péchés ne feraient plus obstacle à la délivrance nationale, prélude à une bénédiction universelle.

Le signe constitué par le baptême de Jean ne va pas plus loin, Il suffit pour mettre en évidence, à la gloire de Dieu, ce travail de grâce qui s'opérait «dans le support des péchés précédents», remis en vertu d'une expiation à venir sans doute mais pour laquelle la foi comptait sur Dieu. «L'Orient d'en haut» était là ; les coeurs tournés vers Lui pouvaient s'en remettre à Lui. «Tu appelleras son nom Jésus, car c'est Lui qui sauvera son peuple de leurs péchés» (Matth. 1:21).

Mais ce signe pouvait être pris, hélas, et il le fut, par des gens qui ne croyaient pas. Leur repentance était feinte, et ne portait pas de fruits. Les uns venaient par l'effet du phénomène bien connu de l'entraînement des foules ; les autres, savoir les conducteurs religieux, selon la tactique permanente de ceux qui ont l'air de suivre les foules afin de s'en faire suivre. Il en a toujours été ainsi lorsque Dieu fait une promesse ou accorde une bénédiction : la chair prétend s'en emparer. Elle peut donner le change aux hommes, mais non à Dieu.

Dans quelle mesure y avait-il un travail de conscience réel et une foi véritable, cela devait se montrer quand Jésus fut manifesté. «Jean disait au peuple de croire en Celui qui venait après lui, c'est-à-dire en Jésus» (Actes 19:4). Jésus vint, prêchant à son tour : «Repentez-vous, car le royaume de Dieu s'est approché». Jean n'aura été l'Élie annoncé par les prophètes que «si vous voulez recevoir ce que je dis» (Matth. 11:14). D'entre tous ceux qui avaient été baptisés par Jean, les vrais croyants, si ignorants qu'ils fussent, et si pécheurs qu'ils eussent été, se réjouissaient de croire en Jésus, et ils devinrent ses disciples ; mais les autres, même après avoir professé croire, se détournèrent de Lui, et la masse finit par suivre les chefs incrédules, «les pharisiens et les docteurs de la loi [qui] rejetaient contre eux-mêmes le conseil de Dieu, n'ayant pas été baptisés par Jean» (Luc 7:29, 30). «Il vint chez soi, et les siens ne l'ont pas reçu». Jésus jouant de la flûte ne fut pas plus écouté que Jean chantant des complaintes.

Dès lors le royaume ne peut s'établir. Le baptême de Jean tombe, non point certes par quelque infirmité du signe, mais par manque de la chose signifiée, savoir une repentance à salut.

Une fois de plus l'homme montrait son incapacité, totale parce qu'il est ruiné totalement. Il allait montrer toute son inimitié contre Dieu en crucifiant Jésus.

Qu'en sera-t-il donc de ceux qui «ont reçu «avec foi le Verbe, la Parole faite chair, — de ce petit troupeau partageant la réjection de son Berger ? «À tous ceux qui l'ont reçu Il leur a donné le droit d'être enfants de Dieu» ; ceux-là «sont nés, non pas de sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu». La vie est acquise à tous ceux qui «croient en son nom». Mais cette vie ne peut leur être donnée que si l'Agneau de Dieu est offert et le Fils de l'homme élevé. Jésus aura à être baptisé d'un autre baptême que celui qu'il avait reçu avec eux, et cet autre baptême est pour Lui seul. Ce n'est plus un signe, mais la mort même. Le Messie doit souffrir et mourir, sans quoi il n'y a ni gloire ni salut. Il est mort, portant nos péchés en son corps sur le bois. Ce que les eaux du Jourdain ne pouvaient faire, sa mort le fait, dans la réalité terrible de l'expiation.

Autrement dit, l'entrée dans le royaume aura lieu dorénavant sur la base de la réception d'un Christ mort et ressuscité. Le baptême de Jean était administré, au contraire, comme signe d'une repentance qui préparait à accueillir le Messie vivant, bien loin de le rejeter et de le mettre à mort.

Le baptême d'eau en rémission des péchés change totalement de sens désormais, parce que cette rémission des péchés est maintenant prêchée comme obtenue, «par son sang», et non pas comme devant l'être. Les péchés d'autrefois avaient été remis dans l'attente de cette «effusion de sang» indispensable ; Jésus lui-même, au cours de son ministère, avait remis expressément les péchés à plus d'un, toujours dans ce même ordre de choses du «support des péchés précédents», parce que Lui venait pour accomplir l'oeuvre. Mais aussitôt après sa résurrection, soufflant en ses disciples pour qu'ils reçoivent l'Esprit saint, il leur dit : «À quiconque vous remettrez les péchés, ils sont remis». Et c'est ce que les apôtres proclament aux Juifs saisis de componction en entendant annoncer Jésus comme le Christ vivant, alors qu'ils l'avaient mis à mort. «Que ferons-nous ?» disent-ils. — «Repentez-vous, et soyez baptisés, en rémission des péchés». Toujours un baptême d'eau en rémission des péchés, toujours la repentance, premier fruit de la foi dans les paroles entendues, mais le signe se rapporte à la mort de Celui qui a été mort et qui maintenant est vivant et glorifié. Ce baptême est «pour la mort» (Romains 6:3). Il place qui le reçoit dans l'ensemble de ceux qui sont mis à part pour le Christ Jésus du fait de sa mort : «nous tous qui avons été baptisés pour le Christ Jésus, nous avons été baptisés pour sa mort» (Romains 6:3).

Aussi ce baptême est-il conféré «au nom de Jésus Christ», «au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit», «pour le nom du Seigneur Jésus». Il l'est selon la seigneurie de Celui qui a reçu «toute autorité dans les cieux et sur la terre» en vertu de sa mort. Il n'est plus question de nous, sinon pour exprimer que «notre vieil homme a été crucifié avec lui». Nous n'en restons pas à l'étape, si nécessaire soit-elle, de la repentance s'attendant à Dieu pour l'avenir, mais nous entrons dans la vie, par la mort de Christ. Notre vie est liée à Christ glorifié, le Saint Esprit l'atteste ; c'est pour cela que, bien que Jésus ressuscité mais non encore monté au ciel ait dès ce moment ordonné à ses disciples d'aller et de baptiser au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit, ils ne commencent de le faire qu'après la Pentecôte qui inaugure leur nouveau ministère exercé dans la puissance de ce Saint Esprit (Luc 24:49 ; Actes 1:4). Remarquons enfin que le baptême de Jean était à ce point différent du baptême chrétien que ceux qui l'avaient reçu avaient à être baptisés de nouveau «pour le nom du Seigneur Jésus» (Actes 19:4, 5).

Mais, de même que des hypocrites ou des formalistes sans foi venaient au baptême de Jean, de même le baptême chrétien ne s'accompagne pas nécessairement de la nouvelle naissance, et il n'en est nullement l'expression. Il n'implique pas que l'on ait déjà réellement part à la mort et à la résurrection de Christ. Il est toujours, certes, le signe de la mort de Christ, et met sur le baptisé la marque du Seigneur qui, glorifié, attend le moment où toutes choses lui seront assujetties (Éph. 4:5). Mais il ne constitue, quoi qu'il en soit, qu'un signe extérieur. Il implique la profession du christianisme, mais non la foi du coeur, celle qui sauve (Romains 10:9). De fait, quantité de non-croyants ont reçu le baptême, dès le temps des apôtres, et l'on ne voit pas que ceux-ci aient demandé à des candidats au baptême s'ils croyaient. Simon le magicien a été baptisé (Actes 8:13), et pourtant on ne peut guère tenir pour réelle la foi qu'il professa. Ainsi le baptême introduit dans la profession chrétienne, la maison de Dieu visible sur la terre, laquelle, on le sait, est devenue promptement la «grande maison».

Le croyant, lui, participe à la réalité de la mort et de la résurrection de son Seigneur. Il appartient à la nouvelle création, il est membre d'une famille céleste (Éph. 1:2), sa communion est avec le Père et avec son Fils Jésus Christ, par l'action du Saint Esprit. Il en est ainsi de par le baptême de ce Saint Esprit, dont Jean avait dit qu'il remplacerait son baptême d'eau. Il ne s'agit plus, cette fois, d'un signe. Le baptême du Saint Esprit n'est point un signe, mais un fait qui a eu lieu le jour de la Pentecôte, et dont l'effet demeure ininterrompu, immense, commun à l'ensemble des croyants : ce jour-là en effet l'Esprit Saint a pris sa place ici-bas, pour y former le corps de Christ par son action propre, fondée sur le sacrifice accompli et l'exaltation glorieuse de Jésus Christ, Seigneur et Tête de ce corps. «Nous

avons tous été baptisés d'un seul Esprit pour être un seul corps» (1 Cor. 12:13), — baptisés non pour le Saint Esprit, ou en vue de recevoir le Saint Esprit, ou au nom du Saint Esprit, ni par Lui, mais de Lui. Et ce baptême-là n'est point conféré par des intermédiaires humains, comme l'est le baptême d'eau, ces intermédiaires fussent-ils le plus grand des prophètes ou les apôtres, mais le chapitre 2 des Actes nous fait voir (v. 33) «un plus puissant que Jean», Christ Lui-même, baptiser les siens, son Église naissante, de cet Esprit Saint dont l'office béni est de Le glorifier.

Les guérisons par la prière, le don des langues, les signes et les miracles à la lumière des Écritures par H.L.Heijkoop
note personnel

cet enseignement conteste la foi dans la santé divine

Table des matières

«Soyez remplis de l'Esprit»

La demande du Saint Esprit et le baptême du Saint Esprit

Parler en langues

La position de la femme selon les Écritures

Signes et miracles

Les guérisons

Guérisons d'incrédulés

La signification de Jacques 5

Miracles ou obéissance

La guérison du corps est-elle comprise dans l'expiation

Quelques signes caractéristiques de l'erreur

Reconnaître le Seigneur Jésus comme Seigneur

La divinité du Seigneur Jésus

«Soyez remplis de l'Esprit»

On a beaucoup parlé ces dernières années du fait d'être rempli de l'Esprit Saint et bien des choses sont mises en relation avec ce fait. Pour juger de la justesse de ce qui est avancé, nous avons une pierre de touche infaillible: la parole de Dieu. L'Écriture qualifie les Juifs de Bérée de plus nobles que ceux de Thessalonique, parce que non seulement ils reçurent la parole de Paul avec tout empressement, mais qu'ils examinaient chaque jour les Écritures pour voir si les choses étaient ainsi. Et en Gal. 1: 8: Paul écrit: «Mais quand nous-mêmes, ou quand un ange venu du ciel vous évangéliserait outre ce que nous vous avons évangélisé, qu'il soit anathème».

Combien donc il est nécessaire pour nous, qui vivons à une époque où de nombreux faux prophètes sont sortis dans le monde (1 Jean 4: 1) et où beaucoup de chrétiens professants détournent leurs oreilles de la vérité et se tournent vers les fables (2 Tim. 4: 3, 4), que nous éprouvions avec soin, à la lumière de la parole de Dieu, tout ce qui nous est présenté. «Car de tels hommes sont de faux apôtres, des ouvriers trompeurs, se transformant en apôtres de Christ; et ce n'est pas étonnant, car Satan lui-même se transforme en ange de lumière: ce n'est donc pas chose étrange si ses ministres aussi se transforment en ministres de justice, desquels la fin sera selon leurs œuvres» (2 Cor. 11: 13-15).

J'aimerais d'abord souligner quelques points. La Bible est la parole de Dieu. De saints hommes de Dieu l'ont écrite, poussés par l'Esprit Saint. Ainsi c'est l'Esprit Saint qui est en réalité l'auteur de toute la Bible. Et cela signifie que la Parole est parfaite. Tout ce que nous devons savoir s'y trouve. Si nous la lisons avec précision et soin, comparant les passages entre eux, nous constaterons que tout y est suffisamment clair.

Il s'ensuit que chaque mot de l'Écriture a sa signification, donnée par l'Écriture même; et que jamais deux ou plusieurs mots différents n'ont un sens identique. Il nous arrive à nous, dans nos paroles ou dans nos écrits, d'employer de temps à autre un mot impropre. La parole de Dieu, jamais. Si elle emploie un autre mot, c'est que la signification est autre. Pour celui qui s'est arrêté une fois sur ce point, cela est parfaitement clair. Mais souvent on le réalise peu et l'on en vient parfois alors à une représentation tout à fait fautive des pensées de Dieu.

Examinons d'abord l'expression «rempli de l'Esprit». Elle revient trois fois dans les évangiles, six fois dans les Actes et une fois dans les épîtres. Nous trouvons en outre en Ex. 31: 3 et 35: 31: que Betsaleël avait été rempli de l'Esprit de Dieu, «en sagesse, et en intelligence, et en connaissance, et pour toutes sortes d'ouvrages, pour faire des inventions» et pour les exécuter. En Ex. 28: 3, tous ceux que Dieu avait remplis de l'Esprit de sagesse, devaient faire les saints vêtements sacerdotaux d'Aaron. Enfin de Josué, il est dit qu'il était rempli de l'esprit de sagesse (Deut. 34: 9).

En Luc 1: 15, il est rapporté de Jean le Baptiseur qu'il serait rempli de l'Esprit Saint déjà dès le ventre de sa mère et qu'il ferait «retourner plusieurs fils d'Israël au Seigneur leur Dieu». Dans les v. 41 et 67: Elisabeth et Zacharie sont l'un et l'autre remplis de l'Esprit Saint, pour rendre témoignage.

En Actes 2: 4, lors du don du Saint Esprit, tous les disciples furent remplis de l'Esprit Saint et rendirent un témoignage si puissant que, ce jour-là, trois mille âmes furent ajoutées.

En Actes 4: 8, Pierre, étant rempli de l'Esprit Saint, rend témoignage avec hardiesse devant le sanhédrin. Et nous lisons au v. 31: «Et comme ils faisaient leur supplication, le lieu où ils étaient assemblés fut ébranlé, et ils furent tous remplis du Saint Esprit, et annonçaient la parole de Dieu avec hardiesse».

En Actes 9: 17, le Seigneur dit à Ananias d'aller vers Saul qui était destiné à devenir un instrument éminent. Ananias va et lui dit: «Jésus qui t'est apparu dans le chemin par où tu venais, m'a envoyé pour que tu recouvres la vue et que tu sois rempli de l'Esprit Saint». Au chap. 13: 9, nous voyons comment Paul, rempli de l'Esprit Saint, brise la résistance d'Elymas, le magicien. Et au v. 52, après que les Juifs eurent suscité de l'opposition et des persécutions contre les messagers de l'Évangile, nous lisons: «Et les disciples étaient remplis de joie et de l'Esprit Saint».

Éph. 5: 3-21 nous dit comment les enfants de lumière sont appelés à marcher au milieu des fils de la désobéissance. Et c'est en relation avec cela qu'il est ajouté au v. 18: «Et ne vous enivrez pas de vin, en quoi il y a de la dissolution; mais soyez remplis de l'Esprit».

Ce sont là tous les passages de l'Écriture dans lesquels il est parlé d'être rempli de l'Esprit Saint. En lisant ces versets, nous constatons que:

1. - «Être rempli de l'Esprit Saint» n'est pas la même chose qu'être l'habitation du Saint Esprit. Le Saint Esprit n'habite dans les croyants que depuis la Pentecôte (Actes 2), comme Jean 14: 16-18 et 26 et d'autres passages le disent expressément. De même, le Saint Esprit ne vient habiter dans un chrétien, selon Éph. 1: 13: 14 et 2 Cor. 1: 22, qu'après que celui-ci a cru l'évangile, tandis que

Jean le Baptiseur devait en être rempli déjà dès le ventre de sa mère selon Luc 1: 15. Et en Actes 4: 31, tous furent remplis de l'Esprit Saint, bien qu'ils eussent reçu le Saint Esprit en Actes 2 et qu'ils eussent été remplis du Saint Esprit en cette occasion, comme il est dit de Pierre aussi, en Actes 4: 8: qu'il était rempli de l'Esprit Saint. Et après que les Éphésiens eurent reçu le Saint Esprit, selon Éph. 1: 13 (comp. 2 Cor. 1: 22), il est dit au chap. 5: 18 qu'ils devaient être remplis de l'Esprit. Cela leur est présenté comme leur responsabilité: ils doivent être remplis.

2. - De tous ces passages, il ressort que «être rempli de l'Esprit Saint» n'est pas un état permanent, mais plutôt temporaire quand bien même Jean le Baptiseur semble avoir été une exception, du fait de sa position unique et particulière.

3. - Il en ressort en outre que «être rempli de l'Esprit Saint» est donné en vue de l'œuvre du Seigneur et pour son témoignage.

4. - Il en ressort enfin que les Écritures ne lient pas le fait d'être rempli de l'Esprit Saint à l'accomplissement de signes et de miracles ou au don de parler en langues étrangères. Aucun des passages de l'Ancien ou du Nouveau Testament où il est parlé d'être rempli de l'Esprit Saint, ne mentionne des signes ou des miracles, à l'exception d'Actes 2: 4: où il est question «d'autres langues», et d'Actes 13: 9: où Elymas est rendu aveugle. Les trois chapitres des Actes dans lesquels est mentionné ce fait de parler en langues (Actes 2: 4, 8, 11; 10: 46 et 19: 6) montrent bien plutôt que parler en langues est en relation avec le don du Saint Esprit (aux Juifs à Jérusalem; aux nations et aux disciples de Jean le Baptiseur en dehors de Palestine), et non pas, par conséquent, avec le fait d'être rempli de l'Esprit Saint (voir aussi 1 Cor. 12 et 14). Il ressort aussi clairement des passages des évangiles, comme des dix-sept passages des Actes dans lesquels il est parlé de signes, que l'Écriture ne lie pas les signes avec le fait d'être rempli de l'Esprit Saint, quand bien même il est dit dans un cas où quelqu'un (Paul) fait un miracle, qu'il est rempli de l'Esprit Saint.

Il est à remarquer que les croyants dont il est question en Actes 4: 23-31 priaient, disant: «Donne à tes esclaves d'annoncer ta parole avec toute hardiesse, en étendant ta main pour guérir, et pour qu'il se fasse des miracles et des prodiges ... ». Dieu leur donne la hardiesse demandée, mais non par des signes, etc. Il les remplit de l'Esprit Saint et ensuite ils annoncent la parole avec hardiesse.

5. - Nulle part il n'est dit que quelqu'un a été rempli de l'Esprit Saint après qu'on lui eut imposé les mains. Actes 9: 17 semble faire exception: là Ananias impose les mains à Paul et lui dit être envoyé du Seigneur afin qu'il soit rempli de l'Esprit Saint; mais l'Écriture ne dit pas que Paul en fut rempli à ce moment, et en tout cas pas que cela eut lieu par l'imposition des mains. Dans tous les autres passages, cela ne peut pas s'être produit par l'imposition des mains.

À part le fait d'«être rempli», nous trouvons quatre fois dans l'Écriture l'expression «plein de l'Esprit Saint». Cela est dit du Seigneur Jésus (Luc 4: 1); d'Etienne (Actes 6: 5 et 7: 55) et de Barnabas (11: 24). Si nous lisons ces passages, nous voyons qu'il ne s'agit pas tellement là de la puissance pour le service, mais plutôt de l'état pratique. Le croyant se trouve là d'une manière permanente dans un état dans lequel le Saint Esprit dirige toute sa vie et peut le faire sans empêchement. Tant chez Etienne que chez Barnabas cela va de pair avec être «plein de foi», mais jamais l'expression n'est liée avec le fait de parler en langues ou d'accomplir des signes et des miracles.

L'Écriture parle également de l'onction et du sceau du Saint Esprit. Nous ne trouvons l'onction qu'en 2 Cor. 1: 21 et en 1 Jean 2: 20, 27. Il ressort clairement de ces deux versets cités qu'il est question d'être amené dans la proximité de Dieu et de pouvoir ainsi discerner ce qui n'est pas de Dieu. Comp. Apoc. 3: 18.

Le sceau n'est mentionné qu'en 2 Cor. 1: 21; Éph. 1: 13 et 4: 30, et dans les trois passages, il est en relation avec la certitude de recevoir dans l'avenir l'héritage. Dieu a maintenant déjà mis son sceau sur nous et nous a donné ainsi l'assurance que nous lui appartenons (comp. Apoc. 7: 3). Tant l'onction que le sceau se rapportent à tous les croyants et sont considérés en 2 Cor. 1: 21: 22 comme ne faisant qu'un avec l'habitation du Saint Esprit.

La demande du Saint Esprit et le baptême du Saint Esprit

De nombreux passages, notamment Rom. 8: 11; 1 Cor. 6: 19; 2 Cor. 1: 21, 22; Éph. 1: 13, établissent que le Saint Esprit, aujourd'hui, habite en tout croyant. Considérons la chose de plus près, car Luc 11: 13 est souvent avancé comme preuve qu'il convient maintenant aussi de demander le Saint Esprit.

La question se pose: est-ce que cela est encore valable pour nous aujourd'hui? Car en Luc 11: le Seigneur n'avait pas encore accompli son œuvre merveilleuse sur la croix et n'était pas encore monté au ciel. Or la mort du Seigneur, sa résurrection et son ascension ont tout changé, y compris la position des croyants.

En Jean 7: 39: nous lisons: «Or il disait cela de l'Esprit qu'allaient recevoir ceux qui croyaient en lui; car l'Esprit n'était pas encore, parce que Jésus n'avait pas encore été glorifié». Il est donc dit expressément ici que les croyants n'avaient alors pas encore reçu le Saint Esprit. Cela ne devait avoir lieu qu'après la glorification du Seigneur, donc après son ascension. En Jean 14: 16-18: 25: 26 et 16: 5-7: la chose est confirmée très clairement Le Seigneur lui-même dit dans ce dernier passage: «Il vous est avantageux que moi je m'en aille; car si je ne m'en vais, le Consolateur ne viendra pas à vous; mais si je m'en vais, je vous l'enverrai».

Nous trouvons dans les Actes l'accomplissement de cette promesse du Seigneur. Au chap. 1: 5: le Seigneur ressuscité dit aux disciples: «... Mais vous, vous serez baptisés de l'Esprit Saint dans peu de jours», exactement comme Jean le Baptiseur l'avait annoncé. Dix jours après l'ascension du Seigneur, le don du Saint Esprit eut lieu (Actes 2). Pierre dit aux Juifs qui avaient été saisis dans leurs cœurs par la Parole: «Repentez-vous, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus Christ, en rémission des péchés; et vous recevrez le don du Saint Esprit». Cela concorde exactement avec ce que l'apôtre Paul écrit aux Éphésiens: qu'ils avaient été scellés du Saint Esprit de la promesse après avoir reçu l'évangile par la foi. Aux croyants à Rome, à Corinthe, et à Thessalonique aussi, il a écrit qu'ils avaient reçu l'Esprit Saint et qu'il habitait maintenant en eux (Rom. 8: 11; 1 Cor. 6: 19; 2 Cor. 1: 22; 1 Thess. 4: 8). Rom. 8: 9 dit même que quelqu'un en qui l'Esprit de Dieu n'habite pas, n'est pas un chrétien.

Après que le Seigneur est remonté au ciel et a été glorifié, et que le Saint Esprit est venu sur cette terre pour constituer l'Assemblée (= l'Eglise) par le baptême du Saint Esprit (1 Cor. 12: 13) et pour habiter en elle (1 Cor. 3: 16; Éph. 2: 22), quiconque accepte par la foi l'Évangile reçoit l'Esprit Saint qui alors habite et demeure en lui. Cette habitation de l'Esprit Saint dans un croyant ne doit donc pas être rattachée au fait de prier pour demander le Saint Esprit, mais à la foi à l'évangile (Éph. 1: 13). Prier pour demander l'Esprit Saint peut avoir été à propos avant la glorification du Seigneur et avant la descente du Saint Esprit sur cette terre; aujourd'hui, ce ne peut être qu'un signe d'incrédulité à l'égard de ce que Dieu nous certifie dans sa Parole.

Il en va exactement de même pour le baptême du Saint Esprit. Les six passages de la parole de Dieu où il en est parlé sont Matt. 3: 11; Marc 1: 8; Luc 3: 16; Actes 1: 5, 11: 16 et 1 Cor. 12: 13. Dans les trois premiers, Jean le Baptiseur annonce que le Seigneur baptisera de l'Esprit Saint. En Actes 1: 5: le Seigneur lui-même dit que cela allait avoir lieu «dans peu de jours». C'est ce que Pierre rappelle en Actes 11: 16: lorsqu'on lui reprocha d'avoir admis dans l'assemblée Corneille et d'autres croyants non juifs. Enfin, en 1 Cor. 12: 13: la signification de ce baptême nous est indiquée: «Car aussi nous avons tous été baptisés d'un seul Esprit pour être un seul corps, soit Juifs, soit Grecs, soit esclaves, soit hommes libres».

Le but de la mort du Seigneur n'était pas seulement de sauver des pécheurs, mais de «rassembler en un les enfants de Dieu dispersés» (Jean 11: 52). Lorsqu'il eut accompli l'œuvre de la rédemption et posé ainsi le fondement du rassemblement en un de tous les croyants, le Saint Esprit vint sur cette terre pour en assurer la réalisation. Le Saint Esprit est le lien par lequel tout croyant est uni

au Seigneur glorifié dans le ciel ainsi qu'à chaque croyant sur la terre. C'est ce qui nous est présenté dans le baptême du Saint Esprit qui eut lieu le jour de la Pentecôte (Actes 2).

Ce baptême a donc été un événement unique, et pour tous ceux qui alors croyaient au Seigneur Jésus et à son œuvre. Il ne peut jamais se répéter, car le corps de Christ a alors été constitué et il subsistera éternellement; il ne peut jamais être anéanti. Tout pécheur qui aujourd'hui se convertit et qui croit l'évangile, reçoit le Saint Esprit qui habite désormais en lui; il est en même temps, ajouté comme membre au corps de Christ qui a été formé par le baptême du Saint Esprit le jour de la Pentecôte. C'est pourquoi aussi nous voyons que ce baptême n'est jamais mis en relation, dans les Écritures, avec un croyant individuellement, mais toujours avec les croyants comme ensemble.

Si quelqu'un pense ou enseigne qu'un croyant doit encore aujourd'hui être baptisé du Saint Esprit, il le fait soit par ignorance de la vraie signification de ce baptême, soit parce qu'il rejette volontairement la parole de Dieu (Pour plus de détails, voir «Le Saint Esprit» par le même auteur.)

Parler en langues

Le fait de parler en d'autres langues sans les avoir apprises n'est pas mentionné dans l'Ancien Testament. On ne trouve qu'une seule prophétie à ce sujet (Esaïe 28: 11-13), et si elle n'était pas citée expressément en 1 Cor. 14: 21 en relation avec le fait de parler en langues, nous n'aurions sans doute pas fait le rapprochement. La signification de ce passage d'Esaïe ressort clairement du contexte. Puisque les sacrificateurs et les prophètes en Israël n'étaient plus accessibles à la vraie connaissance et au message divin (v. 7-10), Dieu leur parlerait par des hommes s'exprimant dans une langue inintelligible et étrangère. Ce sont leurs ennemis, qui amèneront sur eux le jugement. Et le Saint Esprit emploie en 1 Cor. 14 ce passage pour montrer clairement que les langues sont un signe pour les incrédules et non pour les croyants (v. 21 et 22).

Dans les évangiles, nous ne trouvons pas davantage le fait de parler en langues, sinon dans la prophétie du Seigneur Jésus en Marc 16: 17. Mais comme on recourt souvent à ce verset de Marc, je désire m'y arrêter un peu. Au v. 14: le Seigneur apparaît aux onze et leur reproche leur incrédulité et leur dureté de cœur. Puis au v. 15: il leur donne mandat de prêcher l'évangile à toute la création, et ajoute, au v. 16: quelles en seraient les conséquences pour les auditeurs. Alors au v. 17: il leur dit (aux onze, en relation avec le reproche d'incrédulité qu'il leur avait adressé au v. 14), que des signes accompagneraient ceux qui auront cru. Au v. 20: ils partent et le Seigneur accomplit sa promesse et confirme la parole par les signes qui l'accompagnaient.

Nous constatons donc que:

1. - Les signes ne sont donnés que comme confirmation de la Parole (comp. Jean 2: 23-25).
2. - Il n'est pas dit que les signes accompagneraient tous ceux qui viendraient à croire.
3. - La promesse n'est faite directement qu'aux onze, et le v. 20 dit que lorsque cet évangile fut écrit, la promesse était accomplie. C'est en accord avec Hébr. 2: 3: 4: «Un si grand salut, qui, ayant commencé par être annoncé par le Seigneur, nous a été confirmé par ceux qui l'avaient entendu, Dieu rendant témoignage avec eux par des signes et des prodiges, et par divers miracles et distributions de l'Esprit Saint, selon sa propre volonté».

Il ressort également de 2 Cor. 12: 12, que les signes étaient une preuve de l'apostolat, de même qu'un apôtre devait avoir vu le Seigneur (Actes 1: 21-26; 1 Cor. 9: 1; 15: 8, 9).

En Actes 2: pour la première fois nous trouvons que des hommes parlent en langues; le Saint Esprit vient sur la terre et baptise en un seul corps, l'Assemblée, ceux qui avaient été jusque là, dans un certain sens, des croyants isolés (1 Cor. 12: 13). Précédemment, le Saint Esprit avait bien opéré sur la terre, mais il n'y avait jamais habité, sinon dans le Seigneur Jésus (Jean 3: 34; Col. 1: 19). Maintenant il était venu sur la terre, pour y demeurer, tant dans l'Assemblée qu'il avait constituée par son baptême, que dans chaque croyant individuellement. Est-ce que ce fait extraordinaire, la venue de Dieu le Saint Esprit pour habiter sur la terre, devait passer inaperçu? Comme la venue du Fils de Dieu sur la terre avait été accompagnée de signes: une multitude d'anges dans le pays de Bethléhem, et une étoile dans l'orient - il devait en être de même de la venue du Saint Esprit. Là également, les signes ne sont pas visibles pour tout le monde, mais seulement pour un petit groupe d'hommes. Toutefois les conséquences de ce grand fait sont visibles à tous ceux qui veulent être convaincus (Jean 7: 17).

En Actes 2: le Saint Esprit ne vient pas sous la forme d'une colombe. Ce n'était possible que pour le Seigneur Jésus, le seul être pur, sans tache, qui allait son chemin dans la débonnairété et la droiture. Ici l'accent est mis sur le témoignage: des langues divisées, comme de feu. [Remarquons que le mot grec «glossa» employé ici, signifie à la fois (comme en français) le langage et la langue. Quand par exemple il est parlé de la langue dans l'épître de Jacques, c'est ce mot qui est utilisé; mais il l'est aussi pour le langage, comme en 1 Cor. 13: «Si je parle dans les langues des hommes et des anges», et en Apoc. 5: 9; 7: 9; 10: 11; 11: 9; 13: 7; 14: 6; 17: 15: «De toute tribu, et langue, et peuple, et nation», etc. C'est ce mot (langue) que nous trouvons en Actes 2: 3 (des langues divisées, comme de feu), mais aussi au v. 4: (ils commencèrent à parler d'autres langues), et encore au v. 11: où la foule des Juifs étrangers dit: «Nous les entendons annoncer dans nos langues les choses magnifiques de Dieu». Ce mot glossa est en outre utilisé partout où il est question de «parler en langues» (Actes 10: 46; 19: 6 1 Cor. 12; 13 et 14. Le grec connaît un mot de plus: dialektos, mais il apparaît seulement en Actes 1: 19; 21: 6, 8; 21: 40; 22: 2 et 26: 14.]

Le Saint Esprit - comme l'avait annoncé le Seigneur Jésus (Jean 15: 26; 16: 7-14) - se révèle donc en Actes 2 sous le caractère de témoignage: «des langues divisées, comme de feu». Ce n'est pas une langue, mais des langues divisées. Le témoignage ne sera donc plus limité à une seule langue, comme avant la Pentecôte (voir par exemple Matt. 10: 5), mais il sortira vers beaucoup de peuples. Et par conséquent, ils parlent en d'autres langues, et tous les Juifs avec les prosélytes venus d'ailleurs les entendent annoncer, dans leurs propres langues, les choses magnifiques de Dieu. Cela nous fait connaître le but du don des langues: permettre que la Bonne Nouvelle de la grâce de Dieu franchisse les limites d'Israël et sorte vers tous les peuples, nations et langues, et servir ainsi au Saint Esprit à enlever l'obstacle, qui subsistait depuis la confusion de Babel (Gen. 11: 1-9), à la prédication de l'évangile à tous les peuples (Actes 2: 7, 8). Les disciples, qui étaient des hommes illettrés et du commun (4: 13), parlent de Dieu à des hommes de langues étrangères, dans leurs propres langues, bien que ne les ayant pas apprises.

Le côté surnaturel, divin de leur message est ainsi prouvé. Les foules, convaincues, écoutent avec recueillement, tandis que Pierre leur parle, et 3000 âmes sont converties.

Comme nous l'avons vu plus haut, à part le chap. 2: il n'est question de parler en langues dans les Actes que dans les chap. 10: 46 et 19: 6. Au chap. 10: il s'agit de ceux des nations, alors qu'au chap. 19: cela est dit de croyants juifs qui jusqu'à ce moment étaient bien des disciples de Jean le Baptiseur, mais non pas des chrétiens; ils furent ajoutés à l'assemblée.

Ces trois occasions portent donc manifestement le caractère du début de l'assemblée et concernent tout un groupe d'hommes, qui tous se mettent à parler en langues et reçoivent ce don, sans avoir prié pour la chose.

Dans les épîtres, le don des langues n'est mentionné que dans 1 Cor. 12 à 14: où nous relevons que:

1. - Toutes les manifestations de l'Esprit, donc le don des langues aussi, sont données en vue de l'utilité (12: 7).
2. - Tous ne parlaient pas en langues, mais seulement quelques-uns à qui l'Esprit avait donné ce don (12: 8-11, 28-30).

3. - Dans le rang donné par la parole de Dieu, le don des langues vient en dernier lieu (12: 8-10, 28-30). La lecture de ces versets montre clairement qu'il s'agit véritablement d'un rang. Tant dans le v. 28 que dans le v. 29: les apôtres sont nommés en premier.

4. - On ne saurait ainsi nullement conclure que le don des langues serait permanent, car les apôtres qui sont mentionnés en premier, n'étaient également que pour le commencement. Selon 1 Cor. 9: 1 (voir aussi Actes 1: 21, 22), un apôtre devait nécessairement avoir vu le Seigneur; aussi ne pouvait-il plus y avoir de nouveaux apôtres. Mais en outre, 1 Cor. 3 et Éph. 2 et 3 disent que les apôtres ont posé le fondement de l'Assemblée. Or il est évident que cela n'a eu lieu qu'une seule fois au commencement.

5. - Le don des langues n'a pas été donné pour être exercé dans l'assemblée, mais comme signe pour les incrédules (1 Cor. 14: 19-25). Et pas davantage pour les incrédules qui ne peuvent les comprendre (14: 23), mais pour ceux qui peuvent les entendre et là où elles sont vraiment un signe de la puissance de Dieu. Cela s'accorde pleinement avec ce que nous avons vu en Actes 2.

Nous avons donc constaté que:

a) Le don des langues n'est annoncé qu'en Marc 16; est donné comme une confirmation de la parole évangélique proclamée, et n'est appliqué qu'à la prédication des apôtres.

b) Nous ne le trouvons qu'en Actes 2: 10 et 19 où il est clairement en relation avec le commencement de l'Assemblée.

c) Il n'en est parlé, à part cela, qu'en 1 Cor. 12 et 14, et dans le sens de corriger des excès.

d) Il ressort tant des Actes que de 1 Cor. que les langues étaient parlées là où elles étaient comprises, et que le don de parler en langues n'était pas conféré pour être exercé dans l'assemblée, même si dans une mesure restreinte, cela a été admis, mais seulement s'il y avait un interprète.

e) Le don des langues n'est pas en relation avec le fait d'être rempli du Saint Esprit.

Si donc tout dans les Écritures indique que le don des langues est en relation avec le commencement de l'assemblée, il est indispensable d'être très prudent et d'examiner soigneusement toutes ses manifestations à la lumière de la parole de Dieu. Cela d'autant plus que l'Écriture nous dit expressément que le diable et ses anges se transforment en anges de lumière, et aussi que des signes et miracles et esprits de mensonges peuvent venir du diable (2 Thess. 2: 9; 2 Chron. 18: 21; Actes 16: 16, etc.).

L'histoire profane le confirme aussi. Le fait de parler en langues qui n'étaient pas connues, se trouve également dans le monde païen. L'écrivain païen Platon, qui vivait environ 400 ans avant Christ, écrivait déjà que certaines personnes ne parlaient pas leur propre langue, mais celle des démons qui habitaient en elles. Virgile en parle aussi.

Des anabaptistes au temps de la Réformation, qui vivaient dans une grande immoralité et dans le mal, parlaient en langues. Irving qui enseignait que le Seigneur Jésus avait une nature pécheresse, parlait en langues. Les Mormons professent parler en langues, etc.

D'ailleurs, nous constatons que Satan ne se transforme pas seulement en ange de lumière, mais que souvent aussi il mêle son œuvre à de bonnes choses, et la fait exécuter par de vrais croyants (Matt. 16: 21-23). Mais le bien que l'on trouve parfois au sein d'un mouvement ne rend pas pour autant celui-ci bon. Si de vrais croyants s'y trouvent, tout ne peut pas être mauvais. Néanmoins la question n'est pas non plus de savoir si tout est mauvais, mais si tout est en accord avec l'Écriture. C'est alors qu'il apparaît par exemple (ce qui n'est pas enseigné publiquement par ceux qui parlent en langues, mais qui est cependant une manifestation pratique caractéristique) que partout où le fait de parler en langues a une place prédominante, ce sont principalement des femmes qui sont à la tête, et que, par conséquent, 1 Tim. 2: 11-15 est entièrement mis de côté. Et c'est là une manifestation notoire dans tous les groupes clairement condamnables et antichrétiens. Pensons seulement à la Science chrétienne (Mme Eddy); aux théosophes (Mme Blavatsky et plus tard Annie Besant), aux adventistes du septième jour (Mme White), etc. Il est connu que chez les spirites, pour chaque médium masculin, il y a au moins une douzaine de médiums féminins.

La position de la femme selon les Écritures

Dieu a donné à la femme une place honorable et remarquable. Eve est appelée la mère de tous les vivants (Gen. 3: 20; 1 Cor. 11: 12). Une femme a eu le privilège infini d'être couverte par l'ombre de la puissance du Très-Haut et de devenir ainsi la mère du Fils de Dieu. Une femme a pu oindre les pieds et la tête du Seigneur et c'est aussi une femme qui, la première, a vu le Seigneur ressuscité. Et à cette occasion, il lui donna la révélation du résultat le plus élevé et le plus glorieux de son œuvre à la croix: «Je monte vers mon Père et votre Père» - une vérité que nous ne pouvons considérer qu'avec adoration, oui, je pourrais presque dire, une vérité qui nous fait tressaillir quand nous y pensons. Le conseil de Dieu pour la femme n'est cependant pas qu'elle se place publiquement au premier rang. Elle est une image de l'Assemblée, de l'Épouse de Christ (Éph. 5: 32); aussi la place de soumission à l'homme lui convient, car l'homme est l'image de Christ, l'Époux de l'Église.

Dans toutes les voies de Dieu envers l'homme, nous voyons pour les femmes cette place à l'arrière-plan, en retrait. Aucun des écrivains choisis par Dieu pour rédiger les 66 livres de la Bible n'était une femme. Les généalogies nous donnent les générations des hommes. Ce furent des hommes que Dieu appela pour commencer un témoignage (Noé, Abraham, Moïse, etc.). Les douze apôtres que le Seigneur a choisis, et les soixante-dix qu'il envoya plus tard, étaient tous des hommes. Les sept en Actes 6 qui avaient un bon témoignage et étaient pleins de l'Esprit Saint et de sagesse, étaient des hommes. Parmi tous les témoins de la résurrection du Seigneur, nommés en 1 Cor. 15: nous ne trouvons pas une seule femme, et cela bien que Marie eût été la première à avoir vu le Seigneur après sa résurrection, et que ce fût elle qui l'annonça aux apôtres. Lorsqu'il est parlé d'anciens, de surveillants et de serviteurs, il n'est question que d'hommes. Les deux témoins d'Apoc. 11 également sont des hommes. Et je pourrais continuer.

Nous voyons cela aussi dans les instructions qui ont été données aux femmes pour les réunions et pour tout le service public. 1 Cor. 11 dit expressément que la femme, lorsqu'elle accomplit un service dans lequel il pourrait sembler qu'elle se place au même niveau que l'homme, doit se couvrir la tête, reconnaissant ainsi qu'elle doit prendre une place de dépendance sous l'homme. Et pour qu'il ne subsiste aucun doute quant à ce qu'elle ne peut prier ou prophétiser publiquement que lorsque aucun homme en état de le faire n'est présent, l'Écriture dit expressément, trois chapitres plus loin, que les femmes dans les réunions de l'assemblée, qui pourtant étaient les moins publiques, doivent se taire tout à fait (1 Cor. 14: 34-38). En 1 Tim. 2: 11-15, il est encore spécifié qu'une femme ne doit en aucun cas enseigner [Le mot «enseigner» signifie ici l'exercice du don de docteur]. Et l'Écriture donne pour motif que la femme, la première fois qu'elle l'a fait, a entraîné son mari et nous tous, dans la ruine.

On affirme parfois que le mot «parler» en 1 Cor. 14: 34 et 35: signifie uniquement «bavarder». Ce n'est qu'une grossière fausseté. Exactement le même verbe revient vingt-cinq fois dans ce chapitre et au v. 21: il s'applique à ce que Dieu dit. Il ne peut donc nulle part être traduit par «bavarder».

Or, il est notoire que dans les mouvements dits pentecôtistes et dans d'autres groupes dans lesquels le don des langues est pratiqué, les femmes ont en général le rôle principal; en tout cas elles prient en public et parlent dans les réunions. Est-ce que ce ne sont pas là des indices évidents permettant de reconnaître les esprits qui sont à l'œuvre? N'est-ce pas un refus et un rejet manifestes de la parole de Dieu?

Signes et miracles

Les signes et les miracles ne sont pas une même chose. Un signe est toujours un miracle, mais tous les miracles ne sont pas des signes. Est-ce que la naissance d'un homme n'est pas un miracle? Est-ce que le corps humain avec tous ses organes n'est pas un miracle? Est-ce que la nature avec tout ce qui s'y produit n'est pas un miracle? Et est-ce que la nouvelle naissance d'un homme n'est pas un miracle encore plus grand?

Mais tous ces miracles se renouvellent si souvent que nous y sommes accoutumés et ne pensons plus que ce sont des miracles. Habituellement nous ne considérons comme miracles que les choses qui se produisent rarement et qui par conséquent s'écartent des phénomènes habituels, de la manière habituelle d'agir de Dieu.

Depuis que l'homme a été créé, il a pu voir des miracles et il pourra en voir jusque dans l'éternité. Car Dieu n'est limité par rien et il s'écarte lorsqu'il le veut de ce que lui-même a établi comme habitude ou loi de la nature.

Les signes, en revanche, présupposent le péché, et que les hommes ne croient pas Dieu, ou même qu'ils ne croient pas en Lui. Un signe est un miracle que Dieu accomplit pour faire connaître aux hommes qu'il existe et qu'il est au-dessus de tout. C'est pourquoi dans l'éternité il n'y aura plus de signe, parce qu'il n'y aura plus d'incrédulité.

Nous nous limiterons ici toutefois aux signes et aux miracles que Dieu a accomplis par des hommes.

Pendant les premiers 2500 ans après la création de l'homme, nous ne trouvons pas un seul signe fait par l'homme. N'y avait-il alors pas de croyants ou de serviteurs de Dieu? Oh! certes. Pensons seulement à un homme comme Hénoc, duquel la parole de Dieu dit qu'il marcha avec Dieu et qu'il fut pris par Dieu. Pensons à Noé qui marcha avec Dieu et que la parole de Dieu nomme un prédicateur de justice. Pensons à Abraham, le père de tous les croyants. Y a-t-il dans l'Ancien Testament un homme plus grand et plus fidèle qu'Abraham? Et nous pourrions encore citer d'autres croyants. Mais tous ceux-ci n'ont pas fait un seul signe.

Nous trouvons les premiers signes avec Moïse, au début de l'Exode. Lorsque Dieu envoya Moïse pour délivrer Israël, il savait que le Pharaon n'écouterait pas Moïse. C'est pourquoi Il annonce: je frapperai «l'Egypte par toutes mes merveilles que je ferai au milieu d'elle; et après cela il vous renverra» (Ex. 3: 20). Et lorsque Moïse craint que les anciens d'Israël ne veuillent pas non plus le croire, Dieu donne aussi des signes afin qu'ils soient persuadés que Moïse était vraiment envoyé par l'Eternel (4: 1-9).

Nous voyons ainsi que les signes étaient donnés:

1. comme jugement sur les incrédules;

2. comme preuve que celui qui accomplissait le signe avait vraiment un mandat particulier de Dieu.

Quel est donc l'élément qui distingue Moïse d'Abraham, de Noé, etc., pour qu'il fit des signes et pas eux? Avait-il plus de foi que ces deux hommes? Si nous lisons Ex. 4: nous voyons que ce n'était pas le cas. La foi d'Abraham et de Noé était beaucoup plus grande que celle de Moïse. De plus Moïse n'a pas été le seul à annoncer le jugement et à indiquer la manière d'y échapper: cela a aussi été la part de Noé. Enfin, ce n'est pas uniquement en relation avec Moïse, mais également en relation avec Abraham que nous trouvons le début d'une nouvelle période dans les voies de Dieu sur la terre.

Quel est donc le point particulier qui distingue Moïse des autres? Ce n'est pas seulement qu'il a reçu de la lumière sur des choses nouvelles et a été le commencement, choisi par Dieu, de cette nouvelle économie. Noé et Abraham l'ont été également. Mais il a reçu de Dieu un mandat spécial pour annoncer cette chose nouvelle à ceux qui ne savaient pas que ce témoignage était de Dieu.

Nous voyons aussi que ces signes ont été faits pendant une très courte période de temps, au début. Où trouvons-nous d'autres signes accomplis par Moïse après les premières semaines de la sortie d'Égypte, à l'exception peut-être du fait de frapper le rocher? Des miracles, nous en trouvons assez! N'était-ce pas un miracle que Moïse restât 40 jours sur la montagne sans manger ni boire (Ex. 34)? Et nous pourrions citer d'autres miracles encore. Mais ce n'étaient pas des signes qu'il faisait.

Puis, lorsque Josué introduisit le peuple dans le pays, nous trouvons le signe de Josué 10: 12-14. Mais ensuite, pendant 700 ans, bien peu de signes jusqu'à Elie et Elisée. Ceux-ci firent bien de nouveau des signes et des miracles, non pas toutefois en Juda où étaient le temple et la loi, mais seulement en Israël qui, après s'être séparé de Juda, avait officiellement aboli le culte de l'Eternel et s'était publiquement tourné vers l'idolâtrie. Dieu donne à son peuple déchu un témoignage particulier par deux serviteurs spécialement appelés pour cela, comme il le fera aussi aux derniers jours (Apoc. 11: 3-6).

Après le rejet par Israël de ce témoignage, nous ne trouvons guère de signes tels que Moïse et Elie les faisaient. Nous devons de nouveau franchir 700 ans jusqu'au moment où le Seigneur parcourait le pays et où nous voyons de nouveau des signes.

Il est remarquable que Jean le Baptiseur n'ait fait aucun signe (Jean 10: 41), bien que le Seigneur dise de lui que Moïse et Elie n'étaient pas plus grands que lui et qu'en outre, il ait été rempli de l'Esprit Saint déjà dès le ventre de sa mère (Luc 1: 15). Notons également que le Seigneur Jésus lui-même n'a fait aucun signe avant de commencer son ministère public (Matt. 4: 23: 24). Matt. 11: 3-5 nous dit quel était le but de ces signes: prouver qu'il était envoyé de Dieu. Voir aussi Jean 2: 23; 4: 48; 5: 36; 6: 2, 30; Actes 2: 22, etc.

Le Seigneur choisit les douze apôtres et les envoie avec le mandat exprès d'annoncer l'évangile du royaume et d'accomplir des signes (Matt. 10). Puis les soixante-dix, avec la même mission, mais un peu moins étendue. Il nous faut remarquer ici que la mission de ces deux groupes était expressément limitée à Israël. Ils ne devaient pas sortir des frontières d'Israël. Le temps de la grâce pour les nations n'était pas encore venu.

Lorsque, ensuite, le Seigneur a été rejeté par Israël et que l'œuvre de la rédemption a été accomplie, Il envoie à nouveau les apôtres, comme étant Lui-même le Seigneur ressuscité qui allait monter au ciel (Marc 16: 14-20). Mais alors, il ne s'agit plus de l'évangile du royaume. C'est la nouvelle économie de la grâce, et ainsi l'évangile devait être annoncé au monde entier, y compris les nations également qui, dans l'économie de la loi, étaient dehors (Éph. 2). Le Seigneur lie de nouveau à ce témoignage des signes, des signes qui, comme pour Moïse, portaient le caractère de ce que Dieu offrait dans le message annoncé. Marc 16: 20 nous dit que les apôtres ont rempli leur mission et que Dieu a accompli sa promesse à l'égard des signes, confirmant ainsi la Parole. C'est ce que nous lisons aussi en Hébr. 2: 3, 4.

Dans les Actes, nous voyons comment les apôtres ont rempli le mandat du Seigneur. Ils prêchent l'évangile et font des signes pour confirmer leur parole. Il est à remarquer que des onze apôtres (et si nous lisons les passages dans leur contexte, nous constatons que, pratiquement, c'était Pierre), il est dit sept fois qu'ils ont accompli des signes (2: 43; 3: 7; 5: 5-10; 12: 15; 16; 9: 34; 42). Puis cela est dit sept fois de Paul (13: 11; 14: 10; 16: 18; 19: 12; 20: 10; 28: 3-6 et 28: 8-10) et trois fois d'Etienne et de Philippe (6: 8; 8: 6, 13).

Une lecture attentive des Actes nous fera faire d'intéressantes découvertes en rapport avec ce sujet:

1. - À part les apôtres, seuls Etienne et Philippe, ces serviteurs spécialement appelés par Dieu, accomplissent des signes et, de fait, seulement une ou deux fois. Il y est insisté à plusieurs reprises; voir par exemple, 2: 43; 5: 12, 15; 13: 7-9: etc. Aucun des autres serviteurs nommés dans les Actes, tels Barnabas, Jacques, Silas, etc., n'ont opéré de signes.

2. - Les sept premiers signes rapportés dans les Actes ont tous été accomplis à Jérusalem. Puis Philippe en fait en Samarie. Pierre ensuite, deux signes en terre juive en dehors de Jérusalem. Et enfin Paul, sept fois parmi les nations.

3. - Les signes hors de Jérusalem ont lieu tous dans des endroits différents. Il n'est jamais rapporté que des signes se sont produits deux fois au même endroit. Et presque toujours ces signes sont accomplis lorsque celui qui les opère annonce l'évangile pour la première fois dans le lieu en question. Les seules exceptions sont:

- a) Éphèse: selon le chap. 18: 19, 20, Paul s'y était déjà trouvé, mais très brièvement, n'ayant alors pas le temps.
- b) Troade: il y avait été deux fois, selon le chap. 16: 8-11 et 2 Cor. 2: 12: mais vraisemblablement sans ou presque sans y annoncer l'évangile.

4. - Au début des Actes, nous trouvons une quantité de signes. Plus le témoignage devint connu et étendu, plus ils furent espacés.

5. - Ceux qui furent guéris par un signe étaient des incroyables. Seule exception: la croyante Dorcas qui fut ressuscitée d'entre les morts. Parfois il y avait chez les malades la foi en la puissance pour être guéri. Dans d'autres circonstances, comme par exemple Actes 3: ce n'était assurément pas le cas. L'homme ne savait pas qui il avait devant lui et n'attendait rien d'autre qu'une aumône. Dans d'autres cas, le signe était un jugement de Dieu.

Dans les épîtres, il n'est parlé qu'en 1 Cor. 12 de miracles et de dons de guérisons. Dieu avait donné ces dons à quelques-uns. Il n'est cependant pas dit qui sont ces «quelques-uns»; et il n'est pas davantage parlé de l'exercice de ces dons (12: 28-31). La première épître aux Corinthiens a été écrite à l'époque d'Actes 19 (cf. 1 Cor. 15: 32; 16: 5-9). Dans aucune des épîtres écrites après Actes 28: 29: nous ne trouvons de signes, de guérisons ou de dons des langues.

Remarquons bien qu'il n'est parlé du don des langues et du don de guérisons qu'à Corinthe, où l'état était très mauvais: ils étaient charnels, avaient des procès entre eux, s'en prenaient à l'autorité de l'apôtre. Il y avait parmi eux une fornication terrible et non jugée, et cela n'avait pas l'air de faire la moindre impression sur eux. Certains s'enivraient lors de la Cène, et il y avait de faux docteurs au milieu d'eux. Dans les autres épîtres adressées à des assemblées dans lesquelles l'état était beaucoup meilleur, ces dons ne sont pas mentionnés, et en particulier pas dans les épîtres écrites après la fin des Actes.

En 2 Thess. 2: 9: il est bien question de «toute sorte de miracles et signes et prodiges», mais ce sont des manifestations de l'Antichrist, opérées par la puissance du diable. Voir aussi Apoc. 13.

Nous trouvons encore en Matt. 7: 22 des hommes qui ont prophétisé au nom du Seigneur Jésus, qui ont chassé des démons et fait beaucoup de miracles, et auxquels le Seigneur doit néanmoins dire: «Je ne vous ai jamais connus; retirez-vous de moi, vous qui pratiquez l'iniquité!» Est-ce que Judas Iscariote n'a pas fait aussi des miracles? Il était l'un des douze envoyés!

Des influences sataniques peuvent également se manifester chez des croyants, même si elles sont liées à des choses produites par le Saint Esprit. Voyez Pierre en Matt. 16: et ceux qui annonçaient l'évangile par envie et par un esprit de querelle (Phil. 1: 15-17).

En résumé, nous pouvons dire que dans l'Ancien Testament les signes n'étaient faits que par quelques serviteurs de Dieu, ayant reçu un mandat spécial de Dieu pour annoncer aux incroyables un témoignage nouveau. À côté d'eux vivaient, à la même époque, des milliers d'autres hommes qui n'ont pas opéré de signes. Dans les évangiles nous voyons que, à part le Seigneur Jésus, seuls les douze et les soixante-dix accomplissaient des signes; et dans la suite du Nouveau Testament, seuls les apôtres, ainsi que, une fois Etienne, et deux fois Philippe.

Nous avons encore vu que tant dans l'Ancien que dans le Nouveau Testament, ces signes étaient donnés comme confirmation de la prédication de ces serviteurs spécialement mandatés. C'est pourquoi les signes diminuèrent, puis cessèrent tout à fait lorsque le témoignage fut établi.

Nous avons aussi vu que des incroyables peuvent accomplir des miracles au nom du Seigneur Jésus, et apparemment ne pas toujours être démasqués sur la terre; de même des croyants peuvent, sous l'influence de Satan faire aussi des choses admirables, du fait qu'elles sont liées avec des choses bonnes.

Les guérisons

L'Esprit de Dieu a été envoyé dans le monde pour conduire les croyants «dans toute la vérité» (Jean 16: 13) et pour les occuper de Celui qui, après avoir accompli l'œuvre de la rédemption, s'est assis à la droite de Dieu et reviendra de là pour chercher les siens afin qu'ils soient pour toujours auprès de Lui.

Dans l'incapacité de ravir le salut à ceux qui le possèdent en Christ, l'ennemi s'emploie à les détourner au moins de la contemplation de Christ et à leur dérober ainsi la seule source de bonheur, de progrès et d'un témoignage béni. Pour parvenir à ce but, il recourt principalement à un moyen: il cherche à occuper les croyants d'eux-mêmes et de leurs circonstances terrestres. Il place devant leurs yeux toute sorte de choses, dont beaucoup peuvent être bonnes en elles-mêmes, mais qui visent à absorber leurs pensées et leur activité au détriment de la gloire du Seigneur. Ces choses sont soi-disant destinées à servir mieux le Seigneur et à procurer au chrétien un plus grand bonheur que celui que donne l'obéissance implicite à la Parole. Or c'est le contraire qui se produit.

Ces dernières années, on a attribué dans ce domaine un rôle particulièrement grand au thème des souffrances, par lesquelles Dieu fait passer les siens. Les souffrances étant contraires à la nature humaine, créée à l'origine pour vivre sur cette terre et pour en jouir, il est compréhensible que les hommes prêtent une oreille attentive à tout ce qui, comme on le leur présente, doit délivrer de ces souffrances. De ce fait on donne un poids particulier aux passages des Saintes Écritures se rapportant à la prière, et dans lesquels Dieu promet de répondre à ceux qui s'approchent de lui avec foi.

Si nous recherchons d'abord ce que l'Écriture dit des souffrances, nous verrons que toute épreuve est, dans la main de Dieu, un moyen de bénédiction dont les résultats pour l'âme sont éternels. La maladie, bien qu'étant, comme la mort, une conséquence du péché, fait aussi partie des épreuves que le Seigneur envoie aux siens pour atteindre ce but. En Rom. 8:18-23 où il est parlé des souffrances liées à cette création déchuë, une création qui soupire et au milieu de laquelle nous soupirons aussi en attendant la délivrance de notre corps, il n'est pas dit que Dieu épargnera les souffrances à ses enfants. Il est déclaré, en revanche, que «toutes choses travaillent ensemble pour le bien de ceux qui aiment Dieu» (v. 28). Et en 2 Cor. 4: 17: 18: nous lisons: «Car notre légère tribulation d'un moment, opère pour nous, en mesure surabondante, un poids éternel de gloire, nos regards n'étant pas fixés sur les choses qui se voient, mais sur celles qui ne se voient pas: car les choses qui se voient sont pour un temps, mais celles qui ne se voient pas sont éternelles». Cette «légère tribulation d'un moment», qui a des résultats si glorieux, dure parfois toute une vie, car les soins de Dieu envers nous ont pour but non pas cette terre, mais le ciel. Jacques dit même: «Estimez-le comme une parfaite joie, mes frères, quand vous serez en butte à diverses tentations (ici dans le sens d'épreuves), sachant que l'épreuve de votre foi produit la patience. Mais que la patience ait son œuvre parfaite, afin que vous soyez parfaits et accomplis, ne manquant de rien» (Jacq. 1: 2-4). Le but pour lequel Dieu envoie des épreuves de foi aux résultats glorieux ne peut pas être atteint si l'on cherche à écarter l'épreuve. La Parole nous recommande au contraire de demander avec foi la sagesse pour nous conduire selon les pensées de Dieu au travers des épreuves, en sorte que leurs résultats aient leur œuvre parfaite (comp. v. 5-8). L'épreuve n'est donc nullement une chose extraordinaire (voir aussi 1 Pierre 4: 12), dont on devrait chercher à se débarrasser le plus vite possible. Qu'il s'agisse de persécution, de maladie ou de quelque épreuve que ce soit, les enfants de Dieu en ont autant besoin aujourd'hui qu'à n'importe quelle époque; et même, aujourd'hui d'autant plus que Dieu commence le jugement par sa maison, avant de l'exécuter sur le monde (1 Pierre 4: 17). Il purifie et sanctifie les siens pour les rendre capables de marcher fidèlement et de jouir de sa communion. Les épreuves sont par

conséquent des preuves de l'opération de la grâce de Dieu, de son amour et de sa sagesse envers ses bien-aimés, et cela en vue de la gloire où tous les résultats de ses soins à notre égard seront manifestés. Vouloir L'amener à renoncer à exercer la discipline envers les siens, trahit donc déjà une méconnaissance singulière et profonde des voies de Dieu.

Cela dit, il n'est pas difficile de voir combien les guérisseurs des temps modernes sont loin des pensées de Dieu lorsqu'ils nous affirment: «Vous n'avez pas besoin d'être malades. Vous pouvez être guéris sur-le-champ, à la seule condition d'avoir la foi». N'est-ce pas dire en d'autres termes: «Dieu n'est pas juste envers vous. Il se trompe à votre égard et nous voulons vous rendre la santé!»? Tout ce mouvement nie les voies gouvernementales du Père envers ses enfants ou, pour le moins, passe la chose sous silence. Que font les gens dont nous parlons de l'enseignement de Hébr. 12: 4-17: par exemple? Où la volonté d'être guéri trouve-t-elle place dans ce chapitre, lorsque Dieu nous dit: «Mon fils, ne méprise pas la discipline du Seigneur, et ne perds pas courage quand tu es repris par lui; car celui que le Seigneur aime, il le discipline, et il fouette tout fils qu'il agrée. Vous endurez des peines comme discipline: Dieu agit envers vous comme envers des fils, car qui est le fils que le père ne discipline pas?» Comment? veut-on vraiment priver les chrétiens du résultat de la discipline qui seule est à même de faire en sorte «que nous participions à sa sainteté» et qui «rend le fruit paisible de la justice à ceux qui sont exercés par elle» (v. 10 et 11).

Répétons-le: la volonté arrêtée de guérir quelqu'un revient à mépriser la discipline; elle ne tient aucun compte de celle-ci. Ceux qui donnent de tels conseils découragent les affligés en les accusant de ne pas avoir la foi, ou en éveillant en eux la pensée que leurs souffrances n'ont pas d'utilité. De tels conseils sont en contradiction flagrante avec les pensées de Dieu et privent les âmes des bénédictions résultant des voies parfaites de Dieu. En outre, ce n'est pas manifester de la crainte de Dieu que de vouloir prescrire à Dieu, de vouloir même le forcer, de faire ou de ne pas faire quelque chose.

Les guérisseurs d'aujourd'hui auraient sans doute poussé l'apôtre Paul à se débarrasser de «son écharde pour la chair». L'apôtre lui-même, avant de connaître les pensées du Seigneur à cet égard, avait supplié trois fois le Seigneur, afin qu'elle se retirât de lui, pensant qu'elle serait pour lui un obstacle dans l'œuvre qui lui était confiée. Mais pour lui, comme pour nous aujourd'hui, la réponse parfaite du Seigneur est: «Ma grâce te suffit, car ma puissance s'accomplit dans l'infirmité». Paul savait dorénavant que le désir, qui l'avait poussé à prier pour que l'écharde fût enlevée, se trouverait bien plus sûrement réalisé si l'écharde lui était conservée. Et ainsi il pouvait se glorifier en elle. Ou bien dira-t-on que l'écharde ne lui a pas été enlevée parce qu'il n'avait pas assez de foi, comme on le reproche à ceux qui restent insensibles à ce genre de conseils?

Ces guérisseurs n'ont-ils jamais été frappés par le fait que parmi les nombreuses guérisons miraculeuses rapportées dans le Nouveau Testament, il n'est pas cité un seul cas où un croyant a été guéri? Non pas qu'il n'y eût point de croyants malades. Dieu a veillé à ce que nous apprenions que ses enfants aussi ont part à la maladie, tant qu'ils sont sur cette terre maudite.

Épaphrodite a été malade, fort près de le la mort (Phil. 2: 25-30). Et cela non pas à cause d'un péché, comme en 1 Cor. il, mais pour l'œuvre du Seigneur. Et Paul ne l'a pas guéri par un miracle.

Timothée souffrait de maux d'estomac et avait de fréquentes indispositions (1 Tim. 5: 23). Le péché en était-il la cause? Il ressort clairement de tout ce qui nous est dit que tel n'était pas le cas. Paul cependant ne le guérit pas, mais lui conseille de ne plus boire de l'eau seulement, mais d'user d'un peu de vin, à cause de son estomac. Pourquoi Paul laisse-t-il Trophime malade à Millet et ne le guérit-il pas? (2 Tim. 4: 20). Enfin ne peut-on pas déduire de 3 Jean 2 que Gaïus était quelquefois malade? Sinon pourquoi l'apôtre Jean lui souhaite-t-il expressément «que tu sois en bonne santé comme ton âme prospère»?

Les apôtres ne faisaient rien qui pût entraver les voies de Dieu envers ses enfants! Est-ce qu'ils auraient eu tellement moins de lumière quant aux pensées de Dieu que ces guérisseurs? Oh ! non, ils savaient que si leur Père les faisait passer par la maladie, c'est qu'il avait en vue des choses plus élevées que la santé du corps.

Guérison d'incrédules

S'il n'est pas selon les pensées de Dieu de guérir d'une telle manière des croyants, est-ce que la guérison d'incrédules ne demeure pas en tant que signe ?

Car il est incontestable que tant le Seigneur Jésus que les apôtres ont guéri de nombreux incrédules de leurs maladies. Les guérisseurs invoquent le fait que Dieu reste le même et que, comme il y a eu des guérisons autrefois, il y en a aujourd'hui aussi. Il est tout à fait vrai que Dieu ne change pas. «Car moi, l'Eternel, je ne change pas» (Mal. 3: 6). «Jésus Christ est le même, hier, et aujourd'hui, et éternellement» (Héb. 13: 8). Mais cela ne signifie pas que Dieu se manifeste toujours de la même manière! Hébr. 13: 8 ne dit pas: Jésus Christ fait la même chose, hier... (Le texte grec dit seulement: «Jésus Christ le même, hier, et aujourd'hui, et éternellement»). Il s'agit ici de l'immutabilité de sa Personne, non pas de sa façon d'agir.)

Dans chacune des diverses époques de l'histoire de l'homme, Dieu s'est manifesté d'une manière différente.

À Adam, il s'est révélé comme le Créateur. À Noé, comme Celui qui avait conclu une alliance avec la terre. À Abraham, comme le Tout-Puissant. À Israël, comme l'Eternel, Celui qui subsiste à toujours. Aux croyants aujourd'hui, comme Père. Et dans le Millénium, il se manifestera comme «le Dieu Très-Haut, possesseur des cieux et de la terre». Sa manifestation est toujours en relation avec le caractère des choses à un moment donné.

Bien que Dieu soit l'Immuable, il n'agit pas pour autant toujours de la même manière. Il se manifeste et opère selon les circonstances. Nous le voyons par exemple clairement dans ses jugements. Quelle différence entre le déluge, la confusion des langues à Babel, les dix plaies, la destruction du Pharaon dans la mer Rouge, le jugement sur Coré, Dathan et Abiram, ou sur Nadab et Abihu ou encore sur Marie!

Après avoir, en Genèse 7, exterminé de dessus la face de la terre tout ce qui existait, à l'exception de ce qui était avec Noé dans l'arche, Dieu dit au chap. 8: «Je ne frapperai plus de nouveau tout ce qui est vivant, comme je l'ai fait».

Le péché d'Ananias et de Sapphira se produit aujourd'hui sûrement très souvent en principe (on veut paraître plus que ce qu'on est en réalité), et pourtant Dieu ne le châtie pas maintenant comme alors (Actes 5). L'apôtre a été emprisonné et mis à mort par Hérode, tandis que Pierre a été délivré de la prison d'une manière miraculeuse.

Ce que nous avons vu sous le titre «Signes et miracles» se trouve confirmé par la guérison d'incrédules. Ce sont des signes, car nous ne parlons pas maintenant de l'exaucement de prières. Dieu entend les prières de ses enfants, et il exauce parfois aussi les prières d'incrédules. «Ils le flattaient de leur bouche et ils lui mentaient de leur langue; et leur cœur n'était pas ferme envers lui, et ils ne furent pas fidèles dans son alliance. Mais lui, étant miséricordieux, pardonna l'iniquité et ne les détruisit pas» (Ps. 78: 36-38). «Et il leur donna ce qu'ils avaient demandé, mais il envoya la consommation dans leurs âmes» (Ps. 106: 15). Je connais personnellement un cas où Dieu a répondu à la prière d'une mère incrédule pour son enfant mourant, d'une telle façon, que le médecin dit qu'un miracle s'était produit. Et cela a été le moyen de la conversion de cette mère et de son mari. Et qui n'a pas fait l'expérience que Dieu répond aux prières de ses enfants, même dans des cas de maladie! Toutefois il ne s'agit pas ici d'exaucements miraculeux de prières, mais de faits visibles, de signes. «Dieu était en Christ, réconciliant le monde avec lui-même, ne leur imputant pas leurs fautes» (2 Cor. 5: 19). Preuve en est que le Seigneur Jésus est venu dans une grâce merveilleuse sur cette terre, comme un homme. Il manifesta sa bonté

en guérissant leurs malades, en purifiant leurs lépreux, en nourrissant leurs affamés. Il donnait même à connaître qu'il voulait enlever toutes les conséquences du péché en ressuscitant leurs morts.

Le monde a rejeté la grâce de Dieu: il a crucifié le Seigneur de gloire. Mais Dieu l'a ressuscité d'entre les morts et l'a fait asseoir à sa droite, en lui disant: «Assieds-toi à ma droite, jusqu'à ce que j'aie mis tes ennemis pour marchepied de tes pieds» (Héb. 1: 13). Le moment arrive où Dieu réunira en un toutes choses dans le Christ, les choses qui sont dans les cieux et les choses qui sont sur la terre (Éph. 1: 10). Et Dieu peut le faire en vertu de l'œuvre du Seigneur Jésus à la croix, où il a posé le fondement en vertu duquel toutes choses seront réconciliées avec Dieu (Col. 1: 20). Nous sommes maintenant déjà réconciliés. Mais toutes choses (non pas tous les hommes) seront bientôt réconciliés.

Lorsque le Seigneur Jésus viendra sur la terre pour prendre possession de tout (Matt. 24: 30; 31; Apoc. 1: 7), la malédiction sera ôtée de la terre. Alors la création sera affranchie (Rom. 8: 21). Le désert et la terre aride se réjouiront (Es. 35: 1). «L'habitant ne dira pas: Je suis malade; l'iniquité du peuple qui demeure là sera pardonnée» (Es. 33: 24). Il n'y aura plus ni maladie ni mort (Es. 25: 8; 65: 20-22), à l'exception des cas d'opposition ouverte au Seigneur Jésus (66: 24; Ps. 101: 6-8).

Mais cela est futur. Le Seigneur Jésus est encore rejeté et caché sur le trône du Père. Par les apôtres toutefois, il a été présenté aux Juifs (et plus tard aux nations) comme Celui par qui viendraient des temps de rafraîchissement s'ils le recevaient (Actes 3: 19- 21). Et pour confirmer leur parole, Dieu coopérait par des signes et des prodiges, les miracles du siècle à venir (Héb. 6: 5). Dieu reconnaissait ainsi la chose nouvelle comme venant de lui et montrait par là que la pleine bénédiction était prête à venir, si le peuple acceptait le Seigneur Jésus.

Mais Israël rejeta aussi le témoignage du Saint Esprit et fut mis de côté (Actes 7: 51-60; 28: 28). Et Dieu a donné sa Parole écrite, le Nouveau Testament, de sorte qu'aucun miracle n'était plus nécessaire pour confirmer que le témoignage émanait de Lui. Dieu ne pouvait plus s'identifier officiellement avec ceux qui s'écartaient de Lui et poursuivaient leur chemin dans la désobéissance.

La signification de Jacques 5

Il est peut-être bon d'ajouter quelques mots sur le passage de Jacq. 5: 14-16: car ces versets sont souvent cités et employés à tort. Si nous les lisons attentivement, nous verrons clairement qu'ils n'ont rien affaire avec les «dons de grâce de guérisons» de 1 Cor. 12: 9. Il ressort du contexte qu'en Jacq. 5: il s'agit de justice pratique en relation avec les voies gouvernementales de Dieu et cela répond aussi au caractère de l'épître tout entière. Comme nous le lisons en Job 36: 7: Dieu ne retire pas ses yeux de dessus le juste. Mais les versets suivants de Job 36 montrent qu'il en résulte, en cas d'écart, la discipline, en vue de produire la conviction de péché et un retour. D'après le contexte, nous pouvons voir que Jacques parle de maladies qui sont la conséquence de péchés; de cas où Dieu envoie des maladies comme discipline, parce que l'intéressé a péché et ne s'en est pas humilié.

S'il revient à lui et se tourne vers Dieu dans l'humiliation, Dieu est prêt à agir en grâce (Job 36: 11- 14) - sauf évidemment s'il s'agit d'un péché à la mort (1 Jean 5). Cette puissance de pardonner les péchés (dans les voies gouvernementales de Dieu, donc pour ce qui concerne cette terre), Dieu l'a aussi donnée à l'assemblée (Matt. 18: 18; 2 Cor. 2: 7-10); et dans certains cas même, à tous les disciples.

Le malade qui faisait un retour sur lui-même pouvait alors s'adresser aux anciens, comme établis par Dieu pour accorder ce pardon. En tant qu'«anciens», ils ont l'expérience et le sobre bon sens spirituels pour connaître les pensées de Dieu dans de telles circonstances. Chez les Juifs, et dans les assemblées des Juifs, nous ne trouvons pas d'anciens officiellement établis. Il y avait là simplement des frères d'âge qui étaient aussi spirituellement parlant des anciens. Actuellement, nous ne pouvons pas avoir d'anciens établis, car il n'y a personne qui puisse les établir. De plus, nous ne sommes pas l'Assemblée, mais seulement une petite partie de celle-ci.

Ce fait n'est cependant pas déterminant, car le v. 16 contient la ressource de Dieu pour notre époque aussi: «Confessez donc vos fautes l'un à l'autre, et priez l'un pour l'autre, en sorte que vous soyez guéris». En relation avec le v. 14: nous voyons donc qu'un croyant peut demander aux frères qui portent le caractère et les qualités spirituelles d'anciens, de venir à son chevet; il leur confesse ses péchés qui, selon les voies gouvernementales de Dieu, sont la cause de sa maladie, et leur demande de prier avec lui et pour lui afin qu'il soit guéri. Et si sa prière et la prière de ces frères est une prière de foi, Dieu le rétablira.

Il est important de remarquer que dans ces versets, la guérison ne dépend pas de la position des anciens, ni de l'onction d'huile, mais de la prière de la foi. Ce n'est donc pas qu'ils espèrent que Dieu donnera la guérison, mais ils en sont convaincus. Est-ce que le malade pourrait avoir cette certitude s'il ne s'était pas vraiment humilié, s'il n'avait pas accepté la maladie comme une discipline de la main de Dieu et ne savait pas alors que Dieu veut pardonner? Est-ce que les anciens peuvent prier avec cette foi, s'ils n'ont pas la ferme assurance que Dieu a atteint son but par la maladie et que ce n'est pas une maladie à la mort (1 Jean 5: 16: 17)? Ce n'est possible que s'ils ont reçu cette foi dans la communion avec le Seigneur et qu'ils sont aussi sûrs que Dieu veut donner la guérison au malade.

Il est parfaitement clair que c'est là quelque chose de tout différent de ce qui se passe avec tant de prétendues guérisons de malades. Il nous faut encore tenir compte du fait que l'épître de Jacques est une épître de transition, la seule épître du Nouveau Testament qui soit adressée aux douze tribus d'Israël, même si elle distingue les croyants de la masse du peuple.

Miracles ou obéissance

Nous vivons dans des jours de déclin. Un signe caractéristique du temps de la fin, de ces temps difficiles dans lesquels nous vivons, est que l'on parle beaucoup de puissance, mais peu d'obéissance à la parole de Dieu. La connaissance acquise par une foi simple aux Écritures est rejetée. En revanche, on est enclin à croire à l'une ou l'autre de ces manifestations de puissance qui n'ont rien affaire avec le Saint Esprit, mais qui font l'admiration des hommes et qui plus tard, concentrées dans «l'homme de péché», seront pleinement manifestées. Satan donnera très volontiers sa puissance à ceux qui recherchent avidement l'une ou l'autre de ces forces surnaturelles au lieu du Saint Esprit. Il n'est pas nécessaire d'avoir un regard particulièrement exercé pour reconnaître aujourd'hui les précurseurs de l'«énergie d'erreur», dont l'apôtre parle en 2 Thess. 2. Dès que l'Assemblée aura été enlevée de la terre, cette puissance sera pleinement manifestée, elle qui, déjà aujourd'hui, s'annonce et prend les hommes dans ses filets.

Beaucoup de chrétiens éprouvent de grandes aspirations, mais aussi des déceptions dans le domaine spirituel. Ils sentent que leur vie est stérile et languissent après un niveau plus élevé dans leurs expériences. Souvent ils connaissent beaucoup trop peu leur Bible et leurs bénédictions glorieuses en Christ; il s'ensuit chez eux un désir malsain d'expériences toujours nouvelles, concrètes, et d'émotions fortes. Par manque de discernement spirituel, on attribue à Dieu et à son Esprit ce qui au fond n'est que le fruit de l'imagination ou n'a qu'une origine psychique, voire satanique (spiritisme, occultisme).

Beaucoup peuvent être sincères, mais la sincérité n'est pas la vérité; la sincérité seule n'est pas une protection contre les séductions variées. Seuls l'amour de la vérité et l'obéissance à la vérité nous protègent contre la confusion religieuse de notre époque. Si la vie d'un croyant est stérile, le diagnostic est le plus souvent très simple: il y a manque de connaissance et de consécration.

Le premier souci des fidèles qui discernent le vrai état de l'assemblée (= l'Eglise) est la santé spirituelle: une marche dans la vérité, dans une vraie séparation du monde et de tout ce qui n'est pas selon la volonté du Seigneur. Ils désirent que toute la place soit donnée au Saint Esprit et à son service pour la glorification de Christ; que les relations entre Christ et l'assemblée soient connues et goûtées; que les membres du corps de Christ reconnaissent leur union entre eux et la réalisent là où Dieu les a placés; que les jointures et les liens soient dans une association si vivante avec la Tête que Sa plénitude puisse sans empêchement alimenter tout le corps, afin que celui-ci, alimenté et bien uni ensemble, croisse de l'accroissement de Dieu (Éph. 4: 16; Col. 2: 19), et que les saints, étant vrais dans l'amour, croissent en toutes choses jusqu'à lui qui est le chef, le Christ.

Celui qui est prêt à poursuivre ainsi son chemin dans la simple obéissance reçoit de Dieu la réponse à la prière sublime que le Fils Lui a adressée la nuit où il fut livré: «Sanctifie-les par la vérité; ta parole est la vérité» (Jean 17: 17).

La guérison du corps est-elle comprise dans l'expiation?

Pour donner du poids à leur affirmation qu'un croyant n'est pas assujéti à la nécessité d'être malade, les guérisseurs (ceux qui prient pour la guérison) déclarent que le Seigneur Jésus a aussi porté nos maladies et que, par conséquent, la guérison du corps est comprise dans l'œuvre de l'expiation. Bien qu'ils soient tous d'accord sur ce point et citent tous Es. 53: 4, 5 et Matt. 8: 17 comme preuves scripturaires, ils divergent dans leurs argumentations.

Matt. 8: 17 dit expressément qu'Es. 53: 4 a été réalisé dans la vie du Seigneur Jésus et non par sa mort. Et Matthieu en donne aussi l'explication. Le Seigneur chassait les démons et guérissait tous ceux qui se portaient mal «en sorte que fût accompli ce qui a été dit par Esaïe le prophète, disant: «Lui-même a pris nos langueurs, et a porté nos maladies» (Matt. 8: 17).

Jamais notre Seigneur n'a guéri un malade sans porter dans son esprit et sur son cœur le poids de cette maladie comme fruit de la puissance du mal. C'est à cela que se rapporte Es. 53: 4 (J. N. D.).

Plusieurs disent que Satan, par la chute, a amené une double malédiction, à savoir le péché et la maladie; mais que le Seigneur Jésus a donné dans son œuvre expiatoire une double restauration, le salut et la guérison. Ils divisent arbitrairement en deux parties le passage d'Es. 53: 5 et par là aussi l'œuvre de rédemption du Seigneur Jésus. «Mais il a été blessé pour nos transgressions, il a été meurtri pour nos iniquités; le châtement de notre paix a été sur lui»: cela se rapporte à nos péchés et a été accompli sur la croix. La suite, prétendent-ils: «et par ses meurtrissures nous sommes guéris» a trait à nos maladies, et aurait été accompli avant la croix, lorsque le Seigneur a été frappé et maltraité devant le souverain sacrificateur et devant Pilate.

Il semble qu'on est simplement parti des mots «meurtrissures» et «guéris», pour en tirer cette conclusion. Mais en cela on a oublié que le livre d'Esaië est une prophétie et que, comme dans toutes les autres prophéties, un langage imagé est employé. Et en outre on a oublié la règle fondamentale que la parole de Dieu donne elle-même pour l'interprétation de la prophétie en 2 Pierre 1: 20: 21: «Sachant ceci premièrement, qu'aucune prophétie de l'écriture ne s'interprète elle-même. Car la prophétie n'est jamais venue par la volonté de l'homme, mais de saints hommes de Dieu ont parlé, étant poussés par l'Esprit Saint». Ce n'est qu'en comparant l'Écriture avec l'Écriture que nous apprenons à connaître la vraie signification d'un passage.

De quel droit alors séparons-nous le verset d'Es. 53: 5, qui parle de l'œuvre de l'expiation pour nos péchés - et par là aussi l'œuvre du Seigneur - en une partie qui a eu lieu à la croix, et une partie qui a eu lieu avant la croix? Aucun passage ne nous y autorise. L'Écriture ne parle-t-elle pas de la guérison de l'âme en relation avec le péché (Ps. 41: 4; Matt. 13: 15b et Marc 4: 12; Jér. 3: 22; 6: 14; 14: 19)? Et est-ce que Pierre n'applique pas précisément les paroles d'Es. 53: 5 à l'œuvre du Seigneur Jésus pour nos péchés (1 Pierre 2: 24)? Nous avons là l'explication donnée par l'Écriture elle-même.

Un théologien a aussi soutenu que tant la traduction anglaise que la traduction française d'Es. 53: 4: rendent très imparfaitement le sens du texte hébreu. Selon lui, cela doit en fait être: Certainement, lui a pris nos langueurs, et a enlevé nos douleurs. Et les mots «pris» et «enlevé» ne signifient pas d'après lui la sympathie, mais une vraie substitution et la disparition totale de ce qui est pris ou enlevé. Il s'agissait d'un docteur en théologie et beaucoup sont prêts à croire sans autre ce qu'un tel homme écrit, parce qu'ils ne peuvent pas en juger par eux-mêmes. La véracité de la déclaration de J.N.D. se trouve aussi vérifiée: Si quelqu'un veut justifier son enseignement devant un public qui ne connaît ni l'hébreu ni le grec par des preuves tirées de ces langues, cela réussit presque toujours. Un examen de la déclaration de ce théologien le confirme.

Par exemple, le mot hébreu en Es. 53: 4: que ce docteur veut traduire par «prendre» se retrouve d'Es. 1 à 53: 4 dans les passages suivants: 5: 26: «Il élèvera un étendard»; 10: 24: «Il... lèvera son bâton»; 11: 12: «Il élèvera un étendard»; 14: 4: «Tu prononceras ce cantique sentencieux»; 22: 6: «Elam porte le carquois»; 37: 4: «Fais donc monter une prière»; 52: 8: «Tes sentinelles! - elles élèvent la voix». Il est clair que, de tous ces passages, aucun ne peut avoir le sens de substitution. Pourquoi alors, précisément en Es. 53: 4: ce mot devrait avoir cette signification?

On pourrait demander alors: est-ce que le «Lui-même a porté nos péchés», dit du Seigneur en 1 Pierre 2: 24 ne parle donc pas de substitution? Et si oui, pourquoi le «Lui-même... a porté nos maladies» de Matt. 8: 17 ne parle-t-il alors pas de substitution?

Sans aucun doute Pierre parle de substitution et emploie le mot grec anaphero. À part trois fois dans les évangiles, ce mot ne revient qu'en Hébr. 7: 27; 9: 28; 13: 15; Jacq. 2: 21; 1 Pierre 2: 5: 24; le dernier passage cité est celui dont nous nous occupons. Dans tous les versets mentionnés, il est question de sacrifices.

En Matt. 8: 17: un autre mot grec est utilisé, à savoir bastazo. Outre ce verset, ce mot se retrouve treize fois dans les évangiles et treize fois dans le reste du Nouveau Testament, en Matt. 3: 11 et 20: 12: par exemple, et toujours dans le sens de porter une charge, comme en Gal. 6: 2: «Portez les charges les uns des autres», où cela ne peut certainement pas indiquer une substitution. Et jamais ce mot n'est employé en relation avec des sacrifices, comme anaphero.

Nous voyons donc qu'aucun des arguments avancés ne s'appuie sur l'Écriture.

D'un autre côté, les déclarations des guérisseurs conduisent aux pires conséquences. Si le Seigneur a porté nos maladies et nos douleurs en substitution, c'était, selon Matt. 8: 17: dans sa vie avant la croix. Mais alors son œuvre se trouve partagée en deux parties: une partie sur la croix et une partie avant la croix. C'est aussi ce qu'écrit le docteur en théologie cité plus haut: «Trois années comme le grand Médecin, et ensuite six heures comme l'Agneau donnant sa vie».

Pendant trois années, le Seigneur aurait donc accompli une expiation sans du sang pour nos maladies, puis sur la croix, une expiation avec son sang pour nos péchés. C'est une hérésie qui ne sera défendue par aucun chrétien ayant du discernement.

On entend aussi l'opinion suivante:

«Ces trois choses: le péché, la maladie et la mort, sont les œuvres du diable; Jésus était venu pour les détruire (1 Jean 3:8). Et elles sont anéanties par les souffrances, la mort et la résurrection de Jésus Christ. Jésus a porté nos maladies à Golgotha». Et l'on en conclut que Dieu ne veut pas que nous soyons malades, pas plus qu'il ne veut que nous péchions.

Or, si cela était vrai, nous nous attendrions à le trouver mentionné dans l'épître aux Romains. Car c'est dans cette épître que la doctrine du salut est présentée le plus clairement: le pardon des péchés et la délivrance du péché.

Mais cette épître n'en dit pas un mot. Au contraire, Rom. 8: 23, 24 déclare que nous vivons dans une création qui soupire et que nous-mêmes nous soupirons, attendant la délivrance de notre corps; car nous avons été sauvés en espérance. Et Rom. 8: 11 dit que nos corps mortels seront vivifiés, dans l'avenir.

Si la délivrance de la maladie et de la mort, quant à nos corps, avait effectivement été opérée par l'œuvre de la rédemption, comme l'a été l'expiation de nos péchés, nous devrions alors admettre que, dans les trois cas, les résultats doivent être les mêmes.

Or, aucun de ceux qui connaissent l'Écriture ne niera que quiconque a accepté le Seigneur Jésus, a pleinement part à son œuvre. La question de ses péchés est alors définitivement réglée: ils sont ôtés à jamais. Rom. 4: 7; 5: 1, 9, 19; Éph. 1: 7; Col. 1: 12-14: 21; 2: 13; Hébr. 10: 14-18; 1 Pierre 2: 24: etc. Cela ne dépend pas de ses œuvres avant ou après sa conversion, ni de son intelligence de l'étendue de l'œuvre du Seigneur. C'est par pure grâce.

Mais alors nous devrions, dès notre conversion, ne plus connaître ni maladie ni mort. Les croyants ne devraient plus être atteints ni par les misères de l'âge, ni par la mort. Et cela ne devrait pas non plus dépendre de nos œuvres, car alors ce ne serait plus la grâce.

Et si Dieu ne nous avait effectivement donné d'avoir part à ce côté de l'œuvre du Seigneur qu'à la condition que nous l'acceptions, cela signifierait que ni Paul, ni Pierre, ni Jean, ni aucun autre croyant ne l'a accepté durant ces quelque 2000 ans, puisque tous sont morts - de même d'ailleurs que ceux qui ont enseigné cette doctrine.

S'il en était ainsi, ce que nous lisons en Phil. 1: 21: à savoir que mourir est un gain, ne pourrait pas être vrai. Est-ce qu'un état qui est en contradiction avec la volonté de Dieu et qui a son origine dans l'incrédulité à l'égard des pensées de Dieu, pourrait être supérieur à ce que le Seigneur Jésus nous a acquis à la croix et à tout ce que Dieu veut nous donner?

Combien terribles seraient alors les paroles de Paul en 2 Tim. 4: 6: «Le temps de mon départ est arrivé», et celles de Pierre en 2 Pierre 1: 14: «Sachant que le moment de déposer ma tente s'approche rapidement, comme aussi notre Seigneur Jésus Christ me l'a montré». Et tous les martyrs, depuis Etienne, qui pensaient mourir pour le Seigneur, ne seraient alors morts qu'à cause de leur incrédulité.

Mais, arrêtons-nous! Pour toute personne non prévenue, il est clair que cette doctrine est en opposition flagrante avec la parole de Dieu et qu'elle ne peut avoir que des résultats néfastes.

La parole de Dieu nous enseigne que la maladie, les souffrances et la mort sont des conséquences du péché. Par son œuvre à la croix, le Seigneur Jésus a posé le fondement pour l'abolition du péché par son sacrifice (Hébr. 9: 26-28), et pour qu'un jour le ciel et la terre, la création tout entière soit purifiée et ramenée à Dieu (Col. 1: 20, 22). Nous sommes maintenant déjà réconciliés et nous avons le pardon de nos péchés. La question du péché, ce qui concerne notre relation comme créature vis-à-vis du Créateur, est parfaitement réglée. Nous avons été rendus parfaits à perpétuité (Hébr. 10: 14). Tel est le salut de l'âme que nous possédons maintenant déjà (1 Pierre 1: 9).

Quant à notre corps, nous sommes encore de cette création. Et quoique le Seigneur Jésus ait aussi acheté notre corps (1 Cor. 6: 20), celui-ci n'a en fait pas encore part à la délivrance. Nous attendons le Seigneur Jésus comme Sauveur «qui transformera le corps de notre abaissement en la conformité du corps de sa gloire» (Phil. 3: 21). Maintenant nos corps participent encore à la mort et à la corruption (1 Cor. 15: 48-54).

Nous soupirons avec toute la création, attendant la délivrance de notre corps (Rom. 8: 23). Nous avons part aux tribulations et aux souffrances ici sur la terre (Rom. 5: 3-6). Mais parce que le Saint Esprit habite en nous, nous savons que notre Père se sert de ces souffrances pour notre discipline (Rom. 5: 5; Hébr. 12). En outre, l'Écriture nous donne la précieuse assurance que le Seigneur Jésus a participé, comme Homme sur la terre, à toutes les souffrances qui sont notre part ici-bas, afin de pouvoir maintenant, comme Souverain Sacrificateur dans le ciel, sympathiser à nos infirmités, nous venir en aide, comme notre Médiateur et notre Avocat, dans la pleine connaissance de notre situation, de nos difficultés, de nos sentiments et des dangers auxquels nous sommes exposés (Hébr. 2: 10, 11, 18; 4: 15, 16; 5: 7, 8; 7: 25, 26: etc.)

Telle est l'explication que nous donne l'Écriture d'Es. 53: 4 et de Matt. 8: 17: dans la mesure où nous pouvons nous appliquer ces passages.

Nous ne devons pas oublier qu'Es. 53 est une prophétie. Elle nous donne les sentiments de ceux qui composeront le Résidu croyant des deux tribus (Juda et Benjamin), lorsqu'ils verront le Seigneur Jésus venir du ciel et reconnaîtront qu'ils ont rejeté et crucifié leur Messie (Zach. 12: 10-14; 13: 6-9). Si nous lisons en Esaïe les chapitres 52 à 54: 10; cela est parfaitement clair. C'est le commencement du règne de paix de 1000 ans, où la malédiction sera véritablement ôtée de la terre et où les hommes ne mourront plus si ce n'est par un jugement public de Dieu, lorsqu'ils auront ouvertement péché (Es. 65: 19-25).

Il en va de même pour le Ps. 103: qui a souvent été cité par un autre célèbre guérisseur par la prière pour justifier les prétendues guérisons par la prière. Là aussi nous trouvons le résidu croyant d'Israël attendant le jour glorieux de la domination de Christ. Lorsqu'il détruira chaque matin tous les méchants du pays (Ps. 101: 8), lorsque son royaume dominera sur tout (Ps. 103: 19), alors il pardonnera l'iniquité de Jacob et guérira ses infirmités (Rom. 11: 26). Alors il rachètera sa vie de la fosse (Ps. 103: 3-5), comme nous l'avons vu en Es. 65.

Si ceux qui prônent les «guérisons par la prière» avaient découpé droit la parole de la vérité, ils n'auraient pas à avoir honte et ils pourraient se présenter approuvés à Dieu (2 Tim. 2: 15). Mais alors ils ne seraient pas venus avec cette doctrine misérable qui contredit ouvertement les Saintes Écritures, et par laquelle tant d'âmes simples sont induites en erreur, outre tout le mal qu'elle cause à la vie de la foi.

Quelques signes caractéristiques de l'erreur

Nous avons déjà vu que les principes de ces mouvements de guérisons sont en opposition avec les Saintes Écritures; mais nous devons aussi constater que malheureusement ils ne portent pas le caractère du Saint Esprit. D'une façon générale, dans les écrits qu'ils publient, les passages de la parole de Dieu sont sortis de leur contexte, mélangés, et ils en tirent ensuite des conclusions si incroyables qu'il ne serait pas possible d'entrer dans tous les détails sans écrire des livres entiers. La citation de quelques passages suffira à montrer clairement de quel esprit sont animés leurs auteurs.

En bien des occasions, Jean 14: 12 est cité: «Celui qui croit en moi fera, lui aussi, les œuvres que moi je fais, et il en fera de plus grandes que celles-ci; parce que moi, je m'en vais au Père». Ils appliquent ce verset uniquement à l'accomplissement de miracles. Chaque croyant peut et doit ainsi faire des œuvres (ils lisent: des miracles) plus grandes que celles que faisait le Seigneur Jésus.

Cela montre clairement que le sens du verset n'est pas compris. Le Seigneur ne parle pas de miracles, mais d'œuvres. Ainsi, à la Pentecôte et plus tard, nous voyons des œuvres plus grandes. Jamais, par la prédication du Seigneur, 3000 hommes n'ont été convertis en un jour. Le nombre le plus élevé de croyants dont il est parlé avant la Pentecôte est 500 (1 Cor. 15: 6). À Jérusalem, après l'ascension, le nombre de ceux qui étaient réunis était seulement d'environ 120.

Un trait distinctif de ces sectes est que, pour elles, les choses terrestres sont plus importantes que les choses célestes, spirituelles. Parmi tous les signes que Dieu fit accomplir par ses serviteurs, il y avait aussi celui de donner la vie. Nous le voyons pour Moïse en Ex. 8: 16-19. Les magiciens imitèrent tous les signes. Mais lorsque Moïse fit de la poussière des moustiques, ils en furent incapables.

Satan peut imiter beaucoup de choses, mais il ne peut pas donner la vie. Il peut accomplir, par ses serviteurs, des signes et des prodiges, voir par exemple Matt. 24: 24: «Car il s'élèvera de faux christes et de faux prophètes; et ils montreront de grands signes et des prodiges, de manière à séduire, si possible, même les élus». La venue de «l'inique» sera «selon l'opération de Satan, en toute sorte de miracles et de signes et prodiges de mensonge» (2 Thess. 2: 8, 9). Bientôt il imitera même la résurrection, comme s'il pouvait aussi donner la vie (Apoc. 13: 3). Mais la parole de Dieu nous montre que la bête était «comme frappée à mort», mais non pas véritablement morte. L'Antichrist fera de grands signes; il fera même descendre le feu du ciel signe reconnu de la présence de Dieu. Mais il ne peut donner à l'image de la bête que la respiration, pas la vie véritable (Apoc. 13: 15).

Dieu est la source de toute vie. C'est pourquoi l'Écriture le nomme «le Dieu vivant». Ainsi Dieu a conféré à ses serviteurs, outre les signes qu'il accomplissait par leur moyen, la puissance de donner la vie. Car cela, Satan ne pouvait pas l'imiter et c'était finalement le signe le plus sûr que Dieu agissait.

Nous l'avons vu déjà chez Moïse. Nous le trouvons aussi chez Elie et Elisée (1 Rois 17: 22; 2 Rois 4: 32-36). Nous le voyons chez le Seigneur Jésus qui a ressuscité aussi bien quelqu'un qui venait de mourir que quelqu'un qu'on portait au tombeau ou que quelqu'un qui était déjà depuis quatre jours dans le sépulcre, de sorte que personne ne pouvait objecter qu'il n'était pas véritablement mort. Le Seigneur a aussi donné aux douze lorsqu'il les envoya le mandat de ressusciter les morts (Matt. 10: 8). Et dans les Actes, nous lisons que les apôtres ont aussi ressuscité des morts (Actes 9: 36-41; 20: 9-12).

Je n'ai jamais entendu dire que des hommes se rattachant à de tels mouvements aient ressuscité un mort. J'ai reçu une fois une lettre disant: «Satan a de nouveau conduit ce malade au bord de la tombe, par une pneumonie et d'autres complications (après qu'il eut été guéri 14 jours auparavant), mais le Tout-Puissant n'a pas permis que l'âme quitte le corps». Vingt-quatre heures après, l'homme mourait et toute tentative pour le ramener à la vie échoua.

Dans le périodique «Fleuves de puissance» de février 1955: on peut lire: «Le fond de tout cela est le retour tout proche de notre Seigneur Jésus Christ. Il l'a promis et tout croyant l'attend de tout son cœur. Mais il ne viendra pas avant que l'évangile ait été prêché en témoignage à toutes les nations. Et l'on n'en est pas là. Plus de deux milliards d'hommes vivent actuellement sur la terre. Un demi-milliard a d'une façon ou d'une autre entendu l'évangile de Jésus Christ. Des millions d'autres vivent dans des contrées où la porte pour la prédication de l'évangile est fermée pour le moment ... ».

Remarquons d'abord qu'ils sortent le passage de Matt. 24: 14 de son contexte pour l'employer comme il leur plaît. Le verset parle de l'évangile du royaume, qui n'est pas annoncé maintenant, mais qui le sera après l'enlèvement de l'Assemblée (Eglise). Pour tous ceux qui lisent la Parole dans son contexte, cela est parfaitement clair. Mais l'usage qu'ils en font est profondément triste. Est-ce là la voix du Saint Esprit qui, avec l'Épouse, appelle: «Viens!»? et qui a inspiré la Parole dans laquelle le Seigneur Jésus dit plusieurs fois: «Je viens bientôt!»? Il a aussi fait écrire les paroles: «Veillez donc; car vous ne savez pas quand le maître de la maison viendra ... » (Marc 13: 35). «Veillez donc; car vous ne savez ni le jour ni l'heure» (Matt. 25: 13). N'est-ce pas bien plutôt la voix du méchant esclave qui dit en son cœur: «Mon maître tarde à venir»?

Ce qu'ils écrivent dans le No de mai 1954 de ce périodique est franchement mauvais: «Christ a porté pendant toute la durée de sa vie, mais particulièrement à la fin de sa vie, la colère de Dieu contre le péché de toute la race humaine. Ainsi la colère de Dieu est apaisée. Jésus a apporté le sacrifice pour le monde». Et encore «Que signifie l'ascension? ... que, comme souverain sacrificateur, il paraît devant le trône de la grâce et que, devant Dieu, il y donne plein effet à l'expiation par son propre sang».

Il est ici porté directement atteinte à l'œuvre merveilleuse que le Seigneur Jésus a accomplie à la croix. Il n'a pas porté nos péchés pendant sa vie sur la terre, mais «sur le bois» (1 Pierre 2: 24). Le Seigneur Jésus n'a pas porté la colère de Dieu contre le péché de toute la race humaine. L'Écriture ne le dit nulle part. Et en tout cas il ne l'a pas fait pendant sa vie. C'est sur la croix, qu'il a été fait péché pour nous. Si le Seigneur avait été sous la colère de Dieu avant la croix, il n'aurait pas pu accomplir l'œuvre. Et comment alors le Père aurait-il pu dire de Lui: «Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai trouvé mon plaisir»?

Sur la croix, le Seigneur a dit: «C'est accompli», et partout la parole de Dieu met l'expiation en relation avec la croix, et déclare qu'il «a été ressuscité pour notre justification» (Rom.4: 25). Comment alors peut-on écrire que l'œuvre n'a pas été accomplie à la croix et que l'expiation n'était pas encore parfaite là, mais qu'elle l'a été seulement après l'ascension?

Reconnaître le Seigneur JÉSUS comme SEIGNEUR

Rom. 10: 9 dit: «Si tu confesses de ta bouche Jésus comme Seigneur et que tu croies dans ton cœur que Dieu l'a ressuscité d'entre les morts, tu seras sauvé».

En 1 Cor. 1: 2: tous les disciples sont englobés dans les paroles: «avec tous ceux qui en tout lieu invoquent le nom de notre Seigneur Jésus Christ, et leur Seigneur et le nôtre». Et en 1 Cor.12: 3: nous lisons: «Nul ne peut dire «Seigneur Jésus», si ce n'est par l'Esprit Saint».

Il ressort de ces passages que la parole de Dieu donne comme trait distinctif d'un disciple qu'il confesse le Seigneur Jésus comme Seigneur, et parle de Lui comme du «Seigneur Jésus»; elle lie même cela au salut. Et ce n'est que par l'action du Saint Esprit qu'un homme peut dire Seigneur Jésus, car jamais un mauvais esprit ne le fera. Les démons ne reconnaissent jamais Jésus comme Seigneur. Satan peut se transformer en ange de lumière (2 Cor. 11: 14). Ses anges peuvent appeler le Seigneur Jésus «Fils de Dieu» (Matt. 8: 29) ou «le Saint de Dieu» (Marc 1: 24). Ils peuvent rendre publiquement hommage à des serviteurs du Seigneur (Actes 16: 17). Mais nous ne trouvons jamais qu'un mauvais esprit appelle le Seigneur Jésus: Seigneur.

Le titre Seigneur n'est pas la gloire la plus élevée du Seigneur Jésus. Il ne témoigne pas de sa gloire personnelle et éternelle, mais d'une position qui lui a été conférée après l'œuvre de l'expiation et après la résurrection (Actes 2: 36). Le reconnaître comme Seigneur est la connaissance la plus élémentaire que peut posséder un professant, car cela signifie seulement reconnaître que le Seigneur Jésus a autorité sur lui. Or, les mauvais esprits ne reconnaissent pas cette autorité! Le jour vient où «au nom de Jésus» se ploiera tout genou des êtres célestes, et terrestres, et infernaux, et où toute langue confessera «que Jésus Christ est Seigneur» (Phil. 2). Il n'en est pas encore ainsi maintenant. Mais le Père attend cette confession et en fait la condition pour être sauvé. Cela ne signifie évidemment pas que quiconque dit «Seigneur Jésus» soit, de ce fait, né de nouveau. 1 Cor. 12 déclare seulement qu'en aucun cas un mauvais esprit ne peut amener un homme à dire «Seigneur Jésus».

Or, ce caractère de tout disciple n'apparaît pour ainsi dire pas dans ces différents mouvements.

Dans leurs écrits on trouve très souvent «Jésus» ou «Christ» ou «Jésus Christ», mais presque jamais «Seigneur Jésus».

Lors d'un entretien avec un membre d'une telle secte, affligé que j'étais de l'entendre parler du Seigneur Jésus d'une manière que je jugeais peu respectueuse, je lui demandai s'il ne pouvait pas dire «Seigneur Jésus»; mais il qualifia cela de «mesquinerie et de chicane».

La divinité du Seigneur Jésus

Dans une de leurs brochures, intitulée «Vie en abondance», nous lisons: «Peut-être quelqu'un pense-t-il que Jésus pouvait faire des miracles parce qu'il était Dieu; mais ce n'est pas le cas. Il était Dieu avant la création, mais il a mis de côté toute sa divinité et est devenu un homme comme nous, à part les péchés».

Même les premiers mots de la deuxième phrase, qui sonnent peut-être bien à l'oreille d'un lecteur superficiel, ne sont, considérés à la lumière de la Parole, rien moins que la doctrine blasphématoire des Ariens. Le Seigneur Jésus n'est pas «Dieu dès avant la création», mais il est le «JE SUIS», l'ÉTERNEL, comme le Père et comme le Saint Esprit. Et il l'était aussi sur la terre. Il était le Dieu éternel alors qu'il était couché dans la crèche à Bethléhem. Il l'était, lorsque fatigué du chemin, ayant faim et soif, il était assis sur la fontaine de Jacob (Jean 4). Et il l'était lorsqu'il accomplit à la croix la merveilleuse œuvre de la rédemption.

Il est devenu véritablement homme, né de femme. Mais il était «Dieu... manifesté en chair» (1 Tim. 3: 16); «le Fils unique, qui est dans le sein du Père» (Jean 1: 18). En lui habitait toute la plénitude de la déité corporellement (Col. 2: 9). Dieu a parlé dans le Fils (littéralement: Dieu a parlé «en Fils» - sans article - Hébr. 1: 1). Dieu pouvait-il cesser d'être Dieu? La Trinité pouvait-elle cesser d'être la Trinité?

Il était véritablement Dieu et il était véritablement Homme. Pourtant une Personne. Malheur à l'homme qui veut percer ce mystère. Malheur à l'homme qui veut l'abaisser sur le même plan que nous, même en faisant de Lui le plus excellent (Luc 9: 33-36). Le Père veille sur la gloire de son Fils qui a condescendu, dans une gloire merveilleuse, à prendre volontairement la place de soumission à la volonté du Père (Jean 8: 50).

Même les deux derniers mots de la phrase citée plus haut sont faux et portent atteinte à la gloire du Fils de Dieu. Ce n'est pas «à part les péchés», mais «à part le péché». Non seulement il n'avait pas péché, mais il n'y avait pas trace en Lui d'une nature pécheresse. «Celui qui n'a pas connu le péché» (2 Cor. 5: 21). «Il n'y a point de péché en lui» (1 Jean 3: 5). «La sainte chose qui naîtra sera appelée Fils de Dieu» (Luc 1: 35). Cela évoque pour moi les paroles de Marie: «... Parce qu'on a enlevé mon Seigneur, et je ne sais où on l'a mis» (Jean 20: 13).

Le plus triste est que ce sont des hommes qui prétendent avoir reçu la plénitude de l'Esprit qui écrivent et enseignent cela; et qui affirment que ce qu'ils disent et écrivent est inspiré par le Saint Esprit.

La parole de Dieu nous enseigne que les signes, les miracles, les prophéties, les guérisons, etc., peuvent venir de trois sources:

1. La source divine, Joël 2: 28-32;
2. Une source humaine, Jér. 23: 16; 25-27; Ezéch. 13: 2;
3. La source satanique, Apoc. 16: 13; 14; Actes 16: 16; 1 Rois 22: 21:22.

Et en outre la parole de Dieu nous enseigne qu'il peut y avoir un mélange d'influences (voir Matt. 16: 21-23; Phil. 1: 14-17).

Est-ce qu'un mouvement peut être de Dieu alors que tant ses principes que les manifestations extérieures sont si contraires à la parole de Dieu et alors qu'il s'y trouve tant de choses qui déshonorent le Seigneur Jésus? Mais quelle est alors sa source?

Certes, il y a des croyants dans ces mouvements. J'en connais quelques-uns personnellement, que j'aime beaucoup et je prie pour eux, afin que Dieu les libère de ces liens.

Si donc on y trouve des croyants, peut-être même nombreux, tout ne peut pas être faux. Car là où est la nature divine, elle doit se manifester d'une manière ou d'une autre. Mais la question n'est pas de savoir si tout est mauvais; la seule question est de savoir si les principes sont selon les pensées de Dieu et si c'est l'obéissance au Seigneur Jésus qui nous y amène. Et pour moi, la seule réponse est: Non! La voix qui se fait entendre dans ces mouvements n'est pas la voix du bon Berger, la voix de Celui qui a laissé sa vie pour moi. Et ma prière journalière est:

Accorde-moi la grâce De vivre tout pour toi.

Fais-moi d'un cœur fidèle Marcher en ton chemin.

Le lieu invisible et l'État de l'âme après la mort par Henri Rossier

Table des matières

- 1 - Pourquoi tant d'idées fausses ?
- 2 - L'oubli de la résurrection D'ENTRE les morts
- 3 - Quand la résurrection est méconnue au profit de l'état de l'âme après la mort
- 4 - Un état intermédiaire
- 5 - La « mort » un sommeil pour le chrétien
- 5.1 - Pour le chrétien, la mort du corps est appelée sommeil
- 5.2 - Le mot « mort » est surtout utilisé pour le Seigneur Jésus
- 5.3 - Certitude de la résurrection
- 5.4 - Être avec Christ, vivre c'est Christ
- 5.5 - L'âme séparée du corps n'est pas encore un état de perfection
- 6 - Sheol, Hadès, paradis
- 7 - Paradis et troisième ciel
- 8 - Le paradis n'est pas la gloire
- 9 - Reconnaître ceux que nous avons connus et qui sont morts
- 10 - Ce qui est le plus important dans le ciel

1 - Pourquoi tant d'idées fausses ?

Il serait à peine nécessaire d'écrire sur ce sujet, s'il n'avait été dénaturé par ceux qui devraient placer devant les âmes l'enseignement de la Parole. Les errements de ces docteurs proviennent, en tout premier lieu, de ce qu'ils ont perdu la conviction de l'autorité des Écritures, et lui substituent les produits de leur imagination. «Si quelqu'un enseigne autrement, dit l'apôtre, et ne se range pas à de saines paroles, savoir à celles de notre Seigneur Jésus Christ et à la doctrine qui est selon la piété, il est enflé d'orgueil, ne sachant rien, mais ayant la maladie des questions...» (1 Tim. 6:3, 4). La parole de Dieu traite ces rêveries comme elles le méritent : ce sont, dit-elle, des «doctrines étrangères», des «fables profanes» qui ne sont que des histoires de vieilles femmes (1 Tim. 1:3 ; 4:7 ; 2 Pierre 1:16).

Ne nous étonnons donc pas des aberrations de ces hommes, quand ils nous parlent du sommeil de l'âme après la mort, ou de son développement graduel après qu'elle a quitté le corps, ou de son passage de sphère en sphère jusqu'à sa perfection finale, idée chère aux libres penseurs universalistes : quand ils nous parlent des âmes retrouvant dans l'au-delà les affections et les occupations d'ici-bas, de l'annihilation de l'âme des méchants, etc. Il est inutile d'épuiser la liste de ces rêveries ; elles ne sont pas le produit du christianisme ; et, malheureusement, l'on ne peut supposer que ceux qui les propagent reconnaissent leur ignorance. Notre désir est simplement d'affermir les chers enfants de Dieu dans les choses qu'ils ont apprises une fois sur ce sujet.

L'incrédulité quant à l'inspiration divine de la parole de Dieu est, comme nous l'avons dit, à la base de toutes ces folies. Elles font partie de l'apostasie, prédite par cette même Parole, et dont le développement final est proche. Il est donc important pour les enfants de Dieu, disposés, par ignorance ou par une confiance mal placée en ceux qui les enseignent, à prêter l'oreille à ces discours mensongers, de les éprouver par les Écritures.

2 - L'oubli de la résurrection D'ENTRE les morts

Un fait explique en quelque mesure l'empressement, même parmi les chrétiens, à accueillir ces rêveries. La grande vérité de la résurrection d'entre les morts est, sinon ignorée, du moins laissée par eux dans un oubli regrettable. Cette «première résurrection» est contemporaine de la venue du Seigneur pour enlever ses saints auprès de Lui (1 Cor. 15:51-55 ; 1 Thess. 4:15-18). La résurrection d'entre les morts, vérité capitale du christianisme, n'est jamais autre chose qu'une résurrection du corps. Elle comprend trois actes, d'abord la résurrection de Christ, prémices de ceux qui sont endormis, en second lieu, la résurrection de tous les saints à Sa venue (1 Cor. 15:20-23), enfin, la résurrection des martyrs de l'Apocalypse, avant le règne millénaire de Christ (Apoc. 20:4-6). Ces trois actes sont appelés «la première résurrection», ou «la résurrection d'entre les morts». La résurrection des morts, des hommes qui n'ont pas cru, n'aura lieu qu'après le règne de mille ans (Apoc. 20:5), en vue du jugement final, aussi n'est-elle pas appelée la seconde résurrection, mais la seconde mort (Apoc. 20:11-15).

En attendant la venue du Seigneur, les chrétiens sont considérés comme morts et ressuscités avec Christ, en vertu de leur union avec Lui, par le Saint Esprit (Col. 2:20 ; 3:4).

3 - Quand la résurrection est méconnue au profit de l'état de l'âme après la mort

En ne donnant pas à la résurrection d'entre les morts la place qui lui appartient, la plupart des chrétiens en sont arrivés à attribuer une importance capitale à l'état de l'âme après la mort, et à ne plus voir dans la résurrection des saints la grande vérité chrétienne. Nous disons : chrétienne, car l'Ancien Testament la distingue peu. Il considère l'avenir sous l'aspect des bénédictions terrestres apportées par le Messie. Cela explique un peu comment l'hérésie des sadducéens pouvait subsister à côté de l'orthodoxie des pharisiens. Non pas qu'elle fût excusable, car le Seigneur leur dit, en citant Ex. 3:6 : «Vous errez, ne connaissant pas les Écritures, ni la puissance de Dieu... Il n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants ; car pour Lui tous vivent» (Matt. 22:29 ; Luc 20:38). Même en des temps très reculés, Job était convaincu de la résurrection de son corps. «Moi je sais que mon Rédempteur est vivant, et que, le dernier, il sera debout sur la terre. Et après ma peau, ceci sera détruit, et de ma chair je verrai Dieu, que je verrai, moi, pour moi-même ; et mes yeux le verront, et non un autre» (Job 19:25-27). De même aussi nous trouvons en Dan. 12:13 : «Et toi, va jusqu'à la fin ; et tu te reposeras, et tu te tiendras dans ton lot, à la fin des jours».

Quant au Nouveau Testament, il est aisé de prouver qu'il est rempli de cette vérité. Elle résulte du fait que le Sauveur «a annulé la mort et a fait luire la vie et l'incorruptibilité par l'Évangile (2 Tim. 1:10). Il a introduit cette condition de la vie éternelle qui place l'âme et le corps au delà de la mort et de sa puissance. L'incorruptibilité a été pleinement réalisée en Lui, car Dieu n'a pas permis que sa chair vît la corruption (Actes 2:31) ; mais, si notre corps à nous est «semé en corruption», il ressuscite «en incorruptibilité», car «la trompette sonnera et les morts seront ressuscités incorruptibles» (1 Cor. 15:42, 52).

La résurrection est donc l'état définitif du chrétien. La résurrection d'entre les morts a été inaugurée par Christ, qui en est Lui-même les prémices, et elle est notre part assurée, en vertu de notre union avec Lui.

4 - Un état intermédiaire

L'état de l'âme après la mort n'est donc qu'un état intermédiaire, du plus haut prix sans doute, pour le chrétien, mais cependant transitoire et n'ayant rien de définitif. C'est pourquoi l'Écriture en parle relativement peu, tout en nous renseignant sur les bénédictions que cet état comporte. N'oublions pas, tout d'abord, qu'une de ces bénédictions, la vie éternelle, est commune à toutes les phases de l'existence du chrétien. Comme homme ici-bas, il a la vie éternelle ; comme âme, séparée du corps, il jouit de cette même vie dans une sphère nouvelle ; comme ressuscité ou transmué, il la possédera et en jouira dans la gloire.

5 - La « mort » un sommeil pour le chrétien

5.1 - Pour le chrétien, la mort du corps est appelée sommeil

L'état intermédiaire dont nous parlons est composé de deux éléments. Le corps meurt, l'âme vit. Pour le chrétien, la mort du corps est appelée le sommeil. L'Ancien Testament emploie constamment ce mot pour exprimer la mort. «Il s'endormit avec ses pères», tel est le terme habituel pour exprimer la mort, soit des bons, soit des méchants rois en Israël. Dans le Nouveau Testament, tandis que le mot mourir, mort, caractérise habituellement les non croyants, le mot dormir, s'endormir, n'est plus employé que pour les croyants. Le Seigneur dit à ses disciples : «Lazare s'est endormi» et, s'il ajoute ensuite : «Lazare est mort», c'est parce qu'ils ne comprenaient pas ses paroles. Ce même passage nous prouve que le dormir ne signifie pas le sommeil de l'âme, mais la mort du corps.

5.2 - Le mot « mort » est surtout utilisé pour le Seigneur Jésus

Il est bien remarquable que, si le Nouveau Testament emploie très exceptionnellement pour le délogement des chrétiens le terme la mort, ce même mot est appliqué continuellement au Seigneur lui-même, parce qu'il a pris sur Lui, pour l'annuler, la mort qui nous était due. «Il est mort pour nos péchés, selon les Écritures» (1 Cor. 15:3). «Il est mort pour tous» (2 Cor. 5:14, 15). (Voyez encore Jean 12:24, 33 ; 18:32 ; Rom. 5:6, 8, 10 ; 8:34 ; 1 Cor. 11:26 ; 1 Thess. 5:10 ; Hébr. 2:9). Il a rendu impuissant, par la mort, celui qui avait le pouvoir de la mort, c'est-à-dire le diable (Hébr. 2:14). En entrant dans la mort, il l'a annulée (2 Tim. 1:10). Maintenant, «il a été mort ... et il tient les clefs de la mort et du hadès», c'est-à-dire du lieu invisible où vont les âmes après la mort (Apoc. 1:18). Jamais ni le hadès, ni la mort ne pourront plus retenir nos âmes ou nos corps. Hélas ! ceux qui n'ont pas cru continuent à être appelés les morts. Ce qui est réservé aux hommes, c'est «de mourir une fois et après cela le jugement» (Hébr. 9:27). «Le reste des morts ne vécut pas jusqu'à ce que les mille ans fussent accomplis» (Apoc. 20:5). «Je vis les morts, les grands et les petits, se tenant devant le trône» (Apoc. 20:12). (Voyez encore : 1 Cor. 15:22 ; Rom. 5:12, 17 ; 6:23).

5.3 - Certitude de la résurrection

Il n'est donc pas dit du croyant qu'il meurt, mais qu'il s'endort (1 Thess. 4:13, 14, 15 ; Matth. 27:52 ; Jean 11:11, 12 ; 1 Cor. 11:30 ; 15:20, 51). Peut-on parler de la mort d'un homme qui, peut-être, au moment où vous le descendez dans la fosse, en sortira resplendissant de vie ? Sans doute, depuis la mort du premier croyant sur la terre, des myriades de morts en Christ attendent le moment où leurs âmes seront réunies à leurs corps ressuscités. Mais, ni pour elles, ni pour nous qui attendons le Seigneur, il n'y a du retardement, car nous en savons la cause : Dieu attend avec patience, ne voulant pas qu'aucun périsse, mais que tous viennent à la repentance (2 Pierre 3:9). Que nos corps tombent en poussière, que cette poussière soit dispersée aux quatre vents des cieux, rien n'empêchera le Créateur des cieux et de la terre de la retrouver et d'en former en un clin d'oeil des corps glorieux, dont il est dit :

«Nous savons que, si notre maison terrestre qui n'est qu'une tente, est détruite, nous avons un édifice de la part de Dieu, une maison qui n'est pas faite de main, éternelle, dans les cieux» (2 Cor. 5:1).

Le sommeil est donc le terme employé pour la mort du chrétien, quant à son corps. Il sortira en résurrection de ce sommeil, avec un corps glorieux, semblable à celui de Christ, pour le voir tel qu'il est, et pour être toujours avec Lui. Jamais le croyant ne viendra en jugement, tandis que le non croyant ressuscitera pour paraître immédiatement devant le grand trône blanc où il sera jugé (Apoc. 20:11-15).

5.4 - Être avec Christ, vivre c'est Christ

Si le chrétien s'est endormi, s'il est dépouillé momentanément de son habitation terrestre qui n'est qu'une tente, que devient son âme ainsi délogée ? La Parole est aussi claire que possible sur ce sujet. L'âme est avec Christ. «J'ai le désir de déloger et d'être avec Christ, dit l'apôtre, car cela est de beaucoup meilleur» (Phil. 1:23). Il dit encore : «Nous aimons mieux être absents du corps et être présents avec le Seigneur», bien qu'il ne désire pas être dépouillé de son corps mortel, mais revêtu d'un corps glorieux, «afin que ce qui est mortel soit absorbé par la vie» (2 Cor. 5:4-8). Heureuse perspective ! Elle remplit de paix les chrétiens âgés, qui ont grandi dans la connaissance du Seigneur, ont joui pendant leur vie de sa communion et dont la devise a été : «Vivre c'est Christ». Elle encourage, soutient, réjouit les âmes jeunes dans la foi qui, sans avoir encore beaucoup d'expérience, se confient, comme des agneaux, aux bras du bon Berger. Mais, d'autre part, combien cette perspective est angoissante pour ceux qui, tout en étant des enfants de Dieu, ont vécu avec le monde et pour lui, sans comprendre que leur tâche unique était de vivre pour le Seigneur !

5.5 - L'âme séparée du corps n'est pas encore un état de perfection

Être avec Christ, telle est donc la première, la suprême bénédiction de l'âme du chrétien séparée de son corps. Christ est désormais son unique objet. Rien ne vient plus s'interposer entre elle et son Sauveur ; la communion avec Lui, si facilement détruite ici-bas, est désormais ininterrompue. Toutefois ce n'est pas encore la perfection qui ne peut être atteinte que par la résurrection d'entre les morts (Phil. 3:11, 12). Aucun croyant n'y parviendra isolément ou en devançant les autres, mais tous y entreront ensemble. Parlant des croyants de l'ancienne alliance, l'apôtre dit qu'ils «n'ont pas reçu ce qui avait été promis, Dieu ayant eu en vue quelque chose de meilleur pour nous, afin qu'ils ne parvinssent pas à la perfection sans nous». Or la perfection, c'est d'atteindre, par la résurrection d'entre les morts, la même gloire que Christ, de lui être «semblables, car nous le verrons comme il est» (1 Jean 3:2). Tel n'est pas l'état de l'âme après la mort, mais ce que nous savons c'est qu'elle est avec Christ.

Cela nous suffit-il quand nous pensons à la possibilité de mourir ? Avons-nous besoin d'autre chose ? Voudrions-nous substituer à la bénédiction suprême d'être avec Lui, les misérables rêveries dont on nous entretient ? Si nous leur prêtons l'oreille, c'est que le Seigneur n'a pas dans nos coeurs la place qu'il y devrait occuper, c'est que nous n'avons pas réalisé cette parole : «Pour moi, vivre c'est Christ».

6 - Sheol, Hadès, paradis

«En vérité, je te dis : Aujourd'hui tu seras avec moi dans le paradis». Ces mots adressés au brigand converti nous amènent à parler du lieu où se trouvent les âmes après la mort. Dans l'Ancien Testament ce lieu est inclus dans le terme très vague de shéol ou lieu invisible, sans distinction du lieu où se rendent les âmes des bienheureux et celles des réprouvés. Ce vague s'explique par le caractère des promesses faites à Israël, en vue d'une gloire terrestre et non pas céleste et invisible. Lorsque Jésus paraît sur la terre, sa présence même est la révélation des choses invisibles. À un moment donné, on le voit tirer le voile qui cachait le shéol (ou hadès), lieu où se rendent les âmes après la mort. Il montre, dans une parabole, que certaines âmes sont consolées dans un lieu de repos et de délices, et parle du sein d'Abraham, comme de la meilleure place que pût souhaiter un Juif. Cette place est pour nous le sein de Jésus, depuis qu'ayant terminé son oeuvre, il est allé s'asseoir dans les lieux très hauts. Le Seigneur montre, dans cette même parabole, que les âmes de ceux qui ont «reçu leurs biens pendant leur vie», sont dans un lieu de tourment, autre région du hadès. Il montre enfin qu'il n'y a aucune communication possible entre ces deux régions, et que le sort de ceux qui s'y trouvent est irrévocablement fixé (Luc 16). Nulle question, par conséquent, d'un développement graduel, du passage d'une sphère dans une sphère plus élevée. La Parole détruit d'un mot ces théories insensées. «Outre tout cela, dit-elle, un grand gouffre est fermement établi entre nous et vous ; en sorte que ceux qui veulent passer d'ici vers vous ne le peuvent, et que ceux qui veulent passer de là, ne traversent pas non plus vers nous».

7 - Paradis et troisième ciel

Sur la croix, où s'accomplit l'expiation, le Seigneur ne présente plus le lieu invisible sous la forme d'une parabole. Il l'ouvre, dans toute sa splendeur, aux yeux du pauvre brigand converti : «Aujourd'hui, tu seras avec moi dans le paradis». Le paradis est le troisième ciel, auquel correspond, en figure, le lieu très saint du temple, car le temple était divisé en trois parties, le parvis, le lieu saint et le lieu très saint. Il n'y a pas un quatrième ciel, c'est-à-dire que le paradis est le plus élevé, le ciel de Dieu, «le paradis de Dieu» (Apoc. 2:7). C'était là que Paul avait été ravi. Comment ? Dieu seul le savait, mais Paul était certain qu'il pouvait aussi bien s'y être trouvé à l'état d'âme séparée du corps, que dans le corps. «Je connais, dit-il, un homme en Christ, qui, il y a quatorze ans (si ce fut dans le corps, je ne sais ; si ce fut hors du corps, je ne sais ; Dieu le sait), je connais un tel homme, qui a été ravi jusqu'au troisième ciel. Et je connais un tel homme (si ce fut dans le corps, si ce fut hors du corps, je ne sais, Dieu le sait), -qu'il a été ravi dans le paradis, et a entendu des paroles ineffables qu'il n'est pas permis à l'homme d'exprimer» (2 Cor. 12:2-4). Dans cet état, l'apôtre était semblable aux disciples sur la sainte montagne, en cela qu'il avait seulement entendu et non pas vu, mais c'était plus que la voix du Père, disant : Écoutez mon Fils bien-aimé ; c'étaient des paroles ineffables absolument inexprimables dans un langage humain. Paul ne pouvait les révéler à personne, car aucun homme ne les aurait comprises. Il en est ainsi pour les âmes qui sont dans le Paradis avec Jésus. Notre curiosité ne trouve dans la Parole aucune nourriture à leur sujet ; les choses qu'elles entendent ne sont pas de notre domaine.

8 - Le paradis n'est pas la gloire

Remarquez encore que le paradis n'est pas la gloire. Sans doute la gloire y est, puisque Christ s'y trouve, mais nous ne pouvons entrer nous-mêmes dans la gloire, que comme des êtres complets et définitifs, corps et âme réunis, et non dans un état intermédiaire. On se fait communément une fausse idée de la gloire, en la considérant comme un lieu. La gloire est une manifestation. Elle est l'ensemble des perfections divines — majesté, magnificence, sagesse, vérité, puissance, sainteté, justice, amour — mis en évidence. Nous contemplerons en Christ cette gloire qu'il avait auprès du Père, avant que le monde fût, et qu'il a reçue de Lui, comme homme glorifié ; mais, quand nous serons semblables à Christ, nous aurons part à sa gloire, et elle sera aussi manifestée en nous (Jean 17:22, 24). Le paradis n'est donc pas la gloire, mais un lieu invisible de délices.

9 - Reconnaître ceux que nous avons connus et qui sont morts

Les chrétiens parlent beaucoup de reconnaître dans le ciel ceux qui les ont quittés. Je n'en doute pas, mais nous reconnaitrons tout aussi bien ceux que nous n'avions pas connus ici-bas. C'est ainsi que les disciples reconnaissent, sur la sainte montagne, Moïse et Élie paraissant en gloire, tandis que ceux-ci ne sont occupés que de parler avec Jésus. Mais s'il nous est fort peu parlé de rejoindre, après notre délogement, ceux que nous avons aimés (2 Sam. 12:23), il nous est dit par contre, non pas qu'ils nous ont devancés, mais que nous ne les devancerons pas quand nous, les vivants transmués, nous serons ravis ensemble avec nos bien-aimés, ressuscités d'entre les morts, à la rencontre du Seigneur. En un instant, tous les saints seront rassemblés sur la terre, pour être en un clin d'œil enlevés vers Lui (1 Cor. 15 ; 1 Thess. 4). Les liens et les affections, tels que nous les avons connus sur la terre, n'ont plus aucune place dans la gloire. Un même amour, une même pensée, concentrés sur un seul et même objet, s'est emparé de toutes les puissances, de toutes les aspirations de notre être. Celui qui connaît mal le Sauveur, peut se figurer qu'il trouvera là-haut des sujets plus intéressants que Lui. Le chrétien intelligent sait que Jésus remplit le troisième ciel de sa présence, comme jadis, devant le prophète, les pans de sa robe remplissaient le temple (És. 6:1). Or «Ésaïe dit ces choses parce qu'il vit sa gloire et qu'il parla de Lui» (Jean 12:41).

10 - Ce qui est le plus important dans le ciel

Le ciel contient sans doute beaucoup d'objets divers, dont l'énumération s'allongerait indéfiniment à qui voudrait les compter. Sous forme de symboles, les chapitres 2 à 5 et 19 à 22 de l'Apocalypse en font, sans l'épuiser, l'interminable liste. Il faut que nous cherchions ces choses invisibles qui sont en haut, et que seuls les regards de la foi peuvent distinguer (2 Cor. 4:18). Il faut que nous pensions à ces choses et non pas à celles qui sont sur la terre (Col. 3:2).

Mais souvenons-nous que la parole de Dieu les résume dans un seul mot, quand elle dit : «Les choses qui sont en haut, où le Christ est assis à la droite de Dieu» (Col. 3:1).

Telle doit être notre occupation ici-bas, telle est l'occupation des âmes délogées, telle sera éternellement celle de tous les rachetés, ressuscités et glorifiés, rassemblés dans une parfaite unité d'amour et de louanges, autour de leur Sauveur.

Chrétiens, ne vous laissez détourner par personne de penser à Lui seul !

Un si grand Salut (Hébreux 2:3) par F.B. Hole

Traduit et adapté de The Great Salvation

Tables des matières

0 - INTRODUCTION

1 - Chapitre 1 — LE PARDON

1.1 - Tous coupables devant Dieu

1.2 - La culpabilité des peuples idolâtres

1.3 - La culpabilité des hommes cultivés

1.4 - La culpabilité des juifs

1.5 - La culpabilité de l'homme moderne

1.6 - Le pardon des péchés = rémission des péchés

1.7 - Pardon et justification

1.8 - Le fondement du pardon

1.9 - Question 1 : Pour tous les hommes ?

1.10 - Question 2 : Une fois pour toutes

1.11 - Question 3 : Le pardon futur entraîne-t-il l'insouciance vis-à-vis du péché ?

2 - Chapitre 2 — LA JUSTIFICATION

2.1 - La justice de Dieu

2.2 - La justification par le sang

2.3 - L'assurance de la justification — Rom. 4:25

2.4 - La justification par la foi

2.5 - La justification de vie

2.6 - Question : Justification par la foi selon Paul ou par les œuvres selon Jacques (Rom. 3:28 ; Jacq. 2:24)

3 - Chapitre 3 — LA RÉDEMPTION

3.1 - La rédemption par victoire (Exode) ou par paiement d'une rançon (Ruth)

3.2 - La rédemption future en Israël

3.3 - Le fondement de la rédemption

3.4 - La libération de la loi et du monde

3.5 - La délivrance de l'emprise de Satan

3.6 - La rédemption de nos corps — Rom. 8:23

3.7 - Le but de la rédemption

3.8 - Question 1 : Rédemption future ou présente ?

3.9 - Question 2 : Éph. 1:14 — Rédemption de la possession acquise

3.10 - Question 3 : Ruth : Rédemption et le livre de Ruth

4 - Chapitre 4 — LA RÉCONCILIATION

4.1 - L'éloignement de Dieu

4.2 - Le besoin de réconciliation

4.3 - Le fondement de la réconciliation

4.4 - La réconciliation du croyant

4.5 - La réconciliation de toutes choses

4.6 - Question : Rom. 11:15 — Réconciliation du monde

5 - Chapitre 5 — LE SALUT

5.1 - Le salut offert à ceux qui périssent :

5.2 - Le salut dans l'Ancien Testament

5.3 - Le salut initial

5.4 - Le salut journalier

5.5 - Le salut futur

- 5.6 - Question 1 : Phil. 2:12 — Travailler à son propre salut avec crainte et tremblement
 5.7 - Question 2 : Actes 2:40 — Sauvez-vous de cette génération perverse
 5.8 - Question 3 : Matt. 24:13 — Celui qui persévéra jusqu'à la fin sera sauvé
 5.9 - Question 4 : Rom. 10:9 — La « confession de bouche » nécessaire au salut ?
 6 - Chapitre 6 — LA SANCTIFICATION
 6.1 - Une mise à part pour Dieu
 6.2 - Les deux sanctifications
 6.3 - La sanctification de position
 6.4 - La sanctification pratique
 6.5 - Question 1 : Qu'est-ce qu'un saint ?
 6.6 - Question 2 : Délivrance du péché, complète et actuelle : est-ce possible ?
 7 - Chapitre 7 — LA NOUVELLE NAISSANCE
 7.1 - Nécessité de la nouvelle naissance
 7.2 - Images de l'Ancien Testament sur la nouvelle naissance
 7.3 - Naître d'eau et d'Esprit— Jean 3:5
 7.4 - Régénéré par la Parole de Dieu
 7.5 - Né de Dieu
 7.6 - La nouvelle naissance et la foi
 7.7 - Enfants de Dieu
 7.8 - Question 1 : Purification par le sang ou par la Parole de Dieu ?
 7.9 - Question 2 : Né de nouveau, né d'eau et de l'esprit, né de Dieu : la même chose ?
 8 - Chapitre 8 — LA VIVIFICATION
 8.1 - Morts quant à Dieu et vivifiés par lui
 8.2 - Vivification et nouvelle naissance
 8.3 - La vivification par le Père, le Fils et le Saint Esprit — Jean 5:21 ; 6:63
 8.4 - Vivifiés ensemble avec le Christ — Éph. 2:5 ; Col. 2:13
 8.5 - La vivification du corps — Rom. 8:11
 9 - Chapitre 9 — LE DON DU SAINT ESPRIT
 9.1 - Né de l'Esprit et habité par l'Esprit
 9.2 - Remplis de l'Esprit
 9.3 - Marcher par l'Esprit
 9.4 - L'Esprit, puissance du service
 9.5 - L'Esprit, puissance d'unité
 10 - Chapitre 10 — LA NOUVELLE CRÉATION — 2 Cor. 5:17
 10.1 - «Voici, je crée Jérusalem pour être une jubilation, et son peuple, une joie»
 10.2 - «Si quelqu'un est en Christ, c'est une nouvelle création»
 10.3 - «Voici, toutes choses sont faites nouvelles»
 10.4 - «Le nouvel homme, créé selon Dieu»
 10.5 - «Ni la circoncision, ni l'incirconcision... mais une nouvelle création» — Gal. 6:15
 10.6 - «Un nouveau ciel et une nouvelle terre»
 10.7 - Question : Rapport entre nouvelle création et Genèse 1
 11 - CONCLUSION : La grandeur du salut (Héb. 2:3)

0 - INTRODUCTION

La Bible présente le «si grand salut, qui, ayant commencé par être annoncé par le Seigneur, nous a été confirmé par ceux qui l'avaient entendu, Dieu rendant témoignage avec eux par des signes et des prodiges, et par divers miracles et distributions de l'Esprit Saint, selon sa propre volonté» (Héb. 2:3-4).

Les croyants qui jouissent de ce «si grand salut» connaissent pratiquement quelque chose de sa valeur. Pourtant, ce n'est qu'en étudiant avec soin la Parole de Dieu que nous pouvons entrevoir sa véritable grandeur. Aussi, le but de cette brochure est-il de présenter l'enseignement de la Parole sur le salut vu dans son côté individuel, les bienfaits collectifs liés au salut étant seulement touchés ici ou là.

Le salut a une portée très large. Il comprend toutes les bénédictions qu'apporte l'évangile, non seulement le pardon des péchés, mais également tous les conseils d'amour de Dieu pour ses enfants et pour la gloire du Seigneur Jésus. C'est une à une qu'il convient d'approfondir ces bénédictions. Pour cette raison, chacun des chapitres qui suivent développe un aspect particulier du salut afin d'en permettre une meilleure compréhension.

De la même manière que nous ne pouvons voir simultanément les différents côtés d'un bâtiment, il nous est impossible de saisir l'ensemble du plan divin en une seule fois. Nous devons nous contenter de considérer un élément après l'autre. Mais, chaque fois, l'étude détaillée d'un aspect du salut nous réjouira et nous permettra un progrès spirituel.

Après cette étude de détail, nous pourrons mieux entrevoir comme un ensemble les bénédictions que Dieu nous a réservées. Ainsi serons-nous gardés dans un sain équilibre en ne favorisant aucune vue partielle. Nous avons à distinguer les différentes vérités sans les diviser, car elles sont toutes liées entre elles.

Puisse cette brochure nous aider à croître dans la connaissance du salut et de son Auteur. Ainsi nos cœurs seront-ils toujours davantage portés aux actions de grâces et à la louange envers Dieu.

1 - Chapitre 1 — LE PARDON

Quelle joie d'être pardonné ! Un enfant éprouve cela très jeune lorsque sa conscience s'éveille. De même, le besoin du pardon de Dieu, résultant du sentiment de culpabilité devant lui, est souvent le premier signe que l'Esprit a commencé d'agir en quelqu'un.

Nous espérons que notre lecteur possède l'assurance de ce pardon par la foi au Seigneur Jésus Christ. Le texte qui suit est écrit pour l'affermir sur ce point et lui permettre ensuite de se réjouir pleinement dans ce pardon qui est une bénédiction fondamentale de l'évangile.

1.1 - Tous coupables devant Dieu

Écoutons d'abord ce que l'épître aux Romains dit au sujet du pardon des péchés, car c'est dans cette épître que sont exposés les premiers principes de l'évangile.

Après avoir déclaré, dès l'introduction, que l'évangile est la «puissance de Dieu en salut à quiconque croit» (Rom. 1:16) l'apôtre Paul commence son développement doctrinal en parlant de «la colère de Dieu» et de la culpabilité des hommes.

Nombreux, hélas, sont ceux qui ne veulent pas reconnaître cette culpabilité personnelle. Ils essaient de détruire les bases sur lesquelles repose leur responsabilité devant Dieu. D'une part, ils font valoir une prétendue bonté naturelle chez l'homme qui conduirait l'humanité à un progrès moral continu et, d'autre part, ils rejettent toutes les normes reçues concernant le bien et le mal.

Pour ces raisonneurs, le bien et le mal seraient tout à fait relatifs, puisque déterminés dans le passé par les personnes les plus influentes et de nos jours par les sondages d'opinion. Selon eux, la pensée humaine resterait seul arbitre dans ces questions. C'est pourquoi l'unique culpabilité qu'ils reconnaissent est le non-respect des usages et des lois en vigueur dans un pays à une époque donnée, autrement dit une culpabilité devant leurs semblables et devant la société en général.

Cette manière de voir néglige un point capital : l'homme n'est pas indépendant de tout et devra rendre des comptes à son Créateur. C'est pour cela que la colère de Dieu est déclarée contre toute impiété — le fait de vivre sans Dieu — et contre toute iniquité — le fait de commettre ce que Dieu désapprouve. Sa Parole affirme que nous sommes tous coupables devant Lui, même si cette culpabilité varie de l'un à l'autre.

L'épître aux Romains présente le sujet en divisant l'humanité en trois catégories : d'abord les peuples idolâtres, puis les hommes les plus cultivés et enfin les juifs.

1.2 - La culpabilité des peuples idolâtres

Un temps assez long peut être nécessaire pour convaincre un homme de péché. Aussi l'apôtre commence-t-il par décrire le triste état des peuples idolâtres et dépravés (Rom. 1:18-32).

La Parole de Dieu les déclare coupables, «inexcusables» parce qu'ils n'ont pas gardé la connaissance du Dieu suprême donnée initialement à tous les peuples. Ils n'ont pas rendu gloire à leur Créateur et ne l'ont pas remercié pour sa bonté. Pis encore, ils ont pratiqué l'idolâtrie, honorant et servant la créature plutôt que celui qui l'a créée. Comme conséquence, ils sont tombés dans une dégradation morale épouvantable, ruinant et leur âme et leur corps. L'apôtre ne cherche pas à établir leur culpabilité, mais se limite à énumérer leurs caractères dépravés. Cela suffit pour comprendre que la colère de Dieu est révélée contre eux.

1.3 - La culpabilité des hommes cultivés

Après avoir présenté le cas des peuples qui semblaient les plus éloignés de Dieu, l'épître aux Romains s'intéresse aux hommes qui constituaient alors une élite, tous ceux qui s'estimaient bien placés pour juger les autres (Rom. 2:1-16). Ce pouvait être autant des moralistes que des Grecs versés en philosophie. L'apôtre les interpelle par ces termes : «ô homme, qui que tu sois qui juges». Eux aussi sont déclarés «inexcusables» car sous les beaux habits de l'enseignement moral et de la pensée philosophique se cachaient des mœurs les plus impures. Cependant, un raisonnement bien construit est nécessaire pour les amener à la conviction de péché. Trois faits appuyant la démonstration de l'apôtre rendent impossible toute échappatoire au jugement de Dieu.

D'abord ce jugement est «selon la vérité». Ces hommes qui condamnent les autres et relèvent la tête ne trompent pas Dieu. Son jugement est selon l'exacte vérité. Dieu ne s'arrête pas à l'apparence, mais considère le véritable état moral de chacun et connaît les pensées secrètes des hommes.

Ensuite son jugement est juste : une justice absolue et inflexible prévaudra. Non seulement les fautes manifestes seront jugées, mais aussi l'esprit raisonneur de ces hommes et leur refus de se soumettre à la volonté de Dieu.

Enfin ce jugement est sans partialité car «il n'y a pas d'acceptation de personnes auprès de Dieu». Il tiendra compte de la responsabilité de chacun. Les uns n'auront eu que la voix de leur conscience pour les retenir, alors que d'autres auront bénéficié d'une connaissance étendue de la loi divine.

Toutes ces déclarations sont suffisantes pour fermer la bouche des hommes les plus civilisés et les convaincre, eux aussi, qu'ils sont «coupables devant Dieu».

1.4 - La culpabilité des juifs

La troisième et dernière catégorie de personnes est nettement désignée comme étant les juifs (Rom. 2:17 à 3:20). Ils possédaient une culture non seulement riche d'une longue histoire mais, qui plus est, d'origine divine.

Si les hommes les plus instruits se permettaient de critiquer les peuples idolâtres tout en pratiquant les mêmes péchés, les juifs religieux allaient plus loin encore. Ils se vantaient de posséder la loi de Dieu, ils l'enseignaient aux autres avec un esprit de supériorité, mais ne la pratiquaient nullement de telle sorte que le nom de Dieu était blasphémé à cause d'eux.

Pour démontrer la culpabilité des juifs, l'apôtre s'appuie sur leurs propres écrits. Les citations de l'Ancien Testament qui présentent la méchanceté profonde de la nature humaine leur sont appliquées puisque «tout ce que la loi dit, elle le dit à ceux qui sont sous la loi», c'est-à-dire aux juifs.

Ces accusations décisives de la loi n'avaient pas en vue les autres nations, civilisées ou non, mais bien les Juifs imbus d'eux-mêmes, afin que leur bouche soit également fermée et qu'ainsi tout le monde soit reconnu «coupable devant Dieu».

1.5 - La culpabilité de l'homme moderne

Ayant vu comment l'apôtre envisage tous les hommes d'alors, nous devons remarquer que la culpabilité de l'homme moderne se lie aux trois cas considérés.

Par certains côtés, en laissant tomber toute morale, l'homme moderne rejoint le camp des peuples idolâtres. D'ailleurs, les caractères moraux de ces peuples ressemblent beaucoup à ceux décrits prophétiquement pour les derniers jours (voir 2 Tim. 3:1-5). Par sa brillante civilisation scientifique, il fait également penser aux Grecs qui étaient les intellectuels de l'époque. Enfin, l'homme moderne se rapproche des Juifs par sa culture judéo-chrétienne. Il est fier d'un passé religieux des plus riches, mais a perdu la force de la piété et dans son ensemble a renié pratiquement la foi chrétienne.

1.6 - Le pardon des péchés = rémission des péchés

La culpabilité de l'homme étant démontrée, le pardon devient une nécessité pressante. Il est d'ailleurs mentionné tout au début des instructions données par le Seigneur ressuscité. En Luc 24:45 à 48, le Seigneur dit aux apôtres que la repentance et la rémission des péchés — c'est-à-dire le pardon — devaient être prêchées en son nom à toutes les nations. Dès sa conversion, l'apôtre Paul entendit dans une vision céleste la même instruction de la bouche de l'Homme glorifié. Jésus Christ l'envoyait vers les nations «pour qu'ils reçoivent la rémission des péchés» (Actes 26:16-18). Le livre des Actes montre comment furent exécutés ces ordres.

Lors de la première prédication publique, le jour de la Pentecôte, l'apôtre Pierre annonce la repentance et la rémission des péchés à la multitude assemblée à Jérusalem (Actes 2:38). Devant les autorités religieuses, il rend témoignage à propos du pardon des péchés (Actes 5:31). Lorsqu'il commence d'annoncer l'évangile aux nations, devant Corneille et ses amis, il déclare que «par son nom, quiconque croit en lui, reçoit la rémission des péchés» (Actes 10:43). Quant à Paul, dès son premier voyage missionnaire, il proclame : «par lui vous est annoncée la rémission des péchés» (Actes 13:38).

Dans chacun des six récits rapportés ci-dessus, c'est le même mot grec qui est traduit indifféremment par «rémission» et «pardon». Ce terme signifie simplement «renvoi» ou «libération». C'est exactement ce qu'il faut à un pécheur dont la conscience est chargée et qui se repent. Il faut que ses péchés soient «renvoyés» par celui vis-à-vis de qui il s'est rendu coupable. Quelle heureuse libération, quel repos pour la conscience de se savoir pardonné ! Voilà quelle est la part de chaque enfant de Dieu. L'apôtre Jean disait : «Je vous écris, enfants, parce que vos péchés vous sont pardonnés par son Nom» (1 Jean 2:12).

1.7 - Pardon et justification

Comme nous venons de le voir, c'est dans l'épître aux Romains que l'Esprit Saint prononce le verdict : «coupable devant Dieu». Nous aurions pu nous attendre à trouver, immédiatement après, le développement de la doctrine du pardon. Pourtant, la mention du pardon ne se trouve qu'une seule fois dans toute l'épître. C'est une citation d'un verset du Psaume 32 : «Bienheureux ceux dont les iniquités ont été pardonnées», qui montre le bonheur de l'homme à qui Dieu impute la justice sans oeuvres. Ceci confirme que l'imputation de la justice, c'est-à-dire la justification, implique et contient le pardon dans ce passage.

Les termes «justice» et «justification» si fréquemment employés dans l'épître aux Romains sont empreints d'une grande plénitude et répondent à la culpabilité générale démontrée au début de l'épître. On ne peut pas être pardonné sans être justifié ni inversement. Cependant le pardon a plutôt un caractère négatif — nous sommes déchargés de la culpabilité de nos péchés — alors que la justification est positive : nous acquérons la justice.

1.8 - Le fondement du pardon

Un homme inquiet au sujet de ses péchés ne trouvera pas de repos s'il ne voit pas clairement quel est le fondement du pardon. On peut avoir certaines pensées vagues au sujet de la miséricorde et de la bonté de Dieu, de sa disposition à recevoir les pécheurs, mais il faut aussi savoir que le pardon se fonde sur la justice divine. Christ est mort pour porter les péchés des rachetés ; il en a subi le châtement complet. Aussi Dieu est-il maintenant juste en recevant comme pardonnés ceux qui viennent à lui par Christ. Sa justice est satisfaite à propos de leurs fautes.

Dieu ne pardonne pas à la manière des hommes. Il ne passe pas avec indulgence par-dessus les péchés, mais, dans son amour, il a envoyé son Fils pour être la «propitiation pour nos péchés» (1 Jean 4:10). C'est ainsi que Dieu peut être juste et justifier celui qui est de la foi de Jésus (Rom. 3:26 ; voir aussi 1 Jean 1:9).

Que la reconnaissance lui en soit à jamais rendue !

1.9 - Question 1 : Pour tous les hommes ?

On entend dire parfois que tous les hommes sont pardonnés. Cette pensée est-elle juste ?

Non, elle n'est pas selon l'Écriture. Le fait que «Dieu était en Christ, réconciliant le monde avec lui-même, ne leur imputant pas leurs fautes» (2 Cor. 5:19) est évidemment merveilleux. Pourtant les offres de grâce faites par Dieu quand le Seigneur Jésus était sur la terre, furent rejetées. C'est alors un fait plus merveilleux encore que Dieu se soit servi de la mort et de la résurrection de Christ pour adresser aux hommes coupables un message de pardon (voir Luc 24:46-47).

Ainsi le rejet de Christ n'a pas été suivi d'une déclaration de guerre et d'un jugement immédiat sur un monde rebelle. Dieu a plutôt conclu un armistice de longue durée, pendant lequel une amnistie est offerte à chacun. Si quelqu'un s'humilie, se repent et se tourne par la foi vers le Sauveur, il reçoit le pardon.

Le pardon est donc bien en faveur de tous les hommes, mais il n'est pas exact de dire que tous les hommes sont pardonnés.

1.10 - Question 2 : Une fois pour toutes

Est-il vrai que lorsqu'un homme croit et se repent, il reçoit le pardon une fois pour toutes ?

C'est vrai, Dieu en soit béni. Dans l'exposé concernant le sacrifice de Christ en Hébreux 9:6 à 10:18, ce fait est l'un des plus importants. Ce passage capital affirme six fois que le sacrifice de Christ est unique et a été offert une seule fois. Il affirme également que ceux qui s'approchent de Dieu sur la base de ce sacrifice sont «rendus parfaits à perpétuité» (Héb. 10:14). Cette perfection est fondée sur l'unique et parfaite purification que les rachetés ont obtenue et en vertu de laquelle ils s'approchent de Dieu en n'ayant plus «aucune conscience de péchés» (Héb. 10:1-2). Nous nous tenons devant Dieu dans un état de pardon éternel.

1.11 - Question 3 : Le pardon futur entraîne-t-il l'insouciance vis-à-vis du péché ?

Si l'on enseigne au croyant qu'il obtient à sa conversion le pardon de ses péchés passés, présents et futurs, ne risque-t-il pas d'être poussé à l'insouciance et au péché ?

Nous aurons l'occasion de voir dans les chapitres suivants que le pardon est lié à un changement de position devant Dieu : nous devenons, par la foi, enfants de Dieu et nous sommes acceptés devant Lui comme étant en Christ. Du fait de cette acceptation, nos péchés passés, présents et futurs sont pardonnés et il en résulte une joie profonde : «Bienheureux l'homme à qui l'Éternel ne compte pas l'iniquité..» (Ps. 32:2 ; voir aussi Hébr. 10:17-18).

Par contre, si les fautes commises depuis notre conversion ne modifient en rien notre position d'enfants de Dieu, elles interrompent notre communion avec le Père et nous ôtent notre joie. En effet, l'Esprit Saint en nous est attristé et la nature divine, que nous avons acquise à notre conversion, est comme refoulée car elle a en horreur le mal.

Nous avons donc à confesser rapidement nos péchés pour jouir à nouveau du pardon de Dieu : «Si nous confessons nos péchés, il est fidèle et juste pour nous pardonner nos péchés» (1 Jean 1:9).

Mais il s'agit là du pardon gouvernemental qui nous restaure dans la communion du Père et non du pardon fondamental acquis dès le début de la vie chrétienne.

2 - Chapitre 2 — LA JUSTIFICATION

Dans sa grâce, Dieu nous pardonne ; même plus, il nous justifie.

Être justifié, c'est être dégagé de toute accusation qui pourrait être portée contre nous. C'est le contraire d'être condamné, de même qu'être coupable est opposé à être pardonné.

La justification libère donc le croyant de toute accusation et de toute sentence que devrait prononcer contre lui le tribunal divin. Mais ce n'est pas tout : la justification n'a pas seulement le caractère négatif d'être libéré de la condamnation. Elle enrichit le croyant d'une justice à la fois positive et divine.

Nous avons vu que le début de l'épître aux Romains établit la culpabilité de l'homme. Comme une conclusion, le verset 19 du chapitre 3 déclare que tout homme est coupable devant Dieu. Le verset suivant constate que la loi n'apporte aucun secours. Au contraire, au lieu de justifier l'homme, elle le convainc de péché et fait venir sur lui une juste condamnation. Devant ces tristes constatations, l'apôtre Paul expose à partir du verset 21 la glorieuse doctrine de la justification.

2.1 - La justice de Dieu

L'apôtre commence par proclamer que la justice de Dieu est manifestée. En déclarant l'homme pécheur, Dieu avait déjà montré sa justice et établi qu'il ne peut faire aucun compromis avec le péché. Mais maintenant, cette justice est manifestée avec un éclat incomparable par l'oeuvre de Jésus Christ.

Christ a parfaitement glorifié Dieu sur la terre. En particulier, il a laissé sa vie volontairement. Il a été une offrande agréable à son Dieu qui a été apaisé à l'égard du péché et même glorifié. Dieu l'a alors ressuscité et l'a fait asseoir à sa droite. Christ glorifié est une première manifestation de la justice divine (Jean 10:17 ; 17:4-5 ; 16:10).

D'autre part, Christ s'est livré pour nous. Il a subi la condamnation du péché (Rom. 8:3) et a expié tous les péchés des croyants. Par conséquent Dieu est parfaitement juste en recevant comme justifiés ceux qui viennent à lui par Jésus Christ (2 Cor. 5:21).

Ainsi ces deux aspects de l'oeuvre de Christ, la propitiation pour la satisfaction parfaite de Dieu et la substitution du croyant sous le jugement, manifestent pleinement la justice de Dieu.

Cette justice sera bientôt visible lors du jugement et de la condamnation éternelle des hommes qui auront refusé la grâce. Elle sera alors manifestée publiquement, mais d'une manière moins profonde qu'à l'heure solennelle où Dieu accabla de douleur son propre Fils, victime parfaite, fait péché pour nous. La croix de Christ demeurera durant l'éternité la manifestation la plus grandiose de la justice de Dieu et de son amour insondable (Rom. 5:8).

2.2 - La justification par le sang

La justice de Dieu ainsi manifestée se déploie « envers » tous les hommes . La grâce de Dieu est offerte à tous. C'est un de ses aspects merveilleux. Elle met tous les hommes à égalité étant donné que « tous ont péché et n'atteignent pas à la gloire de Dieu » (Rom. 3:23). Cependant , si cette justice est en faveur de tous, elle n'est imputée qu'à ceux qui croient. Elle est jetée sur eux comme une robe pour les couvrir en la présence de Dieu. C'est la justification positive du croyant qui est non seulement déchargé de toute accusation, mais divinement revêtu de justice.

Bien sûr, l'amour de Dieu est à la source de tout : nous sommes justifiés par sa grâce (Rom. 3:24). Mais le moyen de nous rendre justes est le sang de Christ, c'est-à-dire sa mort. Nous sommes justifiés par son sang (Rom. 5:9 ; Rom. 3:25).

La mort de Christ a montré la justice de Dieu autant en faveur des croyants de l'Ancien Testament que pour nous-mêmes. Avant la venue du Seigneur, Dieu pouvait supporter les péchés parce qu'il regardait par avance au sacrifice de Christ qui était typifié par toutes les ordonnances de la loi. Ainsi, le sang de Christ est le seul moyen de rendre juste un pécheur. Cependant, les croyants d'alors ne pouvaient le comprendre et n'avaient pas une pleine assurance du salut.

2.3 - L'assurance de la justification — Rom. 4:25

«Jésus notre Seigneur... a été livré pour nos fautes et a été ressuscité pour notre justification» (Rom. 4:25). Il faut bien saisir les deux parties de ce verset pour jouir d'une assurance totale concernant notre justification. Sur la croix, Christ a porté nos péchés et leur châtement, mais la preuve de notre libération de ces péchés est établie par sa résurrection. Si cette seconde vérité est méconnue, on ne peut goûter la paix.

Parce que Christ est ressuscité, je sais que mes péchés sont tous expiés. Je suis tout à fait libre vis-à-vis du Juge suprême qui a montré sa satisfaction en glorifiant le Seigneur. C'est Dieu qui justifie (Rom. 8:33). Il avait prononcé notre sentence comme pécheurs, il nous déclare maintenant totalement libérés. Notre justification est complète, elle est définitive. Personne ne peut nous condamner.

2.4 - La justification par la foi

La foi est le maillon qui nous unit au Seigneur Jésus et nous rend participants aux bénédictions que sa mort procure. La foi est donc nécessaire ; seuls les croyants sont justifiés. Dans ce sens, nous sommes «justifiés sur le principe de la foi» (Rom. 5:1).

Cette foi consiste à recevoir simplement le salut que Dieu nous offre, à recevoir Jésus Christ (Jean 1:12). C'est «l'obéissance de la foi» (Rom. 16:26 ; voir aussi Jean 3:36). Jésus Christ est «l'auteur du salut éternel» réservé seulement à «ceux qui lui obéissent» (Héb. 5:9).

2.5 - La justification de vie

Jusqu'à présent, nous avons vu la justification en rapport avec nos péchés (les actes commis). Un autre aspect du sujet concerne la justification de vie (Rom. 5:18) en relation avec le péché, c'est-à-dire la racine du mal en nous.

Par nature tous les hommes sont apparentés à Adam, chef d'une race pécheresse. Par grâce et en vertu de l'oeuvre de la croix, nous appartenons, en tant que croyants, à une race spirituelle dont Christ est le chef. Unis à lui, nous participons à sa nature et à sa vie. Judiciairement nous sommes libérés de toute condamnation en rapport avec notre première race et le péché qui s'y rattache.

En exposant cette doctrine de la justification de vie, l'apôtre s'écrie : «Il n'y a maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont dans le Christ Jésus» (Rom. 8:1). Béni soit Dieu pour une telle délivrance !

2.6 - Question : Justification par la foi selon Paul ou par les oeuvres selon Jacques (Rom. 3:28 ; Jacq. 2:24)

Comment concilier l'affirmation de l'apôtre Paul : «l'homme est justifié par la foi, sans oeuvres de loi» (Rom. 3:28) avec celle de l'apôtre Jacques : «un homme est justifié par les oeuvres et non par la foi seulement» (Jacques 2:24) ?

Il s'agit de deux justifications différentes. L'apôtre Paul parle de notre justification devant Dieu, alors que l'apôtre Jacques traite de notre justification devant les hommes. La première est obtenue par la foi en l'oeuvre de Christ, la seconde l'est par les oeuvres de foi, c'est-à-dire par notre conduite qui est la conséquence de notre foi.

Voyons un exemple : un petit garçon se vante devant ses camarades : «Moi je sais lire». Comment va-t-il être justifié dans son affirmation ? En prenant un livre et en lisant à haute voix.

De la même manière, il ne suffit pas d'affirmer que nous sommes justifiés, il faut que nos actes prouvent à nos frères et au monde que nous avons réellement la vie de Dieu.

3 - Chapitre 3 — LA RÉDEMPTION

Si l'évangile proclame le pardon et la justification, il révèle aussi Dieu comme le Rédempteur.

Dieu veut libérer l'homme de toutes les formes d'esclavage dans lesquelles il se débat. La liste en est bien triste : passions qui le gouvernent, craintes diverses, en particulier crainte de la mort, obligations religieuses ou mondaines, et par-dessus tout, assujettissement à la puissance du diable par le biais des idéologies comme des pratiques superstitieuses. Combien l'homme a besoin d'être libéré !

Avec la justification nous avons trouvé la notion de tribunal divin. Avec la rédemption nous voyons apparaître celle de l'esclavage de l'homme. Des forces adverses l'assujettissent et lui font perdre ce à quoi Dieu le destinait. Être racheté, c'est être relevé d'un triste état duquel on ne peut sortir seul. Le rédempteur, autrement dit le racheteur, est celui qui nous délivre et nous permet de jouir des bénédictions divines.

3.1 - La rédemption par victoire (Exode) ou par paiement d'une rançon (Ruth)

L'Ancien Testament parle souvent de la rédemption, en particulier dans les livres de l'Exode, de Ruth et d'Ésaïe. Elle est souvent représentée par une libération qui peut être obtenue soit par victoire soit par paiement. En effet, pour libérer un prisonnier de guerre, il fallait vaincre celui qui le tenait enfermé, alors que pour libérer un esclave, il fallait payer le rachat.

Le peuple d'Israël avait été esclave en Égypte pendant plusieurs générations, mais l'Éternel avait dit : « Je vous rachèterai à bras étendu et par de grands jugements » (Exode 6:6). Il s'agissait de tirer vengeance sur l'Égypte des outrages infligés par le Pharaon à Israël. Effectivement, lorsque toutes les plaies se furent abattues sur l'Égypte et que l'armée du Pharaon fut complètement détruite, nous trouvons Israël chantant à l'Éternel : « Tu as conduit par ta bonté ce peuple que tu as racheté » (Exode 15: 13).

La rédemption contre paiement est davantage vue dans le livre de Ruth. Élimélec avait quitté le pays d'Israël pour les terres de Moab où il mourut, lui et ses fils. Dans ces circonstances, l'héritage d'Élimélec risquait de passer à d'autres, et sa femme et sa belle-fille Ruth pouvaient tomber dans la misère. Pareil désastre fut évité parce que Boaz, agissant comme parent ayant droit de rachat, prit Ruth pour épouse en même temps qu'il acquit l'héritage.

3.2 - La rédemption future en Israël

Dans le livre d'Ésaïe la rédemption est présentée comme encore à venir. Israël est écrasé par les nations, vu tel un « vermisseau », mais l'Éternel se présente à lui comme son « Rédempteur, ... le Saint d'Israël », « l'Éternel des armées », « le Puissant de Jacob » (És. 41: 14 ; 47:4 et 49:26). Tout au long de plusieurs chapitres, l'Éternel parle de rédemption jusqu'au moment encore futur où, sortant en vainqueur du milieu de ses ennemis détruits, il s'écrie : « le jour de la vengeance était dans mon cœur, et l'année de mes rachetés était venue » (És. 63: 4). La rédemption finale d'Israël signifie la vengeance de tous leurs ennemis. Mais elle n'aura lieu qu'après une période d'épreuve sévère pour le peuple (Luc 21:28).

Cependant au milieu de ces chapitres d'Ésaïe qui parlent de rédemption future, nous trouvons une extraordinaire prophétie sur une rédemption de nature plus profonde. L'Éternel avait déclaré : « Vous vous êtes vendus pour rien, et vous serez rachetés sans argent » (És. 52:3). Alors est présenté le bienheureux Serviteur de l'Éternel qui souffre et meurt pour le peuple et dont l'âme est une offrande pour le péché. « Le Rédempteur viendra à Sion et vers ceux qui... reviennent de leur rébellion » (És. 59:20), mais cela ne se réalisera que lorsqu'il les aura d'abord rachetés sans argent comme fruit du travail de son âme. En effet, la rédemption en puissance est basée sur l'amour de la croix. Cela était déjà visible dans l'offrande de l'agneau pascal précédant la délivrance de l'Égypte (Ex. 12 ; voir aussi 1 Pierre 1:18-20). Ces différents aspects de la rédemption sont développés dans le Nouveau Testament.

3.3 - Le fondement de la rédemption

L'homme est esclave du péché, il est « vendu au péché » (Rom. 7:14 ; voir aussi Jean 8:34). C'est le point fondamental qui nécessite sa rédemption.

Si le début de l'épître aux Romains parle surtout de notre condamnation devant Dieu, il contient aussi la pensée de notre esclavage au péché quand l'apôtre dit que les juifs comme les Grecs sont « sous le péché » (Rom. 3:9). Être sous le péché signifie lui être asservi, être sous son pouvoir. Plus loin, la rédemption est mentionnée en liaison avec la justification : « justifiés ... par la rédemption qui est dans le Christ Jésus » (Rom. 3:24). En effet, une seule oeuvre est à la base de toutes nos bénédictions.

Christ a porté le châtement de nos péchés, la colère de Dieu est épuisée à leur égard, nous sommes donc justifiés. D'un autre côté, Christ a donné sa vie en rançon pour nous (Matt. 20:28 ; voir aussi 1 Tim. 2:6), il a payé pour nos péchés, nous sommes donc ses rachetés.

Pour nos péchés, nous aurions dû payer de notre vie, mais Christ a donné la sienne à notre place. Étant sans péché, il n'avait pas à passer par la mort, mais il pouvait mourir pour d'autres qui étaient pécheurs, c'est-à-dire donner sa vie comme une rançon pour eux. C'est « la rédemption par son sang » (Éph. 1:7), le fondement de toutes les délivrances du croyant. Elle concerne à la fois notre rachat de la triste dette de nos péchés (Tite 2:14) et notre libération de l'assujettissement au péché, c'est-à-dire à la force de mal qui habite en nous (Rom. 8:2-3).

3.4 - La libération de la loi et du monde

L'oeuvre rédemptrice de Christ est également présentée dans l'épître aux Galates : « Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi » (Gal. 3:13). Il y avait une malédiction prononcée contre celui qui ne pratiquait pas la loi. Christ nous a rachetés de cette malédiction en payant à notre place. Alors qu'il avait seul accompli la loi, il s'est laissé clouer à la croix, devenant « malédiction pour nous » (Gal. 3:13). Pourtant il nous fallait encore autre chose. Non seulement nous gissions sous la malédiction, mais, de plus, la loi nous tenait dans la servitude. En tant que juif, l'apôtre dit : « nous étions asservis sous les éléments du monde » (Gal. 4:3). Pour les Galates non juifs, il emploie une expression semblable : les « faibles et misérables éléments auxquels vous voulez de nouveau être asservis » (Gal. 4:9). Les Juifs comme les hommes des nations étaient également sous la servitude des principes du monde. Les uns essayaient de respecter la loi de Dieu, les autres une religion idolâtre, mais tous étaient sous le même principe légal, principe entièrement du monde, qui consiste à acquérir par soi-même la faveur de Dieu. Christ nous a rachetés de ce joug légal en nous donnant gratuitement ce que nous ne méritions pas : la position de fils de Dieu (Gal. 4:5). Plus d'effort à faire, tout est grâce. Dans cette nouvelle position, la loi n'a plus de force sur nous car, associés à Christ, nous sommes morts à la loi (Gal. 2:19).

3.5 - La délivrance de l'emprise de Satan

Satan est le chef de ce monde. Pour lui, tous les moyens sont bons pour régner sur l'homme. Il utilise les obligations religieuses comme les obligations mondaines derrière lesquelles il se cache. Ne pas prendre, ne pas goûter, ne pas toucher (Col. 2:21), ou au contraire suivre le « train de ce monde » (Éph. 2:2, voir aussi Col. 2:8), toutes ces obligations ont en réalité une même source dans celui

qui est l'usurpateur impitoyable. Pour mieux dominer, il s'appuie également sur le sentiment de peur qui habite le coeur de l'homme depuis la chute, en particulier cette crainte de la mort qui, pendant toute la vie, assujettit l'homme à la servitude (Héb. 2:15). Mais Christ nous a délivrés de toutes ces formes d'esclavage en étant le vainqueur de toutes les forces adverses. Quand il était sur la terre, il guérissait «tous ceux que le diable avait asservis à sa puissance» (Actes 10:38) et à la croix, il a triomphé publiquement de toutes les puissances spirituelles (Col. 2:15). De plus, il nous a délivrés de la crainte de la mort en rendant «impuissant celui qui avait le pouvoir de la mort, c'est-à-dire le diable» (Héb. 2: 14).

3.6 - La rédemption de nos corps — Rom. 8:23

La rédemption acquise par Christ a des résultats éternels (Héb. 9:12) qui ne sont visibles que par la foi. Quoique vaincu à la croix, Satan domine encore sur le monde et la création est toujours sous la «servitude de la corruption» (Rom. 8: 21). Le croyant lui-même garde sur la terre son corps d'abaissement assujetti aux maladies et à la mort ; il soupire en attendant la délivrance finale. Heureusement, Dieu en soit loué, l'oeuvre de Christ a des résultats complets : il y aura une rédemption finale, rédemption en puissance qui s'accomplira quand le Seigneur reviendra. Pour nous ce sera alors «l'adoption, la délivrance de notre corps» (Rom. 8:23). L'Esprit Saint nous a déjà scellés pour ce «jour de la rédemption» (Éph. 4:30) et il nous permet de l'anticiper par la foi (Éph. 1:14). Toute la création profitera aussi de cette rédemption en puissance et jouira de «la liberté de la gloire des enfants de Dieu» (Rom. 8: 21). Une libération générale sera publiée par toute la terre, réalisation glorieuse du type qu'était l'année du jubilé en Israël (Lév. 25). Cette rédemption en puissance nous est présentée comme une liberté acquise par victoire puisqu'il est dit : «Je les rachèterai de la mort. Ô mort, où sont tes pestes ? Ô shéol, où est ta destruction ?» (Os. 13:14 ; voir aussi 1 Cor. 15:55). Dans cette heureuse journée, les corps de tous les saints seront libérés de l'étreinte de la mort, le dernier ennemi. Tout ce que Christ a acheté par sa mort sera arraché à la domination de l'usurpateur ; ce sera alors la pleine «rédemption de la possession acquise» (Éph. 1:14).

3.7 - Le but de la rédemption

Aussi précieuse que soit la rédemption, elle n'est pas une fin en soi. Elle est plutôt un moyen pour que le Seigneur puisse achever en nous son propos d'amour. Dieu voulait que les fils d'Israël soient sa nation particulière, un peuple de sacrificateurs pour le servir sur la terre qu'il leur avait donnée. Pour cela, il a dû les racheter hors d'Égypte afin que ce propos se réalise. Ils ne pouvaient pas le servir tant qu'ils étaient les esclaves du Pharaon. En ce qui nous concerne, le but visé est d'un ordre plus élevé. Dieu désire que nous soyons des fils, devant lui parfaits en amour. La rédemption était nécessaire comme moyen pour atteindre ce but (Éph. 1:5-7 et Gal. 4:5). Elle était encore nécessaire afin que nous soyons «rendus capables de participer au lot des saints dans la lumière» (Col. 1:12). Le Père cherche des adorateurs et nous sommes «une sainte sacrificature, pour offrir des sacrifices spirituels, agréables à Dieu par Jésus Christ» (1 Pi. 2:5). Mais avant cela, il a d'abord fallu que nous soyons «rachetés de notre vaine conduite... par le sang précieux de Christ» (1 Pi. 1:18-19). Dieu a de riches pensées en notre faveur, mais leur réalisation n'est possible que sur la base de la rédemption. Nous devons d'abord être rachetés de toute puissance ennemie pour que Dieu soit libre de réaliser ses sages conseils pour notre bien et à sa gloire.

3.8 - Question 1 : Rédemption future ou présente ?

Puisqu'il existe un aspect futur de la rédemption, est-il juste d'affirmer que nous sommes rachetés ? Ne devrions-nous pas plutôt dire que nous sommes en voie de l'être ? L'Écriture affirme que «nous avons la rédemption par son sang» (Éph. 1:7 et Col. 1:14). Par conséquent, nous pouvons dire avec une pleine assurance que nous sommes rachetés. Notons cependant qu'il s'agit de la rédemption «par son sang», et sous cet aspect elle appartient au passé. La rédemption de nos corps est encore à venir. Seulement, soyons sûrs que Dieu ne laissera jamais son oeuvre inachevée. Dieu ne racheta pas les enfants d'Israël par le moyen de l'agneau pascal, pour les oublier ensuite et les abandonner au pouvoir des oppresseurs égyptiens. Chacun, même le plus petit enfant, devait partir ; ni personne ni bien ne devait rester en arrière. De la même manière, Dieu achèvera son oeuvre en notre faveur. Tous ceux qui sont rachetés par le précieux sang de Christ, auront bientôt leurs corps transformés pour être semblables à celui du Seigneur. Tout n'est pas achevé, mais nous pouvons déjà nous réjouir d'être rachetés.

3.9 - Question 2 : Éph. 1:14 — Rédemption de la possession acquise

Comment faut-il comprendre l'expression d'Éphésiens 1:14 : «la rédemption de la possession acquise» ? Il faut d'abord faire la distinction entre l'acquisition et la rédemption. On peut dire que la rédemption comprend l'acquisition alors que très souvent l'acquisition n'implique malheureusement pas la rédemption. Les corps des croyants sont «achetés à prix» (1 Cor. 6:20). Mais les faux docteurs sont également achetés par le Maître qu'ils renient (2 Pi. 2:1). Christ a d'ailleurs acheté le monde pour le trésor que représentent les croyants (Matt. 13:44). Par sa mort, le Seigneur a obtenu un droit de possession sur tout, mais tous les hommes ne sont pas rachetés. Cependant l'expression «la rédemption de la possession acquise» a un sens plus restreint. Il s'agit de la rédemption en puissance de ce que le Seigneur a acquis et qui se trouve au bénéfice de la rédemption par son sang. Ce que le Seigneur a acquis par sa mort doit être encore délivré avec puissance du pouvoir de toute force adverse. Une illustration peut être trouvée dans le champ acheté par Jérémie (Jér. 32). Ce champ a été acquis alors qu'il était une désolation et livré aux Chaldéens. Il devait donc être libéré, restauré, c'est-à-dire faire l'objet d'une rédemption, avant d'être à nouveau cultivé par ceux que l'Éternel devait rétablir.

3.10 - Question 3 : Ruth : Rédemption et le livre de Ruth

Le livre de Ruth montre qu'en Israël, seuls certains parents avaient le droit de rachat. Cela a-t-il une signification pour nous ? En Israël, acheter un champ était une transaction que chacun pouvait faire. Il n'en était pas ainsi pour le racheter quand il risquait de passer à une famille étrangère. Il fallait être parent pour avoir un droit quelconque de rachat et une priorité était accordée au plus proche parent. D'une manière similaire, aucun ange ne peut racheter un seul homme. Aussi, le Seigneur Jésus ne devint pas un ange, mais un homme et fut ainsi notre parent rédempteur. Pour effectuer la rédemption, Dieu a pris un homme, «la semence d'Abraham» (Héb. 2:14-16). Combien est donc importante la parfaite humanité de notre Seigneur. Il a participé «au sang et à la chair» afin de nous racheter de la puissance du diable.

4 - Chapitre 4 — LA RÉCONCILIATION

Un enfant a-t-il fait une fugue ? Il est coupable, il a besoin de pardon. Éloigné du foyer paternel, est-il tombé en de mauvaises compagnies ? Il doit en être délivré, être racheté. Sous ces tristes influences, a-t-il pris en dégoût la maison paternelle ? Il faut le réconcilier.

De la même manière, si le pardon et la justification nous sont nécessaires à cause de notre culpabilité ainsi que la rédemption à cause de notre asservissement au péché, la réconciliation nous est indispensable parce que nous étions devenus ennemis de Dieu. Le péché nous avait éloignés de Lui et nous étions dans une complète indifférence à son égard, ou même en opposition ouverte. La réconciliation répond à ce triste état en nous ramenant dans la présence de Dieu, goûtant une paix parfaite et jouissant de son amour. C'est une des bénédictions les plus positives de l'évangile. Il faut attendre le Nouveau Testament pour qu'elle soit présentée, principalement dans quatre passages des écrits de l'apôtre Paul (Rom. 5 ; 2 Cor. 5 ; Col. 1 et Éph. 2).

4.1 - L'éloignement de Dieu

Pour comprendre la réconciliation, il est nécessaire de bien saisir d'abord tout le drame de l'éloignement de Dieu. En Colossiens 1:21, la réconciliation est effectivement mise en opposition avec le fait que nous étions «étrangers et ennemis quant à notre entendement». Le terme grec traduit ici par «étrangers» pourrait être également rendu par «éloignés» de Dieu. Dans l'épître aux Éphésiens, nous trouvons décrit le triste état de l'homme naturel qui est profondément séparé de Dieu : il est «étranger à la vie de Dieu» (Éph. 4:18 ; voir aussi Éph. 2:2, 3). Plusieurs notions se rapportent à cet état, par exemple la vanité, les ténèbres, l'ignorance, l'aveuglement, la volupté, l'impureté. Toutes ces choses sont exactement opposées à la vie selon Dieu, car en nous éloignant de Dieu, le péché nous a séparés de toutes les vertus qui viennent de Dieu. Dans cet état nos désirs ne se portent pas vers Dieu, nous ne désirons pas la lumière et la vie qu'apporte sa présence.

C'est dès la chute que cet éloignement se produisit. Le comportement d'Adam et d'Ève le montre clairement. Aussitôt que la voix de l'Éternel se fit entendre dans le jardin, ils se cachèrent, ne pouvant supporter sa présence. Entre Dieu et eux, ils avaient élevé une barrière qu'ils ne pouvaient franchir et que Dieu confirma par le moyen des chérubins et de l'épée pour garder le chemin de l'arbre de vie.

Cette barrière était d'ailleurs dans les deux sens : l'homme avait peur de Dieu et le Dieu saint ne pouvait plus supporter l'homme dans sa présence. C'est ainsi que le péché détruisit le plaisir que Dieu pouvait trouver dans sa plus belle créature. Les choses s'aggravèrent encore, car l'homme continua de montrer sa tendance au péché qui le plongea dans un état tout à fait insupportable. Alors «l'Éternel se repentit d'avoir fait l'homme sur la terre et il s'en affligea dans son cœur» (Gen. 6:6). Avant la chute, l'homme, associé au reste de la création, avait été déclaré «très bon» ; maintenant Dieu ne pouvait le regarder qu'avec une profonde tristesse.

L'épître aux Romains nous expose la bien triste histoire de l'éloignement des hommes à l'égard de Dieu. D'abord «ils n'ont pas eu de sens moral pour garder la connaissance de Dieu», ensuite, l'ayant perdu, il n'y a eu «personne qui recherche Dieu» et enfin ils sont devenus positivement «ennemis» de Dieu (Rom. 1:28 ; 3:11 ; 5:10). Quel triste état ! L'homme ne veut absolument aucune relation avec Dieu, sa nature profonde est inimitié contre lui (Rom. 8:7) et il est prêt à se révolter ouvertement contre lui et contre le Seigneur Jésus (Ps. 2).

4.2 - Le besoin de réconciliation

La rupture était totale entre Dieu et l'homme pécheur. Comment rétablir la relation ? L'évangile répond : Par la réconciliation. Mais qui doit être réconcilié ? Assurément, c'est l'homme parce que sa volonté est opposée à Dieu. L'Écriture ne parle pas de réconcilier Dieu, car il est amour et ne change pas. Rien ne peut arrêter son dessein d'amour, pas même le péché de l'homme. Alors que nous haïssions Dieu, lui nous aimait toujours. Par contre, la relation était bien interrompue. Dieu avait caché sa face, le péché était un obstacle à la manifestation positive de son amour.

La réconciliation doit donc porter sur deux plans. D'abord il fallait une oeuvre divine pour ôter le péché et permettre à Dieu qui est saint de recevoir l'homme en justice. C'est le fondement de la réconciliation. Ensuite il est nécessaire que l'homme perdu se laisse réconcilier et qu'il reçoive une nouvelle nature tournée vers Dieu et capable de répondre à son amour.

4.3 - Le fondement de la réconciliation

Dieu a envoyé son Fils parmi les hommes dans un esprit de réconciliation : « Dieu était en Christ, réconciliant le monde avec lui-même, ne leur imputant pas leurs fautes » (2 Cor. 5: 19). Le Seigneur n'apportait pas le jugement, mais le pardon. Il n'a pas imputé la culpabilité, même quand celle-ci était manifeste. Il a dit à la femme adultère : «je ne te condamne pas» (Jean 8:11), et sur la croix il a prié pour ses meurtriers : «Père, pardonne-leur» (Luc 23:34). Dieu a fait tout ce qui était possible pour que l'homme revienne à Lui, mais cela n'a fait que mettre en évidence l'inimitié foncière de la race humaine. Dieu a envoyé son Fils bien-aimé pour proposer la paix, mais il a été rejeté et crucifié.

C'est alors que l'amour de Dieu, en fondant la réconciliation sur «la mort de son Fils» (Rom. 5:10) a triomphé. «Celui qui n'a pas connu le péché, il l'a fait péché pour nous, afin que nous devinssions justice de Dieu en lui» (2 Cor. 5: 21). Le péché étant jugé, plus rien d'odieux ne subsiste en nous devant Dieu. Il n'éprouve plus aucune tristesse à nous considérer, mais au contraire nous reçoit avec bonheur en Christ.

Dans l'épître aux Colossiens, il est précisé que nous avons été «réconciliés dans le corps de sa chair, par la mort» (Col. 1:21-22 ; voir des expressions analogues en Rom. 7:4 ; Éph. 2:15 ; Hébr. 10:10, 20). Notre changement de condition par rapport à Dieu s'est opéré dans le corps du Seigneur. Par son humanité, il a pu s'identifier sur la croix avec notre position, celle d'Adam déchu. En somme, il a porté notre éloignement et notre inimitié quant à Dieu, puis en a subi le jugement avant de reprendre sa vie en résurrection. Maintenant, toujours identifiés à lui, nous nous trouvons dans sa nouvelle position d'homme ressuscité. Si notre ancienne position était détestable pour Dieu, rien ne lui est plus agréable que notre nouvelle position, celle de Christ ressuscité des morts.

Tel est le côté de Dieu dans la réconciliation. C'est une oeuvre parfaite, absolue. C'est l'oeuvre qui introduit la nouvelle création (2 Cor. 5:17). Comme fruits de la réconciliation, nous nous tenons devant Dieu dans une condition de parfaite acceptation : «Il nous a rendus agréables dans le Bien-aimé» (Éph. 1:6) ; L'acceptation de Christ est la mesure de la nôtre. Cette mesure se discerne dans ce titre significatif de «Bien-aimé».

4.4 - La réconciliation du croyant

Dieu a fait le nécessaire pour que notre réconciliation soit possible sur une base de sainteté. Maintenant, une oeuvre doit s'accomplir en chacun de nous puisque nous étions «étrangers et ennemis» dans toutes nos pensées envers Dieu. Il faut donc un changement fondamental dans nos dispositions. Notre coeur doit être tourné vers Dieu. C'est pour cela que l'évangile a été confié aux apôtres comme «la parole de la réconciliation». Ils accomplissaient leur service en qualité «d'ambassadeurs pour Christ», suppliant les hommes : «Soyez réconciliés avec Dieu !» (2 Cor. 5:19-20).

Notons bien qu'il ne s'agit pas de se réconcilier soi-même avec Dieu. Cela nous est tout à fait impossible. Il n'est pas dit : «Réconciliez-vous avec Dieu», mais «Soyez réconciliés». L'oeuvre de la réconciliation est accomplie, il suffit d'en être bénéficiaire en croyant l'évangile. Alors le ministère de la réconciliation devient efficace envers nous. Il peut être dit : «Nous avons maintenant reçu la réconciliation» (Rom. 5:11). Nous sommes dans une nouvelle position et nos pensées à l'égard de Dieu sont entièrement modifiées. L'inimitié qui précédemment remplissait nos coeurs est ôtée et nous nous réjouissons en Dieu. Il est notre sujet de joie et de gloire (Rom. 5:11).

Pour nous amener heureux dans sa présence, Dieu n'a pas amélioré notre état naturel. Il nous a donné une nouvelle nature semblable à la sienne en pureté et en amour. «Si quelqu'un est en Christ, c'est une nouvelle création : les choses vieilles sont passées ; voici, toutes choses sont faites nouvelles ; et toutes sont du Dieu qui nous a réconciliés avec lui-même par Christ» (2 Cor. 5:17-18). Un jour nouveau s'est levé ; Dieu peut maintenant abaisser ses regards sur nous avec plaisir ; nous pouvons en retour élever les nôtres avec amour vers lui.

Non seulement nous nous trouvons justes devant Dieu — nous sommes justifiés — et libres pour le servir — nous sommes rachetés — mais nos coeurs sont rendus capables de l'aimer. Étant réconciliés, nous entrons pleinement dans les richesses de sa faveur. C'est l'introduction dans la bénédiction de l'ordre le plus élevé. C'est l'accomplissement de ses conseils d'amour qui n'ont jamais été modifiés, même par l'introduction du péché.

4.5 - La réconciliation de toutes choses

Au début de l'épître aux Colossiens, la Parole déploie en quelques mots l'excellence de la personne du Seigneur et l'étendue de son oeuvre : «en lui, toute la plénitude s'est plu à habiter, et par lui, à réconcilier toutes choses avec elle-même» (Col. 1:19-20). La réconciliation envisagée ici a une très grande portée. Elle inclut certainement celle des croyants, mais elle est beaucoup plus large et ses résultats sont encore futurs.

La réconciliation de toutes choses concerne «les choses qui sont sur la terre» et celles «qui sont dans les cieux». Les «êtres infernaux» (Phil. 2:10) qui fléchirent les genoux au nom de Jésus, ne sont pas mentionnés. En effet, le moment vient où tout ce qui est mauvais sera rejeté dans le lieu du jugement éternel pour y être maintenu sous l'ardente indignation de Dieu, sans réconciliation possible. Par contre, toutes choses dans les cieux et sur la terre seront purifiées et réconciliées. Toutes choses ont été créées pour Christ (Col. 1:16) ; elles trouveront alors leur juste place par rapport à lui. Elles seront dans l'ordre voulu de Dieu, elles feront ses délices et se délecteront en lui.

Cette réconciliation est nécessaire partout où le péché a été introduit et a produit une souillure ou un désordre. Cela est manifeste sur la terre où tout est moralement désorganisé et plus généralement pollué, mais c'est également vrai dans certaines parties des cieux à cause de la chute d'êtres angéliques. Le sang de la croix de Christ, qui procure déjà la réconciliation aux croyants, est la base sur laquelle s'accomplira la réconciliation de toutes choses. Alors quelle gloire pour Christ, quels glorieux résultats de ses souffrances passées !

4.6 - Question : Rom. 11:15 — Réconciliation du monde

L'apôtre Paul explique que la réjection des juifs «est la réconciliation du monde» (Rom. 11:15). Que signifie cette expression ?

L'Apôtre expose les voies de Dieu envers Israël, en montrant comment ce peuple a été mis de côté pendant la période de la grâce pour que l'évangile puisse atteindre toutes les nations. Avant cette période, sous la loi, Dieu limitait ses rapports et sa faveur à Israël. Les nations restaient dans les ténèbres qu'elles avaient initialement choisies (Rom. 1:21). Elles étaient dans un état d'éloignement de Dieu, n'ayant plus de relations établies avec Lui.

À la suite de la venue de Christ et de son rejet par Israël, un grand changement se produisit ; Israël fut déchu de sa place comme peuple privilégié, et l'évangile de la grâce fut annoncé à tous les peuples : la réjection d'Israël a été la réconciliation du monde. Jusque là, Dieu s'occupait d'Israël et laissait les nations dans leur aveuglement. Maintenant tout est inversé : Dieu se tourne vers les nations, une relation est à nouveau possible sur une nouvelle base.

L'apôtre Paul déclare : «Le salut de Dieu a été envoyé aux nations ; et eux écouteront» (Actes 28:28). Cette réconciliation du monde est dispensationnelle c'est-à-dire qu'elle concerne les relations particulières avec Dieu à une époque donnée. Quand Dieu fit don de son Fils unique, il avait en vue le monde entier. Aussi, actuellement, le salut est pour tous les peuples sans distinction.

5 - Chapitre 5 — LE SALUT

«Que faut-il que je fasse pour être sauvé ?» (Actes 16:30). Question fondamentale pour l'homme qui comprend soudain qu'il est perdu. «Être sauvé», résume bien souvent tout ce dont une âme a besoin et, Dieu en soit béni, tout ce que l'évangile vient lui offrir. Le salut a une portée très large ; il implique tout à la fois le pardon, la justification, la rédemption et la réconciliation. C'est pour cela que la Parole de Dieu parle d'un «si grand salut» (Héb. 2:3). Cette expression réunit les différents aspects de la puissante intervention de Dieu en faveur de l'homme. Pour cette raison, elle a été choisie comme titre de ce livre.

Le Seigneur lui-même a commencé d'annoncer ce salut merveilleux, puis les disciples ont confirmé le message, Dieu lui-même rendant témoignage avec eux par les miracles variés du Saint Esprit (Héb. 2:3-4). L'évangile est ensuite parvenu jusqu'à nous, les nations, et l'apôtre Paul l'a appelé : «l'évangile de votre salut» (Éph. 1:13) ou encore «la parole de ce salut» (Actes 13:26).

5.1 - Le salut offert à ceux qui périssent :

«Seigneur, sauve-nous ! nous périssons» (Matt. 8:25). Ce cri de détresse des disciples dans la tempête montre bien que le salut répond à la perdition, comme cela est confirmé par plusieurs autres passages. En 1 Corinthiens 1:18, le contraste est fait entre «ceux qui périssent» et «nous qui obtenons le salut». Plus loin l'apôtre Paul divise les hommes entre «ceux qui sont sauvés» et «ceux qui périssent» (2 Cor. 2:15). Le message de l'évangile affirme également : «le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui était perdu» (Luc 19:10).

En tant que coupables, nous avons besoin du pardon. Comme condamnés, il nous faut la justification. Esclaves, nous devons être rachetés. Ennemis, nous devons être réconciliés. Enfin si nous sommes perdus, en train de périr, nous avons besoin de salut.

Pourtant être perdu signifie tout à la fois être coupable, condamné, esclave et ennemi. Le salut répond à tous ces états d'une manière générale. Quand la Parole parle du salut, il ne s'agit pas d'un point particulier de doctrine mais d'une notion très large et d'une grande richesse. Ainsi nous verrons que le salut de Dieu est la délivrance de tout danger qui pourrait nous menacer dans le présent ou l'avenir.

Si Dieu nous sauve ainsi, c'est par amour, par pure grâce (Éph. 2:5), afin de nous introduire dans les bénédictions les plus positives. Cependant la plupart des passages qui parlent du salut le présentent en rapport avec ce dont nous avons été délivrés. Lorsqu'il est question de savoir vers quoi nous sommes conduits, l'Écriture emploie les termes «vocation» ou «appel». Dieu nous a sauvés d'un

état fâcheux et nous a appelés pour un état bienheureux (voir 2 Tim. 1:9). Le salut est donc à mettre en liaison avec les périls qui nous menacent, plutôt que les bénédictions auxquelles il nous permet d'accéder.

5.2 - Le salut dans l'Ancien Testament

Le salut est mentionné très fréquemment dans l'histoire du peuple d'Israël. Il s'agit presque toujours d'un salut en rapport avec des ennemis ainsi que l'exprime Zacharie, le père de Jean le Baptiseur : «le Seigneur, le Dieu d'Israël, ... a visité et sauvé son peuple et nous a suscité... une délivrance de nos ennemis et de la main de tous ceux qui nous haïssent» (Luc 1:68 -71).

Dans l'Ancien Testament la révélation divine est encore partielle. Les relations avec Dieu concernaient avant tout les choses matérielles. Le péché était plutôt vu dans ses conséquences sur la terre, résultat du juste gouvernement de Dieu. Quand Israël péchait, l'Éternel le livrait en la main de ses ennemis ; quand Israël se repentait, il le sauvait en lui donnant la victoire (Néh. 9:27).

De la même manière, les maladies, les famines et les bêtes sauvages étaient envoyées en discipline pour Israël. Là aussi, l'Éternel était leur sauveur dès que leur condition morale le permettait.

Toutefois, dans les prophètes la notion de salut s'élève au-dessus du cadre légal d'Israël. Ésaïe annonce le Messie auquel l'Éternel dit : «je te donnerai aussi pour être une lumière des nations, pour être mon salut jusqu'au bout de la terre» (És. 49:6). C'est déjà le message de l'évangile. Si le salut a une portée très large, il est pourtant issu de la seule personne de Jésus Christ. Lui est ce salut de l'Éternel dont parle Ésaïe, «l'auteur du salut éternel» (Héb. 5:9), «le Sauveur du monde» (Jean 4: 42), le salut de Dieu (Luc 2:30 et Actes 28:28 ; dans ces versets le terme salut signifie plutôt «ce qui sauve»).

5.3 - Le salut initial

Étant donné que le péché se trouve à la racine de tous les périls qui nous menacent, le Nouveau Testament, avec à-propos, commence par le salut relativement aux péchés. Dès le premier chapitre de Matthieu, il est parlé de Jésus comme de celui qui «sauvera son peuple de leurs péchés» (Matt. 1:21). Cela situe la question à un niveau bien plus élevé que celui de délivrances temporelles. En effet, il faut surtout considérer les conséquences éternelles du péché, à savoir le jugement que Dieu prononce sur chaque homme pécheur et le châtiment que doit lui infliger la colère du ciel. Nous sommes sauvés par rapport à cette colère.

Le salut dans son sens le plus profond est une dispense ou une délivrance de la colère de Dieu, quelle que soit la forme qu'elle prenne. «L'évangile... est la puissance de Dieu en salut à quiconque croit... car la colère de Dieu est révélée du ciel contre toute impiété et toute iniquité...» (Rom. 1: 16, 18). Un peu plus loin, nous lisons que nous sommes «sauvés de la colère par lui» (Rom. 5:9) et «Dieu ne nous a pas destinés à la colère, mais à l'acquisition du salut par notre Seigneur Jésus Christ» (1 Thes. 5:9).

Le péché nous avait aussi plongés dans toutes sortes de misères, d'esclavages et d'inimitiés, mais le Seigneur nous a sauvés de tout cela. En effet «nous étions, nous aussi, autrefois, insensés, désobéissants, égarés, asservis à diverses convoitises et voluptés, vivant dans la malice et dans l'envie, haïssables, nous haïssant l'un l'autre. Mais... il nous sauva» (Tite 3:3-5).

Que l'on considère notre culpabilité devant Dieu le juge, ou l'état déplorable où nous avait conduit le péché, le salut que nous avons accepté en croyant est une chose passée et accomplie. Avec reconnaissance nous pouvons affirmer que nous sommes sauvés (voir par exemple 2 Tim. 1:9). Bien que ce soit déjà un grand privilège, le salut a une portée plus étendue encore.

5.4 - Le salut journalier

Nous sommes dans un monde plein de séductions. Au-dedans la chair veut agir, au-dehors le diable nous tend toutes sortes de pièges. Que de dangers entourent le croyant ! Nous avons besoin d'en être sauvés chaque jour, un salut pratiquement continu. Heureusement, l'Écriture parle clairement de ce salut présent. Le Seigneur Jésus est vivant dans le ciel pour nous le communiquer en tant que Souverain Sacrificateur. «Il peut sauver entièrement ceux qui s'approchent de Dieu par lui, étant toujours vivant pour intercéder pour eux» (Héb. 7:25).

Le salut présent que l'on peut appeler salut de la course chrétienne, concerne exclusivement les croyants. Bien qu'il soit fondé sur la mort de Christ, nous ne l'obtenons que grâce à son service sacerdotal dans le ciel où il est vivant et actif en notre faveur. Nous sommes «sauvés par sa vie» (Rom 5:10) et nous le serons jusqu'au bout de notre course parce que son service ne s'arrête pas et qu'il est sacrificateur pour l'éternité.

Afin de pouvoir jouir de ce salut pratique, nous bénéficions des instructions nécessaires dans la Parole de Dieu. L'apôtre Paul dit à Timothée : «les saintes lettres... peuvent te rendre sage à salut par la foi qui est dans le Christ Jésus». Puis il ajoute que l'Écriture est «utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger, pour instruire dans la justice» (2 Tim. 3: 15-16 ; voir aussi 1 Tim. 4:16).

Ceci montre la part importante qu'a la Parole de Dieu dans notre salut quotidien. Elle nous rend sages, pondérés, nous fait éviter les pièges et surtout dirige nos regards sur le Seigneur.

Quand Paul écrivait ces paroles, il faisait allusion à l'Ancien Testament que Timothée connaissait depuis son enfance et qui abonde en effet en avertissements salutaires. Il est à peine nécessaire d'ajouter que cela est également vrai pour le Nouveau Testament que certains d'entre nous ont le privilège de connaître dès leur jeune âge.

Pour notre salut quotidien, un dernier élément s'ajoute à l'intercession du Seigneur et à l'action de la Parole de Dieu. C'est la présence du Saint Esprit en nous. Le Seigneur l'a envoyé pour être avec nous jusqu'au bout de la course (Jean 14:17). Il nous permet de comprendre la Parole de Dieu et nous fait jouir du Seigneur dans la gloire.

5.5 - Le salut futur

Il nous reste à considérer un autre groupe de passages qui parlent du salut comme d'une chose que nous attendons (Héb. 9:28 ; Rom. 13:11). En effet, nous devons encore être sauvés de la colère de Dieu dans son sens terrestre, c'est-à-dire des jugements apocalyptiques. Nous avons aussi à être sauvés de la mort physique de notre corps. Tout cela c'est l'espérance chrétienne. Elle est comme un casque qui nous permet de redresser la tête malgré l'adversité (1 Thes. 5:8).

Notre espérance du salut se réalisera à la seconde venue de Christ. Pour le monde, il viendra comme un juge mais pour nous il n'en est pas ainsi : «Nous attendons le Seigneur Jésus Christ comme Sauveur, qui transformera le corps de notre abaissement en la conformité du corps de sa gloire» (Phil. 3:20-21). Bientôt il «apparaîtra une seconde fois, sans péché, à salut à ceux qui l'attendent» (Héb. 9:28).

Ce salut futur est le dernier acte de délivrance accompli par le Seigneur en notre faveur. C'est comme le couronnement de sa miséricorde. Il ressuscitera ceux qui sont morts en lui et enlèvera les croyants vivants, avant que la grande tempête de la juste colère de Dieu ne se déchaîne sur la terre. Alors nous serons tous avec le Seigneur à l'abri du danger pour toujours. Notre salut sera absolument achevé.

5.6 - Question 1 : Phil. 2:12 — Travailler à son propre salut avec crainte et tremblement

L'apôtre Paul engageait les Philippiens à travailler à leur «propre salut avec crainte et tremblement» (Phil. 2:12). Comment faut-il comprendre ce passage ?

Les Philippiens étaient menacés de deux manières : des adversaires au-dehors (fin du chapitre 1) et des dissensions au-dedans (début du chapitre 2). Il était relativement facile de faire face aux premières menaces alors que les secondes étaient tellement dangereuses qu'il était nécessaire de faire appel à l'exemple incomparable de Christ. De plus, l'apôtre ne pouvait plus les aider car il était prisonnier à Rome.

Dans ces circonstances, les Philippiens devaient faire preuve d'une grande vigilance spirituelle pour se maintenir dans un bon état malgré les dangers qui les pressaient. Ils devaient travailler à leur propre salut, non pas au salut de leur âme qui est obtenu une fois pour toutes, mais au salut de leur course chrétienne.

Ce salut quotidien doit être envisagé sous deux aspects. D'un côté, Dieu opère en nous «le vouloir et le faire selon son bon plaisir» (Phil. 2:13), et de l'autre côté, nous avons à être diligents afin que la grâce de Dieu ait son plein résultat en nous.

5.7 - Question 2 : Actes 2:40 — Sauvez-vous de cette génération perverse

Le jour de la Pentecôte, l'apôtre Pierre exhortait les foules en disant : «Sauvez-vous de cette génération perverse» (Act 2:40). De quel aspect du salut s'agit-il ?

Après la crucifixion du Seigneur Jésus et plus encore après le rejet de la grâce lors du martyre d'Étienne, la nation juive fut placée sous un jugement gouvernemental. Elle devait être l'objet de châtiments solennels dont une partie fut accomplie lors de la prise de Jérusalem en l'an 70.

En recevant l'évangile, les croyants juifs devaient se séparer de ce peuple rebelle afin de ne pas être jugés avec lui. Il fallait se «sauver de cette génération perverse». Pour cela, ils devaient recevoir le baptême comme signe de cette dissociation. Cela leur causa beaucoup de souffrances mais les sauva du terrible sort réservé au peuple.

Bien que le baptême ne soit qu'une ordonnance extérieure, il plaçait le croyant juif sur un terrain de salut (1 Pierre 3:21) en ce qu'il rompait ses liens avec la masse incrédule de la nation. Lorsqu'un grand navire sombre, on peut mettre à l'eau les canots de sauvetage au moyen de cordes et s'y installer, mais cela ne suffit pas. Si les cordes ne sont pas coupées, il n'y a pas de salut. Le baptême coupe les cordes et c'est en cela qu'il sauve.

5.8 - Question 3 : Matt. 24:13 — Celui qui persévéra jusqu'à la fin sera sauvé

Celui qui persévéra jusqu'à la fin ... sera sauvé » (Matt. 24:13). À la lumière de cette déclaration peut-on être sûr de son salut avant le terme de la vie sur la terre ?

Dans ce passage, il ne s'agit pas de la fin de la vie d'un homme sur la terre, mais de la fin des temps avant le retour de Christ. Le Seigneur adressait ces paroles aux disciples qui représentaient à ce moment-là le résidu futur d'Israël qui sera sur la terre durant cette période de la fin. Par conséquent, le salut dont il est question est un salut terrestre qui sera accordé à ceux qui auront traversé avec persévérance la grande persécution d'alors.

Bien que ce passage puisse avoir certaines applications morales pour nous, il ne nous concerne pas directement. Il ne doit pas être utilisé pour enseigner que l'on ne peut pas être sûr de son salut avant sa mort, ce qui est une fausse doctrine.

5.9 - Question 4 : Rom. 10:9 — La « confession de bouche » nécessaire au salut ?

«Si tu confesses de ta bouche Jésus comme Seigneur et que tu croies dans ton cœur que Dieu l'a ressuscité d'entre les morts, tu seras sauvé» (Rom. 10:9). Pourquoi la «confession de la bouche» est-elle liée au salut dans ce passage ?

Comme nous l'avons déjà expliqué, le mot «salut» a une signification très large. Il concerne le salut de l'âme, mais il comprend aussi d'autres délivrances accordées par le Seigneur et en particulier la délivrance du monde.

Lorsque nous croyons dans nos cœurs que Dieu a ressuscité le Seigneur mort pour nous, nous obtenons la justification devant Dieu, le salut de notre âme. Cependant, cet aspect du salut n'est pas perceptible par les hommes. Il s'agit davantage d'un acte juridique dans le ciel que d'un fait visible sur la terre. Il conduit pourtant à ce que nous soyons sauvés ici-bas du monde, de la chair et du diable. Le tout premier pas vers ce salut plus visible est la confession de Jésus comme Seigneur. Il faut une confession de la bouche, car une conversion secrète, sans témoignage extérieur, n'est pas suffisante pour ce côté du salut.

Le verset suivant précise : «car du cœur on croit à justice, et de la bouche on fait confession à salut». La distinction faite entre la foi du cœur pour être rendu juste et la confession de la bouche pour être sauvé est très frappante. Elle nous fait comprendre qu'être sauvé est une bénédiction plus étendue qu'être justifié. Pour être juste devant Dieu il suffit de croire, alors que, pour entrer dans tous les aspects du salut, il faut au moins ajouter à la foi, la confession de Jésus comme Seigneur.

6 - Chapitre 6 — LA SANCTIFICATION

La sainteté est un attribut essentiel de Dieu. Elle caractérise aussi les croyants puisque nous sommes désignés comme les «sanctifiés dans le Christ Jésus» (1 Cor. 1:2). Pour ces raisons, la sanctification occupe une place importante dans toute la Bible. Elle doit d'autant plus retenir notre attention que ses différents aspects sont généralement peu connus.

6.1 - Une mise à part pour Dieu

Dans l'Ancien comme dans le Nouveau Testament, la sanctification signifie dans son sens initial : séparation, mise à part pour Dieu (voir par exemple 1 Chro. 23:13 et Jér. 1:5). Cela suggère un détachement de la vie ordinaire afin que le croyant appartienne à Dieu pour son service et sa satisfaction. En contraste avec le terme «sanctification» nous avons celui de «profanation». Sous la loi chaque sacrificateur était sanctifié pour l'Éternel. Il ne devait pas se souiller, c'est-à-dire se profaner (Lév. 21:4). Pendant le millénium, les sacrificateurs devront instruire le peuple «à distinguer entre ce qui est saint et ce qui est profane, et lui feront connaître la différence entre ce qui est impur et ce qui est pur» (Éz. 44:23). Le terme hébreu traduit par «profane» peut l'être également par «commun». Quand une chose est employée à l'usage commun, elle devient souillée comme nous le constatons dans les affaires ordinaires de la vie.

La première mention de la sanctification dans la Bible est en rapport avec la création et concerne un élément impersonnel. Dieu sanctifie le septième jour et se repose (Gen. 2:3). La deuxième mention est en rapport avec la rédemption quand Dieu fit sortir Israël d'Égypte. Il s'agissait alors de la sanctification de personnes. L'Éternel dit : «Sanctifie-moi tout premier-né» (Ex. 13: 2). Ceux qui avaient été rachetés par le sang, étaient mis à part pour Dieu et formaient une classe spéciale. Pour cette raison, un mode de vie particulier convenait aux lévites qui leur furent substitués plus tard (Voir Nomb. 3:45 ; 8:5-19).

Le livre de l'Exode contient un riche enseignement typique. Au chapitre 12, les fils d'Israël sont protégés par le sang : c'est la justification. Au chapitre 15, ils sont dégagés du pouvoir du Pharaon et retirés d'Égypte : c'est le salut, l'ensemble de ces deux

délivrances représentant la rédemption. Mais entre ces deux chapitres nous trouvons la sanctification au chapitre 13 : Le peuple justifié est mis à part pour Dieu. Personne ne pourra revendiquer un quelconque droit sur lui. L'Éternel s'est acquis ce peuple pour lui-même, il le bénira ensuite pleinement.

Ainsi, pour bénir une personne, Dieu commence par la mettre à part pour lui-même afin qu'elle ne soit plus associée au mal.

6.2 - Les deux sanctifications

Dans l'Ancien Testament, la sanctification concerne les choses et les personnes, alors qu'elle est limitée à ces dernières dans le Nouveau Testament. La sanctification des personnes possède deux significations différentes qu'il convient de clarifier pour éviter les fausses interprétations courantes à cet égard.

La sanctification se rapporte d'abord à l'acte par lequel Dieu met à part pour lui-même, et une fois pour toutes, un croyant lors de sa conversion. C'est un fait d'une nature absolue. Chaque croyant est ainsi séparé pour Dieu. C'est la sanctification de position.

Trois exemples de sanctification de position peuvent être donnés pour en expliquer le sens.

a) L'autel, la cuve et les ustensiles étaient sanctifiés sous la loi. Il n'y avait, bien sûr, aucun changement de nature dans ces choses. Toutefois elles étaient mises dans une position séparée, entièrement consacrées au service de Dieu.

b) Le Seigneur Jésus lui-même fut sanctifié et envoyé ici-bas (Jean 10:36). Sa sainteté personnelle était divinement parfaite et ne pouvait être accrue. Par contre, le Seigneur pouvait être mis à part par le Père pour sa mission dans le monde.

c) Dans l'expression «sanctifiez le Seigneur le Christ dans vos coeurs» (1 Pi. 3:15), l'unique sens possible pour le terme «sanctifier» est celui de mettre à part quant à la position. Dans nos coeurs, nous devons mettre le Seigneur dans une position tout à fait unique. Là, il doit être exalté, sans aucun rival. L'expression «que ton nom soit sanctifié» (Matt. 6:10), s'explique de la même manière.

Dans son deuxième sens, la sanctification concerne le processus par lequel un croyant est rendu, d'une manière pratique, de plus en plus pur et séparé du mal. Dans son comportement, il se met à part pour Dieu : c'est la sanctification pratique. Sa nature est spirituelle mais elle est vécue par le croyant dans les détails concrets de la vie.

Notre vie chrétienne commence par la sanctification de position, conférée par une action divine. Ensuite, nous avons à rechercher une sanctification pratique qui soit conséquente avec cette position. La première est pour nous uniquement une affaire de foi, alors que la seconde est liée à notre comportement journalier. Pour la sanctification, comme pour beaucoup de bénédictions chrétiennes, la foi doit précéder l'expérience. Tout se déforme et perd sa valeur dans le domaine de la sanctification si nous ne tenons pas ferme ce principe.

6.3 - La sanctification de position

Combien l'homme a été profané par le péché ! Son esprit, son coeur, son être tout entier ont été envahis par le mal. Heureusement la grâce s'applique à le gagner. Pour cela, elle sépare pour Dieu, elle sanctifie, elle donne aux croyants le titre de «saints».

Le cas des Corinthiens fournit un exemple frappant. Parmi les croyants mentionnés dans le Nouveau Testament, les Corinthiens semblent être ceux qui sont le moins marqués par une sanctification à caractère pratique. Leur comportement donne lieu à beaucoup de critiques sur les plans moral et doctrinal. Pourtant l'apôtre Paul s'adressa à eux comme à des «saints» parce qu'ils étaient sanctifiés en Jésus Christ (1 Cor. 1:2). Plus loin, après l'énumération des abominations des hommes des nations sans Dieu, il affirme : «et quelques-uns de vous, vous étiez tels ; mais... vous avez été sanctifiés...» (1 Cor. 6:11).

Ainsi est établi le fait que nous sommes sanctifiés par Dieu indépendamment de notre niveau de sainteté pratique. S'il en était autrement, nous serions sous un principe légal qui n'apporte aucune paix et qui ne fait que manifester l'impuissance de l'homme à mener par lui-même une vie exempte de mal. À l'opposé, rien n'est plus stimulant pour croître dans la sainteté pratique que de se savoir mis à part pour Dieu, sanctifié quant à la position.

Cette sanctification de position est obtenue de deux manières : «Vous avez été sanctifiés... au nom du Seigneur Jésus et par l'Esprit de notre Dieu» (1 Cor. 6:11). Premièrement quand nous avons cru, nous avons été mis à part pour Dieu au nom du Seigneur. Par Christ, notre sanctification est aussi entière que notre justification. Les deux reposent sur son oeuvre à la croix. «Par cette volonté (celle de Dieu)... nous avons été sanctifiés, par l'offrande du corps de Jésus Christ faite une fois pour toutes» (Héb. 10:10). Jésus, «afin qu'il sanctifiât le peuple par son propre sang, a souffert hors de la porte» (Héb. 13:12). Dans ce premier sens, c'est Christ lui-même qui a agi pour notre sanctification.

D'un autre côté, nous sommes sanctifiés par le Saint Esprit. L'apôtre Paul écrit «Dieu vous a choisis dès le commencement pour le salut, dans la sainteté de l'Esprit et la foi de la vérité» (2 Thes. 2:13). L'apôtre Pierre écrit également : «Élus... en sainteté de l'Esprit» (1 Pierre 1:2). Cette sanctification de position est effective à la nouvelle naissance où «ce qui est né de l'Esprit est esprit» (Jean 3:6). Le Saint Esprit est le moyen de notre sanctification. Quand l'évangile est reçu par la foi, l'Esprit vient habiter dans le croyant, le scellant pour le jour de la rédemption (Éph. 1:13-14). Par ce sceau le croyant est reconnu comme appartenant à Dieu. Il fait partie de «ceux qui sont sanctifiés par la foi» en Christ (Actes 26:18).

6.4 - La sanctification pratique

Lorsque nous avons compris notre position de «sanctifiés dans le Christ Jésus» (1 Cor. 1:2), nous sommes à même de faire face à nos responsabilités relativement à la sanctification pratique. Ces responsabilités découlent de cette mise à part pour Dieu. Dans l'épître aux Hébreux, les croyants sont appelés «frères saints», c'est leur position, mais ils sont aussi exhortés à poursuivre la sainteté (Héb. 3:1 ; 12:14). De même, l'apôtre Pierre dit : «Soyez saints», à ceux auxquels il affirme : «Vous êtes... une nation sainte» (1 Pi. 1:15 ; 2:9). Étant saints devant Dieu, nous avons à être saints ici-bas. Combien devons-nous être attentifs à cette sanctification pratique ! Pour y progresser, il nous faut user des moyens donnés par Dieu pour cela.

D'abord la sainteté pratique est un résultat de notre libération de l'esclavage du péché. La loi de l'Esprit de vie dans le Christ Jésus nous a affranchis de la loi du péché et de la mort (Rom. 8:2). Plus nous serons sous ce principe moteur de l'Esprit de vie, plus nous serons dégagés de la tendance au péché. La marche par l'Esprit est une condition primordiale de la sanctification pratique.

Que fait le Saint Esprit pour notre sanctification ? Il élève nos pensées vers Christ dans le ciel. Ainsi, «contemplant à face découverte la gloire du Seigneur, nous sommes transformés en la même image, de gloire en gloire, comme par le Seigneur en Esprit» (2 Cor. 3:18). Bientôt nous serons comme lui dans la gloire, alors dès à présent nous nous purifions pour lui être moralement toujours plus semblables (1 Jean 3:2-3). Le Seigneur s'est d'ailleurs mis à part dans cette position céleste afin que nous soyons sanctifiés dans notre conduite (Jean 17:19 ; voir aussi Héb. 7:26). Du ciel, il intercède pour nous et se révèle à nous, attire nos coeurs et nous détache d'ici-bas.

La Parole de Dieu a également un pouvoir sanctifiant. Le Seigneur pria : «Sanctifie-les par la vérité ; ta Parole est la vérité» (Jean 17:17). L'Esprit de Dieu — qui est aussi la vérité (1 Jean 5:6) — et la Parole de Dieu sont intimement liés. Ils le sont à la nouvelle naissance de chaque croyant et ils le sont pour le faire progresser dans la sainteté pratique. La Parole l'instruit de la pensée de Dieu dans les choses de chaque jour et le Saint Esprit lui donne la force de la réaliser.

Nous pouvons également croître dans la sainteté pratique par l'amour : «Que le Seigneur vous fasse abonder et surabonder en amour.. pour affermir vos coeurs sans reproche en sainteté» (1 Thes. 3:12, 13). À mesure que l'amour augmente, nos coeurs sont établis en sainteté. La sainteté pratique n'est pas quelque chose de figé, de légal, mais une vie d'amour active comme celle de Jésus le fut en perfection.

Enfin, la sainteté pratique est évidemment liée à la séparation de tout ce qui est impur, et à la crainte de Dieu (2 Cor. 7:1). Cette séparation s'exerce par rapport aux actes incompatibles avec la présence du Seigneur et également par rapport aux personnes qui pratiquent de telles actions ou enseignent de fausses doctrines (2 Tim. 2:21).

Dieu désire notre sanctification pratique : «C'est ici la volonté de Dieu, votre sainteté» (1 Thes. 4:3). Il ne la considère pas comme quelque chose de facultatif ou de passager, mais il travaille en nous pour que nous progressions en elle constamment. L'apôtre exprime le désir que «le Dieu de paix lui-même vous sanctifie entièrement» (1 Thes. 5:23). Le Seigneur priait pour que les siens soient sanctifiés (Jean 17:17) et il sanctifie lui-même son assemblée. Il la purifie par la Parole afin de se la présenter bientôt : «glorieuse, n'ayant ni tache, ni ride, ni rien de semblable» (Éph.5:27).

6.5 - Question 1 : Qu'est-ce qu'un saint ?

Les croyants sont fréquemment appelés «saints» dans le Nouveau Testament. L'usage populaire du terme «saint» répond-il à son usage scripturaire ?

Non, il s'agit de deux sens différents. Il serait même utile d'employer deux termes différents s'ils existaient.

Dans la pensée populaire un «saint» est une personne d'une piété exceptionnelle qui aurait atteint une prétendue perfection morale. Après sa mort, il peut être vénéré et diverses représentations, peinture ou statue, peuvent en être faites. Cela n'est pas spécifique au christianisme mais se retrouve dans d'autres religions. Bien sûr, le croyant instruit de la pensée de Dieu doit se tenir loin de ces choses.

Dans la Parole, chaque croyant est un «saint» car il est séparé pour Dieu par le sang de Christ et par le Saint Esprit qui habite en lui.

La pensée populaire est très tenace, parce que nous avons tendance à croire que la sainteté ne nous concerne pas tous personnellement mais s'adresse seulement à un petit nombre de croyants supérieurs. Eux seuls auraient à poursuivre la sainteté et cela nous servirait d'excuse pour nous contenter d'une vie chrétienne d'un niveau inférieur. Rejetons avec énergie cette tendance, et maintenons soigneusement la pensée scripturaire.

6.6 - Question 2 : Délivrance du péché, complète et actuelle : est-ce possible ?

Certaines personnes se prétendent entièrement sanctifiées dans la pratique, complètement délivrées du péché. La Parole de Dieu confirme-t-elle ces affirmations ?

Aussi longtemps que nous aurons nos corps naturels, issus d'Adam, le péché sera en nous. Affirmer que l'on peut être déjà sur la terre complètement délivré du péché est une erreur. L'apôtre Jean dit : «Si nous disons que nous n'avons pas de péché, nous nous séduisons nous-mêmes» (1 Jean 1:8).

Nous n'avons aucune excuse pour céder au péché, puisque nous avons un pouvoir suffisant à notre disposition pour nous en préserver. Cependant l'Écriture affirme : «nous faillissons tous à plusieurs égards» (Jac. 3:2). Nous en faisons tous la triste expérience et nous le confessons facilement. S'il n'en est pas ainsi, notre sens du péché est tristement émoussé.

Quand l'apôtre Paul souhaite que «le Dieu de paix lui-même vous sanctifie entièrement» (1 Thes. 5:23), il ne fait pas allusion à une sainteté pratique totale mais à l'homme tout entier dans sa nature tripartite, esprit, âme et corps. Rien n'est partiel dans l'oeuvre de Dieu. Son influence sanctifiante atteint toutes les parties de notre être et se poursuit jusqu'à la venue du Seigneur. Alors, la sanctification de l'homme tout entier sera complète et parfaite, mais pas avant.

Toutefois, une vie de sainteté pratique croissante est la vie chrétienne normale. Celui qui vit soigneusement une telle vie, en parlera le moins possible. Sa vie et ses paroles se résumeront en un seul nom Christ.

7 - Chapitre 7 — LA NOUVELLE NAISSANCE

«Il vous faut être nés de nouveau» (Jea n 3:7). C'est le Seigneur lui-même qui a présenté cette indispensable «nouvelle naissance», tout au début de son enseignement. Elle n'est pas une oeuvre extérieure au croyant, comme la justification, mais une opération intérieure, impérative au début de la vie chrétienne. Nous verrons par la suite d'autres opérations intérieures comme la vivification ou le don du Saint Esprit.

Plusieurs expressions sont employées par le Seigneur pour évoquer la nouvelle naissance ; il parle de «naître de nouveau», de «naître d'eau et d'Esprit», de «naître de l'Esprit». Les apôtres Pierre et Jean, qui avaient été certainement enseignés de la bouche même du Seigneur sur le sujet, donnent d'autres compléments dans leurs épîtres. Pierre parle de «régénération par la Parole de Dieu», Jean de «naître de Dieu». Avant de considérer ces différentes expressions, nous regarderons pourquoi cette nouvelle naissance est indispensable et les allusions qui y sont faites dans l'Ancien Testament.

7.1 - Nécessité de la nouvelle naissance

Nicodème faisait partie de ceux qui étaient convaincus que Jésus était un docteur venu de Dieu. Alors que certains se contentaient de croire superficiellement, il fit un pas de plus et montra son sérieux en cherchant à s'enquérir personnellement de l'enseignement du Seigneur (Jean 2:23-25 et 3:1-2). Nicodème était un chef des juifs, un «docteur d'Israël». Cependant malgré ses qualités, malgré ses titres et son appartenance à la nation la plus favorisée, il dut s'entendre dire : «Si quelqu'un n'est né de nouveau, il ne peut voir le royaume de Dieu».

L'expression traduite par «né de nouveau» peut aussi l'être par «né d'en haut» (même terme qu'en Jean 3:31). La réponse de Nicodème montre toutefois qu'il a compris selon le premier sens. Il avait besoin d'une naissance qui serait entièrement nouvelle dans son origine, «depuis le commencement» (l'expression est la même en Luc 1:3). Rien de moindre que cela ne pouvait être satisfaisant.

Nicodème, malgré les avantages de son ascendance et de sa personne, ne pouvait par lui-même satisfaire Dieu. Quand le Seigneur affirme que seule la nouvelle naissance est suffisante, il condamne l'état naturel de l'homme. La nature d'Adam fut corrompue par son péché, et toute l'humanité, génération après génération, a reçu cette nature déchu. L'aveuglement spirituel est une des formes de cette corruption. Nous sommes incapables de voir les réalités spirituelles et en particulier le royaume de Dieu. Quand Jésus était sur la terre, ce royaume était présent dans la personne du Roi, mais les hommes n'ont pas su le reconnaître. En fait, ils ne pouvaient le voir sans la nouvelle naissance. Nicodème n'avait vu en Jésus qu'un maître, il avait besoin de naître de nouveau pour le discerner vraiment. De même, Jésus est un maître religieux pour les hommes de notre époque, ils ne discernent pas Dieu en lui.

Si la nouvelle naissance est indispensable pour voir le royaume de Dieu, elle l'est encore davantage pour y entrer. L'homme naturel ne peut absolument rien faire pour cela. C'est une question de nature et donc de naissance. Ce qui est né de la chair est chair.

L'éducation, la civilisation ou même la «christianisation» ne changent rien au problème : la chair demeure encore là et ne peut être transformée en esprit. Il n'y a que ce qui est né de l'Esprit qui est esprit. On ne peut le trouver hors de la nouvelle naissance.

7.2 - Images de l'Ancien Testament sur la nouvelle naissance

Quand Nicodème montre qu'il ignore tout de la nouvelle naissance, Jésus lui fait remarquer que cela est surprenant. En effet, cet enseignement plonge ses racines dans celui des prophètes. En particulier, Ézéchiel montre ce que l'Éternel fera quand il rassemblera son peuple Israël des lieux de leur dispersion. Il répandra sur eux des eaux pures et ils seront purs. Toutes leurs souillures et leur amour des idoles auront disparu. L'Éternel leur donnera un cœur nouveau et un esprit nouveau.

Cette purification par l'eau sera tellement radicale que leur nature entière sera changée. Une complète rénovation morale s'opérera. Non pas une modification de la nature existante, mais le don d'une nature entièrement nouvelle : un cœur nouveau et un esprit nouveau. Ils seront changés dans leurs aspirations, ils désireront instinctivement ce qui est de Dieu. L'Éternel mettra son Esprit en eux, ils marcheront dans l'obéissance et habiteront le pays. Ils verront le royaume de Dieu et y entreront.

Cette prophétie d'Ézéchiel concernant les eaux pures que l'Éternel répandra sur le peuple, nous ramène au livre des Nombres où, par deux fois, il est question de répandre de l'eau. Quand un Israélite s'était souillé, il devait être purifié avec «l'eau de séparation» ; les lévites, eux, étaient purifiés avec «l'eau de purification» (Nomb. 19:11-13 et 8:7). Cette eau de séparation était préparée à partir des cendres d'une «génisse rousse», offerte en sacrifice pour le péché, sur lesquelles était versée de l'eau vive (c'est-à-dire courante). Les cendres évoquent la mort de Christ et l'eau vive l'Esprit Saint.

7.3 - Naître d'eau et d'Esprit— Jean 3:5

Après avoir montré à Nicodème l'absolue nécessité de la nouvelle naissance, le Seigneur précise par quels moyens elle s'opère : «Si quelqu'un n'est né d'eau et de l'Esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu» (Jean 3:5).

Les discussions sur la signification du terme «eau» ont été nombreuses. Nous pensons qu'elle doit être trouvée dans les images de l'Ancien Testament qui viennent d'être rappelées : «l'eau pure» d'Ézéchiel, «l'eau de purification» et «l'eau de séparation» du livre des Nombres. Elles nous parlent de la mort de Christ, non dans sa valeur pour Dieu, mais dans son action sur l'homme. C'est la Parole de Dieu qui apporte à l'âme la mort de Christ dans son pouvoir séparateur et purificateur.

Les paroles du Seigneur confirment dans d'autres chapitres cette interprétation qui voit dans l'eau le symbole de la Parole de Dieu. Il dit : «Vous êtes déjà nets, à cause de la parole que je vous ai dite» (Jean 15:3). Lorsqu'il lave les pieds de ses disciples, il montre qu'il faut avoir été une fois entièrement lavé pour être «tout net» (Jean 13:10-11), allusion probable à la nouvelle naissance. Une confirmation supplémentaire se trouve en Éphésiens 5:26, où l'eau et la Parole apparaissent comme étant identiques.

Pour entrer dans le royaume de Dieu, il faut donc être né de la Parole de Dieu aussi bien que de l'Esprit. La Parole apporte la vertu purifiante de la mort de Christ et l'Esprit l'applique à l'âme. La Parole est le moyen utilisé, l'Esprit est celui qui l'utilise.

Le Seigneur ne parle qu'une fois à Nicodème de l'action de l'eau. Il insiste plutôt sur «être né de l'Esprit» pour montrer qu'il s'agit d'une question de nature. Quiconque est né de nouveau, est en fait né de l'Esprit. Il acquiert une nature spirituelle, divine, et en porte les caractères.

7.4 - Régénéré par la Parole de Dieu

L'apôtre Pierre insiste sur l'action de la Parole : «Ayant purifié vos âmes par l'obéissance à la vérité,... vous qui êtes régénérés... par la vivante et permanente parole de Dieu» (1 Pi. 1:22-23). Puisqu'il faut l'obéissance, notre responsabilité est impliquée dans cette purification. Toutefois celle-ci n'est pas liée à nos capacités, mais s'effectue par le travail en nous de la Parole de Dieu, cette semence incorruptible qui nous communique une nature divine.

«Le sang précieux de Christ» nous a rachetés. C'est une action devant Dieu, extérieure à nous. Par contre, la Parole a opéré en nous et nous a purifiés. Elle nous a communiqué la nature divine caractérisée à la fois par la vie, l'éternité et l'incorruptibilité.

La nouvelle naissance est nécessaire à cause de notre nature corrompue. Il ne suffisait pas qu'une oeuvre fut accomplie en notre faveur comme pour la justification et la réconciliation. Il ne fallait pas moins qu'un travail de purification morale, une régénération par rapport à notre état de corruption et le don d'une nouvelle nature, jaillissant d'une source incorruptible et divine. En tant qu'enfants d'Adam, nous sommes nés d'une semence corruptible et, de fait, corrompue. Maintenant, enfants de Dieu, nous sommes nés de nouveau, étant régénérés par «une semence incorruptible», la vivante et permanente Parole de Dieu.

Dans l'épître à Tite nous trouvons l'expression «le lavage de la régénération» (Tite 3:5). Le terme traduit par «régénération» se trouve deux fois dans le Nouveau Testament (Matt. 19:28 et Tite 3:5). Il évoque un nouvel ordre de choses, comme celui du millénium. «Le lavage de la régénération» correspond, lui, à la nouvelle naissance et rappelle «les eaux pures» du passage d'Ézéchiel. Il est d'ailleurs associé à l'action de l'Esprit, puisqu'il est ajouté l'expression : «et le renouvellement de l'Esprit Saint».

Il n'est pas nécessaire d'attendre la «régénération», c'est-à-dire le millénium, pour profiter du lavage utile pour y entrer. Déjà ce lavage avait atteint individuellement les Crétois qui s'étaient tournés vers le Seigneur. Ils étaient purifiés et pouvaient vivre «sobrement et justement et pieusement». Nous bénéficions également de ce lavage, nous qui sommes régénérés par la Parole de Dieu.

7.5 - Né de Dieu

Dans sa première épître, l'apôtre Jean remonte toujours aux principes essentiels. Il affirme : «Quiconque est né de Dieu ne pratique pas le péché, car la semence de Dieu demeure en lui, et il ne peut pas pécher, parce qu'il est né de Dieu» (1 Jean 3:9). Il n'est fait mention ni du moyen employé, la Parole de Dieu, ni de l'agent, le Saint Esprit, qui effectue le travail dans l'âme. L'attention est toute reportée sur Dieu lui-même, comme source de tout. Du fait que nous sommes nés de Dieu, nous participons de sa nature exempte de péché qui demeure en nous. Celui qui est né de nouveau est présenté comme ne pouvant pas pécher, simplement parce qu'il est né de Dieu.

L'apôtre Jean envisage le croyant d'une façon abstraite en mettant en évidence le caractère essentiel de la nouvelle nature. Il peut parler ainsi puisque nous serons réellement sans péché, quand Dieu aura achevé son oeuvre en nous. La dernière trace de notre nature déchue aura disparu quand nos corps seront glorifiés. L'apôtre Jean considère aussi le croyant d'un point de vue pratique et insiste sur le fait que nous avons le péché en nous et que nous péchons effectivement (1 Jean 1:8 à 2:2). Cette présentation plus pratique est naturellement bien nécessaire, mais le point de vue abstrait ne l'est pas moins. Il permet de comprendre les principes divins et en particulier le fait que la nouvelle nature en nous ne peut absolument pas pécher.

Cette nature n'est pas seulement sans péché, mais elle comporte des caractères plus positifs. Elle est juste, aimante, obéissante, elle se signale par la foi et par sa victoire sur le monde (1 Jean 2:29 ; 3:10-11 ; 5:1 et 5:4).

7.6 - La nouvelle naissance et la foi

La nouvelle naissance étant une opération divine, quelle est la responsabilité de l'homme dans celle-ci ? Cette question difficile a souvent été débattue. Il s'agit en fait de concilier dans nos esprits la souveraineté de Dieu et la responsabilité de l'homme. Ce n'est pas le raisonnement qui nous y aidera mais la soumission à la Parole de Dieu. À maintes reprises, celle-ci déclare tout à la fois que Dieu est souverain et que l'homme est responsable. Nous devons tout simplement accepter ces deux affirmations sans être troublés par le fait que nous n'arrivons pas à en faire une synthèse parfaite. De même, nous n'arrivons pas à expliquer que le Seigneur Jésus soit à la fois parfaitement Dieu et homme, sans que cela nous inquiète outre mesure.

Si l'on considère le côté divin des choses, la nouvelle naissance est le résultat du travail souverain de Dieu en nous. Nous étions dans un état de mort spirituelle ; aussi il n'y aurait eu aucune espérance pour nous si Dieu n'avait entrepris le travail. Dans l'histoire du salut, Dieu a commencé d'agir et non pas l'homme.

Dans sa souveraineté, sa sagesse et sa préconnaissance, il prit l'initiative pour chacun de nous. Son Esprit commença à agir dans nos coeurs, comme ce fut le cas à la création, quand il planait sur la face des eaux. Cette première action divine en l'homme n'est pas encore la nouvelle naissance qui est quelque chose de plus grand et de plus complet. L'Esprit doit continuer d'agir et de purifier, mais cette opération de l'Esprit ne peut être comprise par l'intelligence humaine. C'est comme le vent que nous ne pouvons saisir avec la main (Jean 3:8).

La responsabilité de l'homme a aussi sa part dans la nouvelle naissance qui ne se limite pas à un simple travail de l'Esprit en lui. Elle est le résultat de la prédication et de la réception de l'évangile. «Vous... êtes régénérés... par la vivante et permanente Parole de Dieu ... C'est cette parole qui vous a été annoncée» (1 Pierre 1:23, 25). L'évangile est présenté à des hommes tenus pour responsables de leur choix et les invite à croire et se repentir.

Après avoir montré à Nicodème qu'il lui faut être né de nouveau, le Seigneur le place sur le terrain de sa responsabilité. Il lui parle de la nécessité de recevoir son témoignage, c'est-à-dire de croire. «Comment croirez-vous, si je vous parle des choses célestes ?» L'homme va-t-il accepter la révélation divine ? Voilà la véritable question aux immenses conséquences, car «quiconque croit» a la vie éternelle. Ainsi, la nouvelle naissance est directement associée à la foi. «Quiconque croit que Jésus est le Christ, est né de Dieu ;... est engendré de lui» (1 Jean 5:1).

7.7 - Enfants de Dieu

Par la naissance naturelle, un enfant vient au monde et vit. De même, par la nouvelle naissance, un homme devient enfant de Dieu et possède la vie éternelle. En effet, la Parole déclare : «À tous ceux qui l'ont reçu (le Christ), il (Dieu) leur a donné le droit d'être enfants de Dieu, savoir à ceux qui croient en son nom ; lesquels sont nés... de Dieu» (Je an 1:12-13). Ainsi, ceux qui croient sont enfants de Dieu. C'est un nouvel état, et c'est aussi un titre de noblesse que Dieu leur donne le droit de porter.

Ce titre merveilleux d'enfant de Dieu découle du fait que l'on a la même nature que lui et évoque des relations d'affection et de communion. Il est différent du titre de «fils» qui est largement présenté dans les épîtres de Paul (Gal. 4:6-7 ; Rom. 8:14-17 ;...). Enfant se rapporte à la nature, fils à la position devant Dieu.

Quelle somme de bénédictions présentes et futures découle de la nouvelle naissance ! L'Esprit donne l'assurance de celle-ci (Rom. 8:16), et nous permet de jouir dès ici-bas de ces bénédictions. L'amour de Dieu étant à la source de tout, l'apôtre Jean s'écrie — et chacun de nous peut faire de même — : «Voyez de quel amour le Père nous a fait don, que nous soyons appelés enfants de Dieu !» (1 Jean 3:1).

7.8 - Question 1 : Purification par le sang ou par la Parole de Dieu ?

Quelle est la différence entre la purification par le sang de Christ (1 Jean 1:7) et la purification par la Parole de Dieu ?

«Le sang est la vie» (Deut. 12:23). Le sang de Christ, c'est sa vie sainte livrée à la mort pour nous. Par ce moyen, nous sommes purifiés judiciairement devant Dieu. C'est un acte qui est extérieur à nous.

La purification accomplie à la nouvelle naissance est opérée à l'intérieur de nous, par le moyen de la Parole de Dieu représentée par l'eau. Elle nous donne une nouvelle nature et modifie notre comportement. Elle nous purifie moralement.

Nous avons besoin de l'une et de l'autre de ces purifications et nous les avons toutes les deux par la grâce de Dieu.

7.9 - Question 2 : Né de nouveau, né d'eau et de l'esprit, né de Dieu : la même chose ?

Différentes expressions ont été placées devant nous : «né de nouveau», «né d'eau et de l'esprit», «né de Dieu». Sont-elles toutes équivalentes ?

Nous pensons que toutes ces expressions se rapportent à la même oeuvre de Dieu effectuée en nous par son Esprit. Rien dans la Bible ne laisse penser qu'il existe deux sortes différentes de «nouvelles naissances», par exemple, comme si quelqu'un pouvait être «né de nouveau» suivant Jean 3 et non «né de Dieu» selon 1 Jean 3.

Cependant, chacune de ces différentes expressions a sa propre signification et sa propre force. La première met l'accent sur le caractère nouveau et original de la naissance ; la deuxième sur les moyens employés ; la troisième sur la source de laquelle tout découle.

8 - Chapitre 8 — LA VIVIFICATION

Lorsque nous considérons l'ampleur des dégâts causés par le péché, nous entrevoyons alors la plénitude de la réponse divine apportée par l'évangile.

Le péché a provoqué

- la culpabilité qui demande le pardon ;
- la condamnation qui appelle la justification ;
- l'esclavage qui nous fait désirer la rédemption ;
- l'éloignement et l'inimitié quant à Dieu qui rendent nécessaire la réconciliation ;
- les dangers de toutes sortes qui requièrent le salut ;
- la profanation et la souillure pour lesquelles il nous faut la sanctification ;
- la corruption qui a affecté les ressorts les plus profonds de notre nature et nécessite la nouvelle naissance.

Enfin le péché nous a plongés dans la mort spirituelle. Pour que notre vie puisse être pour Dieu, il nous faut être vivifiés.

Cette vivification radicale ne se trouve pas dans l'Ancien Testament. L'homme était encore à l'épreuve sous la loi. La vie sur la terre était proposée comme résultat d'une parfaite obéissance à cette loi. Dans le Nouveau Testament, cette période d'essai est terminée : l'homme est officiellement déclaré mort dans ses péchés. Alors peut être révélée la doctrine de la vivification.

8.1 - Morts quant à Dieu et vivifiés par lui

L'épître aux Éphésiens dévoile notre véritable condition : «Vous étiez morts dans vos fautes et dans vos péchés» (Éph. 2:1). Le verset suivant montre que, malgré cet état de mort, nous marchions activement dans ces fautes et ces péchés. Il en est ainsi parce que la mort dont il est question est la mort quant à Dieu. Ceux qui sont morts quant à Dieu sont pourtant vivants relativement au «train de ce monde» et au «chef de l'autorité de l'air, de l'esprit qui opère maintenant dans les fils de la désobéissance» (Éph. 2:2). Cette absence de vie pour Dieu est tout à fait compatible avec le fait d'être actif dans le monde sous l'influence de Satan. L'homme ne vit pas quant à Dieu, parce qu'il vit dans le mal.

Cet état de mort spirituelle est à la base de la déclaration : «il n'y a personne qui ait de l'intelligence, il n'y a personne qui recherche Dieu» (Rom. 3: 11). Le verset précédent avait affirmé qu'il n'y a pas même un seul juste, ce qui est extrêmement fâcheux, mais moins grave que le fait qu'il n'y ait personne qui comprenne, personne qui soit intelligent dans les choses de Dieu. Il ne s'agit pas seulement d'absence d'actes justes, mais d'une complète incapacité spirituelle. Pis encore, à cette incapacité s'ajoute une absence de désir : il n'y a personne qui désire comprendre ou rechercher Dieu. L'homme naturel ne trouve en Dieu rien qui soit désirable. Quel triste état : l'homme n'est pas juste, il ne s'en rend pas compte et il ne languit pas après Dieu. En un mot, l'homme est mort quant à Dieu.

Dès que nous prenons conscience de ces faits solennels, nous réalisons que notre unique espérance est en Dieu. Lui seul peut prendre l'initiative de nous relever, dans sa souveraine miséricorde, et c'est ce qu'il fait. Nous pouvons prendre l'initiative pour le mal, mais, étant morts spirituellement, nous ne le pouvons pour le bien selon Dieu. Il faut que ce soit lui qui agisse. Et comment peut-il le faire ? Par une réforme, par l'éducation, par la morale ? Rien de tout cela, car nous sommes totalement morts quant à Dieu. Rien ne peut être amélioré avant qu'il ne nous ait donné la vie. Le terme traduit dans l'Ancien Testament par «vivifié» est composé du substantif «vie» et du verbe «faire», ce qui aboutit à «faire vivre». C'est la vivification que Dieu seul peut produire.

8.2 - Vivification et nouvelle naissance

Si le chapitre 36 d'Ézéchiel donne une idée de la nouvelle naissance, le chapitre suivant présente davantage la vivification. Nous y trouvons la vision des ossements secs qui se rassemblent, sont recouverts de chair et reviennent à la vie. Cela représente Israël dans son état de mort spirituelle et l'action future de Dieu en vivification avant les bénédictions millénaires. Dieu les tirera de leurs tombeaux parmi les nations où ils se trouvent. Il y aura une résurrection nationale, et, comme le dit le Seigneur : «vous vivrez, et je vous placerai sur votre terre ; et vous saurez que c'est moi, l'Éternel, qui ai parlé et qui l'ai fait» (Éz. 37:14). Dès qu'ils seront vivifiés, ils comprendront et chercheront l'Éternel.

Ces deux chapitres montrent l'étroite relation qui existe entre la nouvelle naissance et la vivification. En nous communiquant une nature divine, la nouvelle naissance répond à l'état de déchéance morale, alors que la vivification répond plutôt à celui de mort spirituelle. Les deux sont toutefois le résultat de l'opération de l'Esprit de Dieu dans l'homme.

Dans la Parole on trouve d'ailleurs des expressions similaires pour décrire ces deux actions de l'Esprit. En Ézéchiel 37, le «souffle», identifié à l'Esprit (par comparaison des versets 9 et 14) communique la vie à Israël. En Jean 3, «le vent qui souffle où il veut» est une image de l'Esprit qui produit la nouvelle naissance. Il convient donc de ne pas séparer ces deux opérations de l'Esprit, bien que nous puissions les distinguer pour en saisir les bénédictions variées. La Parole de Dieu le fait dans ces chapitres d'Ézéchiel et dans l'évangile selon Jean où nous trouvons la nouvelle naissance au chapitre 3 et la vivification au chapitre 5.

8.3 - La vivification par le Père, le Fils et le Saint Esprit — Jean 5:21 ; 6:63

Le chapitre 5 de Jean commence par la guérison d'un homme infirme. Un courant de vie semble pénétrer dans ses membres, il prend son petit lit et marche. Le Seigneur, étant alors obligé de répondre à l'opposition des juifs, parle des oeuvres qu'il fera et qui seront beaucoup plus grandes que cette guérison. D'abord, il vivifiera ceux qu'il veut (verset 21), et ensuite il ressuscitera tous les hommes en son temps (versets 28 et 29).

La vivification est différente de la résurrection (encore appelée réveil au verset 21). La vivification concerne uniquement ceux qui entendent la voix du Fils de Dieu. Sur le plan spirituel, ils passent «de la mort à la vie». Par contre, la résurrection est pour tous ceux qui sont dans les sépulcres et qui redeviendront des êtres animés. Ils entendront cette même voix et sortiront à des moments différents, certains en résurrection de vie et d'autres en résurrection de jugement.

À la lumière de ce chapitre 5 de l'évangile selon Jean, la vivification apparaît comme l'aspect le plus profond de l'oeuvre de Dieu en nous. Son importance est telle que le Père et le Fils agissent ensemble pour l'opérer : «comme le Père réveille les morts et les vivifie, de même aussi le Fils vivifie ceux qu'il veut» (verset 21). Le jugement par contre est entièrement laissé entre les mains du Fils parce qu'il est devenu homme.

Dans le don de la vie, le Fils agit conformément à sa propre volonté, sur un pied d'égalité avec le Père et, s'il est utile de l'ajouter, dans la plus parfaite communion avec lui. Comme le Père, il a «la vie en lui-même» (verset 26 ; voir aussi Jean 1:4). Il est un «Esprit vivifiant» (1 Cor. 15:45) ; il vivifie par le moyen de sa Parole. Les hommes entendent la voix du Fils de Dieu, croient au Père qui l'a envoyé et vivent. La vie est réellement son don, mais elle nous parvient en entendant sa voix dans sa Parole : seuls «ceux qui l'auront entendue vivront» (verset 25).

La vivification est aussi attribuée à l'Esprit Saint. En Jean 6, alors que certains disciples semblent rebutés par son enseignement profond, le Seigneur affirme : «C'est l'Esprit qui vivifie ; la chair ne profite de rien : les paroles que moi je vous ai dites sont esprit et sont vie» (verset 63). Si riche que soit l'enseignement du Seigneur, il s'accompagne d'une action de l'Esprit pour que s'accomplisse la vivification des auditeurs.

Ainsi nous pouvons dire à la lumière de ces chapitres 5 et 6 de l'évangile selon Jean que les trois personnes de la déité — Père, Fils et Saint-Esprit — sont impliquées dans la vivification d'êtres tels que nous.

8.4 - Vivifiés ensemble avec le Christ — Éph. 2:5 ; Col. 2:13

En Éphésiens 2:5 et Colossiens 2:13, nous lisons que nous avons été vivifiés ensemble avec le Christ. Nous étions morts dans nos fautes et nos péchés (Éph. 2:1), nous étions morts dans nos fautes et dans l'incirconcision de notre chair (Col. 2:13). Il ne fallait pas moins que la vivification pour régler notre cas. Toutefois, il n'était pas nécessaire que nous fussions vivifiés ensemble avec le Christ. Cette association avec Christ est un fruit des conseils d'amour de Dieu.

La vie «ensemble avec» Christ démontre l'intérêt de Dieu pour nous. Il ne nous offre pas seulement la délivrance d'un fâcheux état, il nous donne une vie et la meilleure qui soit. La vie avec Christ est la plus élevée qu'une créature rachetée puisse connaître. Pour cette raison, la vivification est présentée comme résultant de la riche miséricorde de Dieu et de son grand amour pour nous (Éph. 2:4).

Nous avons été rendus vivants en association avec Christ. Étant donné que notre vie de vivifiés est sa propre vie, il nous est alors possible d'être ressuscités et nous sommes qualifiés pour siéger ensemble avec lui dans les lieux célestes. La merveilleuse histoire de notre vivification trouve sa conclusion dans notre séance dans les lieux célestes, tous ensemble intimement unis à Celui qui nous a vivifiés.

Cette bénédiction suprême, d'avoir la vie de Christ et d'être unis à lui, nous est donnée dès le début de notre vie chrétienne. Cependant, nous sommes longs à en comprendre l'importance. Cela ne change en rien l'effet de cette vie en nous, car la vivification est le fruit de l'opération divine en nous, alors que la compréhension que nous en avons résulte d'un enseignement divin. Mais, au fur et à mesure que nous croissons dans cette compréhension, nous cherchons à laisser cette vie s'épanouir davantage et nous réalisons combien il est important d'être dépendants du Seigneur qui est réellement notre vie (Col. 3:1-4).

Si l'épître aux Éphésiens présente notre position «en Christ» devant Dieu, celle aux Colossiens montre plutôt Christ agissant en nous, en témoignage dans le monde. Cela est vrai individuellement dans chaque croyant, «Christ... en tous» (Col. 3:11), et collectivement dans l'assemblée, «Christ en vous (ou parmi vous) l'espérance de la gloire» (Col. 1:27). Cette vie de Christ en nous est un immense privilège. La saisir par la foi, transforme la vie du croyant qui doit pouvoir dire avec l'Apôtre : «Je ne vis plus, moi, mais Christ vit en moi» (Gal. 2:20 ; voir aussi Éph. 3:16-17 ; Jean 14:20 ; 15:4 ; ..).

8.5 - La vivification du corps — Rom. 8:11

En Christ, nous avons été vivifiés, mais nous gardons encore nos corps mortels. Leur vivification, comme leur rédemption, est encore future. Dieu vivifiera nos corps mortels à cause de son Esprit qui habite en nous (Rom. 8:11). Cela aura lieu lorsque le Seigneur reviendra, soit par la résurrection, pour les croyants passés par la mort, soit par la transmutation, pour ceux qui seront encore vivants.

Cette vivification n'est pas une guérison passagère mais une transformation radicale qui nous donnera des corps glorieux et immortels (Phil. 3:21). L'Esprit de Dieu agit déjà dans nos corps, mais ceux-ci restent mortels. Ils ont besoin d'être vivifiés.

Le Seigneur Jésus est un esprit vivifiant, il est donneur de vie. Nous étions morts spirituellement, il nous a communiqué sa propre vie, à nous qui sommes maintenant sa race. De même, il vivifiera nos corps pour qu'ils soient revêtus d'immortalité et portent son image. Nous soupirons après ce moment, car dans nos corps mortels, la vie divine ne peut pleinement s'exprimer. Nous désirons avec ardeur que tout notre être soit «absorbé par la vie» (2 Cor. 5:2-4).

Quand cela s'accomplira, la mort sera «engloutie en victoire» (1 Cor. 15:54). Alors l'oeuvre de la vivification atteindra pour nous son achèvement final : nous régnerons «en vie par un seul, Jésus Christ» (Rom. 5:17).

9 - Chapitre 9 — LE DON DU SAINT ESPRIT

Sans force, sans aucune énergie pour faire le bien... tel est l'état où le péché a abaissé l'homme. Non seulement il est tombé sous l'esclavage du péché, ce qui nécessite sa rédemption, mais il est réduit à un état d'impuissance, ne pouvant ni plaire à Dieu ni le servir. Pour compenser cette absence de force, nous devons posséder une puissance. Elle nous est indispensable, tant pour nous délivrer de notre paralysie interne produite par le péché, que pour nous permettre de servir le Seigneur dans les diverses circonstances extérieures. Dieu nous a donné cette puissance, et, ce qui est merveilleux, c'est qu'il a envoyé pour cela son Esprit afin qu'il habite en nous. Quelque chose de moindre nous aurait paru suffisant, mais dans son amour et sa sagesse, Dieu a voulu que le Saint Esprit, personne divine, soit l'énergie active du croyant. Le Seigneur ressuscité, sur le point de monter au ciel, avait dit aux disciples : «Vous recevrez de la puissance, le Saint Esprit venant sur vous, et vous serez mes témoins» (Actes 1:8). Cette haute bénédiction fut accomplie dix jours plus tard, le jour de la Pentecôte.

9.1 - Né de l'Esprit et habité par l'Esprit

En Ézéchiel 36 et 37 sont présentées des prophéties concernant la nouvelle naissance et la vivification qui seront réalisées dans le résidu d'Israël pour le préparer à la bénédiction millénaire. Dans ces deux chapitres, il est question également du don du Saint Esprit. «Je mettrai mon Esprit au-dedans de vous et je ferai que vous marchiez dans mes statuts et que vous gardiez mes ordonnances» (Éz. 36:27), et «Je mettrai mon Esprit en vous et vous vivrez» (Éz. 37:14). Il en résultera pour Israël une vie spirituelle se manifestant par une obéissance active à la volonté de Dieu.

D'autres passages de l'Ancien Testament contiennent de semblables promesses. Ainsi l'apôtre Pierre expliqua le jour de la Pentecôte que ce qui venait de se produire était une réalisation de la prophétie de Joël. Toutefois le don de l'Esprit à la Pentecôte comporte une plénitude et une permanence, peu envisagées dans l'Ancien Testament.

La nouvelle naissance est produite par le Saint Esprit. Il en résulte une nouvelle nature qui est esprit dans son caractère essentiel. Cela doit être pourtant distingué de l'habitation de l'Esprit au-dedans d'hommes déjà nés de nouveau.

Il est bien utile de comprendre que la puissance pour le croyant est liée, non à sa nouvelle nature, mais à l'habitation effective de la personne du Saint Esprit en lui. Le chapitre 7 de l'épître aux Romains expose l'expérience de quelqu'un qui est né de nouveau, puisqu'il possède «l'homme intérieur», lequel prend plaisir à la loi de Dieu (v.22). Par conséquent, il approuve ce qui est bon et le désire ardemment, mais il se voit incapable de le pratiquer. Ce n'est qu'au chapitre 8, après que le croyant ait regardé à Jésus Christ son Seigneur (7:25), que nous lisons : «La loi (ou autorité) de l'Esprit de vie dans le Christ Jésus m'a affranchi de la loi (ou autorité) du péché et de la mort». La force qui délivre se trouve en Christ et dans Son Esprit. En nous-mêmes, nous n'avons aucune puissance, bien que nous ayons une nouvelle nature.

Cela est particulièrement vrai pour rendre témoignage au Seigneur ressuscité. En Luc 24:49 et Actes 1:8, le Seigneur indique clairement à ses disciples qu'ils devront attendre d'être revêtus de puissance avant d'être ses témoins. Ils l'avaient pourtant suivi pendant trois ans et un travail de l'Esprit avait eu lieu en eux. De plus, ils avaient reçu une instruction exceptionnelle de la bouche même du Seigneur. Cependant, tous ces privilèges ne leur conféraient pas une force suffisante. Quel qu'ait pu être leur empressement à s'engager dans le témoignage, ils étaient sans efficacité jusqu'à ce que l'Esprit ait été donné. Mais à partir de ce moment-là, leurs bouches furent ouvertes et avec quels résultats remarquables !

9.2 - Remplis de l'Esprit

Le jour de la Pentecôte, les disciples ne reçurent pas simplement l'Esprit pour demeurer en eux, mais «ils furent tous remplis de l'Esprit Saint» (Actes 2:4). Quand un croyant est rempli de l'Esprit, la chair en lui est inactive, et rien ne peut s'opposer à Sa puissance. Nous voyons cela en Etienne qui était plein de foi et de l'Esprit Saint, «plein de grâce et de puissance». Ses adversaires ne pouvaient s'opposer à la sagesse et à l'Esprit par lesquels il parlait (Actes 6:5, 8, 10 et 7:55). Incapables de lui résister, ils eurent la violence comme seul recours.

Être rempli de l'Esprit n'est pas un état permanent, contrairement à être habité de lui. En effet, Pierre fut au moins deux autres fois rempli de l'Esprit (Actes 4:8,31). Pourtant, tous les croyants sont exhortés à être «remplis de l'Esprit» (Éph. 5: 18). Il peut paraître étonnant qu'une telle condition soit mise en contraste avec le fait d'être enivré de vin. Le vin a une influence sur le comportement ; celui qui en abuse est agité et ne se maîtrise plus. L'action de l'Esprit n'a rien à voir avec une telle influence. Celui qui est rempli de l'Esprit contrôle ses actions tout en étant dirigé d'une façon convenable et divine. En fait, dans ce passage, comme ailleurs dans l'épître aux Éphésiens, ce qui est très mauvais est mis en opposition avec ce qui est très bon.

Lorsqu'un homme est rempli de l'Esprit, toute action charnelle est exclue. Toutes les choses qui occupent nos pensées, notre temps et notre énergie limitent la puissance de l'Esprit. Ce sont non seulement les choses positivement mauvaises, mais aussi toutes celles qui sont profanes et sans profit. De là, l'exhortation : «N'attristez pas le Saint Esprit de Dieu» (Éph. 4:30). Quand nous l'attristons, il continue à demeurer en nous, puisqu'il nous est dit que nous avons été scellés par le Saint Esprit pour le jour de la Rédemption, mais la joie et la puissance spirituelle sont perdues. Nous ressentons tristement cet état jusqu'au jour où ce qui a attristé l'Esprit est jugé et mis de côté. Ce peut être le mensonge, la colère, les mauvaises paroles, l'amertume, les injures (Éph. 4:25-31). Toutes ces choses sont contraires à l'action de l'Esprit dans le domaine soit individuel, soit collectif.

9.3 - Marcher par l'Esprit

Comment pouvons-nous connaître la puissance victorieuse de l'Esprit dans nos vies ? L'épître aux Galates fournit la réponse résumée dans cette exhortation : «Marchez par l'Esprit» (Gal. 5: 16). Après que nous avons cru à l'évangile, Dieu nous donne son Esprit, il nous scelle, montrant ainsi que nous sommes sa propriété. Ensuite nous devons marcher par l'Esprit. D'une façon pratique, il doit être la source et l'énergie de notre vie. La marche est une expression figurée de nos activités. Pensées, paroles et actions, tout doit être soumis au contrôle de l'Esprit. Ainsi, nous n'accomplissons pas les désirs de la chair qui sont annulés par la puissance de l'Esprit.

D'une manière imagée, nous pouvons dire que nos vies sont faites de semences et de moissons. Chaque jour, nous sortons avec deux corbeilles de semences différentes. Nous pouvons mettre la main dans la corbeille de la chair et semer pour la chair, ou la mettre dans la corbeille de l'Esprit et semer pour l'Esprit. Nous pouvons céder à des choses qui ne font que satisfaire la chair, ou bien nous occuper des choses de l'Esprit et répandre ainsi des semences productives pour la gloire de Dieu (Gal. 6:7-9). Pratiquement, c'est en étant occupés du Seigneur et en nous nourrissant de lui que nous «marchons par l'Esprit».

Les chutes graves ne sont pas les seules à nous priver de la puissance de l'Esprit. Souvent, il suffit d'un manque de concentration dans les choses de Dieu. L'Esprit prend de ce qui est à Christ et nous le communique ; mais il peut être attristé par notre paresse spirituelle. Si vous alliez apporter des nouvelles importantes à un ami, mais qu'il vous interrompe sans cesse pour parler de banalités, vous arrêteriez là votre récit, attristé et déçu. De même, l'Esprit est sensible à tout ce qui touche à la gloire de Christ. L'inattention l'attriste autant qu'un péché positif. Demandons à Dieu de nous montrer jusqu'à quel point nos manques de puissance spirituelle ne viennent pas de cela.

9.4 - L'Esprit, puissance du service

L'apôtre Paul est un exemple pour les croyants. Regardons donc les résultats de l'action de l'Esprit dans sa vie de service. En l'espace d'environ 25 ans, il avait évangélisé des peuples différents, habitant sur d'immenses territoires. Une telle oeuvre n'aurait pu se réaliser sans l'énergie communiquée par l'Esprit de Dieu. Sa prédication était marquée par la simplicité (1 Cor. 2:1-5), tous les ornements de l'éloquence humaine étant mis de côté, afin que le fait central de la croix apparaisse clairement. Ses paroles étaient en «démonstration de l'Esprit et de puissance». Ainsi les personnes converties par son moyen avaient une foi qui ne reposait pas sur «la sagesse des hommes, mais sur la puissance de Dieu».

En lui-même il n'était qu'un «vase de terre», mais au travers duquel reluisait «la connaissance de la gloire de Dieu dans la face de Christ» (2 Cor. 4:6-7). Par l'Esprit, son service avait un caractère vivifiant (2 Cor. 3:6). Dans les rudes combats pour l'évangile, ses armes étaient spirituelles. Il renversait les puissances sataniques retranchées dans les esprits des hommes sous forme de pensées orgueilleuses et de raisonnements opposés à Dieu.

Les croyants issus de ce ministère étaient «la lettre de Christ... écrite... par l'Esprit du Dieu vivant» (2 Cor. 3: 3). L'évangile n'était pas venu à eux «en parole seulement, mais aussi en puissance, et dans l'Esprit Saint, et dans une grande plénitude d'assurance» (1 Thes. 1:5).

L'Esprit Saint est «un Esprit... de puissance et d'amour et de conseil» afin que le croyant puisse servir le Seigneur en prenant «part aux souffrances de l'évangile, selon la puissance de Dieu», tout en gardant un sain équilibre dans son activité (2 Tim. 1: 7-8 et 14). Pour le serviteur de Christ, le Saint Esprit est source à la fois de puissance et de fidélité.

9.5 - L'Esprit, puissance d'unité

Le jour de la Pentecôte, le Saint Esprit est venu dans l'Église qui devint ainsi «l'habitation de Dieu par l'Esprit» (Éph. 2:22). Le Saint Esprit fait également son habitation dans chaque croyant (2 Tim. 1:14 et 1 Cor. 6:19). Ces deux habitations, quoique très liées, doivent être distinguées.

Les bénédictions que nous avons étudiées jusqu'alors, résultent de l'habitation de l'Esprit dans le croyant. Elles sont très précieuses ; pourtant, celles liées à son habitation dans l'Église conduisent sur un terrain plus élevé, celui du corps de Christ, celui de l'union des croyants à Christ et entre eux. L'Esprit est une puissance d'unité : «Nous avons tous été baptisés d'un seul Esprit... nous avons tous été abreuvés pour l'unité d'un seul Esprit» (1 Cor. 12: 13 ; voir aussi 2 Cor. 1:21-22).

L'Esprit permet le fonctionnement harmonieux du corps de Christ (1 Cor. 12:11). En particulier, il accorde une douce communion parmi les saints (Phil. 2:1) et crée entre eux un amour puissant qui est à la source de tout service (2 Tim. 1:7). Après avoir exposé les beaux résultats de cet amour manifesté par la libéralité entre les croyants, l'apôtre Paul s'écrie : «Grâces à Dieu pour son don inexprimable» (2 Cor. 9: 14-15). Bien sûr, c'est le don de Jésus qui est inexprimable, mais c'est aussi le don de l'Esprit pour chaque croyant comme pour l'Église, une «surabondante grâce de Dieu» qui repose sur nous.

10 - Chapitre 10 — LA NOUVELLE CRÉATION — 2 Cor. 5:17

« Selon sa promesse, nous attendons de nouveaux cieux et une nouvelle terre » (2 Pi. 3:13). Espérance suprême de tous les rachetés, la nouvelle création est le point ultime auquel l'évangile nous conduit. Elle sera bientôt établie en gloire, mais déjà nous avons le privilège d'en faire spirituellement partie.

Dieu introduit la nouvelle création parce qu'elle répond à sa propre nature. Nous avons besoin d'être pardonnés, justifiés, restaurés par rapport à tous les ravages causés par le péché, mais nous pouvons difficilement dire que nous avons besoin d'être «créés dans le Christ Jésus» (Éph. 2:10). Ce merveilleux événement s'insère dans le plan de Dieu pour satisfaire son coeur.

10.1 - «Voici, je crée Jérusalem pour être une jubilation, et son peuple, une joie»

Comme pour les autres aspects de l'évangile, nous découvrons quelques lueurs de la nouvelle création dans l'Ancien Testament. Des prophéties annoncent cette vérité qui n'est pleinement révélée que dans le Nouveau Testament. Ainsi, nous lisons : «Voici je crée de nouveaux cieux et une nouvelle terre» (És. 65:17, voir aussi És. 65:18 ; 66:22). En examinant le contexte, nous voyons pourtant que ce passage effleure à peine les visions d'Apocalypse 21:1-5 : Le prophète parle surtout de la gloire de Jérusalem et des nouvelles conditions qui y prévaudront dans la période millénaire, alors que la mort sera encore possible, tandis que l'Apocalypse décrit les scènes de l'état éternel lorsque la mort aura disparu pour toujours. Dans l'Ancien Testament, la nouvelle création est présentée d'une

façon limitée en rapport avec la terre, ce qui convenait à cette époque où le gouvernement de Dieu concernait principalement les choses matérielles.

10.2 - «Si quelqu'un est en Christ, c'est une nouvelle création»

La première mention de la nouvelle création dans le Nouveau Testament est catégorique : chacun de ceux qui sont «en Christ» est une nouvelle création (2 Cor. 5:17). Non pas une nouvelle créature, mais une nouvelle création. Le style de l'Apôtre est très vigoureux. Il omet complètement le verbe et s'exclame avec joie : «En sorte que si quelqu'un est en Christ, nouvelle création !» Notre position en Christ n'implique rien de moins que cela.

L'épître aux Romains présente clairement la position du croyant dans le Christ Jésus, placé au-delà de toute condamnation. Cependant, nous ne pouvons vraiment comprendre cette position, sans introduire la nouvelle création. Nous sommes en lui, parce que nous sommes créés en lui. «Nous sommes son ouvrage, ayant été créés dans le Christ Jésus» (Éph. 2:10). La vieille création était l'ouvrage de Dieu. Elle fut créée par le Fils, mais non créée en lui. Le péché a pu s'y introduire, mais il n'entrera jamais dans la nouvelle, parce que c'est de Christ qu'elle reçoit sa vie et sa nature.

La fin de 2 Corinthiens 5 montre qu'il existe un rapport étroit entre la réconciliation et la nouvelle création (voir aussi Éph. 2:15-16). La réconciliation consiste à amener toutes choses en harmonie avec Dieu. Cela n'est possible que par une nouvelle création qui tire tout de Dieu, une création en Christ. Celle-ci ne peut être toutefois établie que sur une base juste, après qu'a été jugé le péché qui a marqué la vieille création. La nouvelle création, comme la réconciliation, a sa source dans l'amour de Dieu et se fonde sur sa justice.

Si la réconciliation est l'oeuvre de Christ pour nous, la nouvelle création est l'oeuvre de Dieu en nous comme le montrent les deux chapitres de 2 Corinthiens 5 et Éphésiens 2 : Nous étions tous spirituellement morts, c'est le même constat (2 Cor. 5:14 ; Éph. 2:1). Dieu nous a donné une vie nouvelle et nous a établis en Christ ; telle est l'oeuvre de Dieu en nous, «nous sommes son ouvrage». La nouvelle création a pour fondement la résurrection de Christ. Dieu opère merveilleusement dans les croyants qui seront un témoignage éternel à sa justice (2 Cor. 5:21) et aux «immenses richesses de sa grâce» (Éph. 2:7).

10.3 - «Voici, toutes choses sont faites nouvelles»

La nouvelle création n'est pas un «rapiéçage» de l'ancienne. Les choses vieilles disparaissent et font place aux nouvelles qui sont entièrement de Dieu. Cela est même vrai pour Christ. Il s'est abaissé une fois dans les circonstances de la vieille création, étant parmi nous «selon la chair». Au terme de sa vie parfaitement sainte, il mourut comme sous la sentence qui frappait l'ancienne création, «le juste pour les injustes». Puis, il posa les fondements de la nouvelle création en lui-même, ressuscité d'entre les morts. Il prit ainsi un caractère nouveau et céleste.

Pour nous aussi, toutes choses sont devenues nouvelles. Nous avons d'abord reçu une vie d'une nature différente. La vie de l'homme naturel est basée sur l'égoïsme, il vit pour lui-même. Fondamentalement, notre vie de croyant a pour centre Christ : nous ne vivons plus pour nous-mêmes, mais pour lui, étant étreints par son amour (2 Cor. 5:14-15).

Ensuite, cette vie nouvelle conduit à de nouvelles relations. Pour comprendre cela, comparons les disciples dans les Évangiles et dans les Actes. Entre ces deux situations, le Seigneur a soufflé en eux l'Esprit Saint, opération de la nouvelle création (Jean 20:22) et l'Esprit est venu lui-même dans l'Église. Dans les Évangiles, les disciples connaissent le Seigneur «selon la chair» ; dans les Actes, ils le connaissent selon l'Esprit. Certes, il y avait eu un changement dans la condition du Seigneur, mais il faut noter le grand changement dans la condition des disciples. En effet, l'Apôtre déclare : «Nous ne connaissons personne selon la chair» (2 Cor. 5:16). Pourtant, leurs relations habituelles n'avaient pas changé, l'unique changement était en eux-mêmes. Du fait que nous sommes une nouvelle création en Christ, nous connaissons chacun d'une façon nouvelle. Pour ainsi dire, nous regardons tout homme et toutes choses avec des yeux de la nouvelle création.

10.4 - «Le nouvel homme, créé selon Dieu»

Nous sommes «créés dans le Christ Jésus pour les bonnes œuvres que Dieu a préparées à l'avance, afin que nous marchions en elles» (Éph. 2:10). C'est l'aspect pratique de la nouvelle création. Étant créés dans le Christ Jésus, nous avons la capacité d'accomplir des œuvres bonnes selon Dieu. Ces bonnes œuvres furent réalisées par Christ au suprême degré, mais nous pouvons aussi en accomplir. Pour nous, Dieu les a préparées à l'avance. En restant dépendants, nous avons à marcher dans ces bonnes œuvres, c'est-à-dire à nous laisser diriger vers elles et à les faire par la foi.

Ayant dépouillé le vieil homme, nous avons été renouvelés et nous avons «revêtu le nouvel homme, créé selon Dieu» (Éph. 4:21-24 ; voir aussi Col. 3:10). Ces opérations ont été effectuées en nous une fois pour toutes. Avant cela, nous appartenions à l'ordre du vieil homme et portions ses caractères corrompus. Maintenant, nous appartenons à l'ordre du nouvel homme et portons ses caractères, marqués par la sainteté, la justice, la vérité.

Le nouvel homme fait partie de la nouvelle création, il est «créé selon Dieu». Bien qu'il nous soit demandé de le revêtir, il ne concerne pas seulement l'extérieur des choses mais la profondeur de notre être, en particulier l'esprit de notre entendement. Revêtus de ces caractères de la nouvelle création, nous devons nous comporter d'une manière conséquente. Il y a des choses à répudier complètement : la colère, la malice, les injures. Il y en a d'autres qu'il convient de cultiver : la bonté, l'humilité, la douceur et par-dessus tout «l'amour qui est le lien de la perfection» (Col. 3:14).

10.5 - «Ni la circoncision, ni l'incirconcision... mais une nouvelle création» — Gal. 6:15

L'épître aux Galates insiste sur la position des croyants en développant leur unité en Christ «vous êtes un dans le Christ Jésus», «ni la circoncision, ni l'incirconcision ne sont rien, mais une nouvelle création» (Gal. 3:28 ; 6:15). Les ordonnances légales sont aujourd'hui hors de propos car elles font appel à l'homme naturel, considéré à tort comme capable de plaire à Dieu. Les différences d'origine entre les croyants disparaissent aussi car, étant créés en Christ, ils tirent tout de lui. Il est le «commencement, le premier-né d'entre les morts» (Col. 1:18). Christ est entré dans le ciel avec son humanité ressuscitée. Maintenant nous sommes ressuscités en lui ; participant de sa vie, avec lui nous sommes «tous d'un» (Héb. 2:11).

L'Église elle-même est un résultat de la nouvelle création. Par l'évangile, Christ appelle des juifs et des hommes des nations et il crée «les deux en lui-même pour être un seul homme nouveau» (Éph. 2:15). L'Église est le corps de Christ ; en elle, il est exprimé corporellement. Nous pouvons donc parler des croyants individuellement aussi bien que de l'Église entière, comme étant une nouvelle création dans le Christ Jésus.

10.6 - «Un nouveau ciel et une nouvelle terre»

L'accomplissement final de la nouvelle création n'aura lieu que dans l'état éternel (Apoc. 21:1-8). Alors, il n'y aura «ni deuil, ni cri, ni peine». Le péché, la souffrance et la mort seront étrangers à la nouvelle création. Tout le mal se trouvera sous le jugement de Dieu, en son lieu désigné, à jamais séparé et éloigné des rachetés.

Sur la terre actuelle les nations n'existent que comme résultat de la dispersion des hommes de Babel par le jugement de Dieu. Aussi, elles disparaîtront et Dieu reviendra à son dessein initial : il habitera avec les hommes. Il habitera là, comme leur Dieu, dans une sainte liberté parce que la justice y habitera également (2 Pi. 3:13). Pendant le millénium la justice n'habitera pas avec les hommes, elle régnera seulement aussi longtemps que sa suprématie sera contestée. Après le dernier affrontement, à la fin du millénium (Apoc. 20:8-10), elle habitera en un repos qui ne sera plus troublé.

Ainsi les nations n'existeront plus sur la nouvelle terre. Il subsistera pourtant une différence entre les hommes qui seront dans les cieux et ceux qui seront sur la terre. L'Église gardera toujours une place de bénédiction particulière. Représentée par la sainte cité, la nouvelle Jérusalem, elle est vue descendant du ciel d'auprès de Dieu. Céleste dans son origine, elle établit une relation entre le ciel et la terre. Elle sera le «tabernacle de Dieu» ; en elle, semble-t-il, Dieu habitera avec les hommes.

La première création n'est que pour un temps. La nouvelle création, elle, est permanente, aussi stable que Christ, portant ses caractères à tous égards, car il est la source dont elle procède. Moralement, elle est «selon Dieu» ; toutes choses sont nouvelles, et de plus «toutes sont de Dieu» (2 Cor. 5:18). Les choses inanimées elles-mêmes seront d'une perfection divine. Tout sera permanent et inaltérable. Nous porterons alors «l'image du céleste» (1 Cor. 15:49). Ce sera une chose merveilleuse : tout notre être sera rendu semblable à celui du Seigneur. Plus rien ne pourra troubler la félicité des rachetés, tous les ennemis seront vaincus et tout sera dans une harmonie parfaite. Dieu sera «tout en tous» (1 Cor. 15: 28).

10.7 - Question : Rapport entre nouvelle création et Genèse 1

Lorsque nous parlons de la nouvelle création, avons-nous raison de donner au terme «créé» le même sens littéral que celui que nous attribuons à la création en Genèse 1 ?

Nous croyons qu'il faut donner le même sens au mot «créer» pour les deux créations. La difficulté que nous avons à comprendre cela, provient du fait que l'oeuvre de Dieu en nouvelle création n'a touché jusqu'à présent aucune des choses matérielles qui nous entourent.

Actuellement, le travail de la nouvelle création est spirituel : nous sommes renouvelés dans l'esprit de notre entendement. Nos corps ne sont pas encore concernés. C'est probablement pour cette raison que l'Écriture parle du renouvellement de «l'esprit de l'entendement» (Éph. 4: 23), car l'entendement ne peut pas être complètement dissocié du cerveau qui fait partie de notre corps. Quand nous serons dans nos corps glorifiés et que nous habiterons les nouveaux cieux et la nouvelle terre, nous verrons qu'aucun terme moindre que «création» ne pouvait convenir pour la nouvelle création. Nous en bénéficions aujourd'hui pour nos esprits. C'est Dieu qui le dit, et nous pouvons le croire avec bonheur.

11 - CONCLUSION : La grandeur du salut (Héb. 2:3)

Arrivés au terme de notre étude sur les différents aspects du salut, nous sommes à même de mieux comprendre pourquoi la Parole de Dieu parle d'un «si grand salut».

«Un si grand salut» est d'abord nécessaire pour répondre à la complète perdition où le péché nous avait amenés. Coupables, condamnés, esclaves, perdus, corrompus, déchus, morts quant à Dieu, sans force, appartenant à une création souillée et limitée dans le temps, autant d'aspects des ravages causés par le péché. Mais Dieu y répond par «sa grande miséricorde» et «les richesses de sa grâce» (1 Pi. 1:3 et Éph. 1:7 et 2:7).

«Un si grand salut», car il est basé sur une oeuvre divine réalisée pour nous, et se poursuit par un travail divin en nous. Le Seigneur a accompli une oeuvre parfaite, unique, indépendante de l'homme mais en faveur de ceux qui croient. Cette oeuvre de la croix nous confère une position bénie devant Dieu. Il nous voit en Christ pardonnés, justifiés, rachetés, réconciliés et sanctifiés. Ensuite, une opération divine intérieure à chacun de nous est nécessaire pour que notre condition morale et notre conduite soient également transformées. Ainsi, nous devenons libres, renouvelés dans nos pensées et séparés pratiquement du mal. Nous sommes possesseurs de la nature divine, de la vie de Christ et du Saint Esprit. Nous faisons partie de la nouvelle création.

«Un si grand salut», parce qu'il concerne toutes les étapes de notre vie, le passé, le présent et le futur. À notre conversion, nous avons été sauvés une fois pour toutes ; c'est un fait passé aux conséquences éternelles. Pourtant, des dangers nous menaçant chaque jour, le Seigneur nous accorde un salut présent pour nous délivrer du mal et nous faire jouir de sa communion. Enfin, nous attendons une délivrance future. Nous ne serons parfaitement sauvés que dans la gloire. Ce sera la rédemption finale qui atteindra tout notre être. La réconciliation aura alors son plein effet et la nouvelle création s'épanouira sans limite.

«Un si grand salut», car aux bénédictions individuelles — sujet de cette brochure — le Seigneur ajoute de riches bénédictions collectives. Nous sommes sauvés un à un, mais nous sommes bénis tous ensemble, étant unis à Christ pour former l'Église, le corps de Christ, l'Épouse, un royaume de sacrificateurs, une famille bientôt rassemblée dans la maison du Père.

«Un si grand salut», parce qu'enfin, raison suprême, il a sa source dans l'infini de l'amour de Dieu. Quelle oeuvre glorieuse a été réalisée pour nous sauver ! Dieu envoie son Fils unique pour être le Sauveur du monde. Le Fils laisse sa vie pour les hommes, en sacrifice à Dieu. Le Père est glorifié ; il le ressuscite, lui donne la gloire et l'établit Souverain Sacrificateur pour nous. L'Esprit de grâce (Héb. 10:29) vient former l'Église, habite en elle et révèle les gloires du Fils. Ainsi, la véritable grandeur de notre salut résulte du travail divin qui l'a opéré. Quelle source aurait pu être plus élevée que l'amour de Dieu ? Quel moyen plus profond que le sacrifice de Jésus Christ ? Quel auteur plus grand que le Fils bien-aimé du Père, notre merveilleux Sauveur ?

MON ROYAUME — Luc 22:29, 30 ; Jean 18:36 par André Gibert

Bibliquest

Les sous-titres ont été ajoutés par Bibliquest ; ME 1973 p. 225-234

Table des matières

- 1 - Circonstances où Jésus parle de son royaume
- 2 - Un royaume qui ne s'impose pas de l'extérieur, mais dépend de l'état des coeurs
- 3 - Un Roi qui établit d'autres rois
- 4 - Un roi qui s'abaisse
- 5 - Ceux qui reçoivent le royaume : les disciples et le brigand
- 6 - Pilate : la royaume du monde devant le royaume de Christ
- 7 - Le royaume aujourd'hui
- 8 - La souffrance en attendant la gloire
- 9 - Nature du combat aujourd'hui

1 - Circonstances où Jésus parle de son royaume

«Mon royaume...». Le Seigneur Jésus ne parle ainsi qu'une fois terminé son service public, mais il le fait alors par deux fois : avec ses disciples, au moment où va commencer sa Passion, et au moment décisif de cette Passion, avec Pilate.

En Luc 22, rejeté, la mort devant lui, il pouvait dire au terme de son ministère d'amour parmi les hommes : «J'ai consumé ma force pour le néant et en vain» (És. 49:4). Du moins est-il encore avec les siens ; il vient de leur enseigner comment ils auraient à se souvenir de sa mort prochaine, et il est en droit d'attendre leur sympathie fervente et de chercher là un réconfort. Or, les mêmes qui, troublés en entendant Jésus dire que l'un d'entre eux allait le livrer, s'entre-demandant qui allait faire cela, se mettent aussitôt à se disputer pour savoir lequel serait estimé le plus grand. Et le plus pénétré de sa valeur propre va peu après se vanter de pouvoir suivre le Maître jusqu'à la mort. Voilà où ils en étaient : un mélange d'attachement à ce Maître, de tristesse, d'inquiétude, et d'égoïsme, d'amour-propre, d'impatience de briller dans ce royaume en vue duquel ils avaient tout quitté pour Le suivre (Luc 18:29). Avait-il donc, parmi eux aussi «travaillé en vain» à ce point ? Ne va-t-il pas clore leurs trois années de communauté en congédiant, chargés de reproches, des disciples qui l'ont si peu compris, si peu connu ? — Il parle, et c'est pour leur conférer un royaume, les asseoir sur des trônes, leur dire : Vous serez à table avec moi dans mon royaume !

Il parle en Roi. Ils l'avaient souvent entendu parler du royaume de Dieu, du royaume des cieux, du royaume du Père, du royaume du fils de l'homme, mais voici qu'il dit expressément : «Mon royaume».

Il était bien le roi, mais quel Roi !

2 - Un royaume qui ne s'impose pas de l'extérieur, mais dépend de l'état des coeurs

L'ange avait dit à Marie, du petit enfant à naître : «Il sera grand et sera appelé le Fils du Très-haut. Le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son Père, et il régnera sur la maison de Jacob à toujours, et il n'y aura pas de fin à son royaume» (Luc 1:32, 33). Fils de David comme homme, mais Fils de Dieu (v. 35), Fils du Très-haut, ses droits sont ainsi affirmés sur un royaume terrestre universel, lequel ne passera pas avec les choses visibles, mais «n'aura pas de fin» : à «la fin» il remettra le royaume à Dieu le Père (1 Cor. 15:24), pour continuer dans l'état éternel.

Celui à l'égard de qui de si glorieuses choses étaient dites apportait ici-bas en sa personne ce royaume avec sa puissance et ses bénédictions, ainsi que les prophètes l'annonçaient. Non seulement il prêche le royaume et en donne les caractères mais, dira-t-il, «le royaume de Dieu est au milieu de vous» (Luc 11:20 ; 17:21). Des signes l'attestaient. Mais pour que ce royaume s'établît, il aurait fallu que les hommes, et d'abord Israël, reçoivent cette Personne. Question toute morale, étrangère aux pensées des hommes pour qui l'autorité de tout gouvernement, fût-il le plus démocratique, est imposée de l'extérieur, peu importe l'état du coeur. De plus, le royaume de Dieu apporté en Jésus n'attirait pas l'attention, et les hommes n'ont d'yeux que pour ce qui a de l'apparence et flatte orgueil et convoitises. Même si le nom de Jésus était rendu public, contre sa volonté expresse, à la suite de ses miracles et de ses paroles qui étonnaient, cela n'avait rien de commun avec cette apparition éclatante dont s'enquéraient les pharisiens (17:21) et qu'escomptaient les disciples (19:11). Mais partout où il y a une oreille pour entendre, Jésus est pour l'homme le ministre de la grâce du royaume (J.N.D.). C'est pourquoi il y avait des disciples à la suite de Jésus, le regardant comme le Messie. Leur foi demeurerait, ignorante et vacillante sans doute, mais fruit de cette grâce divine, et, malgré les tribulations du chemin du fils de l'homme, elle les maintenait, tremblants, stupéfiés, mais fidèles, dans ce chemin. Ils étaient le petit troupeau des pauvres à qui le royaume de Dieu était promis, à qui Jésus pouvait dire que le Père se plaisait à leur donner le royaume : eux avaient à le rechercher avant toutes choses mais le Père les en constituait héritiers.

Lui savait qu'il devrait quitter cette terre haï et rejeté, pour aller dans un pays éloigné recevoir le royaume (Luc 19:12) , et d'où il reviendrait pour l'établir en puissance. L'entrée à Jérusalem, en apparence triomphale, au milieu des acclamations : «Béni soit le roi qui vient au nom du Seigneur» (id. 38) confirmait l'Écriture, de par la volonté de Dieu, mais masquait le refus foncier de la grâce avec laquelle venait ce roi débonnaire : en réalité il entrait dans la ville qui tue les prophètes, et Jésus fait ensuite connaître à ses disciples combien de redoutables événements devaient se produire encore avant que les vrais Hosannas soient poussés par un peuple nouveau, épuré par la tribulation et délivré grâce au jugement de ses ennemis. Mais avant toutes choses, Lui devait être livré, condamné, crucifié, il fallait les souffrances avant la gloire. Il allait être la vraie pâque, l'Agneau de Dieu. Le royaume de Dieu viendrait plus tard, et le vrai Nazaréen ne goûte plus, jusque-là, du fruit de la vigne. «La nuit qu'il fut livré» était tombée...

3 - Un Roi qui établit d'autres rois

C'est alors qu'il parle en Roi. Lui, haï des grands, méconnu du peuple, incompris des siens, lui qui va être mis au rang des iniques et couronné d'épines, lui dont le coeur est brisé, accablé par l'opprobre, dont l'âme est saisie de tristesse jusqu'à la mort, au seuil des heures terribles parle en Roi et confère des trônes à ceux qui malgré tout l'ont suivi jusque-là. Merveilleuse grâce ! Au lieu de les confondre il ne relève dans leur conduite que ce qui a été doux à son coeur : «Vous êtes de ceux qui ont persévéré avec moi dans mes tentations». Il sait pourtant mieux qu'eux-mêmes combien leur coeur — notre coeur, hélas — est trompeur et incurable. Pierre en fera bientôt l'amère expérience, mais le Seigneur voit chez lui la foi (v. 32), et il sait que si Satan crible ces pauvres hommes, le bon grain demeurera ; n'est-il pas, déjà, le fruit de sa mort prochaine ?

Il parle en Roi, et en Roi des rois, puisqu'il établit des rois dans son propre royaume. Ce royaume lui a été conféré par son Père, ce Père à qui il a plu de leur en réserver un. Jésus le leur confère à l'heure où eux semblaient le moins mériter de le recevoir, et où Lui semblait être le moins en mesure de faire pareil don.

4 - Un roi qui s'abaisse

Il est Roi, mais non comme ces rois des nations que l'on honore parce qu'ils dominent. Il est un Bienfaiteur, mais non point comme eux qui en tirent une gloire vaine : il l'est, lui, en se dépouillant de tout. Il est au milieu des siens comme Celui qui sert. Il était venu pour cela, pour servir les hommes, et les sauver au prix de sa vie — et le monde n'a pas voulu être sauvé. Le monde ne veut pas d'un roi aussi étrange, dont la grandeur est dans son abaissement. Cela condamne les motifs profonds des hommes. Ils ne peuvent supporter d'être régis par l'amour humble qui se renonce soi-même. Car telle est bien la raison fondamentale du rejet de Jésus, alors et dans la suite, aujourd'hui comme il y a vingt siècles. L'amour de Dieu est ce qui humilie le plus le pécheur, rien ne met plus en évidence son état. La grâce et la vérité, venues par Jésus Christ, sont inséparables.

Il les fait briller sur ceux qui L'ont reçu. Vous mangerez et vous boirez «à ma table» : ce sera la communion, et l'association avec moi dans le ministère royal d'un jugement selon la justice qui s'entre-baisera avec la paix (Ps. 85:10) ; mais dès maintenant je vous fais rois, tels que je le suis, dans les mêmes caractères de grâce et de vérité, et, comme tels, haïs du monde comme moi-même.

5 - Ceux qui reçoivent le royaume : les disciples et le brigand

«Mon royaume...». Il n'est pas de ce monde où je vous laisse. Il faudra que vous y combattiez, mais non avec des épées matérielles. Ce n'est pas le moment, mes serviteurs n'ont pas à combattre afin que je ne sois pas livré aux Juifs (Jean 18:36), car il faut que je le

sois. — Comment ces pauvres disciples pourraient-ils combattre ? Quand Pierre manie l'épée, c'est à contre-temps, et aussitôt après il renie son Maître. Tous l'abandonnent et s'enfuient. Où sont-ils donc, ces rois, que Jésus lui-même a établis ? Nul d'entre eux ne se dressera pour dire à la face de ses ennemis : « Il est roi », et se réclamer de son royaume.

C'est une autre voix, une seule, qui se fera entendre pour parler de la sorte. Le brigand de Luc 23:39-43 reconnaîtra publiquement pour Seigneur et Roi un crucifié comme lui. « Souviens-toi de moi, Seigneur, quand tu viendras dans ton royaume ». Le déclarer juste aurait déjà été beaucoup : c'était un démenti infligé à ceux qui l'avaient condamné comme un imposteur ambitieux, et c'était un témoignage de repentance de la part du brigand qui par contraste confessait mériter le châtement. Mais l'appeler Seigneur et Lui parler de son royaume allait bien au-delà de déclarer qu'il n'avait « rien fait qui ne se dût faire » : c'était voir en celui que les hommes tenaient pour un vaincu le vainqueur devant qui tout ploierait un jour. Plus encore : le brigand que ses crimes devaient faire trembler à la pensée d'un juge venant pour châtier les méchants parle sans frayeur de ce règne à venir, demande au roi de se souvenir de lui avec faveur ; c'est donc qu'il avait l'assurance que ses péchés lui auraient été pardonnés, qu'ils l'étaient déjà, et ce ne pouvait être que par Celui qui en avait le pouvoir sur la terre, et qui était là, sur la croix, souffrant, lui juste, pour les injustes. Le Seigneur répond à sa foi en lui ouvrant dès ce jour le bienheureux repos du ciel en attendant la gloire. Il entre au paradis en même temps que le roi rejeté. À la même heure, Joseph d'Arimatee, qui aussi attendait le règne de Dieu mais n'avait pas osé jusque-là le confesser, sort de l'ombre, demande le corps de Jésus, le descend de la croix, l'ensevelit. Tout est consommé : le monde ne verra plus Jésus jusqu'à ce moment où « tout oeil le verra, et ceux qui l'ont percé... ». En reste-t-il moins Roi ? Au contraire. C'est ce dont lui-même avait rendu témoignage de façon péremptoire devant Pilate.

6 - Pilate : la royaume du monde devant le royaume de Christ

« Mon royaume n'est pas de ce monde... » Il parlait en Roi, en roi plus grand que Pilate, plus grand que César, plus grand que le monde. « Il sera grand » avait dit l'ange. Il ne peut l'être davantage que lorsqu'il fait la « belle confession » devant Pilate, fournissant lui-même au gouverneur le motif de sa condamnation, en témoignage à la vérité (Jean 18:33-19:11). « Toi, tu es le roi des Juifs ? » avait demandé celui-ci, méprisant. Jésus l'oblige à exprimer que c'est la nation juive et ses principaux qui l'ont livré à lui ; si donc il condamne ce sera pour leur plaisir et non par équité. Puis Il déclare : « Mon royaume n'est pas de ce monde. Si mon royaume était de ce monde, mes serviteurs auraient combattu, afin que je ne fusse pas livré aux Juifs ; mais maintenant mon royaume n'est pas d'ici ». Pilate se voit en présence de bien autre chose qu'une misérable royauté d'un petit peuple. « Tu es donc roi ? » demande-t-il (non plus : « le roi des Juifs »). — « Tu le dis toi-même que je suis roi ». Et voici de quoi relève cette royauté : « Moi, je suis né pour ceci, et c'est pour ceci que je suis venu dans le monde, afin de rendre témoignage à la vérité. Quiconque est de la vérité écoute ma voix ». Son royaume n'est pas de ce monde parce que lui n'en est pas ; il y est venu, faire entendre une voix, celle de la vérité, que la foi seule entend, faire briller une lumière que la foi seule voit. Pilate atteint dans sa conscience sort, se dérobe à cette voix, à cette lumière, retrouve « ce monde » et son inimitié contre Dieu. Après avoir iniquement fait fouetter et outrager Jésus par ses soldats, troublé mais lâche devant les principaux, il interroge de nouveau Jésus. Cette fois il se targue de son pouvoir de le relâcher comme de le crucifier, mais c'est pour voir son autorité remise à sa vraie place : « Tu n'aurais aucun pouvoir sur moi s'il ne t'était donné d'en haut ». Et le malheureux cède aux principaux sacrificateurs qui proclament : « Nous n'avons pas d'autre roi que César ». Au juste ils ont préféré Barabbas, au Roi oint par l'Éternel sur Sion ils préférèrent César l'oppresseur. Mais Jésus a parlé au nom de la puissance devant laquelle tout doit plier. Et le représentant de toute la puissance romaine devra rédiger l'écriteau qui, dans son esprit, invitait les passants à la dérision et à l'insulte, mais qui malgré lui proclamait la vérité : « Jésus le Nazaréen, le roi des Juifs ».

7 - Le royaume aujourd'hui

« Mon royaume n'est pas de ce monde... ». Il s'y établira un jour. Mais pour un temps — qui est le nôtre, chrétiens — ce royaume, bien loin d'être aboli, continue avec son Roi dans le ciel, et, sur la terre, des sujets qui eux non plus ne sont pas de ce monde, quoique dans le monde. Le royaume, dans ce sens, existe moralement sur la terre, comme il était en Jésus, et étranger comme il l'a été. Il « n'est pas manger et boire, mais justice, et paix, et joie dans l'Esprit saint » — la vie de Dieu montrée dans des hommes. Il se joint à cela cette pensée plus précieuse encore, que nous avons été « transportés par le Père dans le royaume du Fils de son amour » (Col. 1:13) .

8 - La souffrance en attendant la gloire

Telle est la position présente du Seigneur Jésus et des siens vis-à-vis du monde. Elle n'a pas changé. Les chefs de ce siècle, qui ont crucifié le Seigneur de gloire, les sages indifférents à la vérité comme ceux qui s'en moquent, la synagogue de Satan sous toutes ses formes, les masses appâtées par les choses qui se voient, tous ne veulent pas plus croire en Lui dans sa gloire présente que lorsqu'il était ici-bas le pauvre et l'affligé. Ceux qui le reconnaissent comme Seigneur et Sauveur, même s'ils ne sont pas persécutés mais au contraire flattés en vue de les séduire, sont méprisés et haïs dans la mesure où ils sont fidèles. Ils sont là avec leurs infirmités et leurs manquements, leur marche si souvent incertaine, et ils seraient vite réduits à rien par le criblage si le Seigneur ne veillait sur son grain battu et le fruit de son aire. Ils sont appelés à porter leur croix à sa suite, mais il les mène en avant, vers cette gloire qu'il leur a acquise et dont l'Esprit saint est les arrhes de sa part.

Dès maintenant il « les a faits rois et sacrificateurs ». Dès maintenant ils « reçoivent un royaume inébranlable ». Ils ont à combattre, mais il met à leur disposition les armes spirituelles, l'armure de Dieu.

Bientôt l'Église souffrante va être enlevée pour être inséparablement la compagne glorieuse et pure de Celui dont elle est le corps, la plénitude. Il lui est sans cesse rappelé que « les souffrances du temps présent ne sont pas dignes d'être comparées avec la gloire à venir qui va nous être révélée » (Rom. 8:18), et ce n'est pas un simple encouragement : le fait est que, quelles que soient ces souffrances, avec Christ, ou pour Christ, la force pour les endurer se trouve dans les souffrances de Christ. Il n'est pas seulement le chef et le modèle, il est le vainqueur, qui a vaincu afin que nous puissions vaincre (1 Jean 5:4, 5).

9 - Nature du combat aujourd'hui

« Mon royaume n'est pas de ce monde... ». Ses serviteurs n'ont pas à combattre afin qu'il ne soit pas livré à ses ennemis — ou pour lui assujettir les puissances terrestres, comme l'Église responsable a si souvent prétendu le faire, ni pour changer ce monde condamné — mais pour y manifester des effets de Sa victoire, remportée dans la honte où sa gloire a brillé. Ils y sont laissés pour « rendre témoignage à la vérité », comme Lui l'a fait ; envoyé pour cela, il nous envoie de même (Jean 20:21). Nous avons à continuer à dire : Le royaume de Dieu est venu, on a rejeté Celui qui l'apportait, mais Il est glorifié et Il revient ; sachez ceci, que le royaume de Dieu s'est approché ; malheur au monde qui ne veut pas que « Celui-ci règne » sur lui ; craignez-Le et croyez, « avant que sa colère s'embrace tant soit peu ». Mais « bienheureux qui se confie en Lui » (Ps. 2:12).

Bientôt, bientôt il régnera

Avec sa chère Église,

Bientôt Il la couronnera

De la gloire promise.
Gloire à Jésus, le rédempteur !
En lui notre âme espère.
Heureux celui qui dans son coeur
L'adore et le révère !

Y-A-T-IL UNE RÉSURRECTION DU CORPS ? par Rudolf Brockhaus

Bibliquest

Les sous-titres ont été ajoutés par Bibliquest

Tables des matières

- 1 Résurrection de Jésus-Christ
 - 1.1 Pourquoi le fait de la résurrection est-il si contesté ?
 - 1.2 Une réalité, non pas une illusion
 - 1.3 Les sept preuves de la résurrection données par Paul
 - 1.4 Si l'on nie la résurrection, quelles en sont les conséquences ?
 - 1.5 La parole de la croix ou la folie de la prédication
- 2 La résurrection des morts — La première et la seconde résurrection
 - 2.1 Deux morts, deux résurrections
 - 2.2 Christ premier fruit de la première résurrection
 - 2.3 Résurrection des morts en relation avec l'homme, Christ
 - 2.4 Résurrection des croyants lors de la venue du Seigneur
 - 2.5 Résurrection des corps
 - 2.6 Les différentes périodes de la première résurrection
 - 2.7 État de l'âme après la mort
 - 2.8 L'heure de la grâce va bientôt finir
 - 2.9 Mauvais raisonnements de l'incrédulité
- 3 L'Au-delà : Le grand trône blanc et l'état éternel — Apoc. 20:11 à 21:10
 - 3.1 Il y a une révélation sur l'Au-delà
 - 3.2 Le grand trône blanc et le jugement
 - 3.3 L'état éternel
 - 3.3.1 Nouveaux cieux et nouvelle terre
 - 3.3.2 La nouvelle Jérusalem, l'habitation de Dieu avec les hommes
 - 3.4 Encore un appel à recevoir le salut

1 Résurrection de Jésus-Christ

«Mais maintenant Christ a été ressuscité d'entre les morts, prémices de ceux qui sont endormis. Car puisque la mort est par l'homme, c'est par l'homme aussi qu'est la résurrection des morts ; car, comme dans l'Adam tous meurent, de même aussi dans le Christ tous seront rendus vivants ; mais chacun dans son propre rang : les prémices, Christ ; puis ceux qui sont du Christ, à sa venue ; ensuite la fin, quand il aura remis le royaume à Dieu le Père, quand il aura aboli toute principauté, et toute autorité, et toute puissance» (1 Cor. 15:20-24).

1.1 Pourquoi le fait de la résurrection est-il si contesté ?

En tout temps, le fait de la résurrection de Jésus Christ d'entre les morts a été contesté, et nous n'avons pas lieu de nous en étonner, car, avec ce fait, la résurrection des morts en général demeure ou tombe.

Il y a trois choses surtout qui entrent en lutte contre cette vérité. C'est d'abord l'intelligence humaine, qui se révolte contre elle. «Il est impossible», dit-elle, «que des morts ressuscitent. Cela ne peut être». L'intelligence ne peut jamais accepter la doctrine de la résurrection, à moins d'être rendue captive à l'obéissance du Christ (2 Cor. 10:5).

En second lieu, il y a la conscience, le sentiment de la culpabilité de l'homme, et la conscience se révolte contre cette vérité. L'homme était à l'origine sans péché, sans la connaissance du bien et du mal ; mais par sa chute il acquit une conscience, et il porte maintenant en lui la conviction qu'il ne peut subsister devant la sainteté de Dieu, et que, si ses pensées, ses paroles et ses actes sont présentés à l'examen du divin Juge, il est passible d'un jugement éternel. C'est pourquoi, aussi longtemps qu'il n'a pas trouvé la paix avec Dieu par la foi en l'oeuvre de Christ, la pensée de la résurrection et de la responsabilité qui s'y lie nécessairement lui est une chose insupportable. Il ne peut pas, il ne doit pas y avoir une résurrection des morts, pense-t-il.

Mais, en troisième lieu, il y a une puissance ténébreuse, ou plus exactement un être dont le pouvoir a été brisé par la mort et la résurrection de Jésus Christ, et qui voudrait par tous les moyens faire disparaître et arracher du coeur des hommes la connaissance de la victoire du Fils de l'homme. Cet être est Satan, le prince des ténèbres, qui par le péché a obtenu pouvoir sur l'homme et qui par la crainte de la mort le tient maintenant en servitude pendant toute sa vie (comp. Hébr. 2:15). Il est vrai que l'homme pense être son propre maître ; mais il est en réalité un esclave de Satan, du dieu et du prince de ce monde (2 Cor. 4:4 ; Jean 14:30). Il ne peut par sa propre force se délivrer des chaînes de cet être puissant ; il se laisse plutôt employer comme instrument pour l'exécution de son but et de ses intentions.

Lorsque Christ, le Fils de Dieu, descendit dans la citadelle de Satan et détruisit par sa mort et sa résurrection le pouvoir de l'ennemi, il mit en lumière, par l'Évangile, la vie et l'incorrupibilité, de sorte que maintenant quiconque se réfugie auprès de Lui par la foi, est arraché pour toujours au pouvoir de Satan. La mort, ce terrible épouvantail de l'ennemi, n'a plus d'aiguillon, plus de terreur pour lui ; elle est transformée en victoire et en triomphe.

Nous pouvons donc bien comprendre que Satan fasse des efforts formidables pour mettre de côté la résurrection de Jésus Christ d'entre les morts, vérité qui apporte le salut et la vie, et qui en même temps prouve l'entière défaite de l'adversaire, et, comme nous l'avons déjà dit, il a malheureusement trouvé et trouve encore des instruments qui travaillent avec zèle à son oeuvre.

1.2 Une réalité, non pas une illusion

Revenons à notre sujet. «Mais maintenant», avons-nous lu, «Christ a été ressuscité d'entre les morts». Paroles magnifiques et triomphantes, par lesquelles l'apôtre inspiré termine sa longue dissertation sur la doctrine de la résurrection. «Christ est ressuscité ! » Ce seul mot nous suffirait déjà. Car si Dieu a parlé, il convient à l'homme de se taire et de croire. «Toi, ô homme, qui es-tu, qui

contestes contre Dieu ?» (Rom. 9:20). Cependant Dieu ne s'est pas contenté de ce seul mot. Il lui a plu d'établir la résurrection de Christ par une telle surabondance de preuves, qu'on doit l'admettre comme une vérité incontestable, ou nier toute la révélation divine et déclarer menteurs l'apôtre et les autres disciples du Seigneur. Toute autre possibilité est exclue. Nous sommes en présence d'une alternative bien sérieuse.

On a souvent prétendu que les disciples étaient en proie à une pieuse illusion, lorsqu'ils crurent à la résurrection de leur Seigneur et Maître. Ils auraient eu une telle confiance dans sa puissance victorieuse et leurs coeurs auraient été si remplis du désir de le voir, qu'ils auraient cru réellement que Jésus était apparu au milieu d'eux corporellement ; en un mot, ils auraient eu une vision.

Mais, chers amis, c'est précisément le contraire qui est vrai. Cette assertion falsifie et dénature les faits. Les disciples n'attendaient pas la résurrection de Jésus et lorsqu'ils en ont reçu la nouvelle, ils n'y ont pas cru du tout. Leurs espérances, qui se portaient exclusivement sur le rétablissement du royaume d'Israël et sur la délivrance du peuple de la domination romaine, avaient été pour toujours ensevelies avec leur Messie mort. Tout était sombre, désespérément sombre autour d'eux. Ce que le Seigneur leur avait dit de sa résurrection leur était si absolument incompréhensible que cette nouvelle les a «fort étonnés» (Luc 24:22, 23). Même lorsque Jésus se présenta personnellement au milieu d'eux, ils ne voulaient pas croire que ce fût lui, ils croyaient voir un esprit, et le Seigneur dut leur donner les preuves les plus évidentes et les plus irréfutables qu'il n'était pas un esprit, mais un homme réel et revêtu d'un corps. «Voyez mes mains et mes pieds — que c'est moi-même : touchez-moi, et voyez ; car un esprit n'a pas de la chair et des os, comme vous voyez que j'ai... Et comme de joie, ils ne croyaient pas encore et s'étonnaient, il leur dit : Avez-vous ici quelque chose à manger ? Et ils lui donnèrent un morceau de poisson cuit et quelque peu d'un rayon de miel ; et l'ayant pris, il en mangea devant eux» (Luc 24:39-43).

Ainsi il leur fallut admettre la merveilleuse réalité — et ils le firent avec une joie profonde — que ce Jésus, qui avait été pour eux sous le jugement de Dieu à la croix, s'était réveillé d'entre les morts, et que ce n'était ni un esprit, ni une vision, mais un homme véritable, revêtu d'un corps, qui se tenait devant eux, un homme qui mangeait et buvait sous leurs yeux.

Mais, dira-t-on, l'évangéliste Luc a rapporté ces choses, comme elles lui ont été communiquées plus tard ; il n'en était pas lui-même le témoin oculaire ou auriculaire. Dieu a aussi prévenu cette objection. Sans parler du récit de l'évangéliste Jean (20:19-29), nous lisons dans le 10^e chapitre des Actes : «Et nous, nous sommes témoins de toutes les choses qu'il a faites, au pays des Juifs et à Jérusalem ; lequel aussi ils ont fait mourir, le pendant au bois ; — celui-ci, Dieu l'a ressuscité le troisième jour, et l'a donné pour être manifesté, non à tout le peuple, mais à des témoins qui avaient été auparavant choisis de Dieu, savoir à nous qui avons mangé et bu avec lui après qu'il eut été ressuscité d'entre les morts» (v. 39-41). Ici, nous avons le récit d'un témoin oculaire et auriculaire, l'apôtre Pierre ; et nous devons répéter : son récit est rédigé dans des termes tels qu'il nous faut ou tenir Pierre pour un menteur, ou ajouter foi à son rapport. Il ne reste pas d'autre issue.

1.3 Les sept preuves de la résurrection données par Paul

Mais continuons. Dans la première moitié de notre chapitre, l'apôtre Paul ne réunit pas moins de sept témoignages à la vérité de la résurrection de Christ. Le nombre sept désigne dans la parole de Dieu la perfection dans les choses spirituelles, ordinairement dans un sens favorable, ici et là aussi dans un sens défavorable. Or, pour la résurrection de Jésus Christ, on trouve du 3^e au 8^e verset, un témoignage septuple, c'est-à-dire parfait. Considérons la chose de plus près.

D'abord nous apprenons que Christ est mort pour nos péchés, selon les Écritures, et de même qu'il a été enseveli et qu'il a été ressuscité le troisième jour, selon les Écritures. J'ai à peine besoin de dire qu'il s'agit ici des écrits de l'Ancien Testament. Ils ont rendu témoignage bien des siècles à l'avance, directement et indirectement, à la mort et à la résurrection de Christ. Déjà chez Abraham, nous trouvons l'intelligence de la résurrection, même de la résurrection d'entre les morts. Il crut Dieu «qui fait vivre les morts, et appelle les choses qui ne sont point comme si elles étaient» (Rom. 4:17). Et quand, sur l'ordre de Dieu, il se rendit sur la montagne de Morija, pour sacrifier son fils Isaac, la foi en la résurrection était si vivante dans son âme, qu'il n'hésita pas un instant à offrir à Dieu son fils unique, son bien-aimé, bien que ce fût précisément dans ce fils que toutes les promesses devaient être accomplies. La foi d'Abraham estimait que si Dieu lui demandait le sacrifice de son fils Isaac, il devait pouvoir le ressusciter d'entre les morts (voyez Hébr. 11:17-19). Cette même foi le rendit capable, ainsi que sa postérité, de demeurer comme étranger dans le pays de la promesse, sans y posséder un pouce de terrain, car Abraham attendait la cité qui a les fondements, de laquelle Dieu est l'architecte et le créateur. C'est dans la puissance de cette foi que Joseph mourant donna des ordres touchant ses os ; car il comptait sur l'accomplissement des promesses de Dieu au sujet du pays de Canaan. Sans la foi à une résurrection, ces deux choses auraient été dépourvues de sens.

Cependant nous n'en sommes pas réduits dans l'Ancien Testament à ces quelques marques plus ou moins vagues d'une foi en la résurrection ; nous possédons aussi des déclarations tout à fait claires et précises sur ce que Dieu voulait faire de son Bien-aimé. Nous lisons, par exemple, au Ps. 16 v. 10 : «Tu n'abandonneras pas mon âme au shéol, tu ne permettras pas que ton saint voie la corruption». Paul cite ce passage dans son discours à Antioche (Actes 13), comme un témoignage prophétique de la résurrection de Jésus Christ ; car ces paroles ne peuvent se rapporter à David lui-même, comme l'apôtre le prouve de la manière la plus claire. «David, dit-il, s'est en effet endormi, et a été réuni à ses pères, et a vu la corruption ; mais celui que Dieu a ressuscité n'a pas vu la corruption». Comparez aussi le discours de l'apôtre Pierre, en Actes 2.

En Ésaïe 53:10, nous trouvons la même prophétie, et cela, après qu'il a été dit auparavant qu'on lui donna son sépulcre avec les méchants, mais qu'il a été avec le riche en sa mort : «Mais il plut à l'Éternel de le meurtrir ; il l'a soumis à la souffrance. S'il livre son âme en sacrifice pour le péché, il verra une semence ; il prolongera ses jours, et le plaisir de l'Éternel prospérera en sa main».

Il y a encore dans l'Ancien Testament d'autres passages et d'autres allusions, qui démontrent non seulement que la mort et la résurrection de Jésus Christ étaient déjà depuis longtemps attestées, mais aussi que les coeurs des fidèles avaient conscience d'une vie après la mort, d'une résurrection des morts (voyez, par exemple aussi, Daniel 12:13). À la vérité, cette conscience n'était pas aussi claire que dans le Nouveau Testament, et elle ne pouvait l'être, parce que Christ n'était pas encore mort et ressuscité et que l'obscurité qui reposait sur le hadès n'était pas encore enlevée ; toutefois cette conscience existait.

Les Écritures nous fournissent donc le premier témoignage quant à la vérité de la mort et de la résurrection de Jésus Christ. Celles-ci sont selon les Écritures.

Suivent maintenant les témoins vivants. Le premier de ces témoins, le second en rang, est Céphas (Pierre), auquel le Seigneur apparut premièrement tout seul, parce que c'était lui qui avait le plus grand besoin de consolation.

Comme troisième témoignage, l'apôtre nomme les douze, auxquels le Seigneur se manifesta le soir même du jour de la résurrection.

En quatrième lieu, il apparut à plus de cinq cents frères en une seule fois (ici la supposition qu'il s'agit d'une vision est d'avance écartée), dont la plupart vivaient encore, quand Paul écrivait sa première épître aux Corinthiens. Or, les lettres de l'apôtre n'arrivaient pas seulement dans la localité où elles étaient d'abord adressées mais aussi par des copies, aux assemblées de Judée et ailleurs (comp. 2 Pierre 3:15-16). Si donc les paroles de l'apôtre avaient été d'une manière quelconque en contradiction avec la vérité, il aurait été convaincu de mensonge par ses propres contemporains.

Le cinquième témoin nommé par l'apôtre est Jacques ; comme sixième, il donne le témoignage de tous les apôtres.

Le septième témoin est Paul lui-même, un avorton, comme il se nomme, parce que c'est avant le temps qu'il a contemplé le Christ glorifié sur le chemin de Damas. Là une lumière venant du ciel, qui dépassait l'éclat du soleil, l'avait environné, lui, l'enragé persécuteur des disciples de Jésus ; il avait alors entendu ces paroles : «Saul ! Saul ! pourquoi me persécutes-tu ?» et à sa question : «Qui es-tu, Seigneur ?» il lui avait été répondu : «Je suis Jésus que tu persécutes». Ce qu'il aurait le moins attendu, ce qui le manifestait, lui, le consciencieux et irréprochable pharisien, comme un outrageux ennemi de Dieu, ce qui le terrassait complètement et jetait dans la poussière toute sa vie précédente et tous ses privilèges, comme une vie perdue, ce qui lui enlevait tout ce en quoi il avait mis jusque-là sa confiance, c'était précisément ce qu'il rencontrait à cette heure. Ce Jésus de Nazareth, qu'il haïssait, qu'il avait tenu pour un imposteur et un blasphémateur, lui apparaissait dans la gloire céleste comme le Fils de l'homme élevé à la droite de Dieu. Je demande : était-ce une illusion des sens, une vision produite par de profondes émotions intérieures, par la puissante impression que la personne du Seigneur Jésus avait faite sur cet homme ? Saul est-il un témoin suspect ? En vérité, la réponse à cette question n'est pas difficile.

L'apôtre est donc le septième et le dernier de cette belle liste de témoins que le Saint Esprit fait passer devant nos yeux concernant la résurrection de Jésus Christ d'entre les morts. Répétons-le avec joie et actions de grâces : un septuple témoignage s'adresse maintenant à nos cœurs, un témoignage irréfragable et divinement parfait. Dieu a établi autour de la vérité de la résurrection corporelle de son bien-aimé Fils, notre cher Sauveur, une septuple enceinte ; et ce n'est pas affaire de hasard. Car la résurrection de Jésus Christ est la base de l'Évangile, le fondement du christianisme. Avec ce fait, notre salut éternel reste debout ou tombe.

1.4 Si l'on nie la résurrection, quelles en sont les conséquences ?

Écoutons maintenant ce que l'apôtre dit aux Corinthiens : «S'il n'y a pas de résurrection de morts» — c'était ce que prétendaient les faux docteurs ; ils niaient la résurrection du corps — «Christ n'a pas été ressuscité non plus ; et si Christ n'a pas été ressuscité, notre prédication donc est vaine aussi, et votre foi aussi est vaine ; et même nous sommes trouvés de faux témoins de Dieu» — précisément ce que nous avons dit plus haut — «car nous avons rendu témoignage à l'égard de Dieu qu'il a ressuscité Christ, lequel il n'a pas ressuscité si réellement les morts ne ressuscitent pas... Et si Christ n'a pas été ressuscité, votre foi est vaine, vous êtes encore dans vos péchés : ceux donc aussi qui se sont endormis en Christ ont péri. Si, pour cette vie seulement, nous avons espérance en Christ, nous sommes plus misérables que tous les hommes».

Il en est exactement ainsi. L'argumentation de l'apôtre est d'une force accablante. Ou ce que ces témoins ont raconté est vrai, et leur écrits certains, ou bien ils sont des menteurs et des trompeurs, et tout l'Évangile est une fable et le christianisme une imposture. Considérons bien ce qui est en jeu. Oui, que Dieu nous fasse la grâce de ne nous laisser ravir par rien et par personne ce qui seul peut donner au pauvre cœur humain le repos et la paix pour le temps et l'éternité. Croyons du fond de notre cœur, avec une simplicité enfantine, Celui qui ne peut mentir, «qui a ressuscité d'entre les morts Jésus notre Seigneur, lequel a été livré pour nos fautes et a été ressuscité pour notre justification» (Rom. 4:24-25).

Il est digne de remarque que les femmes qui ont vu le Seigneur après sa résurrection, ne sont pas nommées dans cette liste de témoins. Il est probable que le but de cette omission est de ne pas affaiblir, dans la plus minime proportion, le témoignage septuple et parfait de la résurrection de Christ. Ainsi nous arrivons de nouveau à la même sérieuse alternative. Il est impossible d'y échapper. Ou nous nous inclinons devant le témoignage inattaquable de la résurrection de Jésus Christ d'entre les morts, et dans ce cas nous pouvons saisir par la foi les magnifiques résultats de sa mort et de sa résurrection, la victoire du Fils de Dieu sur la mort, sur Satan et sur le péché, avec toutes ses conséquences bénies — ou bien nous nions la révélation divine et restons alors nécessairement dans les ténèbres, sous la puissance de Satan, du dieu et prince de ce monde «qui a aveuglé les pensées des incrédules, pour que la lumière de l'évangile de la gloire du Christ qui est l'image de Dieu, ne resplendît pas pour eux» (2 Cor. 4:4).

1.5 La parole de la croix ou la folie de la prédication

Hélas ! la sagesse humaine contredit en tout temps la vérité de Dieu ; «car la parole de la croix est folie pour ceux qui périssent», et d'autre part, «la sagesse de ce monde est folie devant Dieu» (1 Cor. 1:18 ; 3:19).

Le combat entre la lumière et les ténèbres qui n'a pas cessé depuis le commencement, c'est-à-dire depuis la chute de l'homme, se déchaîne autour de nous dans le temps actuel plus fort que jamais, et tout cœur d'homme est pressé de se décider s'il veut fuir la puissance des ténèbres et se jeter dans les bras de Jésus Christ, le Sauveur crucifié et ressuscité, ou bien prêter l'oreille à la voix de la séduction et suivre ceux qui périssent, comme la parole de Dieu le dit avec un sérieux terrible. Si la parole de la croix est folie à ceux qui périssent, elle est pour ceux qui obtiennent le salut, la puissance de Dieu et la sagesse de Dieu. Oui, il a plu à Dieu, puisque le monde par sa sagesse, ne l'a pas connu, de sauver ceux qui croient, par la folie de la prédication. Il poursuit paisiblement cette oeuvre et accomplit les décrets de son amour rédempteur, sauvant ici une âme, là, en arrachant une autre à la ruine qui la menace, sans se soucier de l'homme et de ses orgueilleuses prétentions.

Oui, Dieu fait une grande oeuvre de nos jours. Il n'y a jamais eu sur la terre autant d'hommes qui aient trouvé la paix avec Dieu, le pardon de leurs péchés et une espérance certaine pour l'éternité, par la foi vivante en leur Sauveur. L'Esprit de Dieu agit puissamment pour sauver des âmes et les amener des ténèbres à sa merveilleuse lumière, en dépit de tous les efforts de Satan pour nier l'oeuvre du Fils de Dieu, et égarer les âmes par les influences aveuglantes de l'incrédulité et de la connaissance faussement ainsi nommée. Dieu soit loué ! la prédication insensée de la croix a lieu partout ; des milliers ont cru et glorifient maintenant Celui qui mourut pour eux sur la croix, qui ressuscita des morts pour leur justification, qui s'est assis à la droite de la Majesté, et qui reviendra bientôt pour prendre les siens auprès de Lui. Des milliers célèbrent maintenant la grâce qui a donné du repos à leur conscience oppressée, qui a apporté la paix à leur cœur qui en était privé, et a rempli de joie et de paix le vide affreux de leur être intime.

La bonne nouvelle de la grâce retentit encore : «Voici, c'est maintenant le temps agréable ; voici, c'est maintenant le jour du salut» ; et «Que celui qui a soif, vienne ; que celui qui veut, prenne gratuitement de l'eau de la vie». Seulement, la parole sérieuse des prophètes est encore applicable à nos jours : «Voyez, contempteurs, et étonnez-vous et soyez anéantis ; car moi, je fais une oeuvre en vos jours, une oeuvre que vous ne croiriez point, si quelqu'un vous la racontait» (Act. 13:41).

Que tous ceux donc qui sont présents ici aujourd'hui, oui, que tout cœur d'homme qui entend la bonne nouvelle de la grâce de Dieu en Christ se soumette à la parole de Dieu, pendant que le temps de la grâce dure encore. Que chacun reconnaisse à la lumière divine son état de perdition et se tourne vers Jésus. «Sachez donc, hommes frères, que par lui vous est annoncée la rémission des péchés, et que de tout ce dont vous n'avez pu être justifiés par la loi de Moïse, quiconque croit est justifié par lui» (Act. 13:38, 39). Toute activité propre est exclue : tout essai d'amélioration de l'homme est vain, car il est pécheur, un pécheur perdu et sans ressources. C'est une vérité amère, terriblement amère pour le cœur orgueilleux de l'homme ; mais c'est la vérité de Dieu, la sentence de Dieu. Heureux celui qui se courbe devant cette sentence et se pose la question : Que faut-il que je fasse pour être sauvé ? Il lui sera répondu aujourd'hui comme autrefois : «Crois au Seigneur Jésus» ; et «la parole de la foi, laquelle nous prêchons, savoir que si tu confesses de ta bouche Jésus, comme Seigneur, et que tu croies dans ton cœur que Dieu l'a ressuscité d'entre les morts, tu seras sauvé» (Rom. 10:8, 9).

2 **La résurrection des morts — La première et la seconde résurrection**

«En vérité, en vérité, je vous dis que l'heure vient, et elle est maintenant, que les morts entendront la voix du Fils de Dieu, et ceux qui l'auront entendue vivront. Car comme le Père a la vie en lui-même, ainsi il a donné au Fils aussi d'avoir la vie en lui-même ; et il lui a donné autorité de juger aussi, parce qu'il est fils de l'homme. Ne vous étonnez pas de cela ; car l'heure vient en laquelle tous ceux qui sont dans les sépulcres, entendront sa voix ; et ils sortiront, ceux qui auront pratiqué le bien, en résurrection de vie ; et ceux qui auront fait le mal, en résurrection de jugement» (Jean 5:25-29).

«C'est ici la première résurrection. Bienheureux et saint celui qui a part à la première résurrection : sur eux la seconde mort n'a point de pouvoir ; mais ils seront sacrificateurs de Dieu et du Christ, et ils régneront avec lui mille ans» (Apoc. 20:5, 6).

Nous nous sommes occupés avant-hier de la résurrection de notre Seigneur et Sauveur Jésus Christ. Aujourd'hui je voudrais, en rapport avec les deux portions de la Parole que je viens de lire, dire un mot sur la résurrection des morts en général.

2.1 **Deux morts, deux résurrections**

C'est une opinion ancienne et fort répandue que la résurrection des morts sera universelle, c'est-à-dire que tous les morts, qu'ils se soient endormis dans la foi ou qu'ils soient morts dans l'incrédulité, seront appelés hors de leurs tombeaux en un seul et même temps, pour comparaître ensemble devant le tribunal de Christ et y recevoir leur récompense, selon ce qu'ils auront fait pendant leur vie, soit bien, soit mal. Cette opinion, quelque ancienne et universellement adoptée qu'elle soit, est erronée. Elle est en contradiction avec les enseignements clairs de la parole de Dieu. D'après ceux-ci, il y a deux résurrections, savoir une première et une seconde, ou, comme le dit le Seigneur, en Jean 5, une résurrection de vie et une résurrection de jugement ; enfin, comme nous le lisons dans différents passages de la Parole, une résurrection d'entre les morts et une résurrection des morts. Tous ceux qui ont part à la première résurrection, sont proclamés heureux et saints, car la seconde mort n'a pas de pouvoir sur eux.

On me demandera : «Qu'est-ce donc que la seconde mort ?» La réponse est solennelle. Nous la trouvons dans le livre de l'Apocalypse, à la fin du chapitre 20. La seconde mort est «l'étang de feu» ou «l'étang brûlant de feu et de soufre» (20:14 ; 21:8). Sur tous ceux qui ont part à la première résurrection, la seconde mort n'a pas de pouvoir. Le précieux mot «vie» peut être lu sur leur nom et sur leur histoire. Mais tous ceux qui appartiennent à la seconde résurrection, dont les noms ne seront pas trouvés écrits au livre de vie, tous ceux qui auront quitté ce monde dans l'incrédulité, seront la proie de la seconde mort. Elle est caractérisée par le mot solennel : «la mort».

2.2 **Christ premier fruit de la première résurrection**

Cependant, avant d'entrer dans de plus grands détails sur ces deux époques de résurrection, je voudrais encore une fois revenir sur la portion de la Parole que j'ai lue avant-hier, et de laquelle nous n'avons pu traiter à fond que la première phrase, car précisément dans ce passage (1 Cor. 15:20-28), un ensemble abrégé des derniers événements nous est présenté. Nous lisons, en rapport avec les morts : «Mais maintenant Christ a été ressuscité d'entre les morts», le Seigneur est appelé les « prémices de ceux qui sont endormis ». Notre bien-aimé Seigneur a beaucoup de titres ; il en a qui lui ont toujours appartenu et d'autres qu'il s'est acquis. La première classe contient tous les noms et titres qui désignent ce qu'il est dans sa personne et ce qu'il a été dans l'éternité, comme par exemple Jéhovah, la Parole éternelle, le Fils de Dieu, le Tout-Puissant, le Créateur de toutes choses, etc. À la seconde classe, appartiennent tous les titres qu'il s'est acquis par son incarnation, par sa marche dans l'obéissance ici-bas, par l'oeuvre qu'il a accomplie, par sa mort et sa résurrection. À cet égard il est, par exemple, le Fils de l'homme, le Serviteur de Dieu, l'Agneau de Dieu, le Souverain Sacrificateur, la Tête de son corps, qui est l'Église, etc. À ces titres acquis appartient aussi celui qui est rappelé ici : «Les prémices de ceux qui sont endormis».

Notre Seigneur et Sauveur est mort, véritablement mort, et non pas en apparence. Il traversa pendant les trois heures de ténèbres la colère de Dieu à cause de nos péchés. Il but la coupe de cette colère, en souffrant la mort comme salaire du péché. Lui, le saint et le juste, le Prince de la vie, fut mis dans la poussière de la mort (comp. Ps. 22:15). Mais lorsque la justice et la sainteté de Dieu eurent été pleinement satisfaites en Lui, que Dieu eut été glorifié au sujet du péché et le pouvoir de Satan brisé, il ressuscita d'entre les morts comme les prémices de ceux qui dorment. Or, quoique les croyants délogés de l'Ancien Testament fassent évidemment partie de ceux qui sont endormis, cette désignation n'est proprement appliquée aux croyants endormis que depuis la mort et la résurrection du Seigneur. Ainsi, nous lisons qu'Étienne, le premier martyr de l'Église, suivant l'exemple de son maître, remit son esprit au Seigneur, pria pour ses ennemis et s'endormit. Nous trouvons aussi dans 1 Thess. 4:13 et 14 : «Nous ne voulons pas, frères, que vous soyez dans l'ignorance à l'égard de ceux qui dorment» et «Dieu amènera ceux qui se sont endormis par Jésus». Et dans ce chapitre qui nous occupe en ce moment (1 Cor. 15), nous lisons au v. 18 : «Ceux donc... qui se sont endormis en Christ» et au v. 51 : «Nous ne nous endormirons pas tous» etc.

Ainsi donc Christ est les prémices de ceux qui se sont endormis et non pas des morts. Il est les prémices, car il doit avoir le premier rang en toutes choses. Il est le vainqueur de Satan, non seulement dans sa vie sur la terre, mais aussi dans sa mort. Il est sorti victorieux du tombeau, il est ressuscité d'entre les morts ; il a ainsi prouvé que la mort n'a aucun pouvoir sur Lui, et en outre, que tous ceux qui Lui appartiennent ont pour toujours échappé à ce terrible pouvoir. Celui qui croit en Lui, crucifié et ressuscité, est retiré de ce monde, ne meurt pas, dans le sens ordinaire de ce mot, mais s'endort ; il s'en va chez lui, vers Jésus, son Seigneur. Christ a porté pour lui la colère de Dieu contre le péché et a réduit à l'impuissance celui qui avait la puissance de la mort ; le croyant est un racheté du Seigneur, et il a part avec Lui à la résurrection d'entre les morts. La seconde mort n'a pas de pouvoir sur lui.

Christ est le premier-né, pour ainsi dire le premier fruit de la première résurrection. Nous apprenons à la vérité que, dans le moment où Jésus s'écria : «C'est accompli !» les sépulcres s'ouvrirent et «beaucoup de corps des saints endormis ressuscitèrent». Mais cette résurrection n'était qu'une conséquence de l'oeuvre accomplie du Christ, et il vaut la peine de remarquer que ces saints ne sortirent de leurs sépulcres et n'apparurent à plusieurs à Jérusalem qu'après sa résurrection (Matth. 27:50-53).

2.3 **Résurrection des morts en relation avec l'homme, Christ**

Il y a plus encore. La résurrection des morts en général est en relation avec l'homme, avec Christ. «Car puisque la mort est par l'homme, c'est par l'homme aussi qu'est la résurrection des morts» (v. 21). «C'est pourquoi... par un seul homme le péché est entré dans le monde, et... par le péché la mort, et ainsi la mort a passé à tous les hommes, en ce que tous ont péché...» (Rom. 5:12). Toute la postérité d'Adam est tombée par le péché sous la puissance de celui qui a le pouvoir de la mort. Mais ensuite le dernier Adam est venu, et a glorifié Dieu parfaitement là où le premier Adam était tombé. Il a achevé l'oeuvre que le Père lui avait donnée à faire. En vertu de celle-ci et en vertu de la résurrection, il a maintenant le droit et le pouvoir de détruire la domination de la mort sur l'homme et de le ressusciter. Le Père lui a donné autorité sur toute chair, et il a «les clefs de la mort et du hadès» (Jean 17:2 ; Apoc. 1:18). Ainsi donc toutes deux, la mort et la résurrection, sont venues par un homme. Cela n'atteint naturellement en aucune manière la toute-puissance de Dieu de ressusciter en tout temps qui il veut.

«Car, comme dans l'Adam tous meurent, de même aussi dans le Christ tous seront rendus vivants». Ici, l'apôtre passe à ceux qui appartiennent à Christ. Il parle de deux familles et de deux chefs. La famille d'Adam se compose de tout le genre humain, ils meurent tous. La famille de Christ se compose de tous ceux qui appartiennent à Christ ; et ceux-ci seront tous rendus vivants dans la résurrection. Car il s'agit ici exclusivement du corps et non de l'âme, quelque importante que soit cette dernière à sa place.

2.4 Résurrection des croyants lors de la venue du Seigneur

Avec Christ, les prémices, a commencé la première résurrection, la résurrection d'entre les morts. Chacun est réveillé en son propre rang : «les prémices, Christ ; puis ceux qui sont du Christ, à sa venue» (v. 23). À sa venue ? Que veut dire cela ? Lorsque le Seigneur Jésus était sur le point de quitter ce monde et qu'il était avec ses disciples pour la dernière fois, il leur dit : «Que votre cœur ne soit pas troublé ; vous croyez en Dieu, croyez aussi en moi. Dans la maison de mon Père, il y a plusieurs demeures», et «je vais vous préparer une place. Et si je m'en vais, et que je vous prépare une place, je reviendrai, et je vous prendrai auprès de moi, afin que, là ou moi je suis, vous, vous soyez aussi».

Si cette promesse s'accomplit «à sa venue» ou «à son retour», la parole de notre apôtre s'accomplira aussi. Tous ceux qui sont dans les sépulcres, seront alors appelés hors de leurs tombeaux. Alors il ne sera pas vu de toute chair, mais seulement des siens. Aucun homme du monde ne l'a vu après sa résurrection, mais seulement ceux qui l'aimaient et croyaient en Lui. C'est à la croix que le monde l'a vu pour la dernière fois ; il ne le reverra pas avant qu'il ne revienne sur les nuées du ciel, en flamme de feu, «exerçant la vengeance contre ceux qui ne connaissent pas Dieu, et contre ceux qui n'obéissent pas à l'évangile de notre Seigneur Jésus Christ» (2 Thess. 1:7-10).

Mais, avant que cela ait lieu, il revient pour les siens, qui lui sont chers par-dessus tout ; il revient pour les introduire dans l'éternelle jouissance de toutes les bénédictions et de toutes les gloires qu'il a acquises et préparées pour eux. L'Époux vient chercher l'épouse pour l'amener dans la maison paternelle. Son cœur aimant désire lui donner tout ce que lui-même possède ; et dès que l'Assemblée sera complète et que le dernier membre de Christ y sera joint, il reviendra pour couronner son oeuvre. Alors sa voix pénétrera dans les tombeaux des rachetés ; ils l'entendront et en sortiront pour la résurrection de vie. «Car le Seigneur lui-même, avec un cri de commandement, avec une voix d'archange, et avec la trompette de Dieu, descendra du ciel ; et les morts en Christ ressusciteront premièrement» (1 Thess. 4:16). Le reste des morts ne sera pas vivifié ; ils ne ressusciteront qu'après que les mille ans du règne de Christ sur cette terre seront écoulés. Tous ceux qui meurent sans Christ, les autres qui n'ont pas d'espérance (1 Thess. 4:13), n'apparaîtront hors de leurs tombeaux qu'à la fin, lorsque le ciel et la terre passeront, et ce sera pour la résurrection de jugement.

2.5 Résurrection des corps

Ici, je voudrais insister encore une fois, de la manière la plus précise, sur ce fait que, d'après les déclarations les moins équivoques de l'Écriture, la résurrection doit être une résurrection corporelle, exactement comme dans le cas du Seigneur Jésus lui-même. Il a plu à Dieu d'établir la chose dans sa Parole d'une manière si claire et si positive, qu'il n'y a pas moyen de se tromper, ni d'é luder la vérité. Lorsque Jésus mourut, beaucoup de corps de saints endormis se réveillèrent. L'apôtre Paul écrit aux Romains : «Si l'Esprit de celui qui a ressuscité Jésus d'entre les morts habite en vous, celui qui a ressuscité le Christ d'entre les morts vivifiera vos corps mortels aussi, à cause de son Esprit qui habite en vous» (Rom. 8:11). Dans notre chapitre (1 Cor. 15) il est écrit : «Il est semé corps animal, il ressuscite corps spirituel. S'il y a un corps animal, il y en a aussi un spirituel» (v. 44). En Phil. 3:20 et 21, nous lisons que nous attendons le Seigneur Jésus comme Sauveur, «qui transformera le corps de notre abaissement en la conformité du corps de sa gloire», et en 1 Thess. 5:23, l'apôtre exprime la confiance assurée que Dieu gardera «notre esprit, notre âme et notre corps tout entiers (l'homme entier) sans reproche, en la venue de notre Seigneur Jésus Christ».

Nous ne citons que quelques passages parmi beaucoup d'autres. La négation de la résurrection corporelle n'est donc rien de plus et rien de moins que la négation de la véracité du document divin, la négation de ce document lui-même. La résurrection du corps est la pierre fondamentale et angulaire de la vérité chrétienne ; avec sa chute tout l'édifice tombe. Il ne reste aucun autre choix ; il nous faut ou accepter la vérité de la résurrection du corps, ou bien renoncer au christianisme et y renoncer définitivement.

Que voulons-nous faire ? Croire au témoignage de Dieu et nous placer sur le rocher inébranlable des siècles, ou prêter l'oreille à l'incrédulité et nous confier au sable mouvant des opinions et des affirmations humaines ? Aucun de nous ne saurait échapper à la nécessité de prendre une décision à cet égard. Soit l'une, soit l'autre. Oh ! puissions-nous tous nous trouver du côté du Dieu éternellement fidèle et accepter sa Parole vivante et ferme, comme une lampe à notre pied et une lumière à notre sentier ! À cette lumière, tout est clair et certain ; hors d'elle, tout est ténèbres et désespoir.

Ce que j'ai dit de la résurrection du corps a trait, cela va sans dire, aux deux résurrections, à la première et à la seconde. La chose est aussi glorieuse pour le croyant que sérieuse pour l'incrédule. La venue du Seigneur est proche. Il dit : «Je viens bientôt». Tout tend vers la fin, vers le dernier moment décisif. Encore un peu de temps et l'apostasie complète arrivera, et l'Antichrist, l'homme de péché, sera manifesté. Mais, Dieu soit loué ! auparavant Jésus viendra. Bienheureux alors quiconque lui appartient ! Il entendra son appel, et sera enlevé de cette terre à sa rencontre en l'air pour être toujours avec Lui. Ceux qui se sont endormis en Christ sortiront de leurs sépulcres, et les croyants encore vivants seront transformés, en un instant, en un clin d'oeil (1 Thess. 4:16-17 ; 1 Cor. 15:51-52). Chers amis, possédons-nous cette espérance ? Jésus trouverait-il chacun de nous prêt, s'il venait cette nuit ?

2.6 Les différentes périodes de la première résurrection

Il nous reste encore à dire un mot sur la succession des différentes périodes de la première résurrection. Nous avons déjà rappelé les paroles suivantes de notre texte : «Chacun dans son propre rang : les prémices, Christ ; puis ceux qui sont du Christ, à sa venue». Au ch. 20 de l'Apocalypse, dont nous avons lu un verset au commencement de cette réunion, il est encore question d'autres saints que de ceux qui font partie de l'Église de Christ. Lorsque Christ aura introduit dans la gloire son Épouse céleste, le temps des jugements commencera pour cette terre. Le livre de l'Apocalypse fait mention de sept sceaux, de sept trompettes et de sept coupes de la colère de Dieu. De terribles jugements augmentant toujours en énergie et en extension, fondront sur cette terre et sur ses coupables habitants. Pendant ce temps de tribulation, dans lequel l'impunité prendra le dessus, Dieu suscitera encore une fois un témoignage à sa grâce ; des messagers partiront et porteront partout l'Évangile du royaume, dont la prédication a été autrefois interrompue. Plusieurs seront mis à mort à cause de leur témoignage ; tous ceux qui ne voudront pas adorer la Bête et son image, payeront leur fidélité de leur vie. Mais à la fin de la tribulation, lorsque Christ apparaîtra en gloire pour établir son royaume sur la terre, ces derniers seront tous ressuscités d'entre les morts. Ils feront donc encore partie de la première résurrection, et en formeront la dernière division. «Le reste des morts ne vécut pas jusqu'à ce que les mille ans fussent accomplis». Après l'achèvement du règne de mille ans viendra le jugement final — et ensuite la fin». Tous les morts, tous ceux qui seront encore dans les sépulcres, entendront la voix du Fils de Dieu, et comparaitront ressuscités devant le grand trône blanc, pour y être jugés d'après leurs oeuvres. C'est la seconde résurrection, la résurrection des morts ou de jugement. Entre elle et la dernière partie de la première résurrection, il y a donc un espace d'au moins mille ans.

Ici, rappelons encore que le jugement décrit en Matth. 25:31 et suiv., ne doit pas être confondu avec le jugement final devant le grand trône blanc. Ce dernier est le jugement des morts, l'autre est celui des vivants, qui aura lieu quand le Seigneur apparaîtra en puissance et en gloire sur cette terre. Alors les nations de la terre seront rassemblées devant son trône, «et il séparera les uns d'avec les autres, comme un berger sépare les brebis d'avec les chèvres». La seule question à trancher alors sera si ceux qui sont rassemblés là ont accueilli, ou non, les messagers de l'Évangile dont nous avons parlé tout à l'heure. Dans le premier cas, ce sont les bénis ; ils entrent dans le royaume qui leur a été préparé dès la fondation du monde (le règne de mille ans déjà mentionné plusieurs fois) ; dans le second cas, ce sont des maudits, qui sont jetés dans le feu qui est préparé pour le diable et ses anges. Dans les deux cas, la sentence a un effet éternel (voyez v. 46).

2.7 État de l'âme après la mort

Je ne puis m'empêcher d'éclaircir brièvement une question qui dès longtemps a beaucoup occupé l'esprit de l'homme, et qui recommence précisément de nos jours à devenir brûlante. C'est celle-ci : Que deviennent les âmes des décédés jusqu'au moment où leurs corps seront ressuscités ? La parole de Dieu donne aussi une réponse claire à cette question. On a souvent affirmé, et cette doctrine est aujourd'hui encore colportée avec zèle, que l'âme, lorsqu'elle est séparée du corps s'endort et demeure dans cet état de sommeil inconscient jusqu'à la résurrection. Cet enseignement, qui s'appuie principalement sur quelques expressions mal comprises de l'Ancien Testament, est tout à fait erroné. Les âmes des morts ne dorment pas, mais elles vont dans le hadès, ou lieu invisible. Les âmes de l'homme riche et du pauvre Lazare sont toutes deux dans le hadès, et même elles ont la pleine conscience de leur état et le souvenir clair de ce qui s'est passé sur la terre ; l'une est dans la paix et le repos ; l'autre dans la souffrance et le tourment. Ainsi il y a dans le hadès de la joie et de la douleur. Cependant le hadès n'est l'état final, ni pour les justes, ni pour les injustes. Il désigne l'état intermédiaire dans lequel se trouvent les âmes des morts.

Lorsque Jésus mourut, son âme alla aussi dans le hadès (voyez Act. 2:27) ; mais le hadès était pour lui le paradis de Dieu. «Aujourd'hui», dit-il au brigand qui était à son côté, «tu seras avec moi dans le paradis». N'est-ce pas tout autre chose que : «Aujourd'hui tu t'endormiras et tu ne sauras plus rien ni de toi, ni de moi» ? Ce n'aurait pas été une grande consolation pour le pauvre brigand. Paul parle aussi de la même manière : «J'ai le désir de déloger et d'être avec Christ, car cela est de beaucoup meilleur» (Phil. 1:23). S'il n'avait attendu pour son âme que le sommeil, il aurait préféré demeurer en vie ; car une vie consciente avec Christ, bien qu'au milieu de beaucoup de tribulations extérieures, avait infiniment plus de prix pour un homme, pour qui Christ était tout, qu'un sommeil inconscient, un assoupissement sans joie et sans Christ.

Non, mes chers amis, si un homme meurt, son âme ne s'endort pas, mais elle passe dans l'éternité, sans doute pas encore dans le lieu de son éternelle destination, mais dans le hadès, dans cet état intermédiaire qui, pour ceux qui se seront endormis en Christ, signifie profond repos et profonde joie — ils sont auprès de Jésus — et pour ceux qui sont morts dans leurs péchés, un état de tourment sans espérance ; car, dit Abraham, «un grand gouffre est fermement établi entre nous et vous, en sorte que ceux qui veulent passer d'ici vers vous ne le peuvent, et que ceux qui veulent passer de là, ne traversent pas non plus vers nous» (Luc 16:26). Le sort de ces deux classes est fixé pour toujours. Oh ! que sera-ce pour les réprouvés, de se souvenir là des nombreuses occasions où le message de grâce leur a été annoncé, mais où le désir des voluptés de la vie, la crainte des hommes, l'amour du monde et de ce qui lui appartient, la recherche des plaisirs et autres choses semblables remplissaient leur cœur et étouffaient chez eux toute pensée sérieuse.

2.8 L'heure de la grâce va bientôt finir

Ce soir encore, la voix du Fils de Dieu s'est adressée à nous. Nous avons lu : «En vérité, en vérité, je vous dis que l'heure vient, et elle est maintenant, que les morts entendront la voix du Fils de Dieu, et ceux qui l'auront entendue vivront». Alors cette heure de la grâce, dans laquelle la voix du Fils de Dieu parle à ceux qui sont morts spirituellement, commençait déjà à poindre, et elle dure encore. Celui qui entend cette voix et qui l'écoute, vivra ; celui qui ne l'écoute point, reste dans la mort. La parole de Dieu est solennelle ; oui, elle est plus pénétrante qu'aucune épée à deux tranchants et elle donne à chacun sa place, sans acception de personnes.

Tous ceux qui sont réunis ici, ce soir, sont ou d'un côté, ou de l'autre : ils sont ou sauvés, ou perdus, — ou vivants, ou encore morts. Il n'y a pas ici d'échappatoire, pas de terrain neutre. Mais la voix du Fils de Dieu parle encore en grâce. «Viens à moi», dit Jésus, «âme fatiguée et chargée, je veux te donner du repos !» «Celui qui vient à moi n'aura jamais faim ; et celui qui croit en moi n'aura jamais soif» (Jean 6:35). Soupires-tu après la paix ? Il a fait la paix par le sang de la croix. Désires-tu la rédemption et le pardon ? En Lui, nous avons la rédemption, la rémission des péchés. Désires-tu la vérité ? Il est la vérité. As-tu soif de connaissance et de savoir ? En Lui, tu trouveras tous les trésors de la sagesse et de la connaissance.

Écoute donc la voix du Fils de Dieu. Certainement, un homme peut aujourd'hui endurcir son cœur et fermer ses oreilles. Mais il est responsable de ce qu'il entend et doit porter les suites éternelles de sa conduite. «Si tu es sage, tu seras sage pour toi-même ; et si tu es moqueur, tu en porteras seul la peine» (Prov. 9:12). Prenez garde à ceci encore : Au jour du jugement on ne dira plus : Que celui qui veut, vienne ! Non, à cette heure-là, tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront la voix du Fils de Dieu. Qu'ils le veuillent ou qu'ils ne le veuillent pas, ils entendront et devront suivre cet appel puissant. Que leur poussière soit depuis longtemps dissipée, dispersée à tous les vents, que toute trace de ce que fut leur corps autrefois ait disparu pour l'œil humain, soyez persuadés que Dieu saura le trouver ! Pour Lui, il n'est pas perdu. Même la mer sera forcée de rendre ses morts.

2.9 Mauvais raisonnements de l'incrédulité

Je sais bien que l'incrédulité se moque de cela ; comment pourrait-il en être autrement ? Elle tire toutes ses conclusions d'elle-même et laisse Dieu de côté dans ses calculs, ou bien elle se fait un Dieu à sa guise. Il en était ainsi du temps du Seigneur Jésus. Un jour les sadducéens, qui étaient les rationalistes d'alors, vinrent à Lui avec l'histoire bien connue de la femme qui avait eu sept maris. Qu'en serait-il d'elle à la résurrection ? De qui serait-elle la femme ? Ah ! ces gens habiles pensaient avoir pris Jésus dans leur filet ! Leur question moqueuse devait montrer l'absurdité de la croyance à une résurrection. Mais ils se prirent les pieds dans leur propre piège. «Vous errez», dit Jésus, «ne connaissant pas les Écritures, ni la puissance de Dieu» (Matth. 22:23-32). Il en est toujours ainsi. Les incrédules ne connaissent pas les Écritures, même s'ils sont familiers avec la lettre ; l'esprit des Écritures leur en est complètement inconnu ; ils ne peuvent pas en juger. D'un autre côté, ils ne connaissent pas la puissance de Dieu. Ces deux facteurs manquent complètement dans leurs calculs ; nous n'avons donc pas à nous étonner des résultats de ceux-ci. Mais ce sera le tour des incrédules de s'étonner, même de s'effrayer, quand la parole du Fils de Dieu s'accomplira. Qu'ils veuillent ou ne veuillent pas l'accepter, cela est écrit et ne passera pas : «L'heure vient en laquelle tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront sa voix ; et ils sortiront, ceux qui auront pratiqué le bien, en résurrection de vie, et ceux qui auront fait le mal, en résurrection de jugement» (Jean 5:28, 29).

Ceux qui auront pratiqué le bien ? Ah ! pensent bien des gens, voilà une parole pour moi. Si l'on en vient là, il ne me manquera rien. Je me suis toujours efforcé de remplir mon devoir d'homme et de chrétien ; personne ne peut me convaincre d'une mauvaise action.

Ami, si tu penses ainsi, tu as fait un faux calcul. Il t'arrive, comme autrefois aux sadducéens : Tu ne connais pas les Écritures. La mesure avec laquelle tu mesures, n'est pas valable devant Dieu. Les Juifs demandaient un jour au Seigneur Jésus : «Que ferons-nous pour faire les oeuvres de Dieu ?» Il leur répondit : «C'est ici l'oeuvre de Dieu, que vous croyiez en Celui qu'il a envoyé» (Jean 6:28-29). As-tu fait cela ? Si non, tu n'as pas encore fait la première oeuvre, par laquelle un homme peut plaire à Dieu. Ta dette peut n'être pas si grande que celle de tes voisins et de tes amis ; mais elle existe, et tu ne peux la payer. Le chemin est large, qui conduit à la perdition ; sur ce chemin il y a place, non seulement pour le blasphémateur et le moqueur, l'ivrogne et l'homme immoral, mais aussi pour l'homme religieux et honorable, pour l'ami de la tempérance et pour celui qui est sévère dans ses moeurs. Les uns se garderaient bien d'avoir affaire avec les autres ! Chacun marche dans son propre sentier, mais tous marchent sur la même route, qui conduit à la perdition. Tous sont pécheurs, impurs, perdus. Pour tous il n'y a de délivrance que dans le seul sacrifice du corps de Jésus Christ, qui un jour courba sa tête sous les coups terribles du jugement de Dieu. Il est le chemin, la vérité, la vie. Nul ne peut venir au Père que par lui. «Celui qui a le Fils, a la vie ; celui qui n'a pas le Fils de Dieu, n'a pas la vie» (1 Jean 5:12). «Qui croit au Fils, a la vie éternelle ; mais qui désobéit au Fils, ne verra pas la vie, mais la colère de Dieu demeure sur lui» (Jean 3:36). Tel est le langage simple et intelligible pour tous de la parole de Dieu. Oh ! écoute ; crois-le ; apprends alors à chanter ce cantique : «À celui qui nous aime, et qui nous a lavés de nos péchés dans son sang — et il nous a faits un royaume, des sacrificateurs pour son Dieu et Père ; — à Lui la gloire et la force aux siècles des siècles ! Amen !» (Apoc. 1:5-6).

3 L'Au-delà : Le grand trône blanc et l'état éternel — Apoc. 20:11 à 21:10

«Et je vis un grand trône blanc, et celui qui était assis dessus, de devant la face duquel la terre s'enfuit et le ciel ; et il ne fut pas trouvé de lieu pour eux. Et je vis les morts, les grands et les petits, se tenant devant le trône ; et des livres furent ouverts ; et un autre livre fut ouvert qui est celui de la vie. Et les morts furent jugés d'après les choses qui étaient écrites dans les livres, selon leurs oeuvres. Et la mer rendit les morts qui étaient en elle ; et la mort et le hadès rendirent les morts qui étaient en eux, et ils furent jugés chacun selon leurs oeuvres. Et la mort et le hadès furent jetés dans l'étang de feu ; c'est ici la seconde mort, l'étang de feu. Et si quelqu'un n'était pas trouvé écrit dans le livre de vie, il était jeté dans l'étang de feu» (Apoc. 20:11-15).

«Et je vis un nouveau ciel et une nouvelle terre ; car le premier ciel et la première terre s'en étaient allés ; et la mer n'est plus. Et je vis la sainte cité, nouvelle Jérusalem, descendant du ciel d'auprès de Dieu, préparée comme une épouse ornée pour son mari. Et j'ouïs une grande voix venant du ciel, disant : Voici, l'habitation de Dieu est avec les hommes, et il habitera avec eux ; et ils seront son peuple, et Dieu lui-même sera avec eux, leur Dieu. Et Dieu essuiera toute larme de leurs yeux ; et la mort ne sera plus ; et il n'y aura plus ni deuil, ni cri, ni peine, car les premières choses sont passées. Et celui qui était assis sur le trône, dit : Voici, je fais toutes choses nouvelles. Et il me dit : Écris, car ces paroles sont certaines et véritables. Et il me dit : C'est fait. Moi, je suis l'alpha et l'oméga, le commencement et la fin. À celui qui a soif, je donnerai, moi, gratuitement, de la fontaine de l'eau de la vie. Celui qui vaincra héritera de ces choses, et je lui serai Dieu, et lui me sera fils. Mais quant aux timides, et aux incrédules, et à ceux qui se sont souillés avec des abominations, et aux meurtriers, et aux fornicateurs, et aux magiciens, et aux idolâtres, et à tous les menteurs, leur part sera dans l'étang brûlant de feu et de soufre, qui est la seconde mort» (Apoc. 21:1-8).

3.1 Il y a une révélation sur l'Au-delà

La résurrection de notre Seigneur Jésus Christ et la résurrection des morts, ont réclamé jusqu'à présent notre attention. La question se pose maintenant tout naturellement : Dieu ne nous a-t-il pas révélé quelque chose de plus sur la mort et sur la résurrection ? Nous a-t-il fait des communications sur l'état qui suit la mort et après que l'on a quitté le tombeau ? Ou bien sommes-nous livrés à de simples conjectures en ce qui concerne les choses éternelles ? Quand on pose des questions pareilles ou semblables, on entend toujours répéter : Ah ! aucun homme ne sait ce qu'il y aura après la mort. Personne n'est revenu de l'au-delà, pour nous dire ce qui s'y passe et ce qui nous y attend.

Tout ceci n'est que mensonge. Nous savons certainement quelque chose sur l'au-delà, et en tout cas quelqu'un est venu nous faire des communications sur le monde invisible au-delà de la tombe. Déjà dans l'Ancien Testament, encore plus dans le Nouveau, obscurément dans celui-là, dans celui-ci clairement et d'une manière très compréhensible, Dieu nous a parlé de ces choses ; de plus, le Fils de Dieu lui-même a quitté la gloire pour descendre sur cette terre, pour nous annoncer les pensées et les conseils éternels de Dieu et nous dire quel sera le sort éternel de l'homme, de celui qui est de la foi en Jésus, ou de celui qui se refuse à recevoir Christ comme son Sauveur. Oui, dans le passage que nous venons de lire, le prophète divinement inspiré lève si complètement le voile, que nous pouvons jeter un long regard sur les siècles infinis de l'éternité, y voir toutes choses d'une manière si claire et si précise, qu'elles prennent vie et forme devant nos yeux.

En 1 Cor. 15:24, après avoir fixé l'ordre dans lequel la résurrection aura lieu, le passage ajoute : «Ensuite la fin». Ici, dans le livre de l'Apocalypse, cette fin est décrite d'une manière plus précise, aussi bien la fin de toutes les choses créées que la fin de l'homme ; aussi bien la fin terrible des morts que la fin glorieuse de ceux qui vivront éternellement avec Christ, et enfin celle de toutes les voies de Dieu sur cette terre, le Seigneur Jésus remettant le royaume à son Dieu et Père. Il a plu à Dieu de faire abonder sa grâce envers nous en toute sagesse et intelligence (Éph. 1:8), et il nous parle avec une clarté telle que l'on ne peut se méprendre sur ses enseignements. Son nom en soit loué ! Il n'y a pas besoin d'un esprit transcendant ou d'une riche culture scientifique pour comprendre le langage de Dieu. Non, le lecteur le plus simple et le moins cultivé peut saisir ce que Dieu lui dit, et il est très remarquable que c'est précisément dans l'Apocalypse que, dès le commencement du livre, ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la gardent sont proclamés heureux (chap. 1:3). Que Dieu nous accorde à tous de participer à ce bonheur.

3.2 Le grand trône blanc et le jugement

«Je vis», dit Jean, «un grand trône blanc, et celui qui était assis dessus» (v. 11). Qui est celui qui est assis sur le trône ? Cela ne demande pas d'explication plus précise. C'est Dieu. Mais Jean ne dit pas : «Je vis Dieu assis sur le trône», parce que Dieu habite une lumière inaccessible et aucun des hommes ne l'a vu ni ne peut le voir (1 Tim. 6:16). En outre, nous savons que Dieu a remis tout jugement au Fils, de sorte que nous pouvons dire aussi : C'est Christ qui est assis sur le trône ; mais Christ est Dieu.

Déjà au chap. 4 de notre livre, Jean voit un magnifique trône, «et sur ce trône, quelqu'un était assis». Là aussi, il n'est pas dit qui était ce quelqu'un ; Jean nous décrit seulement son apparence : «Il était, à le voir, semblable à une pierre de jaspe et de sardius ; et, autour du trône, un arc-en-ciel, semblable à une émeraude» (v. 2, 3). Cet arc-en-ciel rayonnant en une couleur d'émeraude, manque au chap. 20. Pourquoi ? Parce qu'au temps mentionné dans le quatrième chapitre, celui qui est assis sur le trône se souvient encore de son alliance avec la terre. L'arc-en-ciel est le signe bien connu de cette alliance (voyez Gen. 9:1-17). La fin n'est pas encore là. Il vient sans doute de terribles jugements sur la terre. «Du trône sortent des éclairs, des voix et des tonnerres», mais Dieu se souvient encore de son alliance, qu'il fit autrefois avec Noé. Ici (au chap. 20), nous sommes arrivés à la fin de toutes les voies de Dieu envers cette création. Le temps de la grâce et de la patience de Dieu est passé, l'heure du règlement de comptes est venue, et d'un règlement de comptes sans miséricorde, d'un jugement sans grâce.

Un grand trône blanc est dressé. La couleur blanche rappelle la pureté et la sainteté de ce trône et de Celui qui y est assis, aussi bien que la solennité et la justice incorruptible du jugement qui doit en émaner. Devant la face du saint juge s'enfuient le ciel et la terre, et il n'est pas trouvé de lieu pour eux (*). La fin de tout ce qui est visible, créé, est venue, la fin du système actuel, tel que Dieu l'a établi. Cette création est temporaire et passagère, elle a un commencement et une fin, et de fait une fin en jugement, à cause du péché par lequel elle a été souillée et corrompue. On lit dans la seconde épître de Pierre : «Les cieux et la terre de maintenant sont réservés par sa parole pour le feu, gardés pour le jour du jugement et de la destruction des hommes impies... Or le jour du Seigneur viendra comme un voleur ; et, dans ce jour-là, les cieux passeront avec un bruit sifflant, et les éléments embrasés seront dissous, et la terre et les oeuvres qui sont en elle seront brûlées entièrement» (2 Pierre 3:7-10).

(*) En Matth. 25:31 et suiv., le trône est sur la terre (sur laquelle Christ est descendu en gloire), et toutes les nations de la terre sont rassemblées devant Lui pour être jugées. Ici (Apoc. 20), le ciel et la terre passent. On voit déjà par ce seul point, combien ces deux jugements sont différents l'un de l'autre, soit quant à leur teneur, soit quant au temps.

Ce sont des choses sérieuses, dont nous entendons parler par la bouche de ces témoins de Dieu, des choses solennelles que Jean voit. Devant le trône comparaissent «les morts», grands et petits, c'est-à-dire les gens distingués et ceux de basse condition, les honorés et les méprisés ; car ici les différences de rang n'ont plus de valeur. Le ciel et la terre sont dissous dans un violent incendie, mais les morts, les hommes ne passent pas ; ils restent, ils apparaissent de nouveau. L'incrédule voudrait bien disparaître aussi, et pour se dissimuler le sérieux de ce qui l'attend, et pour réduire au silence les importunes voix d'avertissement qui, cependant, se font toujours entendre plus haut en lui, il se livre à la pensée illusoire qu'il pourrait bien échapper à l'oeil du juge qui voit tout. Pour que Dieu ne retrouve aucun grain de sa poussière, il soumet son corps à la crémation. Oui, mes chers amis, l'incrédule a peur ! Il a peur, quoique le sourire d'un orgueil hautain soit sur ses lèvres quand il entend «ces discours insensés de résurrection et de rétribution». Et il a raison d'avoir peur ; sa crainte est bien fondée. Le Dieu qui autrefois a formé l'homme de la poussière de la terre, le fera aussi revenir de la poussière. Tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront la voix du Fils de Dieu ; pas un ne manquera devant le grand trône blanc, pas un ne sera oublié.

«Je vis les morts». Ce sont tous ceux qui sont rangés sous ce nom, dont la vie et toute l'histoire porte ce titre, qui non seulement ont succombé à la mort naturelle, mais aussi sont morts dans leurs fautes et dans leurs péchés, et qui sont, pour ainsi dire, doublement morts. Quel contraste entre eux et tous ceux qui appartiennent à la première résurrection !

Ceux-ci sont proclamés heureux et saints ; sur eux la seconde mort n'a point de pouvoir ; pour eux il n'y a point de jugement, ils sont passés de la mort à la vie (Jean 5:24), et ils vivront avec Christ d'éternité en éternité. Mais les morts, ceux qui auront pratiqué le mal, leur lot est le jugement, la seconde mort, l'étang de feu avec toutes ses terreurs. Comme l'Écriture nous parle clairement ! Comme elle assigne à chacun sa place en peu de mots ! Celui qui appartient à Christ a part à la première résurrection, la vie et le salut sont à lui pour l'éternité ; celui qui n'a pas Jésus, ne verra pas la vie ; son lot est une seconde résurrection, la seconde mort. L'homme peut fermer son oreille au langage sérieux de l'Écriture et repousser ses communications et ses enseignements. Mais qu'est-ce que cela signifie ? La vérité divine demeure la même ; elle subsiste, que l'homme l'accepte ou ne l'accepte pas. «Écris !» est-il dit au prophète ; «écris», afin que cela demeure établi pour tous les temps, afin que tous puissent le lire ; «écris», pour la consolation et l'encouragement des croyants, et pour l'avertissement et l'exhortation des incrédules ; «écris», afin que personne n'ait d'excuse ; car ces paroles sont certaines et véritables. Si le ciel et la terre passent, les paroles de Dieu ne passeront pas. Pas un iota, pas un trait de lettre, ne restera inaccompli.

«Et je vis les morts... se tenant devant le trône ; et des livres furent ouverts». C'est une image destinée à nous montrer combien le jugement sera sérieux et entrera dans les détails. Dieu n'a pas besoin de livres pour venir en aide à sa mémoire, mais il parle de livres pour nous faire entendre d'une manière compréhensible, à nous, hommes oublieux, que tout viendra là en lumière. Quel compte ! quelles surprises ! Je me servirai d'un faible exemple pour éclairer ce point. Plusieurs d'entre nous vont peut-être chercher des marchandises à crédit. Le marchand inscrit tout exactement sur ses livres, et au bout d'un certain temps il produit sa note. On y jette un coup d'oeil et l'on est tout étonné de la trouver si élevée. Mais, si on examine les articles un à un, on trouve que tout est en règle ; on doit la somme entière. De même, là aussi chacun trouvera sa dette inscrite, et sa conscience témoignera que le compte est exact. Ici, l'on passe légèrement sur beaucoup de choses et on les oublie ; on cherche à les embellir, à les excuser, à les couvrir d'un manteau. Là, tout apparaîtra dans sa vraie lumière, comme Dieu l'a vu et entendu, et comme il le juge ; et chacun sera jugé d'après ce qui est écrit dans les livres, selon ses oeuvres, selon ce qu'elles méritent. L'heure du jugement s'est levé ; le temps de la grâce est passé pour toujours ; et celui qui est assis sur le trône juge d'après sa justice et sa sainteté.

N'y a-t-il pas de trait qui adoucisse ce terrible tableau ? Non, aucun rayon de douce et consolante lumière n'en traverse l'obscurité. À côté des livres du jugement, on ouvre bien encore un autre livre, «qui est le livre de la vie». Mais on y cherche en vain les noms des morts qui se tiennent devant le trône. Tous ceux qui sont inscrits dans ce livre, sont depuis longtemps en sûreté ; ils appartiennent à la résurrection de vie. Le livre de vie n'est ouvert ici que pour montrer à chacun qu'on n'y peut trouver son nom, qu'il y a bien eu pour lui la possibilité d'être inscrit dans ce livre, mais qu'il a laissé passer le temps de la grâce, et méprisé, ou tout au moins négligé, le grand salut de Dieu.

Mes chers amis ! Nous nous trouvons dans le temps précédent ces réalités si solennelles de l'éternité. Peut-être nos noms sont-ils inscrits dans le livre d'église ou dans la liste des membres d'une communauté religieuse sur cette terre ; mais je le demande : Sont-ils aussi inscrits là-haut, dans les cieux ? Lorsqu'un jour les disciples revinrent vers leur Seigneur et exprimèrent leur joie de ce que même les mauvais esprits leur étaient soumis, Jésus leur répondit : «Ne vous réjouissez pas de ce que les esprits vous sont assujettis, mais réjouissez-vous, parce que vos noms sont écrits dans les cieux» (Luc 10:20). C'est pourquoi je demande encore une fois : Nos noms sont-ils tous écrits dans les cieux ? Que celui qui ne peut encore répondre oui pour sa personne à cette question, se hâte pour le salut de son âme ! «Aujourd'hui, si tu entends sa voix, n'endurcis pas ton coeur !» Considérez ceci : «Si quelqu'un n'était pas trouvé écrit dans le livre de vie, il était jeté dans l'étang de feu».

Dans quel but ? Pour y être anéanti ? Non, «la fumée de leur tourment monte aux siècles des siècles ; et ils n'ont aucun repos, ni jour, ni nuit» (Apoc. 14:11). Leur ver ne meurt point, et le feu ne s'éteint point (Marc 9:48). C'est un mensonge de Satan, que les impies doivent être anéantis. Si l'homme meurt, son âme va dans l'éternité, et si dans la résurrection le corps et l'âme sont de nouveau réunis, cela arrive afin de mettre l'homme dans un état qui ne soit plus sujet à mourir ni à disparaître.

Mais, objecte-t-on, ceci s'accorde-t-il avec l'amour de Dieu et avec le Dieu d'amour ? Peut-il vouloir cela ? Peut-il agir ainsi ? Je n'ai pas le temps aujourd'hui d'entrer dans les détails de cette question ; je dirai seulement ceci : L'amour de Dieu est parfait ; sa miséricorde est divinement grande, beaucoup, beaucoup plus grande que nous ne pouvons seulement nous le représenter ; mais si parfait que soit son amour et si grande que soit sa miséricorde, sa justice et sa sainteté sont tout aussi parfaites et grandes. Dieu ne peut agir aux dépens de quelqu'une de ses qualités. Il est parfait à tous égards, et il faut tenir compte de chaque côté de son Être. Veux-tu voir qui il est ? Regarde à la croix. Là tu vois le Dieu d'amour et de miséricorde, qui a donné la plus grande preuve de son amour dans le sacrifice de son Fils unique pour des pécheurs perdus, pour des ennemis et des impies. Mais là tu reconnais aussi en

même temps le Dieu juste et saint, qui n'a pu épargner même son Fils bien-aimé, et qui a dû répandre toute sa colère sur Lui, lorsqu'il était à la brèche pour le pécheur.

Ce Dieu, tout homme doit le rencontrer. Bienheureux est-il, si cela a lieu aujourd'hui, pendant le temps de la grâce ! Malheur à lui, s'il doit se tenir devant Lui, quand il n'y a plus de grâce ! Ce n'est pas l'anéantissement qui est sa part, non, il est jeté dans l'étang de feu, pour y être à toujours séparé de Dieu et en rapport avec le diable et avec ses anges, pour l'éternité dans les peines et dans les tourments ! «Ce sont des imaginations», dit l'incrédule, «des contes d'enfants, bons tout au plus pour de vieilles femmes et des enfants, mais non pour les hommes intelligents et éclairés». Non, ce sont des réalités, c'est la parole de Dieu ! «Celui qui habite dans les cieus se rira d'eux, le Seigneur s'en moquera» (Ps. 2:4).

Chers amis, il y a une gloire éternelle, et il y a une damnation éternelle. Nous tous qui sommes rassemblés ici, nous serons, soit dans l'une, soit dans l'autre. Oh ! puissions-nous un jour nous revoir tous dans la gloire ! Que Dieu, dans sa grâce, nous préserve tous du sort des damnés, qui est épouvantable au-delà de toute description ! Ce n'est pas en vain qu'il est écrit : «C'est une chose terrible que de tomber entre les mains du Dieu vivant» (Hébr. 10:31).

Mais continuons : «Et la mer rendit les morts qui étaient en elle ; et la mort et le hadès rendirent les morts qui étaient en eux, et ils furent jugés, chacun selon leurs oeuvres. Et la mort et le hadès furent jetés dans l'étang de feu» (v. 13, 14). Ces expressions : «La mort et le hadès rendirent les morts qui étaient en eux», et «La mort et le hadès furent jetés dans l'étang de feu», peuvent paraître difficiles à comprendre à plusieurs d'entre nous. La parole de Dieu a une grande profondeur de signification, et elle est très exacte. Souvent de courtes expressions isolées contiennent une grande et splendide vérité. Ainsi en est-il ici. La première phrase enseigne en peu de mots non seulement la résurrection, mais la résurrection du corps.

La mort et le hadès sont ici, pour ainsi dire, personnifiés et représentés comme deux puissances opposées à Dieu et à l'homme. La mort est la puissance qui tient captif le corps de l'homme ; le hadès, la puissance qui reçoit son âme, quand le corps et l'âme se séparent. La mort et le hadès, conséquence du péché, cessent avec cette création, ils sont jetés dans l'étang de feu. «Le dernier ennemi qui sera aboli, c'est la mort» (1 Cor. 15:26). Ces deux puissances devront rendre leur proie, qu'elles ont retenue si longtemps ; en d'autres termes, le corps et l'âme seront de nouveau réunis, l'un venant de la mort, de la corruption, l'autre venant du hadès, du lieu où étaient gardées les âmes des morts. «Jésus a les clefs de la mort et du hadès» (Apoc. 1:18) ; tous deux doivent s'incliner devant son pouvoir tout puissant, et rendre ce qu'ils ont tenu enfermé.

Ainsi donc les «morts» seront placés devant le grand trône blanc, revêtus de corps de résurrection et d'éternité, des hommes véritables, non des esprits ou des ombres, mais des hommes en chair et en os. Ils seront là sous la lumière accablante de ce siège judiciaire, avec leurs péchés, sans espérance, sans aucune possibilité d'échapper. Rien ne les protège, ni ne les met à l'abri des yeux flamboyants de Celui qui est assis sur le trône ; il ne leur restera pas même le cri de désespoir : «Montagnes, tombez sur nous, coteaux, couvrez-nous» (Luc 23:30) ; car le ciel et la terre auront passé, et leur lieu ne sera pas trouvé. Rien qu'un jugement sans miséricorde, auquel il n'y a pas moyen d'échapper, un tourment sans adoucissement, une terreur sans fin. Pécheur, prends-y garde ! Considère ce qui est utile pour ta paix. Aujourd'hui encore la miséricorde de Dieu est grande. Il ne veut pas que tu meures, mais que tu te convertisses et que tu vives. Aujourd'hui encore il te fait dire : «Délivre-le, pour qu'il ne descende pas dans la fosse : j'ai trouvé une propitiation» (Job 33:24).

3.3 L'état éternel

Nous arrivons maintenant à l'autre partie de notre sujet : Quelle sera la fin, l'éternité de ceux qui, par la grâce de Dieu, ont été arrachés à la perdition, se sont échappés des chaînes du péché ? Nous avons vu la fin de l'homme sans Dieu ; elle est terrible, et ne peut être autre chose. Elle correspond aux oeuvres de l'homme, à l'inimitié de son coeur contre Dieu. Mais autant est terrible le sort que l'homme se prépare lui-même, autant est glorieux, oui, glorieux au-delà de toute expression, ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment. Dans les deux cas, le résultat correspond à l'oeuvre et à l'ouvrier.

3.3.1 Nouveaux cieus et nouvelle terre

«Et je vis un nouveau ciel et une nouvelle terre ; car le premier ciel et la première terre s'en étaient allés, et la mer n'est plus» (Apoc. 21:1). Nous sommes stupéfaits en écoutant ces paroles. Ici encore, de grandes choses nous sont communiquées en peu de mots. Une création toute nouvelle surgit, comme le corps de résurrection sort de notre corps d'abaissement, une création, dont les conditions d'existence seront tout autres que celles de la création actuelle ; car «la mer n'est plus». Tous ceux qui appartiennent à cette nouvelle création, les habitants du nouveau ciel et de la nouvelle terre, n'ont plus besoin de vie végétale ou animale ; ils se passeront entièrement de ce dont l'homme a besoin aujourd'hui pour subsister. Ils seront de nouvelles créatures avec des corps glorieux et spirituels, des hommes, de véritables hommes, mais qui ne seront plus liés aux lois actuelles de la nature.

3.3.2 La nouvelle Jérusalem, l'habitation de Dieu avec les hommes

Mais il y a plus. Jean continue en disant : «Et je vis la sainte cité, nouvelle Jérusalem, descendant du ciel d'auprès de Dieu, préparée comme une épouse ornée pour son mari. Et j'ouïs une grande voix venant du ciel, disant : Voici, l'habitation de Dieu est avec les hommes, et il habitera avec eux... leur Dieu» (v. 2-3). La sainte ville, la nouvelle Jérusalem, descend dans ce nouvel et éternel ordre de choses, si différent de l'ancien, et même de tout ce que la domination du Messie manifesterait dans le règne de mille ans. Elle ressemble à une épouse ornée pour son époux. Dieu l'a préparée lui-même magnifiquement, car c'est l'Épouse, la femme de l'Agneau (comp. v. 9 et suiv.). Elle est appelée l'habitation de Dieu avec les hommes. Étant aujourd'hui «l'habitation de Dieu par l'Esprit» (Éph. 2:22), elle gardera cette place privilégiée dans l'éternité.

Dès les temps anciens, le désir et le plan de Dieu étaient d'habiter avec les hommes. Mais le péché ne lui permit pas longtemps de se reposer dans la première création ; il mit un abîme insurmontable entre Lui et l'homme. Où Dieu doit habiter, il ne doit pas y avoir de péché. C'est pourquoi, dans l'ancienne alliance, où sa gloire demeurait au milieu du peuple d'Israël, Dieu devait s'entourer de toute une série de sacrifices, par lesquels le péché était expié, quoique seulement d'une manière typique (Dieu regardait toujours d'avance au seul sacrifice du corps de Jésus Christ). Chaque année, au grand jour des expiations, le souverain sacrificateur devait entrer dans le sanctuaire avec du sang, et une suite ininterrompue de sacrifices de tout genre devait être offerte. Ce n'était qu'ainsi, sur la base d'une expiation accomplie, que Dieu pouvait séjourner au milieu de son peuple terrestre.

Christ étant venu et s'étant offert lui-même comme victime pour l'abolition du péché, l'abîme est si complètement comblé pour celui qui croit en Jésus, que d'un côté, le croyant lui-même devient un temple de Dieu, et d'un autre côté, il est ajouté comme une pierre vivante à la maison de Dieu. Le Seigneur Jésus bâtit aujourd'hui son Assemblée ; celui qui croit de coeur en Lui, appartient à cette Assemblée, à ce bâtiment divin, dans lequel Dieu habite par son Esprit. Eh bien ! cette maison de Dieu, appelée maintenant l'Épouse de Christ, alors la femme de l'Agneau, Jean la voit descendre du ciel, sous l'image d'une ville, «la nouvelle Jérusalem». Elle forme le centre du système céleste, comme autrefois l'ancienne Jérusalem formait, selon les pensées de Dieu, le centre de cette terre. Dieu demeurait autrefois là dans son temple ; dans la plus grande proximité, dans les nombreux appartements de la maison de Dieu, demeuraient les

sacrificateurs, et plus éloigné, le peuple. Ainsi Dieu habitera un jour dans l'état éternel, dans son tabernacle, avec les hommes de la nouvelle terre. Les saints célestes forment ce tabernacle ou cette habitation de Dieu. Il n'y a plus de Juifs, ni de Gentils, comme maintenant, ou même dans le règne de mille ans, mais seulement des hommes ; il n'y a pas non plus des peuples ou des nations, mais seulement un peuple : le peuple de Dieu. Toutes les catégories qui se lient avec cette création et avec le temps, ont disparu.

Mais il y a plus. Dans le jardin d'Éden, Dieu considérait son oeuvre, pour ainsi dire, à une certaine distance ; il visitait l'homme. Mais dans l'état éternel, Dieu ne visitera pas seulement de temps en temps le nouveau théâtre que sa main aura construit pour l'homme, il demeurera éternellement au milieu des hommes. Le repos sabbatique de Dieu (Héb. 4) s'est levé, et ne sera jamais détruit. Le plan de Dieu est accompli. «C'est fait !» dit-il, «Moi je suis l'alpha et l'oméga, le commencement et la fin» (v. 6). Il fait toutes choses nouvelles. «Et il habitera avec eux ; et ils seront son peuple, et Dieu lui-même sera avec eux, leur Dieu. Et Dieu essuiera toute larme de leurs yeux ; et la mort ne sera plus ; et il n'y aura plus ni deuil, ni cri, ni peine, car les premières choses sont passées».

Nous trouvons des expressions semblables dans le prophète Ésaïe, en rapport avec la bénédiction qui régnera sur cette terre dans le règne de mille ans ; mais, en comparant les passages de près, nous trouverons de grandes différences. Ésaïe annonce un état splendide, mais terrestre et temporel, qui sera la part des justes. La bénédiction, une merveilleuse bénédiction, la paix et la joie régneront où le trouble, la malédiction, la volonté propre et la violence, ont tenu le sceptre si longtemps ; cependant la bénédiction ne sera pas sans mélange. La mort n'est pas encore abolie ; le péché est encore là ; par conséquent, la douleur et le deuil. Mais quand la perfection, l'état éternel sera venu, rien ne rappellera plus la première terre : «Les premières choses seront passées».

Il vaut la peine de remarquer que dans tout ce passage il n'est pas fait mention de l'Agneau. C'est Dieu qui est sur le premier plan. La «fin» est venue, où Christ remet le royaume à son Dieu et Père (1 Cor. 15:24). Non que Christ cesse jamais de régner, mais son gouvernement particulier comme Fils de l'homme ressuscité, c'est-à-dire son gouvernement pour un laps de temps déterminé sur un peuple terrestre et sur le monde en général, prendra fin. Cette domination ou ce règne, auquel les saints participeront, il les remettra à son Dieu et Père (tandis que lui-même comme homme prendra dans la gloire la place de dépendance, comme il l'a prise un jour en grâce sur la terre), afin que Dieu — Père, Fils et Saint Esprit — Dieu comme tel, soit tout en tous.

Nous contemplons donc ici la gloire de Dieu dans son sens le plus complet, le plus étendu, et nous pouvons nous écrier avec l'apôtre : «Que dirons-nous donc à ces choses ?» Ce Dieu grand, puissant et admirable, veut lui-même essayer toute larme de nos yeux, comme une mère essuie d'une main tendre les larmes de son enfant qui pleure !

3.4 Encore un appel à recevoir le salut

Vraiment, il est le Dieu d'amour ! C'est pourquoi il ne peut terminer ces communications magnifiques et en même temps si solennelles, sans adresser encore une fois une invitation amicale à celui qui a soif, et un avertissement direct à ceux qui restent loin de Lui dans la paresse ou dans la méchanceté de leurs coeurs : «À celui qui a soif, je donnerai, moi, gratuitement, de la fontaine de l'eau de la vie... Mais quant aux timides, et aux incrédules, et à ceux qui se sont souillés avec des abominations, et aux meurtriers, et aux fornicateurs, et aux magiciens, et aux idolâtres, et à tous les menteurs, leur part sera dans l'étang brûlant de feu et de soufre, qui est la seconde mort» (v. 6 et 8).

Ces derniers mots se trouvent précisément à la place qui leur donne la plus grave signification ; n'oublions pas en effet que ce qui nous est présenté, c'est l'état éternel. Quand Dieu sera tout en tous, quand il descend en amour pour habiter avec les hommes, quand il aura essuyé toute larme, et que les rachetés jouiront des bénédictions d'une éternité bienheureuse, alors, oui, alors, la part des perdus est dans l'étang brûlant de feu et de soufre, et il n'y a plus un seul mot qui exprime que les terreurs de ce lieu passeront ou cesseront une fois. Le coeur tremble à cette pensée, et encore une fois je voudrais vous avertir : Que personne ne se laisse tromper en se persuadant que Dieu est amour et ne peut permettre une telle chose. Oui ! Dieu est amour, mais il n'est pas seulement amour, il est aussi lumière.

Considérons encore ceci : la sombre liste de ceux qui trouveront leur place dans l'étang de feu, nomme en premier lieu les timides et les incrédules, et en dernier lieu les menteurs. Entre ces deux extrémités se trouvent les meurtriers, les fornicateurs, les magiciens, etc. N'est-ce pas très sérieux ? On devrait penser qu'il est impossible que les timides et les incrédules (mais qui, à part cela, sont peut-être des hommes tout à fait honorables), soient placés sur la même ligne que les meurtriers et les fornicateurs. Et c'est pourtant le cas ici, et Dieu ne se trompe jamais. Il juge et mesure à la balance de sa justice.

Qu'est-ce donc que les timides ? Ce sont ceux qui savent bien qu'ils devraient se conduire tout autrement qu'ils ne font, qui sont convaincus dans leur conscience et prennent mainte bonne résolution, mais qui avec cela renvoient de jour en jour d'agir sérieusement, parce qu'ils redoutent les conséquences d'un tel pas. Ils préfèrent être honorés des hommes plutôt que de Dieu. Ils ont peur d'un sourire moqueur, d'un haussement d'épaules plein de compassion ironique ; ils redoutent les remarques injurieuses, la perte de la considération et des avantages matériels, etc. Ils sont des timides.

Et les incrédules ? Ah ! on pense bien peu à ce que l'on fait, quand on ne croit pas à la parole de Dieu et à son témoignage au sujet de Christ ; on fait Dieu menteur. Quelle en est la conséquence ? Sa colère demeure sur celui qui agit de la sorte, car est-il moins coupable que celui qui ravit à son prochain sa propriété, son honneur ou sa vie ? — Et enfin, les menteurs ? Ils manifestent par leur mensonge qu'ils appartiennent à Satan, celui qui est menteur dès le commencement et le père du mensonge. C'est pourquoi aussi leur part est avec justice dans le feu qui est préparé pour le diable et ses anges.

Ici, nous avons atteint la fin dans le sens le plus complet et le plus précis de ce mot. L'état éternel, tant des rachetés que des perdus, est devant nos yeux. Dieu nous a renseigné sur tout, et, loué soit son Nom, «ses paroles sont certaines et véritables» (Apoc. 22:6). Que personne ne dise donc qu'on ne peut rien savoir sur l'état qui suit la mort et sur ce qui se passera dans l'éternité. Dieu a fait écrire ses communications à cet égard, et chacun peut les lire. Dans la conscience profonde du sérieux de ces questions, je termine par les paroles que Moïse, le fidèle homme de Dieu, adressait autrefois au peuple d'Israël : «J'appelle aujourd'hui à témoin contre vous les cieux et la terre : j'ai mis devant toi la vie et la mort, la bénédiction et la malédiction. Choisis la vie, afin que tu vives» (Deut. 30:19).

La mort — un ennemi vaincu — 1 Corinthiens 15 Au sujet de la RÉSURRECTION par Christian Briem

Bibliquest

Éd. 2006. Traduit de l'allemand

Table des matières abrégée

- 1 Introduction
- 2 Vue d'ensemble sur 1 Corinthiens 15:1-28
- 3 La résurrection du corps (15:35-49)
- 4 La venue du Seigneur et la victoire (15:50-58)

Table des matières détaillée

- 1 Introduction
- 2 Vue d'ensemble sur 1 Corinthiens 15:1-28
- 3 La résurrection du corps (15:35-49)
 - 3.1 Arguments de l'incrédulité (15:35)
 - 3.2 Exemples de la nature servant de modèles
 - 3.2.1 Mourir : la condition pour une vie nouvelle (15:36)
 - 3.2.2 Identité malgré la transformation (15:37-38)
 - 3.2.3 Diversité (15:39-41)
 - 3.2.4 Résumé
 - 3.3 Semences et moisson (15:42-44)
 - 3.3.1 Le caractère de la résurrection
 - 3.3.1.1 Corruption et incorruptibilité (15:42b)
 - 3.3.1.2 Déshonneur et gloire (15:43a)
 - 3.3.1.3 Faiblesse et puissance (15:43b)
 - 3.3.1.4 Corps animal et corps spirituel (15:44)
 - 3.3.2 Encore d'autres contrastes
 - 3.3.2.1 Premier Adam – dernier Adam (15:45-46)
 - 3.3.2.2 Premier homme, second homme (15:47-49)
- 4 La venue du Seigneur et la victoire (15:50-58)
 - 4.1 Hériter du royaume de Dieu (15:50)
 - 4.1.1 La chair et le sang (15:50)
 - 4.2 Le changement [ou : transmutation] des croyants (15:51)
 - 4.2.1 Un mystère (ou : secret)
 - 4.2.2 La résurrection dans l'Ancien Testament
 - 4.2.3 Une résurrection d'entre
 - 4.2.4 Tous seront changés (15:51)
 - 4.2.5 La dernière trompette (15:52ab)
 - 4.3 Incorruptibilité — Immortalité (15:53)
 - 4.4 La mort engloutie en victoire (15:54-55)
 - 4.4.1 La victoire de la mort ? (15:55)
 - 4.4.2 L'aiguillon de la mort, la puissance du péché (15:56)
 - 4.5 Une doxologie (15:57)
 - 4.6 Ainsi donc... (15:58)

1 Introduction

La résurrection de Jésus Christ occupe une place centrale dans le Nouveau Testament. Ce n'est pas seulement la résurrection des croyants qui s'y rattache directement, mais tout le christianisme est basé dessus, ou croûle avec. Et bien que la résurrection soit l'espérance de l'église (ou : assemblée), il y avait déjà au temps de l'apôtre Paul des gens parmi les croyants de Corinthe qui prétendaient qu'il n'y a pas de résurrection des morts (15:12).

Il est évident que derrière de telles affirmations se trouve le « serpent ancien » lui-même, tout simplement. Au commencement de l'humanité, Satan disait au premier couple humain : « Vous ne mourrez point certainement », et il remplaçait la parole de Dieu par sa propre parole ; de la même manière aujourd'hui, il dit : « Vous ne vivrez point certainement », car il n'arrive plus à tenir le mensonge précédent. Nous ne devrions même pas lui prêter l'oreille une seconde ! Ève lui prêta l'oreille, et ce fut la chute. Mettons bien plutôt notre confiance en Dieu et en Sa parole ! Nous serons alors du bon côté. Or Dieu dit qu'il y a une résurrection corporelle des morts, et la Bible nous le montre de manière non équivoque dans l'Ancien comme dans le Nouveau Testament.

Déjà dans l'un des plus anciens livres de la Bible, la question était posée : « Si un homme meurt, vivra-t-il ? » C'est le patriarche Job lui-même qui la posait, sous l'empire de la maladie et de la souffrance (Job 14:14). Un peu plus tard dans son livre, il donne lui-même la réponse : « Et moi, je sais que mon Rédempteur est vivant, et que, le dernier, Il sera debout sur la terre ; et après ma peau, ceci sera détruit, et de ma chair je verrai Dieu, Que je verrai, moi, pour moi-même ; et mes yeux [Le] verront, et non un autre » (Job 19:25-27). Quelle triomphe de la foi chez cet homme qui, condamné par ses amis, voyait sa peau déjà rongée par les vers, et qui savait que bientôt son corps aussi allait être livré à la destruction — cet homme pouvait, au milieu de sa détresse, lever les yeux par la foi vers Dieu, et parler de la résurrection de son corps !

Lorsque le Fils de Dieu, notre Seigneur et Sauveur Jésus Christ, était sur cette terre, Il parla également de la résurrection des morts, pas seulement la Sienne, mais aussi de la résurrection en général. Il dit une fois aux sadducéens, ces rationalistes incrédules : « Or que les morts ressuscitent, Moïse même l'a montré, au [titre] : 'Du buisson', quand il appelle le Seigneur : le Dieu d'Abraham, et le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob. Or il n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants ; car pour lui tous vivent » (Luc 20:37, 38). Oui, les morts ressusciteront. Mais ce que le Seigneur ajoute, à savoir que Dieu n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants, et que tous vivent pour Lui, montre en même temps la vérité de l'immortalité de l'âme. Pour Lui tous vivent, non seulement Abraham, Isaac et Jacob, mais tous les hommes, même si, dans leurs corps, ils sont morts depuis longtemps.

Dans ce petit ouvrage, et avec l'aide du Seigneur, nous aimerions nous occuper de ce que l'Écriture Sainte nous dit de la résurrection des croyants, et plus précisément sur la manière dont les croyants ressusciteront. Certes, Dieu nous donne la victoire, la victoire sur la mort. Il nous l'a promis (1 Cor 15:57). Mais comment le fera-t-Il ? De quel sorte de corps nous revêtira-t-Il au ciel ? Pour avoir des

éclaircissements à ce sujet, nous désirons considérer le chapitre 15 de la première épître aux Corinthiens, et surtout la dernière partie (15:35-58), car c'est justement de ce sujet dont elle s'occupe. Mais auparavant, il nous faudra aussi jeter un œil sur le contenu de la première partie (15:1-28), car les enseignements riches de ce passage sont à la base de nos considérations ultérieures.

2 Vue d'ensemble sur 1 Corinthiens 15:1-28

Pour réfuter les affirmations de ceux de Corinthe d'après lesquels il n'y aurait pas de résurrection de morts, l'apôtre Paul présente aux saints à Corinthe une série de faits et de vérités qui sont chacun de la plus haute importance.

Versets 1, 2

Le salut ne s'acquiert qu'en croyant à l'évangile, — non pas en y croyant de manière simplement intellectuelle ou sentimentale (ce serait une foi « vaine »), mais du cœur. Il n'y a pas de salut en dehors de l'évangile.

Versets 3, 4

Trois grands faits de l'évangile constituent la base (le fondement) de la bonne nouvelle de Dieu. Le premier fait est que Christ est mort pour nos péchés. C'était une mort expiatoire, et non pas seulement une mort de martyr. Le deuxième fait est qu'Il a été enseveli. C'était la preuve la plus certaine qu'Il était effectivement mort. En même temps aussi, toutes les espérances des croyants Juifs ont été ensevelies avec Lui (Luc 24:21). Le troisième fait est que Christ est ressuscité le troisième jour, non pas seulement d'après Ses propres paroles (Matt. 27:63), mais aussi « selon les Écritures ». Le corps qui pendait à la croix est le même corps qui a été ressuscité du tombeau.

Versets 5-11

Jamais une vérité a été aussi soigneusement attestée que celle de la résurrection de Christ. On en trouve sept fois le témoignage dans ces versets. Le premier témoignage est celui des saintes Écritures mêmes (voir Jonas 2:1; Osée 6:2; Ps. 16:10; Gen. 22:4,5; Hébr. 11:17-19; És. 53:10b). Ensuite cinq occasions sont nommées où le Seigneur ressuscité s'est présenté à des croyants individuellement ou en groupes, pendant les quarante jours avant Son ascension. Le fait que la plupart de ces témoins vivaient encore au moment de la rédaction de l'épître, renforce le poids de leur témoignage. Le septième témoin de Sa résurrection était l'apôtre Paul lui-même. Mais il avait vu le Seigneur non seulement en tant que ressuscité d'entre les morts, mais comme glorifié dans le ciel, ce qui a marqué tout son service de son empreinte.

Versets 12-19

Ces versets répondent à la question : Si Christ n'était pas ressuscité, quelle en serait la conséquence ? Les conséquences en seraient bouleversantes : Le message de l'apôtre Paul et des autres apôtres serait alors vain (creux, vide) ; ils seraient de faux témoins ; la foi des vrais chrétiens serait du néant ; ils seraient encore dans leurs péchés ; ceux qui se sont endormis en Christ seraient perdus. S'il en était ainsi, les croyants ne seraient pas les plus heureux, mais les plus misérables, les plus pitoyables de tous les hommes. Ils auraient en fait perdu les deux mondes, le présent et le futur !

Verset 20

L'apôtre tourne le dos abruptement à toute l'absurdité des raisonnements humains pour passer aux faits de la révélation divine : Christ est ressuscité d'entre les morts, et est donc les prémices de ceux qui se sont endormis. Cela montre clairement deux choses : D'abord qu'il s'agit d'une résurrection d'entre les morts (et non pas simplement des morts), et ensuite que Sa résurrection est un modèle de celle des Siens. Nous allons revenir sur ces deux points plus loin.

Versets 21,22

Il y a deux familles. La famille d'Adam englobe toute l'humanité, et tous meurent. La famille de Christ se compose de tous les Siens, de tous ceux qui sont « du Christ » (15:23). Ils seront rendus vivants quant à leur corps. Nous reviendrons plus loin en détail sur les deux têtes (ou : chefs) auxquelles se rattachent ces deux familles. Dans ce chapitre, il n'est parlé que de la résurrection des saints, c'est-à-dire de la « résurrection de vie » (Jean 5:29). La résurrection des injustes n'est pas le sujet de ce chapitre. Tout ce qui est dit ici sur la résurrection ne concerne que ceux qui ont cru. Il n'y a pas de rédemption universelle.

Versets 23-25

La résurrection se fera selon un ordre divin. Les prémices sont Christ. Avec Lui, la première résurrection a déjà commencé. Ensuite ce sera le tour de ceux qui sont du Christ à Sa venue. Cela comprend tous les saints de l'Ancien et du Nouveau Testament, depuis Adam jusqu'aux derniers saints, les martyrs juifs d'Apocalypse 20:4. Plus précisément, « la venue » ne signifie pas la venue effective du Seigneur, que ce soit l'enlèvement des saints ou l'établissement de Son royaume, mais Sa présence comme résultat de Sa venue.

« Ensuite la fin ». Cette fin ne signifie pas n'importe quelle fin d'une époque, mais la fin absolue, la fin de la première création, la fin du temps. Le Seigneur éliminera par le jugement toute principauté, toute autorité et puissance ennemies. Cela inclut la résurrection et le jugement des impies. Ils seront jugés avant qu'Il remette le royaume. Une fois qu'Il aura accompli tout cela, et qu'Il aura tout mis en accord avec les pensées de Son Dieu, et qu'Il aura rétabli toutes choses (Actes 3:21), alors tout sera accompli de son côté, et alors Il remettra le royaume à Son Dieu et Père (il ne Lui sera ni ôté ni donné à personne d'autre) ; cette transmission aura lieu à la fin de Son règne de mille ans (15:24).

Verset 25

Ce verset passe en revue (rétrospectivement) ce qui aura caractérisé Son règne. « Car il faut qu'Il règne jusqu'à ce qu'Il ait mis tous les ennemis sous ses pieds ». Lorsque le Père met les ennemis de Son Fils pour marchepied de Ses pieds (Hébr.10:13), le Fils commencera à les fouler aux pieds. Il le fera dès Sa venue pour l'établissement de Son règne et jusqu'à la fin.

Verset 26

« Le dernier ennemi qui sera aboli, c'est la mort ». Après que toutes les puissances opposées restantes auront été éliminées par le gouvernement de Christ, le dernier ennemi restant sera la mort. La mort et le hadès cesseront d'être (Apoc. 20:14). Mais cela ne signifie rien d'autre que la résurrection des morts — la seule allusion dans notre chapitre à la résurrection des impies et des pécheurs, la « résurrection de jugement » (Jean 5:29). Tous ceux qui n'auront pas eu part à la première résurrection se tiendront, ressuscités, devant le grand trône blanc d'Apocalypse 20 pour recevoir la sentence de leur jugement éternel. Il ne s'y trouvera aucun croyant.

Verset 27, 28

Une fois que les choses en seront arrivées au point que tout l'univers sera entièrement assujéti à Dieu, et que la nouvelle création sera dans son état définitif, le Fils se dessaisira alors de la royauté médiatoriale qu'Il détenait en tant qu'homme, et sera à nouveau assujéti à « Celui qui lui a assujéti toutes choses » (15:28). Ce sera alors l'état éternel. Même que le Seigneur Jésus soit Dieu le Fils, et soit absolument un avec le Père, — en tant qu'homme Il sera tout de même assujéti à Son Père pour l'éternité, comme Il l'était sur cette terre. Dans toute l'éternité, Il prendra la position normale de l'homme que Dieu avait prévu pour l'homme dès le commencement — la place de subordination. Le Seigneur Jésus sera toujours un homme, de sorte que nous pourrions toujours et éternellement Le voir et jouer de Lui.

Lorsque le Seigneur Jésus prendra Sa place éternelle comme homme, en tant que chef (tête) de toute la famille des rachetés, cela conduira à ce que « Dieu sera tout en tous ». Alors toute administration et domination humaines seront abandonnées pour toujours, et

Dieu, en tant que tel, (tout en étant toujours Père, Fils et Saint Esprit) aura la souveraineté sur tout — une souveraineté telle qu'Il l'avait dans l'éternité passée, et qui ne rencontrera plus aucune opposition.

Voilà pour la vue d'ensemble. Est-il possible qu'un croyant, un enfant de Dieu puisse rester indifférent lorsqu'il lui est accordé de regarder d'une telle manière dans le cœur de Dieu, et de jeter un coup d'œil dans l'éternité à venir et dans l'état éternel ? Cela ne nous jette-t-il pas dans l'adoration, dans la poussière devant Lui, de ce nous avons reçu un appel aussi élevé — être éternellement auprès de Christ dans la gloire de Dieu ?

Mais alors notre regard se tourne vers le futur proche, vers ce que nous attendons comme le prochain grand événement — la résurrection lors de la venue du Seigneur Jésus. Elle est la condition préalable à tout ce qui va suivre. Mais cet événement est d'une telle grandeur que nous avons besoin de la force du Saint Esprit pour pouvoir saisir dans nos cœurs les pensées divines. Nous allons donc nous tourner vers la dernière partie de cet extraordinaire « chapitre de la résurrection » en demandant à Dieu de nous ouvrir le cœur, et en même temps l'Écriture elle-même. Et avec tout cela, ne perdons jamais de vue que toutes les choses magnifiques que nous allons voir ne sont pourtant que le résultat des souffrances et de la mort de notre Sauveur. C'était la seule manière par laquelle Il pouvait vaincre le diable, et lui ôter le pouvoir de la mort (Héb. 2:14, 15), en sorte que pour nous, enfants de Dieu, la mort est déjà aujourd'hui un ennemi vaincu. Quelles en seront les conséquences dans l'avenir, nous allons le considérer dans ce qui suit avec l'aide de Dieu et dans une profonde reconnaissance.

Nous pourrions diviser en deux paragraphes la deuxième grande partie de la première épître aux Corinthiens :

- La résurrection du corps (15:35-49)
- La venue du Seigneur et la victoire (15:50-58)

3 La résurrection du corps (15:35-49)

La première partie de 1 Corinthiens 15 nous a montré clairement qu'il y a une relation indissoluble entre la résurrection de Christ et celle de Ses rachetés. Certains croyants à Corinthe n'attachaient pas beaucoup d'importance à la vérité sur la résurrection du corps, étant davantage occupés de la partie supérieure de l'homme, l'esprit ; ils pensaient être de cette manière très « spirituels ». Mais l'apôtre Paul leur avait enseigné combien la résurrection du corps était quelque chose d'essentiel et fondamental, et en même temps pratique dans ses conséquences.

Quelques détails avaient pourtant encore besoin d'être complétés. Par exemple, ces croyants étaient plus ou moins partis du fait que tous les croyants allaient mourir et qu'ils ressusciteraient lors de la venue de Christ. Mais en est-il vraiment ainsi ? N'y aura-t-il plus de saints vivants lors de la venue du Seigneur Jésus ? C'est la dernière partie de ce chapitre remarquable qui va nous en apprendre davantage là-dessus et sur bien d'autres questions.

Jusqu'ici l'apôtre Paul avait parlé du fait de la résurrection. Maintenant il enchaîne en plaçant devant le croyant le caractère et le processus de cet événement merveilleux. À la discussion sur la transformation que subira notre corps lors de la résurrection, se mêle facilement des doutes sur la résurrection elle-même ; c'est le diable qui les alimente. Dieu connaît les dangers qui guettent Ses enfants, et conduit ainsi Son serviteur à s'emparer de quelques arguments de l'incrédulité non seulement pour combattre ainsi l'ennemi, mais aussi pour faire briller d'autant plus clairement le comment de la résurrection.

3.1 Arguments de l'incrédulité (15:35)

En elle-même, la doctrine de la résurrection corporelle avait été présentée de façon suffisamment claire pour tous ceux qui sont réellement prêts à se soumettre à l'enseignement divin. Quand on connaît la toute puissance et l'omniscience de Dieu, on n'a pas de problème avec la résurrection. Mais les Corinthiens, malgré leur peu de connaissance de Dieu et de Son être, étaient des intellectuels discuteurs, et parmi eux il y avait des gens qui, sans attaquer ouvertement la vérité, cherchaient à mesurer les faits et vérités divins à l'aune de l'expérience humaine, faisant semblant d'être sincères en se lamentant sur « leurs difficultés ». Il semble que les croyants à Corinthe, au moins en partie, s'étaient déjà laissés contaminer par l'esprit des rationalistes. Car l'apôtre avait dû leur lancer un appel qui était un blâme : « Réveillez-vous [pour vivre] justement, et ne péchez pas ; car quelques-uns sont dans l'ignorance de Dieu, je vous le dis à votre honte » (15:34).

L'apôtre anticipe deux questions des sceptiques incrédules sur la résurrection des saints, qui se ramènent les deux au « comment ? » de la résurrection :

« Mais quelqu'un dira : Comment ressuscitent les morts, et avec quel corps viennent-ils ? » (15:35)

On peut dire que la première question a trait au déroulement de la résurrection, et la deuxième à son caractère. La réponse à ces deux questions se trouve dans la suite du chapitre, mais l'apôtre commence par répondre à la deuxième question (à partir du v. 42), peut-être parce qu'elle est plus définitive (la réponse à la première figure à partir du v. 50). Si, par la grâce de Dieu, l'apôtre Paul aborde ces questions, ce n'est pas pour revaloriser les arguments incrédules de certains sceptiques, mais pour fortifier la foi des saints en danger ; et il y avait bien de quoi, comme on l'a déjà vu, et nous sommes certains qu'il y en a autant besoin aujourd'hui.

Si nous comprenons le genre de raisonnements qui se trouvent derrière ces questions, il devient clair qu'il s'agit d'objections provenant de l'incrédulité. Les hommes ne peuvent se représenter un corps humain que sous une forme terrestre, comme nous le connaissons d'après la vie ici-bas. Du fait qu'un corps de ce genre, tiré de la poussière de la mort et ramené à la vie par la puissance de Dieu, ne serait pas adapté au ciel, les sceptiques attaquent le principe lui-même, et en tirent la conclusion : Il n'y a pas du tout de résurrection du corps. Peut-être posent-ils ces questions uniquement pour susciter une réponse des croyants qui puisse leur donner occasion de se moquer d'eux, en disant que ces corps de résurrection ne sont même pas adaptés pour le ciel.

Cela confirme une fois de plus que nous ne saurions absolument rien sur ce qui aura lieu après la mort si Dieu ne nous l'avait pas révélé. Abandonnés à nous-mêmes, nous n'en saurions pas plus que les philosophes 5 siècles avant Jésus Christ : Socrate, Platon, Aristote, et bien d'autres, ont beaucoup réfléchi sur la vie, la mort et l'au-delà, mais dans le meilleur des cas, ce n'était que des spéculations.

Or Dieu a parlé, bien-aimés ! Il a donné des révélations sur ce qui va arriver « dans l'au-delà », et aussi sur la sorte de corps dont Il nous revêtira lors de la résurrection. C'est maintenant une joie pour nous d'apprendre davantage sur ce sujet par le moyen de Sa parole qui ne trompe pas. Le propre du croyant n'est pas de discuter ce que Dieu dit. De plus, il n'essaie pas d'expliquer par son intelligence ce qui se trouve au delà de la capacité de compréhension humaine. Bien plutôt il croit simplement à ce que Dieu a révélé dans Sa parole. Il se peut que lui aussi ne comprenne pas beaucoup par son intelligence ce que Dieu communique sur les processus puissants et surnaturels. Mais cela ne l'inquiète guère puisqu'il sait que le Dieu tout-puissant et omniscient veut dire et fera exactement ce qu'Il dit. Toute vraie connaissance se trouve auprès de Dieu. Lorsque Dieu nous communique quelque chose qui vient de Sa connaissance insondable, et quand Il parle de manière très simple et presque évidente sur les événements les plus extraordinaires, cela nous rend heureux et reconnaissants outre mesure.

3.2 Exemples de la nature servant de modèles

Avant que l'auteur inspiré de l'épître entre dans le détail des deux questions, il voit la nécessité de mettre en lumière la folie de ceux qui ont la prétention de pouvoir mettre en doute la toute-puissance de Dieu dans la résurrection.

3.2.1 Mourir : la condition pour une vie nouvelle (15:36)

« Insensé ! ce que tu sèmes n'est pas vivifié s'il ne meurt » (15:36).

On a fait remarquer à juste titre que le qualificatif d'« insensé » est autant inspiré du Saint Esprit que la parole précieuse de Jean 3:16. C'est un terme fort, et n'a pas ici le sens habituel de « stupide, bête, sot », mais il décrit quelqu'un qui ne réfléchit pas, qui ne pense pas. Rejeter ce que l'on ne peut pas expliquer n'est pas seulement sot, mais cela témoigne d'un manque de capacité à réellement réfléchir lorsqu'on ne voit même pas les analogies ou similitudes entre la nature et les processus spirituels.

Dieu a donné dans Sa création beaucoup d'images de la résurrection. Avant d'entrer davantage dans l'image donnée dans ce verset, j'aimerais attirer l'attention sur une autre image qui m'a toujours particulièrement impressionné. Je pense à la chenille plus ou moins laide, qui n'arrête pas de faire des trous dans les feuilles qui la portent. On préférerait l'écraser du pied. Mais arrêtons-nous un peu ! et observons ce qui arrive au bout de quelque temps à cet insecte rampant d'apparence peu sympathique. Une transformation étrange s'accomplit : La chenille commence à s'embobiner complètement dans un cocon. Elle hiberne dans cet état apparemment sans vie. Puis au printemps elle perce sa prison, et qu'en sort-il ? une chenille ? Non, un papillon bien coloré et bien dessiné, si l'on peut dire, — une créature qui ne va plus ramper par terre, ni sur des feuilles ou des branches, mais qui s'envole dans les airs. C'est une très belle image de ce que sera la résurrection.

Mais l'exemple que l'Écriture sainte donne dans notre verset (15:36), attire l'attention sur une circonstance particulière qui ne ressort pas très clairement de l'exemple de la transformation de l'insecte : Le grain de semence semé en terre doit mourir avant d'amener une vie nouvelle. Le Seigneur Jésus a Lui aussi utilisé cette image à l'égard de Lui-même, de Sa mort expiatoire et de Sa résurrection : « En vérité, en vérité, je vous dis : À moins que le grain de blé, tombant en terre, ne meure, il demeure seul ; mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruit » (Jean 12:24).

N'est-ce pas manquer de sens que de ne pas remarquer cette analogie à la nature ? Le pain quotidien que mange le sceptique est pourtant un témoin muet de la vérité qu'il nie : Le grain devait mourir avant que la plante puisse vivre. S'il pensait davantage au processus habituel de la nature, avec un cœur plus sage, s'il réfléchissait davantage à sa propre habitude de faire (« ce que tu sèmes... »), il aurait alors moins de difficultés avec la résurrection. L'apôtre se montre presque surpris du manque de réflexion de telles personnes ; ils sont si pesants qu'ils ne saisissent rien de ce qui s'offre à leurs yeux tous les jours, et qu'ils sont incapables d'en tirer les conclusions qui s'imposent. Dieu, qui avait initié l'homme dès le début à la bonne pratique de semer et de moissonner (És. 28:23-29), ne doit-il pas être capable de faire quelque chose de bien plus grand ? En fait il y a beaucoup de cas où la nature offre à l'œil éduqué par Dieu des parallèles avec l'action de Dieu dans le domaine spirituel.

Cependant, en appliquant une analogie ou une comparaison, il ne faut pas aller au-delà du point spécifique de la comparaison, qui, dans notre cas est celui-ci : la dissolution de l'ordre de choses existant (= la mort) précède la vie nouvelle. Ce qui vient en premier est nécessaire pour qu'arrive ce qui vient en second, et ce qui vient en second dépend de ce qui vient en premier. L'analogie ne se trouve pas entre le germe de la semence et quelque chose de semblable qui serait présent dans notre corps mort et enterré ; car dans notre corps mort, il ne se trouve rien qui soit en aucune manière comparable à ce germe. Encore un point qui aide beaucoup à comprendre : La mort ne signifie pas extinction ou anéantissement, soit que nous pensions au grain de semence ou bien à notre corps, mais il s'agit d'une dissolution, d'une séparation. Lorsqu'un homme meurt, l'ordre existant de l'esprit, de l'âme et du corps, est dissous ; autrement dit : Le lien entre la partie invisible (esprit, âme) et la partie visible (corps) est dissous, d'où il s'ensuit la corruption du corps. Mais à partir de là, il y aura comme résultat le déploiement d'une nouvelle vie. La mort n'est donc pas un obstacle à la résurrection, mais elle en est bien plutôt la condition nécessaire.

3.2.2 Identité malgré la transformation (15:37-38)

Les deux versets suivants développent ce qui vient d'être dit. Il ne s'agit pas d'une nouvelle comparaison, mais l'analogie déjà employée est poursuivie et développée. L'écrivain inspiré rattache donc ce verset à ce qui précède par le mot « et ».

« Et quant à ce que tu sèmes, tu ne sèmes pas le corps qui sera, mais le simple grain, de blé, comme il se rencontre, ou de quelqu'une des autres semences ; mais Dieu lui donne un corps comme il a voulu, et à chacune des semences son propre corps » (1Cor.15:37, 38).

Le verset 36 traitait du fait de la résurrection. Maintenant l'apôtre parle, également sous forme imagée, de l'art et la manière de la transformation. Ce faisant, il prépare ce qu'il va dire plus loin (à partir du verset 42) sur la « résurrection des morts » et son caractère, mais il le dira alors sous forme plus directe.

L'agriculteur qui sème la semence dans son champ sait bien deux choses : d'abord, s'il sème du blé, il poussera du blé ; ensuite, s'il sème un grain nu, ce qu'il récoltera aura une forme très différente, plus riche. Cela nous apprend déjà quelque chose de très important : Malgré la transformation merveilleuse qui s'accomplit, une identité absolue subsiste. Chaque semence conduit à sa propre plante ; mais ce qui pousse se différencie fortement de ce qui est semé. Nous reviendrons davantage là-dessus plus loin.

Tout d'abord faisons attention à la différence entre « Tu » et « Dieu » : « ce que tu sèmes... ce que tu sèmes » — « mais Dieu... ». Nous ne pouvons que semer ; c'est tout ; nous ne sommes pas capables de faire plus. Mais Dieu fait le reste, c'est Lui qui fait ce qui est vraiment important. Ce qui est placé dans la terre est un grain nu, et ce qui pousse est une plante magnifique. C'est Dieu qui est responsable de ce miracle, car il est dit : « Dieu lui donne son corps ». Paul ne fait pas ici un exposé scientifique sur la biologie, et il ne parle pas non plus des « lois de la nature ». Non, il revient à Dieu Lui-même qui a créé tous les lois de la nature. Et si nous ne perdons pas de vue la raison pour laquelle il présente cette analogie, il y a une chose qui devient tout de suite très claire : La résurrection de notre corps mort sera également et entièrement l'œuvre de Dieu. C'est Dieu qui nous donne le corps de résurrection.

Et encore autre chose : Dieu fait Son œuvre avec le grain nu auquel Il donne un corps « comme Il a voulu ». Pourquoi le verbe est-il au passé ici ? C'est que lors de la création des plantes, Il a déjà déterminé que chaque « herbe » devait donner une semence « selon son espèce » (Gen. 1:11, 12). Dès le début il y a eu différentes « espèces », selon le bon plaisir de Dieu, et cela n'a pas changé depuis ; c'est toujours resté pareil. Chaque sorte de semence génère son propre « corps », caractéristique de l'espèce. Pourtant les incrédules excluent Dieu et la création de leurs réflexions, et ils introduisent l'« évolution » à la place. Mais la phrase « à chacune des semences son propre corps » démasque de telles pensées et montre qu'elles sont de la pure spéculation.

Si nous faisons l'application de l'action de notre grand Dieu dans la nature, à Son action dans la résurrection des saints (et ici c'est justement l'intention du Saint Esprit), nous pouvons en tirer des conclusions importantes :

La résurrection des croyants amènera, quant au corps, un changement radical. Un « épi » magnifique sortira du « grain nu », et ce corps de résurrection que Dieu nous donnera sera entièrement selon Sa volonté. Malgré ce grand changement, l'identité personnelle sera néanmoins absolument conservée. Cela veut dire que la personnalité du croyant que Dieu a créée restera entièrement intacte,

malgré tout le grand changement du corps. Cela inclut que les enfants de Dieu pourront se reconnaître mutuellement dans la résurrection — une pensée très heureuse ! Job reste Job, David reste David, Paul reste Paul, et toi, tu restes toi-même. N'y a-t-il pas là de quoi nous réjouir dès aujourd'hui du jour de la résurrection, d'autant plus que non seulement nous nous verrons et nous nous reconnaitrons l'un l'autre, mais en premier lieu nous verrons et reconnaitrons Celui qui a donné Sa vie pour nous, et qui est ainsi la cause de tout notre bonheur ?

La scène merveilleuse sur la montagne de la transfiguration confirme ce qui vient d'être dit. Les disciples du Seigneur n'avaient naturellement jamais vu Moïse et Élie. Mais quand ces deux hommes « apparurent en gloire » avec le Seigneur, les disciples purent les reconnaître tout de suite. Mais malgré tout, c'est le Seigneur qui était la personne centrale ; c'est à Lui que furent adressées les paroles du Père depuis la nue, et c'est vers Lui que furent tournés les cœurs des disciples : « Écoutez le » ! (Luc 9).

3.2.3 Diversité (15:39-41)

Nous avons vu jusqu'ici quelle erreur c'est, d'admettre que l'état de notre corps dans la résurrection soit semblable à celui que nous possédons actuellement. Les versets 39 à 41 en développent des preuves en faisant appel aux différences importantes qu'on trouve dans le règne animal et dans le domaine matériel. Il nous est parlé d'abord du règne animal :

« Toute chair n'est pas la même chair ; mais autre est celle des hommes, autre la chair des bêtes, autre celle des oiseaux, autre celle des poissons » (1 Cor.15:39).

Il n'y a pas de monotonie dans la création de Dieu, Son œuvre est caractérisée par une variété extraordinaire dans tous les domaines. Où que nous regardions, nous en voyons la preuve. C'est déjà une raison pour laquelle l'idée que notre corps devrait avoir la même forme apparente en résurrection que dans notre vie actuelle, ne tient pas. Dieu est capable de refaire vivre notre corps mort sous une forme entièrement différente de celle d'aujourd'hui.

Ensuite l'apôtre parle de quatre sortes de chair, et il est effectivement étonnant à quel point sont différentes la chair des hommes, celle du bétail, celle des oiseaux et celle des poissons — en structure, en qualité, en fonction, etc. Le chiffre « quatre » parle d'universalité de sorte que les quatre sortes nommées incluent toutes les autres. Au reste, l'apôtre semble avoir eu en vue le récit de la création selon la Genèse (cf. Gen. 1:20-27), sauf qu'il inverse l'ordre, et qu'il élimine les grands monstres marins.

En tous cas lors de création, Dieu ne s'est pas limité à une seule variété de chair. Ne pouvons-nous donc pas nous attendre à ce qu'il en soit pareil dans la résurrection ? Le corps humain que nous ensevelissons sera revivifié ; mais, bien qu'à cet égard il sera le même, il sera d'une sorte complètement différente dans la résurrection. Nous le voyons aussi dans l'exemple de notre Seigneur et Sauveur. Le corps qui avait été mis au tombeau était le même que celui qui a été revivifié. Pourtant le corps de résurrection du Seigneur était d'une autre nature, un corps qui n'était plus assujéti aux lois régulant ce monde : avec ce corps, Il a pu par exemple franchir des portes fermées. Pourtant, dans Sa personne, le Seigneur Jésus est resté absolument le même, de sorte qu'il a pu demander à Ses disciples étonnés : « Voyez mes mains et mes pieds ; - que c'est moi-même » (Luc 24:39).

Nous nous sommes malheureusement tellement habitués aux miracles de Dieu dans la création que nous ne les percevons guère. Mais le fait qu'ils se déroulent journellement sous nos yeux ne diminue en rien leur grandeur. La multiplicité et la variété de la « chair » sont également tellement miraculeux. Regardons simplement de plus près la chair des poissons. À l'inverse de l'homme le poisson est construit par le Créateur tout puissant de façon qu'il ne peut pas vivre hors de l'eau. L'eau est son élément vital, même sous les pressions énormes pesant sur son corps dans les profondeurs. Hors de l'eau, dans l'air, il meurt. Pour nous les hommes, c'est exactement l'inverse : Ce qui représente la ruine pour le poisson, est pour nous la condition de vie la plus importante — l'air.

Rappelons ici ce qu'un grand penseur disait une fois : « Si les poissons étaient des philosophes, s'ils étaient capables de réfléchir, je suis absolument sûr que tous les poissons philosophes jugeraient impossible pour une créature quelconque de pouvoir vivre hors de l'eau ». Ces « philosophes » ne ressemblent-ils pas beaucoup aux insensés dont nous avons déjà parlé et qui ne peuvent pas s'imaginer une vie en dehors de l'espace vital où nous vivons ? Mais s'il y a déjà sur cette terre de telles variétés, ne serait-ce que dans la chair des différents êtres vivants, est-il alors trop extraordinaire de croire qu'il y aura aussi de grandes différences entre les corps que Dieu a destinés pour le ciel et ceux qu'Il a créés pour cette terre ?

« Il y a des corps célestes et des corps terrestres ; mais différente est la gloire des célestes, et différente celle des terrestres ; autre la gloire du soleil, et autre la gloire de la lune, et autre la gloire des étoiles, car une étoile diffère d'une [autre] étoile en gloire » (15:40, 41) Paul prend une cible plus lointaine en parlant de corps célestes et terrestres. L'analogie peut ne pas sauter autant aux yeux ici, et il ne l'approfondit pas. Néanmoins, il est remarquable comment il prend ses exemples de trois domaines qu'il dispose selon une ligne croissante. D'abord il ne parle que d'un grain nu (règne végétal). Ensuite il passe aux différentes sortes de chair (règne animal). Enfin, il compare les corps célestes aux corps terrestres (domaine matériel).

Le terme « corps » doit être compris au sens général, désignant tout ce qui a une forme extérieure définie. Comme il y a des « corps célestes », ainsi il y a aussi d'innombrables « corps terrestres ». L'expression « corps terrestres » ne désigne pas des corps humains, car ceux-ci relèvent du second domaine, celui du règne animal, mais elle désigne des corps matériels sur la terre, par exemple une montagne ou une chaîne montagneuse.

Si on garde à l'esprit cette division en trois domaines par Paul, on sera gardé de la fausse pensée que les « corps célestes » représentent les anges. Cette signification a souvent été soutenue, autrefois comme récemment. Or Paul ne compare absolument pas les corps les uns par rapport aux autres, car l'une de ces classes (les corps célestes) et la « gloire » qui s'y rattache ne peuvent absolument pas être vues, ni même imaginées par nous ; tandis que l'autre classe c'est-à-dire les corps terrestres et la gloire qui leur a été attribuée peuvent être perçus par chacun de nous. Non, les corps célestes sont le soleil, la lune et les étoiles. Ils ont leur propre gloire comme les corps terrestres portent la gloire qui leur a été conférée par le Créateur. Cependant les corps célestes brillent d'un éclat lumineux qui manque complètement aux corps terrestres. Ces derniers se distinguent plutôt par leur couleur et leur forme.

La gloire des corps célestes ne se différencie pas seulement fortement de celle des corps terrestres, mais entre eux, les corps célestes comme le soleil, la lune et les étoiles sont aussi différents les uns des autres en gloire. Chaque étoile a une gloire différente d'une autre étoile. Beaucoup ont cru ou croient que les différents degrés de gloire sont indiqués en vue des rachetés au ciel. Or il y aura de telles différences dans le royaume, comme l'Écriture sainte le montre par exemple dans la parabole des « dix mines » : « aie autorité sur dix villes ... Et toi, sois [établi] sur cinq villes » (Luc 19:17, 19). Mais ce n'est pas ce dont notre verset parle ; il parle plutôt de la diversité qui caractérise toute la création de Dieu ; et il parle aussi du fait que Dieu confère la gloire comme Il le veut, en pleine et libre souveraineté.

Ainsi Dieu sait depuis longtemps ce qu'Il fera de nos corps, lorsque Il les appellera à sortir de leur tombe ; Il sait de quelle beauté et de quelle gloire Il les munira, selon Son bon plaisir. Comme nous l'avons déjà rappelé à plusieurs reprises, c'est justement là l'intention du Saint Esprit dans notre passage : mettre en évidence le contraste entre l'état naturel de l'homme, et l'état dans la résurrection. La prochaine section (à partir du v. 42) qui est introduite par l'expression « ainsi aussi est la résurrection des morts » le confirme.

3.2.4 Résumé

En résumé nous pouvons dire ceci : nous sommes tous témoins de la diversité de l'œuvre de la création, quand nous pensons soit aux êtres vivants qui fourmillent sur la terre soit aux luminaires du ciel qui racontent la gloire de Dieu (Ps. 19) ; or cette diversité est une figure de la gloire de notre Rédempteur qui sera révélée à Son jour. La gloire des rachetés célestes est incluse dans la Sienne ; car dans ce jour-là, Il sera glorifié dans Ses saints et admiré dans tous ceux qui auront cru » (2 Thes. 1:10).

En principe, une gloire est associée avec tout corps qui provient de la main de Dieu, tant dans le domaine céleste que dans le domaine terrestre, aussi bien dans le temps présent que dans le jour futur. La gloire terrestre trouvera sa plus haute expression lors du royaume de paix millénaire de notre Seigneur. Cependant, toute gloire, quelle que soit la sphère où elle se trouve, est toujours la gloire de Dieu. Tout tournera à Sa glorification. Et comme tout vient de Lui, tout Lui reviendra. Merveilleux conseil de Dieu !

Dans ce passage significatif, nous avons donc jusqu'ici fait connaissance des quatre aspects suivants, qui sont justes, à la fois dans l'image de la résurrection, et dans la résurrection elle-même :

- L'identité personnelle sera conservée,
- Il y aura un changement très grand,
- Il y aura des différences dans le domaine céleste et dans le domaine terrestre.
- Chaque sorte parviendra à la perfection, à la gloire.

Cette quadruple analogie va être appliquée à la résurrection du corps des saints dans les versets qui suivent.

Arrivés à ce point, ne ressentons-nous pas déjà le besoin de nous courber en reconnaissance et en adoration à genoux devant Celui qui a prévu des choses si grandes pour nous ? Ne remarquons-nous pas combien l'exclamation triomphale « où est, ô mort, ta victoire ? » voit son fondement de plus en plus renforcé ?

3.3 Semailles et moisson (15:42-44)

L'apôtre s'est servi de la nature à titre de témoin à l'encontre des objections misérables et partiellement malhonnêtes de l'incrédulité. Il va maintenant plus loin pour reconforter le cœur du croyant ; c'est un pas décisif où il déclare :

« Ainsi aussi est la résurrection des morts » (15:42a).

Cette constatation vaut aussi bien pour le passé que pour le futur. Ce qu'il avait dit jusqu'ici, les images tirées de la création et dont il s'était servi — tout cela trouve son accomplissement dans la résurrection des morts. Nous avons déjà fait remarquer plus haut que seule la résurrection des croyants est envisagée ici. Eux seuls sont les « célestes » dont il est parlé juste après (15:48). C'est le mot « aussi » qui donne à la phrase un sens tourné vers le passé : « Ainsi aussi la résurrection des morts ». Le verbe « est » ne figure pas dans le texte original.

3.3.1 Le caractère de la résurrection

La phrase peut aussi s'écrire avec deux points à la fin : « Ainsi aussi est la résurrection des morts : ... » (*), c'est-à-dire que l'apôtre veut appliquer ce qui a déjà été dit à la résurrection corporelle des saints, et montrer ainsi le vrai caractère de la résurrection. Dans ce sens cette petite phrase constitue un titre pour ce qui suit, une introduction à un passage extrêmement précieux et qui, à plusieurs égards, mérite notre plus haute admiration.

(*) note Biblique : la traduction JN Darby française a justement ces deux points.

Or non seulement le corps du croyant est « pour le Seigneur », comme l'apôtre l'a déjà fait remarquer antérieurement, mais aussi le Seigneur est « pour le corps » (6:13). Le Seigneur fera valoir Ses droits sur le corps, et le traitera en conséquence, et Il le fera selon une justice parfaite.

Ne nous sommes pas touchés de l'élévation et de la profondeur du langage de l'apôtre lorsqu'il met face à face les résultats opposés du péché et de la justice à l'égard du corps ? Quelle réponse triomphante donne-t-il aux questions des sceptiques qui estimaient que la plus haute sagesse était de tout mesurer par eux-mêmes et par leur propre intelligence !

L'auteur inspiré répète quatre fois : « il est semé... », avec un point absolument culminant sur la dernière de ces quatre affirmations. L'usage du temps présent dans cette phrase ne fait référence à aucun moment spécifique. C'est la manière habituelle de l'Écriture Sainte d'exprimer des vérités abstraites, des principes qui restent vrais indépendamment du temps. En utilisant l'expression « il est semé... », l'apôtre Paul revient à l'image de la graine de semence utilisée précédemment (15:36), sauf qu'il parle maintenant directement du corps humain mort déposé en terre. Sans qu'il nomme expressément le corps, c'est pourtant bien de lui qu'il parle comme le montre clairement la quatrième déclaration. En tout cas nous n'apprenons plus ici sous forme de paraboles, mais directement et positivement avec quel corps ils viennent (15:35), — la question se rapportant aux croyants.

3.3.1.1 Corruption et incorruptibilité (15:42b)

« Il est semé en corruption, il ressuscite en incorruptibilité » (15:42b).

Quelle description impressionnante et bouleversante de la fin de toute activité de la vie naturelle : « il est semé en corruption » ! On ne peut pas nier la décomposition ou la putréfaction physique (*) lorsque nous enterrons un corps mort. Pensons simplement à l'exclamation de Marthe devant la tombe de son frère : « Seigneur, il sent déjà » ! (Jean 11:39).

(*) En parlant du corps mort de l'homme, il est évidemment approprié de parler de « corruption ». Le mot grec « phthora » signifie au sens propre « le caractère éphémère, la fugacité, la décadence, la ruine ». Ce terme se retrouve ailleurs dans le Nouveau Testament (Rom. 8:21 ; Gal. 6:8 ; 2 Pierre 1:4 ; 2:12), et il est rendu par « périr » en Col. 2:22.

Oui, le corps se décompose comme Dieu l'avait annoncé à nos premiers parents lors de l'entrée du péché : « tu es poussière, et tu retourneras à la poussière » (Gen. 3:19). Le caractère mortel de l'homme n'est effectivement que la mort différée. Depuis la première transgression, le jugement de Dieu était que le cadre extérieur de l'homme, si l'on peut parler ainsi, périrait et retournerait à la poussière. Ce jugement et ces faits n'ont changé en rien jusqu'à aujourd'hui, même si l'homme naturel ne se soumet qu'à contrecœur à cette « fin normale ». Il ignore la vraie cause de sa mort corporelle, ou du moins il ne veut pas l'admettre.

Il en va tout autrement pour les enfants de Dieu. Ils ne sont pas dans l'ignorance quant à Dieu et à Ses pensées. Ils savent très bien que leur corps n'a pas encore été délivré. C'est pour cela qu'ils « soupirent » en eux-mêmes, « attendant l'adoption, la délivrance de notre corps » (Rom. 8:23). De plus, par l'Écriture et par leur propre expérience ils ont appris que le péché habite dans leur corps, et que, pour cette raison et d'un point de vue spirituel, il est « mort » et il est un « corps de mort » (Rom. 6:6 ; 7:24 ; 8:10). Lorsqu'ils ensevelissent le corps pécheur, ils reconnaissent devant Dieu et devant les hommes la vérité solennelle que la mort est le salaire du péché (Rom. 6:23). La déchéance touche aussi leur corps, et cette ruine n'est qu'une marque de honte.

Néanmoins les croyants peuvent considérer la mort comme une étape préliminaire et nécessaire à ce qui fait leur espérance, même si c'est une étape humiliante. Comme l'agriculteur abandonne volontiers la semence répandue dans la terre, et la laisse se décomposer dans l'attente d'un retour magnifique, de la même manière le croyant remet à la terre le corps des Siens endormis. Il sait qu'il reposera dans la terre aussi sûrement que le corps de son Rédempteur dans la tombe de Joseph d'Arimatee, jusqu'au jour de la résurrection.

« Il ressuscite en incorruptibilité ». L'incorruptibilité ou l'immortalité caractérisent le corps ressuscité. C'est diamétralement l'opposé de la décomposition et de la putréfaction. C'est facile à dire, mais impossible à comprendre réellement tant que nous sommes dans ce monde. Sur cette terre nous avons constamment le caractère éphémère des choses devant les yeux, et c'est en vain qu'on chercherait quelque chose de vraiment durable dans cette création. Or, s'il est parlé d'immortalité du corps, c'est dans un état hors du temps, quelque chose de parfait, constant et immuable. « L'ombre de changement » (Jacq. 1:17) qui nous donne tant à faire, n'existera plus, même quant à nos corps. Ce n'est qu'une fois que le corps sera ressuscité par la puissance de Dieu, qu'il restera tel, comme Dieu l'a fait, pour l'éternité.

3.3.1.2 *Déshonneur et gloire (15:43a)*

« Il est semé en déshonneur, il ressuscite en gloire » (15:43a).

Lorsque l'Écriture sainte décrit le corps des enfants de Dieu dans le temps présent, elle parle du « corps de notre abaissement » (Phil. 3:21). Déjà lorsqu'il est en vie, c'est un corps d'abaissement. Mais quand la mort s'en empare, l'Écriture utilise un terme bien plus fort, elle parle de déshonneur. Effectivement, quoi de plus déshonorant sur cette terre que le corps mort d'un être humain. On s'en débarrasse le plus rapidement possible, à défaut de quoi la décomposition qui s'amorce rapidement forcerait à s'en éloigner avec horreur et dégoût.

« Il est semé en déshonneur » : combien cela est vrai ! Une tombe est nécessaire pour cacher l'abaissement moral et l'opprobre inhérents à un corps mort. Depuis toujours les hommes qui possédaient de l'honneur dans cette vie ont essayé de le sauver en l'emportant d'une manière ou d'une autre dans la mort ! Qu'il est dur pour l'homme avec tout son orgueil et sa fierté, d'accepter le déshonneur et l'humiliation qui se rattachent à la mort ! C'est à cause de cela que de tout temps les « princes qui ont de l'or » se sont efforcés de remplir « d'argent leurs maisons », c'est-à-dire leur chambres funéraires ; et des rois et des conseillers célèbres de la terre ont voulu orner jadis leurs palais et chambres funéraires, maintenant désolés (Job 3:14,15). En vain ! Toute l'habileté à maintenir l'honneur dans la mort ne mène qu'à du vide : « Là sont le petit et le grand » (Job 3:19). Quel témoignage éloquent de la victoire présente de la mort — elle se moque de toutes les fleurs et couronnes !

Or, ce qui est semé en déshonneur ressuscitera en gloire. C'est justement les croyants qui ressentent profondément le déshonneur qui se rattache à leur mort et à leur ensevelissement. Tout le long de leur vie ils ont témoigné et confessé qu'en eux, c'est-à-dire en leur chair, il n'habite point de bien (Rom. 7:18). Pareillement ils reconnaissent le déshonneur du fait de mourir. Mais ils sont également conscients (cette connaissance est totalement étrangère aux incroyables) que ce qui est semé en déshonneur ressuscitera un jour en gloire. En Christ, ils sont participants de la nature et de la justice de Dieu. Ainsi le temps de l'accomplissement de leur bienheureuse espérance n'est plus qu'une question de temps et des voies gouvernementales de Dieu.

Or ce n'est pas seulement qu'ils ressusciteront, aussi grand que soit déjà ce fait lui-même, mais ils ressusciteront en gloire. La parole de Dieu nous le garantit. Et le contraste n'est pas entre déshonneur et honneur, mais entre déshonneur et gloire. La gloire est en quelque sorte l'ornement naturel de la justice et de la grâce de Dieu, tandis que le déshonneur est la conséquence inéluctable du péché de l'homme. L'expression du psaume 84 (v. 11) : « L'Éternel donnera la grâce et la gloire » m'a ému bien des fois et m'a amené à louer Dieu. Or c'est justement ce qu'il va faire. Le Sauveur nous donnera de Lui être conforme dans Sa gloire (Phil. 3:20, 21). Le but final de notre attente languissante n'est rien moins que cela. Dieu nous a destinés « à être conformes à l'image de son Fils, pour qu'il soit premier-né entre plusieurs frères » (Rom. 8:29). Quelle grâce merveilleuse ! Et rappelons nous que pour être capable de contempler notre Seigneur et Sauveur glorieux, pour Le voir « comme Il est », il nous faut Lui être semblable (1 Jean 3:2) !

Dans la résurrection, le corps apparaîtra en gloire en préservant pleinement son identité. Cela montre clairement que l'expression « il ressuscite en gloire » ne signifie pas seulement que les saints seront plus au moins revêtus de gloire et d'honneur extérieurement lors de la résurrection, mais que leur corps lui-même sera glorifié. Il subsistera éternellement en gloire comme le corps du Seigneur Jésus. Pourtant, aucune langue humaine ne peut dire ce que sera réellement cet état céleste : la gloire.

3.3.1.3 *Faiblesse et puissance (15:43b)*

« Il est semé en faiblesse, il ressuscite en puissance » (15:43b)

Lorsque le corps mort d'un être humain est mis en terre, c'est l'expression absolue de sa faiblesse, l'expression la plus complète de la faiblesse et de la fragilité. Auparavant le corps avait déjà dû aller son chemin au travers de beaucoup de faiblesse, une faiblesse souvent bouleversante. Mais maintenant toute sa force s'en est allée, il ne reste même plus un simple mouvement de respiration. Il est couché là, impuissant et sans force, en proie à la corruption. Y a-t-il une manifestation plus évidente de la faiblesse ? Où peut-on avoir davantage toute la mesure de la faiblesse humaine ?

Une autre chose se manifeste à l'heure de la mort : Personne n'a le pouvoir de rajouter le moindre espace de temps à sa vie. Le sage prédicateur Salomon en rendait déjà témoignage quand il disait qu'« il n'y a personne qui ait de la puissance sur le jour de la mort », comme « il n'y a point d'homme qui ait pouvoir sur l'esprit pour emprisonner l'esprit » (Éccl. 8:8). Personne « ne peut contester avec Celui, qui est plus fort que lui » ; et Dieu sait depuis longtemps « ce qu'est l'homme » (Éccl.6:10).

La vie de l'homme est un combat permanent de survie, tous ses efforts sont pour sa bouche, et cela se termine par cet aveu muet de son incapacité et de sa faiblesse extrême. Toute chair est de l'herbe, et lorsque l'Éternel souffle dessus, elle sèche et sa fleur se fane (És. 40:6-8).

Or même « s'il est semé en faiblesse », cela a quand même lieu dans la foi en Celui qui après avoir été crucifié en infirmité, vit néanmoins par la puissance de Dieu (2 Cor. 13:4). L'excellente grandeur de cette puissance que Dieu a opérée dans le Christ en Le ressuscitant d'entre les morts, s'exercera également envers nous (Éph. 1:19, 20). « Il ressuscite en puissance ». Selon l'opération de ce pouvoir que le Seigneur a de s'assujettir même toutes choses, Il transformera aussi le corps de notre abaissement en la conformité du corps de sa gloire (Phil. 3:21).

Lorsque Daniel vit la vision céleste, il ne lui resta aucune force (Dan. 10:8, 16, 17). Lorsque Jean vit Christ en gloire sur l'île de Patmos, il tomba à Ses pieds comme mort (Apoc.1:17). Mais lorsque nous nous réveillerons à Son image, bien-aimés, nous serons revêtus de force et rendus capables de supporter le regard de Dieu en Christ et d'en jouir. Le voir comme Il est, c'est la promesse suprême de Dieu pour nous, Ses enfants (1 Jean 3:2) — nous l'avons déjà vu plus haut.

3.3.1.4 *Corps animal et corps spirituel (15:44)*

Jusqu'à présent l'apôtre avait présenté les trois premiers contrastes d'une manière plutôt générale en faisant précéder l'état du corps par la préposition « en » : « Il est semé en..., il est semé en... ». Maintenant il se met à parler directement du corps humain et à le décrire avec plus de précision. Il se sert pour cela de deux adjectifs importants que nous allons voir de plus près :

« Il est semé corps animal, il ressuscite corps spirituel » (15:44a).

Avec cette déclaration qui forme le quatrième contraste, l'apôtre ne fait pas simplement le résumé des trois premiers parallèles, mais, comme déjà mentionné, il introduit dans son argumentation une nouvelle expression : « corps animal - corps spirituel ». Le même

« corps » qui, pour un temps, a été dans un état justement qualifié de « naturel » ou « animal », sera dans un autre temps, celui de la résurrection, dans un état tout à fait contraire, l'état « spirituel ». Dans la résurrection ce « corps naturel » sera effectivement entièrement changé et resurgira comme « corps spirituel ». Ce qui est « semé » ne reprendra jamais son état d'origine. Cependant son identité sera conservée. Il s'agira toujours du corps de celui qui le possédait auparavant, sauf qu'il sera désormais un « corps spirituel ».

Au v. 35 la question avait été posée : « avec quel corps viennent-ils ? », autrement dit : « avec quel genre de corps les morts ressuscitent-ils ? » ; la réponse à cette question se trouve dans la déclaration importante : « il ressuscite [un] corps spirituel » (15:44a). L'écrivain inspiré fonde là-dessus ses enseignements ultérieurs. Or le fait que nous ressusciterons avec un « corps spirituel » est à tout point de vue si élevé et si grandiose qu'une simple mention ne suffirait pas. Il continue donc en renforçant ce qui précède :

« S'il y a un corps animal, il y en a aussi un spirituel » (15:44b).

La déclaration de la première proposition [il y a un corps animal] concerne un fait connu ne nécessitant aucune foi spéciale pour le saisir. Il y a un corps naturel ou animal, qui est le vase pour l'âme, pour la vie naturelle. Nous allons revenir tout de suite à cette pensée du corps animal (*).

(*) Note Biblique : le terme allemand « seelisch » utilisé ici par l'auteur signifie « psychique » d'après les dictionnaires, mais aussi « relatif à l'âme » car il dérive du mot allemand « Seele » qui signifie « âme ». — En français, le mot « animal » a une racine latine « anima » qui signifie également « âme », « souffle » ; l'adjectif « animé » a la même origine.

Note de l'auteur : Le mot grec « psychikos » utilisé ici signifie « relatif à l'âme ». Le substantif correspondant « âme » (en grec : psyché) désigne, conjointement au mot « esprit » (en grec : pneuma), la partie invisible, immatérielle de l'homme. Cependant le mot « âme » est souvent utilisé simplement à la place du mot « vie », pour désigner la vie naturelle. Par exemple, quand il est dit que le « bon berger » donne Sa « vie » pour Ses brebis, on retrouve là le mot « psyché » (Jean 10:11, 15, 17). Par contre, pour la vie divine, un autre mot est constamment utilisé : « zoé » (comp. Jean 10:10).

Nous avons vu plus haut que le corps naturel ne subsiste pas tel quel, mais qu'il est semé, c'est-à-dire enseveli : cela montre toute l'étendue de la victoire remportée par le péché. On pourrait condenser l'histoire d'Adam en quelques mots : de la poussière à la poussière. Il fut tiré de la poussière, et il dut redevenir poussière. Ni la corruption, ni le déshonneur ni la faiblesse ne sont dues au hasard, mais elles sont la triste conséquence du péché de l'homme. La mort est venue par le péché (Rom. 5:12).

La dernière proposition du v. 44 (« ...il y en a aussi un spirituel ») est tout à fait en contraste avec la proposition précédente (« s'il y a un corps animal ») ; c'est une révélation contredite par toute l'expérience humaine, et elle ne peut donc être saisie que par la foi. Selon Rom. 8:11 nos corps mortels doivent être vivifiés. Ici nous apprenons quelque chose de plus, à savoir comment cela se passera : il y aura un corps spirituel, et justement nous posséderons un tel corps.

Sur le corps spirituel lui-même, nous ne pouvons pas dire grand-chose d'après la nature. Notre capacité de compréhension est limitée, et nous ne sommes donc pas en état de nous représenter un corps et une existence spirituels. Néanmoins nous pouvons être convaincus que Dieu adaptera le corps spirituel à l'état de gloire aussi parfaitement qu'il l'a fait avec le corps naturel en vue de la vie sur terre. En tous cas, ce sera un corps, un corps réel, — non pas du vent, ni un esprit.

Nous le voyons très clairement avec le Seigneur Jésus Lui-même. Après Sa résurrection, Il est apparu plusieurs fois aux Siens, de sorte qu'ils ont pu Le voir et Le toucher. Il n'était pas un esprit, ni un fantôme ni un mirage. Il possédait un corps, non pas un « corps éthéré », mais un vrai corps humain, un corps « en chair et en os » comme Il le dit Lui-même. Il pouvait manger quelque chose en présence de Ses disciples, sans pour autant que ce soit une nécessité. Il n'éprouvait aucune difficulté à franchir des portes fermées. Son corps de résurrection ne l'a pas lié ni restreint aux conditions terrestres telles que le temps et l'espace (Luc 24:36-43 ; Jean 20:19-29).

Chers amis, c'est ce qui va nous être accordé ! Nous Lui serons semblables, nous serons auprès de Lui dans la gloire éternelle, nous règnerons avec Lui, et plus que cela, nous vivrons ensemble avec Lui. Ces bénédictions sont inimaginables !

Pourtant rappelons-nous ceci : L'« instrument » que Dieu nous donnera pour en profiter sera ce « corps spirituel » merveilleux, un corps dans lequel la vie spirituelle habitera et se déploiera pleinement. C'est pour cela que la doctrine de la résurrection corporelle est d'une importance aussi extraordinaire. Sans l'« instrument » approprié, sans le corps créé pour la gloire de Dieu, nous ne serions pas en état de jouir de la parfaite béatitude de la présence de Dieu. Les croyants endormis ont certes un grand avantage par rapport à nous, les vivants, du fait qu'ils sont déjà auprès de Christ, ce qui est de beaucoup meilleur. Pourtant ils ne peuvent pas encore jouir de la pleine béatitude, car ils n'ont pas encore de corps. Eux aussi attendent la résurrection, comme nous, même s'ils se trouvent dans des circonstances incomparablement meilleures que nous.

3.3.2 **Encore d'autres contrastes**

Après tout ce qu'on a vu jusqu'ici, on penserait avoir atteint le sommet de notre passage. Or ce n'est pas le cas du tout. Au contraire, Dieu nous enseigne encore davantage sur le caractère de la résurrection, par des communications qui nous élèvent encore plus haut. Remarquons bien que ces enseignements continuent à être donnés sous forme de contrastes. Nous en avons déjà vu quatre en rapport avec le corps de résurrection :

1. La corruption et l'incorruptibilité
2. Le déshonneur et la gloire
3. La faiblesse et la puissance
4. Le corps animal et le corps spirituel.

Il reste deux autres contrastes à voir dans les versets qui suivent :

1. Le premier Adam et le dernier Adam (15:45, 46)
2. Le premier Homme et le second homme (15:47-49).

Ce sont justement les contrastes qui facilitent la compréhension, et cela semble la raison pour laquelle Dieu nous parle de cette manière ici. Beaucoup de choses dans le ciel ne seront pas comme nous en avons l'habitude sur cette terre. Nous avons déjà médité là-dessus. Et du fait que c'est maintenant la personne du Seigneur Jésus qui est mise au premier plan, alors les contrastes profondément saisissants avec l'homme naturel deviennent très nets, et ces différences font notre plus grand bonheur. Maintenant la comparaison ne porte plus sur nos corps naturels par rapport à nos corps dans la résurrection, aussi bénie que soit cette comparaison, mais ce sont des personnes qui sont mises en vis-à-vis : l'homme naturel, Adam par rapport au Seigneur Jésus dans la résurrection — Celui auquel notre sort est lié éternellement. C'est cela qui fait la beauté toute particulière de ces versets de 1 Corinthiens 15, et qui leur donne tout leur attrait.

3.3.2.1 **Premier Adam – dernier Adam (15:45-46)**

« C'est ainsi aussi qu'il est écrit : «Le premier homme Adam devint une âme vivante», le dernier Adam, un esprit vivifiant » (15:45).

L'apôtre avait parlé du corps naturel (animal) et du corps spirituel et il est évident qu'il veut maintenant parler des personnes auxquelles ils correspondent et avec lesquelles ils sont en relation. D'un côté nous avons « le premier homme, Adam » et de l'autre « le dernier Adam ». Tous les deux ont leurs « familles », à la tête desquelles ils sont, dans une mesure. Le contraste entre les deux têtes et leurs familles ne peut pas être plus grand. Mais arrêtons-nous d'abord un instant sur le premier homme, Adam.

La foi aime tirer ce qu'elle sait des paroles vivantes de Dieu, y compris ce qui concerne les choses visibles. Ainsi l'apôtre cite un passage de Genèse 2 qui éclaire deux points : premièrement qu'Adam a été formé par Dieu avant d'avoir la vie ; deuxièmement que c'est le souffle de Dieu qui a fait d'Adam une âme vivante. Le corps sans vie jusque là, a reçu sa destination propre par la vie qui l'a rempli désormais. Tous les descendants d'Adam partagent ce trait avec lui : Ils possèdent tous un corps animal au sens déjà décrit. Néanmoins gardons présent à l'esprit ce qui vient en premier dans cette comparaison : Le premier homme, Adam a reçu la vie par un acte créateur de Dieu, et la vie qu'il a reçue était une vie naturelle, appropriée à cette terre.

Quel contraste dès lors, quand nous arrivons à la personne de notre Seigneur et Sauveur ! Il est appelé le « dernier Adam ». Qu'est-ce que cela veut dire ? Tout d'abord cela présuppose que le Seigneur est devenu homme. Autrement Il n'aurait jamais pu être appelé « Adam », car « Adam » signifie « homme ».

Mais Il est infiniment plus qu'un homme, Il est Dieu. Le fait qu'Il soit un esprit vivifiant rend cela très clair, de manière incontestable. Dans ce passage la personne du Seigneur est considérée comme la « Parole » devenue chair, mais surtout en relation avec la résurrection comme la sphère où se déploie la vie qui est en Lui. Il ne possédait pas seulement la vie naturelle, mais aussi la puissance de communiquer la vie à d'autres, une vie spirituelle. Durant les jours de Sa chair, Il a pu dire : « Car comme le Père a la vie en lui-même, ainsi Il a donné au Fils aussi d'avoir la vie en lui-même » ; et « Car comme le Père réveille les morts et les vivifie, de même aussi le Fils vivifie ceux qu'il veut » (Jean 5:26,21).

Tandis que le premier Adam a communiqué le péché et la mort à ses descendants, la parole du dernier Adam s'adresse ainsi à Sa famille : « et moi, je leur donne la vie éternelle » (Jean 10:28). Il était venu dans le monde pour qu'ils aient la vie et qu'ils l'aient en abondance (Jean 10:10). Or maintenant tous ceux qui, par la foi, écoutent Sa voix, ont cette vie. Ils possèdent cette vie « dans le Fils » — en Celui qui est Lui-même la vie éternelle (1 Jean 5:11, 20). Ainsi, le Père leur a donné le droit d'être appelés enfants de Dieu (1 Jean 3:1), et c'est ce qu'ils sont. Quel part bienheureuse ! Ce qui leur reste, c'est d'attendre avec foi et persévérance le moment où, par la délivrance de leur corps, ils entreront ouvertement dans l'héritage dont l'Esprit Saint habitant en eux est déjà les arrhes et le sceau (1 Cor.1:22 ; Éph. 1:14).

Une illustration précieuse, ou un exemple, de ce que le Seigneur Jésus est un Esprit vivifiant, se trouve en Jean 20. Une fois ressuscité d'entre les morts, Il se tint au milieu de Ses disciples et souffla en eux en disant : « Recevez [l']Esprit Saint » (Jean 20:22) ! Sans doute les disciples possédaient déjà à ce moment-là la vie spirituelle, éternelle. Ils étaient déjà nés de nouveau. Mais ce que le Seigneur leur a donné à ce moment-là, était Sa vie de résurrection, cette « vie en abondance ».

C'est une vie qui existe dans la puissance de la résurrection — une vie de l'autre côté du monde, par-delà la mort.

Cependant, aujourd'hui que le Seigneur est au ciel, Il ne donne pas la vie en deux étapes, si l'on peut s'exprimer ainsi. Cette manière spéciale de faire n'a eu lieu qu'au temps de la transition de l'Ancien au Nouveau Testament.

Pourquoi donc Christ est-Il appelé le « dernier Adam » ? Parce qu'après Lui, plus personne ne se lèvera pour fonder une nouvelle famille et en être la tête. Le premier Adam est devenu la tête (ou : chef) de la race humaine après être tombé dans le péché. Ce n'est qu'une fois sorti du jardin d'Eden qu'il a eu ses fils — des fils de parents déchus (Gen. 4). C'est à cause de cela que la famille du premier Adam est une famille de pécheurs. Par contre, Christ est mort pour le péché des autres. S'Il n'était pas tombé en terre comme le « vrai grain de blé », s'Il n'était pas mort, Il serait resté seul. Mais du fait qu'Il est mort, Il a porté beaucoup de fruit (Jean 12:24). Ainsi, par la résurrection Il est devenu la tête (ou : chef) de la famille de ceux qui sont rachetés par Son sang.

Oui, Il est « Adam », le fondateur d'une famille ; mais Il est le « dernier Adam », car après Lui il ne peut pas y en avoir d'autres, et il n'y en n'aura pas qui puissent avoir cette fonction d'un « Adam » dans ce sens. Ce à quoi Dieu est parvenu en Lui selon Son conseil, est définitif et subsistera éternellement. Que Son nom soit loué ! Ce fait définitif et cette perfection sont renforcés par la déclaration du verset suivant de 1 Cor. 15 :

« Mais ce qui est spirituel n'est pas le premier, mais ce qui est animal ; ensuite ce qui est spirituel » (15:46).

N'y a-t-il pas là un ordre ou une succession remarquable de choses si opposées ? Ce qui vient de la nature vient en premier ; ensuite vient ce qui est de l'Esprit. La mort précède la résurrection, comme ce qui a une fin vient avant ce qui n'en a pas.

L'apôtre Paul ne développe pas ici une quelconque « nouvelle doctrine », mais il constate des faits historiques. En mettant en premier l'affirmation négative, que le spirituel n'est pas le premier, il semble montrer que certains de ses lecteurs voyaient les choses autrement, et étaient enclins à philosopher sur cette question, au lieu de s'en tenir strictement aux faits manifestés par Dieu. Ils préféreraient des raisonnements abstraits, et concluaient volontiers que le spirituel devait précéder ce qui est naturel ou animal, et que c'était donc la seule chose durable.

En disant cela, on était tout près de nier entièrement la résurrection corporelle. Or en indiquant l'ordre historique, l'écrivain inspiré prive de telles conclusions de toute base. Ce qui est spirituel, c'est-à-dire ce qui a son origine dans la puissance de l'esprit, vient après ce qui est naturel. Le naturel suit certes son cours jusqu'au but qui lui a été assigné, mais au moment décidé par Dieu, il lui faudra faire place au spirituel, à ce qui n'a pas de fin.

3.3.2.2 Premier homme, second homme (15:47-49)

Dans les versets 47 à 49, un autre groupe de contrastes nous est présenté. Je dis : « groupe » parce que les contrastes entre le premier et le second homme se répercutent aussi de manières opposées dans chacune de leur famille.

« Le premier homme est [tiré] de la terre, — poussière ; le second homme est [venu] du ciel » (15:47).

Ici l'origine et la constitution matérielles du premier homme sont mis en contraste avec l'origine céleste du second. Remarquons avec quel soin et quelle retenue il est parlé du mystère de la personne de notre Seigneur et de Son incarnation. Ce qui est naturel est défini avec précision : c'est « de la terre — terrestre ». Certes ce qui est céleste est ramené à son origine : « du ciel », mais cela reste vague. Le premier homme est terrestre quant à son origine, quant à sa constitution et à sa destination. Il est à la fois de la terre et pour la terre. Même s'il a été placé au jardin d'Eden à l'origine, il n'était quand même pas fait pour le ciel.

Cependant, le second homme est expressément « du ciel ». En Jean 3 il est dit : « Celui qui vient d'en haut est au-dessus de tous » ; « Celui qui vient du ciel est au-dessus de tous » (Jean 3:31). « Car je suis descendu du ciel » (Jean 6:38). « Car moi je procède de Dieu et je viens de lui » (Jean 8:42). Celui qui a exprimé de telles paroles, et d'autres semblables, a été un vrai homme, né de femme (Gal.4:4), mais quant à Son Être et Son origine, Il n'était ni terrestre ni de la terre, mais Il était du ciel.

C'est dans cette mesure qu'Il porte le titre de « second homme ». Tous ceux qui étaient avant Lui étaient de la première catégorie : de la terre et pour la terre. La question du péché n'est même pas abordée ici. Il s'est passé des milliers d'années avant la venue de Celui qui a pu être appelé à bon droit le « second homme ». Caïn n'a pas été le second homme ; il n'était qu'une reproduction du premier homme. Et il en a été de même pour tous ceux qui sont venus après lui : Ils ne comptent pas dans le dénombrement de Dieu puisqu'ils

sont tous de la même nature, ils sont tous de simples copies du premier homme. Seul le Seigneur Jésus est le second homme, un nouvel homme, un homme du ciel. Combien cela nous rend heureux ! Car il semble que l'apôtre ne se réfère pas seulement au secret de l'incarnation de Christ (c'est certes le premier point de vue), mais aussi au fait qu'un jour Il viendra en tant que vainqueur triomphant et en tant que Seigneur de la création, ayant le pouvoir de donner la vie. Voilà, chers amis, notre Seigneur et Sauveur dans son caractère de « second homme » !

Après que les deux têtes des deux grandes familles ont été présentées dans le bon ordre, un ordre approprié et juste, et cela en contraste l'une avec l'autre, l'Esprit Saint relie chaque famille avec la tête qui lui correspond :

« Tel qu'est celui qui est poussière, tels aussi sont ceux qui sont poussière ; et tel qu'est le céleste, tels aussi sont les célestes » (15:48).

Comme dans le verset précédent, l'écrivain n'utilise aucun verbe dans ce verset, de sorte que son sens littéral est : « Tel le terrestre, tels aussi les terrestres ; et tel le céleste, tels aussi les célestes ». Il est évident qu'il voulait éviter toute référence au temps, et ne voulait nommer que ce qui est caractéristique. Il y a donc une harmonie de genre entre la racine et les branches. Effectivement, la famille humaine n'est rien d'autre qu'Adam, multiplié et copié d'innombrables fois. En vis-à-vis, la famille des rachetés reflétera des millions de fois, quant à l'esprit et quant au corps, la gloire de l'homme du ciel.

Ne perdons pas de vue que Paul parle de ce qui est caractéristique quant à notre corps. Il fait à cet égard deux déclarations. La première tout à fait significative : Adam est terrestre, et tous ceux qui viennent après lui le sont également : terrestres, et de poussière. De nature nous le sommes tous : des enfants d'Adam.

Mais de l'autre côté, il y a Christ, le « second homme ». Il est le Céleste, et tous ceux qui sont Siens Lui sont semblables et sont des « célestes ». C'est la deuxième déclaration. Cependant, l'écrivain ne va pas jusqu'à dire que les Siens sont « du ciel » comme Christ, ce qui équivaldrait à une égalité intolérable avec Christ, et ne correspondrait en aucun cas à la vérité. Mais ce qu'il dit par l'inspiration du Saint Esprit, est ceci : Il y a des « célestes », et par cela ils sont semblables à leur tête.

Or je ne doute pas que, selon les pensées de Dieu, nous, les croyants, sommes déjà aujourd'hui des « célestes ». Car nous sommes liés indissolublement à Christ, la tête — avec Celui qui n'est pas seulement le « dernier Adam » et le « second homme », mais qui est aussi le « Céleste ». Nous appartenons donc déjà à Sa famille. Mais ici il est plutôt question de notre corps dans la résurrection, de notre conformité à Son corps de gloire (Phil. 3:21). Le verset suivant, qui termine et résume la suite de pensées des versets précédents, le souligne très nettement :

« Et comme nous avons porté l'image de celui qui est poussière [litt.: du terrestre], nous porterons aussi l'image du céleste » (1 Cor. 15:49).

C'est le dernier contraste présenté dans ce passage, et quelle déclaration triomphale de la vérité en question !

Or on remarque tout d'abord que nous trouvons ici des verbes, alors qu'il n'y en avait pas dans les versets précédents (dans le texte grec). Mais ce n'est pas tout. L'apôtre ne parle plus à la troisième personne (« les célestes »), mais à la première, en disant : « Nous ». Cela donne une note concrète et personnelle au passage. Oui, il s'agit de nous-mêmes, bien-aimés ! Cela ne remplit-il pas notre cœur d'allégresse ? C'est à notre égard, nous les enfants de Dieu, que Dieu a en vue quelque chose d'aussi merveilleux !

Les temps utilisés méritent aussi d'être soigneusement notés : « Nous avons porté », « nous porterons ». L'un est au passé, l'autre au futur. Pourquoi l'apôtre se sert-il du passé pour dire : « Comme nous avons porté l'image de celui qui est poussière » ? Ne portons nous pas cette image encore aujourd'hui ? Pourquoi alors : « Nous avons porté » ?

Apparemment, il voit les saints de Dieu si parfaitement en Christ, qu'il considère l'image qu'ils portent du mortel comme relevant déjà du passé. Son langage est audacieux comme c'est toujours le cas pour le langage de la foi. Pour lui, les promesses de Dieu sont des faits, comme en Romains 8 : « Il les a aussi glorifiés ». Il se voit ainsi déjà au moment de la résurrection, et s'exclame triomphalement : « Nous avons porté », « nous porterons ». Lorsque ce grand événement aura lieu, ces temps passé et futur des verbes correspondront tout à fait à la vérité. Ce ne seront plus des choses vraies seulement pour la foi, mais elles seront aussi vraies dans le sens absolu : nous avons porté l'image du terrestre quant à notre corps, ce qui sera alors définitivement passé ; et nous porterons éternellement l'image du céleste. Dieu nous « a prédestinés à être conformes à l'image de Son Fils, pour qu'il soit premier-né entre plusieurs frères » (Rom. 8:29).

L'image que nous portons aujourd'hui avec notre corps provient effectivement du « terrestre », c'est-à-dire d'Adam. L'image que nous porterons dérive aussi réellement du céleste, c'est-à-dire de Christ. Par contre, nous ne pouvons concevoir le moins du monde comment nos corps seront constitués lors de la résurrection, à quoi ils ressembleront, de quelles facultés ils disposeront ; et encore moins pouvons-nous les décrire. Il nous suffira, bien-aimés, et il nous suffit déjà aujourd'hui de savoir que ce que nous porterons sera Son image, l'image de Celui qui nous a aimé qui s'est livré Lui-même pour nous.

4 La venue du Seigneur et la victoire (15:50-58)

Dans ce que nous avons considéré jusqu'ici, nous avons trouvé la réponse à la question : « Avec quel corps » (15:35) Dieu va-t-il revêtir les Siens dans la résurrection ? Autrement dit : nous avons vu quel sera le caractère de la résurrection des croyants.

Mais nous n'avons encore rien su de précis quant au déroulement, au processus de la résurrection, c'est-à-dire « Comment ressuscitent les morts » (15:35). C'est maintenant le sujet élevé du reste du chapitre (15:50-58).

4.1 Hériter du royaume de Dieu (15:50)

Le verset 50 part de ce qui a été dit jusque-là et constitue une sorte de transition vers le nouveau sujet placé devant nous, celui du changement ou de la transmutation des croyants. Il ré-insiste encore une fois sur le fait que nous ne pouvons pas aller au ciel avec nos corps actuels.

« Or je dis ceci, frères, que la chair et le sang ne peuvent pas hériter du royaume de Dieu, et la corruption non plus n'hérite pas de l'incorruptibilité » (15:50).

L'apôtre s'adresse maintenant avec force et directement aux « frères » : « Or je dis ceci, frères ». Il est donc clair que pour avoir part au royaume de Dieu, — peu importe sous quelle forme et en quel temps, — nous, ceux qu'il appelle « frères », nous devons être nés de Dieu (Jean 1:12, 13 ; 3:3, 5). Pour en hériter, c'est-à-dire pour l'obtenir de l'autre côté de la mort, il nous faut en outre être transmués [ou : changés].

4.1.1 La chair et le sang (15:50)

« La chair et le sang » est la manière dont l'Écriture décrit ce qu'est l'homme ici-bas sur la terre. La condition humaine est caractérisée aujourd'hui par « la chair et le sang ». En tant que créature, c'est aussi ce qu'est l'homme quant à son corps : de la chair et du sang. Mais il ne faut pas confondre cette expression avec le péché, comme nous allons le voir en nous appuyant sur quelques passages de l'Écriture où cette expression revient avec le même sens.

Quand Pierre fit la confession unique en son genre de qui était le Seigneur Jésus, Celui-ci lui répondit : « tu es bienheureux, Simon Barjonas, car la chair et le sang ne t'ont pas révélé cela, mais mon Père qui est dans les cieux » (Matt. 16:17). De Paul, il est dit qu'il ne prit pas conseil de la chair et du sang quand il reçut mission d'annoncer le Fils de Dieu parmi les nations (Gal. 1:16). L'Écriture exprime de la manière suivante le fait que le Seigneur Jésus, dans Sa grâce insondable soit devenu un vrai homme (à part le péché) et ait pris part à notre condition humaine : « puisque donc les enfants ont eu part au sang et à la chair, Lui aussi, semblablement, y a participé » (Héb. 2:14). Le combat chrétien, en contraste avec celui d'Israël au temps de l'Ancien Testament, est aussi caractérisé comme n'étant pas « contre le sang et la chair (c'est-à-dire contre des hommes), mais contre les principautés... contre les puissances spirituelles de méchanceté qui sont dans les lieux célestes » (Éph. 6:12). Inversement, quand le Seigneur est apparu aux Siens après Sa résurrection d'entre les morts, Il ne possédait plus un corps fait de chair et de sang, mais Il put dire : « Voyez mes mains et mes pieds, que c'est moi-même ; touchez moi et voyez, car un esprit n'a pas de la chair et des os comme vous voyez que j'ai » (Luc 24:39). Mais revenons au point de départ : Même le croyant sauvé ne peut pas, avec le corps qu'il a aujourd'hui, hériter du royaume de Dieu, ni avoir part au royaume de Dieu de l'autre côté de la mort, — car tel est ici le sens exclusif du royaume de Dieu : le royaume de Dieu de l'autre côté de la mort. C'est le royaume de Dieu en gloire. Le « vase terrestre » (2 Cor. 4:7) que nous portons aujourd'hui n'est absolument pas approprié pour cela.

La phrase suivante expose les choses de manière encore plus radicale : « la corruption non plus n'hérite pas de l'incorruptibilité ». Nous avons déjà vu plus haut que le mot « corruption » est mieux rendu par « le caractère éphémère, la fugacité, la décadence, la ruine ». Or quant à leur corps, les enfants de Dieu sont des hommes comme les autres ; le même sort les attend, ils sont assujettis à ce qui est éphémère, bien que Christ soit en eux et qu'ils soient « du Seigneur ». S'ils meurent, le caractère éphémère, la corruptibilité, sont visibles par tous, pour eux comme pour les autres. Or il est impossible de transplanter cette condition éphémère dans la condition d'immortalité qui caractérise le ciel.

Après tout cela, une nécessité s'impose : pour avoir part à la gloire, les enfants de Dieu doivent subir une transformation allant au-delà de celle qu'ils ont déjà vécue quant à leur homme intérieur. L'apôtre en vient maintenant à parler de ce changement d'état. Le mystère lui en avait été confié par révélation spéciale.

4.2 Le changement [ou : transmutation] des croyants (15:51)

« Voici, je vous dis un mystère : Nous ne nous endormirons pas tous, mais nous serons tous changés » (15:51).

Par ce « voici ! », l'apôtre attire l'attention de ses lecteurs et la nôtre sur ce qu'il a maintenant à dire. Il s'agit d'une communication de portée extraordinaire pour nous tous. Et elle concerne la même série d'événements que celle dont parle l'écrivain inspiré dans sa première lettre aux Thessaloniens (4:15-17), et qui se lie étroitement à l'enlèvement des croyants.

Les deux passages de 1 Corinthiens 15 et 1 Thessaloniens 4 concernent les mêmes événements et se complètent l'un l'autre. Ils sont une preuve de plus qu'il est rare que l'Esprit Saint dise tout dans un seul passage. Nous avons effectivement besoin des deux passages pour avoir une image complète de chacune des étapes de l'enlèvement. Certaines particularités ne figurent que dans l'un des passages, et d'autres dans l'autre passage. Nous allons nous occuper avant tout des particularités qui figurent dans notre passage de 1 Corinthiens 15.

4.2.1 Un mystère (ou : secret)

Occupons-nous d'abord de l'expression « mystère ». Il est assez fréquent qu'on entende par là des choses « mystérieuses », difficiles à comprendre, voire incompréhensibles, et un en outre un peu mystiques. Mais ce n'est pas le sens de « mystères » dans le Nouveau Testament.

Un « mystère » est une vérité de la Parole de Dieu inconnue dans l'Ancien Testament, mais connue seulement par révélation de la part de Dieu dans le Nouveau Testament, et qui, quant à nous, ne peut être saisie que par la foi. Les « mystères » sont donc des vérités du Nouveau Testament qui ne sont pas encore révélées dans l'Ancien Testament. C'est pourquoi l'expression « mystère » n'apparaît guère dans l'Ancien Testament, et quand on la rencontre quand même, c'est avec un autre sens : « communications intimes » (Ps. 25:14 ; Prov. 3:32 ; Amos 3:7).

Inversement, les mystères dans le Nouveau Testament ont pour contenu les pensées divines et le conseil de Dieu. Ils étaient certes dès le commencement dans le cœur de Dieu, mais ils étaient cachés et inconnus au temps de l'Ancien Testament. Or maintenant Dieu les a révélés à Ses saints apôtres et prophètes (ceux du Nouveau Testament ; Éph. 3:5), qui à leur tour les ont retransmis et expliqués, de sorte que nous pouvons les trouver aujourd'hui dans les pages du Nouveau Testament. Pour nous chrétiens du temps de la grâce, ce ne sont donc plus des mystères ou secrets cachés, mais des mystères ou secrets révélés.

Ce n'est pas la place ici d'approfondir les douze mystères mentionnés dans le Nouveau Testament. Donnons quand même brièvement l'indication de leur contenu. À noter que le « mystère » peut aussi se rapporter à des développements mauvais :

1. le mystère du royaume des cieux ou du royaume de Dieu (Matt. 13:11 ; Marc 4:11 ; Luc 8:10),
2. le mystère du rétablissement d'Israël (Rom. 11:25),
3. le mystère de la transmutation des croyants lors de la résurrection des saints (1 Cor. 15:51),
4. le mystère de toutes choses réunies sous une tête dans le Christ (Éph. 1:9, 10),
5. le mystère de l'unité des croyants Juifs et des croyants des nations (Éph. 3:4-6),
6. le mystère du lien intime de l'assemblée avec Christ (Éph. 5:32),
7. le mystère de l'évangile (Éph. 6:19),
8. le mystère d'iniquité (2 Thes. 2:7),
9. le mystère de la foi (1 Tim. 3:9),
10. le mystère de la (vraie) piété (1 Tim. 3:16),
11. le mystère des sept étoiles et des sept lampes d'or (Apoc. 1:20),
12. le mystère de Babylone la prostituée (Apoc. 17:5).

4.2.2 La résurrection dans l'Ancien Testament

Après cet aperçu des divers mystères du Nouveau Testament, revenons au mystère de 1 Cor. 15:51. Disons d'abord nettement que la résurrection elle-même n'est pas un mystère. La résurrection des justes et des injustes était une vérité fondamentale connue dans l'Ancien Testament même si les passages qui en témoignent sont relativement peu nombreux. Donnons un coup d'œil à ces passages. Ils sont si précieux et ils fortifient tellement la foi en eux-mêmes, que le contraste par rapport à ce qui en est révélé dans le Nouveau Testament en ressort d'autant plus clairement.

Il est incontestable que les croyants de l'Ancien Testament croyaient à la résurrection. L'exemple de Job, un des plus anciens patriarches de l'Écriture l'établit tout à fait clairement. Nous l'avons déjà vu dans l'introduction à cet ouvrage.

Les patriarches de la Genèse croyaient aussi à la résurrection. Abraham acheta pour lui la caverne du champ de Macpéla devant Hébron, il était en communion avec les pensées de Dieu (Hébron signifie « communion »), et il y enterra Sara sa femme ; tous les patriarches y enterrèrent leur femme, et les fils de Jacob y enterrèrent leur père (Gen. 50:13). Après avoir séjourné un grand nombre d'années dans le pays d'Égypte, Joseph sentit sa fin approcher et dit à ses frères : « Je meurs, et Dieu vous visitera certainement, et vous fera monter de ce pays-ci dans le pays qu'il a promis par serment à Abraham, à Isaac et à Jacob. Et Joseph fit jurer les fils d'Israël, disant : Certainement Dieu vous visitera, et vous ferez monter d'ici mes os » (Gen. 50:24-25).

Des siècles plus tard, Moïse se souvint de la parole de Joseph, et nous lisons en Exode 13:19 : « Et Moïse prit les os de Joseph avec lui, car il avait expressément fait jurer les fils d'Israël, disant : Certainement Dieu vous visitera ; et vous ferez monter mes os d'ici avec vous ». Ce n'est que sous Josué que les os de Joseph arrivèrent dans le pays de Canaan : « Et on enterra à Sichem les os de Joseph, que les fils d'Israël avaient transportés d'Égypte, dans la portion de champ que Jacob avait achetée des fils de Hamor, père de Sichem, pour cent kesitas » (Josué 24:32). Peut-être quelqu'un demandera : pourquoi prendre tous ces soins pour des os morts ? Nous croyons qu'il n'y a qu'une réponse à cela : Les patriarches voyaient à l'avance leur résurrection, et ils voulaient être dans le pays de la promesse quand elle aurait lieu (Héb. 11:15, 16a).

Daniel était venu tout jeune à Babylone et il y reçut des révélations très vastes sur les temps futurs ; il est certainement arrivé à un âge très avancé, car sa vie couvrit plusieurs dynasties ; il vit l'émergence et la chute de l'empire babylonien, et il vécut jusqu'à la prise du pouvoir par Cyrus le Perse. Quand Daniel arriva à la fin de son livre et de sa vie, Dieu lui parla de la résurrection : « Et plusieurs qui dorment dans la poussière de la terre se réveilleront, les uns pour la vie éternelle, et les autres pour l'opprobre, pour être un objet d'horreur éternelle » (Daniel 12:2). Même si ces paroles concernent spécialement la résurrection nationale du peuple d'Israël, Dieu ne laissa pas son fidèle serviteur quitter ce monde sans l'espérance de sa résurrection personnelle : « Et toi, va jusqu'à la fin ; et tu te reposeras, et tu te tiendras [litt en allemand : tu ressusciteras] dans ton lot, à la fin des jours » (Daniel 12:13).

L'espérance de la résurrection n'est pas une vérité spécifiquement chrétienne, comme cela ressort des paroles de l'apôtre Paul à Agrippa en Actes 26 : « Et maintenant je comparais en jugement pour l'espérance de la promesse faite par Dieu à nos pères, à laquelle nos douze tribus, en servant [Dieu] sans relâche nuit et jour, espèrent parvenir ; et c'est pour cette espérance, ô roi, que je suis accusé par les Juifs » (Actes 26:6-7). Et il poursuit en disant : « Ayant donc reçu le secours qui vient de Dieu, me voici debout jusqu'à ce jour, rendant témoignage aux petits et aux grands, ne disant rien d'autre que ce que les prophètes et Moïse ont annoncé devoir arriver, [savoir] qu'il fallait que le Christ fût soumis aux souffrances, et que, le premier, par [la] résurrection des morts, il devait annoncer la lumière et au peuple et aux nations » (Actes 26:22-23). Le Seigneur Jésus devait être le premier à annoncer la lumière par la résurrection des morts. Or c'était là la promesse faites aux pères d'Israël.

Au ch. 13 des Actes nous trouvons encore une citation précieuse, tirée du psaume 16, qui parle également de la résurrection du Seigneur Jésus : « Et nous, nous vous annonçons la bonne nouvelle quant à la promesse qui a été faite aux pères, que Dieu l'a accomplie envers nous, leurs enfants, ayant suscité Jésus ; comme aussi il est écrit dans le psaume second : « Tu es mon Fils, moi je t'ai aujourd'hui engendré ». Or qu'il l'ait ressuscité d'entre les morts, pour ne devoir plus retourner à la corruption, il l'a dit ainsi : « Je vous donnerai les grâces assurées de David ». C'est pourquoi il dit aussi dans un autre endroit : « Tu ne permettras point que ton saint voie la corruption ». Car David, après avoir, en sa propre génération, servi au conseil de Dieu, s'est endormi, et a été réuni à ses pères, et a vu la corruption ; mais celui que Dieu a ressuscité, n'a pas vu la corruption. Sachez donc, hommes frères, que par lui vous est annoncée la rémission des péchés » (Actes 13:32-38). Le Seigneur Jésus est ressuscité, c'est un point fondamental du christianisme, comme nous l'avons vu.

Encore un élément caractéristique de l'espérance des croyants de l'Ancien Testament à l'égard de la résurrection : elle ne portait que sur une nouvelle vie sur la terre. Or, est-ce là l'espérance du chrétien, est-ce cela le contenu du « mystère » ? Nous allons bientôt voir que non.

Ainsi, il est ouvertement parlé dans l'Ancien Testament de la résurrection, tandis que dans le Nouveau il est parlé d'un mystère (ou : secret) : cela est un démenti à tous ceux qui prétendent qu'on ne trouve rien d'une venue du Seigneur pour les Siens, et que quand les morts sont ressuscités et que les vivants sont transmués, il s'agirait de la venue visible de Christ à la fin de la grande tribulation. Nous devons nous opposer à cela : la venue visible de Christ est l'objet de la révélation dans tout l'Ancien Testament. La parole prophétique en parle dans plusieurs passages. Ce n'a jamais été un secret. Mais ce dont nous parlons maintenant est une nouvelle révélation, c'est un mystère (ou : secret). On ne peut pas mettre sur le même plan la venue du Seigneur pour enlever les saints et Son apparition en puissance et en gloire. L'Écriture Sainte dissocie clairement ces deux aspects de la venue du Seigneur, spécialement dans les deux épîtres aux saints de Thessalonique.

4.2.3 Une résurrection d'entre

Nous avons entendu le témoignage des écritures de l'Ancien Testament sur la résurrection, et nous avons vu comment Paul en parle dans les Actes en citant l'Ancien Testament. Mais l'apôtre, et avant lui le Seigneur Jésus Lui-même, utilise une expression qu'il faut regarder d'un peu plus près : la résurrection des justes sera une résurrection d'entre. Nous faisons par là un pas essentiel en direction du contenu véritable du mystère.

Quand le Sauveur a parlé pour la première fois à Ses disciples de ce que le Fils de l'homme, après avoir souffert, « ressusciterait d'entre les morts », ils ne comprirent d'abord pas ce dont il parlait, et ils se dirent l'un à l'autre : « qu'est-ce que cela, ressusciter d'entre les morts ? » (Marc 9:9-10). Nous pouvons bien les comprendre : ils connaissaient certes la résurrection, la « résurrection au dernier jour » selon Jean 11:24 ; cependant ils ne connaissaient pas encore ce côté de la vérité. Quel en est le sens ?

La résurrection d'entre, cela signifie que certains ressuscitent d'entre les morts, tandis que la masse des autres morts restent en l'état. Le grand exemple de cela en est la résurrection du Seigneur Jésus Lui-même (Actes 13:34 ; 1 Cor. 15:20). Mais la résurrection de Lazare en donne aussi une image (Jean 11:43, 44). Lors de la résurrection des morts devant le grand trône blanc, aucune sélection n'a lieu, car il s'agit alors exclusivement de gens morts dans leurs péchés, des impies. Le moment venu, ils doivent tous ressusciter, et aucun n'échappera. « Après cela le jugement » dit Hébreux 9:27. Pensée sérieuse, effrayante ! mais qui montre aussi clairement qu'il n'y a pas ce qu'on appelle une résurrection générale, de tous les morts au même moment.

La première résurrection sera une résurrection d'entre. Cette expression se retrouve en Phil. 3:11. Pour être le plus possible semblable à son cher Seigneur, l'apôtre Paul avait le désir ardent de parvenir lui aussi à cette résurrection d'entre les morts.

Deux pensées se lient à la résurrection d'entre :

- elle est un signe de la faveur de Dieu à l'égard de ceux qui la connaîtront,
- elle s'accompagne d'une séparation définitive du bien et du mal.

Quand le Seigneur Jésus fut ressuscité par la gloire du Père, ce fut le signe extraordinaire du plaisir extrême que Dieu avait dans Son Fils. Le Fils a glorifié Dieu d'une manière parfaite dans Sa vie et dans Sa mort. Y avait-il une manière autre, ou meilleure, pour Dieu de manifester Son bon plaisir dans la Personne de Son Fils qu'en Le « ramenant d'entre les morts » (Héb. 13:20) ? Il a été mis à mort par la main d'hommes iniques. Y avait-il une meilleure manière pour le Père d'honorer Son Fils qu'en « Le ressuscitant d'entre les morts »

par Sa gloire (Rom. 6:4) ? Et quand les saints seront ressuscités d'entre les morts, ce sera également le signe de la faveur particulière de Dieu à leur égard. Les autres morts resteront dans leur état de mort corporelle, mais Il prendra les Siens du milieu d'eux pour les établir dans le monde glorieux de la résurrection de Son Fils après les avoir revêtus d'un nouveau corps approprié. Combien cette vérité nous réjouit !

Or cette pensée nous console aussi par rapport à tous les tristes mélanges de vrai et de faux qu'on rencontre aujourd'hui : quand Dieu ressuscitera les saints d'entre les morts, cela s'accompagnera d'une séparation absolue, complète et irrémédiable des justes d'avec les injustes. Dieu a longtemps supporté dans la chrétienté le mélange de principes divins avec les principes du monde ; Il a longtemps regardé comment les fils du méchant se mêlaient aux fils du royaume (Matt. 13:36-43). C'est Sa longanimité qui L'a fait attendre, comme nous le savons (2 Pierre 3:15). Mais alors il séparera ce qui ne va pas ensemble. À la venue du Seigneur, cette séparation des saints d'avec les profanes sera achevée une fois pour toutes, et elle sera visible de tous lorsqu'Il sera manifesté publiquement.

Nous ne pouvons que nous émerveiller du conseil de Dieu, nous ne pouvons que nous prosterner en adorant devant Celui qui a eu dans Son cœur de telles pensées au sujet de Son Fils et de ceux qui croiraient en Lui.

4.2.4 Tous seront changés (15:51)

Mais dans tout ce que nous avons vu jusqu'ici, il reste en suspens la question de savoir ce qui arrivera à nous les vivants lors de la résurrection. Pouvons-nous aller dans la gloire avec nos corps terrestres ? c'est impossible, le verset 50 de notre chapitre le dit clairement. C'est le verset suivant qui donne la réponse à la question sur le sort des vivants :

« Voici, je vous dis un mystère : Nous ne nous endormirons pas tous, mais nous serons tous changés [ou : transmués] » (15:51).

Le secret nous est révélé : nous ne nous endormirons pas tous, c'est-à-dire nous ne mourrons pas tous ! C'est la première chose que nous apprenons ici. Il y aura des personnes croyantes qui iront dans la gloire avec le Seigneur Jésus sans voir la mort et sans avoir à subir l'humiliation de la mort ! Certes il est réservé à l'homme de mourir une fois (Héb. 9:27), mais nous chrétiens, nous sommes en relation avec le second homme venu du ciel (15:47-49), et nous ne devons pas tous mourir. La mort est tellement vaincue que, si Christ revient suffisamment tôt, aucun des Siens ne verra plus la mort. Voilà à quel point la puissance de la mort est anéantie pour nous ! Nous voyons toujours plus clairement ce que signifie pour nous le fait que Dieu nous donne la victoire par notre Seigneur Jésus (15:57). Quand le Seigneur reviendra, comme Sauveur de notre corps (Phil. 3:20), alors Sa victoire, selon les pensées de Dieu, verra sa portée s'étendre à tous les croyants vivants.

Cela nous amène au second sujet de notre verset : les croyants vivants passeront par un changement [ou : transmutation]. Pour confirmer cette affirmation, regardons d'un peu plus près la structure du verset. La proposition intermédiaire est une parenthèse, une insertion. Pour rendre encore plus clair le courant de pensée du v. 51, on pourrait mettre les deux signes de parenthèses devant et après la proposition « nous ne nous endormirons pas tous ». La pensée principale, la merveille, c'est que nous serons tous changés. Pensons un peu à l'immensité de ce miracle : des personnes vivantes connaîtront la puissance de Sa résurrection et vivront consciemment la transformation du corps de leur abaissement en la conformité de Son corps de gloire ! (Phil. 3:21). En Philippiens 3 ce changement est décrit comme une « transformation », et en 1 Cor. 15:53 comme le fait de « revêtir l'incorruptibilité ».

Quand l'apôtre Paul parle de « nous tous » (« nous serons tous changés »), il pense manifestement à tous les croyants encore vivants à la venue du Seigneur, et il s'identifie à eux, il se compte parmi eux. Il considère la venue du Seigneur comme un événement pouvant intervenir à chaque instant, et ce n'est pas le seul passage où il le fait. C'est pourquoi cela est exprimé comme une chose de l'époque actuelle, quelque chose d'attendu intérieurement par l'âme. Il soupire (et nous avec lui) non pas après le fait d'être dépouillé, mais après le fait d'être revêtu, « afin que ce qui est mortel soit absorbé par la vie » (2 Cor. 5:4). Quel triomphe indescriptible de la grâce de Dieu ce sera !

4.2.5 La dernière trompette (15:52ab)

Pour un changement aussi complet et aussi vaste des hommes mortels, faudra-t-il un temps long, un processus douloureux et de longue durée ? pas du tout, bien au contraire ! La transformation sera instantanée,

« en un instant, en un clin d'œil, à la dernière trompette » (15:52a).

La répétition des expressions « en un instant », « en un clin d'œil » insiste sur l'instantanéité de l'événement. La première expression contient le mot « atome » (en grec : atomos), c'est-à-dire un processus qui se déroule durant un temps si petit qu'il est indivisible. Le changement n'aura pas de spectateur terrestre, car même le temps pendant lequel il aura lieu est trop court pour que des yeux naturels puissent le percevoir.

Or l'Esprit de Dieu rajoute quelque chose : « à la dernière trompette ». C'est ce qui décrit le caractère définitif du processus. En 1 Thes. 4 il est dit que le Seigneur Jésus descendra du ciel avec la trompette de Dieu. Ici il est affirmé que le changement est achevé à la dernière trompette.

La trompette de Dieu est souvent dans la Parole de Dieu un symbole de la Parole de Dieu (Nombres 10) ; cette trompette de Dieu de 1 Thes. 4 a, bien sûr, le même sens que la dernière trompette de 1 Cor. 15, sauf que le point de vue est autre. Nous pouvons comprendre que l'expression « dernière trompette » est le signal puissant du départ définitif. Dans l'armée romaine, c'était le sens de la dernière de trois trompettes : lever le camp.

Notons bien que la dernière trompette n'a rien à voir avec la septième trompette d'Apocalypse 11. Certains commentateurs le prétendent, et renvoient l'enlèvement au temps du jugement final ; mais c'est intenable. Plusieurs autres considérations et autres liaisons le montrent, mais une pensée montre clairement qu'une telle argumentation manque tout à fait de consistance : l'apôtre Paul a écrit sa première lettre aux Corinthiens plus de trente ans avant que Jean ait la vision de l'Apocalypse à Patmos. Aucun croyant de Corinthe ne pouvait donc rien savoir sur les sceaux, les trompettes et les coupes. Pourtant l'intention de l'apôtre Paul était d'enseigner, et même de rectifier les Corinthiens au sujet d'une vérité fondamentale. Ne serait-ce pas un manque de sérieux au plus haut degré, et même une absurdité, de se servir des symboles d'un livre qui ne devait être écrit que trente ans plus tard, alors que la plupart de ceux auxquels il écrivait auraient quitté cette terre depuis longtemps ? Les symboles utilisés ne devaient-ils pas être totalement compréhensibles pour l'assemblée à Corinthe ? Leur utilisation devait-elle laisser les croyants devant des énigmes insolubles ? Comment pouvaient-ils prêter l'oreille aux enseignements et avertissements de l'apôtre si sa manière de parler n'était pas compréhensible ? En suivant l'argumentation mentionnée ci-dessus, on pourrait tout aussi bien prétendre que la trompette de 1 Cor. 14:8 se rapporte pareillement aux trompettes d'Apocalypse.

D'un autre côté, ceux qui reçurent la première épître aux Corinthiens étaient tout à fait familiers avec les mœurs et habitudes des Grecs et des Romains, et l'apôtre se sert à plusieurs reprises d'images tirées de leur contexte culturel pour illustrer son enseignement. Pensez simplement aux compétitions sportives ! De la même manière les croyants à Corinthe comprenaient très bien l'image de la dernière trompette : c'était le signal du départ prochain. Quand la trompette retentira, alors s'accomplira la première partie de la Parole du Seigneur au sujet de « ceux qui auront pratiqué le bien » :

« L'heure vient en laquelle tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront sa voix ; et ils sortiront, ceux qui auront pratiqué le bien, en résurrection de vie ; et ceux qui auront fait le mal, en résurrection de jugement » (Jean 5:28-29).

Quelle puissance inimaginable se cache dans la voix du Fils de Dieu, quelle force elle déploiera ! Personne n'y échappera. Même les morts l'entendront, et y obéiront. Aussi est-il ajouté dans notre texte :

« Car la trompette sonnera et les morts seront ressuscités incorruptibles, et nous, nous serons changés » (15:52b).

Ici, il s'agit seulement de morts endormis en Christ, comme nous l'avons déjà remarqué plus haut. Il est aussi remarquable de voir l'ordre dans lequel les deux groupes sont nommés : il est d'abord parlé des morts et de leur résurrection, puis de nous, les vivants et de notre changement (ou : transmutation). C'est le même ordre qu'on trouve en 1 Thes 4. Bien que tout se déroulera dans un temps d'une brièveté inimaginable, il y aura quand même dans le cours des événements un « d'abord » et un « ensuite » (1 Thes. 4:16, 17).

À mon avis il n'est pas correct de parler de changement à la fois pour les vivants et pour les morts. Dans les deux passages, ces deux groupes de croyants sont mentionnés et sont distingués l'un de l'autre : s'agissant des morts en Christ, il est parlé de résurrection ; s'agissant des vivants, il est parlé de changement (ou : transmutation). La dernière trompette a à faire avant tout avec la résurrection des morts, mais elle est inséparablement rattachée au changement des saints vivants. Quelle pensée, bien-aimés : nous n'aurons ensuite plus jamais besoin d'une autre trompette ! si le Seigneur nous a premièrement appelés une fois à Lui par Sa puissance, nous serons et resterons pour toujours auprès de Lui.

4.3 Incorruptibilité — Immortalité (15:53)

Le verset 52 parle de ce que les morts ressusciteront « incorruptibles ». L'auteur reprend cette pensée dans ce qui suit et en donne le fondement :

« Car il faut que ce corruptible revête l'incorruptibilité, et que ce mortel revête l'immortalité » (15:53).

Penchons-nous d'abord sur ce « il faut ». Pourquoi faut-il que ce corruptible revête l'incorruptibilité et que ce mortel revête l'immortalité ? Ici l'apôtre ne parle pas, bien sûr, d'un « il faut » dans le sens absolu, comme s'il s'agissait d'une loi de la nature valable en toute circonstance. Non, il s'agit plutôt d'un « il faut » de la grâce de Dieu, une nécessité qui découle de Son amour pour nous et de Son intention à notre égard. S'il veut nous amener à Lui dans la gloire, alors ce changement doit avoir lieu. C'est un « il faut » de la grâce divine semblable à celui qui anima le Seigneur Jésus quand il voulut rencontrer la femme de Samarie : « il fallait qu'il traversât la Samarie » (Jean 4:4).

Il n'est pas dit : « il faut que le corruptible revête l'incorruptibilité, et que le mortel revête l'immortalité ». Ce serait une affirmation abstraite jamais vraie dans l'absolu. C'est pourquoi l'apôtre parle de « ce corruptible » et de « ce mortel », désignant concrètement par là notre corps humain actuel.

Celui-ci est effectivement corruptible (passager) et mortel comme on l'a déjà vu en rapport avec les versets 42 et 50. Il ne fait manifestement pas allusion aux deux classes de croyants déjà mentionnées. Certains commentateurs le pensent pourtant, en rattachant « corruptible » avec ceux qui sont morts, et « mortel » avec les croyants encore vivants, mais cette conclusion n'est ni déterminante ni satisfaisante. Le mot grec pour « corruptible » n'a rien à faire avec la putréfaction, mais il donne l'idée de fugacité, de ruine, de corruption. C'est donc la nature du corps humain : même rempli de vie, il est mortel et absolument assujéti à disparaître, ce qui a normalement lieu par la mort. Le caractère « passager » est ainsi l'expression générale qui englobe tout, et qui inclut ce qui est « mortel ».

Mais arrivons-en au côté positif ! Or celui-ci est décrit de manière caractéristique par des expressions négatives ! Ce qui est passager doit revêtir le caractère de ce qui n'est pas passager, et ce qui est mortel doit revêtir le caractère de ce qui n'est pas mortel. Pour nous et pour nos corps aussi, le ciel sera caractérisé par ce qui ne passe pas et qui est immortel. La Parole de Dieu décrit souvent le bonheur du ciel en nommant ce qu'on n'y trouve plus, parce c'est plus facile à comprendre pour nous. C'est ainsi qu'en Apoc. 21:4 il est dit : « et la mort ne sera plus, et il n'y aura plus ni deuil, ni cri, ni peine ; les premières choses sont passées ». Et un peu plus loin : « et il n'y aura plus de malédiction... il n'y aura plus de nuit, ni besoin d'une lampe et de la lumière du soleil » (Apoc. 22:3-5). Ce que nous connaissons ici-bas par l'expérience de la souffrance n'aura plus lieu là. Combien cela est heureux et combien cela nous rend reconnaissants !

Encore un mot sur le terme « revêtir ». « Il faut que ce corruptible revête l'incorruptibilité, et que ce mortel revête l'immortalité ». C'est sans doute une description imagée du changement par lequel nous passerons, mais c'est une expression particulièrement consolante. Naturellement cela ne veut pas dire que ce qui est passager et mortel subsiste en l'état, en étant simplement recouvert et caché par le nouvel habit de l'immuable et de l'immortel.

Il s'agit d'extrêmes plutôt incompatibles, en sorte qu'ils s'excluent mutuellement. Si nous devons revêtir le nouvel habit, il faut nécessairement avoir dépouillé l'ancien au préalable. Autrement dit, ce qui est passager et mortel sera passé pour toujours. Si les créatures qui sont dans le ciel et sur la terre nous aperçoivent dans nos corps nouveaux, elles verront l'habit de la gloire — à la gloire éternelle de Celui qui nous l'a conféré.

4.4 La mort engloutie en victoire (15:54-55)

« Or quand ce corruptible aura revêtu l'incorruptibilité, et que ce mortel aura revêtu l'immortalité, alors s'accomplira la parole qui est écrite : « La mort a été engloutie en victoire. Où est, ô mort, ton aiguillon ? où est, ô mort, ta victoire ? » (15:54-55).

C'est déjà quelque chose de grand que Paul répète une nouvelle fois en entier les paroles des versets précédents, et il les grave ainsi profondément dans nos cœurs. La construction longue de la phrase avec le « quand » et le « alors » attire l'attention de nouveau et avant tout sur l'événement prodigieux lui-même, dont le poids est renforcé par la répétition des mots.

Le « quand » initial signifie aussi « dès que » ; autrement dit : maintenant, nous attendons encore cet instant ; il n'est pas encore là. QUAND (dès que) le moment sera venu de se défaire du vêtement de ce qui est passager, et de revêtir le vêtement de gloire (cela aura lieu à la venue du Seigneur), ALORS la Parole, « ce qui est écrit » se manifestera entièrement vraie. Le sens est bien que la Parole a été écrite dans le passé, et qu'elle demeure telle quelle, inchangée et infaillible, jusqu'à aujourd'hui.

Or de quelle parole s'agit-il ? L'apôtre cite d'abord la première phrase d'Ésaïe 25:8 : « La mort a été engloutie en victoire » ; il suit le sens du mot victoire en araméen, et est incontestablement guidé par l'Esprit Saint pour le faire.

Cette exclamation triomphale du prophète Ésaïe — « la mort est engloutie en victoire » — est donc utilisée ici pour décrire la résurrection et le changement (ou : transmutation) des saints. Nous pouvons plutôt dire qu'elle leur est « appliquée », car en fait, dans le passage cité ici seulement en partie, Ésaïe parle de l'accomplissement de l'espérance d'Israël quand le royaume sera introduit en puissance et en gloire. Dieu ouvrira les yeux de son peuple terrestre et ôtera son opprobre de dessus toute la terre (És. 25:8b). Le voile qui, comme une couverture, couvre tous les peuples en signe d'ignorance, sera « détruit », littéralement « englouti ». Alors arrivera pour Israël le jour de son salut et de sa résurrection, et Israël chantera et dira : « Voici, c'est ici notre Dieu que nous avons attendu pour qu'Il nous sauve ; c'est ici l'Éternel, nous l'avons attendu ! Égayons-nous et réjouissons-nous dans sa délivrance » (És. 25:9).

Parmi toutes les exclamations ardentes du prophète, l'apôtre ne choisit que celle-ci, et il a été guidé par l'Esprit pour l'appliquer directement aux croyants morts et vivants, et à leur union avec le Seigneur à Sa venue.

Cette application était inconnue du temps de l'Ancien Testament, et seul le Nouveau Testament la donne. Il en ressort deux points : d'une part les promesses de l'Ancien Testament peuvent avoir plus d'une signification et ont par conséquent souvent plus d'une manière d'être accomplies ; d'autre part la venue du Seigneur pour enlever les Siens précède « ce jour-là », lorsque l'opprobre de Son peuple terrestre sera ôté de dessus toute la terre (És 25:8b). Ceux qui ont part à l'appel céleste auront déjà atteint leur place de repos éternel avant le rétablissement de toutes choses. Pour eux l'exclamation du prophète Ésaïe (« la mort est engloutie en victoire ») sera déjà devenue une réalité avant de s'appliquer à toute la terre.

Notons bien que l'apôtre ne reprend pas la citation de ce qui suit immédiatement dans le passage d'Ésaïe : « et le Seigneur, l'Éternel, essuiera les larmes de dessus tout visage ». Cette promesse est pourtant appliquée dans le Nouveau Testament dans un passage approprié, avant tout à Celui dont la victoire est fêtée non pas sur la terre, mais dans le ciel, devant le trône et en présence de l'Agneau : « Et Dieu essuiera toute larme de leurs yeux » (Apoc. 7:17). Et encore une fois, à la fin du livre de l'Apocalypse, on retrouve ces mêmes paroles. Mais il s'agit là d'une description de l'état éternel et le passage d'Ésaïe est appliqué à toute la multitude des rachetés. Il sert, pour ainsi dire, de point final à toute l'histoire de la grâce : « et Il essuiera toute larme de leurs yeux » (Apoc. 21:4). Cela ne veut pas dire que nous pleurerons dans le ciel, mais que le Dieu de bonté éloignera Lui-même de nous tout souvenir de la peine vécue sur la terre.

Arrêtons-nous un peu, et laissons agir sur nous tout le poids, toute la puissance de ces communications... Ô Dieu, quel propos à notre égard ! Aujourd'hui où nous traversons la peine, la maladie et la détresse, pensons qu'un jour, malgré tous les triomphes et succès apparents de la mort, elle sera engloutie en victoire pour nous personnellement ! — Nous te louons pour cela aujourd'hui, et nous le ferons éternellement. Amen.

4.4.1 La victoire de la mort ? (15:55)

L'apôtre ajoute encore un mot pour prouver le triomphe sur la mort :

« Où est, ô mort, ta victoire ? Où est, ô mort, ton aiguillon ? » (15:55).

Dans ce passage tiré du prophète Osée, il en va comme de la citation d'Ésaïe, c'est-à-dire qu'il s'agit de la résurrection (restauration) nationale d'Israël. Selon son caractère abrupt qui lui est typique, le prophète éclate en une proclamation triomphale (Os. 13:14). L'Éternel Lui-même sera leur roi. Israël reviendra à l'Éternel, son Dieu, et Il les guérira de leur apostasie et les aimera librement (Os. 14:4).

Mais entre temps, le Saint Esprit applique cette prédiction à la victoire qui arrivera à la venue de Christ dans la résurrection et la transmutation des croyants. Dans cette exclamation, la première phrase (où est, ô mort, ta victoire ?) paraît plutôt convaler ceux qui gisent dans le tombeau, apparemment vaincus par la mort, tandis que la seconde phrase (où est, ô mort, ton aiguillon ?) concerne plutôt les croyants encore vivants.

La mort est personnifiée comme précédemment dans ce chapitre (15:26) ; elle est interpellée comme si c'était une personne, et elle est questionnée avec un cri d'allégresse, presque provocateur : « où, ô mort ? — où, ô mort ? » (en grec l'auxiliaire « est » ne figure pas). Oui, où est sa victoire, où est son aiguillon ? où sont-ils ? disparus !

Quand nous pensons aux os morts des saints dans les innombrables tombes, la mort n'a-t-elle pas remporté la victoire sur tous ces gens ? Non. La réalité est toute autre. La mort n'est qu'un instrument dans la main de Dieu, jeté après usage, jeté une fois accomplie son œuvre passagère. La résurrection aura lieu, et tout ce qui paraissait être une victoire de la mort, se tournera exactement à l'inverse.

Le croyant chrétien peut déjà aujourd'hui prononcer cette parole triomphante, en pleine confiance dans la puissance de Dieu : « où est, ô mort, ta victoire ? » Il sait que la mort est pour lui un ennemi vaincu. Christ lui a ôté sa force, complètement et pour toujours, par Sa mort et Sa résurrection. Si donc la mort doit quand même nous atteindre selon la pensée de Dieu, elle ne peut faire qu'une chose avec nous : nous amener de cette pauvre terre jusque là où elle n'a plus aucune force. Naturellement en dernier lieu, c'est le Seigneur Jésus Lui-même qui le fera, mais ici le langage est symbolique. Dans cette mesure la mort n'est pour nous qu'un serviteur, un « portier » qui nous ouvre la porte pour laisser cette terre et tout ce qui est mortel.

Effectivement la mort comme telle a perdu ses terreurs pour nous. Les circonstances de notre départ peuvent nous angoisser, mais ce que nous venons de dire demeure quand même vrai. La mort n'est plus du tout un sujet d'effroi pour nous ; elle ne porte plus pour nous le caractère de jugement de Dieu. C'est pourquoi le Nouveau Testament parle de manière si consolante des enfants de Dieu comme étant « endormis ». Quand Lazare mourut, le Seigneur s'exprima ainsi : « Lazare, notre ami, s'est endormi ».

Pour le croyant, la mort n'est pas seulement un ennemi affaibli, selon une conception courante, mais c'est un ennemi entièrement désarmé. Elle n'a plus d'armes contre nous. Sur son lit de mort, J.N. Darby pouvait dire : « les hommes appellent cela la mort ; je l'appelle la vie ».

4.4.2 L'aiguillon de la mort, la puissance du péché (15:56)

En ce qui concerne l'aiguillon de la mort, l'apôtre ajoute comme une sorte de commentaire explicatif :

« Or l'aiguillon de la mort, c'est le péché, et la puissance du péché, c'est la loi » (15:56).

Si la mort est le salaire du péché (Rom. 6:23), le péché est l'aiguillon de la mort. Sans lui, la mort, la mort ne serait rien d'autre qu'un sommeil paisible. En vérité, la mort n'existerait même pas s'il n'y avait pas eu le péché. Car la mort a passé à tous les hommes en ce que tous ont péché (Rom. 5:12). C'est pourquoi le péché est qualifié d'aiguillon (*), car il porte en lui le poison qui n'opère pas seulement la mort temporelle, mais qui prépare le pécheur impénitent au jugement qui vient après la mort. L'aiguillon de la mort, c'est la conscience de la culpabilité personnelle et la crainte du jugement à venir (Jean 5:24 ; 1 Jean 4:18). C'est cette crainte qui ronge les hommes sans Dieu, au point qu'ils cherchent aussi à la nier.

(*) L'image d'un aiguillon ne peut guère viser un aiguillon à bœufs comme en Actes 26:14, car un tel aiguillon ne tue pas, tandis que l'aiguillon de la mort tue. Ce doit donc être une arme acérée, mortelle, ou bien un aiguillon pourvu de poison. C'est ce dernier qui est probablement en vue.

L'apôtre en arrive alors à parler sur la relation qui existe entre le péché et la loi. C'est d'autant plus significatif qu'il n'en a pas encore parlé dans cette épître, alors qu'il revient volontiers là-dessus dans d'autres passages. C'est pour la première fois qu'il nomme la loi ici, et c'est non seulement intéressant, mais aussi instructif, car les Corinthiens, dans leur ensemble, étaient des gens des nations ; ils n'étaient pas Juifs ; ils n'avaient donc jamais été sous la loi. Mais il était nécessaire pour eux comme pour nous, de reconnaître le vrai caractère de la loi et de ses effets, car cela nous amène à connaître plus profondément à quel Dieu de bonté nous avons à faire. D'un autre côté cela nous préserve du piège de Satan qui a toujours cherché à ruiner la grâce par un zèle feint pour la loi et pour la sainteté pratique.

Et nous apprenons ainsi ici que la loi donne de la force au péché. Comment faut-il le comprendre ? Un coup d'œil à Romains 7 nous renseigne là-dessus. « Que dirons-nous donc ? La loi est-elle péché ? — Qu'ainsi n'advienne ! Mais je n'eusse pas connu le péché, si ce n'eût été par [la] loi ; car je n'eusse pas eu conscience de la convoitise, si la loi n'eût dit : « Tu ne convoiteras point ». Mais le péché, ayant trouvé une occasion par le commandement, a produit en moi toutes les convoitises, car sans [la] loi [le] péché est mort. Or moi, étant autrefois sans loi, je vivais ; mais le commandement étant venu, le péché a repris vie, et moi je mourus ; et le commandement qui était pour la vie, a été trouvé lui-même pour moi pour la mort. Car le péché, ayant trouvé une occasion par le commandement, me séduisit, et par lui me tua. La loi donc est sainte, et le commandement est saint, et juste, et bon. Ce qui est bon est-il donc devenu pour moi [la] mort ? — Qu'ainsi n'advienne ! Mais le péché, afin qu'il parût péché, m'a causé la mort par ce qui est bon, afin que le péché devînt par le commandement excessivement pécheur » (Romains 7:7-13).

Sans entrer davantage dans les détails, ces versets montrent clairement que la loi, si juste soit-elle, ne peut donner aucune délivrance au coupable, mais bien plutôt elle excite l'esprit rebelle de l'homme contre la volonté de Dieu.

Le fait que Dieu interdise quelque chose éveille justement chez l'homme pécheur le désir de faire ce qui est interdit. Cela ne tient pas à la loi, mais à ce que l'homme est mauvais. La puissance du péché est donc la loi, car par la loi est la connaissance du péché (Rom. 3:20).

Mais Christ est devenu la fin de la loi, pour justice à tout croyant (Rom. 10:4). Par le fait qu'Il a porté la malédiction de la loi, Il a fait de celle-ci qui était une accusatrice, un témoin de la justice de Dieu, — de cette justice qui justifie celui qui croit en Jésus Christ (Rom. 3:21, 22).

Et en ce qui concerne la force pour marcher dans la sainteté, ce n'est pas la loi qui la donne, ni non plus la menace du fouet qu'est la peur d'être peut-être perdus à la fin. Non, c'est la grâce qui nous donne force et motivation pour abandonner le mal et accomplir le bien. La grâce qui nous a sauvés, c'est aussi elle qui nous enseigne à renier l'impiété et les convoitises mondaines, et à marcher sobrement, justement et pieusement dans ce présent siècle (Tite 2:12).

Quel maître divin nous avons pour guider vers la sainteté pratique : la grâce ! Elle est bien plus efficace que la loi, dont l'effet est même en partie contraire. Ainsi le péché ne règne plus sur nous, car nous ne sommes plus sous la loi, mais sous la grâce (Rom. 6:14).

4.5 Une doxologie (15:57)

Ces trois choses (le péché, la mort et la loi) sont donc vus ensemble comme le butin dont le Seigneur Jésus s'est emparé et qu'il a vaincu. Mais à nous qui profitons de cette victoire, il nous appartient de joindre nos voix à la louange triomphante qui monte vers Dieu selon la doxologie par laquelle l'apôtre s'exclame :

« Mais grâce à Dieu, qui nous donne la victoire par notre Seigneur Jésus Christ ! » (15:57).

Il convient d'exalter Dieu déjà maintenant de cette manière, non pas seulement au jour d'éternité. Ses enfants sont bien déjà dignes de connaître la vérité de Dieu telle que révélée dans le Seigneur Jésus. C'est pourquoi ils célèbrent déjà dans le temps présent la grande victoire que le Seigneur a remportée personnellement et dont Il porte déjà maintenant les honneurs et les titres à la droite de Dieu. Au v. 56 l'apôtre regardait en bas ; au v. 57 il regarde en haut. Après tout ce qu'il a dit depuis le début du chapitre sur la résurrection d'entre et sur la transmutation, il ne lui reste qu'à rendre grâce au Dieu tri-un qui nous donne la victoire par notre Seigneur Jésus Christ.

Il ne dit pas « qui nous a donné » ou « qui nous donnera », mais « qui nous donne » la victoire. Ce temps présent du verbe peut se comprendre de deux manières : d'un côté notre victoire future sur la mort est totalement certaine dans les pensées de Dieu, et à cause de cela elle est considérée comme quelque chose que nous possédons déjà ; d'un autre côté il revient à l'Être de Dieu de nous donner la victoire en principe.

Les deux choses sont vraies en soi, en sorte que ce qui est ici en vue semble plutôt être un processus continu, un don permanent. Littéralement il faudrait dire : « celui qui est donnant la victoire ». Cette expression ne nous décrit pas seulement ce que Dieu fera pour nous dans un temps futur, mais ce qu'Il fait déjà maintenant, ce qu'Il nous donne maintenant. Heure après heure Il nous donne la victoire. Elle est déjà à nous. Sans doute la victoire ne sera pas complète avant que nous soyons ressuscités ou transmués.

Or la victoire a été remportée quand Christ a été ressuscité. La conscience de ce fait nous donne joie et force, courage et assurance, déjà dans le temps présent. Dieu désire que nous nous réjouissons déjà maintenant dans la victoire complète, pour acquérir de cette manière de la force pour chaque jour et pour chaque instant jusqu'à la fin.

La dernière partie du verset est aussi tout à fait réjouissante, car c'est là qu'on trouve le nom du vainqueur par le moyen et l'opération duquel la victoire nous est donnée, « par notre Seigneur Jésus Christ ». C'est Son nom et Son titre entièrement personnels.

Nous sommes touchés par ce petit mot « notre » : « notre Seigneur Jésus Christ » ! Oui, Il est notre, et nous sommes Siens. Il est digne de toute notre adoration et de toute notre affection. Et n'est-il pas plus que convenable que ce chapitre merveilleux se termine par le nom de Celui qui est Lui-même la résurrection et la vie ?

4.6 Ainsi donc... (15:58)

Les enseignements sur la résurrection sont maintenant achevés. Ils nous ont conduit à des sommets et à l'adoration. Il reste à tirer la conclusion pratique de tout cela. L'apôtre le fait avec ce « ainsi » final, si important :

« Ainsi (*), mes frères bien-aimés, soyez fermes, inébranlables, abondant toujours dans l'œuvre du Seigneur, sachant que votre travail (***) n'est pas vain dans le Seigneur » (15:58).

(*) Le mot allemand utilisé signifie « voici pourquoi », ou « par conséquent ».

(**) Le mot allemand utilisé signifie « peine », « fatigue ».

Il est remarquable que l'apôtre ait déjà achevé la première partie du chapitre par une parole d'exhortation (15:33-34). Il recommence ici à la fin de la deuxième partie, sauf que cette fois-ci les exhortations n'ont pas un caractère négatif, mais tout à fait positif. En face de la joie et de la consolation à cause de leur commune espérance, l'écrivain voit ses frères bien-aimés devant lui et les interpelle avec un « ainsi » pour qu'ils traduisent maintenant cette espérance dans leur marche pratique.

Nous apprenons ici quelque chose de très important. Dieu ne désire pas seulement que nous tirions de ces précieux enseignements des conclusions en vue de notre vie pratique, mais que notre marche, notre vie soient basées sur cette doctrine. La doctrine est un exposé de faits divins. Si ces faits divins sont saisis de manière spirituelle, ils façonnent presque inévitablement nos vies. Retirez la doctrine, et la marche est suspendue en l'air, dépourvue de but, et ouverte à n'importe quelle folie et n'importe quel égarement. C'est pourquoi le sain enseignement de la Parole de Dieu est si important. Personne ne le sait mieux que le diable lui-même. C'est pourquoi il cherche par tous les moyens à saper cet enseignement, à le détruire, et à le remplacer par des enseignements de démons (1 Tim. 4:1).

Ce « ainsi » de notre verset 58 se rapporte à tout le chapitre 15. Si nous ne le rattachons qu'au verset 57 qui précède, c'est-à-dire au fait que Dieu nous donne la victoire, cela ne change rien, car tout le chapitre vise ce sommet. En tout cas le v. 58 se réfère à l'enseignement de ce chapitre comme la base de notre vie pratique.

En ce qui concerne les exhortations pratiques elles-mêmes, il s'agit en premier lieu d'être fermes et inébranlables. Les deux termes ne veulent pas dire exactement la même chose. Le mot grec pour « ferme » exprime un état sédentaire, un siège ferme et fixe sur une place. Il semble que le Saint Esprit vise par là notre attitude de foi et notre conviction intérieures. Nous devons être et rester fermes dans les convictions que nous avons tirées de la Parole de Dieu. Et si Dieu nous donne la victoire comme nous l'avons vu, nous devons aussi « rester ferme » dans cette conviction. Il y malheureusement bien des enfants de Dieu instables parce que leurs convictions ne sont pas basées sur les déclarations de Dieu, mais sur le sable mouvant des idées et sentiments humains. Ils n'arrivent jamais vraiment au repos et à la paix intérieurs parce qu'ils attachent leur cœur à de fausses pensées.

« Inébranlable » exprime une autre pensée. Le mot grec dérive d'un verbe qui décrit le mouvement, le déplacement, l'expulsion, la mise en branle. Le contraire signifie « immuable », « inébranlable ». Nous sommes donc mis en garde par là contre le danger de s'écarter de la place que nous avons prise selon les enseignements de la Parole de Dieu. Il y a beaucoup d'influences qui nous assaillent et veulent nous emporter. Il s'agit de rester immuable comme un roc contre lequel se jettent les vagues, — de rester fermes sur la Parole de Dieu. Nous sommes exhortés ailleurs : « Ne soyez pas séduits par des doctrines diverses et étrangères, car il est bon que le cœur soit affermi par la grâce » (Hébreux 13:9).

Viser à être fermes dans la foi et immuables vis-à-vis des attaques de l'ennemi, c'est la première réponse que nous devons donner aux révélations célestes qui nous ont été communiquées. Cela peut paraître très statique et passif, mais c'est de la plus haute importance au milieu des dangers qui nous guettent. Si Satan nous attaque et nous éprouve, il convient avant tout de ne pas bouger. Il en va autrement quand il est question de l'œuvre du Seigneur. Alors nous devons bouger, et même être débordant [ou : abondant] : « ... abondant toujours dans l'œuvre du Seigneur ».

Notons bien qu'il s'agit de l'œuvre du Seigneur qu'Il a ici-bas sur la terre. Elle Lui appartient, et il s'agit de Ses intérêts. Ceux-ci ne se limitent pas à des efforts dans le domaine social selon ce qui caractérise la chrétienté actuelle. Non, l'œuvre du Seigneur vise à exalter le Nom du Seigneur, et à conduire les gens des ténèbres à la merveilleuse lumière de Dieu par l'évangile, et à affermir les cœurs des saints par la diffusion de la vérité. C'est en cela que nous devons abonder, non pas de temps en temps, mais en tout temps. Chers amis, la révélation de la vérité a-t-elle suscité cette réponse chez nous ?

Alors nous serons encouragés par la perspective de la récompense : « ... sachant que votre travail n'est pas vain dans le Seigneur ». L'expression négative « pas vain » indique bien que dans ce monde il y a beaucoup de peines et de travaux qui, un jour, se révéleront vains, infructueux, vides et creux, car c'est bien la signification du mot utilisé ici. Les gens qui n'ont rien au-delà du terrestre, se tiendront les mains vides au moment décisif.

Il n'en est pas ainsi de ceux qui travaillent dans l'œuvre du Seigneur — ce qui par ailleurs est un privilège qui n'est pas limité à un groupe particulier, mais qui est ouvert à tous les croyants. Le travail dans l'œuvre du Seigneur n'a rien d'un amusement, ce n'est pas une affaire simple, et il est significatif que le Saint Esprit utilise le mot « peine » : votre « peine » (ou : fatigues, labeurs, efforts, travail dur). Le meilleur exemple des peines qui se rattachent à l'œuvre du Seigneur est celui de l'apôtre Paul lui-même. Et pourtant à la fin de sa vie et de son œuvre, il était presque tout seul.

Il nous semble quelque fois comme si toute notre peine était vaine. Mais nous devons d'abord nous rappeler qu'il s'agit d'un travail spirituel, dont les résultats sont également spirituels, et ne nous sont donc pas toujours visibles. Mais Dieu les voit. Ensuite nous devons garder à l'esprit ce qui est ajouté : notre peine n'est pas vaine « dans le Seigneur ». Si nous mettons notre travail en relation avec le Seigneur, il produira des fruits sous une forme ou sous une autre. Et justement ce qui peut paraître aujourd'hui comme inutile ou un échec aux yeux des hommes, se révélera un jour, « dans le Seigneur », être un succès, quelque chose qui n'est « pas vain ». La réponse, bien-aimés, nous sera donnée dans la gloire.

Le Baptême chrétien par Christian Briem

Bibliquest

À propos de Actes 2:37-41, spécialement Actes 2:38

Traduit de l'allemand. Petit livre constituant un extrait élargi du livre « Exposé biblique sur Actes ch. 2, Un peuple pour Son Nom », de 1989.

Table des matières

- 1 Introduction
- 2 La signification du mot baptême
- 3 Le baptême de Jean
- 4 Le baptême « pour »
- 5 Le baptême — une marque que l'on est disciple
- 6 Le baptême est pour la mort
- 7 Le baptême — un changement de position
 - 7.1 Le salut
 - 7.2 Deux aspects du salut
 - 7.3 Qui est chrétien ?
- 8 La demande d'une bonne conscience
 - 8.1 La maison de Dieu
 - 8.2 La résurrection de Christ
 - 8.3 VOUS êtes sauvés, non pas NOUS
- 9 Le Baptême en rémission des péchés
 - 9.1 La signification du baptême en rémission des péchés
 - 9.2 Le pardon administratif des péchés
- 10 Le baptême d'inconvertis
 - 10.1 Question de sa validité
 - 10.2 Faut-il rebaptiser ?
- 11 Le baptême en Matthieu 28
- 12 La formule prononcée au baptême
- 13 Le baptême ne relève pas de l'Assemblée (ou Église)
- 14 Le baptême pour les morts
- 15 Le baptême d'eau n'est pas le baptême du Saint Esprit
- 16 Appendice
 - 16.1 Appendice A : Le vrai cep [de vigne]
 - 16.2 Appendice B : Baptisant et enseignant (Matt. 28:19)
 - 16.3 Appendice C : La maison de Dieu
 - 16.4 Appendice D : Le royaume des cieux

1 Introduction

Dans ce qui suit nous voudrions nous occuper d'un sujet ayant fait l'objet de beaucoup de discussions et d'écrits, et qui a été malheureusement aussi la source de bien des batailles ; il s'agit du baptême chrétien. C'est le cœur rempli de crainte que l'auteur aborde ce sujet, car il désire par-dessus tout ne pas générer du trouble susceptible de faire du tort aux enfants de Dieu. Mais il est fortifié à la pensée qu'il y a aussi un trouble saint : Dieu aura certainement soin de ce que sa vérité fasse son chemin dans les cœurs, même s'il s'agit d'une question sur laquelle l'individu, en règle générale, met longtemps à prendre position. Le lecteur trouvera-t-il la grâce de contrôler sa position sur cette question sous le regard de Dieu ?

Au fond, pourquoi y a-t-il tant de positions différentes sur la question du baptême ? Pourquoi tant de parti pris, tant d'ignorance ? Le Saint Esprit ne parle-t-il pas assez clairement ? Je crois que pour les uns une tradition ecclésiastique ancestrale fausse le regard sur la vérité, et pour d'autres bien des passages de l'Écriture donnent naissance à de fausses conclusions parce qu'on les a regardés superficiellement seulement. La cause n'en est pas l'Écriture Sainte, mais c'est nous-mêmes, et notre manque de compréhension de l'Écriture, et de la manière dont elle parle et de la manière dont elle présente les choses. Souvent il nous manque aussi la connaissance nécessaire des rapports avec les autres parties de la vérité divine. Or quand on se fixe sur un point seulement, on est justement en grand danger d'interpréter faussement ce point. Prenons par exemple les paroles adressées par l'apôtre Pierre à ses frères Juifs au jour de la Pentecôte ; on pourrait bien les prendre comme titre de cet article :

« Repentez-vous, et que chacun soit baptisé au nom de Jésus Christ, en rémission des péchés » (Actes 2:38).

Si l'on ne regardait pas le contexte de près, ou si on regardait cette phrase superficiellement, on pourrait bien en tirer la conclusion que le baptême permet d'obtenir le pardon des péchés.

C'est d'ailleurs ce que pensent beaucoup de chrétiens. Ils voient dans le baptême un sacrement, un moyen de grâce par lequel on reçoit le pardon des péchés et la vie éternelle. C'est pourtant une terrible erreur, extraordinairement répandue dans la chrétienté, et dont les conséquences sont catastrophiques pour d'innombrables chrétiens de profession. Par ailleurs on trouve parfois peu de compréhension de la signification du baptême, même chez de vrais enfants de Dieu. Pour toutes ces raisons j'ai à cœur d'aborder le sujet du baptême chrétien dans son principe, et de montrer ce que l'Écriture Sainte en dit réellement.

Il sera alors plus facile de comprendre la signification à la fois des versets d'Actes 2 mentionnés, et de ceux d'autres passages traitant également du baptême. Car il n'est pas difficile de rajouter d'autres passages qui ne sont pas si simples à comprendre.

Pour des questions aussi importantes, il ne faut pas se borner à donner un coup d'œil en passant aux passages ou aux sujets. Nous voulons regarder à Dieu et Lui faire confiance pour qu'Il nous éclaire sur cette vérité si basique du baptême chrétien, et nous voulons nous approcher de cette vérité comme pas à pas, avec précaution, afin que, passant d'un point à un autre, nous puissions mieux saisir la vraie signification de cette institution chrétienne. Ce serait bien sûr très bénéfique de faire comme si l'on entendait parler de ce sujet pour la première fois. Car il peut arriver que l'un ou l'autre soit amené à s'écarter de ce qu'il a toujours cru correct jusque-là. C'est ce qui est arrivé à l'auteur de ces lignes.

2 **La signification du mot baptême**

Le mot grec pour baptiser est baptizo, qui, dans le langage ordinaire, signifie immerger, plonger, laver, mouiller, arroser. Le baptême du Seigneur Jésus lui-même et celui de l'eunuque d'Éthiopie (Actes 8) montrent bien, autant l'un que l'autre, que le baptême était effectivement pratiqué par immersion. Dans les deux cas, il est parlé du baptisé remontant hors de l'eau (Matthieu 3:16 ; Actes 8:39).

Je suis profondément convaincu que la manière correcte de baptiser est l'immersion. Seule cette manière correspond au baptême avec l'image qu'il donne de sa signification spirituelle, — on le verra encore plus loin. Cependant nous ne devrions pas donner trop d'importance au mot lui-même, ni construire trop d'enseignement sur le fait que le mot baptizo ne signifie rien d'autre qu'immerger, car il a en réalité une signification de portée beaucoup plus vaste. Gardons cela à l'esprit pour ce que nous verrons plus loin.

3 **Le baptême de Jean**

Nous trouvons dans le Nouveau Testament plusieurs baptêmes d'eau : le baptême de Jean pour « Celui qui venait après lui » (Matthieu 3:5-15), le baptême pour Christ comme Messie vivant sur la terre (Jean 4:1-2) (*), et le baptême chrétien. Comprendre la signification du baptême de Jean est une étape préliminaire fort utile pour saisir ce qui est représenté dans le baptême chrétien. C'est pourquoi nous allons commencer par regarder rapidement ce baptême de Jean.

(*) Les différences entre le baptême de Jean et le baptême pour le Messie vivant sur la terre, ne sont pas grandes, mais elles existent quand même. Leur point commun, était d'être administrés tous les deux en vue de Christ comme roi d'Israël. Mais Jean baptisait pour la repentance, ce qui n'est jamais dit du Seigneur Jésus. Il est seulement dit du Seigneur Jésus qu'il faisait et baptisait plus de disciples que Jean (Jean 4:1). Or Jean baptisait pour Celui qui allait venir, pour Celui qui venait après lui. Plusieurs passages le montrent (Matthieu 3:11 ; Marc 1:7 ; Luc 3:16 ; Jean 1:27 ; Actes 13:25 ; 19:4). En contraste avec cela le baptême de Jean 4 était pour un Messie déjà présent au milieu de son peuple terrestre. Une autre différence, encore : le Seigneur s'est soumis au baptême de Jean (on va en voir bientôt la raison), mais il était impossible que le Seigneur soit baptisé pour Lui-même comme Messie vivant au milieu d'Israël.

On peut admettre que les douze apôtres ont été baptisés par Jean, mais nous n'en avons pas le témoignage. De plusieurs passages du Nouveau Testament, on peut déduire d'une part que le temps où le Seigneur et son précurseur (Jean) ont travaillé simultanément a été court, et d'autre part que Jean et ses disciples ont pris une position séparée du Seigneur et de Ses disciples. Cela a persisté même après la décapitation de Jean, selon ce qu'on peut déduire d'Actes 19:1 et suivants. Peut-être que Matthieu 14:12 est une indication que quelques-uns des disciples de Jean ont suivi le Seigneur Jésus après la mort de Jean.

Le baptême de Jean était un baptême de repentance. C'est ce que l'Écriture répète à plusieurs reprises à son sujet (Marc 1:4 ; Luc 3:3 ; Actes 13:24 ; 19:4). Jean sommait le peuple juif de porter « du fruit qui convienne à la repentance » (Matthieu 3:8 ; Luc 3:8). Ceux qui étaient prêts à confesser leurs péchés, Jean les baptisait au Jourdain (Matthieu 3:6), et il disait au peuple qu'ils devaient croire en Celui qui venait après lui, c'est-à-dire en Jésus (Actes 19:4). Le Seigneur Jésus s'est identifié (*) à ce résidu repentant en se faisant baptiser par Jean. Il n'avait pourtant aucun péché à confesser (c'est pourquoi il remonta aussitôt de l'eau), mais Il voulait accomplir toute justice (Matthieu 3:15-16) (**).

(*) note Biblique : d'une manière assez générale dans cet article, nous avons utilisé le mot « identifier » ou « s'identifier à » pour traduire le mot allemand signifiant « faire un » ou « se faire un avec ».

(**) « Accomplir toute justice » (Matt. 3:15) ne signifie pas simplement accomplir la loi de Dieu, mais reconnaître le véritable état dans lequel se trouvait même la meilleure partie du peuple Juif. Dans le cas du Seigneur, cela impliquait d'entrer non seulement dans l'eau du baptême de Jean, mais dans ce dont l'eau était une image, dans la mort. C'est ce que dit le Seigneur un peu plus tard : « J'ai à être baptisé d'un baptême, et combien suis-je à l'étroit jusqu'à ce qu'il soit accompli ! » (Luc 12:50). Il évoquait par là Sa mort en sacrifice à caractère substitutif qu'il voulait endurer pour ce Résidu, pour chaque pécheur coupable qui croirait en Lui. Mais tant que cette œuvre n'était pas accomplie, Il était « à l'étroit ». Cela ne veut pas dire qu'Il était opprimé par la peur de la mort. Non, mais tant que la question du péché n'était pas réglée selon Dieu, Il ne pouvait pas laisser le flot de la grâce et de l'amour de Dieu se déverser sans empêchement, Il ne Lui était pas possible de faire connaître tout le conseil de grâce de Dieu. Cela Lui faisait être « à l'étroit » par amour et à cause de nous. Merveilleuse grâce du cœur du Seigneur Jésus ! Mais une fois allé au ciel après avoir accompli l'œuvre, Il allait envoyer l'Esprit Saint qui les conduirait dans toute la vérité (Jean 16:13-14). C'est dans cette période bénie que nous vivons aujourd'hui.

Un principe important du baptême se dégage déjà du fait que le Seigneur Jésus reconnaissait au milieu du peuple d'Israël, un résidu repentant, distingué par le baptême, et qu'Il s'est identifié à lui en se faisant baptiser avec lui. Ce principe est que le baptême change la position du baptisé sur la terre. Par le baptême de Jean, le résidu pieux se mettait sur un terrain séparé du reste de la nation : Tandis que le peuple, comme tel, poursuivait son chemin dans l'incrédulité, ce résidu attendait le Messie et confessait leurs péchés ; ils se condamnaient eux-mêmes, et se purifiaient de leur état de pécheur dans lequel se trouvait la nation. En étant baptisés du baptême de Jean, ils justifiaient Dieu, c'est-à-dire qu'ils reconnaissaient que Son jugement à leur égard était juste (Luc 7:29). Ils étaient ainsi prêts à recevoir le Messie qui venait.

4 **Le baptême « pour »**

Un deuxième principe essentiel du baptême ressort déjà du baptême de Jean : le baptême est toujours administré pour quelque chose, c'est-à-dire en vue d'une chose ou d'une personne. Les Israélites avaient été baptisés dans la nuée et dans la mer pour Moïse (1 Corinthiens 10:2) — ce qui est d'ailleurs une belle image de ce que le baptême signifie dans son principe. Je vais y revenir bientôt. Aux disciples de Jean que Paul rencontra à Éphèse, il leur demanda : « De quel baptême avez-vous été baptisés » ? [litt : Pour quoi avez-vous été baptisés ?] ; et eux répondirent : « du baptême de Jean » [litt : pour le baptême de Jean] (Actes 19:3). Ceux qui sont baptisés dans la période chrétienne le sont pour le nom du Seigneur Jésus, comme Sauveur et Seigneur, comme plusieurs passages des Actes le montrent. Ils sont baptisés en vue de ce nom — vers ce nom, le seul dans lequel on peut trouver le salut (Actes 4:12).

Mais voilà que, sans y faire attention, nous sommes déjà passé du domaine du baptême de Jean à celui du baptême chrétien. Revenons quand même encore un peu au baptême de Jean. C'était un baptême de repentance pour la [ou : en] rémission des péchés (Marc 1:4 ; Luc 3:3). Il s'agit de la même préposition grecque eis, que nous avons utilisée dans le sens de à ou pour ou en vue de quelque chose. Le baptême de Jean était lui-même administré en vue de la rémission des péchés. Mais cela ne dit pas du tout que les baptisés possédaient cette rémission des péchés. Bien au contraire ! Ils ne pouvaient nullement encore la posséder, car l'œuvre de rédemption nécessaire n'était pas encore accomplie. Ce n'est qu'après l'accomplissement de l'œuvre que la repentance et la rémission des péchés purent et durent être prêchées à toutes les nations, en commençant par Jérusalem (Luc 24:47).

Insistons aussi sur ce point : « Le baptême en rémission des péchés » ne signifie aucunement la possession du pardon [= de la rémission] des péchés, mais la direction vers laquelle le baptême est administré : en vue de la rémission ou pour la rémission des péchés. Le cas de ces gens baptisés du baptême de Jean et qui avaient été baptisés pour la rémission des péchés montre sans équivoque que l'on peut être baptisé pour quelque chose sans posséder déjà la chose elle-même.

5 **Le baptême — une marque que l'on est disciple**

Il ressort des passages déjà cités que le fait d'être disciple est lié au baptême. Celui qui se fait baptiser pour quelqu'un devient son disciple ou celui qui le suit. De qui étaient disciples les douze hommes d'Actes 19 ? Disciples du Seigneur Jésus ? Pas du tout ! Ils n'avaient été baptisés que du baptême de Jean, et n'étaient donc que des disciples de Jean.

Nous avons déjà mentionné brièvement le baptême pour le Seigneur Jésus comme un baptême pour le Messie vivant sur la terre, mais écoutons le détail des expressions de Jean 4:1-3 :

« Quand donc le Seigneur connu que les pharisiens avaient entendu dire : Jésus fait et baptise plus de disciples que Jean (toutefois Jésus lui-même ne baptisait pas, mais ses disciples), il quitta la Judée, et s'en alla encore en Galilée ».

C'est clair : par le baptême pour quelqu'un, on devient, au moins extérieurement, son disciple, ou autrement dit : on reçoit la marque du fait d'être disciple. Savoir si on porte cette marque à tort ou à raison, si on est réellement un disciple, si on suit réellement le Maître, c'est une toute autre question sur laquelle je reviendrai bientôt. Dans le cas de Jean 4, les disciples du Seigneur baptisaient des gens qui Le confessaient comme le Messie envoyé de Dieu. Par cet acte ils les faisaient disciples du Messie d'après ce qu'ils professaient. Pour reprendre le langage du Seigneur en Jean 15, ils étaient des sarments rattachés à Lui, le vrai cep de vigne (appendice A). Savoir s'ils portaient du fruit ou non, ne change en rien cette position extérieure dans laquelle ils étaient introduits.

Cette idée générale du baptême — le fait d'être disciple — se trouve déjà en image avec le peuple d'Israël traversant la mer rouge. Selon ce que nous avons déjà effleuré, ils furent « baptisés pour Moïse », et devinrent ainsi ses disciples (1 Corinthiens 10:1-2). Ils n'ont pas reçu la vie divine par ce baptême « dans la nuée et dans la mer », mais ils ont été faits par là disciples de Moïse.

Je parlerai plus loin de la signification du baptême en Matthieu 28, mais on verra là aussi qu'il se rattache au baptême la pensée d'être disciple, — une pensée également contenue dans le baptême chrétien. Une traduction très littérale montre clairement cette liaison : « Allez et faites disciples toutes les nations, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit, leur enseignant à garder toutes les choses que je vous ai commandées » (Matthieu 28:19-20) (appendice B). Ils devaient faire disciples toutes les nations, en les baptisant et en les enseignant. Ce n'est pas parce qu'ils étaient disciples qu'ils devaient être baptisés, mais ils deviendraient disciples par le baptême et par l'enseignement qui s'y rattache.

Le fait d'être disciple, insistons, n'a rien à voir avec la question de savoir si l'on est né de nouveau ou si l'on a la vie divine. Être disciple est une profession [ou : confession], qui peut être authentique ou non authentique. On peut être un vrai disciple du Seigneur Jésus, et on peut ne l'être que par une profession extérieure. Mais, ça ne change rien au fait qu'on est disciple. Et nous avons vu comment l'on devient disciple en général : par le baptême. Judas Iscariote n'était pas né de nouveau ; il était pourtant un disciple de Jésus comme roi d'Israël séjournant sur la terre. Il faisait même partie des douze, comme Pierre l'exprime de façon si saisissante : « il était compté parmi nous, et il avait reçu en partage ce service » (Actes 1:17).

Les douze apôtres n'ont manifestement pas été baptisés pour Christ comme Messie de Son peuple terrestre, et il y a une explication simple à cela : ce sont eux qui formaient par appel spécial le « noyau » des disciples, de ceux qui professaient être du Messie ; mais ils devaient quand même introduire d'autres personnes dans ce domaine — par le baptême. Nous retrouverons ces pensées à propos du baptême chrétien.

L'exemple des Israélites, tous baptisés pour Moïse, est tout à fait parlant. Ils étaient bien tous disciples de Moïse, mais Dieu n'a pas pris plaisir en la plupart d'entre eux, car ils tombèrent dans le désert (1 Corinthiens 10:5). Combien cela démontre que le fait d'être disciple est loin d'être la même chose que posséder la vie divine !

6 **Le baptême est pour la mort**

L'eau du baptême est un symbole de la mort, de la mort comme châtiment des péchés commis. Celui qu'on baptise entre dans l'eau ; symboliquement il entre dans la mort. Le baptême de Jean était pareillement un baptême pour la mort. Ils confessaient leurs péchés et reconnaissaient avoir mérité la mort comme châtiment pour eux.

On a la même chose dans le baptême chrétien, mais avec une immense différence : le baptême chrétien est pour la mort de Christ (Romains 6:3-4). Le baptême de Jean était aussi pour la mort, mais pas encore pour la mort de Christ. Il était bien administré dans l'espérance de Celui qui devait venir pour la rémission des péchés, mais ce n'était pas encore une bénédiction présente. Il en est aujourd'hui comme au temps de Jean, à savoir que ceux qui sont convaincus de péchés sont amenés à reconnaître devant Dieu leur place dans la mort. Mais quelle différence avec le baptême de Jean ! ils apprennent que Christ a été dans la mort pour eux.

« Ignorez-vous que nous tous qui avons été baptisés pour le Christ Jésus, nous avons été baptisés pour sa mort » ? (Romains 6:3).

Je ne sais pas si cela est clair pour ceux qu'on baptise aujourd'hui, mais il s'agit d'une signification fondamentale et essentielle du baptême chrétien : quand ils entrent dans l'eau du baptême, ils reconnaissent avoir mérité le châtiment de la mort. En même temps, ils confessent — quel bonheur infini de pouvoir le faire — qu'un autre, Christ, a été dans la mort pour eux. Il a enduré la mort comme salaire du péché, et dans le baptême, ils s'identifient [ou : s'unissent] avec Lui, un Christ mort. Ils sont baptisés pour Sa mort, ils ont part à Sa mort. Ils sont ensevelis avec Lui par le baptême pour la mort, ils sont littéralement « réunis étroitement » avec Lui comme étant mort, ils sont comme une seule plante avec Lui mort (Romains 6:4-5).

En Romains 6, l'apôtre Paul se sert de l'enseignement sur le baptême chrétien pour renforcer son argumentation, si l'on ose l'appeler ainsi, selon laquelle il est impossible pour un croyant de vivre dans le péché : une telle voie est proscrite tant par notre position en Christ (Romains 6:2 « nous qui sommes morts au péché ») que par notre profession chrétienne (Romains 6:3 « nous avons été baptisés, pour sa mort »).

Ainsi donc, le baptême chrétien parle de mort, et seulement de mort, jamais de vie. Certes, Christ n'est pas resté dans la mort, Il a été ressuscité par la gloire du Père. Le chrétien non plus ne reste pas dans l'eau de la mort ; il en ressort pour vivre désormais en nouveauté de vie, une sorte de vie tout à fait nouvelle. Mais cela va déjà au-delà de l'enseignement du baptême. C'est plutôt une conclusion tirée de l'enseignement du baptême, plus que ce que le baptême lui-même enseigne, — mais c'est quand même une conclusion tirée par le Saint Esprit pour notre vie pratique, et que nous perdons de vue trop facilement. Je vais revenir bientôt sur cette pensée.

Le grand point de l'instruction de cette portion de la Parole de Dieu (Romains 5:12 à 7:6) est que le croyant, par son association avec Christ (la tête de la famille de Dieu), a la même position que Christ a, soit dans la mort, soit dans la résurrection.

C'est le premier point qui nous intéresse surtout ici. Christ est mort au péché. Comme nous sommes en Christ, nous n'avons pareillement plus rien à faire avec le péché : nous sommes morts au péché. « Le péché » définit l'état dans lequel nous étions avant notre conversion. Par la mort, nous avons quitté cet état une fois pour toute. Dieu soit loué ! Telle est notre position en Christ maintenant, telle est la position de tout enfant de Dieu.

Notre baptême montre la même pensée fondamentale. En nous faisant baptiser au début de notre course chrétienne, nous avons confessé publiquement avoir part à la mort de Christ ; nous avons été baptisés pour Sa mort. Sa mort est notre mort : c'est notre position et c'est ce que nous professons. Peut-être n'avons nous compris ni l'un ni l'autre lors de notre baptême. Mais cela ne change rien au fait lui-même. Je me réjouis toujours à la pensée que les croyants de Rome auxquels l'apôtre écrivait, n'avaient certainement

pas non plus compris ces choses lors de leur baptême. Ce n'est que des années plus tard qu'ils ont reçu l'enseignement divin sur la vraie signification de leur baptême.

J'ai parlé de la conclusion que le Saint Esprit tire de notre baptême en Romains 6. Beaucoup d'entre nous sont peut-être déjà baptisés depuis bien des années. Mais combien peu nombreux sont ceux qui pensent encore aujourd'hui à ce qu'ils ont professé lors de leur baptême ! Combien nous sommes souvent peu conscients de la responsabilité liée à ce pas — la responsabilité de nous tenir pour mort au péché maintenant dans la vie journalière, « pour que nous ne servions plus le péché » (Romains 6:6). Car en ce que Christ est mort, « il est mort une fois pour toutes au péché ; mais en ce qu'il vit, il vit à Dieu. De même vous aussi, tenez-vous vous-mêmes pour morts au péché, mais pour vivants à Dieu dans le christ Jésus » (Romains 6:10-11). Notons bien : ce n'est pas le péché en nous qui est mort, mais nous qui devons nous tenir pour morts au péché. C'est entièrement une question de foi, une conclusion que la foi tire de la position conférée par Dieu. Que Dieu nous aide à rendre visible dans notre vie quotidienne ce que nous avons compris de notre position en Christ et ce que nous avons exprimé comme profession lors du baptême !

Quand on pense à ce que le baptême représente, on peut alors vraiment dire que c'est une belle image de l'Évangile, ou autrement dit : par ce qu'il représente, le baptême nous montre de quelle manière l'homme est sauvé. Si quelqu'un entre avec foi dans ce que le baptême préfigure, cela conduit au salut. C'est de cette pensée que nous allons maintenant nous occuper.

7 Le baptême — un changement de position

Le baptême marque un changement de position, comme nous l'avons déjà vu à propos du baptême de Jean. Il en va de même avec le baptême chrétien. Mais ne perdons jamais de vue qu'il s'agit d'une position sur la terre ; le baptême n'a absolument rien à voir avec une position dans le ciel. Celui qu'on baptise vient à l'eau du baptême comme un pécheur convaincu, et par le baptême, il entre dans une nouvelle position sur la terre. Cette nouvelle position est aussi décrite par l'Écriture par le terme « salut ». Nous traitons ici du cas normal selon l'Écriture où c'est un croyant qui est baptisé. Je parlerai un peu plus loin du cas du baptême d'un non croyant : lui aussi est amené par le baptême dans une autre position devant Dieu.

7.1 Le salut

Le Salut, dans le Nouveau Testament, a plusieurs significations. On trouve une fois le salut au sens de salut de l'âme, que le croyant reçoit déjà maintenant comme but final de sa foi (1 Pierre 1:9 ; Hébreux 10:39). Dans plusieurs passages, le salut est lié à la rédemption [ou : délivrance] du corps lors du retour de Christ (1 Pierre 1:5 ; Romains 5:10, entre autres). Ailleurs le salut est considéré au sens que le croyant est sauvé pratiquement et continuellement et jusqu'à la fin dans son chemin à travers un monde rempli de danger (par ex. Hébr. 7:25 ; 1 Pierre 4:18). Parfois le salut n'est vu que dans le corps ou temporellement (par ex. 2 Corinthiens 1:10 ; 1 Timothée 2:15 ; Luc 1:74 ; 2 Timothée 4:17). Un salut d'un ordre spécial est mentionné dans l'épître aux Éphésiens (2:8) : par grâce, le croyant est déjà entièrement sauvé.

Mais dans le Nouveau Testament, il y a encore un autre aspect du salut, parfois méconnu ou incompris. Il a à faire avec un changement de position sur la terre, et dans ce sens (attention : dans ce sens seulement !) le salut est à plusieurs reprises lié au baptême. Nous avons un exemple de cela en Marc 16 et 1 Pierre 3. Commençons par Marc 16.

« Celui qui aura cru et qui aura été baptisé sera sauvé ; et celui qui n'aura pas cru sera condamné » (Marc 16:16).

Cette parole du Seigneur est claire : pour être damné, il suffit de ne pas croire ; mais pour être sauvé, il ne suffit pas de simplement croire ; il faut aussi le baptême. Plusieurs seront peut-être déconcertés par cette déclaration, mais c'est bien ce que le Seigneur Jésus dit : « Celui qui croit et qui aura été baptisé, sera sauvé ». Cela n'a rien à voir avec le ritualisme. L'expression « être sauvé » ne veut pas dire simplement « aller au ciel » ou « ne pas être perdu », comme on l'a souvent compris à tort, mais c'est prendre une nouvelle position sur la terre — une position, il est vrai, qui entraîne des bénédictions éternelles et célestes.

Celui qui croit et qui est baptisé se sépare par là du monde qui a rejeté Christ, et le rejette encore, du monde sur lequel le jugement de Dieu est suspendu, et il vient dans un domaine sur la terre où on connaît et jouit des conséquences bénies de la rédemption, sur la base d'un jugement déjà pleinement exécuté. Ce domaine sur la terre est celui du christianisme : « un Seigneur, une foi, un baptême » (Éph. 4:5). Celui qui croit et qui est baptisé se met du côté de Christ crucifié, à l'opposé du monde, et confesse ouvertement être à Lui et à toutes les bénédictions apportées par Sa mort ; en bref : il entre sur le terrain de la profession chrétienne.

C'est en fait un changement immense, y compris aux yeux de Dieu, d'être maintenant un vrai disciple du Seigneur, alors qu'on a été en relation avec un monde sans Christ, et de porter le nom de ce Seigneur qui est mort pour nous : Christ (1 Pierre 4:16) !

7.2 Deux aspects du salut

Il s'agit donc d'un changement partant d'un chemin ancien pour aller dans un domaine nouveau ; on peut le formuler autrement : Être sauvé de quelque chose de mauvais au profit de quelque chose de bon a naturellement deux aspects ou deux côtés. Un côté est relatif à ce dont j'ai été sauvé, et l'autre côté est relatif à ce pour quoi j'ai été sauvé.

Le fait que, par le baptême, le croyant soit séparé extérieurement du monde qui est sous le jugement, montre un côté du salut, le côté gouvernemental : il n'a plus rien à faire avec un monde sur lequel Dieu, dans Son gouvernement, va faire tomber le jugement.

Mais d'un autre côté, il est entré publiquement dans le domaine béni, sur la terre, où l'on trouve la plénitude de la bénédiction chrétienne. C'est le côté administratif du salut. Nous allons nous occuper d'en occuper un peu plus près.

Mais remarquons déjà ceci : il s'agit effectivement de salut, si, quant au cœur (« celui qui aura cru ») et quant à ce qu'on professe (« et qui aura été baptisé »), on demeure là où il n'y a plus aucun jugement de Dieu et où on peut jouir de toutes les bénédictions apportées par la mort de Christ !

7.3 Qui est chrétien ?

Le croyant n'est-il pas chrétien déjà avant son baptême ? Selon le cœur, oui ! Selon sa position en Christ, oui ! Mais selon sa position dans le monde, non ! Que ce soit bien clair : Celui qui refuse de se faire baptiser, refuse d'être chrétien. Il ne veut pas être identifié avec un Christ mort, ni avec le christianisme dans lequel on trouve toutes les bénédictions fondées sur la mort de Christ.

Pour mieux nous faire comprendre, prenons le cas d'un jeune juif qui s'est converti et a reçu la paix avec Dieu. Il doit endurer, depuis, une terrible inimitié dans la maison de ses parents. Ils le menacent : S'il se fait baptiser, c'est-à-dire s'il franchit le pas vers le christianisme, ils le déshériteront et le chasseront de la maison. Allons plus loin : le jeune homme croyant a peur de se faire baptiser à cause des conséquences qui s'ensuivront. Est-il sauvé ? Au sens de Marc 16, non ; il refuse de mettre le pied sur le terrain de la profession chrétienne, aussi compréhensibles qu'en soient les raisons. Il refuse d'être vu comme un chrétien. Aux yeux de Dieu, des anges et des hommes, il est encore en relation avec le judaïsme qui a conduit Christ à la croix : cela n'est pas le salut.

C'est ce qui fit que l'apôtre Pierre lança cet appel aux Juifs convaincus de péchés en Actes 2 : « Sauvez-vous de cette génération perverse » ! (2:40). Il ne dit pas « Sauvez-vous de l'enfer » ou « sauvez-vous de la colère de Dieu », mais « sauvez-vous de cette

génération perverse », — de cette nation qui a rejeté Christ. Comment l'ont-ils fait ? Par la foi et par le baptême : « Ceux qui reçurent sa parole, furent baptisés » (Actes 2:41).

Le jeune homme dont nous avons pris l'exemple ne s'est pas sauvé de cette génération perverse. Bien sûr, si le Seigneur Jésus revient, il ira dans la maison de Son Père comme tous les autres enfants de Dieu. Sur ce plan, il n'y a pas de différence entre celui qui est baptisé et celui qui ne l'est pas. C'est la foi au sang de Christ qui conduit à la justification (Romains 3:25), non pas le baptême. Mais s'il y a des différences dans le ciel, et s'il y en aura quant à la position dans le royaume (*), elles seront fondées sur les différents degrés de fidélité qui auront été montrés ici-bas sur la terre (Luc 19:12-27). Refuser de se faire baptiser n'est pas de la fidélité à celui qui est allé jusqu'à la mort pour nous.

(*) L'une des multiples allusions à ce sujet dans le Nouveau Testament se trouve dans la parabole des mines de Luc 19:11-27. Des différences de fidélité au temps de l'absence du Seigneur sont récompensées par des différences de position dans Son royaume (« aie autorité sur dix villes », « et toi, sois établi sur cinq villes »). On peut encore remarquer que ces différences disparaissent dans la maison du Père : on ne peut pas être plus que des enfants, des enfants de Dieu !

Nous avons appris ceci : Ce n'est pas la même chose d'être chrétien intérieurement et de l'être aussi vis-à-vis de l'extérieur. Au commencement, Nicodème et Joseph d'Arimatee ont été disciples de Jésus en secret par crainte des Juifs ; mais quand leur Sauveur est mort, ils se sont tous deux identifiés publiquement à leur Seigneur mort (Jean 19:38-42). Quelle belle image de ce que l'on fait quand on se fait baptiser !

Soulignons que se faire baptiser n'est pas un devoir, ce n'est pas une obligation pénible, mais un privilège précieux. « Qu'est-ce qui m'empêche d'être baptisé » ? demandait fort justement l'eunuque éthiopien devenu croyant (Actes 8:36). « Quelqu'un pourrait-il refuser l'eau afin que ceux-ci ne soient pas baptisés » ? demande Pierre lui-même (Actes 10:47). Il ne s'agit pas tant d'un commandement de se faire baptiser, mais plutôt d'un commandement de baptiser : « Allez donc et faites disciples toutes les nations, les baptisant pour le nom du Père et du Fils et du Saint Esprit... » (Matthieu 28:19). « Et, il [Pierre] commanda qu'ils fussent baptisés au nom du Seigneur » (Actes 10:48). Mais la soumission à l'institution du baptême établi par le Seigneur est évidemment aussi de l'obéissance.

Note Biblique : il est significatif que le cas de celui qui a cru intérieurement et qui refuse de confesser le Seigneur extérieurement par le baptême n'est pas explicitement mentionné en Marc 16. Voir aussi Romains 10:9 : « si tu confesses de ta bouche... ». La Parole ne veut pas reconnaître cet état intermédiaire comme un état « ayant droit d'existence ». — Par ailleurs, s'il y a refus d'être vu comme chrétien, on peut à bon droit mettre en doute qu'il y ait une foi réelle.

8 La demande d'une bonne conscience

Ce que nous avons compris jusqu'ici fera comprendre beaucoup plus facilement le passage de 1 Pierre 3 :

« ...quand la patience de Dieu attendait dans les jours de Noé, tandis que l'arche se construisait, dans laquelle un petit nombre, savoir huit personnes, furent sauvées à travers l'eau ; or cet antitype vous sauve aussi maintenant, [c'est-à-dire] le baptême, non le dépouillement de la saleté de la chair, mais la demande à Dieu d'une bonne conscience, par la résurrection de Jésus Christ » (1 Pierre 3:20, 21).

Le baptême chrétien a son image (ou : antitype) dans un épisode de l'Ancien Testament, le salut de Noé et de sa famille aux jours du déluge ; autrement dit, la même chose nous est montrée, mais en image. Cela va nous aider beaucoup à comprendre.

Noé a été sauvé à travers l'eau. On peut le comprendre de deux manières distinctes, selon les deux sens possibles de la préposition grecque *dia* avec le génitif, qui sont « à travers » et « par le moyen de ». Dans ce deuxième sens *dia* désigne le moyen utilisé, l'instrument. Je crois que c'est ce deuxième sens qui est celui du passage que nous avons devant nous. Certes Noé a bien aussi été sauvé à travers l'eau du déluge, mais il apparaît que le Saint Esprit a voulu montrer ici le moyen par lequel Noé a été sauvé — par le moyen de l'eau. Cette même eau par laquelle le monde ancien et corrompu a été englouti, a été, dans la main de Dieu, le moyen par lequel Noé a été sauvé dans l'arche en l'amenant sur une terre nouvelle, purifiée par le jugement. Ici en 1 Pierre 3, nous avons de nouveau ce changement complet de position, décrit par l'expression « salut » ou « sauvé ».

Or le baptême montre en type le même salut. Si nous nous rappelons encore une fois de quoi nous parle l'eau du baptême — de la mort de Christ comme jugement de Dieu sur le péché — combien ces deux images (ou types) sont expressives. On voit la mort de Christ qui, dans la main de Dieu, est le moyen ou la raison pour lesquels Dieu jugera un jour le monde impie, et d'autre part cette même mort de Christ qui est dans Sa main le moyen par lequel ceux qui « sont dans l'arche » — c'est-à-dire ceux qui ont accepté Christ par la foi comme Sauveur — sont amenés par Lui dans un nouvel endroit sur lequel le jugement divin s'est déjà exécuté. Cette place nouvelle, purifiée par le jugement, est un domaine sur la terre où Dieu peut habiter et gouverner, c'est-à-dire respectivement la maison de Dieu (appendice C) et le royaume des cieux (appendice D).

8.1 La maison de Dieu

Ce n'est que sur la base de l'œuvre rédemptrice de Christ que Dieu peut habiter parmi des hommes pécheurs par nature. À la croix de Golgotha, Dieu a parfaitement montré ce qu'il pense du péché, car « ayant envoyé son propre Fils en ressemblance de chair de péché, et pour le péché, il a condamné le péché dans la chair » (Romains 8:3). Là, à cette croix, Christ a souffert pour les péchés, « le juste pour les injustes, afin qu'il nous amenât à Dieu » (1 Pierre 3:18). C'est encore à cette croix que « le châtiment de notre paix a été sur Lui » et que Dieu a fait tomber sur Lui l'iniquité de nous tous (Ésaïe 53:5-6)

Aujourd'hui donc, partout où des gens font profession de croire en l'œuvre de Son Fils, ils se trouvent sur le terrain d'une rédemption accomplie, d'un jugement exécuté ; et Dieu peut habiter avec eux, et ils forment eux-mêmes l'habitation de Dieu sur la terre, une maison spirituelle (1 Pierre 2:5). Je vais maintenant aborder le fait que la maison de Dieu au sens large embrasse toute la profession chrétienne. C'est à ce domaine que se rapporte le baptême.

C'est dans cette mesure aussi que cet antitype [ou contre-image], le baptême, nous sauve (1 Pierre 3:21) : il nous introduit dans ce domaine de la bénédiction divine sur la terre. Cela présuppose naturellement que nous avons passé par la foi à travers ce dont le baptême nous parle en type. Autrement on ne pourrait parler de salut. Il faut bien insister là-dessus. La simple profession d'être à une place juste n'a jamais été le salut. « Celui qui aura cru et aura été baptisé sera sauvé » : ce sont les propres paroles du Seigneur Jésus.

Mais il faut aussi tenir fermement au point suivant : Quand nous sommes baptisés, nous sommes, devant Dieu, sur le fondement de la mort (et de la résurrection) de Christ, et alors Il nous reçoit dans Sa maison pour nous instruire des choses divines. En ce sens, la maison de Dieu, est la même chose que la chrétienté ; Pierre nous en parle au chapitre 4 v. 17. Malheureusement, ce domaine confié à la responsabilité de l'homme a été gâté ; Dieu doit exercer son jugement sur lui. Mais tant que Dieu ne l'a pas jugé définitivement ni mis de côté, ce domaine n'en reste pas moins l'habitation de Dieu, l'habitation du Saint Esprit. Je reviendrai là-dessus plus tard.

Le baptême n'est pas non plus un signe de ce que nous possédons déjà. On le dit souvent, mais l'Écriture s'exprime autrement. Le baptême est beaucoup plutôt un signe de ce que nous recevons et de ce que nous désirons. Le baptême sauve — mais dans le sens

qui a été explicité — et, dans le baptême nous désirons une bonne conscience, mais nous ne l'avons pas encore. Rien de surnaturel ni rien de mystique ne se rattache à l'eau du baptême, et comme telle, elle ne peut pas nous purifier de la souillure de la chair (*). Mais l'eau a une signification profonde, symbolique, et parle de la mort de Christ. Celui qui se fait baptiser accepte la mort, — à la suite de quoi, et comme Noé autrefois, le croyant passe de l'autre côté de la mort et du jugement.

(*) Pierre utilise le terme chair d'une autre manière que Paul. Paul entend par là, le principe du mal que l'homme porte en lui comme descendant d'Adam déchu : c'est le péché comme nature corrompue, devenue étrangère à Dieu. Pierre utilise au contraire le mot chair dans le sens de notre vie ici bas dans un corps humain.

8.2 La résurrection de Christ

Le baptême en lui-même, est un ensevelissement, qui fait suite à la mort de Christ. Nous comprenons qu'en soi, le baptême ne peut pas sauver, parce que, comme image, il ne va pas plus loin que la mort. Mais Christ n'est pas resté dans la mort. Il est ressuscité. Son œuvre a été acceptée par Dieu.

C'est pourquoi le baptême et la demande d'une bonne conscience sont rattachés ici à la résurrection de Christ. Quand nous nous identifions par la foi avec la mort de Christ — ce dont notre baptême est un symbole — alors la résurrection de Christ nous donne une bonne conscience. Nous comprenons alors que, par notre identification avec la mort de Christ, nous en avons fini avec notre ancien état (« le péché ») et nos anciennes relations (« le monde »), et que par notre identification avec Christ ressuscité, nous sommes introduits dans un nouvel état (la « nouveauté de vie », Romains 6:4) et dans un nouveau domaine (« la maison de Dieu »).

Quelle grâce insondable que Dieu nous voie identifiés tant avec Christ mort qu'avec Christ ressuscité ! Et si Dieu le voit ainsi, la foi peut aussi le voir ainsi. Mais c'est plutôt le côté que nous avons dans l'épître aux Romains, et encore plus dans celle aux Colossiens : « étant ensevelis avec lui dans le baptême, en qui [c'est ainsi qu'il faut lire, « qui » se rapportant à Christ et non pas au baptême (*)] aussi vous avez été ressuscités, ensemble, par la foi en l'opération de Dieu qui l'a ressuscité d'entre les morts » (Col. 2:12).

(*) D'un point de vue purement grammatical, on peut aussi bien traduire « en qui » ou « dans lequel », et ces expressions peuvent avoir pour antécédent aussi bien Christ que le baptême. Mais il faut donner la préférence au premier. En effet, d'une part l'image du baptême ne va pas au-delà de l'immersion, et secondement nous avons la même construction grammaticale qu'au verset précédent. Après que le v. 10 ait parlé de Christ comme chef de toute principauté et autorité, l'écrivain sacré se réfère à Lui au v. 11 pour dire : « en qui aussi vous avez été circoncis ». Et après avoir parlé à la fin du v. 12 de la circoncision du Christ, et avoir dit que les croyants sont ensevelis avec Lui dans le baptême, il se réfère de nouveau à Lui et continue en disant « dans lequel [ou : en qui] aussi vous avez été ressuscité ensemble ». Le chrétien croyant est quant à sa position mort avec Christ et enseveli avec Lui dans le tombeau. Il a laissé là ce qui est selon sa nature déchue. Or voilà déjà un privilège immense, que de savoir que Dieu voit les choses ainsi. Mais Christ n'est pas resté dans le tombeau, Dieu L'a ressuscité, et Lui a donné une position entièrement nouvelle. Nous pouvons aussi partager avec Lui ce côté des choses (qui va cependant déjà au-delà de la signification du baptême). Quel changement béni de position nous voyons au v. 12 : enseveli avec Lui — ressuscité ensemble avec Lui ! Cela ne signifie rien moins que ceci : Nous sommes maintenant établis en Lui dans un monde nouveau, le monde de la résurrection de Christ. Répétons-le : Quel changement béni de position ! Au verset suivant, on a encore un changement d'état : morts / vivifiés ensemble avec Lui.

8.3 VOUS êtes sauvés, non pas NOUS

Revenons donc encore un peu à 1 Pierre 3. Pierre se sert d'une tournure de phrase qui est en contraste frappant avec ce que Paul exprime. Pierre dit : « Or cet antitype [ou : contretypé] vous sauve aussi maintenant, c'est-à-dire le baptême », tandis que Paul en Romains 6:3 dit : « nous tous, qui avons été baptisés pour le Christ Jésus », et au verset 4 « nous avons donc été ensevelis avec lui par le baptême ». Paul s'inclut lui-même tout à fait quand il s'agit d'être baptisé. Effectivement c'est un disciple, Ananias, qui l'a baptisé, et il a été ajouté de manière normale à la maison de Dieu aussi bien qu'au royaume des cieux (Actes 9:18).

En contraste avec tout cela, Pierre n'est jamais passé par le baptême chrétien, et c'est pourquoi il dit : « vous ». Qui aurait bien pu le baptiser ?

Et je reviens ainsi sur ce que j'ai dit plus haut à propos du baptême messianique selon Jean 4 par les douze apôtres. Du fait qu'ils formaient eux-mêmes le « noyau » du corps des disciples du Messie séjournant sur la terre, ils avaient le devoir d'introduire d'autres personnes dans ce même domaine. Par quel moyen ? par le baptême pour le Messie.

Dans ce que nous considérons, nous en sommes maintenant à la période de temps postérieure à l'effusion du Saint Esprit ; et les 120 à la Pentecôte (Actes 1:15 et 2:1) formaient ce « noyau », non pas seulement de l'Assemblée de Dieu, mais aussi du corps des disciples du Seigneur glorifié. Qui aurait dû les baptiser ? Qui aurait dû les introduire dans ce nouveau domaine ? C'est eux qui le formaient !

Et de plus Pierre occupait parmi eux une place à part. C'est à lui que le Seigneur avait confié les clés du royaume des cieux. C'est avec elles qu'il devait ouvrir (*) ce royaume d'abord aux croyants d'entre les Juifs. Et c'est justement ce qu'il se disposait à faire, lorsque Pierre répondit aux Juifs qui lui demandaient ce qu'ils devaient faire (Actes 2:38) ; « Repentez-vous, et que chacun soit baptisé au nom de Jésus Christ, en rémission des péchés ».

(*) Des clefs ne servent pas à gouverner, mais à ouvrir. Le Seigneur se sert en Matthieu 16:19 de ce langage symbolique pour montrer qu'il voulait utiliser Pierre pour accorder d'abord aux Juifs et ensuite aux nations, l'entrée formelle dans cette nouvelle dispensation, cette nouvelle époque sur la terre qui allait commencer lors de Son ascension, — le royaume des cieux. Dans le livre des Actes, cela nous est présenté historiquement. Au ch. 2, Pierre ouvre le royaume aux croyants d'entre les Juifs, et au ch. 10 aux croyants d'entre les nations. Dans les deux cas il est en outre expressément mentionné que ces croyants ont été baptisés (Actes 2:41 ; 10:48).

9 Le Baptême en rémission des péchés

Note Bibliquest : pardon des péchés et rémission des péchés correspondent au même mot original.

9.1 La signification du baptême en rémission des péchés

Cela nous amène à la question importante de ce que signifie le baptême en rémission des péchés.

Nous avons déjà vu un point décisif à propos du baptême de Jean qui était aussi en rémission des péchés. Partant de là, remarquons d'abord que la Parole de Dieu ne dit pas : « Que chacun de vous soit baptisé et vous recevrez la rémission des péchés ». Au contraire, elle dit : « Soyez baptisés en vue de », ce qui est tout à fait différent. Par le baptême ils devaient se placer, consciemment et publiquement, du côté de Celui qu'ils avaient jusqu'ici rejeté. Ce que leur dit Pierre revient pratiquement à ceci : « Devenez Ses disciples, devenez chrétiens ! Entrez dans le domaine du christianisme, où on trouve et administre la bénédiction du pardon des péchés ».

Attention : Sur la base du sang de Christ, Dieu a établi dans le christianisme un système sur la terre lié à deux dispositions ou prescriptions de caractère visible : le baptême et la cène. L'un et l'autre ont trait à la mort de Christ. La cène en est le souvenir

continuel (voir étude sur Actes 2:42) ; mais le baptême, pour ce dont il s'agit ici (Actes 2:38-41), assure l'entrée dans ce domaine ou système de Dieu sur la terre ; nous l'avons déjà vu. Dans ce système, toutes les bénédictions du christianisme sont connues et administrées dans la puissance du Saint Esprit, c'est à dire qu'elles sont annoncées par ceux qui y ont part. Et la première de ces bénédictions, celle dont les gens ont besoin en premier lieu, c'est la rémission des péchés.

Nous avons en Luc 24:47 la mission du Seigneur de « prêcher la repentance et la rémission des péchés en son nom ». C'est sur cette mission du Seigneur ressuscité que se fonde toute la prédication des apôtres dans le livre des Actes, aussi bien celle de Pierre que celle de Paul.

On ne peut pas trouver cette bénédiction hors du christianisme. Un Juif ou un Mahométan qui l'est et le demeure, ne peut jamais arriver à la jouissance du pardon des péchés. C'est pour cela que Pierre dit aux Juifs qui croyaient déjà : « Soyez baptisés, franchissez cette porte par laquelle on devient chrétien, et vous trouverez dans le christianisme ce dont vous avez besoin : le pardon des péchés ». Il est indiscutable que Dieu seul peut pardonner les péchés pour l'éternité, mais ce n'est pas là la question. Ce dont il s'agit, c'est que cette bénédiction (comme d'ailleurs toutes les autres bénédictions chrétiennes), pour ce qui regarde la jouissance qu'en ont les hommes, est administrée extérieurement sur la terre par des hommes qui sont « dedans ». Cette administration se réalise avant tout par la prédication.

9.2 Le pardon administratif des péchés

Il y a donc un pardon des péchés qu'on peut appeler à juste titre le pardon administratif des péchés (*). C'est ce dont il s'agit dans notre passage de Actes 2:38. En Jean 20:23, le Seigneur Jésus parle également du pardon des péchés sous cet aspect : « À quiconque vous remettrez les péchés, ils seront remis, et à quiconque vous les retiendrez, ils seront retenus ». L'administration de la vérité du pardon des péchés a été confiée aux disciples. Dans quelle mesure ils ne parviendraient pas à proclamer cette vérité, cela ne leur était pas connu. Sérieuse pensée pour nous aussi aujourd'hui !

(*) Sur ce mot « administratif ». Ce n'est pas du tout le seul endroit du Nouveau Testament où l'on trouve la pensée que des vérités divines soient administrées sur la terre par des hommes. L'apôtre Paul était administrateur du mystère de Christ et de l'assemblée (Éph. 3:8,9 ; Col. 1:25-27). En 1 Cor. 4:1, il dit : « Que tout homme pense ainsi à notre égard, — qu'il nous tienne pour des serviteurs de Christ et pour administrateurs des mystères de Dieu ». Pierre encourage les croyants à être les uns pour les autres de bons dispensateurs [litt.: administrateurs] de la grâce variée de Dieu. Dans la parabole des talents nous trouvons aussi cette pensée. Le Seigneur confie Ses biens à Ses esclaves, « à chacun selon sa propre capacité » (Matt. 25:14 et suiv.). Pendant le temps de Son absence, ils devaient les « faire valoir », c'est-à-dire agir de manière à ce qu'ils se multiplient. Or la vérité précieuse de la rémission des péchés en Son nom fait partie de ces biens du Maître. C'est la première chose dont le pécheur ait besoin.

Ce même aspect de la vérité se retrouve dans l'appel d'Ananias à Saul de Tarse, qui possédait déjà la vie de Dieu, mais n'était pas encore baptisé : « et maintenant, que tardes-tu ? Lève-toi et sois baptisé, et te lave de tes péchés, invoquant son nom » (Actes 22:16). « Lave-toi de tes péchés » est bien sûr une expression imagée, mais quant à ce qu'il professait, Saül n'était pas encore parvenu à cette place sur la terre où la vérité du pardon des péchés est connue et administrée. Il n'était pas encore sur le terrain chrétien, et dans cette mesure il n'avait pas encore une bonne conscience devant Dieu. « Invoquer son nom » est là une autre manière intéressante d'exprimer le « désir d'une bonne conscience » de 1 Pierre 3:21, qui pourrait aussi être traduit par « l'invocation de Dieu pour avoir une bonne conscience ».

Le lecteur demandera peut-être : « mais n'est-il pas possible de croire au Seigneur Jésus et à Son œuvre et d'avoir par là le pardon de mes péchés, avant d'être baptisé » ? Certainement, c'est possible, et c'est même normal (voir Corneille et les siens en Actes 10).

Le pardon des péchés en rapport avec l'éternité ne dépend en rien du fait d'être baptisé. Mais en ce qui concerne ta position sur la terre, tu n'es pas encore sauvé, et tes péchés ne sont pas encore lavés. Tu es encore lié au système de ce monde impie, un monde qui rejette Christ ; tu n'as pas encore franchi le pas publiquement, et selon l'art et la manière montrés par Dieu, pour te mettre du côté du Rejeté et du Crucifié, et tu n'es pas ainsi entré dans le domaine divin sur la terre, le seul domaine où l'on trouve le pardon des péchés comme première nécessité pour le pécheur. C'est ainsi que Dieu voit les choses, c'est ainsi que les anges le comprennent, et les hommes aussi en un certain sens : extérieurement, tu n'es pas encore chrétien.

Il nous faut apprendre simplement à faire la différence entre notre position en Christ comme saints et bien-aimés, et notre position sur la terre comme disciples ; entre, le pardon éternel des péchés, et l'administration de cette vérité sur la terre. J'ai déjà bien montré que le baptême ne touche en aucune manière la question de la vie éternelle.

10 Le baptême d'inconvertis

10.1 Question de sa validité

Qu'arrive-t-il si quelqu'un qui n'est pas né de nouveau est baptisé ? Le changement de position s'effectue aussi pour lui, mais ce n'est qu'un changement extérieur sans réalité intérieure, un changement qui ne fait qu'accroître sa responsabilité.

L'Écriture Sainte nous donne même un exemple de ce cas. Simon, le magicien n'était manifestement pas né de nouveau, pourtant Philippe l'avait baptisé (Actes 8:13). Il est bien dit de lui qu'il avait cru, mais la suite du récit montre qu'il ne s'agissait pas d'une foi vivante au Seigneur Jésus, mais seulement d'une conviction extérieure que la puissance de Dieu était en Philippe. Simon n'avait jamais reçu la rémission des péchés, et pourtant, il avait été baptisé en rémission des péchés ! Quand il y a la repentance et la foi dans une âme, alors elle reçoit la bénédiction administrée sur la terre. Si la repentance et la foi manquent, la bénédiction manque aussi. Combien c'est sérieux ! Cela ne nous rappelle-t-il pas les paroles du Seigneur en Marc 16 : « celui qui n'aura pas cru sera condamné » ?

Il est bouleversant que dans la chrétienté, il y ait tant de personnes non converties qui soient baptisées. Or ces personnes aussi, ont été baptisées en rémission des péchés. Que ces personnes l'aient compris ou non, que ceux qui les ont baptisées l'aient compris ou non, tout cela ne joue aucun rôle. Simon ne l'avait bien sûr pas compris. Ces gens sont entrés par la porte dans la profession chrétienne, ils sont devenus extérieurement chrétiens, sans l'être intérieurement. Ils sont venus dans le domaine des bénédictions chrétiennes, mais ils ne peuvent y avoir part, parce qu'ils n'ont pas cru véritablement.

C'est une situation extrêmement sérieuse. Non seulement ils ne reçoivent pas les bénédictions chrétiennes, mais encore le Seigneur Jésus les jugera selon leur responsabilité considérablement accrue parce qu'ils sont chrétiens professants. Ils recevront une sentence plus sévère que des païens qui n'ont jamais entendu parler de Lui.

Quelqu'un demandera peut-être : « Mais la plupart d'entre eux ont été baptisés lorsqu'ils étaient des petits enfants ? Ce baptême a-t-il une validité quelconque ? Au fond, est-ce seulement un baptême chrétien » ? Commençons par la dernière question : Oui, c'est le baptême chrétien. Ils ont été baptisés au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit. Ce point est déterminant. Ils peuvent ne pas avoir été baptisés d'une manière scripturaire ; peut-être n'ont-ils été qu'aspergés de quelques gouttes d'eau ; mais il n'empêche que, par là, un témoignage public de profession chrétienne a été rendu et qu'ils ont été faits extérieurement chrétiens.

Qui pourrait le leur contester ? Dieu, en tout cas, ne le fait pas. Quand le méchant esclave de Matthieu 24 professe que le maître de la maison est « son maître » (v. 48), le Seigneur ne lui dit pas « Je ne suis pas ton maître ». Non, Il le traite sur le terrain sur lequel Il s'est placé. C'est bien ainsi que parle le Seigneur Jésus : « le maître de cet esclave là viendra en un jour qu'il n'attend pas... et il le coupera en deux et lui donnera sa part avec les hypocrites : là seront les pleurs et les grincements de dents » (Matthieu 24:50-51). Le Seigneur jugera la chrétienté à Son tribunal selon ce qu'elle aura professé.

Les lettres à Sardes et à Laodicée soulignent cette pensée bien sérieuse. Je suppose que nous sommes un peu familiers avec le contenu des sept lettres d'Apocalypse 2 et 3 et que nous connaissons leur portée prophétique. En ce sens la lettre à Sardes nous montre l'état du protestantisme après le temps de la Réformation, et la lettre à Laodicée nous montre l'état de la chrétienté dans sa dernière phase, avant d'être vomie de la bouche du Seigneur. Dans les deux cas, la masse est spirituellement morte. Le Seigneur dit à Sardes : « Je connais tes œuvres que tu as le nom de vivre, et tu es mort » (Apoc. 3:1). Ils professent justement avoir la vie par le baptême. C'est évidemment une erreur fâcheuse, mais c'est ce qu'ils professent. La conséquence en est que le Seigneur les traite selon leur profession et il dit : « Je viendrai sur toi comme un voleur » (Apoc. 3:3).

En ce qui concerne Laodicée, le Seigneur dépeint dans la lettre qu'Il leur envoie, l'état du témoignage chrétien aux derniers jours : prétentieux, ni froid ni chaud, malheureux, misérable pauvre, aveugle et nu (Apoc. 3:17). Tel est aujourd'hui l'état de la grande masse de ceux qui font profession de christianisme.

Le Seigneur leur conseille d'acheter de Lui de l'or (la justice divine ; 1 Corinthiens 1:30), des vêtements blancs (la justice pratique ; Apoc. 19:8) et du collyre pour oindre les yeux (l'onction du Saint Esprit ; 1 Jean 2:20). Mais Il sait que trop bien que la grande majorité ne donnera pas suite à cet appel. Comme ils ne montrent ni la froideur d'une inimitié ouverte, ni la chaleur d'une affection vraie, mais seulement la tiédeur de l'indifférence et de l'insensibilité à Ses intérêts, alors Il va les vomir de Sa bouche comme quelque chose de dégoûtant (Apoc. 3:16). Le Seigneur les compte bien tous comme des témoignages chrétiens, parce qu'ils ont tous été baptisés du baptême chrétien, mais c'est justement la raison pour laquelle il les traite selon leur responsabilité multipliée : Il les juge comme des chrétiens professants.

Non le Seigneur ne méconnaît aucunement le changement extérieur de position qui a été la part de ceux qui ont été baptisés comme enfants. Nous ne devons pas le faire non plus. (*)

(*) L'auteur considère que cette reconnaissance de ce baptême n'en est pas une préconisation ou une approbation. Il ne faut pas non plus la confondre avec une reconnaissance du système chrétien qui le pratique.

En pratique, bien des gens ont été baptisés au mauvais moment, ou dans un mauvais état ou d'une mauvaise manière, mais néanmoins, ils appartiennent par là à la chrétienté. S'il n'en était pas ainsi il n'y aurait presque pas de chrétienté. Nous en avons vu l'exemple avec Sardes et Laodicée. Et si, devenu adulte, le baptisé ne rétracte pas expressément son baptême, il est et demeure extérieurement un chrétien. Que Dieu veuille que beaucoup de chrétiens baptisés trouvent en vérité le Sauveur, et la rémission des péchés en Lui, et la paix avec Dieu ! Sinon c'est un sort effrayant qui les attend.

10.2 *Faut-il rebaptiser ?*

La réponse à la première question posée jette de la lumière sur la seconde : « Que faire, si quelqu'un, baptisé enfant, vient à la foi au Seigneur Jésus ? Doit-il se faire rebaptiser, si l'Écriture enseigne le baptême des croyants » ?

Sans aucun doute, l'ordre selon l'Écriture sainte est : la foi — le baptême. Nous le voyons dans la parole du Seigneur (Marc 16) et dans la pratique des premiers chrétiens dans le livre des Actes. Si par la confusion de la chrétienté, le baptême a été fait par anticipation, alors je ne crois pas que le répéter corresponde à la pensée du Seigneur. Le répéter reviendrait, de notre côté, à un mépris de cette institution du Seigneur, car nous ne reconnaitrions pas le changement de position que Lui a pourtant tout à fait reconnu, au point même de traiter en conséquence la personne concernée. En outre que pourrions-nous faire de plus à quelqu'un qui a été baptisé enfant ? Il est déjà dans la profession chrétienne. Une répétition du baptême ne pourrait pas réellement l'y introduire, car il y est déjà.

Pendant je ne voudrais pas dominer sur la conscience des individus, ni trop exiger de sa mesure de foi. Si selon sa compréhension des choses, il estimerait absolument indispensable de se faire rebaptiser une fois devenu croyant, je lui accorderais son désir. Mais que Dieu nous garde d'élever le re-baptême au niveau d'une exigence ! En général, dans la question du baptême, nous avons besoin de beaucoup de grâce et de sagesse, pour ne pas contribuer à éloigner encore plus les cœurs des croyants les uns des autres. Il n'est certes pas question de dire que l'enseignement de l'Écriture sur le baptême n'a pas d'importance : c'est impossible. Mais n'en faisons pas un motif de séparation entre vrais enfants de Dieu.

11 *Le baptême en Matthieu 28*

En comparant la mission confiée par le Seigneur à ses disciples à la fin de l'évangile selon Matthieu avec celle de Marc 16, nous sommes frappés par le fait que la teneur et l'ordre des instructions particulières sont très différents. Commençons par Marc 16.

1. Allez dans tout le monde
 2. Prêchez l'évangile à toute la création
- Et alors, celui qui
3. aura cru et qui
 4. aura été baptisé, sera sauvé.

On a là manifestement les étapes successives à caractère chrétien : prêcher — croire — baptiser.

Il est indiscutable qu'il s'agit bien du baptême chrétien.

En Matthieu 28, le Seigneur Jésus donne un autre ordre de chose

1. Allez donc,
2. Faites disciples toutes les nations
3. Les baptisant pour le nom du Père, du Fils et du Saint Esprit
4. Leur enseignant à garder toutes les choses que je vous ai commandées.

Les étapes successives sont simplement : allez, faites disciples.

Faire des disciples allait de nouveau avoir lieu par le baptême et par l'enseignement, comme nous l'avons vu. En outre cette mission est expressément limitée aux nations, tandis qu'en Marc 16 le Seigneur parle du monde entier et de toute la création. Matthieu 28 ne parle pas de repentance, ni de croire, ni même d'être sauvé. Bien plutôt, le Seigneur se borne à dire qu'ils doivent faire disciples toutes les nations en les baptisant et les enseignant.

De ces remarques, on peut tirer la conclusion que la pleine signification de la mission de baptiser en Matthieu 28 concerne une tâche qui sera effectuée par le résidu Juif à l'égard des nations après la fin du temps de la grâce. Il s'agit manifestement du baptême

messianique qui aura lieu avant et pendant le règne de paix de mille ans de Christ sur la terre. Cette mission s'accompagnera d'un travail d'enseignement dont le contenu sera ce que le Seigneur a commandé à ses disciples — spécialement dans le sermon sur la montagne (Matthieu 5 à 7) : « leur enseignant à garder toutes les choses que je vous ai commandées » (Matthieu 28:20). En contraste avec cela, le baptême chrétien est autant pour les Juifs que pour les nations. Par le baptême, ils perdent tous les deux leur position religieuse antérieure : ils sont introduits dans la mort de Christ, et par là dans la profession chrétienne. Le Juif cesse d'être un Juif, et le musulman cesse d'être un musulman.

12 La formule prononcée au baptême

Encore une remarque concernant les mots à utiliser en baptisant. Dans les Actes des apôtres, il est dit à plusieurs reprises que des gens ont été baptisés pour le nom ou au nom du Seigneur Jésus Christ.

Beaucoup en ont conclu que l'enseignement du Seigneur en Matthieu 28 de baptiser au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit était un enseignement dépassé pour nous, ou qui n'était pas reconduit. D'autres replaçant — à juste titre comme nous l'avons vu — les paroles de Matthieu 28 dans le cadre de la mission juive pour les derniers jours, en ont déduit que la formule baptismale de Matthieu 28 n'était pas appropriée pour le baptême chrétien.

Je voudrais répliquer ceci : on ne voit pas pourquoi les deux choses [ou : les deux sortes de formule] ne pourraient pas être liées. Il y a deux raisons à cela.

D'abord les différents passages des Actes ne donnent directement aucune formule pour le baptême. C'est pourquoi je n'aime pas parler de « formule baptismale ».

Le Saint Esprit montre beaucoup plutôt l'occasion des baptêmes, pour qui (pour le nom de), par quelle puissance (au nom de), ou sur quelle base les baptêmes ont eu lieu. Cette dernière expression est celle d'Actes 2:38 « que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus Christ », littéralement « sur la base du nom de Jésus Christ ».

Une deuxième considération est que Dieu s'est pleinement révélé dans le christianisme, en tant que Dieu le Père, Dieu le Fils, et Dieu le Saint Esprit. Si donc pendant le règne millénaire on baptisera de manière correspondant à cette pleine révélation du nom du Père, du Fils et du Saint Esprit, pourquoi ne le ferait-on pas déjà maintenant dans le christianisme ? En outre les paroles du Seigneur Jésus en Matthieu 28 donnent la seule « formule baptismale » certaine qu'on ait pour le baptême. Pourquoi ne pas l'utiliser ?

Je crois donc qu'il est convenable aujourd'hui de lier les deux choses, et de baptiser au nom du Seigneur Jésus pour le nom du Père, du Fils et du Saint Esprit. Personnellement j'ajoute encore volontiers « pour la mort du Seigneur Jésus » (Romains 6:3-4).

13 Le baptême ne relève pas de l'Assemblée (ou Église)

Puis-je montrer encore une chose avec laquelle le baptême n'a rien à voir ?

- Il ne mène pas à la vie éternelle, il n'en est jamais une image.
- Il ne donne aucun pardon ou rémission des péchés, il n'est administré qu'en vue de cela.
- Il ne change pas ma position vis-à-vis du ciel ni de l'éternité ; il ne change ma position que vis-à-vis de la terre et pour le temps présent.

Ajoutons encore un autre point important :

- Le baptême n'est pas une affaire de l'assemblée de Dieu, mais une affaire personnelle entre le baptiseur et le baptisé.

Contrairement à l'admission à la Cène, ce n'est ni le devoir ni l'affaire de l'assemblée locale de baptiser quelqu'un et de l'introduire ainsi dans le royaume des cieux ou, selon le cas, dans la maison de Dieu. C'est une pensée foncièrement erronée que le baptême introduit dans l'Assemblée comme corps de Christ. C'est bien plutôt le sceau du Saint Esprit qui le fait. Paul était serviteur de l'assemblée (Colossiens 1:24-25), mais Christ ne l'avait pas envoyé baptiser (1 Corinthiens 1:17). La confusion ou l'amalgame du royaume de Dieu et de l'Assemblée de Dieu a eu des effets tout à fait désastreux. Au commencement les deux ont pu se recouvrir (les mêmes disciples constituaient l'un et l'autre), mais, tout simplement, ils n'ont pas la même signification.

Celui qui saisit cette différence, comprendra aisément que le baptême ne donne aucun droit à participer à la table du Seigneur, même si aucun non-baptisé ne doit y participer. Simon le magicien était baptisé, mais n'avait aucun droit à participer à la table du Seigneur ; il n'était pas un enfant de Dieu croyant.

Non l'assemblée ne baptise pas ; c'est un serviteur du Seigneur particulier qui le fait. Nous le voyons partout dans les Actes. Pierre a baptisé, Philippe a baptisé, Ananias a baptisé, Philippe a baptisé l'eunuque qui venait juste de devenir croyant au Seigneur Jésus. Il n'a tenu conseil avec personne, il ne le pouvait même pas. Il n'a pas non plus commencé par demander à l'assemblée ou aux apôtres à Jérusalem si c'était permis. Il est simplement dit : « Philippe le baptisa » (Actes 8:38). Un « simple » disciple, Ananias, a baptisé celui qui allait devenir l'apôtre des nations. Et il n'y avait que trois jours qu'il était venu à une foi vivante en Jésus de Nazareth, glorifié. Ces deux circonstances montrent aussi que le baptême se situe au commencement du chemin chrétien. C'est pourquoi on ne devrait pas réclamer toutes les vertus possibles, morales et spirituelles, des candidats au baptême.

Cependant, que le baptême soit effectué chaque fois que cela est possible, en relation avec l'assemblée locale, c'est une toute autre chose, qu'on ne peut qu'approuver. Qu'il est beau et convenable que les frères et sœurs de l'assemblée locale soient présents comme témoins ! Justement à cause des temps de faiblesse et de confusion où nous sommes, le serviteur du Seigneur saura se garder de faire cavalier seul, sûr de soi.

En outre, l'administration du baptême dans la sphère privée d'une maison suffit tout à fait, et devant Dieu, elle porte tout à fait le caractère public : cela ressort des exemples de la marchande de pourpre et du geôlier de Philippe (Actes 16:15, 33). Des fêtes de baptême organisées en grand, avec des cérémonies festives et des vêtements de baptême, tout cela était étranger aux chrétiens du temps de l'apôtre. On ne peut être trop simple dans toutes ces choses.

14 Le baptême pour les morts

En terminant le thème du baptême, je voudrais encore parler du verset de 1 Corinthiens 15:29 que beaucoup trouvent difficile à comprendre, mais qui souligne la signification simple du baptême.

« Autrement que feront ceux qui sont baptisés pour les morts, si les morts ne ressuscitent absolument pas ? Pourquoi aussi sont-ils baptisés pour eux » ? (1 Corinthiens 15:29)

Que signifie « être baptisé pour les morts » ? Certains commentateurs ont pensé que les croyants de Corinthe étaient tombés dans l'erreur de croire que quand l'un des leurs mourrait sans avoir été baptisé, il fallait qu'un autre soit baptisé à sa place, et que Paul voulait contrer cette pensée. Il n'y a pourtant dans les paroles de l'apôtre ni condamnation ni approbation. Si on comprend que les versets 20 à 28 sont une parenthèse, on verra alors que l'apôtre fait la liaison avec le verset 19, et que le verset 18 explique le verset 29, tandis que le verset 19 explique les versets 30 à 32.

Il y avait à Corinthe des gens qui niaient la résurrection. L'apôtre argumente donc de la manière suivante : S'il n'y a pas de résurrection des morts, alors « ceux qui se sont endormis en Christ sont perdus... Que feront donc ceux qui sont baptisés pour les morts ? ». C'est

comme s'il demandait : qui prendra leur place dans les rangs en bataille, et qui bravera le péril à toute heure comme les soldats à la guerre, si de toute façon les morts ne ressuscitent pas ? Quel sens y avait-il pour Paul d'avoir combattu contre les bêtes sauvages à Éphèse si les morts ne ressuscitent pas ? Avec les expressions « braver le péril à toute heure » et « combattre », il met en avant les périls encourus par ceux qui, comme des soldats à la guerre, prennent leur place dans les rangs de bataille du Seigneur et qui combattent le combat de la foi.

Il n'y a rien de mystique dans les mots « baptisés pour les morts ». Ils signifient simplement que d'autres ont pris la place de ceux qui, entre temps, se sont endormis. Mais ce qui nous intéresse spécialement ici, c'est par quel moyen ont-ils pris la place des décédés ? Par le baptême. Cela souligne la signification du baptême telle que nous l'avons vue précédemment. En se laissant baptiser, ils entraient publiquement dans le domaine du christianisme : ils étaient baptisés pour les morts, au sens de : à la place des morts.

À l'époque, le christianisme n'était point une religion d'état, et il ne s'était pas dégradé pour devenir une forme vide ; la puissance des ténèbres du paganisme se dressait contre lui. Se faire baptiser signifiait alors, qu'on prenait la place d'un combattant pour la vérité de Dieu, et qu'on assumait tous les dangers qui s'y rattachaient. Avons-nous pensé quelquefois à ce côté des choses, en rapport avec notre baptême ?

15 **Le baptême d'eau n'est pas le baptême du Saint Esprit**

J'ai déjà indiqué ce avec quoi le baptême d'eau n'a rien à voir. Un point reste encore à ajouter à la liste :

· Le baptême d'eau ne doit pas être mélangé ni confondu avec le baptême du Saint Esprit.

Il peut arriver, et il arrive (il faut le dire), que des gens sont baptisés d'eau sans avoir passé par la nouvelle naissance. Nous avons déjà vu cette question. Par contre, le privilège d'être baptisé du Saint Esprit (Actes 2:4), et le privilège de recevoir le Saint Esprit (Actes 2:38 ; Romains 8:15) (*), ne sont partagés que par des gens qui possèdent déjà la vie éternelle par la foi au Seigneur Jésus, et qui s'appuient entièrement avec foi sur Son œuvre de propitiation.

(*) Je fais ici la différence entre être baptisé du Saint Esprit et recevoir le Saint Esprit. Le baptême du Saint Esprit, au sens strict, ne se rapporte qu'à ce qui a eu lieu au jour de la Pentecôte, c'est-à-dire à la descente du Saint Esprit sur les 120 à Jérusalem. Aujourd'hui nous « recevons » le Saint Esprit, nous sommes « abreuvés » du Saint Esprit (1 Cor. 12:13), nous sommes « scellés » du Saint Esprit (Éph. 1:13). Fondamentalement, il s'agit cependant de la même bénédiction, comme le montrent clairement les passages cités.

Nous le voyons tout à fait clairement par l'exemple du centurion romain Corneille en Actes 10. Cet homme pieux était préparé depuis longtemps dans son cœur pour la bonne nouvelle du Seigneur Jésus, mais il n'osait pas la revendiquer pour lui du fait qu'il faisait partie des nations. Il n'est pas douteux qu'il possédât déjà la vie divine avant d'avoir vu la vision divine. Pensons seulement à ce que Dieu dit de lui ! Il est impossible de « prier Dieu continuellement » et de ne pas avoir la vie divine ! Mais quand il put entendre avec les siens que quiconque croit en Lui reçoit la rémission des péchés par Son nom, le Saint Esprit tomba sur tous ceux qui entendaient la Parole tandis que Pierre prononçait ces paroles (Actes 10:43-44 ; 11:15). Manifestement ils entendaient avec foi, selon ce qu'il faut comprendre de ce passage et de plusieurs autres du Nouveau Testament (par exemple Jean 5:25 ; 10:27). Et alors, sur l'ordre de Pierre, ils furent baptisés d'eau : « Quelqu'un pourrait-il refuser l'eau afin que ceux-ci ne soient pas baptisés, eux qui ont reçu l'Esprit Saint comme nous-mêmes ? ».

C'est d'ailleurs la suite normale pour nous aujourd'hui, qui faisons aussi partie des nations : d'abord la réception du Saint Esprit, et ensuite le baptême d'eau. La foi au Seigneur Jésus et à Son œuvre est suscitée dans l'homme par l'annonce de la Parole de Dieu dans la puissance de l'Esprit. Si l'Esprit est parvenu à opérer cela dans l'âme, Il scelle le croyant pour le jour de la rédemption (Éph. 1:13 ; 4:30). Et si les choses se passent normalement, il arrive bientôt un moment où surgit chez le croyant le désir de, désormais, se mettre aussi extérieurement du côté du Seigneur et Sauveur, et de partager avec Lui la place de rejet. Par le baptême d'eau, on entre extérieurement dans le domaine du christianisme, et on professe être à Christ mort. Cela est certes très important, mais cela ne concerne que notre position sur la terre.

Pendant, par le baptême du Saint Esprit, un organisme céleste — l'assemblée, le corps de Christ — a été créé à la Pentecôte, il y a 2000 ans. Quiconque reçoit aujourd'hui le Saint Esprit est lié à ce corps comme un membre vivant : « Car aussi nous avons tous été baptisés d'un seul Esprit pour être un seul corps, soit Juifs, soit Grecs, soit esclaves, soit hommes libres ; et nous avons tous été abreuvés pour [l']unité d'un seul Esprit » (1 Corinthiens 12:13).

Pendant cela n'est pas qu'une profession extérieure pour la terre, mais c'est une relation intérieure, éternelle et pour le ciel. Or ce qui me réjouit tellement est ceci : Qu'il s'agisse du royaume ou du corps, c'est Christ, et Christ seul, qui donne à l'un comme à l'autre son contenu et son caractère. Que Son Nom soit haut élevé et loué !

16 **Appendice**

16.1 **Appendice A : Le vrai cep [de vigne]**

Quand le Seigneur Jésus vivait comme homme parfait sur la terre, Il portait du fruit pour Dieu dans tout Son être, dans Ses paroles et dans Ses actes : Il était ici-bas le vrai cep. Dieu avait établi autrefois Israël pour être Sa vigne sur la terre, et pour porter du fruit pour Lui, mais ce peuple s'y refusa entièrement (Ésaïe 5 ; Jérémie 2:21 ; Psaume 80:8 et suiv.). Au lieu de fruit, la vigne d'Israël ne produisit que des « raisins sauvages », et finalement ils tuèrent les esclaves-vignerons (les conducteurs du peuple) et même le « fils du maître de la vigne », « l'héritier », le vrai Christ (Matthieu 21:33-46).

Mais le Seigneur Jésus était le vrai cep, — non pas seulement une branche de vigne portant du fruit, mais le cep (le plant de vigne) lui-même. Les Juifs, à la suite de l'infidélité du peuple, furent entièrement mis de côté, et Christ a maintenant pris leur place. C'était déjà Sa position ici-bas sur la terre, et tous ceux qui professaient être à Lui comme Messie vivant sur la terre étaient des sarments de ce cep.

Les sarments, au sens restreint, désignent donc les douze apôtres du Seigneur pendant sa vie ici-bas. Les sarments de ce cep qui ne portent pas de fruit, le Père les ôte dans Son jugement (Jean 15:2). Judas Iscariote était un sarment de ce genre.

Le cep de Jean 15 n'est donc nullement une image des vrais enfants de Dieu, ni non plus de l'église, l'assemblée de Dieu aujourd'hui ; mais c'est une image des disciples qui étaient dans une certaine relation extérieure avec leur Maître sur la terre.

Sans doute le Seigneur connaissait Ses disciples et savait qui d'entre eux était réellement « net ». Mais ils étaient considérés comme étant dans une position de responsabilité, celle de porter du fruit. Si un sarment ne portait pas de fruit, le vigneron (c'est-à-dire le Père dans Son gouvernement) l'ôtait. Par contre les sarments qui portaient du fruit, Il les nettoyait pour qu'ils produisent encore plus de fruit. C'est entièrement une question de gouvernement du Père à l'égard de ceux qui portent le nom du Seigneur.

L'image du cep parle donc du fait d'être disciple, et non pas d'une vraie relation vivante. Une telle relation vivante se voit plutôt dans le corps de Christ, comme les apôtres du Nouveau Testament nous le présentent en tant que symbole du lien indéfectible des croyants du temps de la grâce avec Christ, la tête glorifiée dans le ciel. Dans ce cas, aucun membre n'est coupé ni ôté. L'assemblée est un organisme céleste, et peu importe si les membres individuels qui forment le corps de Christ sont encore sur la terre, ou non. Le cep à

l'inverse, a ses racines dans la terre. C'est pourquoi l'image du cep ne parle pas de ce que Christ est aujourd'hui dans le ciel à la droite de Dieu, mais de Sa position qu'Il avait prise ici-bas sur la terre.

Il est indiscutable, naturellement, que l'enseignement du Seigneur relativement au vrai cep peut et doit s'appliquer aussi aujourd'hui. Par exemple, il est aussi possible pour nous de ne pas porter du fruit pour Dieu si nous « ne demeurons pas en Lui ». Mais je voulais montrer ce qu'est proprement l'enseignement du Seigneur dans ce passage.

16.2 Appendice B : Baptisant et enseignant (Matt. 28:19)

Ces paroles du Seigneur Jésus à la fin de l'évangile de Matthieu ont été diversement traduites et interprétées à partir du texte original. Cela est probablement dû à la position de chacun des commentateurs sur la question du baptême. C'est pourquoi il faut donner au lecteur intéressé par ces sujets quelques explications sur le texte original grec de ce passage, afin qu'il puisse plus facilement former son propre jugement.

Le verbe « matheteuo », lorsqu'il est utilisé de façon intransitive, signifie « être disciple, être élève ». C'est dans ce sens qu'il est dit de Joseph d'Arimatee en Matthieu 27:57 qu'il était « disciple de Jésus ». Au passif, ce verbe signifie « devenir disciple, être enseigné » (Matthieu 13:52 en donne un exemple quand le Seigneur parle des scribes qui ont été faits « disciples du royaume des cieux »). Quand ce verbe matheteuo est utilisé transitivement, il signifie « faire disciple, prendre à son école, donner des leçons ». C'est l'usage qui est fait de ce verbe dans notre passage : les disciples devaient « faire disciples » toutes les nations.

Aux versets 19 et 20, il y a quatre termes qui sont souvent tous rendus par des impératifs : allez, faites disciples, baptisez, enseignez. Or en grec, seule la deuxième expression (faites disciples) est une forme verbale à l'impératif. Les trois autres sont des participes, le premier étant un participe aoriste, tandis que les deux derniers sont des participes présents. Le premier participe « allant » ou « allé » en tête de cette chaîne de verbes doit, sans aucun doute, être traduit par un impératif : « Allez et... » C'est une construction habituelle. — Avec les deux autres participes « baptisant » et « enseignant », il semble qu'il faille agir autrement. Des recherches nouvelles faites par ordinateur sur le grec du Nouveau Testament ont montré en effet ceci : si un participe dépendant précède un impératif, il prend en général le caractère de commandement de ce dernier ; mais s'il suit cet impératif, ce caractère d'impératif, ne lui est pas communiqué. Dans notre passage, les participes « baptisant » et « enseignant » ne doivent pas être rendus par des impératifs (c'est-à-dire « baptisez ! » et « enseignez ! »), mais comme des précisions (ou : définitions du modes) de l'impératif qui précède. Ils donnent l'art et la manière (« en baptisant, ... en enseignant ») d'accomplir le commandement « faites disciples ».

Et pour finir encore un mot sur « toutes les nations » et sur « les » dans « les baptisant » et « les enseignant ». Il est vrai que « les nations » est un neutre, alors que « les » est au masculin. Mais cela ne change pas le fait que « les » se rapporte à « toutes les nations », c'est-à-dire aux individus dans ces nations. C'est une construction grammaticale usuelle, que nous trouvons par exemple exactement sous la même forme en Actes 15:17.

16.3 Appendice C : La maison de Dieu

Un résultat précieux de la rédemption accomplie par notre Seigneur, est que Dieu peut habiter avec les hommes. Pendant le temps de la loi, Dieu n'habitait que symboliquement et de manière extérieure parmi Son peuple terrestre (Exode 25:8), et seulement pour une courte période de temps. Mais aujourd'hui l'assemblée, la vraie église, est de manière absolue le lieu d'habitation de Dieu sur la terre. Il habite en elle par le moyen de la personne du Saint Esprit (1 Cor. 3:16). L'assemblée constitue une maison spirituelle (1 Pierre 2:5) ; elle est une habitation (ou : demeure) de Dieu en Esprit (Éph. 2:22), et elle est vue aussi comme un temple saint dans le Seigneur (Éph. 2:21), comme le temple de Dieu (1 Cor. 3:16). Le constructeur est le Seigneur Jésus Lui-même, qui a dit : « Sur ce roc, je bâtirai mon assemblée, et les portes du hadès ne prévaudront pas contre elle » (Matthieu 16:18). Pour bâtir, Il n'utilise que des pierres vivantes, ceux-là seuls qui possèdent la vie de Dieu (1 Pierre 2:5). Ils forment cette maison spirituelle. Tout ce que le Seigneur bâtit est parfait et sans défaut.

C'est là un côté de l'assemblée comme maison de Dieu, c'est le côté divin. Mais avant de parler du deuxième côté, le côté humain, indiquons un principe important en rapport avec la maison de Dieu : la pensée principale qui se rattache à la maison de Dieu est celle de la responsabilité. Le passage suivant le montre clairement :

« afin que tu saches comment il faut se conduire dans la maison de Dieu, qui est l'assemblée du Dieu vivant » (1 Timothée 3:15).

Si Dieu habite quelque part, il faut que les choses qui s'y trouvent, Lui correspondent, il faut que nous nous comportions selon Ses pensées (même si nous avons le droit d'être dans cette habitation), car « la sainteté sied à ta maison, ô Éternel, pour toujours » (Psaume 93:5). La sainteté est donc le trait caractéristique majeur de la maison de Dieu. Si celle-ci ne correspond pas à cette sainteté, alors Dieu devra exercer et exercera Son jugement sur elle. C'est ce dont parle l'apôtre Pierre au ch. 4 de son épître (v. 17).

Nous voilà passés imperceptiblement au deuxième aspect de la maison de Dieu que nous trouvons dans l'Écriture Sainte : la maison de Dieu comme scène de la responsabilité humaine — une scène qui peut tout à fait faire l'objet du jugement de Dieu. C'est dans le même sens que l'apôtre Paul parle en 1 Corinthiens 3:9-13 de ce que des hommes (non pas le Seigneur Jésus) travaillent à la construction de l'édifice de Dieu, et qu'éventuellement ils se servent de mauvais matériaux (du bois, du foin, du chaume). Or cette éventualité, c'est ce qui est arrivé effectivement. Il y a eu introduction de faux enseignements qui ne peuvent pas tenir devant le jugement et la justice de Dieu, et en même temps des personnes fausses suscitées par ces enseignements se sont introduites dans l'église. Simon le magicien d'Actes 8 n'était pas directement le résultat d'un faux enseignement « chrétien », mais il était quand même une de ces fausses personnes ; et quand il fut baptisé, c'est un professant sans vie qui fut baptisé (pour la première fois dans l'histoire de l'église chrétienne), et qui fut ajouté de cette manière à la maison de Dieu dans son aspect extérieur.

Depuis ce moment-là (au plus tard), la maison extérieure de Dieu a eu une étendue plus large que le corps de Christ, qui ne connaît aucun membre mort. Jusque là, les deux se recouvraient à l'identique quant aux personnes concernées, même si leur signification n'est pas la même. Et c'est ici aussi le point de contact de la maison de Dieu dans son aspect extérieur et du royaume des cieux sur lequel je voudrais parler dans la section suivante. La pensée du gouvernement de Dieu et de la responsabilité de l'homme se rattache à tous les deux ; les deux admettent la pensée que de simples professants sans vie s'y trouvent. Et parce qu'il en est ainsi, les deux sont assujettis au jugement de Dieu. C'est pourquoi j'ai dit (dans le texte renvoyant à cet appendice) « respectivement la maison de Dieu et le royaume des cieux ».

16.4 Appendice D : Le royaume des cieux

Que signifie le royaume des cieux, et que devons-nous comprendre par cette expression ? Le royaume des cieux est une expression que seul Matthieu utilise. Matthieu écrivait sous l'inspiration du Saint Esprit en tant que Juif à des Juifs, et tout Juif instruit dans l'Ancien Testament savait que le prophète Daniel avait parlé de ce que le Dieu des cieux établirait sur la terre un royaume qui ne serait jamais détruit, le royaume des cieux (Daniel 2 et 7). C'est ce royaume qu'attendaient les Juifs, et le précurseur du Seigneur en tant que Messie, Jean le baptiseur, annonça aussi que le royaume des cieux s'était approché (Matthieu 3:2).

Or le peuple Juif, au temps du Seigneur, ne connaissait guère et ne se souciait guère de l'état de cœur intérieur nécessaire pour entrer dans ce royaume. Nicodème lui-même ne voyait dans ce royaume guère plus qu'une sorte de paradis terrestre qui serait de nouveau offert à l'homme. Or bien que le prophète Ézéchiël (Éz. 36:26) eût parlé de ce que la nouvelle naissance était la qualification essentielle pour entrer dans ce royaume, y compris pour un Juif, Nicodème l'avait entièrement perdu de vue. C'est pourquoi le Seigneur dut lui dire : « tu es docteur d'Israël et tu ne connais pas ces choses ? » (Jean 3:10). Voilà pourquoi l'appel de Jean le baptiseur à la repentance était si important. Un changement total de cœur et d'état d'esprit était nécessaire si l'on voulait entrer dans ce royaume.

Moïse avait déjà parlé de ce que les jours des fils d'Israël, s'ils obéissaient de cœur à la loi, seraient [multipliés] comme les jours des cieux qui sont au-dessus de la terre (Deut. 11:21). Dieu ferait subsister la semence de David à perpétuité, et son trône comme les jours des cieux (Ps. 89:29). Daniel le prophète avait reçu des communications allant encore plus loin ; il avait vu dans une scène céleste « comme un fils d'homme » qu'on faisait approcher de « l'Ancien des jours » et auquel on donnait la domination et la royauté. Ce devait être un royaume éternel (Daniel 7:13, 14). Or Jean avait annoncé que ce royaume « s'était approché ». Le Roi était là dans la personne de Christ, mais allait-il être reçu par le peuple Juif ? nous savons ce qui est arrivé : le Roi a été rejeté.

Tout était-il désormais perdu, irrémédiablement perdu ? Non ! Dieu soit loué et béni ! L'établissement du royaume en puissance et en gloire fut différé pour un temps (Actes 3:21), et entre temps le Seigneur Jésus est allé au ciel et y exerce Son influence sur la terre depuis là, — non pas de manière publique, mais de manière cachée, morale. Voilà le royaume des cieux tel qu'il existe aujourd'hui. C'est le royaume des cieux en mystère, en contraste avec le royaume dans sa forme et sa gloire extérieures et visibles, comme cela arrivera un jour. Ainsi le royaume des cieux a deux formes sous lesquelles il apparaît : le royaume des cieux dans sa forme présente en mystère (que l'Ancien Testament n'a pas révélée) et le royaume des cieux dans sa forme future, visible, en puissance (identique alors au règne de mille ans).

Quand ce royaume a-t-il débuté sous sa forme cachée ? Le royaume des cieux a commencé quand Christ, rejeté ici-bas, est monté au ciel et y a pris place à la droite de Dieu comme Celui qui a été glorifié. Partout sur la terre où s'exerce l'influence du Seigneur au ciel, là il y a le royaume des cieux. À son début, le royaume des cieux a bien commencé, il a commencé avec de vrais disciples. Les paraboles de Matthieu 13 nous l'apprennent, de même que le récit des Actes des apôtres. Mais il n'en est pas resté là, et l'ennemi n'a pas tardé à semer de l'ivraie parmi le froment (blé), de sorte que le royaume des cieux est devenu un mélange (en ce qui concerne son développement extérieur, et Dieu le permettant), où l'on trouve côte à côte le vrai et le faux, les vrais croyants et les professants sans vie qui n'ont que l'apparence extérieure, et il ne nous est pas toujours possible de faire la distinction.

Quand je dis que le royaume des cieux se trouve partout sur la terre où s'exerce l'influence du Seigneur au ciel, ce domaine inclut les chrétiens qui n'ont qu'une profession extérieure d'être à Christ, et qui ne sont pas passés par la nouvelle naissance. Qu'il y ait eu chez eux une influence, on ne peut le nier, car ils professent faire partie de la chrétienté, mais cette influence n'est pas allée assez loin pour toucher le cœur et la conscience. C'est là ce qui est tragique. De telles personnes s'estiment en sécurité et s'appellent d'après le nom de Christ. Elles sont extérieurement dans le royaume des cieux, elles font partie de la chrétienté, et par là elles sont directement à portée de toutes les bénédictions glorieuses du vrai christianisme, et pourtant elles sont éternellement perdues si elles ne font pas demi-tour et si elles ne se repentent pas. Que le Seigneur veuille encore user de miséricorde envers beaucoup, et les conduire à la connaissance de la vérité !

Je ne vais pas m'étendre ici sur les différences entre le royaume des cieux et le royaume de Dieu. Ces deux expressions ont en partie le même sens, mais en partie seulement. Certaines paraboles se rapportent aussi bien au royaume des cieux qu'au royaume de Dieu. En général on peut quand même dire que le royaume de Dieu est le concept générique, de plus large portée. Il inclut la pensée du royaume des cieux, mais il a souvent un contenu moral (1 Cor. 4:20 ; Rom. 14:17). Le royaume des cieux, au contraire, désigne la plupart du temps une dispensation, une époque ou période de temps précise dans les voies de Dieu en rapport avec la terre. Cette période de temps se poursuivra d'ailleurs après l'enlèvement de l'église, y compris pendant le temps de la grande tribulation. On voit donc que le royaume des cieux est loin d'être la même chose que l'assemblée de Dieu !

Nous nous sommes occupés jusqu'ici du royaume des cieux selon la vue qu'il offre aux gens « de l'extérieur ». Vu sous cet aspect, le royaume des cieux aujourd'hui est la chrétienté. Or ce n'est pas dans tous les passages que le royaume des cieux signifie ce domaine extérieur de la profession chrétienne.

Par exemple, quand le Seigneur Jésus dit :

« Si vous ne vous convertissez et ne devenez comme les petits enfants, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux » (Matthieu 18:3), ou bien

« Laissez venir à moi les petits enfants, et ne les en empêchez pas ; car à de tels est le royaume des cieux » (Matthieu 19:14), ou bien « En vérité, je vous dis : parmi ceux qui sont nés de femme, il n'en a été suscité aucun de plus grand que Jean le baptiseur ; mais le moindre dans le royaume des cieux est plus grand que lui » (Matthieu 11:11),

il est alors manifeste que par l'expression royaume des cieux, le Seigneur ne vise pas le développement extérieur que prendrait ce royaume, mais un domaine intérieur et divin, que d'autres passages qualifient de royaume de Dieu. Le fait que le royaume des cieux ait aussi ce côté intérieur, que le Seigneur ne révèle qu'à ceux qui sont « dans la maison », c'est-à-dire aux Siens, — ce fait est montré par les deux paraboles du trésor dans le champ et celle du marchand qui cherche de belles perles (Matthieu 13:44-46). Nous y apprenons la raison pour laquelle le Seigneur supporte aujourd'hui de tels développements fâcheux, une telle juxtaposition du bien et du mal, dans Son royaume sous son aspect extérieur : Son cœur est dirigé vers les Siens en qui Il voit « Son trésor » ; ils forment ensemble « une perle de très grand prix », Son assemblée. C'est à cause d'eux qu'Il a donné tout ce qu'Il avait, y compris Sa vie. Cela ne peut que nous conduire à adorer.

Le Baptême Chrétien Sa signification — Au Nom de Jésus (distribué par André Espic)

Avis : le problème du baptême au nom de Jésus seul

Sa signification

Nous n'allons pas nous occuper dans ces lignes des pensées et des opinions diverses qui existent à ce sujet, mais expliquer ce que l'Esprit de Dieu a voulu nous dire quant à la nature et à la signification du baptême.

Le mot grec qui exprime l'idée de baptiser : « baptizein » (de baptein) signifie submerger ou plonger : « baptizein » n'a jamais eu le sens de verser ou d'asperger. Dans le Nouveau Testament, nous le trouvons employé dans le sens de « laver ». Jean, le précurseur du Christ, n'a jamais administré le baptême d'aspersion, mais par immersion, cela ne fait pas de doute. Beaucoup de monde venait à lui et il les baptisait dans le Jourdain à un village nommé Énon parce qu'il y avait là beaucoup d'eau (Jean 3:23). Quel sens aurait eu, comme symbole, « le baptême de repentance en rémission de péchés » (Marc 1:4 ; Luc 3:3) si le baptisé n'avait pas été submergé, et au sens figuré correspondant, complètement purifié.

Toutefois pour précieux et important qu'il soit, comme nous le verrons plus loin, le baptême n'est toujours qu'un symbole qui, pour ce motif même, ne peut avoir en lui-même aucune puissance vivifiante, ni produire un renouvellement de l'entendement (une conversion) ou quoi que ce soit de semblable.

Le Baptême chrétien se pratique en mémoire de notre Seigneur mort et ressuscité, il n'a donc pu être institué qu'après sa mort et sa résurrection. C'est pourquoi il en est seulement question pour la première fois lors de la dernière rencontre du Seigneur ressuscité avec ses disciples sur la montagne de Galilée où Il leur avait donné rendez-vous (Matthieu 26:32 ; 28:16). De là, Il envoya les onze dans le monde entier avec la mission de « faire disciples toutes les nations » en leur parlant de Celui qui était apparu au milieu de son peuple terrestre, mais qui avait été rejeté par les siens, et à qui Dieu avait maintenant donné toute autorité dans le ciel et sur la terre, afin que puissent être amenées au salut et à la vie les nations qui étaient dans les ténèbres, étrangères à la vie de Dieu (Matthieu 28:19-20). Paroles merveilleuses ! si elles ne nous révèlent pas encore en leur plénitude les choses nouvelles de la grâce, les conseils éternels de Dieu en relation avec le Fils de l'homme ressuscité et glorifié, le rassemblement d'une multitude élue tirée d'entre tous les peuples de la terre, si elles ne nous parlent pas non plus du baptême dans toute sa signification spirituelle, elles nous montrent néanmoins quel immense changement venait d'intervenir ; les choses vieilles, le système légal, étaient passées, l'aube d'un jour nouveau commençait.

On peut supposer que le baptême se trouve là en contraste avec la circoncision juive, mais ce que l'on trouve avant tout c'est le Nom de Dieu dans son entière révélation, comme « Père, Fils et Saint Esprit », et non plus son Nom de l'alliance « Jéhova ». Et les envoyés du Seigneur ne devaient pas mettre de nouveau sous la loi ceux qui, parmi les nations étaient faits disciples et baptisés en son Nom, mais ils devaient les enseigner à garder ce que Jésus, le Fils de Dieu lui-même, leur avait ordonné.

Dans les Actes des Apôtres, le baptême, presque partout, est mis en relation avec la personne du Seigneur. Quand le baptême est mentionné pour la première fois, au chapitre 2, 38, Pierre dit aux Juifs : « Repentez-vous, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus Christ, en rémission des péchés ». Au chapitre 8 v. 16, nous lisons au sujet des croyants samaritains « qu'ils avaient été baptisés pour le nom du Seigneur Jésus ». Dans la maison du centurion Corneille, à Césarée, Pierre commanda de « baptiser au nom du Seigneur » tous ceux qui venaient de recevoir la Parole avec foi. Les disciples que l'apôtre Paul rencontra à Éphèse furent baptisés pour le nom du Seigneur (19:5). Ananias exhorta Saul à être baptisé et lavé de ses péchés invoquant Son nom, le nom de Jésus qui lui était apparu sur le chemin de Damas (chapitre 22, verset 16).

Les passages mentionnés jusqu'ici indiquent que le baptême est un symbole de la rémission et de la purification des péchés. Pierre annonçait cette rémission à ceux qui, le coeur saisi de componction, demandaient sincèrement : « Que ferons-nous frères ? » (Actes 2:37). Pour eux tout était perdu en tant que Juifs et quant aux relations qu'ils avaient eues avec Dieu jusqu'alors, il ne restait plus que la condamnation pour « cette génération perverse ». Et ils ne pouvaient échapper à cette condamnation qu'en se convertissant de tout leur coeur, dans une contrition et une repentance sincère.

Le baptême au nom de Jésus Christ, le Seigneur qu'ils avaient rejeté, mais que Dieu avait élevé à sa droite, baptême en rémission des péchés était le signe extérieur de cette conversion et de leur désir sincère d'être sauvés de cette génération perverse d'Israël, d'être mis en relation avec le Christ, et d'être introduits sur le terrain nouveau que la grâce de Dieu venait de créer avec l'Assemblée (Église). A celle-ci sied la sainteté et personne n'a droit d'y entrer qu'il n'ait reçu la rémission de ses péchés par la foi en l'oeuvre accomplie par le Christ, et qu'il n'ait déclaré par le baptême en être purifié. Il est à remarquer, en outre, que le don du Saint Esprit est promis comme confirmation de la rémission des péchés obtenue par la foi et confessée dans le baptême. Quand, plus tard, dans la maison de Corneille, les premiers croyants des nations acceptèrent par la foi la Parole de la croix, « l'Esprit Saint tomba sur tous ceux qui entendaient la Parole » et ensuite seulement Pierre commanda qu'ils soient baptisés, Qui donc aurait pu refuser l'eau du baptême à des gens qui avaient reçu l'Esprit Saint ?

Si nous cherchons d'autres enseignements sur le baptême dans les Épîtres, nous trouvons le premier passage, et sans doute le plus important en Romains 6:3-4. En réponse à la question de savoir si nous, qui sommes morts au péché, nous pouvons demeurer dans le péché, pour que la grâce de Dieu abonde, Paul réplique énergiquement : « En aucune manière ! » et aussitôt il rappelle aux croyants de Rome l'enseignement que, sans aucun doute, ils avaient reçu sur le baptême : « Ignorez-vous », leur demande-t-il, « que nous tous qui avons été baptisés pour le Christ Jésus, nous avons été baptisés pour sa mort, nous avons donc été ensevelis avec Lui par le baptême pour la mort, afin que comme le Christ a été ressuscité d'entre les morts par la gloire du Père ainsi nous aussi nous marchions en nouveauté de vie. »

Il ne pouvait être établi avec plus de clarté et de précision que le baptême chrétien se fonde sur la mort de Jésus Christ, c'est-à-dire sur un Rédempteur crucifié et mort. Au verset 6 Paul dit, s'identifiant aux croyants de Rome : « nous savons que notre vieil homme a été crucifié avec Lui » (avec Jésus Christ) c'est-à-dire que Dieu nous considère, quant à notre état antérieur, comme mort avec le Christ « afin que le corps du péché soit annulé ».

Mais que fait-on d'un mort ? On l'ensevelit. C'est précisément ce que représente le baptême. L'immersion du baptisé dans les eaux, le fait qu'il soit submergé par elles, est le témoignage frappant, le symbole éloquent de sa mort et de son ensevelissement avec le Christ ; et la sortie de l'eau, le symbole de sa résurrection avec Lui. Nous sommes appelés à marcher en nouveauté de vie et qualifiés pour le faire (verset 4). Et ceci ne nous est pas imposé comme un commandement, nous ne nous trouvons pas sous un « tu dois », non ! Du fait que le Christ a été ressuscité par la gloire du Père, l'apôtre déduit le fait que nous qui avons été ensevelis avec Lui par le baptême pour la mort, nous ne restons pas dans la tombe, mais nous marchons maintenant comme des hommes nouveaux, ressuscités. Si le premier fait est vrai, le second l'est aussi.

Ce fait grand et magnifique s'exprime dans le baptême. C'est là sa signification, son sens figuré qui n'a pas changé au cours des siècles. Jusqu'à quel point chaque croyant réalise-t-il la signification et l'efficacité du baptême dans sa vie pratique, c'est une autre question. Celui qui ne prend pas au sérieux le péché, qui laisse la vieille nature agir, en un mot qui oublie qu'il est mort une fois pour toutes au péché, et qu'à cause de cela il ne devrait plus vivre en aucune manière dans le péché, mais pour Dieu en Jésus Christ, a besoin d'être rappelé à la signification du baptême. Le baptisé doit voir tout ce qui est du « vieil homme », avec ses convoitises trompeuses, laissé dans la tombe du Christ. En tant qu'enseveli par le baptême pour la mort, laissant tout ce qu'il était auparavant au jugement de Dieu, il doit apprendre jour après jour tout ce qu'implique le fait de marcher en nouveauté de vie. Et c'est un apprentissage béni dans le service de Celui à qui il appartient désormais, par qui il est enseigné. Le croyant est devenu la propriété du Christ qui « est mort une fois pour toutes au péché, mais en ce qu'il vit, il vit à Dieu » (verset 10). Dans le baptême il a « revêtu » le Christ, et désormais, en paroles et en oeuvres, et dans tout son être, il ne devrait manifester que le Christ et rien d'autre.

Ceci nous amène à considérer un autre passage qui parle du baptême : Galates 3, 26 à 28. Dans ces versets, l'apôtre explique le fait que les Galates croyants étaient « tous fils de Dieu par la foi dans le Christ Jésus », par ces paroles : « Car vous avez revêtu le Christ ». Mais comment l'apôtre pouvait-il les appeler fils de Dieu ? Avaient-ils été constitués fils par le baptême ? Non ! Ils étaient fils par la foi en Jésus Christ ; mais ayant été baptisés pour le Christ, ils avaient revêtu le Christ, ayant manifesté qu'ils se trouvaient maintenant dans une position complètement nouvelle devant Dieu. Ils n'étaient plus comme avant, Juifs et Grecs, esclaves et hommes libres, ils ne se trouvaient plus en tant qu'hommes et femmes devant Dieu. « En Christ » de telles différences nationales et sociales

n'existent plus ; qu'importait si une personne avait été un jour « près » ou « loin », si elle avait une position élevée ou était d'un humble état, si elle était blanche ou noire, s'il s'agissait d'un homme ou d'une femme, tous ceux qui, dans le baptême, avaient été identifiés avec le Seigneur, mort et ressuscité, avaient « revêtu le Christ », et se trouvaient désormais avec Lui, le Ressuscité, sur le terrain de la nouvelle création où aucune de ces différences ne subsistent plus. Ils étaient maintenant des « hommes dans le Christ ». Dans leurs nouvelles relations avec Dieu, fondés sur le Christ et créés en Lui, ils étaient tous égaux, ils étaient un dans le Christ, ils appartenaient tous à la vraie semence d'Abraham, et ils étaient ainsi héritiers de Dieu et cohéritiers avec le Christ (Romains 8,17).

Portons ensuite notre attention sur le troisième passage des Épîtres qui fait référence au baptême.

Nous le trouvons dans l'épître aux Colossiens, chap. 2. L'état des Colossiens, avait dans un certain sens, des ressemblances avec celui des Galates. Parmi eux aussi de « mauvais ouvriers » avaient accompli leur oeuvre néfaste, et les Colossiens se trouvaient en danger d'être égarés par « la philosophie et de vaines déceptions selon l'enseignement des hommes, selon les éléments du monde, et non selon le Christ » (v. 8).

Remarquons que là aussi, face à ces dangers sérieux, l'apôtre rappelle aux croyants ce qu'ils avaient une fois confessé dans le baptême.

Écoutez ces paroles ! Après avoir rappelé à leur mémoire qu'ils étaient « accomplis » dans le Christ, le Chef de toute principauté et autorité, et qu'en vérité ils n'avaient nul besoin de telles choses, il poursuit : « en qui (le Christ) aussi vous avez été circoncis d'une circoncision qui n'a pas été faite de main, dans le dépouillement du corps de la chair par la circoncision du Christ, étant ensevelis avec Lui dans le baptême, dans lequel aussi vous avez été ressuscités ensemble par la foi en l'opération de Dieu qui l'a ressuscité d'entre les morts » (Colossiens 2:10-12).

La signification spirituelle de la circoncision pratiquée sous l'Ancien Testament était sentence de mort sur l'homme dans la chair. L'homme, tel qu'il est par nature devant Dieu, dès sa naissance, ne mérite rien d'autre. Mais pour les croyants de Colosses cette sentence avait été exécutée par la mort du Christ, « la circoncision du Christ », comme l'apôtre appelle ici cette mort. En entrant par la foi en relation avec Lui, ils avaient « été circoncis d'une circoncision qui n'avait pas été faite de main », et avaient dépouillé de cette façon le corps de la chair", tout l'état de perdition dans lequel ils se trouvaient par nature. La mort sur la croix, que notre Saint Substitut a dû souffrir dans toute son horrible réalité, est la mort du croyant, c'est la fin de son état comme homme dans la chair. Jésus seul a accompli la grande oeuvre, et Lui seul pouvait l'accomplir, mais par la foi nous en bénéficions, elle est notre part dans toute sa perfection et toute son efficacité, de manière que nous avons déjà maintenant notre place dans le Christ, et bientôt nous serons aussi dans le ciel avec Lui.

« Étant ensevelis avec Lui par le baptême », nous avons déjà vu cela plus haut dans l'épître aux Romains, mais ici l'apôtre continue en ajoutant « dans lequel aussi vous avez été ressuscités ensemble » et pour que personne ne pense à un pouvoir quelconque inhérent à l'acte du baptême, il poursuit : « par la foi en l'opération de Dieu, qui l'a ressuscité d'entre les morts ».

Inutile de dire que dans ces passages, il s'agit toujours d'une résurrection dans le sens spirituel. Nous étions autrefois morts, spirituellement morts, dans nos péchés et dans l'incirconcision de notre chair, Il nous a maintenant vivifiés ensemble avec Lui nous ayant pardonné toutes nos fautes. Cette force opérante de Dieu, l'opération de sa puissance (Éphésiens 1:19 ; 3:7), comme elle s'est manifestée dans la mort et la résurrection de notre Seigneur ! Combien grande et magnifique et incomparable est cette opération de Dieu ! La considérer ici, mise en rapport avec le baptême nous montre de nouveau quelles sont aux yeux de Dieu l'importance et la portée de celui-ci, et comme le fait de s'en souvenir et d'approfondir sa nature et sa signification avec intelligence doit nous être d'un grand profit spirituel. Mais, nous le répétons, gardons-nous du danger de faire du baptême autre chose que ce qu'il est : un symbole !

Cet avertissement nous conduit comme de lui-même au dernier passage dans lequel l'Esprit de Dieu parle du baptême : 1 Pierre 3:21-22, et où il est effectivement désigné comme une image, ou pour mieux dire un « antitype » (comparez Hébreux 9:24). Dans les versets précédant ceux-ci, l'apôtre, écrivant aux croyants d'origine juive, les instruit du fait qu'autrefois, quand la patience de Dieu attendait, le Seigneur, par le même Esprit par lequel Il a été vivifié une fois l'oeuvre accomplie, était allé, par Noé, prêcher la repentance aux hommes qui vivaient alors sur la terre, (qui maintenant sont emprisonnés en tant qu'esprits). Car, en effet, l'Esprit du Christ était dans les prophètes de l'Ancien Testament et parlait par eux (1 Pierre 1:11 et 2 Pierre 1:21). Mais les hommes méprisèrent alors la patience de Dieu, comme aussi le fit Israël au temps de l'apôtre ; personne n'écouta les sérieux avertissements du serviteur de Dieu, et seulement quelques-uns, huit âmes, furent sauvés à travers les eaux dans l'arche.

Le déluge fut la fin de toute chair en ces jours-là, l'humanité était mûre pour le jugement et Noé seul trouva grâce aux yeux de Dieu. Obéissant au commandement divin, Noé construisit l'arche et s'y mettant en sûreté avec sa famille, il fut, par les eaux mêmes qui entraînaient la mort de tous les autres, sauvé et porté jusque sur la terre purifiée par le jugement, terre devenue pour ainsi dire un monde entièrement renouvelé. Il en est de même des croyants, ils sont unis au Christ dans la ressemblance de sa mort, en un certain sens mis à l'abri du jugement qui bientôt va tomber sur ce monde. La condamnation que leur Substitut a endurée, la mort à la croix, est précisément le seul moyen de leur salut. Nous comprenons mieux maintenant les paroles de l'apôtre « or cet antitype (de l'arche) nous sauve aussi maintenant, c'est-à-dire le baptême. » Et pour prévenir des erreurs telles que penser que la cérémonie extérieure a, en elle-même, une puissance de salut, Pierre ajoute ensuite « non le dépouillement de la saleté de la chair mais la demande à Dieu d'une bonne conscience par la résurrection de Jésus Christ ». Le croyant a une bonne conscience à cause de la résurrection de son Substitut, lequel a été « livré pour nos fautes, et a été ressuscité pour notre justification » (Romains 4:25) ; ayant laissé derrière Lui, dans la mort, tous nos péchés, il est maintenant à la droite de Dieu (verset 22). C'est pourquoi l'apôtre peut considérer avec raison, le baptême, comme la demande de cette bonne, parfaite conscience devant Dieu. En passant par le baptême, et dans le sens spirituel par la mort, nous levons les yeux avec des coeurs reconnaissants et heureux vers Celui qui a expié tous nos péchés par la mort, et qui maintenant occupe, comme Chef sur toutes choses, le trône à la droite de la Majesté.

Je terminerai par un bref résumé de ce qui a été dit. Nous avons vu le baptême mis successivement en rapport avec la rémission ou la purification de nos péchés, avec notre mort au péché, avec la mort et la résurrection du croyant avec le Christ, avec notre introduction dans une position complètement nouvelle comme fils de Dieu dans le Christ, dans laquelle il n'y a plus aucune différence extérieure, tous un dans le Christ, et le Christ tout et en tous, avec notre circoncision dans le dépouillement du corps de la chair dans la circoncision du Christ, et enfin avec notre salut complet par la résurrection du Christ.

En vérité, il vaut la peine de méditer avec prière sur la signification du baptême sous tous ces rapports, et de recueillir le fruit des enseignements précieux qui nous sont donnés par l'Esprit Saint.

Que cette simple méditation apporte à tous les lecteurs la bénédiction dont l'auteur lui-même a pu si souvent bénéficier en s'occupant de ce sujet !

Au Nom de JÉSUS

Il ne peut échapper à celui qui étudie attentivement le baptême biblique que lors de tous les nombreux baptêmes des Actes nous ne trouvons pas une seule fois l'invocation : « Au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit ». C'est frappant et ce n'est certainement pas

sans intention. Rechercher les pensées de Dieu dans l'humilité et dans un saint respect pour la Parole inspirée, c'est notre grand privilège.

Si nous faisons la comparaison entre ce qui nous est dit dans les Évangiles d'une part, et dans les Actes d'autre part, il n'est pas difficile de reconnaître que dans les Évangiles c'est le royaume messianique qui nous est présenté, tandis que dans les Actes comme aussi dans les Épîtres des Apôtres, c'est l'Église, l'Ekklesia, deux choses en soi fondamentalement différentes. La première est liée avec les bénédictions terrestres, la dernière avec les bénédictions célestes. Le Royaume messianique a comme centre un Roi et Seigneur reconnu, régnant à Sion, et devant qui tout, jusqu'aux extrémités de la terre, se prosterne en lui apportant l'adoration, tandis que l'Église est liée à un Chef rejeté par les hommes, injurié et méprisé, et qui a sa place dans le Ciel. Devons-nous donc nous étonner de trouver également en ce qui concerne le baptême un changement essentiel ? Certainement pas !

Citons brièvement les passages qui s'y rapportent :

« Repentez-vous, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus Christ » (Actes 2:38).

« Ils avaient été baptisés pour le nom du Seigneur Jésus » (Actes des Apôtres 8:16).

« Et il (Pierre) commanda qu'ils fussent baptisés au nom du Seigneur » (Actes 10:48).

« Ils furent baptisés pour le nom du Seigneur Jésus » (Actes 19:5).

« Et maintenant que tardes-tu ? Lève-toi et sois baptisé et te lave de tes péchés, invoquant son Nom » (Actes 22:16).

Il ressort clairement de ces passages que dans les Actes, le baptême était accompli au nom du Seigneur Jésus.

Cela nous amène à une vérité très importante, nous voudrions dire fondamentale au sujet du baptême. C'est le baptême pour le nom de Jésus, notons-le, non pas pour le nom du Christ, car comme tel le Seigneur est l'Oint, le Roi, le Messie. Même si cela n'est pas dit expressément, ce nom est en rapport avec le baptême pour le Royaume, royaume que les Évangiles ont pour objet. Nous devons constater qu'en Matthieu 28, nous nous trouvons sur le terrain juif. L'Assemblée, l'Ekklesia, est laissée de côté en tant que telle, bien que le Seigneur l'ait nommée deux fois (Matth. 16:18 ; 18:17). Les disciples, auxquels le Seigneur donne l'ordre de baptiser, ne se tiennent pas devant Lui en tant que membres de son corps, mais en tant que représentants des fils du Royaume. Ils le seraient restés, si le peuple d'Israël, dans sa roideur de cou et dans son endurcissement, n'avait pas obstinément résisté même au témoignage suprême du Saint Esprit. Par-là nous en arrivons à la véritable signification du baptême dans les Actes. C'est le baptême pour Jésus, la confession d'un nom rejeté par ce monde, couvert d'opprobre et méprisé, oui la confession du nom le plus haï dans le monde entier. Il en sera ainsi pendant toute la période de la grâce, c'est-à-dire de l'Église, jusqu'à ce qu'Israël, régénéré et renouvelé reconnaisse le Christ, le Roi oint. Alors non seulement Israël mais toute la terre lui sera soumise, et la confession de son nom ne sera plus comme aujourd'hui liée à la honte et au mépris, ou même à la persécution et à la mort du martyr, mais liée à l'honneur et à la gloire convenant à celui qui régnera en paix et en justice. Tout sera changé et renouvelé. Il n'en est pas ainsi pour le présent !

Nous nous trouvons dans un monde plein d'injustice et d'inimitié contre Dieu. Mais dans ce monde de péché Dieu fait proclamer l'Évangile de la grâce, et le Saint Esprit rassemble un peuple qui a trouvé le salut et la paix par la foi au nom de Jésus le Fils de Dieu. Maintenant donc quiconque est ajouté par Dieu à sa chère Assemblée, doit être baptisé selon les directives de l'Écriture.

Nous baptisons au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit ; mais les frères qui actuellement baptisent ont-ils tort s'ils ajoutent « pour le nom de Jésus » ? Qu'il s'agisse de l'économie israélite dans le Royaume qui vient ou de la présente économie de l'Ekklesia, l'appartenance à l'une ou à l'autre n'est possible que par la nouvelle naissance. Autrement, est-ce que cela aurait un sens d'invoquer dans le baptême les trois personnes de la déité ? Certainement pas ! Mais dans l'ère présente du salut nous sommes en outre unis à un Sauveur rejeté, et il a plu au Saint Esprit d'enseigner aux apôtres, non seulement à baptiser au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit, mais aussi en « invoquant le nom du Seigneur », comme cela eut lieu pour le baptême de Paul et ailleurs. Nous pouvons comprendre que Paul hésitait ; il avait souillé ses mains avec le sang des martyrs, qui avaient livré leur vie à la mort pour le nom de Jésus. Et était-ce possible ! ? c'est le même nom de Jésus, qu'il avait haï de la plus profonde haine et qu'il voulait extirper de la terre, c'est ce même nom qu'il devait et pouvait invoquer dans le baptême ! Heureux Paul ! Combien sont grands l'amour et la miséricorde de Celui qui l'opprimait.

Et « pourquoi tardes-tu ? » Ne trouves-tu pas aussi, que c'est un incomparable privilège d'invoquer dans le baptême le Nom qui, aussi méprisé soit-il encore dans ce monde, remplit maintenant nos coeurs, le nom par lequel nous avons trouvé salut et délivrance, pardon des péchés et vie éternelle ! C'est cela maintenant : l'invocation du nom d'un Christ qui ne se trouve plus sur la terre au milieu de ses disciples, mais qui habite dans le ciel et qui réunit désormais avec Lui là-haut tous ceux qui croient en Lui. Nous n'invoquons pas le nom d'un roi, mais le nom de Jésus, le nom qui est le plus haï sur la terre. Cependant tout pouvoir Lui a été donné dans le ciel et sur la terre, et il sera avec les siens jusqu'à la consommation du siècle.

La chute de l'homme: Quelle restauration? Par Jean Koechlin

CE QUE JE N'AVAIS PAS RAVI, JE L'AI ALORS RENDU

ME 1974 p. 20

Tables des matières

- 1 La chute de l'homme
- 2 La chute et la pensée de Christ
- 3 L'homme gérant de Dieu
- 4 L'outrage contre Dieu
- 5 Rendre à Dieu ce qui Lui est dû

«Ce que je n'avais pas ravi, je l'ai alors rendu» Ps. 69:4

«Le Christ Jésus... étant en forme de Dieu, n'a pas regardé comme un objet à ravir d'être égal à Dieu, mais s'est anéanti lui-même...» Phil. 2:6

1 La chute de l'homme pour l'homme

Quand nous évoquons la chute de l'homme, nous pensons plus volontiers à notre côté qu'à celui de Dieu. Nous y voyons plutôt la misère dans laquelle la chute d'Adam a plongé la race humaine : notre déchéance morale et physique — avec la mort, salaire du péché — que l'offense faite au Dieu saint par ce péché. Nous ressemblons à l'enfant puni qui se lamente sur la juste correction qu'il subit plutôt que sur le chagrin qu'il a causé à ses parents.

2 La chute et la pensée de Christ

Mais si nous, nous pleurons surtout sur les conséquences immédiates de notre culpabilité, ce n'est pas cette pensée-là qui était d'abord dans le Christ Jésus. Sans doute est-il venu à nous, ému par notre malheur ; son amour en mesurait l'étendue. Bien plus que

nous ne sommes capables de le faire, il sondait à fond notre état misérable, cet abîme de mal où nous étions plongés. Au tombeau de Lazare, il pleurait ; une peine profonde, mêlée d'indignation, étreignait son âme sainte à la vue du pouvoir de la mort sur l'esprit de l'homme. Lui connaissait la pleine signification de cette expression de l'Écriture : la colère de Dieu. Il en a subi l'entière rigueur lorsqu'il s'est substitué à nous pour en recevoir tous les coups. Béni soit à jamais son nom ! Mais Christ avait pour venir ici-bas un motif plus grand. Les affaires de son père passaient avant les intérêts de l'homme, si pressants que soient ceux-ci. L'affaire urgente, qui à elle seule justifiait sa venue dans ce monde — même si aucun pécheur n'avait accepté le salut — était la pleine restauration de la gloire de Dieu.

3 L'homme gérant de Dieu

Tout avait été excellent dans la Création. Un ordre parfait s'y déployait, donné en spectacle aux anges pour leur rendre témoignage de la gloire du Créateur. Ce qui sera dit plus tard de l'Assemblée dans l'univers moral est vrai déjà de l'univers matériel : «la sagesse si diverse» ainsi que la puissance du Dieu «qui a créé toutes choses» n'ont-elles pas été données «à connaître aux principautés et aux autorités dans les lieux célestes» déjà par la Création ? (comp. Éph. 3:9, 10 ; Ps. 104:24). Après chacun des six jours, Dieu a lui-même vu, constaté, répété «que cela était bon que cela était très bon». Et le chœur des créatures célestes le confirmait : Dans ce matin triomphant «tous les fils de Dieu éclataient de joie» (Job 38:7). Quel était le couronnement de cette oeuvre magnifique, sinon l'homme, créature supérieure, douée d'intelligence et de remarquables capacités, consciente de ses liens avec Dieu ? Liens de dépendance, certes, mais dans le cadre desquels l'homme est doté de liberté de jugement et d'action : c'est lui qui choisit les noms des animaux. Adam est établi à la tête de tout comme l'intermédiaire responsable entre le Créateur et le monde créé ; il est une sorte d'administrateur chargé de gérer la terre pour le compte de Dieu et de la faire collaborer à Sa gloire.

Or qu'est-il requis de la part d'un administrateur ? C'est qu'il soit trouvé fidèle (1 Cor. 4:2). Telle est sa raison d'être, sous peine d'entendre la parole du maître frustré à l'économiste injuste : «Tu ne pourras plus administrer» (Luc 16:2). C'est ce qui est arrivé : Satan est intervenu et, s'efforçant toujours d'atteindre la tête, c'est sur l'homme qu'il a concentré ses coups. Calcul évidemment habile puisque s'il séduisait le chef de la terre, il tiendrait en même temps celle-ci. Plus tard il raisonnera de même en offrant au Seigneur tous les royaumes du monde et leur gloire. Si celui à qui il les offrait lui avait rendu hommage, Satan en aurait de fait conservé la direction. Mais comment séduire quelqu'un qui possède tout ; comment rendre insatisfait quelqu'un qui ne manque de rien ?

Chose effrayante, l'objet à ravir que le diable va suggérer à la convoitise du premier homme ne sera rien de moins que l'égalité avec Dieu. Le lien de dépendance jusque-là parfaitement heureux avec l'Éternel sera représenté à l'homme comme joug insupportable. L'enjeu sera la suppression de ce lien pour jouir d'une autorité propre, sans contrôle, comme celle de Dieu lui-même. Tel l'esclave qui se révolte de dessous son maître, c'est déjà le «Rompons leurs liens et jetons loin de nous leurs cordes» du Psaume 2. En convoitant et en dérobant le fruit défendu, c'est une partie de la gloire de Dieu que l'homme convoite et dérobe. Par un geste pour nous d'apparence insignifiante, le Créateur se voit alors dépouillé de tout le travail des six jours ; tout se passe comme si son merveilleux univers lui était ravi par son gérant malhonnête, lequel en réalité est manoeuvré par le grand Adversaire. N'est-ce pas un avantage magistral marqué par celui-ci ? La pièce maîtresse de la splendide création divine a été soustraite à son propriétaire, et du même coup cette dernière.

4 L'outrage contre Dieu

Encore n'est-ce pas la chose la plus grave pour Celui à qui une parole suffirait aussi bien pour anéantir cette première création désormais inutile, y compris l'homme infidèle, que pour en appeler une autre à l'existence. Ce qui est pire, ce qui ne peut être effacé, et qui doit être réparé, c'est l'outrage subi par Dieu, outrage public puisqu'il a eu lieu devant les mêmes créatures célestes qui avaient chanté de joie lors de la Création. Ces chérubins, jadis émerveillés à la vue de l'homme, reçoivent mission de lui interdire l'accès du jardin ! Un père est confus lorsqu'un de ses enfants lui désobéit devant autrui ; cela laisse supposer de sa part de la faiblesse et des lacunes dans l'éducation donnée ; la trahison de quelqu'un en qui nous avons placé notre confiance nous déçoit : nous sommes estimés avoir manqué de discernement dans le choix que nous avons fait. Pensons aux sentiments que peut éprouver un artiste dont l'admirable travail se trouve soudain dévalorisé par une maladresse irréparable. Mais que dire alors, devant la dégradation de ce que Dieu avait trouvé «très bon» ? Le Créateur pouvait-il accepter d'en rester là ? En vérité la chute de l'homme était lourde de conséquences. Elle engageait Dieu personnellement ; elle attentait à son honneur ; elle le désavouait devant témoins dans certains de ses attributs essentiels. Dieu, le souverain rencontrait parmi la multitude des créatures soumises à sa volonté un être rebelle, osant lui désobéir à main levée, et c'était la seule créature dont il nous est dit qu'elle avait été faite à Son image, à Sa ressemblance ! Le Dieu «qui seul est sage» était apparemment mis en défaut par une défaillance dans l'ordre de sa création. Le Dieu saint voyait la souillure du péché contaminer son domaine, l'univers présentait désormais à Ses regards une tache indélébile ; le Dieu puissant semblait mis en échec par sa faible créature. Le Dieu de vérité était fait menteur par le «Quoi, Dieu a dit ?» insinué par Satan et accepté par l'homme : insulte qui Lui était jetée à la face. Et surtout le Dieu de bonté qui avait comblé l'homme de sa faveur récoltait en retour la méfiance et l'ingratitude. Sous tous ces aspects la gloire de Dieu était publiquement foulée aux pieds. Ce qui lui a été ravi en un instant par le premier homme est incalculable. Et, l'eût-il voulu, ce dernier était dorénavant bien incapable de restituer ce qu'il avait pris ; son être moral est désormais perverti : s'il connaît le bien et le mal c'est parce qu'il est tombé dans le mal, l'indépendance acquise est devenue un besoin, la désobéissance une habitude, la méfiance un instinct. Dieu est considéré comme un inexorable créancier devant lequel le débiteur insolvable ne voit d'autre issue que de se cacher. On s'est fatalement compromis vis-à-vis de Dieu et il se doit à Lui-même d'intervenir.

5 Rendre à Dieu ce qui Lui est dû

Alors s'est présenté Celui pour qui la gloire de Dieu est tout. Suivant le chemin inverse de l'homme, s'abaissant toujours davantage, Jésus s'est offert pour rendre à Dieu ce qui lui revient, pour se substituer, lui l'homme obéissant, à la créature désobéissante, pour laver l'offense et payer notre dette. Il a rendu à Dieu seul la gloire à chaque pas de son chemin. «Moi je t'ai glorifié sur la terre», est le résumé de sa vie (Jean 17:4). Et il a glorifié Dieu de la seule manière possible pour un homme, non par de hauts faits ou par le fruit de son intelligence, mais par l'obéissance.

Quel changement lorsque Jésus paraît ici-bas ! La pleine et entière souveraineté de Dieu est enfin reconnue dans une sphère où elle n'avait cessé depuis la chute de l'homme d'être contestée. Les répons données à Satan au désert mettent toutes trois l'accent sur cette entière soumission qui convient à l'homme vis-à-vis de Dieu : vivre de sa Parole, ne pas le tenter en mettant celle-ci en doute, enfin Lui rendre hommage et le servir Lui seul. Tout ceci est en contraste complet avec le comportement d'Adam et d'Ève dans le jardin.

Pendant la pleine obéissance ne pouvait briller que dans une épreuve totale. Pour mettre en évidence celle d'Abraham, l'appel à quitter son pays et sa parenté n'était pas suffisant ; il a fallu l'ordre divin d'offrir en holocauste son fils, son unique, celui qu'il aimait. Pour mettre en évidence celle de Jésus, il n'a pas fallu moins que la croix. «Il est devenu obéissant jusqu'à la mort, et à la mort de la

croix» (Phil. 2:8). Sa mort, qui faisait partie du commandement reçu de son Père, couronne son chemin d'obéissance parce qu'elle lui coûte tout :

- l'ineffable jouissance de la communion avec le Père — et Il doit être abandonné ;
- il est saint, sans souillure — et il doit être fait péché ;
- il est le prince de la vie — et il faut qu'il pénètre dans la mort.

Mais il va jusque-là, et dorénavant rien ne manque plus à la gloire de Dieu. Ce qui y portait atteinte est annulé : le péché est ôté, la mort vaincue. Cette gloire divine est entièrement restaurée, plus que restaurée, merveilleusement augmentée. La puissance de Dieu se manifeste non plus en création seulement mais en résurrection. Sa justice brille non seulement dans la condamnation du mal, dans la sentence de mort rendue en Éden et subie par Jésus à notre place, mais dans la récompense du bien, dans l'exaltation de l'homme parfait à la droite de la Majesté. La sagesse de Dieu se déploie non seulement dans des oeuvres nombreuses, «toutes faites avec sagesse» mais combien plus grande dans le plan admirable de ses conseils d'éternité lequel peut apparaître maintenant pleinement dévoilé aux regards de ses créatures. «Ô profondeur des richesses et de la sagesse et de la connaissance de Dieu ! ...» (Rom. 11:33). Et surtout l'amour de Dieu, dont un aspect seulement : la bonté, était jusqu'alors connu, éclate comme jamais dans la rédemption de criminels : ceux-là mêmes qui viennent de crucifier son Fils. L'amour souverain, absolu et inconditionnel de Dieu ne pouvait être exalté que si les êtres qui en étaient les objets en étaient démontés parfaitement indignes, entièrement haïssables. Il peut désormais s'exprimer librement dans son étendue infinie.

C'est en vérité que nous chantons : «Sa sainteté, son amour, sa justice, Ta croix, Jésus, a tout magnifié». Le premier homme avait ravi à Dieu sa gloire, le second la Lui a restituée, et combien plus éclatante. Sur cette terre, champ de bataille final contre les forces du mal, la victoire décisive a été remportée par Lui. Et le chœur des anges peut à nouveau se faire entendre sur une note combien plus élevée pour célébrer la pleine gloire de Dieu ainsi que Celui par le moyen de qui elle pourra briller sans nuage pendant toute l'éternité. Quant à nous, nous chanterons d'une manière parfaite, dans la contemplation de cette gloire divine aux multiples aspects. Nous en serons les bienheureux spectateurs et adorateurs comme le Seigneur l'a promis «afin dit-il qu'ils voient ma gloire que tu m'as donnée» (Jean 17:24). Mais il est une gloire que nous partagerons, selon cette autre parole : «la gloire que tu m'as donnée, moi je la leur ai donnée» (id. v. 22). Car nous serons aussi associés à l'Homme glorifié, son complément nécessaire, objets d'admiration pour ce qui concerne «la louange de la gloire de sa grâce», appelés à ce titre à partager à jamais et son trône et ses affections.

Baptême — À propos de la formule du baptême par W. Kelly

Bibliquest

Les titres et sous-titres ont été ajoutés par Bibliquest

Auteur Inconnu (W. Kelly probablement ; Réponses à des questions posées à l'éditeur du Bible Treasury)

Bible Treasury vol. 3 p. 380-381 — Déc. 1861

Table des matières

- 1 Questions :
 - 1.1 Question 1:
 - 1.2 Question 2:
 - 1.3 Question 3 :
 - 1.4 Question 4 :
 - 1.5 Question 5 :
- 2 Réponse :
 - 2.1 Le baptême n'est pas en relation avec le corps de Christ
 - 2.2 Vérités qui se rattachent au baptême
 - 2.3 Éph. 4 et Matt. 28
 - 2.4 Un témoignage
 - 2.5 La formule — Ce qui est confessé, dans la forme et dans le fond

1 Questions :

1.1 Question 1:

L'instruction de Matt. 28:19 de baptiser « au nom du Père, du Fils et du St Esprit » donne-t-elle la formule du baptême pour l'Église ?

1.2 Question 2:

L'instruction de baptiser « au nom de Jésus Christ » (Actes 2:38) et le commandement d'être baptisé au nom du Seigneur (Actes 10:48), — ne s'agit-il pas de suppléments à la formule du baptême ?

1.3 Question 3 :

Être baptisé « au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit » et être baptisé « au nom du Seigneur », — est-ce une seule et même chose ? Sinon, quelle est la différence, et quelle est la formule à observer ?

1.4 Question 4 :

Si Matthieu 28:19 est la formule pour l'Église, pourquoi les Actes ne la mentionnent-ils pas, et pourquoi mentionnent-ils au contraire plusieurs fois que des croyants ont été « baptisés au nom du Seigneur Jésus » (Actes 8:16, 19:5 — la version anglaise du Roi Jacques (KJV) dit « au nom du Seigneur », la version française JND dit « pour le nom du Seigneur »).

1.5 Question 5 :

Rom. 6:3 et Gal. 3:27 n'impliquent-ils pas que ces croyants avaient été baptisés au nom du Seigneur Jésus Christ ?

2 Réponse :

2.1 Le baptême n'est pas en relation avec le corps de Christ

Le baptême n'a rien à faire avec l'Église, à proprement parler, j'entends : l'Église vue comme corps de Christ. C'est par l'Esprit, un seul Esprit, que nous sommes baptisés en un seul corps. Comme figure, le baptême ne mène pas la foi plus loin que la résurrection. Pour qu'il y ait le corps, il faut l'ascension de Celui qui est la tête, et l'envoi, en conséquence, du Saint Esprit ici-bas pour former ce corps. C'est la Cène qui est le signe cérémoniel de ceci. Le baptême est donc individuel, et il est une figure de l'individu qui est retiré, par la mort, de la chair et de sa vieille vie en Adam, pour être introduit dans une nouvelle position en vie de résurrection (mais en vie sur la terre).

2.2 Vérités qui se rattachent au baptême

Deux grandes vérités me semblent accompagner ceci :

- a) la révélation des personnes de la déité, car le Père a envoyé le Fils, et le Père et le Fils ont envoyé ici-bas l'Esprit qui les révèle. La révélation est une révélation de Dieu. Étant né de Dieu, cette vérité entre dans toutes les relations qui sont miennes. Dieu est mon Père ; en Christ ressuscité, j'ai la forme et la puissance de la relation de fils ; et c'est dans le Saint Esprit qu'est l'esprit d'adoption. Cependant c'est principalement la révélation de Dieu comme Père, du Fils et du Saint Esprit dont il est question.
- b) l'autre grande vérité développée dans le christianisme, c'est que Jésus Christ — l'homme glorieux — est Seigneur, notre Seigneur Jésus Christ. Lui est l'homme oint, le Christ, tout en étant étroitement lié avec la gloire de Sa personne dans le nom de Jésus. Cette révélation de la déité et de la Seigneurie de Christ forme la base et la substance du christianisme et de la profession (ou confession) qui s'y rattache, et en même temps la chair n'a rien à dire sur ce sujet — ce qui est une vérité subjective déjà pleinement démontrée. C'est par la mort que je dois entrer dans cette nouvelle sphère, en relation avec Dieu, et c'est en tant que ressuscité, que je deviens un serviteur de Christ comme Seigneur.

2.3 Éph. 4 et Matt. 28

C'est pourquoi en Éph. 4 nous avons un seul corps, un seul Esprit et une seule espérance de notre appel ; un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême. En premier lieu vient la chose essentielle et entièrement céleste, liée à Christ ; en second lieu vient la profession sur la terre liée à la Seigneurie de Christ. C'est pourquoi Paul n'a pas été envoyé baptiser (1 Cor. 1:17), lui qui n'a vu Christ que dans la gloire céleste, et à qui a été confié l'administration et la révélation de l'Église. C'est aussi pour cette même raison qu'on ne trouve pas du tout l'ascension en Matthieu, où est donnée cette mission de baptiser. En Matt. 28, Jérusalem est finie, et Christ est associé avec le résidu en Galilée qui est déjà autour de Lui, et c'est ce résidu qui a la charge de faire disciple toutes les nations. Ceci est en soi directement lié, non pas au millénium, mais à l'administration de l'Évangile du royaume, qui précède le millénium, et qui s'étend à toutes les nations jusqu'à ce que vienne la fin — la consommation du siècle (Matt. 24:3, 15). Le millénium est introduit par le retour du Seigneur en gloire des cieux, qui le précède. C'est pourquoi en Matthieu 28, le Seigneur dit : « voici je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la consommation du siècle », le siècle étant ce qui précède la venue du Messie en gloire pour établir publiquement le royaume. C'est pourquoi je ne vois pas pourquoi cette mission ne se poursuivrait pas au-delà de l'enlèvement de l'Église. Elle ne vise pas directement l'Église, pas plus que le baptême ne la vise non plus. Le baptême est une profession [ou confession publique] du Père, du Fils et du Saint Esprit, et de la Seigneurie de Christ, alors que le Seigneur n'a pas encore été révélé des cieux.

2.4 Un témoignage

Le baptême est donc un témoignage public de réception par la mort et la résurrection. C'est-à-dire que, Christ étant maintenant rejeté, nous avons le témoignage public que la chair n'a pas de place auprès de Dieu, que la vie est dans le Fils et est donnée de Dieu — et qu'en conséquence cela est sur le terrain de la révélation de Dieu, comme Père, Fils et Saint Esprit. Le Père a donné cette vie en envoyant Jésus en qui est cette vie — et le Saint Esprit en rend témoignage parce qu'Il est la vérité, — tout ceci c'est sur la terre, comme c'est toujours le cas pour le témoignage de l'apôtre Jean. Et ainsi, tandis que nous marchons dans ce monde, nous reconnaissons Jésus comme Seigneur, et nous lui sommes soumis.

2.5 La formule — Ce qui est confessé, dans la forme et dans le fond

Je n'attache de l'importance à la formule que dans la mesure où elle exprime la vérité. Si quelqu'un était baptisé de bonne foi au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit, selon la Seigneurie actuelle de Christ, je devrais le considérer comme baptisé, même si les mots ne sont pas utilisés. Néanmoins, même en parlant ainsi, je pense qu'il est bon et important de maintenir et de tenir ferme une expression correcte dans la forme. Inutile de dire que nous n'en n'avons pas de meilleure que celle de l'Écriture, du Seigneur lui-même et de Ses apôtres. Je veux seulement dire que si leurs mots ne sont pas utilisés, mais que la personne est baptisée de bonne foi en reconnaissant ces choses, je pense que le baptême est réel. Personnellement, j'utilise toujours les deux expressions. Je crois que toute personne baptisée correctement est en réalité baptisée pour le Seigneur Jésus, et au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit. Une telle personne est livrée à Christ, qui a été mort, mais est maintenant ressuscité, et est Seigneur, par la mort et la résurrection — cette personne est livrée à Christ comme Seigneur, selon la révélation contenue dans ces paroles : « toute langue confessera que Jésus est Seigneur » (Phil. 2:11). Nous le confessons comme tel alors qu'Il n'a pas encore été manifesté ainsi devant le monde. Nous le confessons ainsi par la connaissance du Père, du Fils et du Saint Esprit, c'est à dire de Dieu révélé comme tel. On n'est pas baptisé pour le Père, le Fils et le Saint Esprit. Par le baptême, nous nous joignons à Christ ressuscité — comme Seigneur. Nous sommes baptisés pour Lui, mais dans la confession de cette merveilleuse et complète révélation de Dieu en grâce et en vérité — Dieu étant ainsi révélé par le moyen de Jésus, mais par le Saint Esprit qui est la vérité. Bien sûr cela implique de reconnaître la Seigneurie de Christ et c'est pourquoi on est baptisé en son nom. Il faut voir le fond des choses, plus que simplement la formule.

Les caractères d'un résidu, et comment Dieu s'en occupe Pierre Combe

Ésaïe 10:20 à 10:22a ; 28:5 ; Romains 11:5 (puis Éz. 8 et 9 ; Apoc. 2 et 3)

Table des matières

- 1 Ce qu'est un résidu
- 2 Un résidu dès après la chute. Abel
- 3 Dangers qui guettent un résidu
- 4 Résidus de la Genèse, après Abel
- 5 Résidus au temps de la loi
- 6 Au temps des Rois
- 7 Après la déportation — Dieu avec les fidèles
- 8 Noé. Lot à Sodome, mis à l'abri du jugement
- 9 Ézéchiel 8. Abominations parmi le peuple
- 10 État de la chrétienté professante, sans vie, aujourd'hui
- 11 Ézéchiel 9. Le temps du jugement. Le résidu mis à l'abri
- 12 Résidu selon Apoc. 7
- 13 Les résidus à Thyatire et Sardes. Philadelphie
- 14 Manifester quelque chose des caractères d'un résidu qui L'honore

1 *Ce qu'est un résidu*

Lorsqu'un ensemble est dans une condition favorable, il n'y a pas de résidu qui se distingue de cet ensemble. On n'aurait pas conçu un résidu dans une humanité ayant conservé l'innocence. On ne concevra pas davantage un résidu dans les temps éternels où nous serons hors de la sphère touchée par le péché. Mais lorsque l'homme a introduit le péché, et par cela a ruiné la sphère que Dieu avait établie pour son bonheur, il y a un résidu, c'est-à-dire un noyau qui se détache et qui se distingue par ses caractères de l'ensemble qui a failli et qui l'entoure.

2 *Un résidu dès après la chute. Abel*

Et on peut dire que depuis l'histoire de l'homme responsable, donc depuis la chute de l'homme, on voit apparaître un résidu, et on pourrait dire même que dans la première génération qui a suivi Adam, les enfants d'Adam, on a déjà dans la personne d'Abel les caractères d'un résidu, c'est-à-dire d'un ensemble plus ou moins important en nombre (peu importe ce nombre), qui contraste en tout point avec une scène corrompue, coupable, souillée qui l'environne et de laquelle il est appelé à se distinguer, à se caractériser par la séparation pour Dieu dans la conscience qu'il a de Ses droits, des droits de Sa Seigneurie, de ces droits qu'il a à cœur de respecter, avec les ressources et le secours que la grâce divine lui dispensent. Dès le début de l'humanité nous avons des hommes fidèles qui ont été sensibles à la volonté divine, et qui se sont séparés. Bien sûr qu'ils ne pouvaient pas sortir de l'humanité, mais un résidu se distingue par un témoignage selon Dieu qui, nous le répétons, fait donc contraste avec tout ce qui l'environne, et qui au prix souvent de douloureuses ruptures, d'incompréhensions et pis que cela, d'assauts de l'ennemi, a à cœur de demeurer fidèle.

Ces passages (És. 10:20-22a et 28:5 et Rom. 11:5) que nous venons de lire, et auxquels on pourrait ajouter beaucoup d'autres, nous parlent du peuple terrestre de Dieu, Israël, qui comme l'Église plus tard a failli à son mandat, a abandonné le terrain de la sainteté, de la fidélité pour se livrer à l'idolâtrie. Mais nous savons bien que dès le début, il s'est manifesté, puis s'est détaché un ensemble fidèle à l'Éternel, comme du reste on l'a lu dans ce verset de l'Épître aux Romains : dans le temps actuel, il y a un résidu selon l'élection de la grâce.

3 *Dangers qui guettent un résidu*

Ne pensons pas qu'un résidu est à l'abri de tout danger ; il est faillible bien sûr, puisque la chair est en lui, en ceux qui le constituent. Un résidu est exposé à deux dangers très distincts, le premier c'est de s'accoutumer à la ruine extérieure, et progressivement peut être de s'identifier ou de s'assimiler, et perdre son caractère. Un autre danger opposé, c'est l'orgueil spirituel qui peut animer des âmes fidèles, mais qui pourraient se glorifier même de leur humilité et de leur fidélité, « nous sommes le résidu », « nous sommes le témoignage ». Que le Seigneur nous en préserve, tout en entretenant et en produisant dans nos cœurs le désir de manifester le caractère d'un résidu, précieux à son cœur, le caractère d'un témoignage qui rencontre son approbation, et par conséquent sa bénédiction (l'approbation de Dieu et la bénédiction sont deux choses distinctes).

4 *Résidus de la Genèse, après Abel*

Depuis la chute de l'homme, donc avant la loi, nous avons la figure de résidus dans des hommes fidèles qui ont marché avec Dieu. Dans la Genèse, c'est plutôt à titre individuel (on ne voit pas de collectivité dans la Genèse) ; bien des hommes ont marché avec Dieu. Pensons à Hénoc qui a fait contraste avec tout ce qui l'environnait, et qui a marché 300 ans avec Dieu. Nous avons bien de la peine à marcher un jour avec Dieu, et lui a marché 300 ans ! Dieu l'a honoré parce qu'il fait partie des deux hommes qui sont entrés dans la présence divine sans connaître la mort. On pourrait faire une énumération nombreuse d'autres hommes de Dieu qui ont marché fidèlement, — non pas sans défaillance parfois, comme Abraham ou Moïse.

5 *Résidus au temps de la loi*

Il y a eu de tels hommes fidèles dans le temps de la loi, le temps de l'appel à l'existence du peuple terrestre de Dieu, dans le temps où le peuple de Dieu a manifesté si souvent de l'infidélité, de l'ingratitude, de l'incrédulité. C'est à cause de cette incrédulité qu'ils ne sont pas entrés comme ils auraient dû pouvoir le faire après 11 jours de chemin depuis Horeb, comme le dit le début du livre du Deutéronome. À cause de leur incrédulité, ils ont du errer 40 ans. Mais dans ce peuple il y a eu un résidu, un noyau précieux au cœur de Dieu, qui a d'ailleurs été récompensé lors de l'affaire du veau d'or ; c'est la tribu de Lévi, qui a suivi le conducteur Moïse lorsqu'il a dressé une tente hors du camp, loin du camp appelant les fidèles à se regrouper là ; cette tente était une tente d'assignation, un lieu de rencontre ; ce n'était pas encore le tabernacle, mais l'Éternel a scellé de son approbation cette séparation au sein même du peuple de Dieu par la colonne de nuée et par Sa présence.

Des hommes ont été particulièrement fidèles bien sûr : on pense à Josué fils de Nun et à Caleb fils de Jephunné, dont la mémoire est conservée si précieusement dans les Écritures ; car pour Dieu, un résidu c'est ce qu'il a de plus précieux ici bas. Elle est frappante cette déclaration de Rom. 9:27 : « quand bien même le peuple serait nombreux comme le sable qui est au bord de la mer, le résidu seul sera sauvé ». Pendant la loi, des hommes fidèles, un résidu, s'est aussi manifestée, alors qu'Israël était entré dans sa terre, et aussi quand les circonstances du peuple et son état spirituel n'ont fait que s'aggraver, au temps des Juges ; ce temps-là était caractérisé par le fait que la sacrificature, ce moyen introduit par Dieu pour entretenir des relations avec son peuple, avait failli à son service si précieux.

6 *Au temps des Rois*

La royauté a également chuté ; les rois fidèles, surtout en Israël, ont été bien rares, un peu moins parmi les rois de Juda. Mais sous la royauté, nous voyons aussi des hommes fidèles, et des rois fidèles, au sein d'un ensemble, au sein du peuple de Dieu même — comme aujourd'hui au sein d'une chrétienté nombreuse, des fidèles se distinguent, et doivent non pas sortir de la grande maison, c'est impossible, mais sortir de l'iniquité, de l'infidélité. « Qu'il se retire de l'iniquité » (2 Tim. 2:19) est un appel individuel, pour la fidélité comme pour le salut ; ce ne sont pas des appels collectifs, mais « qu'il se retire de l'iniquité quiconque prononce le nom du Seigneur », c'est-à-dire quiconque reconnaît la seigneurie et les saints droits de Christ. Le fidèle ne peut pas sortir de la grande maison : nous sommes dans la chrétienté, nous en faisons partie ; mais la chrétienté n'est pas le résidu, c'est autre chose.

Et au sein du peuple terrestre de Dieu nous avons des hommes remarquables, des rois, notamment Ézéchias et Josias. En 2 Chroniques 30, Ézéchias rétablit le service et la fête de la célébration la plus précieuse, c'est-à-dire la Pâque : elle avait été abandonnée. Certes, il n'a pas reçu d'écho favorable dans tout le peuple, bien loin de là. Mais Ézéchias a réalisé la Pâque dans des conditions de faiblesse, au deuxième mois. Le résidu était aussi marqué par la faiblesse, mais son désir était la fidélité, et il s'appropriait les ressources divines, même celle du deuxième mois pour célébrer la Pâque ; et cela a été approuvé de Dieu, bien que tout n'ait pas été fait selon les exigences divines, car beaucoup ne s'étaient pas purifiés ; mais Dieu a exaucé l'intercession de son serviteur.

Après lui, le dernier bastion solide de la royauté en Juda, c'est Josias qui au chapitre 35 du même livre de 2 Chroniques, célèbre la Pâque d'une manière remarquable. Il est très frappant de voir qu'au crépuscule de cette marche des deux tribus de Juda et Benjamin, en 2 Chroniques 35, le dernier roi fidèle manifeste beaucoup de zèle et de sensibilité, notamment quand il lit le livre qu'on lui apporte, le livre de la loi de l'Éternel, trouvé par Hilkija et remis à Shaphan qui l'a lui-même remis au roi ; quand il lit ce livre, il déchire ses vêtements. Le tranchant de l'Écriture atteint sa conscience et son cœur : Dieu veuille que ce soit encore le cas aujourd'hui pour nous. Josias est un homme remarquable, spécialement en ce qu'il n'a pas attendu un âge avancé pour être fidèle. Il a commencé de régner à 8 ans (2 Chron. 34:1) et son premier désir, dès son plus jeune âge, a été de restaurer ce qu'on avait laissé se ruiner, et de rétablir ce qu'on avait abandonné, et de s'approprier intérieurement la Parole de Dieu qui avait été retrouvée presque incidemment, ce qui peut paraître impensable parmi le peuple de Dieu.

7 Après la déportation — Dieu avec les fidèles

Puis il y a eu le temps de la déportation après les 3 derniers rois Jéhoiakim, Jéhoiakim et Sédécias. Juda et Benjamin ont été déportés 115 ans après les 10 tribus d'Israël. Parmi les déportés, on connaît bien Ézéchiël le prophète, Daniel le prophète, des hommes exceptionnels. Vont-ils être abandonnés, noyés dans la masse, oubliés de Dieu ? Bien loin de là. S'ils ne sont pas là où leur cœur souhaitait être, ils démontrent cependant une fidélité sans défaillance là où ils sont, dans les conditions des plus difficiles, au péril de leur vie.

On pense à Daniel dans l'affaire du songe de Nebucadnetsar (Dan. 2), avec ses 3 amis, Shadrac, Méshac et Abed-Nego : ils font une réunion de prière dans l'isolement total, dans une sphère environnante hostile, où la fidélité les met en danger de mort ; la réponse à la réunion de prière de ces quatre hommes est donnée. On pense aussi à la scène de la fournaise (Dan. 3) dans laquelle ont été jetés vifs ses 3 amis ; la fournaise avait été chauffée sept fois plus que la normale, parce qu'ils avaient refusé de s'incliner devant la statue. Quelle force spirituelle, quelle détermination pour Dieu alors qu'ils savaient qu'ils le paieraient humainement de leur vie ! Mais Dieu répond d'une manière inattendue, qui n'a troublé personne, sauf le roi qui les avait fait jeter dans la fournaise. « N'avons-nous pas jeté trois hommes dans le feu ? J'en vois un quatrième qui est comme un fils de Dieu ». Ceci nous montre que dans les circonstances les plus difficiles, Dieu n'est pas un Dieu de loin ; Il est non seulement un Dieu de près, mais Il est un Dieu avec. Quand tu passeras par les eaux, elles ne te submergeront pas ; par la flamme, elle ne te consumera pas, car je suis avec toi (És 43:2). Dieu était dans le buisson (Ex. 3), Dieu est dans la fournaise (Dan. 3), Dieu est avec ceux qui passent par les eaux et la flamme, comme le Seigneur était avec Paul dans la prison : le Seigneur s'est tenu près de moi (2 Tim. 4:17). Quels résidus !

Il en fut de même pour Daniel jeté dans la fosse aux lions (Dan. 6) ; les fidèles n'étaient pas nombreux là, mais Dieu n'oublie pas Son serviteur ; même le roi le pressentait : « le Dieu que tu sers continuellement te délivrera ». Cela fait en quelque sorte ressortir et souligner la valeur qu'a pour le cœur de Dieu, pour le cœur du Seigneur, ceux qui lui sont fidèles dans des circonstances où l'environnement est hostile. Par grâce, nous ne connaissons pas la persécution, ni des circonstances de nature équivalente ; mais d'autres les vivent. Et ce sont souvent dans ces circonstances là que la fidélité et l'attachement se mesurent, et se manifestent d'une manière qui nous humilie.

8 Noé. Lot à Sodome, mis à l'abri du jugement

Ainsi donc, dès le déluge on voit ainsi un résidu que Dieu met à part : huit personnes seulement ont été alors mises à l'abri. Ensuite il y a eu Lot, en Gen. 19, bien que ce ne soit pas le meilleur exemple ; il amène une autre pensée. Lot ne peut pas être compté parmi les résidus, mais il était un juste, et en dépit de ses défaillances et d'une position combien malheureuse et fâcheuse prise quand il est descendu à Sodome, Dieu ne l'a pas oublié. Selon le verset 19 Lot a perdu tout discernement, toute autorité morale ; lorsque les anges lui disent de s'en aller sur la montagne, il ne veut pas y aller ; il fait encore plus confiance à ses propres appréciations qu'aux indications venant de la part de Dieu. Il peut dire au verset 20 : « Voici, je te prie, cette ville-là est proche pour y fuir, et elle est petite ; que je m'y sauve donc, (n'est-elle pas petite ?) et mon âme vivra. Et il lui dit : Voici, j'ai accueilli ta demande en cette chose aussi, de ne pas détruire la ville dont tu as parlé. Hâte-toi de te sauver là ; car je ne peux rien faire jusqu'à ce que tu y sois entré ». C'est un exemple misérable, mais il fait ressortir une autre pensée, à savoir que Dieu préserve même un Lot qui n'est pas à sa place, mais qui est un juste, justifié (il faut venir jusqu'à l'épître de Pierre pour le savoir). Cela ne fait que souligner la grandeur de la condescendance et de la miséricorde de Dieu. Lot avait perdu totalement son autorité morale, son caractère de témoin, y compris dans sa famille, et davantage encore dans la ville. Mais Dieu prend soin de lui, en lui envoyant ses anges pour le mettre à l'abri avant de détruire la ville. C'est ces paroles que j'avais à cœur de souligner : « je ne peux rien faire » dit l'ange, « jusqu'à ce que tu y sois entré », dans cet abri. Cela nous montre que, n'y aurait-il même qu'un juste qui n'est même pas à sa place, et qui, en cela, n'est pas un résidu, parce qu'il ne témoigne pas, — mais même pour un juste qui n'est pas à sa place, il sera rachaté, mis à l'abri de la condamnation et du jugement qui va tomber sur la terre habitée toute entière. Je ne peux rien faire tant que tu n'es pas à l'abri !

9 Ézéchiël 8. Abominations parmi le peuple

Et il y a des exemples encore bien plus éloquentes, comme celui d'Ézéchiël au ch. 8. Dans ces dix premiers chapitres d'Ézéchiël, le peuple d'Israël nous est décrit dans sa partie la plus responsable, la sacrificature. Ceux qui s'occupent de la maison de Dieu sont tombés dans la plus basse condition possible, et Ézéchiël dans les visions qu'il reçoit est invité à en prendre connaissance. Où ont-ils mis l'idole, « l'idole de jalousie qui provoque à la jalousie » (Éz. 8:3) ? Elle était là où « était la gloire du Dieu d'Israël, selon la vision que j'avais vue dans la vallée » (Éz. 8:4). L'expression « l'idole de jalousie » est répétée à la fin du verset 5. Puis aux v. 6 à 10 : « Et il me dit : Fils d'homme, vois-tu ce qu'ils font, les grandes abominations que la maison d'Israël commet ici, pour m'éloigner de mon sanctuaire ? Et il me mena à l'entrée du parvis ; et je regardai, et voici, un trou dans le mur. Et il me dit : Fils d'homme, perce le mur. Et je perçai le mur, et voici, une porte. Et il me dit : Entre, et regarde les mauvaises abominations qu'ils commettent ici. Et j'entrai, et je regardai ; et voici toute [sorte] de figures de reptiles, et de bêtes exécrables, et toutes les idoles de la maison d'Israël tracées sur le mur, tout autour ». Le verset 13 répète l'expression du v. 6 : « Et il me dit : Tu verras encore de grandes abominations qu'ils commettent », et cette expression se répète encore plus forte au v. 15 : « Tu verras encore des abominations plus grandes que celles-là ». Puis au verset 16, on se prosterne : « Puis il me fit entrer au parvis intérieur de la maison de l'Éternel ; et voici, à l'entrée du temple de l'Éternel, entre le portique et l'autel, environ vingt-cinq hommes, le dos tourné vers le temple de l'Éternel, et leurs faces vers l'orient ; et ils se prosternaient vers l'orient devant le soleil. Et il me dit : As-tu vu, fils d'homme ? Est-ce une chose légère à la maison de Juda de commettre les abominations qu'ils commettent ici, pour qu'ils remplissent encore le pays de violence, et qu'ils me provoquent à colère [toujours] de nouveau ? Et voici, ils mettent le rameau à leur nez ! Et moi aussi, j'agirai avec fureur ; mon œil n'aura point compassion, et je n'épargnerai pas ; et quand ils crieront à mes oreilles à haute voix, je ne les écouterai point » (Éz 8:16-18).

10 **État de la chrétienté professante, sans vie, aujourd'hui**

Dieu est patient, et nous avons le témoignage de la longueur de cette patience qui, depuis l'œuvre de Christ, se prolonge depuis plus de 2000 ans. Dieu est patient, mais si patient qu'Il soit, Sa patience a un terme. Il a été patient avec Israël, mais maintenant (Éz. 9) le jugement doit tomber. En sera-t-il autrement pour la chrétienté professante ? nullement. Pourrions nous dire que la chrétienté professante et sans vie (pour autant qu'elle se réclame encore du nom de chrétienté !) est en meilleur état que le peuple terrestre de Dieu à la veille du jugement qui l'a frappé ? Certainement pas. Les abominations qui se passent maintenant ne sont pas moins graves. Dans la chrétienté actuelle, on a bafoué toutes les lois divines, tout ce que le christianisme nous a apporté. Nous assistons à l'écroulement progressif du christianisme par les abominations qui sont placées devant nous, sous nos yeux tous les jours.

11 **Ézéchiél 9. Le temps du jugement. Le résidu mis à l'abri**

N'y a t il point de résidu ? Le jugement va tomber : (Éz. 8:18 à 9:6) « Et moi aussi, j'agirai avec fureur ; mon œil n'aura point compassion, et je n'épargnerai pas ; et quand ils crieront à mes oreilles à haute voix, je ne les écouterai point. Et il cria à mes oreilles à haute voix, disant : Approchez, vous qui avez la charge de la ville, et chacun avec son instrument de destruction dans sa main. Et voici six hommes qui venaient du chemin de la porte supérieure qui est tournée vers le nord, et chacun avec son instrument de mort dans sa main ; et il y avait au milieu d'eux un homme vêtu de lin, avec un encrier d'écrivain à ses reins ; et ils entrèrent, et se tinrent à côté de l'autel d'airain. Et la gloire du Dieu d'Israël s'éleva de dessus le chérubin sur lequel elle était, [et vint] sur le seuil de la maison ; et il cria à l'homme vêtu de lin, qui avait l'encrier d'écrivain à ses reins ; et l'Éternel lui dit : Passe au milieu de la ville, au milieu de Jérusalem, et fais une marque sur les fronts des hommes qui soupirent et gémissent à cause de toutes les abominations qui se commettent au dedans d'elle. Et à ceux-là il dit, à mes oreilles : Passez par la ville après lui, et frappez ; que votre œil n'ait point compassion, et n'épargnez pas. Tuez, détruisez vieillards, jeunes hommes, et vierges, et petits enfants, et femmes ; mais n'approchez d'aucun de ceux qui ont sur eux la marque, et commencez par mon sanctuaire ».

Le jugement est décrété, les six hommes (Éz. 9:2) s'avancent avec leurs instruments de destruction et de mort ; mais il y a quelques fidèles. Vont-ils être emportés dans ce torrent de la colère de Dieu ? Pas du tout. Dieu les connaît, et Il les met à l'abri. À ces six hommes, instruments de châtiment, il vient se joindre un septième homme, figure de Christ. Ah ! lui n'a pas un instrument de destruction dans sa main ; il a un encrier (Éz. 9:2), et il va marquer ces fidèles connus nom par nom, de la lettre Thau, T, qui est le signe primitif de la croix. Ils sont tous marqués au front, et aucun d'eux ne sera l'objet du jugement. Cette expression du verset 5 est très frappante : « Et à ceux-là il dit, à mes oreilles : Passez par la ville après lui ». Les destructeurs vont exécuter le jugement sans appel de Dieu, au terme d'une immense patience, car on a même fermé ses oreilles aux appels des prophètes ; mais l'homme à l'encrier passe avant les éléments de destruction. Et après lui, quand ces destructeurs arrivent, ils voient tous ceux qui sont marqués du signe de la lettre Thau, la lettre T nous le répétons, signe primitif de la croix. Ils sont tous mis à l'abri. D'un côté « que votre œil n'ait point compassion », mais de l'autre côté « n'approchez d'aucun de ceux qui ont sur eux la marque ». Et où commence le jugement ? Par le sanctuaire dans lequel se trouvaient les abominations ! Combien cela est solennel ! Dieu est un Dieu de patience, un Dieu de grâce, un Dieu d'amour, Celui qui est le Même, hier et aujourd'hui et éternellement ; mais s'Il est le même en grâce, le même en fidélité, le même en amour et en salut pour qui croit, Il est le même en jugement et sainteté.

12 **Résidu selon Apoc. 7**

Il en sera de même dans l'Apocalypse. Au chapitre 7 on a une scène similaire à celle d'Ézéchiél 9. Il s'agit alors du jugement apocalyptique futur qui touche l'Église responsable [dont les vrais croyants ont été retirés et enlevés dans le ciel].

Nous lisons (Apoc. 7:1-4) : « Et après cela, je vis quatre anges debout aux quatre coins de la terre, retenant les quatre vents de la terre, afin qu'aucun vent ne soufflât sur la terre, ni sur la mer, ni sur aucun arbre. Et je vis un autre ange montant de l'orient, ayant le sceau du Dieu vivant ; et il cria à haute voix aux quatre anges, auxquels il avait été donné de nuire à la terre et à la mer, disant : Ne nuisez pas à la terre, ni à la mer, ni aux arbres, jusqu'à ce que nous ayons scellé au front les esclaves de notre Dieu ». Et nous avons la mention des 144000 scellés puis de la foule immense provenant de toutes nations. Il s'agit ici d'une époque très différente ; il ne s'agit plus de ce qui se passe parmi le peuple terrestre de Dieu, mais il s'agit de ce qui reste de la chrétienté après l'enlèvement des vrais croyants, et des pays où il y a eu la chrétienté ; celle-ci est l'objet du jugement.

Il y aura alors la grande tribulation, après l'enlèvement des saints avant l'établissement du règne millénaire ; sa durée sera mesurée, sinon aucune âme n'aurait survécu « si ces jours n'avaient été abrégés ». Mais le jugement est décrété sur la prostituée, Babylone la grande qui tombera en une seule heure, nous est-il dit par trois fois au moins au ch. 18 de ce même livre. Elle est tombée Babylone la grande (Apoc. 14:8 ; 18:2), celle qui est imbuée d'orgueil, de richesse, de gloire, de puissance, — en une seule heure !

L'apôtre Jean qui a connu le début de cette église dans sa fraîcheur, dans sa pureté, lui qui a eu ces révélations de ce qui arrivera à cette église devenue infidèle — la prostituée spirituellement et moralement parlant, — que dit-il quand il entend ces choses qui vont arriver dans les chapitres 13 et 17 ? Mystère ! mystère ! (Apoc. 17:5). Pour lui, c'était un mystère d'avoir ces révélations de Dieu alors qu'il vivait dans les temps de la fraîcheur printanière de l'Église, au premier siècle. Voilà ce qu'il reçut, et ce qui a été écrit il y a 20 siècles n'a rien perdu de son actualité, de sa force et de certitude de réalisation. Nous sommes à la veille de la réalisation de ces choses, nous le sentons bien.

Mais quelle grâce de savoir que là encore, exactement comme dans l'affaire de Sodome et Lot, comme dans la situation d'Ézéchiél 8 et 9 où la gloire s'est levée pour ne revenir qu'au chapitre 43, figure du rétablissement d'Israël dans le règne millénaire, — la même chose aura lieu dans le temps futur de la période apocalyptique. Cela touchera d'une manière particulière l'humanité occidentale, ce qui restera de la chrétienté en tout premier, la partie la plus responsable. Dieu commence par son sanctuaire parce que c'est là que la profanation est la plus coupable. Mais Dieu intervient dans sa grâce : « ne nuisez pas à la terre » (Apoc. 7:3) ; Il arrête en quelque sorte l'activité des anges amenant les jugements, comme Il avait arrêté ces six hommes porteurs des instruments de violence et de destruction ; Il les arrête ici pour mettre à l'abri tous ceux qu'Il veut épargner de ce jugement : « ne nuisez pas à la terre » — jusqu'à quand ? « Jusqu'à ce que nous ayons scellé au front les esclaves de notre Dieu ».

13 **Les résidus à Thyatire et Sardes. Philadelphie**

Que le Seigneur nous rendent désireux, nous accorde Son secours, et qu'Il produise ces dispositions d'arrêter dans nos cœurs, de manifester, avec Sa grâce, quelques caractères de ce résidu si précieux à son cœur. On est frappé de voir que dans les épîtres aux sept églises du début de l'Apocalypse, dans trois au moins il y a un résidu.

En Thyatire (Apoc. 2:24), la lettre qui nous parle du romanisme, nous lisons : « Mais à vous je dis, aux autres qui sont à Thyatire, autant qu'il y en a qui n'ont pas cette doctrine, qui n'ont pas connu les profondeurs de Satan, comme ils disent : je ne vous impose pas d'autre charge ; mais seulement, ce que vous avez, tenez-le ferme jusqu'à ce que je vienne ». Dans cette partie de la chrétienté figurée par Thyatire, il y a des fidèles qui ont peut-être très peu de connaissance, mais le peu de connaissance qu'ils ont suffit pour produire en eux l'attachement au Seigneur. Il ne leur impose pas plus, pas plus que la mesure qui correspond à leur connaissance :

« Je ne vous impose pas d'autre charge, mais ce que vous avez tenez-le ferme ». La valeur qu'ont ces fidèles dans un système condamné, tenez-le ferme jusqu'à ce que Je vienne.

Il en est d'ailleurs de même à Sardes, qui nous parle du protestantisme (Apoc. 3:4) : « Toutefois tu as quelques noms à Sardes qui n'ont pas souillé leurs vêtements ; et ils marcheront avec moi en [vêtements] blancs, car ils en sont dignes ». Quelques noms : la valeur du petit troupeau (ne crains pas petit troupeau, Luc 12:32) dans les temps actuels, — parce que cela se rapporte aux temps que nous vivons aujourd'hui, dans un multitudinisme de formes. S'il y a encore la forme religieuse, avec l'infidélité qui s'achemine vers le jugement, il y a par ailleurs ceux qui ne sont pas tombés dans les profondeurs de Satan, et il y a ceux qui n'ont pas souillé leurs vêtements, et qui marchent avec le Seigneur, avec Moi (le Seigneur) dans des vêtements qui n'ont pas la marque de la souillure, des vêtements blancs. Et il y a la promesse faite au vainqueur.

Philadelphie revêt un caractère ô combien encourageant, et couronné de promesses les plus précieuses, — non pas à cause de sa force ou de sa puissance (au contraire : « tu as peu de force », Apoc. 3:8), mais « tu as gardé ma parole, tu n'as pas renié mon nom ». Garder sa parole et ne pas renier le nom du Seigneur, pour Christ c'est tout. Il ne demande pas plus. Garder sa parole, car Il nous l'a donnée ; nous avons le privilège d'en connaître les pensées qui doivent conduire nos pas, et sanctifier notre vie. « Tu as gardé ma parole », tu n'as pas dit ne plus me connaître, « tu n'as pas renié mon nom ». Quelle valeur cela a-t-il pour le Seigneur ! Ils seront introduits au jour de Sa venue, comptés au nombre des vainqueurs : « celui qui vaincra je le ferai une colonne » ; c'est comme une manifestation dans le ciel de ce qu'ils ont été dans le champ de ruine de ce christianisme expirant, c'est-à-dire l'assemblée colonne et soutien de la vérité. Il y en aura comme un reflet céleste : « Je le ferai une colonne dans le temple de mon Dieu, et il ne sortira plus jamais dehors ; et j'écrirai sur lui le nom de mon Dieu, et le nom de la cité de mon Dieu » ; et les voilà encore marqués dans le ciel même, d'une marque ineffaçable, celle de l'approbation divine et du prix qu'ils ont pour Son cœur. Le nom de la nouvelle Jérusalem qui descend du ciel d'auprès de Dieu, et mon nouveau nom...

14 *Manifester quelque chose des caractères d'un résidu qui L'honore*

On aurait pu aussi citer Apocalypse 14, la valeur des fidèles de ce résidu dans la grande tribulation qui suivent l'Agneau où qu'il aille, alors que chaque pas les expose à la mort et desquels il nous est dit qu'ils sont irréprochables.

Nous sommes dans un champ de ruine, mais la colonne est là ; les vérités relatives à l'assemblée ne nous ont pas été retirées. La possibilité d'en réaliser les caractères, avec le secours du Seigneur, ne nous a pas été retirée. Que le Seigneur nous donne de saisir ces vérités par nos cœurs, qu'elles pénètrent dans nos vies, affermissent notre foi, attachent nos affections au Seigneur et que par Sa pure grâce (car rien ne vient de nous, mais par sa pure grâce) Il nous rende désireux, et nous accorde la grâce, de manifester quelque chose des caractères d'un résidu qui L'honore.

Le lieu invisible et l'état de l'âme après la mort

Bibliquest

(Dans la première moitié cet article, beaucoup d'éléments ont été repris d'un traité de Henri Rossier intitulé « le lieu invisible et l'état de l'âme après la mort »)

Table des matières

- 1 Pourquoi tant d'idées fausses ?
- 2 L'oubli de la résurrection D'ENTRE les morts
- 3 Quand la résurrection est méconnue (au profit de l'état de l'âme après la mort)
- 4 Un état intermédiaire : l'état de l'âme après la mort
- 5 La « mort », un sommeil pour le chrétien
 - 5.1 Pour le chrétien, la mort du corps est appelée sommeil
 - 5.2 Le mot « mort » est utilisé habituellement pour le Seigneur Jésus
 - 5.3 Certitude de la résurrection
 - 5.4 L'âme du chrétien endormi est avec Christ
 - 5.5 L'âme séparée du corps n'est pas encore un état de perfection
- 6 Sheol, Hadès, paradis. Pas de sommeil de l'âme
- 7 Paradis et troisième ciel
- 8 Le paradis n'est pas la gloire
- 9 Reconnaître ceux que nous avons connus et qui se sont endormis
- 10 Ce qui est le plus important dans le ciel
- 11 Fausses idées, fausses doctrines
 - 11.1 Les passages de l'Ecclésiaste
 - 11.2 L'âme séparée du corps n'est pas dans un sommeil inconscient
 - 11.3 Pas de réincarnation
 - 11.4 Culte des ancêtres et « communion » des saints
 - 11.5 Peines éternelles des incrédules ?
 - 11.6 Anéantissement des incrédules ?
 - 11.7 Autres fausses doctrines
- 12 Conclusion

1 *Pourquoi tant d'idées fausses ?*

La Bible, ou Saint Écriture, et surtout le Nouveau Testament, est claire sur ce qui arrive après la mort. Mais les hommes ont toutes sortes d'idées à eux, spécialement des idées fausses, parce qu'ils ne cherchent pas à suivre l'enseignement de cette Parole de Dieu. Et même, l'apôtre Paul nous avertit que dans les temps fâcheux des derniers jours, les hommes ne supporteront pas le sain enseignement, mais se tourneront vers les fables (2 Tim. 4:3-4).

Il arrive aussi que des gens qui enseignent les autres, des « docteurs » qui devraient placer devant les âmes l'enseignement de la Parole de Dieu, la dénaturent. Cela provient en premier lieu de ce qu'ils ont perdu la conviction de l'autorité des Écritures, et lui substituent les produits de leur imagination. « Si quelqu'un enseigne autrement, dit l'apôtre, et ne se range pas à de saines paroles, savoir à celles de notre Seigneur Jésus Christ et à la doctrine qui est selon la piété, il est enflé d'orgueil, ne sachant rien, mais ayant la maladie des questions... » (1 Tim. 6:3-4). La parole de Dieu traite ces rêveries de « doctrines étrangères », de « fables profanes et de vieilles femmes », de « fables ingénieusement imaginées » (1 Tim. 1:3 ; 4:7 ; 2 Pierre 1:16).

Le but du présent article est d'affermir les chers enfants de Dieu dans ce que dit la Parole de Dieu. Pour ceux qui, par ignorance ou par une confiance mal placée en ceux qui les enseignent, sont disposés à prêter l'oreille à des discours mensongers, il est important qu'ils éprouvent ce qu'on leur dit par le moyen des Saintes Écritures.

2 L'oubli de la résurrection D'ENTRE les morts

Un fait explique en quelque mesure pourquoi tant de personnes, y compris parmi celles qui professent être chrétiennes, accueillent facilement les fausses doctrines : ils ignorent ou oublient la grande vérité de la résurrection d'entre les morts.

Cette « première résurrection » est contemporaine de la venue du Seigneur pour enlever ses saints auprès de Lui (1 Cor. 15:51-55 ; 1 Thess. 4:15-18). La résurrection d'entre les morts, vérité capitale du christianisme, est toujours une résurrection du corps.

Elle comprend trois actes,

- d'abord la résurrection de Christ, prémices (= premiers fruits) de ceux qui sont endormis,
- en second lieu, la résurrection de tous les saints à Sa venue (1 Cor. 15:20-23),
- enfin, la résurrection des martyrs de l'Apocalypse après ces temps terribles de l'Apocalypse (ch. 4 à 19), mais avant le règne millénaire de Christ (Apoc. 20:4-6). —

Ces trois actes sont appelés « la première résurrection », ou « la résurrection d'entre les morts ». La résurrection des morts, des hommes qui n'ont pas cru, n'aura lieu qu'après le règne de mille ans (Apoc. 20:5), en vue du jugement final, aussi n'est-elle pas appelée la seconde résurrection, mais la seconde mort (Apoc. 20:11-15).

En attendant la venue du Seigneur, les chrétiens vivants sur la terre sont considérés comme morts et ressuscités avec Christ, en vertu de leur union avec Lui, par le Saint Esprit (Col. 2:20 ; 3:4).

3 Quand la résurrection est méconnue (au profit de l'état de l'âme après la mort)

En ne donnant pas à la résurrection d'entre les morts la place qui lui appartient, la plupart des chrétiens en sont arrivés à s'intéresser spécialement à l'état de l'âme après la mort, — sujet important et que nous allons voir de plus près ci-après, mais qui n'est pas la grande vérité chrétienne, comme l'est la résurrection des saints. Nous disons : vérité chrétienne, car l'Ancien Testament la distingue peu. Il considère l'avenir sous l'aspect des bénédictions terrestres apportées par le Messie. Cela explique un peu comment l'hérésie des sadducéens pouvait subsister à côté de l'orthodoxie des pharisiens. Non pas qu'elle fût excusable, car le Seigneur leur dit, en citant Ex. 3:6 : « Vous errez, ne connaissant pas les écritures, ni la puissance de Dieu... Il n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants ; car pour Lui tous vivent » (Matt. 22:29 ; Luc 20:38). Même en des temps très reculés, Job était convaincu de la résurrection de son corps : « Moi, je sais que mon Rédempteur est vivant, et que, le dernier, il sera debout sur la terre. Et après ma peau, ceci sera détruit, et de ma chair je verrai Dieu, que je verrai, moi, pour moi-même ; et mes yeux le verront, et non un autre » (Job 19:25-27). De même aussi nous trouvons en Daniel 12:13 : « Et toi, va jusqu'à la fin ; et tu te reposeras, et tu te tiendras dans ton lot, à la fin des jours ».

Quant au Nouveau Testament, il est aisé de prouver qu'il est rempli de cette vérité de la résurrection. Elle résulte du fait que le Sauveur « a annulé la mort et a fait luire la vie et l'incorruptibilité par l'évangile » (2 Tim. 1:10). Il a introduit cette condition de la vie éternelle qui place l'âme et le corps au-delà de la mort et de sa puissance. L'incorruptibilité a été pleinement réalisée en Lui, car Dieu n'a pas permis que sa chair vît la corruption (Actes 2:31) ; mais, si notre corps à nous est « semé en corruption », il ressuscite « en incorruptibilité », car « la trompette sonnera et les morts seront ressuscités incorruptibles... il faut que ce corruptible revête l'incorruptibilité » (1 Cor. 15:42, 52, 53).

La résurrection est donc l'état définitif du chrétien. La résurrection d'entre les morts a été inaugurée par Christ, qui en est Lui-même les prémices, et elle est notre part assurée, en vertu de notre union avec Lui.

4 Un état intermédiaire : l'état de l'âme après la mort

L'état de l'âme après la mort n'est donc qu'un état intermédiaire, du plus haut prix sans doute, pour le chrétien, mais cependant transitoire et n'ayant rien de définitif. C'est pourquoi l'Écriture en parle relativement peu, tout en nous renseignant sur les bénédictions que cet état comporte. N'oublions pas, tout d'abord, qu'une de ces bénédictions, la vie éternelle, est commune à toutes les phases de l'existence du chrétien :

- comme homme ici-bas, il a la vie éternelle,
- comme âme, séparée du corps, il jouit de cette même vie dans une sphère nouvelle,
- comme ressuscité ou transmué, il la possédera et en jouira dans la gloire.

5 La « mort », un sommeil pour le chrétien

5.1 Pour le chrétien, la mort du corps est appelée sommeil

L'état intermédiaire dont nous parlons est composé de deux éléments. Le corps meurt, l'âme vit. Pour le chrétien, la mort du corps est appelée le sommeil. L'Ancien Testament emploie constamment ce mot pour exprimer la mort. « Il s'endormit avec ses pères », tel est le terme habituel pour exprimer la mort, soit des bons, soit des méchants rois en Israël. Dans le Nouveau Testament, le mot mourir, mort, caractérise habituellement les non croyants, tandis que le mot dormir, s'endormir, n'est employé que pour les croyants. Le Seigneur dit à ses disciples : « Lazare... s'est endormi » et il ajoute ensuite : « Lazare est mort » seulement parce qu'ils ne comprenaient pas ce qu'il voulait dire (Jean 11:11-14).

Ce même passage nous prouve que le dormir ne signifie pas le sommeil de l'âme, mais la mort du corps.

5.2 Le mot « mort » est utilisé habituellement pour le Seigneur Jésus

Il est bien remarquable que, si le Nouveau Testament emploie très exceptionnellement pour le « délogement » des chrétiens le terme la mort, ce même mot est appliqué continuellement au Seigneur lui-même, parce qu'il a pris sur Lui, pour l'annuler, la mort qui nous était due. « Christ est mort pour nos péchés, selon les écritures » (1 Cor. 15:3). « Il est mort pour tous » (2 Cor. 5:14, 15). (Voyez encore Jean 12:24, 33 ; 18:32 ; Rom. 5:6, 8, 10 ; 8:34 ; 1 Cor. 11:26 ; 1 Thess. 5:10 ; Hébr. 2:9). Il a rendu impuissant, par la mort, celui qui avait le pouvoir de la mort, c'est-à-dire le diable (Hébr. 2:14). En entrant dans la mort, il l'a annulée (2 Tim. 1:10). Maintenant, il a été mort... et il tient les clefs de la mort et du hadès, c'est-à-dire du lieu invisible où vont les âmes après la mort (Apoc. 1:18). Jamais ni le hadès, ni la mort ne pourront plus retenir nos âmes ou nos corps. Hélas ! ceux qui n'ont pas cru continuent à être appelés les morts. Ce qui est réservé aux hommes, c'est « de mourir une fois, - et après cela le jugement » (Hébr. 9:27). « Le reste des morts ne vécut pas jusqu'à ce que les mille ans fussent accomplis » (Apoc. 20:5). « Je vis les morts, les grands et les petits, se tenant devant le trône » (Apoc. 20:12). (Voyez encore : 1 Cor. 15:22 ; Rom. 5:12, 17 ; 6:23).

5.3 *Certitude de la résurrection*

Il n'est donc pas dit du croyant qu'il meurt, mais qu'il s'endort (1 Thess. 4:13, 14, 15 ; Matth. 27:52 ; Jean 11:11, 12 ; 1 Cor. 11:30 ; 15:20, 51). Peut-on parler de la mort d'un homme qui, peut-être, au moment où vous le descendez dans la fosse, en sortira resplendissant de vie ? Sans doute, depuis la mort du premier croyant sur la terre, des myriades de morts en Christ attendent le moment où leurs âmes seront réunies à leurs corps ressuscités. Mais, ni pour elles, ni pour nous qui attendons le Seigneur, il n'y a du retardement, car nous en savons la cause : Dieu attend avec patience, ne voulant pas qu'aucun périsse, mais que tous viennent à la repentance (2 Pierre 3:9). Que nos corps tombent en poussière, que cette poussière soit dispersée aux quatre vents des cieux, rien n'empêchera le Créateur des cieux et de la terre de la retrouver et d'en former en un clin d'œil des corps glorieux, dont il est dit : «Nous savons que, si notre maison terrestre qui n'est qu'une tente, est détruite, nous avons un édifice de la part de Dieu, une maison qui n'est pas faite de main, éternelle, dans les cieux» (2 Cor. 5:1).

Le sommeil est donc le terme employé pour la mort du chrétien, quant à son corps. Il sortira en résurrection de ce sommeil, avec un corps glorieux, semblable à celui de Christ, pour le voir tel qu'il est, et pour être toujours avec Lui. Jamais le croyant ne viendra en jugement, tandis que le non croyant ressuscitera pour paraître immédiatement devant le grand trône blanc où il sera jugé (Apoc. 20:11-15).

5.4 *L'âme du chrétien endormi est avec Christ*

Si le chrétien s'est endormi, s'il est dépouillé momentanément de son habitation terrestre qui n'est qu'une tente, que devient son âme ainsi délogée ? La Parole est aussi claire que possible sur ce sujet. L'âme est avec Christ. J'ai « le désir de déloger et d'être avec Christ, dit l'apôtre, car cela est de beaucoup meilleur » (Phil. 1:23). Il dit encore : «Nous aimons mieux être absents du corps et être présents avec le Seigneur», bien qu'il ne désire pas être dépouillé de son corps mortel, mais revêtu d'un corps glorieux, «afin que ce qui est mortel soit absorbé par la vie» (2 Cor. 5:4-8). Heureuse perspective ! Elle remplit de paix les chrétiens âgés, qui ont grandi dans la connaissance du Seigneur, ont joui pendant leur vie de sa communion et dont la devise a été : «Vivre c'est Christ». Elle encourage, soutient, réjouit les âmes jeunes dans la foi qui, sans avoir encore beaucoup d'expérience, se confient, comme des agneaux, aux bras du bon Berger. Mais, d'autre part, combien cette perspective est angoissante pour ceux qui, tout en étant des enfants de Dieu, ont vécu avec le monde et pour lui, sans comprendre que leur tâche unique était de vivre pour le Seigneur !

5.5 *L'âme séparée du corps n'est pas encore un état de perfection*

Être avec Christ, telle est donc la première, la suprême bénédiction de l'âme du chrétien séparée de son corps. Christ est désormais son unique objet. Rien ne vient plus s'interposer entre elle et son Sauveur ; la communion avec Lui, si facilement détruite ici-bas, est désormais ininterrompue. Toutefois ce n'est pas encore la perfection qui ne peut être atteinte que par la résurrection d'entre les morts (Phil. 3:11, 12). Aucun croyant n'y parviendra isolément ou en devançant les autres, mais tous y entreront ensemble. Parlant des croyants de l'ancienne alliance, l'apôtre dit qu'ils «n'ont pas reçu ce qui avait été promis, Dieu ayant eu en vue quelque chose de meilleur pour nous, afin qu'ils ne parvinssent pas à la perfection sans nous» (Héb. 11:39-40). Or la perfection, c'est d'atteindre, par la résurrection d'entre les morts, la même gloire que Christ, de lui être «semblables, car nous le verrons comme il est» (1 Jean 3:2). Tel n'est pas l'état de l'âme après la mort, mais ce que nous savons, c'est qu'elle est avec Christ.

Cela nous suffit-il quand nous pensons à la possibilité de mourir ? Avons-nous besoin d'autre chose ? Voudrions-nous substituer à la bénédiction suprême d'être avec Lui, les misérables rêveries dont on nous entretient ? Si nous leur prêtons l'oreille, c'est que le Seigneur n'a pas dans nos cœurs la place qu'il y devrait occuper, c'est que nous n'avons pas réalisé cette parole de l'apôtre : «Pour moi, vivre c'est Christ».

6 *Sheol, Hadès, paradis. Pas de sommeil de l'âme*

«En vérité, je te dis : Aujourd'hui tu seras avec moi dans le paradis» (Luc 23:43). Ces mots adressés au brigand converti nous amènent à parler du lieu où se trouvent les âmes après la mort.

Dans l'Ancien Testament, ce lieu est inclus dans le terme très vague de shéol ou lieu invisible, sans que soient distingués le lieu où se rendent les âmes des bienheureux et le lieu pour les âmes des réprouvés. Ce vague s'explique par le caractère des promesses faites à Israël, en vue d'une gloire terrestre et non pas céleste et invisible.

Lorsque Jésus paraît sur la terre, sa présence même est la révélation des choses invisibles. À un moment donné (Luc 16 à partir du v. 19), on le voit tirer le voile qui cachait le shéol (ou hadès), lieu où se rendent les âmes après la mort. Il montre dans un récit (si certains y voient plutôt une parabole, cela ne change rien), que certaines âmes sont consolées dans un lieu de repos et de délices, tandis que les âmes de ceux qui ont «reçu leurs biens pendant leur vie», sont dans un lieu de tourment, autre région du hadès.

Le lieu de délices est appelé sein d'Abraham, car c'est ce que pouvaient comprendre, à l'époque, les auditeurs juifs du Seigneur ; c'était la meilleure place que pût souhaiter un Juif. Cette place est pour nous le sein de Jésus, depuis qu'ayant terminé son œuvre, il est allé s'asseoir dans les lieux très hauts.

Le Seigneur montre aussi qu'il n'y a pas de sommeil de l'âme séparée du corps, et que l'âme de ceux qui ont passé par la mort est ou bienheureuse ou bien dans les tourments, mais nullement en train de dormir.

Le Seigneur montre enfin qu'il n'y a aucune communication possible entre ces deux régions du hadès, et que le sort de ceux qui s'y trouvent est irrévocablement fixé. Nulle question, par conséquent, d'un développement graduel, du passage d'une sphère dans une autre plus élevée. La Parole détruit d'une phrase ces théories insensées : «Outre tout cela, dit-elle, un grand gouffre est fermement établi entre nous et vous ; en sorte que ceux qui veulent passer d'ici vers vous ne le peuvent, et que ceux qui veulent passer de là ne traversent pas non plus vers nous».

7 *Paradis et troisième ciel*

Sur la croix, où s'accomplit l'expiation, le Seigneur ne présente pas le lieu invisible sous la forme d'une parabole. Il l'ouvre, dans toute sa splendeur, aux yeux du pauvre brigand converti : «Aujourd'hui, tu seras avec moi dans le paradis». Le paradis est le troisième ciel (2 Cor. 12), auquel correspond, en figure, le lieu très saint du temple, car le temple était divisé en trois parties, le parvis, le lieu saint et le lieu très saint.

Il n'y a pas un quatrième ciel, et encore moins un septième ciel, selon l'expression française courante, dont l'origine, dans ce sens-là, n'est pas biblique, mais coranique.

Le paradis est donc le ciel le plus élevé, le ciel de Dieu, «le paradis de Dieu» (Apoc. 2:7). C'était là que Paul avait été ravi. Comment ? Dieu seul le savait, mais Paul était certain qu'il pouvait aussi bien s'y être trouvé à l'état d'âme séparée du corps, que dans le corps. «Je connais, dit-il, un homme en Christ, qui, il y a quatorze ans (si ce fut dans le corps, je ne sais ; si ce fut hors du corps, je ne sais ; Dieu le sait), je connais un tel homme, qui a été ravi jusqu'au troisième ciel. Et je connais un tel homme (si ce fut dans le corps, si ce fut hors du corps, je ne sais, Dieu le sait), -qu'il a été ravi dans le paradis, et a entendu des paroles ineffables qu'il n'est pas permis à

l'homme d'exprimer» (2 Cor. 12:2-4). Dans cet état, l'apôtre était semblable aux disciples sur la sainte montagne, en cela qu'il avait seulement entendu et non pas vu, mais c'était plus que la voix du Père, disant : Écoutez mon Fils bien-aimé ; c'étaient des paroles ineffables absolument inexprimables dans un langage humain. Paul ne pouvait les révéler à personne, car aucun homme ne les aurait comprises. Il en est ainsi pour les âmes qui sont dans le Paradis avec Jésus. Notre curiosité ne trouve dans la Parole aucune nourriture à leur sujet ; les choses qu'elles entendent ne sont pas de notre domaine.

8 Le paradis n'est pas la gloire

Remarquez encore que le paradis n'est pas la gloire. Certains chrétiens parlent d'un croyant qui est mort comme ayant atteint la gloire. Mais ce n'est pas ce que la Parole présente. Sans doute la gloire est dans le paradis, puisque Christ s'y trouve, mais nous ne pouvons entrer nous-mêmes dans la gloire, que comme des êtres complets et définitifs, corps et âme réunis, et non dans un état intermédiaire. On se fait communément une fausse idée de la gloire, en la considérant comme un lieu. La gloire est une manifestation. Elle est l'ensemble des perfections divines — majesté, magnificence, sagesse, vérité, puissance, sainteté, justice, amour — mis en évidence. Nous contemplerons en Christ cette gloire qu'il avait auprès du Père, avant que le monde fût, et qu'il a reçue de Lui, comme homme glorifié ; mais, quand nous serons semblables à Christ, nous aurons part à sa gloire, et elle sera aussi manifestée en nous (Jean 17:22, 24). Le paradis n'est donc pas la gloire, mais un lieu invisible de délices.

9 Reconnaître ceux que nous avons connus et qui se sont endormis

Les chrétiens parlent beaucoup de reconnaître dans le ciel ceux qui les ont quittés. Je n'en doute pas, mais nous reconnaissons tout aussi bien ceux que nous n'avions pas connus ici-bas. C'est ainsi que les disciples reconnaissent, sur la sainte montagne, Moïse et Élie qu'ils n'avaient jamais vus. Ceux-ci, paraissant en gloire, ne sont occupés que de parler avec Jésus.

Mais s'il nous est fort peu parlé de rejoindre, après notre délogement, ceux que nous avons aimés (2 Sam. 12:23), il nous est dit par contre, non pas qu'ils nous ont devancés, mais que nous ne les devancerons pas quand nous, les vivants transmués, nous serons ravis ensemble avec nos bien-aimés, ressuscités d'entre les morts, à la rencontre du Seigneur. En un instant, tous les saints seront rassemblés sur la terre, pour être enlevés vers Lui (1 Cor. 15 ; 1 Thess. 4). Les liens et les affections, tels que nous les avons connus sur la terre, n'ont plus aucune place dans la gloire. Un même amour, une même pensée, concentrés sur un seul et même objet (Christ), s'est emparé de toutes les puissances, de toutes les aspirations de notre être.

Celui qui connaît mal le Sauveur, peut se figurer qu'il trouvera là-haut des sujets plus intéressants que Lui. Le chrétien intelligent sait que Jésus remplit le troisième ciel de sa présence, comme jadis, devant le prophète, les pans de sa robe remplissaient le temple (És. 6:1). Or «Ésaïe dit ces choses parce qu'il vit sa gloire et qu'il parla de Lui» (Jean 12:41).

10 Ce qui est le plus important dans le ciel

Le ciel contient sans doute beaucoup d'objets divers, dont l'énumération s'allongerait indéfiniment à qui voudrait les compter. Sous forme de symboles, les chapitres 2 à 5 et 19 à 22 de l'Apocalypse en font, sans l'épuiser, l'interminable liste. Il faut que nous cherchions ces choses invisibles qui sont en haut, et que seuls les regards de la foi peuvent distinguer (2 Cor. 4:18). Il faut que nous pensions à ces choses et non pas à celles qui sont sur la terre (Col. 3:2).

Mais souvenons-nous que la parole de Dieu les résume dans un seul mot, quand elle dit : «Les choses qui sont en haut, où le Christ est assis à la droite de Dieu» (Col. 3:1).

Telle doit être notre occupation ici-bas, telle est l'occupation des âmes délogées, telle sera éternellement celle de tous les rachetés, ressuscités et glorifiés, rassemblés dans une parfaite unité d'amour et de louanges, autour de leur Sauveur.

Chrétiens, ne vous laissez détourner par personne de penser à Lui seul !

11 Fausses idées, fausses doctrines

11.1 Les passages de l'Ecclésiaste

En Eccl. 3:19-20, il semble que l'homme n'a pas d'avantage sur la bête, que tous les deux ont un même souffle ou esprit, et que tout va dans un même lieu, ce qui conduit certains à penser que l'esprit ou âme reste dans la tombe. Une telle réflexion, qui se borne à voir l'apparence des choses, correspond au caractère du livre de l'Ecclésiaste qui relate les propos d'un sage (« l'Ecclésiaste » signifie « le Prédicateur ») ne disposant d'aucune révélation directe de la part de Dieu. Sur ce qui se passe après la mort, on cite souvent un autre verset de ce même livre : Eccl. 12:7 : « l'esprit retourne à Dieu qui l'a donné ». Ce verset montre déjà que tout n'est pas fini avec la mort, et qu'il y a un Dieu, et qu'il faudra avoir à faire à Lui. Mais certains se servent de ce verset pour faire taire la conscience des péchés.

Or un autre verset de l'Ecclésiaste va plus loin pour éclairer l'avenir ; c'est le dernier verset de ce livre (12:14) : « Dieu amènera toute oeuvre en jugement, avec tout ce qui est caché, soit bien, soit mal », ce qui est en plein accord avec le Nouveau Testament où Hébr. 9:27 nous dit : « Il est réservé aux hommes de mourir une fois, - et après cela le jugement ». Voilà ce qui arrive quand l'esprit « retourne à Dieu ». On ne peut plus se cacher.

Ces passages de l'Ecclésiaste soulignent aussi qu'il y a UN seul Dieu, ce qui figure tout du long de la Bible. Certes, il y a trois Personnes divines (Père, Fils et Saint Esprit), mais c'est quand même UN seul Dieu. Cela exclut toute idolâtrie (multitude de dieux) et tout panthéisme (voir une manifestation de Dieu dans toutes les créatures animales ou végétales). Ce Dieu est un Dieu vivant qui sait ce que nous faisons, car tout est enregistré dans des livres (Apoc. 20:12).

11.2 L'âme séparée du corps n'est pas dans un sommeil inconscient

Certains disent que l'âme, lorsqu'elle est séparée du corps s'endort et demeure dans cet état de sommeil inconscient jusqu'à la résurrection. Cet enseignement, qui s'appuie principalement sur quelques expressions mal comprises de l'Ancien Testament, est tout à fait erroné. Comme on l'a vu en rapport avec Luc 16, les âmes des morts ne dorment pas, mais elles vont dans le hadès, ou lieu invisible. Les âmes de l'homme riche et du pauvre Lazare sont toutes deux dans le hadès, et même elles ont la pleine conscience de leur état et le souvenir clair de ce qui s'est passé sur la terre ; l'une est dans la paix et le repos ; l'autre dans la souffrance et le tourment. Ainsi il y a dans le hadès de la joie et de la douleur. Cependant le hadès n'est l'état final, ni pour les justes, ni pour les injustes. Il désigne l'état intermédiaire dans lequel se trouvent les âmes des morts.

Lorsque Jésus mourut, son âme alla aussi dans le hadès (voyez Act. 2:27)... pour trois jours car ensuite il est ressuscité ; mais le hadès était pour lui le paradis de Dieu. «Aujourd'hui», dit-il au brigand qui était à son côté, «tu seras avec moi dans le paradis». N'est-ce pas tout autre chose que : «Aujourd'hui tu t'endormiras et tu ne sauras plus rien ni de toi, ni de moi» ? Ce n'aurait pas été une grande consolation pour le pauvre brigand. Paul parle aussi de la même manière : «J'ai le désir de déloger et d'être avec Christ, car cela est de beaucoup meilleur» (Phil. 1:23). S'il n'avait attendu pour son âme que le sommeil, il aurait préféré demeurer en vie ; car

une vie consciente avec Christ, bien qu'au milieu de beaucoup de tribulations extérieures, avait infiniment plus de prix pour un homme, pour qui Christ était tout, qu'un sommeil inconscient, un assoupissement sans joie et sans Christ.

Si un homme meurt, son âme ne s'endort pas, mais elle passe dans l'éternité, sans doute pas encore dans le lieu de son éternelle destination, mais dans le hadès, dans cet état intermédiaire qui, pour ceux qui se seront endormis en Christ, signifie profond repos et profonde joie — ils sont auprès de Jésus — et pour ceux qui sont morts dans leurs péchés, un état de tourment sans espérance ; car, dit Abraham, «un grand gouffre est fermement établi entre nous et vous ; en sorte que ceux qui veulent passer d'ici vers vous ne le peuvent, et que ceux qui veulent passer de là ne traversent pas non plus vers nous» (Luc 16:26). Le sort de ces deux classes est fixé pour toujours. Oh ! que sera-ce pour les réprouvés, de se souvenir là des nombreuses occasions où le message de grâce leur a été annoncé, mais où le désir des voluptés de la vie, la crainte des hommes, l'amour du monde et de ce qui lui appartient, la recherche des plaisirs et autres choses semblables remplissaient leur cœur et étouffaient chez eux toute pensée sérieuse à propos de la mort et de l'éternité.

11.3 Pas de réincarnation

L'idée de réincarnation n'a aucun fondement dans la Bible, mais seulement dans diverses religions idolâtres, comme l'hindouisme et les doctrines basées sur l'occultisme ou le spiritisme.

Dans les milieux occidentaux, la réincarnation est présentée comme une chose bonne, qui enrichit, par l'expérience et les souvenirs des diverses vies passées ; l'inquiétude de ce que l'on rencontrera après la mort s'estompe.

Dans les milieux hindous, la réincarnation est un fardeau d'afflictions, un cycle de tourments auquel on cherche à échapper ; en Inde, la cérémonie d'incinération des corps sur un bûcher en plein air a pour but de contribuer à cette évasion.

Une telle contradiction - chose bonne en Europe, ailleurs source de tourments infinis - est typique des fausses doctrines.

La Bible montre constamment que, après la mort, le sort devant Dieu est fixé immédiatement. Les passages déjà vus en Luc 16 ou 23 montrent ou bien une souffrance immédiate ou bien un lieu de délices. Hébreux 9 :27 nous dit qu'il est réservé aux hommes de mourir une fois — littéralement : « une seule fois » — et après cela le jugement : Toute notion de recommencer une existence en rapport avec la terre est donc formellement exclue.

Les seuls cas d'êtres qu'on a revus sur la terre après leur mort sont des cas de croyants, apparus brièvement (Samuel, 1 Sam. 28 ; Moïse et Élie sur la sainte montagne, Luc 9:30-31 ; des saints en grand nombre lors de la résurrection du Seigneur, Matt. 27:52-53), mais d'aucun d'entre eux il ne nous est dit qu'il ait recommencé une nouvelle existence sur la terre.

La réincarnation est une doctrine extrêmement dangereuse dont Satan se sert pour détourner l'attention du jugement annoncé par la parole de Dieu. Les prétendus souvenirs de vies antérieures ne sont que des mensonges ou des illusions de l'imagination.

11.4 Culte des ancêtres et « communion » des saints

L'idée que les esprits des morts restent dans les environs des habitations, circulent parmi les vivants, s'occupent de leurs affaires et ont besoin d'être apaisés, est une idée païenne classique dans beaucoup de pays. Elle est en opposition complète avec le passage de Luc 16 déjà vu.

On aurait pu croire que ces idées de culte des ancêtres étaient des idées surannées de païens, et qu'elles n'avaient plus cours dans un monde civilisé. Malheureusement, quand on y regarde de près, on s'aperçoit que le culte des saints et la « communion des saints » introduits par l'église catholique ne diffèrent pas dans leur principe de ce culte des ancêtres. Les saints dans la Bible sont des croyants vivant sur la terre, tandis qu'en doctrine catholique, ce sont des esprits dans le ciel (ou au purgatoire). Dans cette doctrine catholique, on peut aussi prier ces « saints », parler à nos proches décédés, pour qu'ils interviennent en faveur des vivants. Ils ont ainsi la capacité de se mêler des affaires des vivants. Ces relations mutuelles entre les « saints » morts et les vivants sur la terre sont désignées par le terme « communion des saints ».

S'il y a des esprits qui circulent, qui courent même ça et là, et qui influent dans une mesure sur les affaires des vivants, ce sont seulement les démons à l'instigation de Satan leur chef (Job 1:7) et pas du tout les esprits des ancêtres. Le croyant a été délivré du pouvoir des ténèbres (Col. 1:13), mais doit revêtir l'armure complète de Dieu pour tenir ferme et résister contre la puissance spirituelle de méchanceté qui est dans les lieux célestes (Éph. 6:10-18).

Quelle est l'influence de ces « esprits » des ancêtres, c'est-à-dire pratiquement de leurs âmes ? Luc 16 a montré clairement que l'âme ou esprit est en hadès, et pas du tout dans l'environnement des vivants, et que ces esprits ou âmes sont dans l'incapacité d'intervenir en aucune manière !

11.5 Peines éternelles des incrédules ?

La Bible utilise plusieurs expressions pour décrire la réalité de ce qui attend ceux qui ne se sont pas mis en règle avec Dieu :

- « La géhenne, le feu inextinguible [= qu'on ne peut pas éteindre], là où leur ver ne meurt pas et où le feu ne s'éteint pas » (Marc 9:43-48)

- « un lieu de tourment, dans une flamme » : Luc 16:23, 24, 28. Ce passage montre que ceux qui sont morts dans leur péchés souffrent dès après leur mort, et sont conscients de leur état de souffrances loin de Dieu.

- « l'étang de feu embrasé par le soufre, l'étang brûlant de feu et de soufre » (Apocalypse 19:20; 20:15; 21:8). Le rappel que telle est la part des méchants est fait juste au moment où il vient d'être dit que toutes choses sont faites nouvelles, et que Dieu essuiera toutes larmes des yeux de Son peuple (Apoc. 21:4-8). Ce même passage rappelle aussi que c'est maintenant (et non pas plus tard) le temps de la grâce : « À celui qui a soif, je donnerai, moi, gratuitement, de la fontaine de l'eau de la vie ».

- « les ténèbres de dehors : là seront les pleurs et les grincements de dents » (Matt. 8:12)

La vie éternelle avec le Seigneur sera le partage de tous les rachetés. Ce sont les croyants de tous les âges, auxquels s'ajoutent les irresponsables, dont, en nombre incalculable, les petits enfants. Tous auront eu part, à titre soit de ressuscités soit de transmués, à la « première résurrection », la « résurrection de vie », en ses diverses phases : venue du Seigneur selon 1 Thess. 4, et résurrection des morts de la grande tribulation (Apoc. 20:4). Il faut certainement y joindre, à « la fin », après le règne, une transmutation des croyants du millénium.

« Bienheureux et saint celui qui a part à la première résurrection : sur eux la seconde mort n'a point de pouvoir » (Apoc. 20:6). Ce ne sont donc pas tous les hommes qui « auront part » à cette première résurrection ; cette vie éternelle avec le Seigneur ne sera pas le lot de tous. L'illusion d'une réconciliation de tous les hommes, autrement dit la doctrine du salut universel, est pourtant fort répandue chez ceux qui veulent ignorer l'Écriture. C'est une erreur fatale. Il est parfaitement vrai que Christ est « mort pour tous », mais seul est mis au bénéfice de son œuvre « quiconque croit » (Rom. 1:16). Ceux qui, en quelque temps que ce soit, auront refusé la grâce, s'en seront exclus eux-mêmes. « Si vous ne croyez pas que c'est moi », disait Jésus à ses adversaires, « vous mourrez dans vos péchés » (Jean 8:24). Pour ceux qui seront ainsi « morts dans leurs péchés », il y aura la « résurrection de jugement » (Jean 5:29). « Le reste des morts ne vécut pas jusqu'à ce que les mille ans fussent accomplis » (Apoc. 20:5), est-il dit après l'annonce de la première résurrection, celle

des «bienheureux» ; et ces «morts» ressuscitent pour comparaître devant le grand trône blanc, «les morts, les grands et les petits», et ils sont «jugés d'après les choses... écrites dans les livres, selon leurs œuvres» (Apoc. 20:12). L'Écriture est positive : on ne peut être sauvé sans propitiation, et pour ceux qui rejettent Christ, « il ne reste plus de sacrifice pour les péchés » (Hébr. 10:26). Parler de salut universel, c'est nier la justice de Dieu en raison de l'idée imparfaite qu'on prétend se faire de son amour. C'est renverser l'Évangile. Allez donc prêcher l'Évangile à des gens auxquels vous direz en même temps que finalement ils peuvent être sauvés tout en refusant Christ !

11.6 Anéantissement des incrédules ?

Il ne saurait pas davantage être question d'une cessation de toute existence, pour les inconvertis, avec la mort corporelle (comme le prétendent les Témoins de Jéhovah et beaucoup d'autres avec eux). C'est ce que souhaiterait l'homme naturel. «Mangeons et buvons, car demain nous mourrons» (És. 22:13). Là encore la Parole est formelle : «Il est réservé aux hommes de mourir une fois, — et après cela le jugement» (Hébr. 9:27). La résurrection de jugement, le grand trône blanc, la sentence finale, ce sont là des réalités, redoutables sans doute, mais des réalités certaines.

Le lecteur sincère de l'Écriture ne peut échapper à la conviction que, de même qu'il y a la vie éternelle pour les croyants, il y a une «colère» divine qui vient sur les autres (Rom. 1:18), un jugement terrible pour les «morts dans leurs péchés», qu'ils aient péché sans loi, sous la loi (Rom. 2:12), ou qu'ils aient refusé l'Évangile de la grâce. Chacun d'eux sera jugé selon ses œuvres, et recevra un châtiment mesuré à la grandeur de son offense, selon la parfaite sagesse de Dieu.

« Détruire et l'âme et le corps, dans la géhenne » (Matt. 10:28) est sans contredit l'équivalent de la seconde mort, mais cela ne signifie en aucune manière l'annihilation : destruction n'est pas anéantissement, et «destruction éternelle» encore moins, car le terme implique la durée sans fin de la destruction. La mort, que ce soit la première ou la seconde, n'est pas la cessation de l'existence. Moralement, nous étions tous morts dans nos fautes et dans nos péchés (Éph. 2:1), mais nous existions bien, vivants au péché ; les morts qui attendent le jugement existent ; les morts jugés existeront, mais privés de la vie éternelle avec Jésus, sous la «colère de Dieu». Pourquoi le feu serait-il qualifié d'éternel, s'il consumait tout en un instant ? Le feu inextinguible, le ver qui ne meurt point, sont des figures, assurément ; mais ces figures sont chargées de traduire ce que nous ne pourrions concevoir autrement : comment nous parleraient-elles d'un feu inextinguible qui n'aurait plus rien à brûler, d'un ver qui ne meurt point et qui n'aurait plus rien à ronger ? Ces figures sont reprises par le Nouveau Testament à l'Ancien, mais elles se trouvent dans la bouche de Jésus et dans le langage du Saint Esprit par les apôtres, et sont appliquées par eux à d'autres durées que celles, temporelles, de la première création.

Éternité des peines, doctrine effrayante. Soit. Qu'elle le soit assez pour faire trembler à salut les pécheurs : Félix était «tout effrayé» d'entendre Paul discourir sur le jugement à venir (Actes 24:25), et il a pour son malheur résisté à cet effroi. Qu'elle le soit assez pour que les croyants prennent à cœur le salut des pécheurs ! Mais comment oublier que, pour que « Jésus... nous délivre de la colère qui vient », il n'a fallu rien moins que sa mort sur la croix ? Il a connu la première et la seconde mort, sans quoi nous en serions encore passibles. Il a éprouvé toute l'horreur de la seconde mort quand elle étendit sur Lui, fait péché pour nous, son ombre terrible pendant les trois heures de ténèbres à Golgotha, avant qu'il n'entre dans la première, mais en vainqueur, ayant payé le salaire du péché. Il a connu à notre place l'abandon de Dieu avant de crier « à haute voix... : Père ! entre tes mains je remets mon esprit » (Luc 23:46).

11.7 Autres fausses doctrines

Les fausses idées et fausses doctrines sont si nombreuses qu'on ne peut toutes les considérer. D'ailleurs, on ne s'y ferait aucun bien car leur examen souille toujours. Elles varient aussi selon les pays.

Purgatoire : L'idée d'un feu purifiant après la mort n'a aucun fondement dans la Bible. Seul le sang de Christ peut laver le pécheur de ses péchés. Si cela n'est pas fait, par la foi, de notre vivant, il est trop tard pour le faire ensuite.

Pareillement, l'idée d'un développement graduel de l'âme après qu'elle a quitté le corps, n'a aucun fondement biblique et est contraire aux passages déjà vus.

12 Conclusion

Retenons en définitive la bienheureuse espérance (Tite 2:13) qui était celle des Thessaloniens, qui s'étaient « tournés des idoles vers Dieu... pour attendre des cieux son Fils, qu'il a ressuscité d'entre les morts, Jésus, qui nous délivre de la colère qui vient » (1 Thes. 1:9-10). Et entre temps, si l'un de nos bien-aimés frère ou sœur en Christ, vient à « s'endormir », souvenons-nous qu'« être avec Christ... est de beaucoup meilleur » (Phil. 1:23) et que la résurrection d'entre les morts est une certitude.

« Quand ce corruptible aura revêtu l'incorruptibilité et que ce mortel aura revêtu l'immortalité, alors s'accomplira la parole qui est écrite (És. 25:8) : « La mort a été engloutie en victoire » (1 Cor. 15:54).

Cinq sommaires sur le christianisme et l'enseignement de la Bible par Michael Hardt **Réponses courtes à quelques Questions Essentielles (FAQ)**

Table des matières

- 1 Raison d'être des sommaires
- 2 Vue d'ensemble des sommaires

1 Raison d'être des sommaires

Les séries de « sommaires » s'adressent surtout aux lecteurs encore jeunes dans la foi et qui cherchent à mieux saisir les pensées de Dieu concernant les sujets de base de la foi chrétienne. Elles ont été écrites avec l'intention de montrer, avec un minimum de mots, ce que disent les écritures pour aider aussi ceux qui, jusqu'ici, ont manqué l'occasion de lire des livres détaillés.

Pendant les années passées, la méthode des « questions fréquentes » (en anglais : « Frequently Asked Questions » FAQ) est devenue de plus en plus commune dans toutes les domaines de la vie — sans doute pour répondre au besoin d'avoir à absorber une grande quantité d'informations dans le peu de temps qui est à la disposition de ceux qui cherchent à s'informer sur un sujet quelconque.

L'intention de ces sommaires n'est pas de remplacer une étude détaillée et approfondie de la parole de Dieu, mais plutôt d'encourager le jeune lecteur à commencer avec une étude systématique de la vérité, « la foi qui a été une fois enseignée aux saints » (Jude 3).

Ces sommaires sont présentés avec le désir que le Seigneur l'utilise pour la croissance des siens, pour que nous soyons « enracinés et édifiés en lui, et affermis dans la foi » (Col. 2 :7).

2 Vue d'ensemble des sommaires

La foi chrétienne n'est pas un système de règles mais une relation vivante avec une Personne vivante — la Personne du Seigneur Jésus Christ.

Le sommaire sur la personne du Seigneur Jésus s'occupe d'une série de questions qui concernent la Personne du Seigneur : Sa divinité, Son humanité, Sa sainteté (sans nature pécheresse) et Sa relation éternelle comme Fils avec le Père. Mais à Sa gloire personnelle s'ajoute la gloire de Son Œuvre dont quelques aspects sont abordés au chapitre 2 : la substitution, la propitiation, l'achat, la rédemption etc. Une troisième catégorie de gloires de Christ concerne ses fonctions : Christ est notre Souverain Sacrificateur et notre Avocat, et il sera le Roi d'Israël (chapitre 3).

Le retour du Seigneur comprend deux grandes phases : l'enlèvement de ceux qui lui appartiennent — c'est la grande espérance du chrétien — et le retour en gloire et en puissance pour établir son règne millénaire. Les questions dans le chapitre 4 cherchent à répondre à quelques questions pertinentes à ce sujet.

Sur la base de l'oeuvre de Christ, la bonne nouvelle est annoncée : l'évangile de notre salut. Elle comprend deux parties importantes : la justification de nos péchés, et la délivrance de la puissance du péché (ou l'affranchissement). Les chapitres 1 et 2 qui s'occupent de ces deux sujets peuvent aussi être lus comme introduction aux huit premiers chapitres de l'épître aux Romains.

Mais Dieu n'avait pas seulement en vue le salut individuel de ceux qui croient mais son conseil éternel était de former — par l'Esprit Saint — un corps et de « rassembler en un les enfants de Dieu dispersés » (Jean 11:52). Et ce qui est encore plus grand, plus merveilleux : Dieu a voulu lier ce corps, l'Église, avec Christ — aussi étroitement qu'un corps est lié avec la tête. Le sommaire sur l'Église s'occupe d'une série de questions concernant le conseil éternel de Dieu pour l'Église ainsi que la vie pratique de l'Église aujourd'hui.

Le sommaire sur l'inspirations conclut avec un bref survol de ce sujet de l'inspiration verbale de l'Écriture — un sujet d'importance fondamentale parce qu'aucun sujet biblique ne peut être défendu vis-à-vis des attaques de l'ennemi si nous n'avons pas l'assurance que « toute écriture est inspirée de Dieu » (2. Tim. 3 : 16).

Le Seigneur Jésus Christ par Michael Hardt

Table des matières abrégée

- 1 Le Seigneur Jésus : Sa Personne (chapitre 1)
- 2 Le Seigneur Jésus : Ses souffrances (chapitre 2)
- 3 Le Seigneur Jésus Christ : Ses fonctions (chapitre 3)

Table des matières détaillé

- 1 Le Seigneur Jésus : Sa Personne (chapitre 1)
 - 1.1 Qui est Christ ?
 - 1.2 Qu'est-Il donc, Dieu ou homme ?
 - 1.3 Y a-t-il des passages de la Bible démontrant que Christ était Dieu ?
 - 1.4 Comment peut-Il être Dieu et, en même temps, le Fils de Dieu ?
 - 1.5 Que signifie le terme 'Trinité' ?
 - 1.6 Est-ce que les chrétiens croient en plusieurs Dieu(x) ?
 - 1.7 Y a-t-il différents rangs ou degrés dans la Divinité ?
 - 1.8 Y a-t-il des relations entre les Personnes de la Divinité ?
 - 1.9 Pourquoi est-il si grave de nier que le Seigneur Jésus est le Fils Éternel ?
 - 1.10 Christ est Homme et Dieu en même temps : quelqu'un peut-il le comprendre ?
 - 1.11 Pourquoi est-ce si important que Christ soit à la fois Dieu et homme ?
 - 1.12 Quand Christ est-Il devenu Homme ?
 - 1.13 Quand Il est devenu homme, Christ a-t-Il cessé d'être Dieu ?
 - 1.14 Christ cessera-t-Il un jour d'être un homme ?
 - 1.15 Christ avait-Il une âme humaine, un esprit humain, et un corps humain ?
 - 1.16 Christ était-Il homme exactement comme nous ?
 - 1.17 Si Christ ne pouvait pas pécher, comment pouvait-Il être tenté ?
 - 1.18 Joseph était-il le père naturel de Christ ?
 - 1.19 Marie était-elle la mère naturelle de Christ ?
 - 1.20 Marie, à cause de cela, a-t-elle une place spéciale ? Si oui, laquelle ?
- 2 Le Seigneur Jésus : Ses souffrances (chapitre 2)
 - 2.1 Jésus est-Il mort comme martyr ?
 - 2.2 Christ a-t-Il été mis à mort ou a-t-Il laissé Sa vie ?
 - 2.3 Pourquoi Jésus est-Il mort ?
 - 2.4 Jésus a-t-Il porté mes péchés ?
 - 2.5 La mort de Christ est-elle suffisante pour que tous puissent être pardonnés ?
 - 2.6 Tous seront-ils pardonnés ?
 - 2.7 Qu'est-ce que la « propitiation » ?
 - 2.8 Qu'est-ce que la « substitution » ?
 - 2.9 Propitiation et substitution : Ce qu'on apprend du 'Grand jour des Propitiations' (Lév. 16)
 - 2.10 La 'propitiation' implique-t-elle un jugement de la part de Dieu ?
 - 2.11 L'œuvre de Christ comprend-elle la délivrance des souffrances physiques ?
 - 2.12 Qu'est-ce que la « rédemption » ?
 - 2.13 Que signifie 'l'achat' ?
 - 2.14 Quand le Seigneur a-t-Il porté les péchés de ceux qui croient en Lui ?
 - 2.15 Pourquoi le Seigneur Jésus a-t-Il été abandonné par Dieu ?
 - 2.16 Le Seigneur a-t-Il été abandonné de Son Père ?
 - 2.17 Était-Il encore abandonné de Dieu quand Il mourut ?
 - 2.18 Comment savoir si Dieu a accepté le prix que Christ a payé ?
 - 2.19 Peut-on être sauvé au moyen de la vie juste du Seigneur ?
 - 2.20 Pourquoi est-ce une erreur grave d'enseigner que le croyant peut perdre son salut ?
 - 2.21 Qu'est-ce que la « réconciliation » ?
 - 2.22 La Bible ne dit-elle pas que toutes choses seront réconciliées ? Si oui, tous les hommes ne seront-ils pas sauvés à la fin ?
 - 2.23 Qu'est-ce que l'« universalisme » ?
- 3 Le Seigneur Jésus Christ : Ses fonctions (chapitre 3)
 - 3.1 Que fait le Seigneur en tant que souverain sacrificateur ?
 - 3.2 Que fait le Seigneur en tant qu'Avocat ?
 - 3.3 Christ règnera-t-Il comme Roi sur la terre ?
 - 3.4 Pourquoi est-ce important ?
 - 3.5 Quand cela aura-t-il lieu, et pour combien de temps ?
 - 3.6 Comment sera le Millenium ?
 - 3.7 Est-il correct pour les chrétiens d'appeler Christ leur Roi ?
 - 3.8 Que signifie l'expression 'la Seigneurie de Christ' ?
 - 3.9 Christ est-il le Seigneur des croyants seulement, ou aussi par rapport aux incrédules ?
 - 3.10 Que signifie l'expression « Christ est le chef » ?

1 Le Seigneur Jésus : Sa Personne (chapitre 1)

1.1 Qui est Christ ?

C'est vraiment la grande question par excellence (Matt. 16:15) — la plus importante à laquelle vous ayez jamais à répondre. L'évangile selon Jean a été écrit « afin que vous croyiez que Jésus est le Christ, le Fils de Dieu, et qu'en croyant vous ayez la vie par son nom » (Jean 20:31). Il est devenu homme (détails sur ce sujet dans les questions 1.9 à 1.18) et Il a vécu sur cette terre pendant un peu plus de 30 ans. Il a été déclaré innocent par un tribunal romain, mais malgré cela, Il a été crucifié. Après trois jours, Il est ressuscité et, six semaines plus tard, Il est monté au ciel. Il reviendra, d'abord pour prendre auprès de Lui ceux qui ont cru en Lui, et ensuite pour juger le monde et établir Son royaume en puissance.

2. 1.2 **Qu'est-Il donc, Dieu ou homme ?**

Il est les deux. Il est « l'homme Christ Jésus » (1 Tim.2:5), mais Il est aussi « le Dieu véritable » (1 Jean 5:20), « Dieu béni éternellement » (Rom. 9:5).

3. 1.3 **Y a-t-il des passages de la Bible démontrant que Christ était Dieu ?**

Oui, il y en a beaucoup ! La Bible ne laisse aucun doute sur le fait qu'Il était Dieu. Il suffit de considérer quelques passages : Sa pré-existence:

Il était (existait) quand (et avant que) le monde fut créé. Gen. 1:1.26 ('faisons') ; Jean 1:1 dit « au commencement était la Parole ». Il existait aussi comme 'l'Ange de l'Éternel' (Juges 6:11-22 etc.)

Ses attributs:

- Il est éternel (Ésaïe 9:6, Michée 5:2, Jean 8:58 etc.)
- Il est immuable (= Il ne change pas ; Mal. 3:6 ; Ps. 102:25-27)
- Il est omnipotent (= Il peut tout ; Apoc. 1:8 ; Phil. 3:21)
- Il est omniscient (= Il sait tout ; Jean 1:27 ; 2:25 ; 6:64 ; 21:17 ; Marc 2:8)
- Il est omniprésent (= Il est partout ; Éph. 1:23 ; Matt 28:20)

D'autres preuves :

- Il a créé toutes choses (Jean 1:3.10 ; Col. 1:16 ; Hébr. 1:2)
- Il préserve et soutient toutes choses (Hébr. 1:3 ; Col 1:17)
- Il a démontré Sa puissance divine par Ses nombreux miracles, par Son pouvoir de donner à d'autres cette puissance de faire des miracles, ainsi que par des miracles que d'autres faisaient en Son nom (Actes 4:10)
- Il pardonne les péchés (Luc 5:21-24, Col. 3:13)
- Il a le pouvoir de laisser Sa vie afin qu'Il la reprenne (Jean 10:17.18 et 19:30)
- Il a ressuscité et Il ressuscitera les morts (2 Cor. 1:9 ; Jean 5:21 ; 11:25)
- Il attribue des récompenses aux croyants (2 Cor. 5:10 ; 2 Tim. 4:8)
- Il reçoit (et accepte) l'adoration (Ps. 95:6 ; Jean 5:23 ; Luc 24:52)
- Il jugera le monde (Jean 5:22 ; Apoc. 20:12)

4. 1.4 **Comment peut-Il être Dieu et, en même temps, le Fils de Dieu ?**

Il y a trois personnes divines: le Père, le Fils, et le Saint Esprit. Chacun de ces trois personnes est 'Dieu'.

Concernant le Fils, voir Q 1.2 et Q 1.3.

Concernant le Père, il y a beaucoup de passages qui parlent de Lui comme le 'Dieu et Père' (voir Éph. 1:3 ; 2 Cor. 1:3 ; 1 Pierre 1:3). L'Esprit est éternel (Hébr. 9:14), omniprésent (Ps. 139:7) et égal ('sur le même niveau que') au Père et au Fils (Matt. 28:19 ; 2 Cor. 13:13 ; Apoc.1:4). Et pourtant, il n'y a pas plusieurs 'dieux', mais « Dieu est un » (1 Tim. 2:5). Voir aussi 1 Cor.8:4 et Gal. 3:20.

5. 1.5 **Que signifie le terme 'Trinité' ?**

Il signifie précisément ce que nous venons de constater (Q 1.4): il y a trois personnes dans la Divinité, et pourtant Dieu est un. Cela n'est pas un sujet à soumettre à l'analyse de la raison humaine (Dieu est infiniment au-dessus de l'homme), mais c'est un sujet pour l'adoration de la foi. Le mot 'Trinité' ne se trouve pas dans la Bible, mais la vérité qu'il exprime y est.

6. 1.6 **Est-ce que les chrétiens croient en plusieurs Dieu(x) ?**

Non. Cette accusation est parfois faite par ignorance. Mais le christianisme est strictement monothéiste, c'est à dire basé sur la foi en un seul Dieu.

7. 1.7 **Y a-t-il différents rangs ou degrés dans la Divinité ?**

Non. S'il arrive qu'on parle du Père, du Fils, et de l'Esprit comme la 'première', la 'deuxième' et la 'troisième' personne de la Divinité, cela n'est pas un ordre de rang ou hiérarchique, mais simplement une énumération (peut-être vaudrait-il mieux éviter cette manière de parler pour éviter des malentendus).

8. 1.8 **Y a-t-il des relations entre les Personnes de la Divinité ?**

Oui. Le Christ est le Fils du Père. Cette relation a toujours existé, à travers tous les âges et 'l'éternité passée'. Il était le Fils quand Dieu L'a donné (Jean 3:16 et És. 9:6), Il était déjà le Fils quand le monde fut créé (Hébr. 1:2), et le Père aimait le Fils même avant que le monde fut fait (Jean 17:24).

9. 1.9 **Pourquoi est-il si grave de nier que le Seigneur Jésus est le Fils Éternel ?**

C'est que, si cette vérité est abandonnée, tout est perdu. Ce qui est spécial dans le christianisme c'est que Dieu est un Dieu d'amour. Mais comment connaissons-nous l'amour de Dieu ? Par le fait qu'Il a donné Son Fils, le seul fils qu'Il avait (voir Jean 3:16 et compare avec Gen. 22: 2 et Marc 12:6). Si quelqu'un nie que Christ était déjà le Fils de Dieu avant Sa naissance comme homme, cela impliquerait que Dieu ait simplement donné une personne, et non pas Son Fils unique. En plus, Dieu s'est révélé dans Son Fils. Le Fils a fait connaître le Père. S'Il n'était pas le Fils avant de venir sur terre, nous ne saurions même pas aujourd'hui qui est le Père.

10. 1.10 **Christ est Homme et Dieu en même temps : quelqu'un peut-il le comprendre ?**

Non. Personne. Dieu est beaucoup trop grand pour être compris par l'intelligence humaine. Mais nous pouvons Le croire. « La Parole était Dieu » (Jean 1:1 ; le Seigneur Jésus est appelé « la Parole » en Jean 1) et « la parole devint chair » (c'est à dire « est devenu homme », Jean 1:14). Voir aussi Matt. 11:27 : « ... personne ne connaît le Fils, si ce n'est le Père... »

11. 1.11 **Pourquoi est-ce si important que Christ soit à la fois Dieu et homme ?**

C'est d'abord très important parce qu'autrement, Christ n'aurait pas pu accomplir l'œuvre de la rédemption. Il devait devenir homme pour être capable de mourir. Et Il devait être Dieu pour accomplir l'œuvre rédemptrice avec la puissance divine : « ayant fait par Lui-même la purification des péchés » (Hébr. 1:3) — voir aussi Col. 1:19.

Enfin, Il devait être Dieu aussi bien qu'homme pour pouvoir être le médiateur entre Dieu et l'homme (1 Tim.2:5). Un médiateur est quelqu'un « qui peut placer sa main sur les épaules des deux parties entre lesquelles il est médiateur » (c'est une expression imagée ; voir Job 9:33).

Notons bien que chaque question concernant la doctrine de Christ est importante. Si un prédicateur n'apporte pas 'la doctrine du Christ', il doit être refusé (2 Jean 9-11).

12. 1.12 Quand Christ est-Il devenu Homme ?

Il est né à Bethlehem il y a environ 2000 ans (voir Michée 5:1 et Luc 2:4-7). C'est le moment que Dieu appelle 'l'accomplissement du temps' (Gal. 4:4). L'homme avait été testé de toutes les manières possibles — et avait failli (péché) complètement. C'est ce moment-là que Dieu a choisi pour envoyer Son Fils et pour parler par Lui ('dans' Sa personne) (Héb. 1:1.2).

13. 1.13 Quand Il est devenu homme, Christ a-t-Il cessé d'être Dieu ?

Non. Il a toujours été, Il est, et Il sera toujours Dieu. Cela est une vérité absolue. Dieu est éternel et ne peut pas cesser d'être Dieu (Col. 1:19 et 2:9).

14. 1.14 Christ cessera-t-Il un jour d'être un homme ?

Non. Il est ressuscité (1 Cor. 15) et est monté au ciel, où Il est maintenant comme Homme glorifié. Cela est important parce qu'Il est maintenant notre Souverain Sacrificateur (ou : « grand prêtre »), c'est-à-dire qu'Il n'est pas quelqu'un incapable de sympathiser avec nous, mais Il est quelqu'un qui est et qui a été Lui-même un homme, qui sait par conséquent ce que cela veut dire d'être mis à l'épreuve et d'être tenté sur cette terre (sauf qu'Il n'avait pas et n'a pas une nature pécheresse). Quand Christ apparaîtra en puissance, Il sera encore le 'Fils de l'homme' (Matt.26:64).

15. 1.15 Christ avait-Il une âme humaine, un esprit humain, et un corps humain ?

Oui. Il était un vrai homme, et l'homme est composé de corps, âme et esprit (1 Thess. 5:23).

Quant au corps du Seigneur, l'Écriture dit « tu m'a formé un corps » (Héb.10:5), et en Lui habite toute la plénitude de Dieu corporellement (Col. 2:9).

Quant à Son esprit, il est dit « Il frémit en son esprit, et se troubla » (Jean 11:33). Ce n'est certes pas le Saint Esprit, mais l'esprit humain du Seigneur.

Quant à Son âme, elle est mentionnée en Jean 12:27 : « Maintenant, mon âme est troublée ».

Combien il est merveilleux de voir que l'humanité du Seigneur est constatée dans des termes si clairs.

16. 1.16 Christ était-Il homme exactement comme nous ?

Oui — sauf le péché. Chaque descendant d'Adam (et cela inclut chaque homme, femme et enfant vivant aujourd'hui) a une nature pécheresse (Romains 5). Mais le Seigneur Jésus n'avait pas de nature pécheresse. Il « a été tenté en toutes choses comme nous à part le péché » (Héb. 4:15). Remarquons que :

Christ n'a pas commis d'acte de péché: « ...qui n'a pas commis de péché » (1 Pierre 2:22)

Christ ne connaissait pas le péché en Lui-même (« qui n'a pas connu le péché », 2 Cor. 5:21), et

Il n'y avait pas de péché (c'est à dire pas de nature pécheresse) en Christ, et à cause de cela Il ne pouvait pas pécher (1 Jean 3:5.9).

17. 1.17 Si Christ ne pouvait pas pécher, comment pouvait-Il être tenté ?

C'est vrai qu'Il a été tenté. Il est dit dans les Évangiles que Christ a été tenté par le diable (Satan ; Marc 1:13). Cela veut dire que Satan Lui a présenté des tentations, mais il n'y avait rien chez Lui qui répondît à ces tentations [sur ce point, toutes les autres personnes sont différentes : nous sommes tous enclins à répondre aux tentations présentées par Satan, qui sont la convoitise des yeux, la convoitise de la chair et l'orgueil de la vie (1 Jean 2:16), parce que nous avons la chair, la nature pécheresse en nous ; mais il n'en était pas ainsi de Christ]. Christ devait être tenté, mais ce n'était pas pour voir s'Il pécherait, mais pour démontrer qu'Il ne pécherait pas.

18. 1.18 Joseph était-il le père naturel de Christ ?

Non, il ne l'était pas. Christ n'avait pas de père humain. Gabriel dit à Marie: « L'Esprit Saint viendra sur toi, et la puissance du Très-Haut te couvrira de son ombre: c'est pourquoi aussi la sainte chose qui naîtra sera appelée Fils de Dieu » (Luc 1:35). Il est intéressant de noter que l'homme qui a écrit cet évangile était un médecin (Col. 4:14).

Le récit de Matthieu confirme cela. Quand Joseph découvrit que Marie était enceinte, il pensa la répudier en secret. Mais l'ange apparut à Joseph, et lui dit de ne pas le faire, et de ne pas craindre, parce que « ce qui a été conçu en elle est de l'Esprit Saint ». Peut-on l'exprimer plus clairement ?

Tout doute éventuel est levé quand nous lisons que Joseph « ne la connut point jusqu'à ce qu'elle eut enfanté son fils premier-né ; et il appela son nom JÉSUS » (Matt. 1:25 ; voir aussi 1:18).

19. 1.19 Marie était-elle la mère naturelle de Christ ?

Oui, elle l'était. Et même la première prédiction concernant le Seigneur l'appelle 'la semence de la femme' (Gen. 3:15). Paul constate qu'un des privilèges du peuple Israël était d'être ceux 'desquels, selon la chair, est issue le Christ' (Rom.9:5). En plus, nous lisons en Jean 7:42: « L'Écriture n'a-t-elle pas dit que le Christ vient de la semence de David ? » Une autre confirmation très claire se trouve dans Romains 1:3, qui dit que Christ était « de la semence de David, selon la chair ». Voir aussi 2 Tim. 2:8.

20. 1.20 Marie, à cause de cela, a-t-elle une place spéciale ? Si oui, laquelle ?

Oui, elle a une place spéciale. Gabriel lui dit : « tu es bénie entre les femmes » (Luc 1:28), et un peu plus tard Élisabeth, remplie de l'Esprit Saint, lui répète les mêmes paroles (Luc 1:42). C'était un grand privilège d'être la mère naturelle de Christ (en tant qu'homme). Pourtant, les mages de l'orient vinrent à Jérusalem (Matt. 2) parce qu'ils avaient « vu son étoile [non pas celle de sa mère] dans l'orient », et ils « venaient l'adorer » [Lui, et non pas sa mère] (Matt. 2:2). Ils furent guidés par l'étoile qui « allait devant eux, jusqu'à ce qu'elle vint et se tint au-dessus du lieu où était le petit enfant [et non pas: 'sa mère'] » (Matt. 2:9). Il est remarquable qu'il soit ensuite ajouté : « ils virent le petit enfant avec Marie sa mère » [non pas 'la mère avec son enfant'], et « ils lui rendirent hommage » [à l'enfant, et non pas à la mère] (Matt. 2:11).

Ceux qui ont une estimation très haute de Marie font bien de respecter son conseil : « Faites tout ce qu'il vous dira » (Jean 2:5). Les paroles du Seigneur à Jean « Voici, ta mère » (Jean 19:27) et le fait qu'à partir de cette heure, Jean la prit pour être avec lui, montre que Marie n'avait pas de pouvoirs surnaturels, mais qu'elle devait dépendre de quelqu'un pour prendre soin d'elle.

Quand une femme dit à Jésus que Sa mère était « bienheureuse » (Luc 11:27 : « Bienheureux le ventre qui t'a porté... »), le Seigneur Jésus lui répondit : « mais plutôt bienheureux sont ceux qui écoutent la Parole de Dieu et qui la gardent ».

Enfin, dans Actes 1:14 Marie est mentionnée comme l'une des femmes qui était continuellement en prière avec les disciples. Aucun rôle spécial ne lui est attribué.

En bref : Marie a eu une place très spéciale — mais c'était une place de privilège, et non pas d'autorité ou de pouvoir. Adresser des prières à Marie, c'est simplement de l'idolâtrie. L'adoration n'appartient qu'à Dieu.

2 Le Seigneur Jésus : Ses souffrances (chapitre 2)

21. 2.1 Jésus est-il mort comme martyr ?

Oui — mais Sa mort signifie beaucoup plus que cela. Le mot 'martyr' signifie 'témoin' et il est employé normalement pour un témoin fidèle qui meurt pour son témoignage. Tout cela est vrai quant à Christ. Il a été 'le témoin fidèle et véritable' (Apoc. 3:14) et Il a été 'obéissant jusqu'à la mort, et à la mort de la croix' (Phil. 2:8). Mais les questions suivantes et leurs réponses montrent avant tout, en se basant sur la Bible, que la mort de Christ a aussi une importance fondamentale pour d'autres, et qu'elle était beaucoup plus que la mort d'un martyr.

22. 2.2 Christ a-t-il été mis à mort ou a-t-il laissé Sa vie ?

Les deux. Ce sont deux aspects différents de Sa mort. Les hommes ont fait tout le nécessaire pour Le mettre à mort ; ils L'ont crucifié et, en ce sens, ils sont devenu Ses meurtriers (Actes 2:23). C'est le côté de la responsabilité humaine.

Mais pourtant, Christ a donné Sa vie volontairement (Jean 10:11, 15, 17, 18). Nous lisons aussi que « Quand donc Jésus eut pris le vinaigre, il dit : C'est accompli. Et ayant baissé la tête, il remit son esprit » (Jean 19:30). C'est le côté de Sa puissance divine et de Son amour.

23. 2.3 Pourquoi Jésus est-il mort ?

Ce sujet est tellement merveilleux qu'il est presque impossible de donner une réponse brève. Christ est mort pour donner la preuve de Son obéissance absolue à Dieu, pour glorifier Dieu à l'égard du péché, pour glorifier le Père en nous faisant connaître Son amour, pour permettre à Dieu de justifier les hommes iniques, et pour apporter le salut et le bonheur aux hommes, — lesquels s'étaient éloignés de Dieu.

24. 2.4 Jésus a-t-il porté mes péchés ?

Cela dépend. Si vous croyez en Lui, si vous êtes venu à Lui avec vos péchés, et si, vous étant repenti, vous L'avez accepté comme votre Sauveur, la réponse est 'oui'. Jésus a porté 'nos' péchés, c'est à dire les péchés des croyants (1 Pierre 2:24). La Bible ne dit jamais qu'Il a porté les péchés 'de tous', mais qu'Il a porté les péchés 'de plusieurs' (ou 'beaucoup' ; És. 53:12).

25. 2.5 La mort de Christ est-elle suffisante pour que tous puissent être pardonnés ?

Oui. La mort de Christ est suffisante pour que tous puissent venir à Lui. Mais ce sont seulement ceux qui viennent à Lui qui en auront le bénéfice (voir Q suivante 2.6). L'offre est là, elle s'adresse à chacun :

« ...notre Dieu sauveur qui veut que tous les hommes soient sauvés... » (1 Tim. 2:3)

« Si quelqu'un a soif qu'il vienne à moi et qu'il boive » (Jean 7:37)

« Et que celui qui a soif vienne ; que celui qui veut prenne gratuitement de l'eau de la vie » (Apoc. 22:17).

26. 2.6 Tous seront-ils pardonnés ?

Chacun pourrait être pardonné (voir Q précédente 2.5), mais tous ne seront pas pardonnés. Nous lisons :

que quiconque croit en lui, ne périra pas, mais il aura la vie éternelle (Jean 3:16)

qui croit au Fils a la vie éternelle ; mais qui désobéit au Fils ne verra pas la vie, mais la colère de Dieu demeure sur lui (Jean 3:36).

27. 2.7 Qu'est-ce que la « propitiation » ?

Le mot « propitiation » (on dit aussi « expiation ») figure dans 1 Jean 2:2 : « Et Il est la propitiation pour nos péchés, et non pas seulement pour les nôtres, mais aussi pour le monde entier ». Dans quel sens est-ce « pour le monde entier » ? Et bien, Son sacrifice est tellement grand, et il a une telle valeur aux yeux de Dieu que, sur cette base, Il peut offrir le salut à tous — même si tous n'acceptent pas cette offre (voir Q 2.5 et Q 2.6).

Rappelons que Dieu est saint et juste. À cause de cela, tout pécheur mériterait d'être jugé et condamné par Lui ; sans l'œuvre de Christ à la croix, cette condamnation aurait été inévitable. Mais, grâce à Dieu ! Christ est mort, et est devenu la propitiation, et maintenant Dieu est libre d'offrir le salut gratuit. En ce sens, Il s'est donné « pour tous » (1 Tim. 2:6).

Une expression voisine figure en Romains 3:25 qui déclare que Dieu a présenté Christ comme 'propitiation' ou 'propitiatoire' par la foi en Son sang. Ce terme fait allusion à une image de l'Ancien Testament (Lév. 16: 14), où il était fait aspersion une fois par an par du sang sur le couvercle de l'arche, c'est-à-dire sur le propitiatoire (*). Le sang aspergé sur le couvercle de l'arche (c'est à dire sur le propitiatoire) dans le sanctuaire illustre le fait que Dieu a été pleinement satisfait par la mort de Christ ; et que l'accès à Dieu nous est donc librement ouvert (car le propitiatoire était le lieu où Dieu pouvait parler à l'homme).

(*) L'expression « faire propitiation » signifie « couvrir ». Voir Q 5.11

En bref, la propitiation permet à Dieu d'offrir un salut gratuit à tous les hommes. Ce salut sera effectif pour ceux qui l'acceptent par la foi.

28. 2.8 Qu'est-ce que la « substitution » ?

Un substitut est quelqu'un qui prend votre place. Sur la croix, Christ a pris la place de ceux qui croient en Lui. Le juste a souffert pour les injustes (1 Pierre 3:18). Il a porté 'nos' péchés, et « par ses meurtrissures nous sommes guéris » (És.53:12 et 1 Pierre 2:24). Les paroles bien connues du prophète Ésaïe décrivent si bien ce que signifie la « substitution » : « Il a été blessé pour nos transgressions, il a été meurtri pour nos iniquités ; le châtiment de notre paix a été sur lui, et par ses meurtrissures nous sommes guéris... et l'Éternel a fait tomber sur lui l'iniquité de nous tous » (53:4-6). En ce sens, le Seigneur a donné « sa vie en rançons pour plusieurs [ou : beaucoup] » (Matt. 20:28 ; Marc 10:45).

La substitution ne concerne que ceux qui croient.

29. 2.9 Propitiation et substitution : Ce qu'on apprend du 'Grand jour des Propitiations' (Lév. 16)

L'une des cérémonies prescrites en Israël s'appelait le 'Grand Jour des propitiations' (Lév. 16). Les sacrifices offerts en ce jour donnent une illustration de ce que l'œuvre de Christ comprend les deux choses, la propitiation (voir Q 2.7) et la substitution (voir Q 2.8).

Une fois par an, le peuple d'Israël devait célébrer ce Grand jour des propitiations. L'offrande de deux boucs était un point central de cette journée. L'un était 'pour l'Éternel' ('propitiation') et l'autre pour le peuple ('substitution'). Le sang du premier bouc était aspergé sur le couvercle de l'arche ('propitiatoire'). Quant au second bouc, le Souverain Sacrificateur confessait tous les péchés du peuple sur sa tête, puis ce bouc était envoyé au désert (voir Lev. 16).

Christ a accompli les deux : Dieu est satisfait et glorifié par Son œuvre (propitiation), et 'nos' péchés ont été portés par Lui (substitution).

30. 2.10 La 'propitiation' implique-t-elle un jugement de la part de Dieu ?

Oui, absolument. Certains ont enseigné que 'propitiation' veut simplement dire que Christ 'est entré dans l'état du mal' ou qu'il 's'est identifié avec la condition mauvaise de l'homme'. Dire ceci, c'est ignorer le fait que le 'châtiment' pour notre paix a été sur Lui. (És. 53:5), et que 'l'épée de Dieu' était contre le 'compagnon de l'Éternel', c'est à dire Christ (Zach. 13:7). Christ a porté nos péchés, cela veut dire qu'il a porté le châtiment mérité par nous à cause de nos péchés.

31. 2.11 L'œuvre de Christ comprend-elle la délivrance des souffrances physiques ?

Non, en tout cas pas tant que nous sommes sur la terre. Certains ont tiré une fausse conclusion du verset 5 de És. 53: « par ses meurtrissures nous sommes guéris ». Ce verset parle de 'nos iniquités' et de 'notre paix', de sorte que le contexte montre clairement que la 'guérison' a à faire avec le problème du péché, cette maladie terrible, et non pas avec des souffrances physiques.

Pareillement, le verset 4 du même chapitre a été mal compris: « Certainement, lui, a porté nos langueurs, et s'est chargé de nos douleurs ». Ce verset ne parle pas de l'œuvre du Seigneur sur la croix, mais des guérisons accomplies par le Seigneur — comme le montre la citation de ce verset dans Matt. 8:17.

Pour le moment, nous attendons encore « la délivrance de notre corps » (Rom. 8:23).

32. 2.12 Qu'est-ce que la « rédemption » ?

La rédemption (on peut dire aussi : « rachat ») est en rapport avec un prix qui doit être payé. Selon la loi de Moïse, un héritage pouvait être 'racheté' (Lév. 25:25). Si, par exemple, quelqu'un s'était appauvri pour une raison quelconque, et avait perdu ses possessions (ou : héritage), alors la personne la plus proche de sa famille pouvait le racheter lui (s'il était devenu esclave) et/ou ses possessions. Un exemple en est donné dans le livre de Ruth où Naomi avait tout perdu, et où Boaz devient le rédempteur (ou : racheteur).

Christ a racheté ceux qui Lui appartiennent (et eux seulement). Plus précisément, le prix qu'il a payé a été Son propre sang (1 Pierre 1:18), c'est-à-dire sa vie.

33. 2.13 Que signifie 'l'achat' ?

Bien sûr, l'achat implique aussi le paiement d'un prix, mais il y a une différence entre l'achat et la rédemption.

L'achat concerne le monde entier, non pas seulement aux croyants. Le verset suivant montre cela : « Or il y a eu aussi de faux prophètes parmi le peuple, comme aussi il y aura parmi vous de faux docteurs qui introduiront furtivement des sectes de perdition, reniant aussi le maître qui les a achetés, faisant venir sur eux-mêmes une prompte destruction » (2 Pierre 2:1). Ces faux docteurs avaient été 'achetés', mais il est clair qu'ils n'avaient pas été 'rachetés' (ils ne croyaient pas au Seigneur) parce qu'ils reniaient le Seigneur, et faisaient venir la 'destruction' sur eux-mêmes.

Une illustration intéressante se trouve dans la parabole du trésor dans le champ. Le champ entier a été acheté à cause du trésor (et le champ signifie le monde, Matt. 13:37, 44). La mort de Christ Lui donne le droit, le titre, sur le monde entier — tout a été acheté. (Ce droit est un droit supplémentaire par rapport au droit qu'il possède déjà sur le monde en tant que Créateur).

Il ne faut pas confondre le verbe 'racheter' qui fait référence à la rédemption, et le verbe 'acheter' qui fait référence à l'achat.

34. 2.14 Quand le Seigneur a-t-il porté les péchés de ceux qui croient en Lui ?

Pour être clair : ce n'est pas pendant sa vie, ni dans le tombeau, ni même pendant les trois premières heures sur la croix. Christ a porté nos péchés pendant les trois heures de ténèbres « depuis la sixième heure... jusqu'à la neuvième heure » (Matt. 27:45). Pendant cette période, il y a eu les ténèbres — et le silence. Nous n'entendons aucune parole du Seigneur jusqu'à la neuvième heure. Finalement personne ne peut sonder ce qui s'est passé pendant ces heures, mais le cri du Seigneur à la fin de ces heures soulève le voile dans une certaine mesure : « Mon Dieu, mon Dieu, Pourquoi m'as-tu abandonné ? » (Matt. 27:46).

Christ est le seul juste qui ait été abandonné par Dieu, et seulement pendant ces trois heures, durant lesquelles la propitiation a été faite. Avant ces trois heures, Il a toujours joui d'une communion parfaite et ininterrompue avec Dieu, et après aussi : Il s'adresse au Père, et remet Son esprit entre Ses mains (Luc 23:34, 36). 1 Pierre 2:24 montre bien que c'est 'sur la croix' que Christ a porté nos péchés.

35. 2.15 Pourquoi le Seigneur Jésus a-t-il été abandonné par Dieu ?

Cela allait en effet à l'encontre de toute expérience, et de tout ce qu'on pouvait attendre (Ps. 37:25). Le cri du Seigneur « pourquoi m'as-tu abandonné ? » se trouve dans le Psaume 22:1, et ce psaume poursuit en expliquant que, normalement, ceux qui se confient en l'Éternel sont 'délivrés' et ne sont 'pas confus' (Ps. 22:4-5). Alors, comment est-il possible que le plus fidèle de tous ait été abandonné de Dieu ?

La première réponse est « mais toi, tu es saint » (Ps. 22:3). Quand Christ portait nos péchés, le Dieu saint devait s'éloigner de Lui, devait même Le juger, Le 'meurtrir' (És. 53:10).

La deuxième réponse se trouve dans le Nouveau Testament: Christ « a été fait péché pour nous, afin que nous devinssions justice de Dieu en lui » (2 Cor. 5:21).

Ainsi, c'est à cause de nos péchés que Christ a été abandonné de Dieu (Lui-même était sans péché, voir Q 1.16). N'est-Il pas digne de notre adoration éternelle pour cela ?

36. 2.16 Le Seigneur a-t-il été abandonné de Son Père ?

L'Écriture ne le dit pas. Quand elle parle de l'abandon du Seigneur, c'est toujours en rapport avec 'Dieu' : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? » (Matt. 27:46 ; Marc 15:34 ; Ps. 22 :1). D'un autre côté, en parlant du Seigneur comme Fils du Père, l'Écriture constate qu'il était (et est (*)) toujours dans le sein de son Père (Jean 1:18). Sans chercher à comprendre des choses qui nous sont cachées et nous dépassent, il est bon de voir cette distinction faite par la Parole de Dieu.

(*) En fait, dans le texte original le verbe 'être' ici est un participe présent ('étant...') ce qui indique qu'il n'est pas question de temps, mais qu'il s'agit de quelque chose qui toujours été le cas [« son fils unique qui est dans le sein du Père »]

Une illustration simple peut aider à faire comprendre : s'il y a un juge dont le fils est accusé et coupable, et maintenant le fils doit paraître devant le juge (son père), que se passera-t-il ? Le juge (en tant que juge) devra déclarer son fils coupable — mais (en tant que père) son cœur sera toujours avec son fils.

37 2.17 *Était-il encore abandonné de Dieu quand Il mourut ?*

Non, car Il a dit 'c'est accompli' (Jean 19:30), et Il a remis Son esprit entre les mains du Père (Luc 23:46). Voir aussi Q 2.14.

38 2.18 *Comment savoir si Dieu a accepté le prix que Christ a payé ?*

Il y en a une preuve claire et visible pour nous. Dieu a pris Christ — Lui que l'homme avait cloué sur la croix — et L'a ressuscité. Il L'a pris de l'endroit le plus bas, et Lui a donné la position la plus élevée, la place d'honneur à la droite de Dieu (voir Éph. 1:19-23 et Actes 2:24, 32 ; 3:15 etc.). Il n'y a donc aucun doute que Dieu a accepté le prix — Christ a été ressuscité pour notre justification (Rom. 4:25).

39 2.19 *Peut-on être sauvé au moyen de la vie juste du Seigneur ?*

Non. La mort de Christ était nécessaire. Sinon, le 'grain de blé' serait demeuré seul (Jean 12:24). « Sans effusion de sang il n'y a pas de rémission de péchés » (Héb. 9:22). Si nous avions pu être sauvés par la vie juste de Christ (qui a gardé la loi), alors pourquoi Christ serait-Il mort ? « Car si la justice est par la loi, Christ est donc mort pour rien » (Gal. 2:21).

Dans ce contexte, notons Rom. 5:10 : « Car si, étant ennemis, Nous avons été réconciliés avec Dieu par la mort de son Fils, beaucoup plutôt, ayant été réconciliés, serons-nous sauvés par sa vie ». Ce verset dit bien que nous serons sauvés par Sa vie, mais

- il s'agit des personnes déjà réconciliées ;
- il s'agit d'un salut qui concerne les difficultés de notre chemin et non pas du salut éternel ;
- il s'agit de la vie du Seigneur après sa mort, dans la résurrection, au ciel, et non pas de Sa vie sur la terre avant Sa mort.

40 2.20 *Pourquoi est-ce une erreur grave d'enseigner que le croyant peut perdre son salut ?*

Certains enseignent qu'un croyant est sauvé, mais que, s'il n'est pas fidèle dans sa vie, il peut perdre son salut. Or ceci revient à dire qu'on a besoin de deux choses pour être sauvé : d'abord l'œuvre de Christ (Sa mort), et puis la vie 'sainte' ou 'fidèle' du croyant. Autrement dit, cela veut dire que l'œuvre de Christ sur la croix, n'est pas suffisante à elle seule. C'est une insulte contre la valeur de l'œuvre de Christ à la croix !

En outre, si notre salut dépendait de notre propre fidélité, nous n'aurions jamais la 'paix' avec Dieu, et nous ne serions jamais sûrs de ne plus avoir de condamnation contre nous — alors que la Parole de Dieu nous donne la certitude sur ces deux points (Rom. 5:1 et 8:1).

41 2.21 *Qu'est-ce que la « réconciliation » ?*

Réconcilier, c'est « mettre d'accord avec », ou « amener en harmonie avec ». Des ennemis ont besoin de réconciliation. Dieu n'avait pas besoin d'être réconcilié avec l'homme, mais l'homme doit être réconcilié avec Dieu (2 Cor. 5:20). La réconciliation n'est pas la même chose que la propitiation (voir Q 2.7), mais elle ne peut pas avoir lieu avant que la propitiation ait été faite.

42 2.22 *La Bible ne dit-elle pas que toutes choses seront réconciliées ? Si oui, tous les hommes ne seront-ils pas sauvés à la fin ?*

Toutes choses seront réconciliées avec Dieu, mais non pas tous les hommes. Le verset auquel cette question fait allusion dit: « Car, en lui, toute la plénitude [de Dieu] s'est plu à habiter, et, par lui à réconcilier toutes choses avec elle-même, ayant fait la paix par le sang de sa croix, par lui, soit les choses qui sont sur la terre, soit les choses qui sont dans les cieux » (Col. 1:19,20). Ce verset parle des « choses » et non pas de personnes. L'univers entier a été souillé par le péché de l'homme (Rom. 8:20). C'est pourquoi toutes choses ont besoin d'être ramenées à l'harmonie avec Dieu, sur la seule base de l'œuvre du Seigneur Jésus à la croix : « ayant fait la paix par le sang de sa croix », est-il dit.

43 2.23 *Qu'est-ce que l'« universalisme » ?*

C'est une fausse doctrine qui déclare que tous les hommes (et les femmes) seront sauvés à la fin. La Bible ne dit jamais cela, bien que certains versets bibliques aient été interprétés à tort dans ce sens (voir aussi Q 2.22). En plus, l'idée de l'universalisme contredit directement des passages de l'Écriture comme par exemple Jean 3:36: « Qui croit au Fils a la vie éternelle ; mais qui désobéit au Fils ne verra pas la vie, mais la colère de Dieu demeure sur lui ». Si la colère de Dieu 'demeure' sur de telles personnes, comment peuvent-ils être sauvés 'à la fin' ? Il dit 'quiconque croit' à la vie éternelle, et non pas simplement 'tous' ou 'quiconque' (Jean 3:16).

3 *Le Seigneur Jésus Christ : Ses fonctions (chapitre 3)*

Nous avons vu quelques aspects de la gloire de la Personne de Christ (chapitre 1) et quelques aspects de la gloire de Son œuvre à la croix (chapitre 2). À toutes ces gloires s'ajoutent les gloires officielles de Christ en rapport avec Ses fonctions et Ses activités aujourd'hui et dans l'avenir.

44 3.1 *Que fait le Seigneur en tant que souverain sacrificateur ?*

Le Seigneur Jésus est le souverain sacrificateur et, comme tel, intercède pour nous (Rom. 8:34 et Héb. 7:25, 26). Notre souverain sacrificateur est parfaitement capable d'aider ceux qui sont tentés (Héb. 2:18) parce qu'Il est devenu Homme et Il est ainsi devenu « semblable à ses frères ». Il est parfaitement capable de sympathiser avec nous dans nos difficultés et nos problèmes parce que « Il a été tenté en toutes choses comme nous, à part le péché » (Héb. 4:15). Il connaît parfaitement nos infirmités (la faim, la soif, la fatigue). Dans l'Ancien Testament, il y a deux figures importantes du souverain sacrificateur : Aaron et Melchisédec. La tâche d'Aaron était d'entrer dans le lieu saint (« intercéder ») en faveur du peuple, pour faire propitiation pour eux dans le lieu très saint, une fois par an (Lév.16). Quant à Melchisédec, il fortifia Abraham avec du pain et du vin après la bataille (Gen. 14:18). Il bénissait Abraham et il bénissait le 'Dieu Très-haut' (Gen. 14: 19, 20).

Aujourd'hui, le Seigneur Jésus est le souverain sacrificateur selon l'ordre de Melchisédec (Héb. 5:10), mais les tâches qu'Il accomplit correspondent à la sacrificature d'Aaron : Il a fait propitiation pour nous à la croix, et Il intercède pour nous. Dans l'avenir, après la grande tribulation, Il fortifiera le résidu juif après leurs batailles, comme le fit Melchisédec en son temps), et il introduira Son règne millénaire de bénédiction pour Son peuple Israël. Dans ce temps-là, Dieu sera béni comme le 'Dieu Très-haut'.

45 3.2 **Que fait le Seigneur en tant qu'Avocat ?**

Comme avocat, le Seigneur Jésus est disponible pour nous quand nous avons péché. Un croyant n'est pas dans la nécessité de pécher, et ne devrait pas pécher, mais il est possible qu'il le fasse : « Mes enfants, je vous écris ces choses afin que vous ne péchiez pas ; et si quelqu'un a péché, nous avons un avocat auprès du père, Jésus Christ le juste » (1 Jean 2:1).

Il est qualifié d'une manière parfaite et unique pour prendre en main notre cause, car Il est 'le juste'. Dieu soit béni, Il ne s'active pas pour nous seulement quand nous avons confessé notre péché, mais dès l'instant où nous avons péché. C'est Lui qui prend l'initiative.

46 3.3 **Christ règnera-t-Il comme Roi sur la terre ?**

Oui. L'Ancien Testament est plein de prophéties qui le confirment. Pour n'en citer que quelques-unes :

- « Et moi, j'ai oint mon roi sur Sion, la montagne de ma sainteté » (Ps. 2:6).
- « Et l'Éternel sera roi sur toute la terre : en ce jour-là, il y aura un Éternel, et son nom sera un » (Zach. 14:9).

Ces passages de l'Écriture ne laissent aucun doute sur le fait que cela aura lieu littéralement sur la terre.

47 3.4 **Pourquoi est-ce important ?**

Outre le fait que c'est Dieu qui l'a dit, cela est important parce que Christ a été rejeté quand Il est venu sur la terre en grâce. C'est justement dans le lieu où il fut rejeté qu'Il règnera et sera reconnu universellement.

Christ s'est abaissé Lui-même, et Dieu veut assurer Son exaltation (Phil. 2:5-11 ; És. 52:13-15).

47 3.5 **Quand cela aura-t-il lieu, et pour combien de temps ?**

Le temps de l'Église prendra fin au moment de l'enlèvement des croyants. Puis une période de sept ans de tribulations suivra. À la fin de cette période, Christ apparaîtra en puissance, et établira Son royaume, lequel durera 1000 ans : « Et ils vécurent et régnèrent avec le Christ mille ans » (Apoc. 20:4). C'est pourquoi ce royaume futur est souvent appelé le 'millénium' (mille ans).

48 3.6 **Comment sera le Millenium ?**

Christ règnera en paix, en justice (És. 11:3, 5) et en sainteté (Zach. 14:20, 21). La terre sera purifiée au point qu'Ésaïe en parle comme étant une 'nouvelle terre' (És. 65:17 ; 66:22). L'harmonie sera rétablie dans la création : « Et le loup habitera avec l'agneau... » (És. 11:6-8 ; Rom. 8:19-22). Et « la terre sera pleine de la connaissance de l'Éternel, comme les eaux couvrent le fond de la mer » (És. 11:9). Voir aussi És. 35.

Ce sera un temps de joie (És. 65:18, 19). Satan sera lié et enfermé dans l'abîme (Apoc. 20:1, 2). Si quelqu'un pèche (cela sera encore possible, car s'il est vrai que Satan sera lié, cependant les gens auront encore la chair ou nature pécheresse, et ils pourront pécher volontairement), il sera jugé immédiatement (Ps. 101:8 ; És. 65:20).

Israël sera le centre du royaume de Christ, et le canal de bénédiction pour les nations (És. 65:18-20 ; Zach 14:16, 17).

L'église, pendant cette période, sera la cité céleste, la 'Sainte Jérusalem' (Apoc. 21:9 à 22:5).

49 3.7 **Est-il correct pour les chrétiens d'appeler Christ leur Roi ?**

Non, ni maintenant ni dans l'avenir. Il est leur Seigneur, et Il sera Roi, mais non pas leur Roi.

Les membres d'une famille royale ne s'adressent pas au roi en disant 'Majesté'. Ils sont beaucoup plus proches du roi que tout autre individu (sujet) dans le royaume.

Pareillement, les chrétiens font partie de l'épouse, l'Église, et par conséquent ils connaissent Christ comme l'Époux (et comme la Tête de l'Église - Q 3.10 - , et comme leur Seigneur Q 3.8).

50 3.8 **Que signifie l'expression 'la Seigneurie de Christ' ?**

Les croyants reconnaissent avec joie que Christ est Seigneur. Les récits des évangiles montrent que les disciples, s'adressant à Christ, l'appelaient 'Seigneur'. Après la mort et la résurrection de Christ, la déclaration a été faite que Dieu l'avait fait 'Seigneur et Christ' (Actes 2:36). Les chrétiens habituellement 'invoquent le nom de notre Seigneur Jésus Christ' (1 Cor. 1:2 et 2 Tim. 2:22). Le croyant est conscient d'avoir été « acheté à prix » (1 Cor. 6:19) et il reconnaît donc la Seigneurie de Christ. Il se voit comme « esclave de Christ » (Phil. 1:1).

51 3.9 **Christ est-il le Seigneur des croyants seulement, ou aussi par rapport aux incrédules ?**

Les droits de la Seigneurie de Christ s'étendent aussi sur les incrédules qui, cependant, essaient de les ignorer. Dans ce contexte un autre mot est utilisé dans le Nouveau Testament ('despote', voir 2 Pierre 2:1). Mais le jour viendra où 'toute langue' confessera que Jésus Christ est 'Seigneur' (Phil. 2:11). Cela aura lieu lors de son apparition en gloire (voir Q 11 à Q 14).

52 3.10 **Que signifie l'expression « Christ est le chef » ?**

Dans le français biblique, on utilise certaines fois le mot 'chef' et certaines fois le mot 'tête', mais dans l'original il n'y a qu'un mot pour les deux. Christ est le chef (ou tête) sous plusieurs aspects : Il est le chef...

- Personnellement : de chaque homme (1 Cor. 11)
- Universellement : sur toutes choses (Éph. 1:23)
- Corporellement : de l'église (Éph. 1:23, 5:23, Col 1:18)

La seigneurie de Christ est liée à son autorité sur le serviteur ou croyant individuellement. Le fait que Christ soit le Chef (Tête) est lié à notre responsabilité commune comme membres de Son corps (voir Q 7.8) de Lui obéir dans notre marche commune. La tête donne la direction et prend soin du corps.

Christ est le Chef (Tête) comme homme, comme Celui qui est mort, et est ressuscité et qui est maintenant glorifié, comme homme dans le ciel (Il ne pouvait pas devenir le Chef (la Tête) du corps avant que le corps soit formé). Sur le plan pratique les croyants doivent chercher à mettre leur marche (*) en accord avec le fait que Christ est le Chef (la Tête) (Col. 2:19 et Éph. 1:15).

(*) Les 'églises' et dénominations créées par l'homme sont en pleine contradiction avec la vérité qu'il n'y a qu'une Église et que cette Église est gouvernée par un seul chef — Christ Lui-même. Voir sommaire sur l'église.

Le retour du Seigneur Jésus Christ par Michael Hardt

Table des matières

- 1 Le Seigneur Jésus Christ : Son Retour
- 2 Qu'attendent les chrétiens ?
- 3 Des événements doivent-ils se dérouler avant l'enlèvement ?
- 4 Que signifie l'enlèvement pour Christ ?
- 5 Que signifie l'enlèvement pour ceux qui sont à Christ ?
- 6 Comment savons-nous qu'il y aura une 'période de tribulations' ?
- 7 Que voulons-nous dire par 'tribulation' ou 'grande tribulation' ?
- 8 Quels saints traverseront la tribulation ?
- 9 Les chrétiens rencontrent-ils des épreuves et des tribulations ?
- 10 Que signifie l'expression « le jour du Seigneur » ?
- 11 Quand aura lieu la 'grande tribulation' ?
- 12 Qu'arrivera-t-il au milieu de la période de tribulation ?
- 13 Qu'est-ce que 'l'apparition de Christ' ?
- 14 Que signifie l'apparition pour Israël et pour l'Europe de l'ouest ?
- 15 Que signifie l'apparition, pour Christ ?
- 16 Que signifie l'apparition pour les chrétiens ?

1 **Le Seigneur Jésus Christ : Son Retour**

Christ a accompli l'œuvre à la croix (FAQ principale chapitre 2). Remonté au ciel, Il reste actif pour nous maintenant dans Ses diverses fonctions (FAQ principale chapitre 3). Et dans l'avenir Il reviendra. Ce retour aura lieu en deux phases : l'enlèvement et l'apparition. Les questions et réponses ci-dessus cherchent à montrer quand ces deux événements auront lieu et quels sont leurs caractères respectifs.

2 **Qu'attendent les chrétiens ?**

Les chrétiens attendent la venue de Christ pour les prendre (ou les 'enlever') hors du monde. Cet événement est décrit en 1 Thessaloniciens 4:16-17 :

« Car le Seigneur lui-même, avec un cri de commandement... descendra du ciel ; ... puis nous, les vivants qui demeurons, nous serons ravis ensemble avec eux dans les nuées, à la rencontre du Seigneur, en l'air... ».

Ce passage nous apprend que (a) Christ viendra en personne, et que (b) cette rencontre aura lieu en l'air, et non pas sur la terre.

Cette vérité de l'enlèvement n'était pas encore révélée dans l'Ancien Testament : « Voici, je vous dis un mystère: Nous ne nous endormirons pas tous, mais nous serons tous changés... » (1 Cor. 15:51).

Certains chrétiens pensent qu'ils devraient attendre le royaume, ou même en préparer l'établissement. Cependant, Christ dit : « Oui, je viens bientôt », et la vraie espérance chrétienne est d'attendre cet événement. « Amen, viens Seigneur Jésus » (Apoc. 22:20). Voir aussi Jean 14:2-3 ; Matt. 24:45-50.

3 **Des événements doivent-ils se dérouler avant l'enlèvement ?**

Non, absolument rien. L'enlèvement peut se produire à n'importe quel moment. Dans le verset cité dans la question précédente, Paul dit « nous, les vivants... serons ravis ». Cela montre que, même les chrétiens du premier siècle attendaient — et nous devons attendre — la venue du Seigneur à chaque instant, et certainement pendant leur vie.

4 **Que signifie l'enlèvement pour Christ ?**

C'est l'événement que Christ attend actuellement. Il est l'Époux, et ce sera une joie pour Lui de prendre Son épouse pour être avec Lui. Il est bon de penser à cet aspect, comme Paul disait : « Or que le Seigneur incline vos cœurs à l'amour de Dieu et à la patience du Christ » (2 Thes. 3:5). Nous trouvons une image dans l'attente d'Isaac en rapport avec l'arrivée de Rebecca (Gen. 24:63).

Lorsque le Seigneur était encore sur la terre, Il pria, disant : « Père, je veux, quant à ceux que tu m'as donnés, que là où moi je suis, ils y soient aussi avec moi, afin qu'ils voient ma gloire » (Jean 17:24).

5 **Que signifie l'enlèvement pour ceux qui sont à Christ ?**

Ce sera la bénédiction, la fin de toute souffrance, de toutes larmes, et de tout chagrin. Mais par-dessus tout, cela signifie que nous serons avec Christ pour toujours : « et ainsi nous serons toujours avec le Seigneur » (1 Thess. 4:17). Cela est aussi souligné en Jean 14:3 : « Je reviendrai, et je vous prendrai auprès de moi ; afin que là où moi je suis, vous, vous soyez aussi ».

Ce sera l'accomplissement joyeux et béni de l'espérance et de l'attente de l'épouse. C'est ainsi que l'Écriture le décrit. Cela est-il vrai dans nos cœurs ?

6 **Comment savons-nous qu'il y aura une 'période de tribulations' ?**

La Bible nous le dit : Jérémie parle déjà d'un temps qui n'a point de semblable, un temps de détresse (30 :7). Daniel le confirme : « Et ce sera un temps de détresse tel, qu'il n'y en a pas eu depuis qu'il existe une nation jusqu'à ce temps-là » (Dan. 12:1), et le Seigneur en parle à nouveau : Matt. 24:21 et Marc 13:19.

7 **Que voulons-nous dire par 'tribulation' ou 'grande tribulation' ?**

C'est un temps de détresse exceptionnel après l'enlèvement des croyants de l'Église (voir Q 10). Elle atteindra :

D'un côté, toute la terre (Apoc. 3:10 ; Matt. 24:6-7) etc.

D'un autre côté, Israël : il y aura une tribulation pour Juda, venant de l'Assyrien (És. 28) comme discipline, et il y aura une tribulation spécifique pour le résidu des Juifs fidèles qui seront opprimés par l'antichrist (Matt. 24:15 et suiv.).

8 **Quels saints traverseront la tribulation ?**

Certains enseignent que les chrétiens, ceux qui composent l'Église (voir FAQ chapitre sur l'Église), traverseront la période de la grande tribulation. Mais est-ce ce que la Bible enseigne ? Pas du tout :

Jérémie 30:7 parle du 'trouble de Jacob' ; il s'agit donc de Juifs.

Daniel 12:1 parle du peuple de Daniel — encore une fois Israël.

Matt.24 parle des mêmes événements que Daniel et ajoute en plus, diverses preuves supplémentaires montrant ce sont les Juifs qui sont concernés : fuite dans les montagnes de Judée, fuite un jour autre qu'un jour de sabbat, etc.

Apoc. 3:10 s'adresse bien à l'Église (de Philadelphie), mais déclare que les fidèles seront gardés de l'heure de l'épreuve qui vient sur la terre habitée toute entière, — non pas qu'ils la traverseront.

Apoc. 7 montre que les anciens (dont l'Église fait partie) sont une classe distincte de ceux qui traversent la tribulation.

Tous les passages bibliques qui mentionnent la tribulation renforcent le même point : les saints qui traverseront la période de la tribulation ne font pas partie de l'Église, ce ne sont pas des chrétiens.

9 Les chrétiens rencontrent-ils des épreuves et des tribulations ?

Oui, bien sûr. Le Seigneur disait à Ses disciples : « Vous aurez de la tribulation dans le monde » (Jean 16:33). Dans un sens général, quiconque désire réellement suivre le Seigneur rencontrera des difficultés, et même de la 'tribulation' parce que le monde est hostile envers Christ. Quoi qu'il en soit, cela est bien différent de « la grande tribulation ».

Le passage de 2 Thess. 1:4 à 2:3 explique que les tribulations des Thessaloniciens étaient bien différentes de 'la grande tribulation' — qui est liée avec la venue du 'jour du Seigneur' (2:2) — voir Q 9).

10 Que signifie l'expression « le jour du Seigneur » ?

L'expression « le jour du Seigneur » (le « jour de l'Éternel » dans l'Ancien Testament) est utilisée pour décrire une période de temps (et non pas un jour de 24 heures). Cette période ne commencera qu'après l'enlèvement de l'Église (Q 1 à Q 4) et après les événements qui auront lieu au milieu de la période de la grande tribulation (2 Thess. 2:3, 4), voir Q 11).

Le jour du Seigneur est caractérisé par des jugements terribles (És. 13: 9 ; Joël 1:15 ; 2:1, 11, 31 ; Soph. 1:8, etc.) qui auront lieu avant l'apparition de Christ en gloire. Ce 'jour' comprend aussi la fin de cette terre (2 Pierre 3:10). Il englobe donc l'apparition du Seigneur en gloire (Q 12 à Q 15), et son règne millénaire.

Le chrétien ne traversera pas ces jugements (Q 7). Pour lui, le jour du Seigneur est lié avec la récompense et, par conséquence, la responsabilité (2 Cor. 1:14). Dans ce contexte, le jour du Seigneur est aussi appelé « le jour de Christ » (Phil. 1:10 ; 2:16).

11 Quand aura lieu la 'grande tribulation' ?

Pendant une période de sept ans — entre l'enlèvement de l'Église et le royaume. Dans la prophétie de Daniel concernant les 70 semaines (1 semaine prophétique = 7 années) en Daniel 9, il y a un intervalle indéfini entre la semaine 69 et la semaine 70 (Dan. 9:25-27). À la fin de la semaine 69, Christ est crucifié (le Messie est 'retranché'). Après cela, il y a le temps de l'Église — dans lequel nous vivons maintenant, — qui n'est pas mentionné par Daniel. Mais la semaine 70 reste encore 'non accomplie'.

Pendant les premières trois années et demi de cette période de tribulation, les jugements providentiels de Dieu tomberont sur la terre (famine, guerres, etc. — Apoc. 6 et suiv.). Les dernières trois années et demi seront bien pires, — un temps de détresse sans pareil : « Car alors il y aura une grande tribulation, telle qu'il n'y a point eu depuis le commencement du monde jusqu'à maintenant, et qu'il n'y en aura jamais » (Matt. 24:21) ; c'est LA 'grande tribulation'.

Cette deuxième moitié est désignée par les expressions « un temps, des temps et une moitié de temps » (= 3.5 années), 42 mois, et 1260 jours en Apoc. 11 à 13 etc. L'oppression viendra de l'antichrist juif, et du gouvernement de l'empire romain rétabli (Apoc. 13). En outre, les jugements de Dieu tomberont sur la terre (Apoc. 6 à 19).

12 Qu'arrivera-t-il au milieu de la période de tribulation ?

Quatre événements importants se produiront au milieu de la 'semaine', c'est-à-dire après les premières 3.5 années de la période de tribulation :

Satan sera précipité du ciel sur la terre (Apoc. 12:7-9)

Les sacrifices cesseront (Dan. 9:27)

L'antichrist s'assiéra dans le temple et réclamera qu'on l'adore (2 Thess. 2:4)

'L'abomination de la désolation' sera établie (Matt. 24:15).

13 Qu'est-ce que 'l'apparition de Christ' ?

Le Seigneur Jésus Christ reviendra sur cette terre en puissance, accompagné par des anges (2 Thes. 1:7) et par les saints (c'est à dire les croyants) qui auront été enlevés et emmenés au ciel (voir Q 1 et Q 2) — 2 Thess 1:10.

Cet événement avait été annoncé par les prophètes de l'Ancien Testament (Dan. 7:13, 14). Il reviendra sur la montagne des Oliviers (Zach. 14) d'où Il était monté au ciel (Actes 1:11, 12)

14 Que signifie l'apparition pour Israël et pour l'Europe de l'ouest ?

Israël ou, plus précisément une minorité en Israël (le 'résidu' — voir Rom. 9:27, És. 10:10-22), réalisera que Christ est Celui qu'en tant que nation, ils avaient crucifié autrefois, et ils se repentiront et L'accepteront (Zach. 12:10-14 ; Apoc. 1:7). L'autre partie du peuple sera jugée.

L'Europe de l'ouest est décrite dans la prophétie comme l'empire romain (Apoc. 13), comme une confédération de 'rois' qui délèguent une partie de leur pouvoir au chef de cet empire (Apoc. 17:13). Tragiquement, « ceux-ci combattront contre l'Agneau », mais « l'Agneau les vaincra » (Apoc. 17:14 ; cf. 19:19). Il détruira les armées de l'Europe de l'ouest par le souffle de Sa bouche (voir aussi 'l'épée qui sort de Sa bouche' ; Apoc. 19:20).

15 Que signifie l'apparition, pour Christ ?

Ce sera le moment de gloire et de manifestation. Il avait refusé que les hommes le fassent roi (Jean 6:15), présentait Lui-même à Jérusalem en humilité (Zach. 9:9 ; Matt. 21:7-10), et Il avait été rejeté peu après. Mais à Son apparition, Il sera reconnu universellement (Phil. 2:10, 11), 'glorifié' et 'admiré' (2.Thess. 1:10).

Celui qui porta la couronne d'épines (malédiction) portera à ce moment-là 'beaucoup de diadèmes' (Apoc. 19:12), et le nom suivant sera inscrit sur Lui : « ROIS DES ROIS, ET SEIGNEUR DES SEIGNEURS » (Apoc. 19:16).

16 Que signifie l'apparition pour les chrétiens ?

Bien que les chrétiens attendent l'enlèvement (Q1), ils aiment son apparition (2. Tim.4:8).

D'un côté, ce sera le jour de manifestation pour eux, quand les résultats de l'œuvre de Christ seront visibles (Phil. 1:6, 10 ; 4:1) et ils contribueront à la gloire et à l'admiration que Christ recevra (2 Thess. 1:10). D'un autre côté, et c'est encore plus important, ce sera le

jour où leur Maître — Celui qu'ils ont suivi quand Il était rejeté — sera honoré et reconnu par tous. D'un autre côté encore, ce sera le jour des récompenses (2 Tim. 4:8).

Le jour de manifestation pour le 'Roi des rois' DOIT être un jour de joie pour Son épouse.

L'Église (ou : assemblée) aujourd'hui par Michael Hardt

FAQ de Michael Hardt complétée par Bibliquest

Table des matières

- 1 Que signifie le mot 'église' ?
- 2 Qu'est-ce que l'Église ?
- 3 Qui compose l'Église (ou : assemblée) aujourd'hui ?
- 4 Quand l'Église a-t-elle commencé ?
 - 4.1 pourquoi pas avant ?
 - 4.2 pourquoi pas plus tard ?
- 5 L'Ancien Testament parle-t-il de l'Église ?
- 6 Comment devenir membre ?
- 7 Pourquoi le Nouveau Testament utilise-t-il des images pour décrire l'Église ?
- 8 Que veut-on dire par...
 - 8.1 l'Église est le corps de Christ ?
 - 8.2 l'Église est la maison de Dieu ?
 - 8.3 l'Église est l'épouse de Christ ?
- 9 Que veut-on dire par l'expression 'l'église de Dieu à tel endroit' ?
- 10 Que signifie être 'réunis au nom du Seigneur' ?
- 11 Qu'est-ce qu'une réunion 'd'assemblée' (ou : église) ?
- 12 Qui dirige les réunions (est-ce le rôle d'un pasteur ou d'anciens) ?
- 13 Qui est grand dans les assemblées ?
- 14 Qui doit faire le service de la parole ?
- 15 Quelle est la différence entre les dons, et les charges ou services ?
- 16 Faut-il désigner des anciens ?
- 17 Quels dons y a-t-il dans l'Église (ou : assemblée) ?
- 18 Les dons miraculeux
 - 18.1 Quel était leur rôle ?
 - 18.2 Quel est leur rôle aujourd'hui ?
- 19 Que signifie 'la ruine de l'Église' ?
- 20 Comment peut-on montrer l'unité en un temps de ruine et de fragmentation ?
- 21 Qui peut rompre le pain ?
- 22 Quelle est la relation entre les assemblées locales ?
- 23 Qu'est-ce que la discipline d'assemblée ?
- 24 Qu'est-ce qu'une secte ?
- 25 Sommes-nous une dénomination ?
- 26 Comment se comporter vis-à-vis d'autres chrétiens qui ne se rassemblent pas avec nous ?
- 27 Quel est le plus important ? l'exactitude quant à la doctrine ou le dévouement au Seigneur ?

1 Que signifie le mot 'église' ?

Le mot grec 'ekklesia' signifie 'appelés hors de', ou autrement dit 'assemblée'. L'Église n'a rien à faire avec le monde. Elle est céleste, appelée hors du monde pour appartenir à Christ.

2 Qu'est-ce que l'Église ?

La parole de Dieu ne connaît qu'une Église (ou : assemblée). Cette Église est constituée de tous les croyants, chrétiens qui ont cru l'évangile du salut (Éph 1v13). Ils ont été unis ensemble en un seul corps, non pas en devenant membre d'une organisation, mais par le Saint Esprit (1 Cor. 12v13 et Éph. 1v23).

3 Qui compose l'Église (ou : assemblée) aujourd'hui ?

Tous ceux qui croient l'évangile de leur salut (Éph. 1v13) — ou bien des juifs ou bien des nations (= non-juifs) — Ils sont ainsi unis ensemble en un seul corps (1 Cor. 12v13). — Il faut que ceux qui croient soient de vrais croyants, qu'ils aient la vraie foi au Seigneur Jésus et soient nés de nouveau (Jean 3v3-5). Le vrai croyant a reçu le pardon de ses péchés, il est « justifié ». Rom. 1v17 ; 3v10 ; 3v22-26 ; 4v25 ; 5v1 ; 6v1-11

4 Quand l'Église a-t-elle commencé ?

L'Église (ou : assemblée) a commencé le jour de la Pentecôte, 50 jours après la résurrection du Seigneur (Actes 2).

4.1 pourquoi pas avant ?

L'Église (ou : assemblée) ne pouvait pas commencer plus tôt, parce que Christ devait mourir, ressusciter et être glorifié, avant que le Saint Esprit puisse venir (Jean 7v37-39). En Matthieu 16 c'est encore futur : 'sur ce roc, je bâtirai mon assemblée' (verset 18)

4.2 pourquoi pas plus tard ?

L'Église a effectivement commencé le jour de la Pentecôte en Actes 2, parce que nous lisons à la fin du chapitre (2v47) que 'le Seigneur ajoutait tous les jours à l'assemblée ceux qui devaient être sauvés.'

5 L'Ancien Testament parle-t-il de l'Église ?

Non. Le mystère de Christ et de l'Église n'avait pas été 'donné à connaître' jusqu'alors (Éph. 3v5). C'est l'apôtre Paul qui a eu la mission de le communiquer (Éph. 3v2, 7, 8).

L'Ancien Testament évoque seulement des types de l'Église (par exemple Rébecca). Mais personne ne peut reconnaître la vérité de l'Église par ces images — sans la lumière du Nouveau Testament.

6 Comment devenir membre ?

Il n'y a rien à faire. Si vous êtes un vrai croyant, vous êtes déjà membre de 'l'Église (ou : assemblée) du Dieu vivant', la seule Église (ou : assemblée) reconnue dans le Nouveau Testament. Il n'est nul besoin de se 'joindre' à quelque leader ou à quelque groupement que ce soit. Un vrai croyant est membre du corps de Christ (1 Cor. 12v12).

7 Pourquoi le Nouveau Testament utilise-t-il des images pour décrire l'Église ?

Comment expliquer à un pygmée de la forêt équatoriale — qui n'a jamais vu un avion — ce qu'est un avion ? On ne peut éviter d'utiliser des images, par exemple lui dire qu'un avion c'est un grand oiseau, mais en métal, et qui ne peut pas atterrir sur les arbres, et boit de l'essence etc. Cela pourra donner une idée au pygmée de ce qu'est un avion. De la même manière Dieu utilise des choses qui nous sont familières (corps, épouse, maison) pour nous expliquer ce qu'est l'Église.

8 Que veut-on dire par...

8.1 L'Église est le corps de Christ ?

Quand Dieu présente l'Église comme un corps, cela indique

- que nous sommes tous différents comme membres du corps, et que nous avons des fonctions différentes,
- qu'il y a unité, exactement comme les membres d'un corps travaillent ensemble dans l'unité,
- et le plus important, Christ est la tête, ou chef de ce corps. Ce ne sont pas les membres qui commandent, mais la tête.
- Caractères d'un corps : Pas d'indépendance (1 Cor. 12v15-16 et 26-27) ; mais de la diversité (1 Cor. 12v17-20), de la solidarité (1 Cor. 12v20-21). Membres tous nécessaires (1 Cor. 12v22), tous honorables (1 Cor. 12v23-24).

8.2 L'Église est la maison de Dieu ?

Dans une maison tout est ordonné de manière à plaire au chef de la maison. Ainsi dans la maison de Dieu :

- un ordre selon Dieu est à respecter (1 Tim. 3v15)
- la gloire doit Lui être rendue (Ps. 26v8)
- tout doit être en accord avec sa sainteté (Ps. 93v5).

8.3 L'Église est l'épouse de Christ ?

L'épouse est en relation avec les affections. Cette image de l'épouse appliquée à l'Église montre qu'il y a une relation d'amour entre Christ et l'Église (Éph. 5v25). Les affections de l'Église ne doivent pas être partagées, mais doivent être réservées à Christ seul (2 Cor. 11v2). Et l'épouse a un seul grand désir : que son époux vienne ! 'Amen, viens Seigneur Jésus' (Apoc. 22v17, 20).

9 Que veut-on dire par l'expression 'l'église de Dieu à tel endroit' ?

Il faut comprendre que le corps de Christ a un aspect universel (Éph. 1v23) et un aspect local (voir 1 Cor. 12v27) qui nous occupe ici. L'assemblée locale donne une expression locale de l'Église (ou : assemblée) universelle.

- L'église (ou : assemblée) à tel endroit ou telle localité, comprend tous les croyants de cette localité. Elle fait partie de l'Église de Dieu.
- L'église (ou : assemblée) de tel endroit était autrefois (au temps du Nouveau Testament) facile à voir, parce que tous les chrétiens se réunissaient ensemble en un même lieu. Ils étaient connus, et même les incrédules n'osaient pas se joindre à eux (Actes 5v13). S'ils étaient trop nombreux pour se réunir en un lieu, ils se retrouvaient dans des maisons différentes, mais ils le faisaient en communion les uns avec les autres.
- Aujourd'hui, les choses sont plus compliquées (mais les principes divins demeurent). En effet, les hommes ont formé des églises, des organisations, des sectes, etc. en introduisant la nécessité d'en devenir membre (ce qui est autre chose qu'être membre du corps de Christ). Dès lors, comment est-il possible de 'voir' ou de 'montrer' l'Église (ou : l'assemblée) de Dieu en un endroit donné aujourd'hui ? Ce n'est qu'en se réunissant sur la base de l'Écriture avec tous ceux qui sont prêts à faire de même, mais sans oublier que ceux qui se réunissent ainsi ne forment pas toute l'Église en un lieu donné.

10 Que signifie être 'réunis au nom du Seigneur' ?

Un chrétien désire en principe tout faire au nom du Seigneur, y compris de manger et boire (Col. 3v17). Mais si l'on veut se réunir en son nom (Matt. 18v20), il faut que le Seigneur soit le centre du rassemblement, et qu'il puisse tout diriger et être le centre de notre attention. On peut être réuni au nom du Seigneur seulement si l'on reconnaît Son autorité. En résumé :

- Là où = l'endroit choisi par Dieu (Deut. 12)
- deux ou trois = pour qu'un témoignage suffisant soit rendu à Christ
- sont réunis = ils le sont par la puissance divine (celle du Saint Esprit)
- réunis = selon une unité divine
- en mon nom — le nom divin de Christ est le nom qui rassemble
- je suis là — la présence de la personne divine
- au milieu d'eux — le centre divin

L'état d'esprit de ceux qui se rassemblent ainsi n'est pas n'importe lequel ; il est décrit dans le début du même chapitre :

- comme l'état d'esprit des petits enfants, état d'esprit nécessaire pour entrer dans le royaume des cieux,
- amour pour les brebis perdues (même s'il n'y en a qu'une)
- amour pour gagner les frères.

En conclusion : pour se réunir selon Matthieu 18, il faut que

- le Seigneur soit le centre
- le corps du Christ soit la base, et
- l'autorité du Seigneur soit reconnue dans la séparation du mal.

11 Qu'est-ce qu'une réunion 'd'assemblée' (ou : église) ?

C'est une réunion où 'toute l'assemblée' (ou : église) se réunit ensemble (1 Cor. 14v23), en tant qu'assemblée (ou : église) (1 Cor. 11v18). Lorsque nous disons toute l'assemblée, c'est bien entendu ceux qui peuvent le faire, et qui en ont le désir. Le Nouveau Testament donne trois cas de telles réunions d'assemblée :

- pour rompre le pain (Actes 20v7 ; 1 Cor. 11v24-26)
- pour prier (Actes 12v5,12 et Matt. 18v19,20), et
- pour l'édification (1 Cor. 14v22-25).

12 Qui dirige les réunions (est-ce le rôle d'un pasteur ou d'anciens ?)

Quand des croyants sont 'réunis en Son nom' (Matt. 18v20), alors Christ doit être au centre. Il dirige tout. Ce n'est pas une réunion dirigée par l'homme. Christ est Celui qui a autorité (1 Cor. 12v5), et le Saint Esprit opère en distribuant à chacun des dons de grâce 'comme il Lui plaît' (1 Cor.12v11). Il y a liberté de contribution pour chaque frère (le silence est requis pour les femmes dans les assemblées selon 1 Cor. 14v34) : indiquer un cantique, prier à haute voix, ou parler pour l'édification (1 Cor.14v26-33).

13 Qui est grand dans les assemblées ?

Marc 10:43-44, le plus grand ou le premier est l'esclave de tous – 10:45 le Fils de l'homme n'est pas venue pour être servi, mais pour servir et donner sa vie en rançon pour plusieurs.

14 Qui doit faire le service de la parole ?

Par 'service de la parole' (Actes 6v4) nous pensons à l'enseignement et à la prédication de la parole de Dieu aux croyants. Ce service devrait être exercé par ceux qui ont reçu un don pour cela (les docteurs et les pasteurs). Ce ministère peut aussi avoir un caractère prophétique : une parole de Dieu appliquée à la conscience du peuple de Dieu.

La parole de Dieu ne connaît pas d'églises (ou : assemblées) avec ministère unique (selon le principe d'un seul homme qui fait tout). À Antioche, il y avait 'des prophètes et des docteurs' (non pas 'un pasteur', Actes 13v1). Paul dit aux Corinthiens : 'Qu'est-ce donc, frères ? Quand vous vous réunissez, chacun de vous a un psaume, a un enseignement... que tout se fasse pour l'édification' (1 Cor. 14v26).

Enfin, tout doit se passer dans l'amour, et dans la sainte crainte qui découle de la présence de Dieu.

15 Quelle est la différence entre les dons, et les charges ou services ?

Les dons sont des capacités spirituelles (don de docteur ou enseignant, d'évangéliste, de pasteur [berger au sens littéral], etc.). Les services, ou les charges, sont ce qui est confié à la responsabilité des serviteurs, surveillants ou anciens. Les mots 'serviteur' et 'surveillant' sont la traduction littérale respective des fonctions que certains nomment 'diacre' et 'évêque'.

Les dons sont pour tout le corps de Christ (Éph. 4v12), ainsi le docteur, par exemple, peut enseigner dans d'autres villes et d'autres pays). Mais les charges sont données pour une localité : « dans chaque ville... des anciens » (Tite 1v5) et « j'exhorte les anciens... paisez le troupeau de Dieu qui est avec vous » (1 Pierre 5v1-2).

16 Faut-il désigner des anciens ?

Dans les exemples fournis par le Nouveau Testament, les anciens ont toujours été désignés par les apôtres (Actes 14v23), ou par leurs délégués (Tite 1v5). Tite avait reçu expressément de la part de l'apôtre le commandement de le faire. Aujourd'hui il n'y a plus d'apôtres (car ils devaient avoir vu le Seigneur, Actes 1v 22 et 9v 4,5), et il n'y a donc plus non plus de délégués apostoliques qui pourraient les désigner, ni quelqu'un ayant l'autorité donnée de Dieu pour le faire.

Mais il y a encore des hommes ayant les qualifications énumérées pour les anciens (1 Tim. 3v1-6). Une lecture attentive de la liste de qualifications montre que de tels hommes sont très rares. Mais ceux qui ont ces qualités peuvent encore faire le travail d'anciens (1 Pierre 5v2 ; Actes 20v28).

17 Quels dons y a-t-il dans l'Église (ou : assemblée) ?

Cinq dons principaux sont mentionnés en Éphésiens 4. Ils sont donnés par Christ :

- des apôtres. Il s'agissait d'hommes ayant vu le Seigneur (Actes 1v22 et 9v4, 5). Aujourd'hui il n'y a plus de nouveaux apôtres, mais nous bénéficions des écrits des apôtres d'autrefois.
- des prophètes. Ce sont ceux qui prophétisaient (ils donnaient la Parole de Dieu au peuple). Avant que le Nouveau Testament soit complet, les prophètes avaient des révélations (Éph. 3v5). Maintenant que la Bible est complète, la révélation l'est aussi. Mais il y a encore un ministère prophétique : une parole venant de Dieu appropriée au moment considéré, et basée sur l'Écriture, pour l'édification, l'exhortation, la consolation (1.Cor. 14v3). Il y avait aussi des femmes qui prophétisaient (Actes 21v9) — certainement dans leur cadre, et non pas publiquement dans celui de l'assemblée (1.Cor. 14v34). Les prophètes ramènent les âmes à suivre le Seigneur ; ils ne servent pas à faire des prédictions sur les événements de la vie.
- des évangélistes. Ils apportent l'évangile aux pécheurs perdus (Actes 21v8).
- des pasteurs. Ils s'occupent des soins à donner aux individus comme un berger vis-à-vis des brebis du troupeau. Aujourd'hui beaucoup de personnes donnent à ce mot de 'pasteur' une toute autre signification, un genre d'homme-à-tout-faire. Ce n'est pas le 'pasteur' au sens de la Bible.
- des docteurs, au sens d'enseignants. Ils sont capables de présenter la vérité de la parole de Dieu de telle manière qu'elle soit comprise, et que les cœurs de ceux qui l'entendent brûlent pour la vérité (Luc 24v27, 32).

Il y a en outre beaucoup d'autres dons (1 Corinthiens 12 et Romains 12). Notons qu'aucun de ces passages ne nous donne une liste complète de tous les dons.

18 Les dons miraculeux. Le parler « en langues ».

18.1 Quel était leur rôle ?

Pourquoi Dieu les a-t-il donnés les miracles ? Pour évangéliser ? Pour donner des spectacles émouvants ? Pour diminuer les souffrances des croyants ? Non : aucune de ces raisons n'est bonne.

Dieu a donné des signes miraculeux, pour prouver que Dieu commençait quelque chose de nouveau, une ère nouvelle, celle de l'Église (ou : assemblée) chrétienne. Le temps de la loi était passé. Dieu avait formé l'Église (ou : assemblée) par le Saint Esprit. Les miracles servaient à confirmer la Parole de Dieu qui annonçait ce changement (Héb. 2v3-4 ; Marc 16v20)

Aussi, au jour de la Pentecôte qui fut celui du commencement de l'Église (ou : assemblée), le Saint Esprit a rendu Ses disciples capables de parler en des langues étrangères compréhensibles pour d'autres : il s'agissait de montrer que, dorénavant, Dieu ne s'adressait plus seulement aux Juifs comme dans l'Ancien Testament, mais aux gens de toutes les nations ; et que le salut était offert à tous, pas seulement aux Juifs.

Il y eut certes des guérisons (Actes 3), mais non pas pour remédier aux souffrances des croyants ; elles servaient de signes pour les incrédules (Actes 4v16, 30 et Héb. 2v4).

18.2 **Quel est leur rôle aujourd'hui ?**

Dieu peut toujours faire des miracles de nos jours, et Il en fait, et Il répond aux prières quand Il le juge bon. Mais cela est tout à fait différent de l'exercice d'un don de miracles.

Et qu'en est-il des langues ? Permettez-moi de demander : connaissez-vous une seule personne qui puisse parler une langue qu'il n'a jamais apprise (car c'est ce qui s'est produit dans Actes 2) ? Il n'est plus nécessaire aujourd'hui de proclamer que l'évangile n'est pas limité aux Juifs, et que Dieu offre le salut à toutes les nations : cela est admis partout et par tous.

19 **Que signifie 'la ruine de l'Église' ?**

Cela signifie simplement qu'aujourd'hui les choses sont très différentes de ce que Dieu avait établi quant à l'Église (ou : assemblée) au commencement à la Pentecôte. Les chrétiens sont fragmentés ou morcelés en de multiples groupes. Beaucoup sont devenus membres d'organisations, au lieu d'agir simplement comme membres du corps de Christ.

Beaucoup de mal est présent aujourd'hui sous des formes diverses. Il y a A) du mal moral (péché dans la conduite) ; B) du mal doctrinal (par rapport à Christ, Son incarnation, Sa nature sans péché, Son humanité, Son œuvre, le salut, etc. Il y a aussi la contestation croissante de l'inspiration verbale (ou : littérale) de l'Écriture. Cela se traduit aussi dans le domaine ecclésiastique (ministère d'un seul homme, etc.).

Le mal moral est toléré de plus en plus, sous des formes toujours plus grossières ; on se trouve comme dans une spirale descendante et sans fin. Enfin beaucoup de milieux chrétiens qui désavouent le mal, tolèrent d'y rester associé, et de ne pas s'en séparer.

20 **Comment peut-on montrer l'unité en un temps de ruine et de fragmentation ?**

L'homme a-t-il donc tout gâté ? Oui, mais cela ne veut pas dire qu'il est impossible de pratiquer les principes bibliques. Si les hommes forment des organisations etc., nous pouvons quand même faire ce que la Bible dit : se réunir simplement autour du Seigneur Jésus (Matt. 18v20), réalisant que nous sommes membres du corps de Christ (1 Cor. 12v12,13).

Priez, et le Seigneur vous montrera d'autres croyants qui veulent Le reconnaître comme Seigneur. Réunissez-vous avec eux simplement en essayant autant que possible de mettre en pratique ce que la Bible enseigne. Cela ne veut pas dire qu'il faut chercher à former une nouvelle église, car il y a déjà bien longtemps que Dieu a formé l'Église (ou : assemblée), et cela est tout à fait suffisant. Aujourd'hui, nous avons simplement à reconnaître ce que Lui a fait.

21 **Qui peut rompre le pain ?**

Tout croyant, s'il n'est pas disqualifié. Pourquoi tout croyant ? Parce que la fraction du pain est un privilège qui appartient à tout membre du corps de Christ (1 Cor. 10v17). Mais alors, que signifie 'être disqualifié' ? Comment cela peut-il se produire ? — Il y a trois raisons possibles pour cela :

- mal moral : l'homme de 1 Cor. 5, par exemple, devait être 'mis dehors'.
- mal doctrinal : si quelqu'un n'apporte pas la doctrine de Christ (2 Jean 9-11), il ne faut pas le recevoir dans sa maison, encore moins célébrer le repas du mémorial (la cène) avec lui. Le mal doctrinal est du 'levain' (Gal. 5v9).
- l'association avec le mal. Celui qui salue un hérétique dans 2 Jean 9-11 'participe à ses mauvaises œuvres'. Ceux qui, à Corinthe, mangeaient dans les temples d'idoles les choses sacrifiées aux idoles 'participaient à la table des démons' (même si eux-mêmes ne croyaient pas aux idoles ; 1 Cor. 10v19-22). Voyez aussi 1 Cor. 15v33, Apoc. 2v14).

22 **Quelle est la relation entre les assemblées locales ?**

Un rassemblement local (ou assemblée, église) fait partie de l'Église entière de Dieu (1 Cor. 1v2). Les rassemblements locaux agissent donc en harmonie les uns avec les autres (comme les membres du corps humain travaillent ensemble, et non pas l'un contre l'autre). Lorsqu'une assemblée (ou : église) locale prend une décision (par exemple, elle met une personne sous discipline, ou elle admet un croyant pour la communion), cela lie les autres assemblées, c'est-à-dire que sa décision s'applique à toutes les autres assemblées : 'ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel' (Matt. 18v18). Paul répète que ces instructions aux Corinthiens s'appliquent à tous les croyants en tout lieu (1 Cor. 1v2 ; 4v17 ; 7v17 ; 11v16).

Une assemblée ne peut pas choisir les assemblées avec lesquelles elle préfère être en communion, tandis que les autres assemblées font un autre choix. La deuxième épître de Jean indique des personnes qu'on ne doit pas recevoir et la troisième épître indique des gens qu'on doit recevoir.

23 **Qu'est-ce que la discipline d'assemblée ?**

Le but de la discipline d'assemblée est d'aider à restaurer quelqu'un qui a agi de manière incompatible avec l'enseignement de la Parole de Dieu. Le type de discipline à utiliser dépend du cas. Il y en a plusieurs sortes :

- redresser quelqu'un qui s'est laissé surprendre par quelque faute : Gal. 6v1-2
- avertir et noter/dénoncer les déréglés : 1 Thess. 5v14 ; 2 Thess. 3v14-15
- résister en public : 1 Tim. 5v20 ; (voir l'exemple en Gal. 2v11-14)
- rejeter/avoir l'œil sur l'hérétique et l'homme sectaire : Tite 3v10-11 ; Rom. 16v17
- discipline du silence — imposé à ceux qui enseignent des 'doctrines étrangères' : 1 Tim. 1v3-4 ; Tite 1v10-11
- péché personnel — il s'agit d'un péché contre un croyant (Matt. 18v15-20)
- exclusion du méchant (1 Cor. 5v13) — la forme la plus sévère de la discipline de l'assemblée. L'assemblée doit reconnaître, avec humiliation, ne plus pouvoir rien faire et devoir remettre le cas à Dieu (lire 1 Cor. 5).

24 **Qu'est-ce qu'une secte ?**

Le monde parle de secte dès qu'un groupe religieux ne fait pas partie d'une grande religion officielle. Le christianisme à ses débuts était qualifié de secte (Actes 24v4, 14 ; 28v22).

À l'origine une secte était une 'école de pensée' ou un 'parti', basée sur l'opinion de leurs meneurs. Il se forme une secte dans ce sens quand une doctrine spéciale est formée (ou qu'on met excessivement l'accent sur une doctrine scripturaire particulière) ; voir 1 Cor. 11v18-19.

Comment un groupe de chrétiens devient-il une secte ? De deux manières principalement :

- en créant formellement une organisation dont il faut faire partie pour jouir de la communion avec les autres 'membres',
- en imposant des conditions non bibliques sur ceux qui sont reçus en communion (des conditions autres que la pureté dans la marche, dans la doctrine et dans les associations) — par exemple un code vestimentaire.

25 Sommes-nous une dénomination ?

Si on se trouve dans une dénomination (ou organisation avec un nom), le mieux c'est de la quitter. Les premiers chrétiens n'avaient pas de nom, et nous n'en avons pas non plus besoin aujourd'hui. On leur avait donné l'étiquette de 'chrétiens' simplement parce que tout le monde savait qu'ils avaient à faire à Christ, qu'ils étaient liés à Lui et à Ses intérêts.

Nous avons à être heureux d'être simplement des membres du corps de Christ.

26 Comment se comporter vis-à-vis d'autres chrétiens qui ne se rassemblent pas avec nous ?

Ils sont nos frères et sœurs en Christ, s'ils ont la vraie foi, s'ils sont nés de nouveau. Il est possible qu'on ne puisse pas marcher avec eux, ou rompre le pain avec eux, mais nous avons à les aimer. Comment leur montrer cet amour ? En cherchant leur bien ! En essayant de leur être en aide d'une manière fraternelle, en cherchant à les édifier et à approfondir leur foi. Ceci implique souvent de partager quelques enseignements de la Parole de Dieu.

27 Quel est le plus important ? l'exactitude quant à la doctrine ou le dévouement au Seigneur ?

Il n'y a pas à opposer ces choses l'une à l'autre. Nous avons besoin des deux ! La doctrine sans le dévouement est comparable à un squelette, et le dévouement sans la doctrine comparable à un corps sans le squelette nécessaire pour le faire tenir !

L'inspiration de la Bible par Michael Hardt

Table des matières détaillée

- 1 L'inspiration de la Bible
 - 1.1 La Bible est-elle vraiment inspirée de Dieu ?
 - 1.2 L'inspiration est-elle importante ?
 - 1.3 Que veut dire précisément le mot 'inspiration' ?
 - 1.4 La personnalité des écrivains inspirés n'a-t-elle joué aucun rôle dans leurs écrits ?
 - 1.5 Les écrits de la Bible étant donc humains, ne sont-ils pas forcément imparfaits ?
 - 1.6 Comment la parole peut-elle porter les marques des différents écrivains et être en même temps la Parole de Dieu ?
 - 1.7 Le Seigneur n'a-t-Il pas quelquefois corrigé ce qu'avaient écrit les écrivains de l'Ancien Testament ?
 - 1.8 Les écrivains, comprenaient-ils ce qu'ils écrivaient ?
 - 1.9 La Parole est-elle inspirée au niveau des mots, ou seulement au niveau des idées générales ?
 - 1.10 Pourquoi l'inspiration verbale est-elle si essentielle ?
 - 1.11 L'inspiration concerne-t-elle la Bible entière ou seulement ses parties doctrinales ?
 - 1.12 La Bible, prétend-t-elle être la Parole de Dieu ?
 - 1.13 Qu'est-ce qui est inspiré exactement ? Les écrits originaux, les manuscrits copiés, ou leurs traductions ?
 - 1.14 N'y a-t-il pas bien des fautes dans les manuscrits copiés ?
 - 1.15 Les traductions ne sont-elles pas inexactes ?
 - 1.16 Alors, une Bible française n'est donc pas inspirée de Dieu ?
 - 1.17 Le Seigneur a-t-Il commenté la question de savoir si l'Ancien Testament est inspiré ?
 - 1.18 Comment pouvons-nous savoir que le Nouveau Testament aussi est inspiré ?
 - 1.19 Comment être sûr que le choix des livres pour composer la Bible a été le bon ?
 - 1.20 Mais n'y a-t-il pas des contradictions dans la Bible ?
 - 1.21 Mais que dire des paroles prononcées par des hommes impies et rapportées dans la Bible ?
 - 1.22 En résumé, que dit la Bible sur elle-même ?
 - 1.23 Pouvons-nous faire confiance au témoignage de la Bible sur elle-même ?

1 L'inspiration de la Bible

1.1 La Bible est-elle vraiment inspirée de Dieu ?

Oui. Il suffit de citer un passage parmi d'autres pour le confirmer : « Toute écriture est inspirée de Dieu » (2 Tim. 3:16).

1.2 L'inspiration est-elle importante ?

Absolument. Si la Bible n'est pas inspirée, elle n'est qu'une œuvre littéraire parmi toutes les autres, sans autorité morale, spirituelle ou pratique particulière, et sans révélation de Dieu. Sans l'inspiration nous n'avons pas de 'Parole de Dieu', et la base de tout l'enseignement biblique s'effondre. Toutes les nombreuses doctrines chrétiennes, par exemple celles sur la Personne et l'œuvre de Christ, sur le péché et le salut, sur l'au-delà, sur l'Église, sur le royaume de Dieu, sur la prophétie — tout cela ne peut être soutenu qu'avec un texte biblique intangible et fiable, c'est-à-dire venant directement de la part de Dieu.

1.3 Que veut dire précisément le mot 'inspiration' ?

Littéralement, 'inspirer' au sens biblique, c'est 'souffler'. Les écritures sont 'soufflées' par Dieu, c'est-à-dire qu'elles viennent directement de Lui. Une description très utile de ce processus se trouve en Actes 1:16 : « Il fallait que fût accomplie cette écriture que l'Esprit Saint a dite d'avance par la bouche de David ». Voilà l'inspiration: Dieu parle à travers la bouche d'un homme choisi pour ce but.

Les hommes qui ont été utilisés par Dieu pour écrire la Bible étaient 'poussés par l'Esprit Saint' (2 Pierre 1:21).

1.4 La personnalité des écrivains inspirés n'a-t-elle joué aucun rôle dans leurs écrits ?

Si, bien sûr. Le style de Jean (simple, mais profond) est très différent de celui de Paul (raisonnement logique), et celui de Paul est très différent de celui de Pierre. Paul était l'étudiant d'un érudit bien connu, Gamaliel ; Pierre était un simple pêcheur de Galilée, n'ayant pas fait d'étude. Dieu les a utilisés tous deux pour produire le résultat qu'Il voulait.

Dieu a utilisé aussi, par exemple, le talent de Luc, médecin, qui a bien su faire ressortir le côté humain des événements ; et les expériences vécues par David, qui ont donné matière à ses Psaumes.

1.5 Les écrits de la Bible étant donc humains, ne sont-ils pas forcément imparfaits ?

Absolument pas. Ces écrits répondent exactement à ce que Dieu avait prévu et voulu. Chaque parole a été donnée de Sa part.

1.6 Comment la parole peut-elle porter les marques des différents écrivains et être en même temps la Parole de Dieu ?

Prenons un sculpteur. Il utilise des outils différents pour sculpter, disons, une statue. Il est même possible que les traces d'instruments variés subsistent sur l'œuvre finale. Mais ces marques sont là justement parce que le sculpteur a utilisé ces instruments avec habileté pour produire le résultat désiré. Ainsi, Dieu a choisi des personnalités et les circonstances par lesquelles ils ont passé, pour produire le résultat désiré.

1.7 Le Seigneur n'a-t-il pas quelquefois corrigé ce qu'avaient écrit les écrivains de l'Ancien Testament ?

Absolument pas. Fréquemment, le Seigneur a cité des versets de l'Ancien Testament. Mais Il n'a jamais attribué la moindre possibilité d'une erreur de la part des écrivains. Son usage des écritures démontrait bien qu'Il les considérait comme faisant autorité d'une manière absolue (voir Matt 4:4, 7, 10 ; Luc 4:21 ; Matt. 5:18 ; Matt. 21:16 ; Jean 17:12 ; Matt. 26:31, 54). Dans Matt. 5:17 il déclare : « Ne pensez pas que je sois venu pour abolir la loi ou les prophètes: je ne suis pas venu pour abolir, mais pour accomplir ». Il est vrai que beaucoup de versets du Nouveau Testament qui sont des citations de l'Ancien Testament, suivent le texte de la traduction grecque existant au temps du Seigneur et des apôtres, et cette traduction s'écarte quelquefois de l'original hébreu. Mais l'étude approfondie du texte, montre que même ces variantes donnent manifestement de l'intention divine.

1.8 Les écrivains, comprenaient-ils ce qu'ils écrivaient ?

Pas toujours. Les prophètes de l'Ancien Testament « se sont informés et enquis avec soin, recherchant quel temps ou quelle sorte de temps l'Esprit de Christ qui était en eux indiquait, rendant par avance témoignage des souffrances qui devaient être la part de Christ et des gloires qui suivraient » (1 Pierre 1:10, 11). Les écrivains du Nouveau Testament comprenaient en général ce qu'ils étaient en train d'écrire. Mais il y a peut-être des exceptions : il est possible que Jean n'ait pas compris la pleine portée de ses visions de l'Apocalypse.

1.9 La Parole est-elle inspirée au niveau des mots, ou seulement au niveau des idées générales ?

Dieu a donné les paroles mêmes, et non pas seulement les idées générales. Paul constate que les apôtres parlaient en 'paroles' enseignées par l'Esprit (1 Cor. 2:13). Cela a été un principe dès les premiers jours : Dieu, en parlant de ce qu'était un vrai prophète, disait : « je mettrai mes paroles dans sa bouche » (Deut. 18:18-20). Moïse dit, à la fin de Deutéronome : « Ce sont là les paroles de l'alliance que l'Éternel commanda » (Deut. 29:1). David aussi l'exprima de manière semblable : « L'Esprit de l'Éternel a parlé en moi, et sa parole a été sur ma langue » (2 Sam. 23:1). Voir aussi Esdras 7:11, Zach 7:12, et Apoc. 22:18.19 — des passages qui tous font référence aux 'paroles' que Dieu avait données.

Le Seigneur a constaté que « Jusqu'à ce que le ciel et la terre passent, un seul iota ou un seul trait de lettre ne passera point de la loi, que tout ne soit accompli » (Matt. 5:18). Son usage de l'Ancien Testament démontre une confiance absolue dans le choix même des mots (voir, par exemple, Matt. 22:31, 32, 43, 44).

Dans Galates 3:16, l'apôtre Paul donne l'explication du texte de Genèse 22:18 en insistant sur l'usage du mot 'semence' au singulier, et non pas 'semences' au pluriel. Il construit toute son argumentation sur cette différence. Cela ne laisse aucun doute sur la confiance absolue qu'il avait dans l'exactitude des Écritures au mot près, et dans leur inspiration.

1.10 Pourquoi l'inspiration verbale est-elle si essentielle ?

Parce que la Bible (et le langage en général) est faite de mots, de paroles. Si on ne peut pas faire confiance aux paroles, on ne peut faire confiance à rien. Un juge doit baser ses jugements sur les termes de la loi et des décrets. Un notaire doit suivre les termes du testament de la personne décédée. Si les mots et les paroles sont incertains et douteux, le sens des phrases, les constatations et les déclarations perdent toute valeur.

1.11 L'inspiration concerne-t-elle la Bible entière ou seulement ses parties doctrinales ?

La Bible entière. Quelques-uns ont traduit 2 Tim. 3:16 en disant « Toute écriture qui est inspirée par Dieu est utile ». Cela est incorrect. La traduction correcte est : « Toute écriture est inspirée de Dieu, et utile... ».

En 1 Cor. 2:13, Paul dit 'nous parlons, non point en paroles enseignées de sagesse humaine, mais en paroles enseignées de l'Esprit'. En disant 'nous' il inclut les autres apôtres.

Par ailleurs, en 1 Tim. 5:18, nous lisons : « car l'écriture dit ». Cette expression est suivie par deux citations, une du Deutéronome et l'autre de Luc. De sorte que les deux sont appelés 'l'écriture'. Pareillement, Pierre parle des écrits de Paul 'et les autres écritures' (2 Pierre 3:16) — ce qui montre que les écrits de Paul étaient aussi inspirés.

1.12 La Bible, prétend-t-elle être la Parole de Dieu ?

Absolument. L'expression « ainsi dit l'Éternel », ou d'autres semblables, se trouve approximativement 700 fois rien que dans le Pentateuque. Elle se retrouve

- 400 fois dans les livres historiques,
- environ 400 fois dans les prophètes,
- environ 150 fois rien qu'en Ésaïe !

En Ézéchiel on trouve des expressions comme 'la parole de l'Éternel vint à moi, disant' environ 350 fois.

Finalement, dans le Nouveau Testament, l'expression 'il est écrit', ou 'n'avez-vous pas lu', paraissent environ 80 fois. Aucun autre livre n'affirme autant être la parole de Dieu.

1.13 Qu'est-ce qui est inspiré exactement ? Les écrits originaux, les manuscrits copiés, ou leurs traductions ?

Les écrits originaux, c'est à dire les textes comme ils ont été écrits par Moïse, David, Paul et les autres écrivains.

1.14 N'y a-t-il pas bien des fautes dans les manuscrits copiés ?

Les écrits originaux de l'Ancien Testament ont été copiés sur des manuscrits, avec soin et exactitude. Cela a été assuré par des techniques diverses : on comptait, par exemple, le nombre de fois que chaque lettre figurait. Si une lettre ne paraissait pas le même nombre de fois dans la copie et dans l'original, on recommençait les vérifications.

Bien des preuves attestent la précision de cette transmission du texte. Jusqu'à l'an 1947, les manuscrits les plus anciens connus dataient d'environ 1000 après J-C. Ceux qui critiquent la Bible prétendent que les copies devaient être très imprécises à cause du grand nombre de siècles écoulés. La découverte célèbre de Qumram, en 1947, a démontré le contraire. Les grottes de Qumram contenaient des copies de tous les livres de l'Ancien Testament (sauf celui d'Esther), et ceux-ci dataient tous de l'époque entre 100-

200 ans avant J-C. Une comparaison soignée a démontré que ces manuscrits étaient pratiquement identiques à ceux déjà connus (datant de l'époque 1000 après J-C).

Concernant le Nouveau Testament, il est vrai qu'il y a quelques différences entre les divers manuscrits. Mais aucune d'elles n'est essentielle pour la doctrine chrétienne. Et il n'existe aucun autre livre aussi ancien que la Bible, pour lequel on a un aussi grand nombre de témoins (il y a seulement 9 manuscrits des 'Guerres' de César, et seulement un seul de Tacite, mais plus de 5500 manuscrits de la Bible ou de portions de la Bible !).

1.15 Les traductions ne sont-elles pas inexactes ?

Quelques-unes, oui. N'utilisez pas de traductions modernes qui donnent une 'paraphrase' au lieu d'une traduction, ni celles qui rectifient la Bible parce que ses traducteurs l'estiment non conforme à leurs préjugés ou à leurs idées humaines.

Utilisez une traduction qui donne une interprétation aussi précise de la Bible que possible.

1.16 Alors, une Bible française n'est donc pas inspirée de Dieu ?

Il est important de remarquer que le Seigneur, de même que les écrivains du Nouveau Testament, utilisaient une traduction (la version dite des Septante, c'est à dire la traduction grecque de l'Ancien Testament). Quand Il citait cette traduction Il disait « il est écrit ». Nous pouvons donc faire confiance à une bonne traduction et la prendre comme « Parole de Dieu ».

1.17 Le Seigneur a-t-Il commenté la question de savoir si l'Ancien Testament est inspiré ?

Oui, à de multiples reprises. Il a utilisé l'Ancien Testament comme faisant autorité de manière absolue (voir question 7). Il a mis les paroles de l'Ancien Testament sur le même niveau que les Siennes (comparez Matt. 5:18 avec Matt. 24:35). Il parlait d'Adam et Ève, de Caïn, de Noé, de Moïse, de David, etc. Chaque fois Il présentait les récits de l'Ancien Testament comme une autorité absolue. Ces écrits étaient, pour Christ, la base pour donner une réponse finale à toutes les questions (la résurrection, le mariage ou le divorce, et beaucoup d'autres sujets).

Finalement, Il s'est présenté Lui-même comme Celui dont parlaient 'toutes les écritures' (Luc 24: 27).

1.18 Comment pouvons-nous savoir que le Nouveau Testament aussi est inspiré ?

Plusieurs écrivains du Nouveau Testament reconnaissent les écrits les uns des autres (1 Tim. 5:18 ; 2 Pierre 3:15-16). Ils les mettent sur le même niveau que les écritures de L'Ancien Testament. Voir question 11.

1.19 Comment être sûr que le choix des livres pour composer la Bible a été le bon ?

Les écrits inspirés avaient une telle puissance spirituelle qu'ils se recommandaient eux-mêmes aux hommes spirituels. Ceux-ci savaient qu'ils avaient entre les mains des écrits saints et inspirés (dont beaucoup, de toute façon, constataient d'une façon explicite qu'ils étaient la Parole de Dieu). Il est intéressant que le Seigneur fasse référence aux 'prophètes', aux 'Psaumes' et aux 'écritures' comme à des collections connues et reconnues (voir Matt. 26:56). Les écrivains du Nouveau Testament le faisaient pareillement (voir Luc 24:27).

Par la grâce de Dieu, pratiquement tous les chrétiens sont d'accord sur ce choix des livres.

1.20 Mais n'y a-t-il pas des contradictions dans la Bible ?

La Bible place l'homme dans la lumière de Dieu, c'est pourquoi il suscite la haine de l'homme naturel, et l'on s'est efforcé de trouver des contradictions partout. Cependant 90 % de ces 'problèmes' sont dus soit à l'ignorance, soit aux mauvaises intentions des contradicteurs, ou les deux.

D'autres difficultés sont réelles et plus sérieuses, comme par exemple les différences entre les récits des évangiles, ou les différences entre les récits des Rois et dans Chroniques. Mais ce qui paraît une difficulté pour plusieurs, devient la plupart du temps une preuve merveilleuse de l'inspiration de l'Écriture, quand on découvre que ces différences, voire ces apparentes divergences, sont dues à une intention précise de Dieu qui a voulu nous montrer différents aspects de la vie de Son Fils ou de Son peuple.

Il faut demander à Dieu de nous aider à comprendre le dessein divin de l'Écriture. Si nous le faisons, les difficultés disparaîtront petit à petit, et la beauté de l'inspiration apparaîtra toujours plus.

Dans quelques cas extrêmement rares, une erreur pourrait avoir été commise par un copiste, comme, par exemple, en 2 Rois 8:26 un âge de 22 ans est donné, tandis qu'en 2 Chr. 22:2 l'âge donné est 42 ans. Mais ces cas sont très rares, et notre foi ne se repose pas sur ce détail !

1.21 Mais que dire des paroles prononcées par des hommes impies et rapportées dans la Bible ?

La Bible contient des paroles comme : « Mangeons et buvons, car demain nous mourrons » (1 Cor. 15:32). De tels versets ne sont pas l'expression des pensées de Dieu ou de la vérité, mais ils sont vrais et inspirés : ils nous disent qu'il y a des gens qui pensent et qui parlent ainsi, et cela nous montre la gravité de l'égaré de l'homme sans Dieu.

On trouve aussi des paroles de Satan (livre de Job ; évangiles), mais Dieu s'en sert pour nous éclairer sur le rôle de Satan, sur ce dont il est capable et ce qu'il ne peut pas faire, et sur ce que Dieu fait de lui, et sur la victoire du Seigneur. La manière dont Dieu rapporte ces paroles de Satan, et ce qu'Il en rapporte, est tout à fait inspiré. Les mensonges des fils de Jacob à leur père à propos de ce qu'ils firent à Joseph sont aussi rapportés de manière inspirée, et nous montrent la discipline de Dieu à leur égard, et la providence divine qui réalise des desseins de grâce de Dieu malgré la méchanceté de l'homme.

Le livre de l'Ecclésiaste présente des déclarations difficiles à accepter. Une grande partie de ce livre n'est pas la révélation de la vérité divine, mais elle nous dévoile des raisonnements de l'homme 'sous le soleil'. Tout cela reste inspiré, et vrai, dans le sens que Dieu nous éclaire sur l'état de l'homme.

1.22 En résumé, que dit la Bible sur elle-même ?

La Bible constate clairement qu'elle est la Parole de Dieu : elle assume une inspiration verbale (ou : littérale) complète, et par conséquent l'infaillibilité. Rendons grâce à Dieu de ce qu'Il Lui a plu de se révéler d'une façon aussi fiable. La Bible est le point le plus sûr dans l'univers : « Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point » (Luc 21:33).

1.23 Pouvons-nous faire confiance au témoignage de la Bible sur elle-même ?

Oui. Tout témoignage d'une tierce personne serait de peu de poids. Si Dieu s'est révélé (comme chaque croyant le croit) dans Sa parole, Sa parole parle sur et pour elle-même. Les preuves extrabibliques ne servent en général qu'à amoindrir l'autorité inhérente de

la Bible. Le seul endroit où nous pouvons apprendre si la Bible est inspirée —et ce que cela signifie— est la Bible ! Le livre de Dieu parle pour lui-même.

Sommaire sur l'Évangile du salut par Michael Hardt

Table des matières abrégée

- 1 L'évangile du salut — La justification par rapport aux péchés (chapitre 1)
- 2 L'évangile du salut — La délivrance de la puissance du péché (chapitre 2)

Table des matières détaillée

- 1 L'évangile du salut — La justification par rapport aux péchés (chapitre 1)
 - 1.1 Quelle est la signification du terme « évangile » ?
 - 1.2 Quel est le sujet de l'Évangile ?
 - 1.3 Pourquoi Paul n'avait-il pas honte (*) de l'Évangile ? (Rom. 1:16, 17) ?
 - 1.4 Comment la justice de Dieu est-elle révélée dans l'évangile ?
 - 1.5 Qui a besoin de l'Évangile ?
 - 1.6 Les hommes sont-ils tous coupable ? N'y a-t-il aucune exception ?
 - 1.7 N'y a-t-il aucune solution ?
 - 1.8 Que signifie être « justifié » (Rom. 3:20) ?
 - 1.9 Que signifie « des œuvres de loi » (Rom. 3:20) ?
 - 1.10 Comment quelqu'un peut-il être justifié devant Dieu (Rom. 3:22-25) ?
 - 1.11 Qu'entend-on par « le quel Dieu a présenté pour propitiatoire, par la foi en son sang » ? (Romains 3:25)
 - 1.12 Comment Dieu peut-il justifier un pécheur et en même temps être juste ?
 - 1.13 Qu'en est-il des saints de l'Ancien Testament ? Comment étaient-ils justifiés (Romains 4) ?
 - 1.14 Jacques ne dit-il pourtant pas qu'Abraham a été justifié par des œuvres ?
 - 1.15 Pourquoi Christ a-t-il du être ressuscité pour notre justification (Rom. 4:25) ?
 - 1.16 Quelles sont les conséquences de la justification (Romains 5:1-2) ?
 - 1.17 Comment cela se traduit-il concrètement dans nos vies ?
- 2 L'évangile du salut — La délivrance de la puissance du péché (chapitre 2)
 - 2.1 Quelle différence y a-t-il entre les péchés et le péché ?
 - 2.2 Quelle est la solution divine pour les péchés et le péché ?
 - 2.3 Un croyant est-il toujours sous la puissance, ou le pouvoir du péché ?
 - 2.4 Qui sont les deux familles en Romains 5 ?
 - 2.5 Quelle est la conséquence du fait d'appartenir à la famille d'Adam ?
 - 2.6 Qu'est-ce qui caractérise ceux qui appartiennent à la famille de Christ ?
 - 2.7 Donc, si je suis membre de la famille de Christ, par grâce, je peux continuer de pécher ?
 - 2.8 Pourquoi pas n'y a-t-il pas d'excuse au péché du croyant ?
 - 2.9 Comment se fait-il alors qu'il m'arrive encore de commettre des péchés ? Ne suis-je pas mort avec Christ ?
 - 2.10 Qu'entend-on par « notre vieil homme est crucifié avec Lui » (Rom. 6:6) ?
 - 2.11 Qu'entend-on par le corps du péché ?
 - 2.12 Le problème de nos péchés est résolu par la mort de Christ pour nous, mais comment le problème du péché et de sa puissance est-il résolu ?
 - 2.13 Quelle est la signification du baptême ?
 - 2.14 Comment sais-je que je suis mort avec Christ ? Puis-je le sentir ?
 - 2.15 Si je suis mort avec Christ, comment cela affecte-t-il ma relation avec le péché ?
 - 2.16 Si je suis mort avec Christ, comment cela affecte-t-il ma vie pratique journalière ?
 - 2.17 Le croyant doit-il garder la loi (ou au moins certaines règles) pour être certain de ne pas pécher ?
 - 2.18 Comment un croyant peut-il alors vivre d'une manière qui plaise à Dieu ?
 - 2.19 Qui est ce « je » dans Romains 7:7 à 7:25 ?
 - 2.20 Quel est le problème de ce croyant ?
 - 2.21 Que découvre ce croyant ? (Romains 7:17-24)
 - 2.22 Quand le « je » de Romains 7 comprend qu'il ne peut sortir seul du borbier, d'où lui vient l'aide ?
 - 2.23 À quelle conclusion arrivons-nous à la fin du chapitre 7 ?
 - 2.24 Un croyant peut-il être condamné par Dieu ?
 - 2.25 Que signifient la « loi de l'Esprit de vie » et « la loi du péché et de la mort » ?
 - 2.26 Quelle est la solution de Dieu pour le péché ?
 - 2.27 Tout ceci signifie-t-il que le croyant peut maintenant dérober et tuer et faire tout ce que la loi interdisait ? Sinon, pourquoi ?
 - 2.28 Comment ce travail s'accomplit-il pratiquement ? Qu'est-ce que marcher par l'Esprit ?
 - 2.29 Un croyant marche-t-il toujours par l'Esprit ?
 - 2.30 Comment pouvons-nous être certains de marcher par l'Esprit ?
 - 2.31 Comment Dieu nous aide-t-Il à marcher par l'Esprit ?
 - 2.32 Si notre salut est si complet, pourquoi tant de croyants souffrent-ils dans leur corps et meurent ? Le corps n'est-il pas inclus dans notre salut ?
 - 2.33 Dieu a-t-Il prédestiné certains à la damnation ?
 - 2.34 Résumé

Les questions suivent à peu près Romains ch. 1 à 5 (première partie), puis ch. 5 à 8 (deuxième partie).

1 L'évangile du salut — La justification par rapport aux péchés (chapitre 1)

Les questions de ce chapitre suivent à peu près Romains 1 à 5:11. Le prochain chapitre s'occupe de Romains 5:12 à Romains 8.

1.1 **Quelle est la signification du terme « évangile » ?**

Le mot grec signifie « bonne nouvelle ». Dans la Grèce antique, quand une bataille était gagnée, un messager était envoyé vers la ville et en l'approchant, il criait le mot « évangélion » : bonne nouvelle — la bataille est gagnée ! L'Évangile représente la bonne nouvelle que Dieu a fait annoncer depuis la mort et la résurrection de Christ ; pour le contenu voir la question suivante.

1.2 **Quel est le sujet de l'Évangile ?**

Dans la Bible, l'évangile nous dit comment, quand l'homme a complètement échoué, Dieu a établi un chemin pour que l'homme puisse avoir une bonne relation avec Dieu. Ce chemin est par Son Fils, le Seigneur Jésus, qui était et est Dieu, et qui est devenu homme et est mort sur la croix pour des pécheurs : « l'évangile de Dieu... touchant son Fils » (Romains 1:1, 3). Il est le chemin et le seul qui conduise à Dieu (Actes 4:12). L'homme n'a pas recherché Dieu, mais la Bonne Nouvelle est que Dieu a cherché l'homme et qu'Il offre un salut gratuit à l'homme coupable (cf. Luc 15).

1.3 **Pourquoi Paul n'avait-il pas honte (*) de l'Évangile ? (Rom. 1:16, 17) ?**

Paul aurait pu avoir honte de l'évangile parce que l'homme, naturellement, s'oppose à un message qui le déclare coupable, et qu'il méprise ceux qui lui apportent ce message, et l'homme cherche à leur faire honte. (*)

Mais Paul n'a pas honte pour plusieurs raisons : d'abord, l'évangile est la « puissance de Dieu » à quiconque croit (Rom. 1:16). L'Évangile a la puissance de transformer des personnes et de les amener à Dieu (s'ils acceptent et croient). Ensuite, l'Évangile est universel (en faveur des juifs et des nations ; Rom. 1:16). Enfin, la justice de Dieu est montrée (révélée) par cet Évangile.

(*) Une raison supplémentaire de l'opposition de l'homme contre le message de l'évangile est que l'homme ne peut rien faire pour résoudre ou aider à résoudre la question de sa culpabilité, et que la seule solution existante à cette question est purement divine, et a pour centre un homme crucifié !

1.4 **Comment la justice de Dieu est-elle révélée dans l'évangile ?**

L'évangile montre que Dieu est juste (*): quand Il condamne le pécheur dans Sa colère (Rom. 1:17, 18), quand Il ressuscite Jésus (Rom 4:25) et Lui donne une place d'honneur (Jean 16:10), et quand Il pardonne les péchés qui sont confessés (1 Jean 1:9), quand Il justifie ceux qui croient en Jésus (Rom.3:25; 4:5). Il est spécialement surprenant à première vue, d'en arriver à justifier ces pécheurs contre lesquels il y avait la colère de Dieu. Pour voir la solution de cette difficulté, voyez les questions 1.11 et 1.12.

(*) Dieu est amour (1 Jean 4:16) mais Dieu est aussi lumière (1 Jean 1:5).

1.5 **Qui a besoin de l'Évangile ?**

Chacun. Paul divise l'humanité en trois groupes: (i) les hommes qui ont perdu la connaissance du vrai Dieu, et ne se donnent aucune règle de conduite (Rom. 1:18-32), les moralistes (c'est-à-dire les hommes qui se donnent des règles de conduite, Rom.2:1-16), et les Juifs (Rom. 2:17 à 3:9). Les hommes appartiennent tous à l'un ou l'autre de ces trois groupes. Et Paul démontre que chaque groupe est coupable devant Dieu. Sans l'Évangile, il n'y a d'espoir pour personne.

1.6 **Les hommes sont-ils tous coupable ? N'y a-t-il aucune exception ?**

Effectivement, les hommes sont tous coupables. Ceux du premier groupe, les gens qui ne se donnent aucune règle, sont coupables (même s'ils n'ont jamais entendu l'Évangile) parce qu'ils auraient pu connaître le Créateur simplement en regardant la création autour d'eux, mais ils ont refusé. Les moralistes, de leur côté, ont fait des lois, mais ils ne les ont pas respectées, et ils ont agi contre leurs consciences (Rom. 2:15). Quant à Israël, ils avaient la loi et l'ont violée.

Le résultat est qu'« il n'y a point de juste, non pas même un seul » (Romains 3:10). « Car tous ont péché et n'atteignent pas à la gloire de Dieu » (Romains 3:23).

1.7 **N'y a-t-il aucune solution ?**

Il y en a une. Pour voir exactement ce qu'est cette solution, gardez présent à l'esprit que Dieu est un juste juge, et qu'Il est saint, et qu'Il a horreur du péché. Il connaît chacun de nous, et chacun de nos péchés. Il n'y a que deux possibilités : Ou bien Il doit vous condamner, ou bien vous devez être « rendu juste » devant Lui. Pour savoir comment cela peut se faire, voyez s'il vous plaît les questions suivantes.

1.8 **Que signifie être « justifié » (Rom. 3:20) ?**

Justifié signifie « déclaré juste ». C'est mieux qu'être innocent. Si vous êtes justifiés, vous pouvez montrer Christ à la droite de Dieu, et dire « je suis lié à Lui, Il a porté mes péchés, et Dieu a accepté cela ; c'est pourquoi je suis justifié ». Adam dans l'innocence, ne pouvait pas dire des choses pareilles.

Si donc quelqu'un voulait vous condamner comme coupable, il devrait d'abord condamner Christ comme injuste — et cela est impossible.

Étant justifiés, nous sommes désormais justes, mais notre justice ne vient pas de nous ni de l'homme, c'est une « justice de Dieu » qui nous a été conférée (= attribuée) — Voir Rom. 4:3, 5, 11 et Phil. 3:9.

1.9 **Que signifie « des œuvres de loi » (Rom. 3:20) ?**

Les œuvres de loi ne sont pas seulement des œuvres consistant à observer la loi de Moïse, mais des œuvres consistant à observer n'importe quelle sorte de loi. Ce que le peuple d'Israël a montré en rapport avec la loi de Moïse, est la démonstration que l'homme est incapable d'observer aucune loi.. C'est un principe général. Aucune œuvre, ni quoi que ce soit que l'homme puisse faire, ne peut le rendre juste devant Dieu.

1.10 **Comment quelqu'un peut-il être justifié devant Dieu (Rom. 3:22-25) ?**

En ce qui nous concerne, seulement par la foi. En ce qui concerne Dieu, seulement par grâce. « Par la foi » veut dire que nous nous confions en Christ, qui a payé le prix pour nos péchés, et que ce prix est suffisant. « Par grâce » veut dire que nous pouvons seulement accepter ou recevoir ce que Dieu a fait ; nous ne pouvons rien faire ni rien ajouter.

Le moyen dont Dieu s'est servi pour nous justifier, c'est le sang de Christ, d'où l'expression « par la foi en son sang » : le Seigneur Jésus a dû mourir à notre place.

1.11 Qu'entend-on par « lequel Dieu a présenté pour propitiatoire, par la foi en son sang » ? (Romains 3:25)

En hébreu, « propitiatoire » signifie « ce qui couvre ». Dans l'Ancien Testament, c'était le couvercle de l'arche de l'alliance ; il était en or, ce qui nous parle de la justice divine. Les tables de la loi étaient dans l'arche (déclarant que l'homme était coupable). Les chérubins (gardiens de la sainteté de Dieu, exécuteurs du jugement divin ; Gen. 3:24) regardaient en bas (Exode 25:20 et 37:9) vers le propitiatoire de l'arche (ils devaient reconnaître ainsi que Dieu a condamné l'homme). Mais le couvercle de l'arche était aspergé de sang (Lév. 16:14-15), le sang d'une victime innocente, répandu pour un peuple coupable. Ainsi Dieu a pu épargner Son peuple. C'est une image de ce que Christ a fait: Il a donné sa vie, Son sang a été versé, de sorte que Dieu n'a pas à nous juger. Nous sommes « couverts » par le don de Sa vie pour nous.

Certaines traductions utilisent le mot « propitiation » au lieu de « propitiatoire » en Rom. 3:25. La pensée reste la même : il s'agit de couvrir le péché, tout en conservant la justice de Dieu. La foi compte sur la propitiation offerte par Dieu, et cette propitiation est grâce au sang de Christ.

Le mot « expiation » est plus courant en français que le mot « propitiation », mais le mot propitiation montre mieux le fait que notre péché a été couvert par quelqu'un d'autre qui en a pris tout le châtiment ; le péché n'a pas été « expié » par nous-mêmes ; nous ne pouvions pas en porter le châtiment.

1.12 Comment Dieu peut-il justifier un pécheur et en même temps être juste ?

Parce que Christ est devenu notre substitut, c'est-à-dire qu'il a pris notre place sous la condamnation du péché. Si vous payez ma dette, que peut faire le juge ? Rien ! Quelqu'un a payé pour moi. Aucun homme n'aurait pu inventer un aussi merveilleux moyen de justification et de pardon, et donc un aussi merveilleux message. Dieu pardonne (c'est merveilleux en soi), mais Dieu ne « laisse pas passer » les péchés. Il pardonne après avoir jugé les péchés, et condamné le péché. Le problème a été résolu, mais d'une manière juste.

1.13 Qu'en est-il des saints de l'Ancien Testament ? Comment étaient-ils justifiés (Romains 4) ?

De la même manière que les croyants du Nouveau Testament : par la foi. Abraham a cru Dieu, et le fait d'avoir cru la parole de Dieu lui fut compté à justice (Rom. 4:3).. Dieu a pu justifier Abraham sur cette base, parce qu'il regardait au sacrifice (futur) de Christ : Romains 3:25, 26.

1.14 Jacques ne dit-il pourtant pas qu'Abraham a été justifié par des œuvres ?

Oui, en effet. Mais Jacques explique comment notre justification qui est par la foi et par grâce, doit nécessairement être vue de manière concrète, par le moyen d'actes — des actes visibles de tous (Jacques 2:21). Comment pouvait-on voir et savoir qu'Abraham était juste ? Seulement par ses œuvres. Quand il est venu offrir Isaac, il a donné la preuve de la foi qu'il avait. Mais Dieu savait bien qu'Abraham croyait déjà auparavant. Et Il lui compta cela à justice (Gen. 15:6, 7).

1.15 Pourquoi Christ a-t-il du être ressuscité pour notre justification (Rom. 4:25)?

L'œuvre de Christ a été accomplie lorsqu'il a dit « c'est accompli » et a remis Son esprit (Jean 19:30), et est mort. Mais par Sa résurrection, Dieu a voulu montrer à tous (hommes et anges) que la mort de Christ était acceptée comme pleinement suffisante pour Lui ; Dieu a été pleinement satisfait de Lui et de Son œuvre (Rom. 4:25). Dès lors, Dieu restait juste en justifiant ceux qui sont de la foi de Jésus (Rom. 3:26), c'est-à-dire ceux qui mettent leur confiance dans l'œuvre de Jésus à la croix. Maintenant que Christ est ressuscité, nous avons nous-mêmes la preuve que cette œuvre de la croix était acceptée par Dieu, et notre foi en est confirmée.

1.16 Quelles sont les conséquences de la justification (Romans 5:1-2) ?

Nous avons la paix avec Dieu (Rom. 5:1), alors il n'y a plus de problème entre Dieu et nous ! Il ne s'agit pas d'une promesse d'une paix future — le croyant possède cette paix déjà maintenant ! Rien ne fait plus obstacle dans nos relations avec Dieu. Ce n'est pas seulement qu'Il n'a plus rien contre nous, mais nous nous trouvons positivement dans Sa faveur (v. 2) : Dieu nous est favorable, Il est pour nous (Rom. 8:31) ; Ses pensées et Ses sentiments sont positifs envers nous.

1.17 Comment cela se traduit-il concrètement dans nos vies ?

Les versets suivants (Romains 5:3-11) nous montrent que mêmes les tribulations (= épreuves, grosses difficultés) que nous devons traverser dans nos vies deviennent un sujet de gloire pour nous, et qu'il y a une croissance dans la patience, l'expérience et l'espérance. L'amour de Dieu a été versé dans nos cœurs par l'Esprit Saint. Cet amour, Dieu l'a montré quand Christ est mort pour nous — lorsque nous étions encore pécheurs. Conclusion : si Dieu a déjà tout fait et donné le maximum pour nous quand nous étions des ennemis, combien plus, maintenant que nous sommes dans Sa faveur et réconciliés, nous sauvera-t-Il au travers des épreuves de chaque jour, et nous fera-t-Il échapper à la colère future. Quelle assurance !

2 L'évangile du salut — La délivrance de la puissance du péché (chapitre 2)

Quand une personne vient à Christ, confessant ses péchés et se confie en Son œuvre à la croix du calvaire pour elle, elle est remplie de joie. Elle réalise qu'elle a « la paix avec Dieu » (5:1), et elle désire faire savoir à tous ce qu'elle a trouvé, et quel est son bonheur. Alors soudain, il arrive quelque chose qui se passe mal, une mauvaise pensée, une mauvaise parole, ou on commet quelque chose de pire : Que se passe-t-il ? — On se demande : comment ai-je pu faire cela ? J'ai confessé mes péchés et j'ai accepté Christ comme mon Sauveur. Je L'aime, et maintenant je recommence à faire comme avant... et voilà les doutes qui surviennent : suis-je converti ? Me suis-je assez repenti ? Pourquoi ai-je encore péché ? Comment puis-je être « affranchi », c'est-à-dire être délivré effectivement de la puissance du péché, de son pouvoir ?

Les questions suivantes vont vous aider à trouver des réponses à ces questions sur la base des chapitres 5 à 8 de l'épître aux Romains.

2.1 Quelle différence y a-t-il entre les péchés et le péché ?

C'est la même différence qu'il y a entre un arbre et ses fruits. Les péchés sont des actes coupables, comme les fruits produits par un arbre. Le péché est l'arbre lui-même, la source qui produit les actes de péchés. C'est pourquoi la condition de l'homme est plus grave qu'il n'y paraît ; il ne suffit pas de régler les questions des péchés, en les ôtant ou les expiant ; il faut traiter la question de la source de ces péchés, c'est-à-dire le péché.

2.2 Quelle est la solution divine pour les péchés et le péché ?

Les péchés sont pardonnés. Si vous croyez en Christ, vous êtes justifiés de vos péchés. Mais le péché comme tel ne peut jamais être pardonné ni remis. Il ne peut qu'être condamné. Or c'est ce que Dieu a fait à la croix (Romains 8:3). Les actes peuvent être pardonnés, mais non pas la mauvaise nature : elle doit être condamnée.

2.3 Un croyant est-il toujours sous la puissance, ou le pouvoir du péché ?

Non. Il peut arriver qu'un croyant pèche (1 Jean 2:1), mais un croyant n'est pas dans la nécessité de pécher. Le péché n'est pas pour lui une obligation, il n'est pas inévitable.

Pour voir comment un croyant est libéré de la puissance (ou du pouvoir) du péché, examinons les questions suivantes.

2.4 Qui sont les deux familles en Romains 5 ?

Par nature, chaque être humain est un descendant d'Adam. Ceux qui acceptent Christ et croient en Lui font partie de la famille (ou race) de Christ. C'est notre mort avec Christ qui nous fait échapper à notre lien avec Adam. Nous sommes désormais membres d'une nouvelle famille (ou race) dont Christ est la Tête, ou le Chef.

2.5 Quelle est la conséquence du fait d'appartenir à la famille d'Adam ?

Chaque descendant d'Adam hérite quelque chose de lui : c'est le péché, dont la conséquence est la mort. Jusqu'à aujourd'hui la mort est partout, et prouve que le péché atteint tout enfant d'Adam. Ce péché produit des mauvais fruits, les péchés.

2.6 Qu'est-ce qui caractérise ceux qui appartiennent à la famille de Christ ?

La grâce de Dieu a abondé, et même surabondé envers plusieurs/ beaucoup, et son heureuse conséquence pour eux a été la justice, la justification (Rom. 5:15-19). Autrement dit, chaque membre de la famille de Christ est constitué juste.

2.7 Donc, si je suis membre de la famille de Christ, par grâce, je peux continuer de pécher ?

Non — La grâce n'est absolument jamais une excuse pour pécher (voir aussi la question suivante).

2.8 Pourquoi pas n'y a-t-il pas d'excuse au péché du croyant ?

Parce que nous sommes morts vis-à-vis du péché, morts avec Christ (*) (cette question est traitée au début de Rom. 6). Christ est mort sur la croix, n'est-ce pas ? Or nous appartenons à Christ ; nous avons été baptisés pour le Christ ; dans le baptême « pour le Christ », nous sommes « identifiés » avec Lui, nous sommes un avec Lui. Ainsi, si Christ est mort, nous sommes morts aussi, en ce qui concerne notre vieil homme, le « descendant d'Adam ».

(*) Il y a bien d'autres raisons encore de ne pas pécher ! Continuer de pécher serait une insulte à la grâce et à Christ Lui-même qui a souffert pour nos péchés ; si on a reçu Christ, si on connaît le grand prix qu'Il a payé, et si on connaît la valeur de Son sang qui a coulé, on désire forcément Lui plaire, et non l'insulter en allant pécher.

2.9 Comment se fait-il alors qu'il m'arrive encore de commettre des péchés ? Ne suis-je pas mort avec Christ ?

La Parole nous dit, dans ces chapitres 6 à 8 des Romains, qu'il y avait un vieil homme, et que ce vieil homme a été crucifié avec Christ. Mais le croyant apprend, souvent par de pénibles expériences, qu'il a toujours la chair en lui (ce mot « chair », dans ce sens, ne désigne pas le corps physique, mais la nature pécheresse). C'est pourquoi, il peut encore pécher. Pour plus de précisions à ce sujet, voir les questions sur Romains 7.

2.10 Qu'entend-on par « notre vieil homme est crucifié avec Lui » (Rom. 6:6) ?

Mon « vieil homme » est ce que j'étais avant ma conversion, comme enfant d'Adam, membre de la famille (ou race) d'Adam (Rom. 5:12 et suivants). Avant ma conversion, j'étais responsable devant Dieu et coupable. À cause de mon identification avec Christ dans Sa mort, Dieu déclare et constate que ce vieil homme, aussi, est mort. Il ne me reconnaît plus comme celui que j'étais avant ma conversion, comme homme naturel et coupable.

Pouvez-vous sentir cela ? Non. Mais cela reste vrai — parce que Dieu le dit. Ce en sont pas nos sentiments qui comptent, mais les pensées de Dieu.

Nous ne devons pas confondre le vieil homme (qui est mort) avec la chair, la nature pécheresse, qui demeure encore en nous (voir Rom. 7:17, 18, 25 ; 8:4 ; 1 Cor. 3:2, 3).

2.11 Qu'entend-on par le corps du péché ?

Nous trouvons cette expression en Rom. 6:6b « ... que le corps du péché soit annulé, pour que nous ne servions plus le péché ».

Le « corps du péché » signifie le système entier de notre être avant notre conversion, où le péché était la centrale de commandement. Un croyant est encore capable de pécher (bien sûr, il ne devrait pas le faire mais), mais le péché n'est plus la centrale de commandement.

2.12 Le problème de nos péchés est résolu par la mort de Christ pour nous, mais comment le problème du péché et de sa puissance est-il résolu ?

Il n'est pas résolu par la mort de Christ pour nous, mais par notre mort avec Christ.

Comparons avec la relation, à l'époque où l'apôtre écrivait l'épître, entre un serviteur et son maître. Le maître avait des droits sur son serviteur, mais seulement tant qu'il vivait. Une fois le serviteur mort, son maître ne pouvait plus rien faire à son égard. Il en est de même avec nous aujourd'hui.. Quand nous sommes morts avec Christ, le péché n'a plus de droit ni d'autorité ni de puissance sur nous. C'est cela l'affranchissement.

2.13 Quelle est la signification du baptême ?

Le sens du baptême est d'être une image de l'identification avec Christ dans Sa mort. Comme Christ est mort, et a été même enseveli, ainsi nous avons été baptisés (Romains 6:2, 3). Le baptême parle aussi d'autres choses, par exemple de ce que la personne qui est baptisée devient un disciple (Jean 4:1, 2 et 1 Cor. 10:2) etc. mais le sujet en Romains 6 est que nous sommes identifiés à Christ dans Sa mort, c'est-à-dire que nous sommes morts avec Lui.

Notons bien qu'être baptisé ne suffit pas du tout à nous donner un quelconque droit d'aller au ciel.

2.14 Comment sais-je que je suis mort avec Christ ? Puis-je le sentir ?

Non. Vous ne pouvez pas le sentir. Si vous avez accepté Christ par la foi, c'est alors simplement un fait, et vous le savez parce que la Parole de Dieu vous le dit.

2.15 Si je suis mort avec Christ, comment cela affecte-t-il ma relation avec le péché ?

Le péché (le principe du mal, opposé à Dieu) n'a plus de droit ni d'autorité sur vous. C'est une situation comme celle d'un homme qui a payé une grande somme afin de ne pas aller à la guerre lui-même, et afin qu'un autre y aille à sa place. Si le gouvernement lui écrit « Il vous faut aller à la guerre maintenant que votre substitut est mort », il écrit en réponse « je suis désolé, je ne puis aller à la guerre, je suis mort ». Il réalise qu'il a le droit de se considérer lui-même comme mort, parce que son substitut est mort.

2.16 Si je suis mort avec Christ, comment cela affecte-t-il ma vie pratique journalière ?

Lorsque le péché veut exercer son pouvoir sur nous, nous sommes en droit (et obligés) de nous considérer nous-mêmes comme morts (voir la question précédente) ; par la foi nous comprenons que nous ne sommes nullement obligés de céder au péché.

2.17 Le croyant doit-il garder la loi (ou au moins certaines règles) pour être certain de ne pas pécher ?

Non. Garder la loi, ou quelque règle n'est pas le chemin à suivre. C'est un principe charnel (car il fait appel à la capacité naturelle de l'homme). Dès que vous essayez, vous devrez admettre (si vous êtes honnête) que vous échouez. Paul explique que nous sommes morts à la loi (comme nous sommes morts au péché), Romains 7: 1-6.

De plus, la loi de Moïse était donnée au seul peuple d'Israël.

Mais sur la question de la marche du chrétien, et des commandements qui le concernent, voir la réponse à la question 2.28.

2.18 Comment un croyant peut-il alors vivre d'une manière qui plaise à Dieu ?

Non en gardant la loi, mais en étant occupé de Christ. Si nous laissons le Saint Esprit nous occuper de Christ, alors le Saint Esprit nous donnera la puissance pour vivre d'une manière qui plaise à Dieu (voir les questions 2.24 à 2.31).

2.19 Qui est ce « je » dans Romains 7:7 à 7:25 ?

· Est-ce Paul ?

Non. Ce ne peut être Paul, car il dit : « or moi, étant autrefois sans loi... » (Rom. 7:9). Ceci ne peut s'appliquer à Paul qui est né pharisien (Phil. 3:5).

· Est-ce un incrédule ?

Non, cela ne se peut. La personne en Romains 7 a déjà la nouvelle nature, car il dit qu'il veut faire le bien (Rom. 7:19) et qu'il « prend plaisir à la loi de Dieu selon l'homme intérieur » (Rom. 7:22). Ce sont clairement les désirs de la nouvelle nature que Dieu donne à la nouvelle naissance (Jean 3:3).

· Est-ce un vrai croyant ?

Un vrai croyant, oui ; un croyant normal, ou dans un état normal, non ! Ce ne peut être un croyant dans un état normal. La déclaration « je suis charnel, vendu au péché » (Rom. 7:14) ne peut pas s'appliquer à un croyant dans un état normal.

· Qui est-il ?

C'est une personne qui est née de nouveau ; elle n'est pas spirituelle, mais charnelle (comparer 1 Cor. 3:1), se fiant à sa force, essayant de garder la loi, essayant de faire le bien (avec sa propre force), et échouant constamment, et étant donc extrêmement malheureuse. Il ne sait pas que la chair en apparence la plus « spirituelle », ou la mieux intentionnée, reste la chair. Ce n'est pas l'état normal du croyant, mais beaucoup passent par cet état à un moment de leur vie jusqu'à ce qu'ils apprennent à croire non seulement en Christ, mais aussi en Son œuvre suffisante pour eux, c'est à dire jusqu'à ce qu'ils réalisent pratiquement l'affranchissement qui est le leur dans la mort de Christ.

Le croyant peut aussi revenir plus d'une fois dans sa vie à cet état de pensées.

2.20 Quel est le problème de ce croyant ?

Ce croyant replonge toujours à nouveau dans le même grand dilemme. C'est une lutte entre sa nouvelle nature et sa vieille nature (ou : chair). Il désire faire les bonnes choses et ne les fait pas. Alors que les mauvaises choses qu'il ne désire pas faire, il les pratique, et cela recommence toujours de nouveau.

2.21 Que découvre ce croyant ? (Romains 7:17-24)

Au moins trois choses. D'abord qu'il a toujours la vieille nature pécheresse, c'est-à-dire la chair (7:17). Ensuite que rien de bon n'habite en lui personnellement : « En moi... en ma chair, il n'habite point de bien » (7:18). Et enfin qu'il ne peut se délivrer lui-même, mais qu'il a besoin de quelqu'un pour le délivrer : « ... Misérable homme que je suis, qui me délivrera de ce corps de mort ? » (Rom. 7:24).

2.22 Quand le « je » de Romains 7 comprend qu'il ne peut sortir seul du borbier, d'où lui vient l'aide ?

À la fin du chapitre 7, cette personne cesse de tenter d'avoir recours à une force venant d'elle-même, et elle commence à chercher une aide extérieure. Ce n'est pas « comment pourrai-je me délivrer moi-même », mais « qui me délivrera... ? » (Rom. 7:24).

2.23 À quelle conclusion arrivons-nous à la fin du chapitre 7 ?

À une double conclusion. D'abord, la personne a appris par expérience qu'elle ne peut rien faire de bon par elle-même, qu'il n'y a rien de bon dans la chair (Rom. 7:18). Ensuite elle réalise qu'il y a deux natures, la vieille (la chair) qui est irrémédiablement mauvaise, et la nouvelle. Elles sont opposées l'une à l'autre. Alors elle rend grâces à Dieu (Rom. 7:25) parce qu'elle réalise que seul Dieu peut la délivrer, et que même tout ce qu'il y avait à faire est déjà fait par notre Seigneur Jésus Christ (début du v. 25 de Rom. 7, et v. 1 du ch. 8). La conclusion finale se trouve en Romains 8:1-11 (voir les questions suivantes).

2.24 Un croyant peut-il être condamné par Dieu ?

Non, et pour la raison que désormais le croyant est « en Christ ». Or vous vous souvenez que Christ est glorifié à la droite de Dieu. Ainsi si quelqu'un voulait condamner un tel croyant, il devrait condamner Christ ! C'est impossible !

2.25 Que signifient la « loi de l'Esprit de vie » et « la loi du péché et de la mort » ?

Le mot « loi » peut aussi signifier « principe ». Une pierre tombe sur le sol : c'est une « loi » de la nature. La « loi » de l'Esprit est aussi un principe, c'est à dire que l'Esprit nous dirige et nous occupe de Christ. La loi du péché est aussi un principe, c'est à dire que le

péché s'oppose à Dieu, et conduit à la mort. Une fois que le croyant fait confiance à Christ, croit que Son œuvre est suffisante, et qu'il n'y a plus de condamnation pour ceux qui sont dans le Christ Jésus (c'est à dire qu'il croit à « l'évangile de son salut » ; Éphésiens 1:13), l'Esprit de Dieu est libre d'agir en lui.

2.26 *Quelle est la solution de Dieu pour le péché ?*

Ne pas oublier que seuls les péchés, les actes, sont oubliés, mais que le péché ne peut être que condamné. Il n'y pas d'autre moyen qui corresponde à la nature de Dieu que de condamner le péché. La loi ne pouvait rien contre le péché ; elle le dénonçait, mais n'y portait pas remède, parce qu'elle est « faible par la chair », c'est à dire que l'homme n'est pas capable de la garder.

2.27 *Tout ceci signifie-t-il que le croyant peut maintenant dérober et tuer et faire tout ce que la loi interdisait ? Sinon, pourquoi ?*

Non. La justice déclare que la loi est accomplie dans le croyant. Mais la raison n'est pas qu'il essaye de garder la loi, mais qu'il marche par l'Esprit, ce qui implique qu'il marche selon la volonté de Dieu, et qu'il a donc horreur du mal.

2.28 *Comment ce travail s'accomplit-il pratiquement ? Qu'est-ce que marcher par l'Esprit ?*

L'Esprit occupe le croyant de Christ (Jean 14 et 16), et ceci le remplit de joie et du désir de devenir comme Christ. Lorsque nous imitons Christ, les exigences de la loi sont remplies « automatiquement ».

Prenons un exemple. La loi dit : « tu ne voleras pas ». Un croyant n'est pas sous la loi, mais l'Esprit occupe le croyant de Christ. Christ était riche mais est devenu pauvre afin que nous soyons enrichis. Il a dit qu'il est plus heureux de donner que de recevoir. Comme le croyant apprend à aimer Christ et L'imité, il désire en faire bénéficier d'autres. Comment pourrait-il dérober ? (Éphésiens 4:28). — Il est tellement évident que tel est le comportement qui convient à quelqu'un qui aime le Seigneur, qu'il ne s'agit même pas de quelque chose facultatif, mais d'une obligation, — une obligation de convenance et d'amour ; c'est ainsi que l'apôtre Jean dit que l'amour de Dieu et des enfants de Dieu implique de garder Ses commandements. — Quand on aime quelqu'un, un simple désir exprimé par la personne aimée devient un commandement pour celui qui l'aime.

2.29 *Un croyant marche-t-il toujours par l'Esprit ?*

Ce serait normal de le faire, mais ce n'est pas toujours le cas (nous le savons trop bien par expérience). Un vrai croyant devrait normalement être conduit par l'Esprit, mais il peut lui arriver d'« attrister » le Saint Esprit (Éph 4:30). Ceci arrive chaque fois qu'un croyant pêche, et qu'il n'est pas occupé de Christ, ou ne vit pas comme étant sous les yeux de Christ, en communion avec Lui.

2.30 *Comment pouvons-nous être certains de marcher par l'Esprit ?*

Simplement en éloignant tout ce qui attriste l'Esprit. Si vous avez de mauvaises pensées, vous avez besoin de les confesser au Seigneur. Si vous dites une mauvaise parole, il faut aussi la confesser. N'attendez pas, gardez le contact avec Dieu. En faisant ainsi, l'Esprit est libre à nouveau de nous occuper de Christ et de nous conduire (Romains 8:14). C'est ainsi qu'on fait « mourir les actions du corps » (8:13) et qu'on marche par l'Esprit.

2.31 *Comment Dieu nous aide-t-Il à marcher par l'Esprit ?*

Dieu a envoyé Son Esprit pour habiter en nous (Romains 8:10-11). Le Saint Esprit habite maintenant dans le croyant (voir aussi 1 Cor. 6:19), Il nous occupe de Christ (Jean 16:14), et nous donne conscience de ce que Dieu est notre Père (Rom. 8:15-16). C'est le salut complet : Justifié par rapport aux péchés, délivré de la puissance du péché, et connaissant, par le Saint Esprit, Dieu comme un Père qui nous aime !

2.32 *Si notre salut est si complet, pourquoi tant de croyants souffrent-ils dans leur corps et meurent ? Le corps n'est-il pas inclus dans notre salut ?*

Les croyants souffrent parce qu'ils font partie de cette création. Paul l'explique dans le passage de Rom. 8:18-29. Par l'homme, le péché est entré dans le monde, et comme résultat, la création toute entière soupire. Mais ce problème sera réglé aussi. Nous attendons la « délivrance de notre corps » (Rom. 8:23). Lorsque Christ viendra, nous recevrons un corps nouveau. En attendant, nous avons cette « espérance » et l'Esprit nous est en aide dans nos infirmités / insuffisances.

2.33 *Dieu a-t-Il prédestiné certains à la damnation ?*

Non. La Bible ne le dit jamais. Au contraire Dieu veut que tous les hommes soient sauvés (Tite 2:11 ; 1 Timothée 2:4). Aussi, « Dieu ordonne maintenant aux hommes que tous, en tous lieux, ils se repentent » (Actes 17:30). En Romains 9:18, il est dit que Dieu endure qui Il veut (mais seulement après que l'homme se soit endurci lui-même, ainsi que le montre l'exemple du Pharaon le montre (Rom. 9:14-17). Romains 9:22, 23 établit très soigneusement qu'il a préparé des vases de miséricorde pour la gloire, mais qu'il a supporté avec une grande patience des vases de colère tout préparés pour la destruction (il n'est pas dit que c'est Dieu qui les y a préparés).

LE MERVEILLEUX MESSAGE DE L'ÉVANGILE DU SALUT S'ADRESSE À TOUS.

2.34 *Résumé*

Il y a trois grands problèmes qui touchent la race humaine :

Les péchés (= les actes coupables)

La puissance du péché (principe du mal, la source des mauvaises actions)

Les souffrances physiques.

Le premier problème est résolu par la mort de Christ pour nous (Romains 3 à 5).

Le second problème est résolu par notre mort avec Christ (Romains 6).

Le troisième problème sera résolu lorsque Christ reviendra (Romains 8).

Mais dans chaque cas, nous devons tout à Christ!

La Vie Éternelle par Michael Hardt

Table des matières

- 1 Introduction
- 2 La vie éternelle dans l'éternité passée
- 3 La vie éternelle promise
- 4 La vie éternelle dans un Homme
- 5 La vie éternelle communiquée à d'autres
- 6 La possession présente de la vie éternelle
- 7 Caractères de la vie éternelle : l'obéissance et l'amour
- 8 Des degrés de croissance chez ceux qui possèdent la vie éternelle
- 9 La vie en abondance
- 10 Pourquoi est-elle appelée vie « éternelle » ?
- 11 Aspect futur de la vie éternelle

1 Introduction

La vie éternelle est l'une des plus précieuses bénédictions appartenant à ceux qui croient au Fils de Dieu, mais combien de chrétiens savent-ils qu'ils la possèdent et ce qu'elle est exactement ? Certains confondent la vie éternelle avec l'existence éternelle : tous les hommes possèdent une âme immortelle, non pas seulement les croyants. D'autres vont un peu plus loin et relient la vie éternelle au fait que les chrétiens seront épargnés de la « seconde mort », qu'ils ne viennent pas en jugement, et qu'ils passeront l'éternité dans la présence de Dieu. Ceci est peut-être plus proche de la vérité, mais la vie éternelle signifie, en fait, beaucoup, beaucoup plus.

Le sujet de la vie éternelle est passionnant. Il a malheureusement conduit à beaucoup de controverses, et a été la cible des attaques de l'ennemi (qui cherche à empêcher les croyants de jouir de cette bénédiction et de l'œuvre du Seigneur qui l'a assurée). Cet article ne cherche pas à raviver la controverse, mais simplement à aider à explorer ce sujet et, peut-être, à jouir davantage de cette bénédiction particulière

2 La vie éternelle dans l'éternité passée

La vie éternelle est la vie dont les Personnes divines jouissaient dans l'éternité passée. Il est dit en 1 Jean 1:1 que les apôtres étaient capables de « déclarer la vie éternelle, qui était auprès du Père ». Le point-clé ici est l'expression « qui était auprès du Père ». Nous savons d'après l'évangile de Jean, l'usage qui est fait de ce mot « était » : « Au commencement était la Parole, et la Parole était auprès de Dieu, et la Parole était Dieu ». Sans aucun doute, le mot « était », est en contraste avec le « devint » de « devint chair » (Jean 1:14), et il fait référence à l'éternité passée. Ce verset de l'épître de Jean montre donc que la vie éternelle « était auprès du Père » dans l'éternité passée. Dans le but de souligner la relation entre les premiers versets de son évangile et les premiers de son épître, Jean fait référence au Seigneur Jésus comme étant « la Parole de la vie ».

Une autre preuve que la vie éternelle est la vie qui appartient aux Personnes de la Dèité, se trouve dans la première épître de Jean (5:11): « Et c'est ici le témoignage : que Dieu nous a donné la vie éternelle, et cette vie est dans son Fils ». Il a toujours eu cette vie éternelle en Lui-même. Il était « auprès du Père » dans l'éternité passée, et donc la vie éternelle était auprès du Père. Cela ne veut pas dire que le Père n'avait pas la vie éternelle. En fait, nous savons que le Père possède cette même vie éternelle. Nous lisons en Jean 5:26 que « le Père a la vie en lui-même ». Cette vie existait quand les Personnes de la Dèité avaient à la fois relation et communion entre elles dans l'éternité passée. Le Père aimait le Fils avant la fondation du monde (Jean 17:24).

3 La vie éternelle promise

Oseriez-vous dire que des hommes puissent recevoir cette même vie ? Probablement pas, mais c'est ce que la Bible enseigne ! Même dans l'éternité passée (*), « avant les temps des siècles », Dieu s'était proposé de communiquer la vie éternelle à d'autres. C'est ce que nous lisons en Tite 1:2 : « la vie éternelle que Dieu, qui ne peut mentir, a promise avant les temps des siècles ».

(*) « L'éternité passée » fait référence au temps où il n'y avait rien d'autre que Dieu, rien qui aurait eu même une vie biologique. Nous utilisons cette expression par manque de mots plus appropriés.

4 La vie éternelle dans un Homme

Étant donné que le Fils a la vie en Lui-même il peut être, à première vue, étonnant de lire en Jean 5:26 que le Père « a donné au Fils aussi d'avoir la vie en lui-même ». En tant que Dieu, le Seigneur a toujours possédé la vie éternelle en Lui-même. En fait, Il est la vie éternelle, selon 1 Jean 5:20 : « Lui est le Dieu véritable et la vie éternelle ». De plus, il y a la phrase courte mais significative de Jean 1:4 : « En Lui était la vie ». Cependant, comme Homme, il Lui a été donné par le Père d'avoir cette vie éternelle.

La vie éternelle dans un Homme — qui jouissait constamment et parfaitement de cette vie — est un grand sujet. La vie éternelle dans l'éternité passée aurait pu ne nous laisser qu'une notion assez abstraite de ce que signifie la vie éternelle. Mais elle a été effectivement révélée dans un Homme qui ne nous a pas visité que courtement, mais qui « a habité au milieu de nous » (Jean 1:14). Ceci a fourni à plusieurs l'occasion d'être témoins de la manière dont la vie éternelle agit dans cet environnement, dans les situations « de tous les jours ». C'est le message saisissant que Jean transmet au commencement de sa première épître. Les apôtres avaient été là : ils avaient entendu, vu, contemplé et même touché de leurs mains ce qui concerne la vie éternelle qui était « révélée ».

Quand le Seigneur Jésus était vivant sur cette terre, la vie éternelle a été rendue visible : « la vie éternelle, qui était auprès du Père et qui nous a été manifestée » (1 Jean 1:2). Voulez-vous connaître comment la vie éternelle agit ici-bas, sur la terre ? Regardez à cet Homme humble, Jésus, comment Il agissait avec les individus et avec les foules, comment Il réagissait face à la foi et face à l'incrédulité, comment Il agissait avec les érudits et avec les opposants, avec les pécheurs repentants et avec les hypocrites, comment Il manifesta une obéissance parfaite et un amour divin. C'est dans la vie de l'Homme Jésus que la vie éternelle a été « manifestée ».

5 La vie éternelle communiquée à d'autres

Jusqu'ici nous avons établi que la vie éternelle est la vie qui appartient aux Personnes divines et au Seigneur Jésus comme Homme. L'Écriture enseigne en outre que la vie éternelle est aussi communiquée à d'autres. Dans Sa prière consignée en Jean 17, le Seigneur déclare que le Père Lui avait « donné autorité sur toute chair, afin que, [quant à] tout ce que tu lui as donné, il leur donne la vie éternelle ». Pour découvrir de qui il s'agit (« tout ce que tu lui as donné »), nous pouvons regarder quelques versets qui établissent les conditions requises pour recevoir la vie éternelle. Il est essentiel de croire :

- au Fils de l'Homme, Jean 3:15
- au Fils de Dieu, Jean 3:16, 36
- au Père (« celui qui m'a envoyé ») Jean 5:24.

Pour recevoir la vie, il est essentiel de croire au Seigneur Jésus comme à Celui qui est venu du ciel et qui a vécu sur la terre comme le Fils de Dieu incarné : « Moi, je suis le pain vivant qui est descendu du ciel : si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement » (Jean 6:51). Mais la foi dans Sa vie seulement, ne suffit pas. Le reste de ce même verset continue en disant que le Seigneur est devenu Homme en vue de mourir : « or le pain aussi que moi je donnerai, c'est ma chair, laquelle moi je donnerai pour la vie du monde ». La foi dans Sa mort est également nécessaire. Cela ressort aussi de Jean 6:53 : « Si vous ne mangez la chair du fils de l'homme et ne buvez son sang, vous n'avez pas la vie en vous-mêmes ». Le Seigneur s'était présenté Lui-même sous la figure du « pain de vie » (Jean 6:48). Ayant mangé le pain du ciel (Jean 6:49, c'est-à-dire ayant connu le Seigneur dans Son humanité) et ayant mangé Sa chair et bu Son sang (ayant connu le Seigneur dans Sa mort), le croyant a la vie éternelle. Ce n'est pas un acte cérémoniel, cela n'a rien à voir avec la cène du Seigneur, mais c'est une figure illustrant le fait que nous tirons véritablement notre existence de Celui qui a vécu et est mort ici-bas comme Fils de l'Homme.

La mort du Seigneur a donc un double rapport avec la question de recevoir la vie éternelle : premièrement, elle était nécessaire afin que la possibilité d'avoir la vie éternelle existe (Jean 3:14), et deuxièmement, la foi en Sa mort est une condition nécessaire pour recevoir la vie éternelle.

En résumé, nous pouvons dire que c'était la volonté du Père (Jean 6:40) qu'il soit possible d'avoir la vie éternelle sur la base de la foi (Jean 3:15, 16). Il a donné au Fils (Jean 17:2) l'autorité de la communiquer à ceux qui croyaient en Lui, Le connaissant dans Sa vie comme Homme et dans Sa mort (Jean 6:51, 53). L'idée même que la vie que Dieu a toujours eue soit communiquée à l'homme devrait nous conduire à l'adoration. C'était une raison d'être de la mission du Seigneur. Il a dit : « Je suis venu afin qu'elles aient la vie » (Jean 10:10). C'est aussi la seule façon de posséder cette vie. Personne ne peut jamais posséder cette vie éternelle en dehors du Seigneur Jésus ou sans Lui. C'est explicitement dit en 1 Jean 5:12 : « Celui qui a le Fils a la vie, celui qui n'a pas le Fils de Dieu n'a pas la vie ». Le croyant a donc la même vie qu'a le Seigneur Lui-même. Il y a quand même une différence. Le Seigneur a la vie éternelle « en Lui-même ». Le croyant l'a seulement en Lui. Pour comprendre la différence, pensons à un arbre avec une feuille. Il est clair qu'il y a la vie dans la feuille, mais c'est la vie de l'arbre, et la feuille n'a la vie qu'à cause de l'arbre. L'arbre, de son côté, n'a pas besoin de la feuille ; il a la vie de son propre chef, ou en lui-même. Pensons aussi à ce verset de la première épître de Jean (5:11) : « Dieu nous a donné la vie éternelle, et cette vie est dans son Fils ».

6 La possession présente de la vie éternelle

Il devrait être clair d'après des passages tels que Jean 3:16 que quiconque croit, possède (« a ») la vie éternelle. Ce n'est pas simplement une promesse pour le futur dans le ciel, mais une bénédiction dont on jouit sur la terre, dès à présent. Non seulement les croyants devraient en faire l'expérience, mais ils devraient aussi en être conscients comme d'un fait objectif. Jean écrit explicitement : « Je vous ai écrit ces choses afin que vous sachiez que vous avez la vie éternelle, vous qui croyez au nom du Fils de Dieu » (1 Jean 5:13).

7 Caractères de la vie éternelle : l'obéissance et l'amour

La possession de la vie éternelle n'est pas simplement une curiosité théologique. Ce n'est pas non plus « simplement » un sujet qui nous conduit à adorer le Père et le Fils. C'est aussi une question qui concerne de près notre vie pratique. La vie éternelle se manifeste dans les circonstances de la vie quotidienne. Ce fut le cas avec notre Seigneur quand Il était sur la terre. Le croyant possède la même vie et celle-ci a aussi des « manifestations ».

Le premier aspect de la vie éternelle est l'obéissance. « Et par ceci nous savons que nous le connaissons, savoir si nous gardons ses commandements » (1 Jean 2:3). Ceux qui connaissent Dieu sont ceux qui ont reçu la vie éternelle. Le deuxième aspect de la vie éternelle est l'amour : « Celui qui dit être dans la lumière et qui hait son frère, est dans les ténèbres jusqu'à maintenant. Celui qui aime son frère demeure dans la lumière » (1 Jean 2:9, 10), et « nous savons que nous sommes passés de la mort à la vie, parce que nous aimons les frères » (1 Jean 3:14).

Là encore, l'amour n'est pas simplement un concept théorique, mais il est extrêmement pratique : « Mais celui qui a les biens de ce monde, et qui voit son frère dans le besoin, et qui lui ferme ses entrailles, comment l'amour de Dieu demeure-t-il en lui ? » (1 Jean 3:17). Le fait que le croyant possède la vie éternelle, et a donc la capacité d'aimer, touche même les questions matérielles.

Ces deux aspects, l'obéissance et l'amour, les apôtres les avaient « entendus », « vus », « contemplés » et « touchés » (1 Jean 1:1) quand le Seigneur était sur la terre. Il a été obéissant « jusqu'à la mort » (Phil. 2:8) et Il a aimé « jusqu'à la fin » (Jean 13:1). Et parce que nous avons reçu la même vie, « ce qui est vrai en lui et en vous, » (1 Jean 2:8), nous avons la capacité de manifester les mêmes caractères.

8 Des degrés de croissance chez ceux qui possèdent la vie éternelle

Même si toute personne qui croit au Seigneur Jésus possède la vie éternelle, il y a des stades de croissance dans la jouissance de la vie éternelle, et dans le degré auquel elle nous caractérise (nous, c'est-à-dire nos actions et nos attitudes). Par analogie avec la vie naturelle, l'apôtre Jean fait référence à différentes catégories à l'intérieur de la famille de Dieu, « les petits enfants » (*), « les jeunes gens » et les pères (1 Jean 2:13, 14). Tous les enfants de Dieu ont la nouvelle nature, tous possèdent la vie éternelle, et pourtant il y a des degrés de croissance. Exactement comme dans le cas de la vie naturelle, il serait très regrettable qu'il n'y ait aucune croissance dans la vie spirituelle de ceux qui ont reçu la vie éternelle.

(*) Si tous les membres de la famille de Dieu sont « enfants » (en grec: teknia, 1 Jean 2:1, 12, 28), il y a une catégorie qui est appelée « petits enfants » (en grec: paidia, 1 Jean 2:14,18).

9 La vie en abondance

Un autre passage intéressant le sujet de la vie éternelle, se trouve en Jean 10:10 où nous lisons : « Je suis venu afin qu'elles aient la vie, et qu'elles l'aient en abondance ». Ce verset me semble suggérer clairement qu'il y a une différence de degré. C'est une chose que d'avoir la vie, mais c'en est une autre de l'avoir en abondance. Les saints de l'Ancien Testament avaient la vie de la part de Dieu, ils avaient une nouvelle nature, mais ils ne connaissaient pas le Père et le Fils (Jean 17:3). Bien qu'ils eussent ce qui était essentiellement la même vie, ils n'en avaient pas la même qualité ni la même mesure.

Un autre aspect de cette différence semble être indiqué en 1 Cor. 15:45 où il est fait référence au Seigneur Jésus comme à un « esprit vivifiant ». En mettant ce passage en relation avec Jean 20:22, nous comprenons que c'est le Seigneur ressuscité qui, comme esprit vivifiant, donne la vie de résurrection. En d'autres termes, la vie en abondance a une nouvelle dimension en ce qu'elle n'est pas « simplement » la vie du Seigneur, mais elle est la vie du Seigneur ressuscité. C'était clairement quelque chose d'inconnu aux saints de l'Ancien Testament. Combien cette vie que le Seigneur nous a donnée est riche — « une vie en abondance ».

Une autre indication sur cette vie en abondance est donnée dans les paroles du Seigneur à Nicodème en Jean 3. Ayant parlé des choses terrestres liées à la nouvelle naissance (ce que Nicodème aurait dû connaître d'après l'Ancien Testament, Jean 3:10) le

Seigneur parle des choses célestes (Jean 3:12-15). Immédiatement après ceci, Il parle de la vie éternelle. « Si Je vous ai parlé des choses terrestres, et que vous ne croyiez pas, comment croirez-vous, si Je vous parle des choses célestes ? Et personne n'est monté au ciel, sinon Celui qui est descendu du ciel, le Fils de l'homme qui est dans le ciel. Et comme Moïse éleva le serpent dans le désert, ainsi il faut que le Fils de l'homme soit élevé, afin que quiconque croit en Lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle ». La vie éternelle concerne clairement ce qui est céleste, et non pas les bénédictions terrestres des saints de l'Ancien Testament.

10 Pourquoi est-elle appelée vie « éternelle » ?

La vie éternelle concerne ce qui est éternel, et elle concerne donc ce qui est céleste (voir ci-dessus) et ce qui est invisible : « car les choses qui se voient sont pour un temps, mais celles qui ne se voient pas sont éternelles » (2 Cor. 4:18). Par conséquent, non seulement la vie éternelle dure éternellement, mais elle est une vie de jouissance des choses éternelles, et même des Personnes éternelles, c'est-à-dire divines. Ceci est confirmé par les propres paroles du Seigneur en Jean 17:3 : « Et c'est ici la vie éternelle, qu'ils te connaissent seul vrai Dieu, et celui que tu as envoyé, Jésus Christ ». Nous pouvons bien nous demander dans quelle mesure nos vies sont caractérisées par la vie éternelle, et par un intérêt et une jouissance des choses éternelles.

11 Aspect futur de la vie éternelle

Paul, Jude et les auteurs des évangiles synoptiques (Matthieu, Marc, Luc) utilisent souvent l'expression « vie éternelle » en rapport avec la jouissance que l'on en aura dans le futur (*) (par exemple Luc 18:18, 30 ; Rom. 2:7, 6:22, 23 ; Tite 3:7 ; Jude 21, etc.). Il n'y a pas du tout de contradiction avec le ministère de Jean qui fait ressortir la bénédiction de la possession présente de la vie éternelle par le croyant. Bien que nous possédions cette même vie maintenant, et bien que nous ayons la capacité d'avoir communion par ce moyen avec les apôtres, et même avec le Père et le Fils (1 Jean 1:3), il y a des milliers d'influences tendant à nous empêcher d'en jouir. Quand nous serons avec le Seigneur, ce sera complètement différent. Rien ne viendra nous perturber. On jouira pleinement de la vie éternelle.

(*) Que ce soit dans le royaume ou dans la maison du Père.

Mon désir est que ces lignes puissent aider les croyants à connaître la bénédiction de posséder la vie éternelle, et à jouir consciemment de la communion avec le Père et le Fils et, par conséquent, les uns avec les autres.